John Crawford,
M. D.

MÉDECINE DOMESTIQUE.

TOME CINQUIEME.

Omnes homines artem medicam noſſe oportet. — SAPIENTIÆ cognitionem MEDICINÆ ſororem ac contubernalem eſſe puto. —— *HIPPOCRATES.*

Primoque medendi ſcientia, ſapientiæ pars habebatur. RATIONALEM quidem puto MEDICINAM eſſe debere.

CELSUS.

Quemadmodùm SANITAS omnium rerum pretium excedit, omniſque felicitatis fundamentum eſt, ita ſcientia vitæ ac ſanitatis tuendæ omnium nobiliſſima, omnibuſque hominibus commendatiſſima eſſe debet. *HOFFMANN.*

AVIS.

Les Exemplaires qui ne porteront point la ſignature qui eſt au *versò* du faux-titre du Tome I, ſont des Exemplaires contrefaits.

MÉDECINE DOMESTIQUE, OU TRAITÉ COMPLET

Des moyens de se conserver en santé, & de guérir les Maladies, par le régime & les remedes simples :

Ouvrage mis à la portée de tout le monde ;

Par G. BUCHAN, M. D. du College Royal des Médecins d'Edimbourg.

Traduit de l'Anglois par J. D. DUPLANIL, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin Honoraire de S. A. R. Monseigneur Comte d'Artois.

QUATRIEME ÉDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée sur la Dixieme *Édition de Londres.*

TOME CINQUIEME.

LIBRARY OF THE
FOUNDED 1813
UNIVERSITY OF MARYLAND.

A PARIS,

Chez Froullé, Libraire, Quai des Augustins.

15723

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
University of Maryland, Baltimore, Health Sciences and Human Services Library

Crawford

https://archive.org/details/mdecinedomestiqu05buch

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR,

Sur les Drogues dont doit être composée une Pharmacie domestique.

Les Perſonnes riches & bienfaiſantes qui regardent comme une occupation, ſelon leur cœur, de ſecourir les malades, ne peuvent ſe diſpenſer, ſur-tout dans les campagnes, d'avoir, à leur portée, & même à leur diſpoſition, quelques médicaments, ſoit pour être en état de les adminiſtrer ſur le champ, & ne pas perdre de temps dans les cas preſſés, ſoit pour les diſtribuer à ceux qui n'ont pas le moyen de les acheter.

Je ſais que quelques Seigneurs & Dames de Paroiſſe en ont, dans leurs châteaux, des collections quelquefois très-volumineuſes; mais elles ne ſont pas, à beaucoup près, aſſez multipliées. D'ailleurs, s'il faut juger de ces *Pharmacies*, par celles que

j'ai vues, il doit y en avoir très-peu de véritablement utiles. Il ſemble qu'elles n'aient été compoſées que pour ſatisfaire un goût d'oſtentation & de luxe. J'y ai trouvé, (dans une, entre autres,) cette foule d'*emplâtres*, d'*onguents*, d'*opiats*, de *confections*, de *conſerves*, de *ſirops*, d'*élixirs*, de *teintures*, de *poudres*, *&c.*, *&c.*, qui, depuis longtemps, ſont proſcrits par les meilleurs Praticiens, & dont les noms ne ſe liſent plus que dans les boutiques d'Apothicaires; tandis que d'un autre côté elles manquoient des drogues les plus uſuelles.

La *Pharmacie*, dont je donne l'état, eſt faite pour empêcher qu'on ne tombe dans ces deux extrêmes. Très-peu volumineuſe, en comparaiſon de celles dont je viens de parler, elle eſt cependant compoſée, non-ſeulement de toutes les drogues uſuelles, mais encore du plus grand nombre de celles que l'on n'emploie que dans les cas rares, afin qu'ayant tous les remedes eſſentiels qui ſont preſcrits dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, l'on ne ſoit point pris au dépourvu; mais elle ne préſente rien qui ne

ſoit néceſſaire dans un temps ou dans un autre.

Ainſi, deux cents & quelques articles peuvent compoſer une *Pharmacie*, à la vérité très-modeſte, mais auſſi complette que le comporte l'exercice de la *Médedecine domeſtique* : &, comme elle n'exige qu'une avance de trois à quatre cents livres, car il ne faut pas faire de grandes proviſions de chaque eſpece, pour les raiſons expoſées plus bas & dans l'*Introduction* qui ſuit, nous eſpérons que beaucoup de perſonnes qui, juſqu'ici, pourroient avoir été retenues par la crainte d'une trop forte dépenſe, s'empreſſeront de ſe procurer cette petite collection de remedes (1).

On n'achetera ces différentes eſpeces de médicaments, que d'après la deſcription que j'en donne dans la *Table générale des Matieres*, aux articles qui les concernent.

---

(1) Afin qu'on ait d'un ſeul coup d'œil l'apperçu des frais que l'acquiſition d'une telle *Pharmacie* peut occaſionner, j'ai ajouté à chacun des médicaments, qui ſont de garde, le prix qu'il coûte, achetés chez M. MARTIN, Apothicaire du Roi, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs.

On fera attention à ceux qui ſont ſuſceptibles d'être falſifiés, & aux caracteres que j'ai donné de cette falſification, afin de rejetter ceux en qui l'on reconnoîtroit quelques défauts.

On enfermera ces drogues, chacune ſéparément, dans des bocaux de verre ou de fayance, pour celles qui ſont ſolides & molles, & dans des flacons dont les bouchons ſoient uſés à l'émeri, pour celles qui ſont liquides; & chacun de ces vaſes aura ſon étiquette, afin de prévenir toute mépriſe. On aura ſoin de bien boucher ces vaiſſeaux, ſur-tout ceux qui contiennent des ſubſtances qui ont de l'odeur, & on les tiendra dans un lieu ſec.

Quant aux parties des plantes indigenes, qu'il faut avoir toujours ſous la main, on lira l'article Plante de cette même *Table générale des Matieres*, pour la maniere de les cueillir, de les ſécher & de les conſerver. On s'apperçoit, ſans doute, qu'on ne conſeille ici que les plantes qui doivent être employées ſeches: car celles qui, dans l'Ouvrage, ſont preſcrites fraîches, ne doi-

vent être cueillies, autant qu'il eſt poſſible, que dans l'inſtant de les employer.

Si les ſubſtances ſimples ſont bien choiſies, bien ſéchées, & conſervées dans un lieu bien ſec, elles peuvent ſe garder un an & plus, ſans être renouvellées. On aura ſoin d'y regarder de temps en temps, & tant qu'elles n'ont changé, ni de couleur, ni d'odeur, ni de forme, elles ſont en bon état.

Les remedes mous & liquides, tels que les *confections*, les *extraits*, les *pulpes*, les *ſirops* & les *huiles*, demandent d'être renouvellés ſouvent. Aucun de cette eſpece ne peut ſe garder, ſans perdre de ſa vertu, plus d'un an; & beaucoup, tels que les *huiles*, les *ſirops*, &c, ne peuvent ſe conſerver plus de trois ou ſix mois : en un mot, toutes ces drogues doivent être rejettées, dès qu'elles ſentent le rance ou le moiſi. On ne ſe procurera donc de ces remedes, que dans la proportion des beſoins qu'on en aura.

Pour les *élixirs* & les *vins médicamenteux*, ils ſe gardent des années, s'ils ſont

bien bouchés & conſervés dans des lieux convenables ; les *vins* ſe tiennent à la cave.

On joindra à cette petite *Pharmacie* la *Boîte-Entrepôt* & l'*Inſpiratoire.*

Nous ſavons que la *Boîte-Entrepôt* eſt très-répandue dans les Campagnes, & elle ne ſauroit l'être trop, même dans des lieux éloignés des rivieres, puiſqu'on peut avoir le malheur de ſe noyer également dans des étangs, dans des mares, dans des puits, &c.

Pour l'*Inſpiratoire*, inſtrument peu coûteux & facile à conſtruire, d'après la deſcription que nous en donnons à la *Table générale des Matieres*, il ne ſauroit être trop multiplié. Il faudroit que MM. les Curés, & les Seigneurs & Dames de Paroiſſe, en euſſent pluſieurs, pour les prêter aux pauvres, qui en auroient beſoin. Si l'on veut s'en procurer de tout faits, on pourra s'adreſſer au ſieur MINEAU, Ferblantier du Roi, à Paris, rue des Frondeurs-Saint-Honoré.

PHARMACIE DOMESTIQUE,

OU

ÉTAT DES MÉDICAMENTS SIMPLES ET COMPOSÉS,

Qu'on doit avoir toujours ſous la main, ſur-tout dans les Campagnes.

ABSINTHE. (*feuilles & ſommités d'*)
Acide *marin*, ſe vend 2 liv. 10 ſols la livre.
—— *vitriolique*, 1 l. 4 ſ. la livre.
Acier, ou de *fer porphiriſé*, (*limaille d'*) 4 l. la livre.
Agaric *préparé*, 4 l. 10 ſ. la livre.
Ail.
Alkali *volatil fluor*, 12 l. la livre.
Aloès *ſuccotrin*, 10 ſ. l'once.
Alun *de roche purifié*, 12 ſ. la livre.
———— *calciné*, 8 ſ. l'once.
Amandes *ameres & douces*.
Antimoine *crud*, *préparé & lavé*, 2 l. 10 ſ. la livre.
Aſſafœtida, 12 ſ. l'once.
Aurone *femelle*. (*ſemences d'*)
Baguenaudier, (*feuilles de*) ou *faux ſéné*.
Baume *de Copahu*, 6 ſ. l'once.
—— *de Genevieve*, 6 l. la livre.
—— *du Pérou*, 2 l. l'once.
Baume *de ſoufre térébenthiné*, 6 ſ. l'once.
Belle-de-nuit. (*racine & extrait de*)
Beurre *d'antimoine rectifié*, *liquide & ſolide*, 3 l. l'once.
Bougies *ſimples*, 3 l. la douzaine.
Boule *de mars*, *de Nancy*, ou *vulnéraire*, 10 ſ. la piece.
Cabaret. (*racine de*)
Cachou *préparé*, 4 l. la livre.
Calamus *aromaticus*, (*racine de*) 6 ſ. l'once.
Calomélas, 16 ſ. l'once.
Camomille *romaine mondée*, (*fleurs de*) 4 l. la livre.

Campêche, (*bois de*) 6 ſ. l'once.
Camphre *purifié*, 15 ſ. l'once.
Canelle *fine*, 1 l. 10 ſ. l'once.
——— *blanche*, ou *écorce de Winter*, 1 l. 10 ſ. l'once.
Cantharides, (*poudre de mouches*) 1 l. l'once.
Cardamome, (*grains de petit*) 3 ſ. l'once.
Carotte *ſauvage*. (*ſemences de*)
Caſſe *en bâton & en pulpe*, 1 l. 10 ſ. la livre.
Caſtoreum *en poudre*, 6 l. l'once.
Catholicum *double*, 3 l. la liv.
Centaurée. (*ſommités fleuries de petite*)
Cinabre *factice* ou *artificiel*, 12 ſ. l'once.
Cire *blanche*, 3 l. la livre.
Citron. (*fruit & écorce de*)
Colombo, (*racine de*) 12 ſ. le gros.
Concombre *ſauvage*. (*racine de*)
Conſerve *de roſe*, 3 l. la livre.
Conſoude. (*racine de grande*)
Contraïerva. (*racine de*)
Coquelicot. (*fleurs de*)
Coralline *de Corſe*, 1 l. 4 ſ. l'once.
Coriandre, (*ſemences de*) 12 ſ. la livre.
Corne de cerf *calcinée*, 8 ſ. l'once.
——— *raclée*, 2 l. la livre.
Craïe *de Champagne*, ou *de Briançon*, 8 ſ. l'once.
Crême *de tartre*, 1 l. 4 ſ. la liv.
——— *ſoluble*, 2 l. la livre.
Diaſcordium, 8 ſ. l'once.
Eau *de canelle ſimple*, 5 l. la livre.
— *ſpiritueuſe*, 6 l. la liv.
— *de chaux ſimple, premiere & ſeconde*, 12 ſ. la livre.
— *de fleurs d'orange double*, 5 l. la livre.
— *de Luce*, 1 l. 10 ſ. l'once.
— *de menthe poivrée*, 2 l. la livre.
— *phagédénique*, 1 l. la liv.
— *végéto-minérale de Goulard*, 12 ſ. la livre.
— *de-vie camphrée*, 2 l. 10 ſ. la livre.
Electuaire *lénitif*, ou *lénitif fin*, 2 l. la livre.
Elixir *acide de vitriol*, ou *de vitriol du Codex de Paris*, 12 ſ. l'once.
Emétique, ou *tartre ſtibié*, 12 ſ. l'once.
Emplâtre *de ciguë*, 4 ſ. l'once.

Emplâtre *contentif.*
——— *véficatoire*, 4 l. la liv.
Encens, 12 f. l'once.
Efprit *de lavande fimple & compofé*, 2 l. 10 f. la liv.
——— *de Mandérérus*, 10 f. l'once.
——— *de foufre*, 1 l. 4 f. la liv.
——— *de vin rectifié*, 2 l. 15 f. la livre.
——— *volatil de corne de cerf*, 2 l. l'once.
——— *volatil de fel ammoniac*, 1 l. l'once.
Effence, ou *huile effentielle de citron*, 1 l. 4 f. l'once.
Ether *vitriolique très-rectifié*, 3 l. l'once.
Extrait *de ciguë*, 1. l. l'once.
——— *de quinquina*, 3 l. l'onc.
——— *de faturne*, 3 f. l'once.
Fenouil *doux.* (*racine de*)
Figues *feches*, 1 l. 4 f. la liv.
Fougere *mâle.* (*racine de*)
Frêne. (*feuilles & racine de*)
Gaïac, (*bois de*) 1 l. la livre.
Garou, (*écorce avec le bois de*) 2 l. la livre.
Genievre. (*baie de*)
——— (*extrait de*) 3 l. la livre.
Gentiane. (*racine de*)
Gingembre, (*racine de*) 1 l. 10 f. la livre.
Gomme *adragant en poudre*, 1 l. 4 f. l'once.
——— *ammoniac en larme*, 5 l. la livre.
——— *arabique choifie*, 3 l. la livre.
Goudron *de Gaïac*, 8 f. l'onc.
Gouttes *d'Angleterre*, 1 l. 4 f. l'once.
Gratiole. (*feuilles & racine de*)
Gruau *de Bretagne*, 9 f. la liv.
Guimauve. (*racine de*)
Herbe à Pâris. (*racine de l'*)
Houblon. (*racine de*)
Huile *d'amandes douces*, 2 l. la livre.
——— *d'olives.*
——— *de Palma Chrifti*, *Ricin* ou *Caftor*, 1 l. l'on.
Ipécacuanha, (*racine d'*) *en poudre*, 2 l. l'once.
Iris de Florence, (*racine d'*) 4 f. l'once.
Jacée *ou* Penfée. (*feuilles de*)
Jalap, (*racine de*) *en poudre*, 6 f. l'once.
Kermès *minéral*, 10 f. le gros.
Laudanum *liquide de Sydenham*, 1 l. 4 f. l'once.
Lin. (*graine de*)
Liferon *ou* Lifet. (*extrait de grand*)
Liqueur *minérale anodyne*

d'Hoffmann, 1 l. 4 f. l'onc.
Litharge, 8 f. la livre.
Macis, 1 l. 10 f. l'once.
Magnésie *blanche*, 6 l. la liv.
Manne en sorte, 4 l. la livre.
Maronnier *d'Inde.* (*écorce de*)
Mastic *en larmes*, 12 f. l'onc.
Menthe *aiguë* ou *à épi.* (*feuilles de*)
Mercure *crud*, *révivifié de cinabre*, 5 l. 15 f. la liv.
Mercure doux, 16 f. l'once.
Miel *du Gâtinois* ou *de Narbonne.*
Miel *rosat*, 1 l. 10 f. la liv.
Moutarde. (*graine de*)
Musc, 6 l. le gros.
Nitre *ou* sel de nitre *purifié*, 1 l. 4 f. la livre.
Onguent *basilicum*, 1 l. 10 f. la livre.
——— *à cautere.* Le petit pot, 12 f.
——— *mercuriel*, 6 l. la liv.
——— *de la Mere*, 1 l. 10 f. la livre.
Opium, 2 l. l'once.
Oranges *ameres & douces.* (*fruits & écorces d'*)
Orge.
Oxymel *scillitique & simple*, 3 l. livre.
Panacée *mercurielle*, 1 l. 10 f. l'once.
Pavot. (*têtes de*)
Pêcher. (*feuilles & écorce de*)
Persicaire *amphibie & aquatique terrestre.* (*racine de*)
Pierre *à cautere*, 12 f. l'once.
——— *infernale*, 1 l. 10 f. le gros.
Pilules *mercurielles communes*, 10 f. l'once.
Poix *de Bourgogne.*
Précipité *rouge*, 16 f. l'once.
Pruneaux (*petits*) *noirs.*
Prunier *épineux.* (*écorce & extrait de*)
Putiet, (*écorce & électuaire de*) ou Cerisier *sauvage.*
Quinquina. Il y en a depuis 7 l. la livre jusqu'à 12 l. Il ne faut pas épargner sur cette écorce.
Raifort *sauvage.* (*racine de*)
Réglisse. (*racine de*)
Résine *de Gaïac*, 8 f. l'once.
Rhubarbe, 18 l. la livre, ou 1 l. 10 f. l'once.
Rob *de sureau*, 10 f. l'once.
Roses *en poudre.*
Safran *en poudre*, 16 f. le gros.
Sagou, 2 l. la liv.
Salsepareille, (*racine de*) *coupée*, 5 l. la livre.
Sang-sues.
Santal *rouge*, 4 f. l'once.

Saſſafras, (*bois & écorce de*) 1 l. la livre,
Sauge. (*feuilles de*)
Saule *blanc commun.* (*écorce de*)
Savon *blanc*, 3 l. la livre.
Scille (*oignon de*) *en poudre*), 1 l. 10 ſ. l'once.
Sel *ammoniac purifié*, 10 ſ. l'once.
— *cathartique amer*, 12 ſ. la livre.
— *eſſentiel de quinquina*, 6 l. l'once.
— *de Glauber*, 1 l. 4 ſ. la liv.
— *de mars de Riviere*, 15 l. l'once.
— *végétal*, 2 l. la livre.
— *volatil de corne de cerf*, 2 l. l'once.
— *volatil-huileux aromatique de Sylvius*, 2 l. l'onc.
Semen contra, *ou* Pondre à vers, *en poudre*, 12 ſ. l'once.
Séné *mondé*, 8 l. la livre.
—— (*follicules de*) 12 l. la livre.
—— *d'Italie & de Provence.* (*feuilles de*)
Sénéka, (*racine de*) *ou* Poligala Virginiana, 15 ſ. l'onc.
Serpentaire *de Virginie*, (*racine de*) 2 l. l'once.
Sirop *de chicorée ſimple & composé*, 3 l. la livre.
Sirop *diacode*, 2 l. la liv.
—— *de noirprun*, 2 l. la liv.
—— *d'œillets*, 2 l. la liv.
—— *d'orange*, 2 l. la liv.
—— *de quinquina à l'eau*, 3 l. la livre.
—— *de violette*, 3 l. la livre.
—— *hydragogue*, ou *contre l'hydropiſie*, 12 l. la pinte.
—— *ſcillitique*, 6 ſ. l'once.
Soufre, (*fleurs de*) 12 ſ. la liv.
Sublimé *corroſif*, 15 ſ. l'once.
Sucre *candi*, 2 l. 8 ſ. la livre.
Taffetas *d'Angleterre*, 12 ſ. la piece.
Tamarins, 1 l. 16 ſ. la livre.
Tan. (*fleurs de*)
Tanaiſie. (*ſemences de*)
Tartre, ou *ſel de tartre*, 18 ſ. la livre.
———— *chalybé*, 12 ſ. l'once.
Teinture *de cantharides*, 12 ſ. l'once.
——— *de myrrhe & d'aloès*, 8 ſ. l'once.
——— *de quinquina*, 3 l. la livre.
——— *de rhubarbe*, 12 ſ. l'once.
Térébenthine, 2 l. la livre.
Tithymales *ou* Eſules. (*écor-*

ce, feuilles & grains préparés de)

Tutie *préparée*, 6 ſ. l'once.

Valériane *ſauvage*, (*racine de*) *en poudre*, 12 ſ. l'onc.

Vin *d'abſinthe*, 2 l. la pinte.

— *antiſcorbutique*, 2 l. 10 ſ. la pinte.

— *ſtomachique*, ou *de quinquina*, 3 l. la pinte.

Vinaigre *ſcillitique*, 4 ſ. l'onc.

Violettes. (*fleurs & racine de*)

Vitriol *blanc*, 1 l. 10 ſ. la livre.

—— *bleu*, 1 l. 10 ſ. la liv.

—— *verd*, 8 ſ. la liv.

Uva-urſi, (*feuilles de*) 6 ſ. l'once.

Zinc, (*fleurs de*) 6 ſ. l'once.

Boîte-Entrepôt.

Inſpiratoire.

Library ... UNIVERSITY OF MARYLAND 18.. SCHOOL OF MEDICINE

INTRODUCTION

A LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les quatre Volumes de la MÉDECINE DOMESTIQUE.

Medicamentorum varietas ignorantiæ filia eſt.
BACON.

L'IGNORANCE & la ſuperſtition ont attribué des vertus médicinales extraordinaires à la plupart des productions de la Nature ; mais le temps & l'expérience n'ont que trop démontré combien ces vertus ſont ſouvent imaginaires. Cependant il y a des Médecins qui, ſans doute par vénération pour l'antiquité, gliſſent toujours, dans leurs recettes, quelques-uns de ces remedes, qui ne doivent leur réputation qu'à la ſuperſtition & à la crédulité de nos prédéceſſeurs.

Les hommes multiplieront toujours les remedes, ou les agents de la Médecine, en proportion de l'ignorance dans laquelle ils ſeront de la nature & des cauſes des Maladies ; & ce ne ſera que quand on ſera parfaitement inſtruit à cet égard, que le traitement des Maladies ſera ſimple & à la portée du plus grand nombre des hommes.

Une autre raiſon de la multiplicité exceſſive des remedes, c'eſt le peu de connoiſſance, qu'on a de la vraie nature & des propriétés conſtantes des ſubſtances, qu'on emploie dans le traitement des Maladies. Pluſieurs Médecins ſe ſont imaginé pouvoir faire, avec différents ingrédients, ce qu'ils ne pouvoient exécuter avec un ſeul : de-là cette foule monſtrueuſe de médicaments pharmaceutiques, qui ont ſi long-temps compliqué l'Art, & dont on eſtimoit les vertus, en proportion du nombre de ſimples, qui entroient dans leur compoſition.

Les formes, variées à l'infini, ſous leſquelles on adminiſtre preſque chaque remede, ſont encore une preuve de l'imperfection de l'Art. Une drogue, qui a peut-être le plus d'efficacité, donnée ſous la forme la plus ſimple ſous laquelle on puiſſe la preſcrire, a été cependant ordonnée de tant de manieres différentes, qu'on ſeroit tenté de croire que, tout l'Art du Médecin conſiſte à ſavoir donner un médicament, ſous le plus de formes poſſibles.

Les différentes formules des remedes ont, ſans doute, leur uſage ; mais on ne doit jamais les multiplier ſans raiſon. Il s'en faut de beaucoup qu'elles ſoient auſſi néceſſaires qu'on l'imagine communément. La *Rhubarbe*, le *Jalap*, ou l'*Ipecacuanha*, donnés en poudre à quelques grains, produiſent réellement tout ce qu'on peut en attendre, & on peut les prendre de cette maniere, avec autant de ſûreté & de facilité que ſous toute autre forme : on doit dire la même choſe du *Quinquina*, & de la plupart des autres ſimples, dont les préparations ſont ſi variées.

La multiplicité des ingrédients, qu'on fait en-

trer dans une potion médicinale, la rend non-ſeulement plus diſpendieuſe, mais encore plus incertaine dans ſes effets. Ce n'eſt pas tout : ſi ce mêlange n'eſt pas pris ſur le champ, & qu'il ſoit gardé quelque temps, il s'altere, ou acquiert des qualités toutes différentes de celles qu'il avoit d'abord. Lorſqu'un médicament eſt rendu plus certain, plus efficace, ou plus agréable, par l'addition d'une autre drogue, il n'eſt pas douteux qu'on doit les allier enſemble; mais, dans tout autre cas, il eſt beaucoup plus sûr de le prendre ſeul. La combinaiſon des remedes embarraſſe le Praticien, & met des entraves aux progrès de l'art de guérir. Il eſt impoſſible d'aſſigner précisément l'effet d'un ingrédient, tant qu'il eſt combiné avec d'autres, ſoit du même genre, ſoit d'un genre différent.

Dans l'adminiſtration des remedes, il faut avoir égard, non-ſeulement à leur ſimplicité, mais encore à ce qu'ils n'offenſent ni le palais, ni l'odorat. Il eſt rare que les malades retirent un grand avantage de ce qui leur répugne beaucoup : *Cela ſent la drogue*, eſt devenu un proverbe, qui marque la répugnance que quelque choſe, qu'on nous préſente, nous inſpire; &, pour dire la vérité, ce proverbe n'eſt que trop fondé. Il eſt vrai qu'il y a des drogues, dont tout l'Art poſſible ne peut enlever, ni la ſaveur déſagréable, ni la mauvaiſe odeur, ſans leur ôter toutes leurs vertus : il eſt cependant poſſible, dans bien des cas, de rendre quelques remedes moins dégoûtants, & même de faire que certains ſoient agréables, objet qui mérite aſſurément toute l'attention des Médecins.

Le but de la TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES *ſuivante* eſt particuliérement de faire connoître les

plantes & les remedes, dont on peut avoir beſoin; & qui ſont néceſſaires dans la pratique de la Médecine domestique. On les trouvera, ſans doute, beaucoup plus nombreux que ceux qui compoſent l'État, que nous venons de donner, ſous le titre de Pharmacie domestique : cependant ils le ſont infiniment moins que ceux qui ſont décrits dans les Diſpenſaires les plus abrégés. Le même remede y eſt rarement préſenté ſous des formes différentes; & lorſque pluſieurs remedes ont à-peu-près les mêmes vertus, & peuvent répondre à-peu-près à la même indication, je n'en preſcris qu'un ſeul. Les différentes formules de remedes, pour remplir la même intention, bien loin d'aider le jeune Médecin, ne ſervent qu'à le dérouter; & le Praticien expérimenté ſait toujours bien varier ſes ordonnances, ſelon les occaſions.

J'ai paſſé ſous ſilence le plus grand nombre des opérations chymiques & autres, difficiles à exécuter : toutes celles de ce genre, dont chaque particulier peut faire uſage, ne méritent pas la peine qu'on les prépare ſoi-même : il aura meilleur marché de les acheter toutes préparées. Cependant on ne ſauroit trop recommander d'avoir attention de n'acheter que des drogues de bonne qualité : elles ſont ſouvent ſophiſtiquées ; on ne doit donc jamais les prendre que chez les Apothicaires connus pour leur probité & leur ſavoir.

(On ne peut ſe faire une idée des tromperies, du brigandage & du charlataniſme qui regnent dans tout ce qui regarde le commerce des drogues : & cet objet, qui intéreſſe non-ſeulement les particuliers, mais encore les Grands & même les Etats, puiſque perſonne, n'étant exempt de Maladie, tout le monde eſt réellement plus ou moins expoſé

exposé aux effets déléteres des remedes sophistiqués ; cet objet, dis-je, est de trop de conséquence pour que nous ne tracions pas ici une esquisse de ce qui se pratique à cet égard. On ne pourra s'empêcher de frémir, en voyant à quel point on trompe, de toute maniere, sur des marchandises qui devroient être sacrées, & comment ceux qui en font commerce, sacrifient la santé, & même la vie de leurs semblables, pour satisfaire leur avidité insatiable de gagner.

Nous commencerons par une classe de Marchands, où l'on ne se douteroit pas que la tromperie se fût introduite, si elle ne pénétroit partout : nous voulons parler des *Herboristes.* Il est vrai que ces Marchands ne pechent, le plus souvent, que par ignorance ; mais l'ignorance est un crime, lorsqu'il s'agit de la santé & de la vie des hommes.

N'ayant que des connoissances de tradition & de routine, les *Herboristes* ignorent également, & les caracteres distinctifs des plantes, & la maniere de les conserver. Aussi voit-on tous les jours qu'ils les confondent les unes avec les autres ; qu'ils rapportent plusieurs genres de plantes sous une seule dénomination, quelque différence qu'elles offrent par leurs vertus ; & qu'ils les vendent l'une pour l'autre, lorsque, par le port, elles se ressemblent à-peu-près.

On les voit ne fournir que des plantes mal choisies, mal desséchées, mal conservées, moisies, altérées, putréfiées, &c. Et si, à cette ignorance, ils joignent la mauvaise foi, comme il n'arrive que trop souvent, ils ne s'assortissent que de plantes les plus communes. Trente ou quarante especes, qu'ils achetent à vil prix, sur la parole des paysans

qui les leur apportent, composent tout leur magasin. Ils les donnent tour-à-tour, quelle que soit celle qu'on leur demande. J'ai vu une Garde-malade recevoir de jeunes feuilles de *poirée* pour de la *scabieuse*; un enfant apporter de la *pinprenelle* pour de la *germandrée*, ou *petit chêne*, & dernierement un domestique, de la racine de *bryone* pour celle de *grande consoude* : méprise qui a pensé devenir funeste à une malade.

Combien de personnes ont été témoins de ces bévues préjudiciables ! Combien plus encore en ont été les victimes ! Puisque le moindre mal, qui doive en résulter, est de dégoûter le malade, & de le porter, ou à ne pas boire du tout, ou à prendre une boisson contraire à sa Maladie : ce qui est également dangereux.

Mais les malades n'ont pas seulement à lutter contre l'ignorance & la mauvaise foi de beaucoup d'*Herboristes* : plusieurs *Droguistes*, soit en gros, soit en détail, leur sont encore plus funestes; parce que les remedes, objets de leur fraude, devant agir plus à nud, si l'on peut parler ainsi, communiquent immédiatement & subitement, au corps qui les reçoit, leurs qualités plus ou moins dangereuses, lorsqu'ils sont corrompus. Voici comment s'explique un Auteur, très-instruit (1), sur le compte de quelques *Marchands en gros* de Marseille. Ce qu'il en dit doit également s'entendre d'autres Marchands de différents endroits, & des Hollandois, qui, comme on sait, sont en possession, depuis nombre d'années, de fournir de drogues une partie de l'Europe.

---

(1) M. Gillibert, *Traité de l'Anarchie Médicinale*, &c.

« La frélatation des drogues, dit cet Auteur,
» eſt la ſeule ſcience dont ces Marchands ſe pi-
» quent. Il y en a à Marſeille, qui, de pere en fils,
» en font leur unique occupation. Toute leur ſa-
» gacité ſe tourne de ce côté. Ils ont trouvé l'art
» d'altérer, même de contrefaire les drogues
» étrangeres.

» Un vaiſſeau apporte-t-il des marchandiſes cor-
» rompues; on ne les jette point à la mer pour
» cela. On les maſque, on les travaille, juſqu'à
» ce que l'altération ne ſoit plus ſenſible. La plu-
» part des drogues ſont ſuppléées par des remedes
» du pays, qui leur reſſemblent aſſez par les qua-
» lités extérieures, pour tromper les plus attentifs.

» Je me ſouviendrai toute la vie, ajoute-t-il,
» d'une converſation que j'eus avec un célebre
» Négociant de Marſeille..... Vous me demandez,
» me dit-il, un éclairciſſement ſur les remedes
» étrangers : comme je n'ai rien à vous dire que
» vous ne ſachiez ſur leurs vertus, je paſſe di-
» rectement à ce qui vous intéreſſe, & à ce que
» je peux vous apprendre, c'eſt-à-dire, à l'étrange
» manipulation que les Marchands emploient,
» pour tous les remedes, avant qu'ils parviennent
» juſqu'à vous. J'ai ſuivi cette branche de com-
» merce avec ardeur. Vous ſavez que c'eſt une des
» plus conſidérables ſur nos côtes. Je l'ai aban-
» donnée depuis, frémiſſant à la vue des maux
» qu'elle cauſe au genre humain : mais je l'ai
» étudiée aſſez pour en dévoiler tous les abus.

» Premiérement, dans les pays étrangers où ſe
» trouvent les drogues, les Marchands les falſi-
» fient de pluſieurs manieres. Avides, comme les
» nôtres, ils y font entrer des matieres étrangeres,
» pour en augmenter le poids. Peu inſtruits des

» vraies méthodes de faire la collecte, cette opé-
» ration se fait sans art. Ignorant les principes de
» la dessication, ils se livrent à une routine aveugle
» & incertaine. Par-là, leurs drogues, avant d'en-
» trer dans nos vaisseaux, sont en partie altérées :
» les unes fermentent ; d'autres perdent leurs
» aromates ; d'autres se moisissent, &c. L'hu-
» midité de la mer, la négligence des Marchands,
» la compression, les emballages, le mêlange,
» tout concourt à augmenter les premieres alté-
» rations.

» Dès que ces marchandises sont arrivées à
» Marseille, elles sont remises à des *Droguistes*,
» plus avides encore que ceux qui font la pre-
» miere exploitation. Ceux-ci ont rafiné l'art de
» les déguiser. Ils substituent des matieres étran-
» geres ou torréfiées, à celles qui ont pris de
» mauvaises qualités. Les drogues les plus cheres
» sont les plus maltraitées. L'abus est poussé à
» un tel point, que certains articles quadruplent
» de masse, en sortant de Marseille. On vend,
» par exemple, *cent fois plus de Quinquina*, que
» l'Amérique n'en peut fournir. On vend *cin-*
» *quante fois plus de Manne*, qu'il n'en arrive
» à Marseille. Les résines les plus précieuses, les
» aromates, les bois sont presque tous contrefaits.
» Pour y parvenir, on ajoute des bois analogues,
» qui prennent un peu d'aromate par le contact ;
» on les peint, on les colore, &c. ».

Que doivent donc être les drogues de nos Marchands en détail, & d'un grand nombre d'Apothicaires, puisqu'ils ne tirent leurs marchandises que de ces Négociants ? Car il est de fait, que Marseille fournit plus de drogues simples & composées, que tous les *Apothicaires* du Royaume ensemble.

Mais heureusement, pour l'humanité, que, dans les grandes Villes, & sur-tout dans la Capitale, il est des *Apothicaires*, qui, nés avec des talents, & possédant parfaitement les connoissances relatives à leur profession, sont perpétuellement en garde contre la fraude & la mauvaise foi de ceux qui font commerce des drogues étrangeres. Ces hommes estimables ne reçoivent que celles qui ont les qualités nécessaires pour être bonnes : ils n'achettent les remedes indigenes ou du pays, que de ceux en qui ils ont mis une confiance fondée, pour en faire la collecte ; & ils n'emploient les uns & les autres qu'après les avoir soigneusement examinés.

Uniquement inspirés par le desir d'être utiles, ils sont très-exacts sur les méthodes de triturer, pulvériser, peser les drogues, &c. : ils apportent la plus grande attention à la préparation des remedes composés ; & la probité leur fait une loi de ne jamais laisser sortir de chez eux un remede, qu'ils ne soient prêts à prendre eux-mêmes, s'ils étoient attaqués de la Maladie qui afflige le malade à qui ils l'envoient.

Mais qu'il s'en faut que ce soit là le portrait de tous les *Apothicaires* ! On en connoît plusieurs, qui, sans éducation & sans amour du travail, végetent méchaniquement, & ne s'élevent jamais à aucune connoissance pharmaceutique. Aux défauts qu'on leur reproche dans l'*Introduction* à cet Ouvrage, Tome I, relativement aux ordonnances de médecine, ils joignent encore celui de dédaigner les conseils, lorsqu'ils sont embarrassés.

Peu scrupuleux sur les devoirs de leur état, & peu inquiets de la santé des malades, ils prépa-

rent les remedes à leur fantaiſie : toutes les formules ſont pliées à leur routine. C'eſt en vain qu'on leur conſeille une méthode plutôt qu'une autre ; ils ſuivent toujours celle qui leur eſt familiere, fût-elle inférieure & beaucoup plus mauvaiſe. Comme ils ignorent les qualités & les attributs extérieurs des plantes, ils ſe laiſſent abuſer par ceux qui les leur apportent.

Quant aux remedes étrangers, ils n'en connoiſſent point les vrais caracteres, & les *Droguiſtes* les trompent facilement. On les voit vendre du *Quinquina frelaté*, auſſi impunément que le véritable. Il en eſt de même de tous les autres remedes.

L'art de préparer les médicaments chymiques leur eſt parfaitement inconnu, & comme la vanité eſt la baſe de leur caractere, ils ſe gardent bien de s'adreſſer à ceux de leurs Confreres, qui ſont plus inſtruits qu'eux. Ils tirent toutes leurs préparations des *Droguiſtes* en gros, qui, ne travaillant jamais qu'en grand, ne peuvent obtenir que des remedes mal préparés ; car, quelqu'habileté qu'on ſuppoſe à l'Artiſte, il ne peut donner à une opération en grand, cette attention minutieuſe dont dépend le ſuccès, & qui eſt indiſpenſable, lorſqu'il s'agit de la vie des hommes.

Ce fait, qui eſt de toute vérité, l'eſt ſur-tout pour les médicaments actifs ; telles ſont les préparations d'*Opium*, de *Mercure*, d'*Antimoine*, &c. dont on voit tous les jours les effets varier, relativement à la méthode, que l'Artiſte a employée pour les préparer. Il eſt bien étonnant, qu'il me ſoit permis de le dire, que l'Etat, qui a pris tant de précautions, qui a fait tant de

Réglements pour fixer immuablement le titre des métaux précieux, ne se soit jamais occupé des moyens de rendre d'une force toujours égale, pour leurs effets, les *remedes* dont nous venons de parler, & qui, pour les appréciateurs de la vie & de la santé, méritent autant d'attention que l'or, l'argent, &c.

S'il étoit instruit des ravages qu'occasionne, tous les jours, la méthode arbitraire de préparer, par exemple, le *Tartre stibié*, appellé vulgairement *Emétique*, sans doute qu'on le verroit ordonner que ce médicament fût composé, dans tout le Royaume, d'une maniere uniforme, & préparé sous les yeux des Magistrats & en public, par le corps des *Apothicaires*, comme on prépare la *Thériaque*; remede moins fameux par ses vertus, qu'on retrouve dans beaucoup d'autres médicaments, que par l'étalage pompeux & absurde des substances sans nombre, dont il est composé.

On le verroit encore ordonner que l'*Emétique* & les remedes, qui sont de cette même importance, comme le *Kermés minéral*, le *Mercure doux*, &c., ne fussent exposés en vente que chez les *Apothicaires*; & il feroit des défenses expresses aux *Droguistes*, aux *Epiciers* sur-tout, d'en vendre. Nous ne craignons pas d'avancer, que si l'*Emétique* ne répond pas toujours aux éloges que beaucoup d'habiles Médecins lui ont donnés; que si, au contraire, on en éprouve souvent des effets meurtriers, il faut en accuser les méthodes différentes de le préparer; méthodes dont le choix dépend de l'idée & de la volonté de chaque *Apothicaire*. Il faut voir, dans cette *Table générale des Matieres*, l'Article ÉMÉTIQUE.

Nous conviendrons cependant, que la négligence des Marchands y a beaucoup de part. Tant qu'on verra les *Droguiſtes*, & un grand nombre d'*Apothicaires*, confier la conduite de leurs boutiques à des apprentis, à des femmes, à des enfants, à des ſervantes, &c., on verra les remedes donnés, tantôt l'un pour l'autre, tantôt à trop petite, & plus ſouvent à trop forte doſe.

Cependant ſi quelque choſe mérite l'attention du vendeur, & doit être peſé avec ſoin, ce ſont, ſans contredit, les médicaments, que quelques grains de plus ſur-tout, peuvent rendre dangereux & mortels. J'ai vu une Demoiſelle aux portes de la mort, pour avoir pris un bouillon rafraîchiſſant, qui lui fit éprouver un vomiſſement, qui dura quarante-huit heures, preſque ſans interruption. J'ai vu un jeune-homme rendre le ſang par la bouche & par le nez, pour avoir pris quatre bols, qui devoient être compoſés de quatre grains de *Mercure doux*, &c. Les erreurs qui ſe commettent tous les jours, à cet égard, ſont trop notoires, pour y inſiſter davantage. Il n'eſt preſque perſonne qui ne puiſſe apporter des exemples de malheurs arrivés, pour avoir pris de l'*Emétique*, au lieu d'une autre drogue, ou pour l'avoir pris à plus forte doſe qu'il n'avoit été preſcrit.

L'intérêt & l'avidité portent encore ces Marchands à n'acheter que de mauvaiſes drogues, qu'ils ont à bas prix, ou à un compte qui leur fait entrevoir un grand bénéfice. Ce même intérêt, cette même avidité vont ſouvent juſqu'à les porter à ne point renouveller celles qui ſont altérées, rances, moiſies, ou qui ont perdu leurs odeurs, leurs aromates, &c.; à ſupprimer, dans

les préparations qu'on leur commande, ou qu'ils tiennent toutes prêtes dans leurs boutiques, les drogues qui ſont cheres; à ſuppléer à celles qui leur manquent, par celles qu'ils s'imaginent propres à remplir les vues du Praticien; enfin, à vendre au centuple, & à ne pas ménager les pauvres plus que les riches.

Leurs boutiques par-là deviennent inabordables aux malheureux, qui ſouvent périſſent, parce que la néceſſité les a forcés de prendre de mauvais remedes chez les *Epiciers*. Combien la baſſe jalouſie n'a-t-elle pas répandu de calomnies contre l'*Apothicaire*, de cette Capitale, qui a publié le *Tarif*, d'où nous avons tiré le prix des drogues, que nous avons mis à la fin de chaque article de médicaments ſimples ou compoſés, de la *Pharmacie Domeſtique*, & de la *Table générale des Matieres!* C'eſt en vain que cet Artiſte généreux donne conſtamment les meilleures drogues, au taux qu'il s'eſt fixé. La plupart de ſes Confreres, bien loin de ſe laiſſer aller à un exemple ſi utile à l'humanité, ne cherche qu'à déprimer ſes talents & ſes marchandiſes; & l'offre qu'il leur a faite, & qu'il leur fait tous les jours, de ſoumettre ſes drogues à l'examen le plus ſévere & le plus réitéré, n'eſt pas capable de mettre un frein à leurs menées odieuſes, injuſtes & criminelles. Mais tirons le rideau ſur toutes ces horreurs.

Concluons ſeulement, que les malheurs, ſans nombre, qui réſultent de la négligence, de la pareſſe, & ſur-tout de l'avidité de ces Marchands, ſont de nature à ne pouvoir être extirpés que par l'autorité du Monarque. Il eſt digne de la ſageſſe & de l'humanité du Prince qui nous gouverne, d'ordonner que le commerce des plantes,

des médicaments ſimples & compoſés, en un mot, de tout ce qui eſt connu ſous le nom de *drogues*, ſoit entièrement entre les mains des *Apothicaires*, & que ces Artiſtes ſoient ſoumis à des examens, dont la ſévérité ſoit en proportion de l'importance de leur état.

Que ſi ces Réglements trouvoient des oppoſitions, il faudroit au moins que les *Herboriſtes* formaſſent un corps, dont les Membres euſſent ſubi des examens ſur la *Botanique médicinale*, & ſur l'art de deſſécher & de conſerver les végétaux; & qu'en outre, ils fuſſent aſſujettis à des viſites fréquentes de *Médecins* & d'*Apothicaires.*

Enfin, il faudroit que les *Droguiſtes* en gros euſſent fait preuve, entre les mains des *Médecins* & des *Apothicaires*, de connoiſſances ſur les caracteres extérieurs des médicaments, & ſur les méthodes de les conſerver; qu'ils fuſſent ſoumis à des viſites de *Médecins* & d'*Apothicaires*; que ces derniers aſſiſtaſſent, en préſence des Magiſtrats, au débarquement des marchandiſes, & fuſſent autoriſés à jetter à la mer toutes les drogues altérées ou gâtées.

Ces loix feroient le ſeul moyen de ramener la confiance du Public, & de ranimer le courage des Praticiens ſenſibles, qui ne devroient pas trouver ces écueils ſur la route que leur fait parcourir leur Art difficile.

Quant à nous, qui ne pouvons faire que des vœux, pour la promulgation de ces loix utiles, nous exhortons nos Lecteurs à ne jamais ſe pourvoir de médicaments, que chez les *Apothicaires*, & même chez les *Apothicaires* famés pour leur ſavoir & leur probité. Nous les exhortons, de plus, à vérifier les plantes & les remedes ſimples,

qu'ils achetteront ſur les deſcriptions que nous en avons données aux articles de la *Table générale*, qui les concernent.

Nous avons eu attention, non-ſeulement de décrire, le plus exactement qu'il nous a été poſſible, les caracteres externes de chaque médicament, mais encore d'indiquer ceux qui ſont ſuſceptibles de falſification, & de donner les moyens de reconnoître cette falſification. Par-là, nous nous flattons, que ſi le Lecteur veut prendre la peine de la confrontation, il ne ſera que rarement victime des tromperies odieuſes, que mettent tous les jours en uſage, comme nous venons de le faire voir, une grande partie de ceux qui ſe chargent du débit des drogues.

Nous avons porté notre attention plus loin, en faveur de quelques-uns de nos Lecteurs, qui, par goût, ſe feroient occupés de la ſcience agréable de la *Botanique.* Comme ils ſont dans l'habitude de nommer les plantes en latin, nous avons tranſcrit les phraſes latines, par leſquelles elles ſont déſignées chez les plus fameux Auteurs, tels que JEAN & GASPAR BAUHIN, TOURNEFORT, le Chevalier LINNÉ, &c. Mais, pour l'utilité du plus grand nombre, nous avons traduit en françois ces mêmes phraſes ; & au nom ſcientifique de chaque plante, nous avons joint conſtamment le nom vulgaire, à moins que nous n'ayons pu en avoir connoiſſance.

Nous prévenons que nous nous ſommes attachés ſcrupuleuſement à ne parler, dans cette *Table générale des Matieres*, que des objets nommés, ou indiqués dans cet Ouvrage, & imprimés en caracteres italiques. Si nous avons paſſé ſous ſilence d'autres plantes & d'autres remedes, qui ſont en

possession de la confiance du Public, ce n'est pas que nous les regardions comme inférieures : plusieurs de ces médicaments auroient tout aussi bien figuré, dans notre *Table*, que ceux qui ont été l'objet de notre travail ; mais, forcés de nous borner, nous n'avons pas été maîtres du choix, puisque notre but, notre unique but, est de rendre la lecture de la MÉDECINE DOMESTIQUE, & plus facile, & plus utile, & de sauver la peine de feuilleter une foule d'Auteurs, que nous avons copiés ou extraits.

Nous prévenons encore que nous n'avons cité, de ces Auteurs, que ceux qui nous ont fourni des articles longs, & que nous avons été obligés d'abréger. Ces articles sont sur-tout ceux de chymie & de quelques médicaments très-composés. Aussi le *Dictionnaire de Chymie*, le *Dispensaire*, ou *Codex de Paris*, la *Pharmacopée d'Edimbourg*, & les *Eléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ, sont-ils les Ouvrages auxquels nous renvoyons le plus souvent.)

Nous ne parlons pas des plantes & autres substances qu'on trouve habituellement dans la plupart des maisons, même des Paysans, telles que les *oignons*, les *choux*, l'*orge*, les *œufs*, &c., ou nous n'en parlons que légèrement. Il étoit inutile de grossir infructueusement cette *Table* d'objets qu'on peut se procurer par-tout, & qui s'alterent à être gardés.

Nous avons encore négligé de parler des préparations que font & que vendent les *Distillateurs* & les *Confiseurs*. Outre que ces Artistes réussissent en général mieux, parce qu'ils operent en grand, on doit encore observer, que ce qu'ils

vendent eſt à meilleur compte que ce qu'on feroit chez ſoi (2).

Nous avons eu ſoin de n'ordonner de chaque remede, que ce qu'il en faut pour qu'il ſoit bien préparé, notre intention étant d'épargner les dépenſes inutiles, & d'empêcher que le remede s'altere, s'il étoit gardé. Preſque tous les remedes perdent de leurs vertus, quand on les garde quelque temps, & on doit, autant qu'il eſt poſſible, en faire uſage auſſi-tôt qu'ils ſont préparés. Les drogues, même les plus ſimples, ſont ſuſceptibles de ſe corrompre en peu de jours; on ne peut donc en faire que de petites proviſions. Tantôt elles ſe pourriſſent, tantôt elles ſont dévorées par les inſectes, ou perdent tellement de leur goût & de leurs vertus, qu'elles deviennent à la fin abſolument incapables de produire aucun effet avantageux.

Nous avons ſuivi les *Diſpenſaires*, les plus exacts & les plus approuvés, dans la preſcription de nos recettes; mais nous n'avons pas héſité de nous en écarter, toutes les fois que nos propres obſervations, ou celles d'autres Praticiens, ſur le jugement deſquels nous pouvions compter, nous ont ſuggéré de les rectifier.

Dans pluſieurs formules, nous avons augmenté l'ingrédient, dont dépend principalement le ſuccès,

---

(2) Qu'on prenne bien garde qu'il ne s'agit ici que des objets que préparent & vendent les *Confiſeurs* & les *Diſtillateurs*, tels que l'*Eau-de-vie*, les *Acides minéraux*, les *Confitures* de toute eſpece, &c.; car il en eſt tout autrement des remedes actifs, qui, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus, page xxij de cette *Introduction*, ne peuvent être que fort mal préparés, s'ils le ſont en grand.

& nous avons ſupprimé les auxiliaires, qui ne ſont, en général, d'aucune importance; au moins nous n'en avons preſcrit que ce qu'il eſt néceſſaire, pour donner au remede la conſiſtance qu'il doit avoir.

Il en eſt de même des ingrédients qui ne font que donner de la couleur au remede : nous les avons omis, parce qu'ils ne font qu'augmenter le volume & le prix d'un médicament, ſans lui donner la moindre valeur. On feroit bien de ne jamais en faire uſage. On gâte ſouvent un remede, par le deſir qu'on a de lui donner une couleur agréable. Pour parvenir à ce but, on a quelquefois introduit dans des remedes, qui doivent être adouciſſants & émollients, des ſubſtances âcres & même dangereuſes. Par exemple, on introduit ſouvent, dans l'*Onguent de ſureau*, du *verd-de-gris*, pour lui donner une belle couleur verte; ce qui donne à cet *Onguent émollient* une vertu abſolument contraire. Ceux qui veulent avoir les remedes naturels, ou tels qu'ils ſont réellement, ne doivent donc avoir aucun égard à la couleur.

Nous avons eu également attention aux prix des remedes compoſés. Tel ingrédient qui augmente conſidérablement le prix d'une préparation, ſans beaucoup ajouter à ſa vertu, n'entre point dans nos recettes, ou nous lui en ſubſtituons quelqu'autre de moindre prix. Ce n'eſt pas du tout la cherté d'un remede qui en fait le mérite. Celui de la même claſſe, qui eſt à plus bas prix, eſt ſouvent le meilleur; il eſt certainement moins expoſé à être ſophiſtiqué, & on peut ſe le procurer avec beaucoup plus de facilité & plus promptement.

Quant à la méthode de compoſer les remedes, nous avons, en général, ſuivi celle qui nous a paru la plus ſimple & la plus naturelle. Nous avons décrit la marche des procédés, dans le même ordre dans lequel chaque ingrédient doit y entrer, ſans ſuivre ſtrictement la méthode des autres *Diſpenſaires.*

Je dois la plupart des remarques, concernant les opérations, les préparations, &c., des remedes, à l'Auteur du nouveau *Diſpenſaire.* Pour les autres obſervations, ce ſont celles qui ſe ſont rencontrées dans ma pratique, ou que j'ai puiſées dans la lecture d'Auteurs, dont les noms m'ont échappé.

J'ai ſuivi l'ordre alphabétique, tant pour les remedes ſimples, que pour les remedes compoſés. Pluſieurs perſonnes auroient, ſans doute, deſiré une méthode plus recherchée; mais elle auroit été moins utile au plus grand nombre des Lecteurs. Les différentes claſſes de remedes n'ont, en général, aucune relation bien déterminée les unes avec les autres; & quand elles en ont, il eſt bien difficile de décider laquelle doit précéder, & laquelle doit ſuivre; bien entendu que les remedes ſimples doivent marcher les premiers. Mais tous les avantages qui pourroient réſulter de cet ordre, ne peuvent pas être comparés à l'avantage unique de trouver, à l'ouverture du Livre, les remedes dont on a beſoin, & il n'y a que l'ordre alphabétique qui puiſſe le donner.

Nous avons preſcrit la doſe des remedes toutes les fois que cela a été néceſſaire : quand nous y avons manqué, on doit entendre qu'on peut uſer du remede à diſcrétion. Les doſes preſcrites ſont toujours cenſées pour un adulte, à moins qu'on ne faſſe mention du contraire. Ce n'eſt pas une

chose fort facile que de les proportionner exactement aux différents âges & tempéraments des malades; mais heureusement qu'on n'a nullement besoin ici d'une précision mathématique.

On a fait différentes tentatives pour déterminer les proportions ou les doses exactes des remedes propres aux différents âges & aux différents tempéraments des malades; mais, après tout ce que l'on a dit là-dessus, on est forcé de convenir qu'il faut s'en rapporter, en grande partie, au savoir & au jugement de la personne qui prescrit le remede. Cependant on peut suivre, en général, les proportions suivantes, quoiqu'elles ne doivent, en aucune façon, être regardées comme des régles certaines.

Un malade de quatorze à vingt ans, peut prendre les deux tiers de la dose prescrite pour un adulte; mais celui de neuf à quatorze ans n'en prendra que la moitié; celui de six à neuf ans, en prendra le tiers; celui de quatre à six, en prendra le quart; celui de deux à quatre, un sixieme; celui d'un à deux ans, un dixieme; enfin, celui, d'au-dessous d'un an, n'en prendra qu'un douzieme.

Les *Dispensaires* sont ordinairement écrits en Latin; & des Médecins, qui ont donné leurs Ouvrages en langue vulgaire, ont encore donné leurs recettes en Latin. Il y en a même qui montrent tant d'attachement pour cette langue, que s'il leur arrive d'écrire leurs formules en langue vulgaire, ce n'est qu'après les avoir d'abord écrites en Latin; d'autres, pour partager le différend, n'en écrivent que la moitié en Latin. Quoiqu'ils aient de bonnes raisons pour se conduire de la sorte, cependant, dans ma pratique,

je n'héſite point à écrire les miennes dans le langage le plus ſimple & le plus intelligible, & je ne crois pas que pour cela elles en ſoient moins bonnes.

(Le prix, que nous avons mis à la fin de chaque article des drogues, eſt tiré d'un *Tarif*, publié en 1775, & rectifié en 1787, par M. MARTIN (3). Quand nous n'y ſerions pas autoriſés par le célébre TISSOT, qui a cru néceſſaire, que les perſonnes, peu aiſées, ſuſſent à quoi s'en tenir ſur les dépenſes dans leſquelles entraîne le coût des remedes, nous le ſerions par le motif qui a porté cet *Apothicaire* honnête & généreux à publier les *Tarif & Prix d'une partie des drogues ſimples & compoſées*, qui ſe vendent chez lui. Voici comme il s'exprime, à la fin de ſon *Tarif*.

« On a ſenti, depuis long-temps, l'utilité d'un » *Tarif* ſemblable à celui que l'on préſente au » Public. En mettant ainſi tout le monde à portée » de connoître la valeur des médicaments, c'eſt » rendre à la ſociété un ſervice réel, puiſque » chacun ſe trouve en état de juger de la dépenſe qu'il peut faire. Par-là, les Miniſtres de » la ſanté ſe décideront plus volontiers à ordonner, dans pluſieurs cas, des remedes que certaines perſonnes héſitoient ou refuſoient d'employer, en les croyant d'un trop haut prix. » M. MARTIN, ſur leur témoignage & celui de » MM. les Curés des différentes Paroiſſes de la » Capitale, ſe fera une loi irrévocable de con-

(3) Voyez l'*Avertiſſement ſur les Drogues dont doivent être compoſée une Pharmacie Domeſtique*, note 1.

» courir au ſoulagement des malheureux, en ſa-
» crifiant même de ſes débourſés. »

Dans les deſcriptions des plantes, nous nous ſommes ſervi de quelques termes de Botanique, que nous n'avons pas cru néceſſaire d'expliquer dans notre *Table générale des Matieres*, parce que l'étendue, que nous avons donnée à ces deſcriptions, n'a été qu'en faveur des amateurs de cette Science, à qui ces termes ſont familiers. Pour les autres, ils n'ont beſoin de connoître que la partie de la plante qui eſt d'uſage, & c'eſt particulièrement ſur ce point que nous avons inſiſté.

Nous avons omis, dans ces deſcriptions & dans celles des remedes ſimples, ainſi que dans les recettes des remedes compoſés, de faire l'énumération de leurs vertus, quoique M. Buchan ait ſuivi cet uſage, dans les articles qui ſont de lui, & que nous avons déſignés par ces deux lettres (M. B.). La principale raiſon de cette omiſſion, c'eſt que nous ne décrivons que les remedes dont il eſt parlé dans la Médecine Domestique, & qu'il n'en eſt parlé que dans les circonſtances où ils ſont indiqués, & dans l'inſtant où ils ſont indiqués. Les cas, qui les exigent, annoncent donc aſſez leurs vertus. Cette énumération, d'ailleurs, nous auroit entraînés dans des répétitions au moins ſuperflues, pour ne pas dire embarraſſantes : car, & c'eſt la ſeconde raiſon de notre omiſſion, nous avons obſervé que le détail des vertus des remedes, iſolé du traitement des Maladies, étoit un *Dédale*, d'où tout autre qu'un Médecin ne pouvoit ſe tirer. En effet, qu'on ouvre un livre de Botanique, de Pharmacie, de Remedes à l'uſage du peuple, &c.; cette foule

de médicaments qu'on dit avoir, & qui ont quelquefois des vertus analogues, jettent la plus grande confusion dans l'esprit du Lecteur; il ne sait auquel s'arrêter. J'ai vu des personnes très-sensées, rebutées par ces sortes de Livres, dire qu'elles aimoient mieux rester toute leur vie dans l'ignorance, que de s'exposer à l'embarras du choix de ces remedes, qui, vantés comme également bons, démentoient tous les jours leurs panégyristes.

Indépendamment de la description des plantes & des médicaments simples; indépendamment de la recette des remedes composés, la *Table générale des Matieres* donne encore la définition des termes de l'Art, qu'on a été obligé d'employer, ainsi que la description anatomique des principaux organes du corps humain, & l'explication physiologique des fonctions de chacun de ces organes.

Elle donne de plus le titre de tous les Chapitres, de tous les Paragraphes, & de tous les Articles dont est composé cet Ouvrage. On y trouvera encore, sous les mots les plus essentiels, tels qu'ALIMENTS, DIETE, ENFANTS, FEMMES, FIEVRE, MALADIES, RÉGIME, REMEDES, SAIGNÉE, &c., l'indication des réflexions auxquelles chacun de ces objets a donné lieu dans le cours de l'Ouvrage. On les y trouvera rassemblés sous un seul point de vue, avec le *folio* des pages de chaque Volume, où elles sont éparses; le tout par ordre alphabétique, ainsi que nous en avons déja prévenu, *Préface* du Tome premier.

Elle présente un grand nombre de nouveaux Articles, qui nous ont été fournis par les augmentations répandues dans l'Ouvrage; &, (ce que

nous avions omis dans la premiere Edition, & que nous regardons comme très-important,) nous terminons la defcription de chaque plante, de chaque remede fimple ou compofé, par l'énumération des pages de chaque Volume, où ces remedes font prefcrits.

Enfin, au moyen de ce travail, & des caracteres *italiques*, que nous avons employés dans l'Ouvrage, pour chaque terme de Médecine & de médicaments, nous croyons avoir établi, entre l'Ouvrage & la *Table*, & réciproquement entre la *Table* & l'Ouvrage, une concordance qui ne peut tourner qu'au plus grand avantage du Lecteur, puifqu'il ne rencontrera pas une feule expreffion technique, dont il ne foit sûr de trouver l'explication à la *Table*, ni dans la *Table*, un feul remede dont il ne trouve l'indication par les *folio* des pages où il eft prefcrit; & nous regardons cette maniere de faire connoître les vertus des remedes comme beaucoup plus certaine que ces longues énumérations, qui, ainfi que nous venons de le faire voir, font le plus fouvent fautives & toujours embarraffantes.

Nous devons cependant prévenir que, parmi les recettes des médicaments compofés, qui appartiennent à M. Buchan, & qui, ainfi que nous l'avons déja obfervé, font foufcrites par ces deux lettres (M. B.), il y en a quelques-unes dont l'indication n'eft pas défignée. C'eft que l'Auteur ne les a pas prefcrites dans l'Ouvrage. Il eft probable qu'il ne les a données que comme des remedes auxiliaires, faits pour fuppléer ceux qui font analogues par leurs vertus. Mais, comme il n'a pas manqué de parler des propriétés de chacun de ces remedes, il n'eft perfonne qui ne puiffe les employer, s'il le juge à propos.

Nous avons aussi donné la description de quelques plantes indigenes, qui ne sont point prescrites dans l'Ouvrage, & nous avons indiqué leurs vertus. Ces plantes sont celles que des expériences récentes & bien faites, ont découvertes, comme capables de suppléer certains remedes exotiques, de l'usage le plus fréquent. Comme ces plantes sont très-communes, & par conséquent d'un prix très-modique, nous avons cru que les Habitants des Campagnes nous sauroient quelque gré de leur avoir fait connoître qu'ils ont, dans leurs jardins & dans leurs promenades, des remedes qui ne le cédent point en vertus au *Quinquina*, au *Jalap*, au *Séné*, à l'*Ipécacuanha*, &c. Il sera très-facile de trouver, dans cette *Table*, les noms des plantes dont nous parlons, parce qu'à la fin de la description du *Quinquina*, du *Jalap*, &c., nous renvoyons à la plante indigene, qui possede les mêmes propriétés.

M. Buchan s'est servi des poids qui sont en usage chez les Apothicaires d'Angleterre; & ces poids different des nôtres dans la proportion suivante :

ÉTAT

Des poids d'Angleterre, comparés avec ceux qui sont en usage à Paris.

Les choses précieuses se pesent, en Angleterre, avec une livre, que les Anglois appellent la livre Troy. C'est celle dont se servent les Apothicaires. Ils la divisent en onces, en gros ou drachmes, en scrupules & en grains.

La livre contient douze onces, l'once huit gros, le gros trois ſcrupules, & le ſcrupule vingt grains. Ces grains ſont plus peſants que ceux de notre poids de marc, dans le rapport de 128 à 105. Ainſi,

Le grain Anglois peſe un grain & vingt-trois cent cinquieme de grain de France, ou poids de marc.

Le ſcrupule Anglois peſe 24 grains & huit vingt-unieme de grain de France, ou poids de marc.

Le gros Anglois peſe 73 grains & un ſeptieme de grain de France, ou un gros un grain & un ſeptieme de grain, poids de marc.

L'once Troy peſe 585 grains & un ſeptieme de grain de France, ou 8 gros 9 grains & un ſeptieme de grain poids de marc.

La livre Troy peſe 7021 grains & cinq ſeptieme de grain de France, ou 12 onces, un gros 37 grains & cinq ſeptiemes de grain poids de marc.

La livre Troy ne peſant que 12 onces un gros 37 grains & cinq ſeptiemes de grain poids de marc, pendant que la livre de France, ou poids de marc, peſe 16 onces, il s'enſuit que la livre Troy eſt plus légere que la nôtre, dans le rapport de 16 à 21.

L'once Troy, au contraire, peſant 8 gros 9 grains & un ſeptieme de grain, poids de marc, pendant que l'once de France, ou poids marc, ne peſe que huit gros, il s'enſuit que l'once Troy eſt plus peſante que notre once, dans le rapport de 64 à 63.

Rien n'eſt plus aiſé que de réduire ces poids à ceux qui ſont d'uſage dans le lieu qu'on habite : il ne s'agit que de partir du moindre de ces poids, c'eſt-à-dire, du grain, dont nous donnons la proportion avec celui de France, ou du poids de marc. Nous aurions bien voulu en éviter la peine au Lecteur; mais il auroit fallu nous mettre au fait de toutes les variétés bizarres & abuſives des poids uſités, non-ſeulement dans chaque Province, mais encore dans chaque

Ville, dans chaque Bourg, &c., de France, & nous avouons que ce travail nous a autant effrayé par ſon étendue, qu'il nous a découragé par ſon peu d'utilité.

D'ailleurs, quelqu'importante que paroiſſe cette réduction, au premier coup-d'œil, l'événement la rend, dans nombre de cas, moins néceſſaire. Nous venons de voir que notre poids de marc, depuis le grain juſques y compris l'once, eſt plus léger que celui des Anglois, & il ſemble, qu'à cet égard, le caprice des hommes ait ſuivi les loix des forces conſtitutionnelles des individus dans chaque climat. En effet, tous les Médecins de France donnent les remedes actifs, ſous la même dénomination de poids, que les Anglois. Par exemple, nous preſcrivons l'*Opium*, le *Sublimé corroſif*, &c., par quart de grain, par demi-grain, par grain, comme font les Anglois : nous ordonnons l'*Emétique*, à un, deux, trois grains, comme font les Anglois; la *Rhubarbe*, à un demi-gros, un gros; la *Manne*, les *Tamarins*, &c., à une once, deux onces, &c., comme font les Anglois : & quoique, dans le fait, nos malades prennent moins de ces remedes que les malades d'Angleterre, puiſque notre grain, notre gros, notre once peſent réellement moins que ceux des Anglois, cependant nous voyons ces remedes produire les effets que nous devions en attendre : il en faut, ſans doute, chercher la cauſe dans la rigidité de la fibre, plus forte chez les Anglois, plus foible chez nous.

Mais une réduction importante à faire, c'eſt dans les remedes preſcrits par livre, comme il arrive aſſez ſouvent dans les recettes des médicaments compoſés, puiſque la livre angloiſe differe de la nôtre de près de quatre onces, & que cette différence eſt dans la proportion contraire à celle des poids qui la précédent; car depuis le grain, juſqu'y compris l'once, ce ſont nos poids qui ſont plus légers; & c'eſt notre livre, au contraire, qui peſe plus que celle des Anglois, de trois onces ſix gros trente-cinq grains, à-peu-près.

On ſent, qu'à cet égard, nous donnerions le remede à beaucoup trop forte doſe : auſſi eſt-ce là le motif eſſentiel qui nous a porté à donner l'État ci-deſſus, & à déſigner, dans notre *Table générale des Matieres*, toutes les recettes qui ſont angloiſes, ou par ces deux lettres (M. B.), ou par cette ſouſcription, *Pharmacopée d'Edimbourg*. Toutes les autres, étant de nous, ou tirées d'Auteurs François, ne ſont pas ſuſceptibles de réduction.

Quant aux vaiſſeaux, uſités en Angleterre, pour meſurer les médicaments liquides, nous avons eu ſoin, dans tout le cours de l'Ouvrage, de réduire leur capacité à celle des meſures en uſage à Paris. Ainſi, toutes les fois qu'il y ſera queſtion de pinte, de chopine, demi-ſetier, verre, cuiller à bouche, cuiller à café, il n'y aura pas de réduction à faire ; il ſuffit de ſavoir que

La pinte de Paris,	contient	2 livre de liquide.
La chopine,		1 livre.
Le demi-ſetier,		demi-livre ou 8 onces.
Le poiçon ou le verre,		4 onces.
La cuiller à bouche ordinaire,		demi-once.
La cuiller à café,		Le tiers de la cuiller à bouche, ou un gros & demi à-peu-près.

TABLE

TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les quatre Volumes de la MÉDECINE DOMESTIQUE : *donnant de plus l'explication des termes de l'Art qui y ſont employés ; la deſcription des Plantes & des Médicaments ſimples qui y ſont preſcrits ; enfin, la recette & la préparation des Remedes compoſés qui y ſont ordonnés : le tout par ordre alphabétique.*

ABATTEMENT, état de foibleſſe dans lequel ſe trouvent les perſonnes qui ont été malades, & certaines de celles qui ſont menacées de l'être. Dans le premier cas, ce ſymptôme n'a rien de fâcheux ; &, ſi la convaleſcence eſt légitime (voyez le mot CONVALESCENCE), il ſe diſſipe à meſure qu'on s'éloigne de la Maladie. Mais, au commencement d'une Maladie, c'eſt un ſymptôme d'autant plus dangereux, qu'il eſt plus marqué : il annonce toujours une Maladie d'un mauvais caractere, & il perſiſte ordinairement pendant tout le cours de la Maladie.

L'abattement eſt auſſi un état maladif, familier aux perſonnes nerveuſes, dont M. BUCHAN a fait un Paragraphe particulier.

ABBATTEMENT (de l') & du DÉCOURAGEMENT *conſidérés comme Maladies*, Tome III, pages 370--374.

ABCÈS, tumeur contre nature qui renferme du *pus*.

La fluxion de poitrine, qui ne cede pas aux remedes, ſe termine par un abcès. Diverſes manieres dont cet abcès

Absinthe (petite) ou *Pontique. Abſinthium ponticum tenuifolium incanum*, C. Bauhin. *Abſinthium ponticum vulgare, folio inferius albo*, J. Bauhin. *Arthemeſia pontica, foliis multipartitis, ſubtus tomentoſis, floribus ſubrotundis nutantibus, receptaculo nudo*, Linn. C'eſt-à-dire, *Abſinthe pontique, à petites feuilles blanches*, ſelon Caspard Bauhin. *Abſinthe pontique vulgaire, dont les feuilles ſont blanches en-deſſous*, ſelon J. Bauhin. *Abſinthe pontique, dont les feuilles ſont très-découpées & velues en-deſſous, dont les fleurs arrondies ſont pendantes & dont le réceptacle de la graine n'a pas de velouté*, ſelon Linné.

Cette plante differe de la grande abſinthe, en ce qu'elle eſt plus baſſe, que les feuilles ſont plus petites, plus déliées, & que le verd des feuilles eſt plus foncé en-deſſus; car en-deſſous elles ſont comme couvertes d'un duvet blanc. Cette eſpece d'abſinthe peut ſuppléer à la grande.

ABSORBANT, épithete qu'on donne aux médicaments qui ont la propriété de s'imbiber ou de ſe charger des humeurs ſurabondantes, ſoit qu'ils ſoient appliqués à l'extérieur, ſoit qu'ils ſoient pris intérieurement.

Abſorbants preſcrits Tome III, page 285. Dangers des abſorbants dans les acidités des enfants, Tome IV, page 239. Ils ne doivent être adminiſtrés qu'avec des purgatifs, pages *ibid.* & 254.

Absorbant. On donne encore ce nom à des tuyaux qui s'ouvrent ſur la ſurface de différentes tuniques du corps, par où les liqueurs & les humeurs ſont pompées pour aller ſe décharger dans les veines. C'eſt par les ports abſorbants de l'épiderme que pénetre l'eau des bains, &c.

ACACIA de notre pays. (Voyez Prunier épineux.)

ACCÈS, ſe dit du retour périodique de certaines Maladies, qui laiſſent de temps-en-temps des intervalles de mieux au malade. Ainſi, l'on dit un *Accès de fievre*, de *folie*, d'*épilepſie*, &c. Il y a cependant des Maladies dans leſquelles on lui donne plus communément le nom d'*attaque*, telles que la *goutte*, l'*aſthme*, l'*apoplexie*, &c. On confond ſouvent *accès* avec *Paroxiſme*, qui different cependant entr'eux, en ce que l'accès n'eſt proprement que le commencement ou le premier effort de l'attaque de la Maladie, au lieu que le paroxiſme en eſt le plus haut degré.

Accès convulsifs, (des) Tome III, pages 342--346.

ACCIDENTELLE. On donne ce nom à la Maladie dont est attaqué un sujet, qui a été exposé aux causes qui sont capables de la faire naître. C'est ainsi qu'un homme, jouissant de la meilleure santé, gagne la *peste*, le *scorbut*, la *gale*, &c., s'il communique ou s'il habite avec des personnes infectées de ces mêmes Maladies. Les Maladies accidentelles sont opposées aux *Maladies constitutionnelles.* (Voyez ce mot.)

ACCIDENTS (des) *causés par la* piquure de la vipere, Tome III, pages 536--538.

Accidents (des) *causés par la* piquure des couleuvres, *idem*, page 542.

Accidents (des) *causés par la* piquure des insectes, *tels que l'*abeille, *la* guêpe, *le* frelon, *les* cousins, *les* chenilles, *les* fourmis, *&c.*, *idem*, pages 543--544.

Accidents (des) *causés par la* piquure des serpents, *idem*, pages 539--542.

Accidents (des) *causés par la* piquure du serpent a sonnettes, *idem*, pages 542--543.

Accidents (des) *causés par le* laurier cerise, pages 555--556.

Accidents (des) *causés par les* cantharides *prises intérieurement & appliquées extérieurement*, *idem*, pag. 505--507.

Accidents (des) *causés par les* moules, *idem*, pag. 545--546.

Accidents mortels (des) *dus à des causes externes, ou occasionnés par des corps arrêtés dans l'œsophage & dans la trachée-artere; par la submersion dans l'eau, &c.; par une chûte, des coups; par des vapeurs méphitiques & par les vapeurs suffoquantes; par le chaud & par le froid excessifs*, Tome IV, pages 422--485.

ACCOUCHÉES. (Voyez Femmes en couches.)

ACCOUCHEMENT. Les fautes que l'on commet dans le régime des femmes en couches, viennent de l'idée fausse qu'on se fait de l'accouchement, Tome II, page 195. Moyens de prévenir la fievre miliaire après l'accouchement, *idem*, pages 194, 195, & Tome IV, page 197.

Accouchement contre Nature, (de l') Tome IV, pages 181--183.

Accouchement difficile, (de l') Tome IV, pages 181--183.

Accouchement laborieux, (de l') *idem*, *ibid.*

Accouchement simple ou naturel (de l') Tome IV, pages 163—180.

Accouchement, (de l'évanouissement *qui ſuccede à l'*) Tome IV, pages 493—494.

ACCOUCHEUR. Circonſtances où il eſt néceſſaire d'appeller un Accoucheur dans l'avortement, ou fauſſe-couche, Tome IV, page 161. Combien d'enfans & de femmes périſſent par l'impéritie des Accoucheurs de Village, page 164, note. L'Accoucheur le plus habile ne peut garantir une femme des douleurs de l'enfantement, ni abréger le travail de l'accouchement, pages 170, 171. Les accouchements contre Nature, difficiles & laborieux, ne peuvent être entrepris que par des Accoucheurs très-inſtruits, page 181. Dès qu'un accouchement languit, il faut appeller un Accoucheur, page 182.

ACERBE, eſpece de goût mixte, qui conſiſte en une ſaveur sûre, avec une pointe piquante & aſtringente. Telle eſt celle des poires, des raiſins, & de la plupart des autres fruits avant leur maturité. Mais, en général, nous entendons, en Médecine, par acerbe, une ſaveur intermédiaire entre l'acide & l'amer.

ACESCENCE, qualité d'une choſe qui devient acide, qui devient aigre. Ce mot ſignifie encore diſpoſition à l'acidité. On appelle liqueurs & médicaments aceſcens, tous ceux qui affectent les organes du goût d'une aigreur légere. (Voyez Acide.)

ACESCENT. Ce mot eſt employé pour ſignifier une ſubſtance qui tourne à l'aigre, ou à l'acide; mais plus généralement, dans cet Ouvrage, pour déſigner une ſubſtance qui eſt légérement acide. (Voyez Acidule.)

ACHE. (Voyez Céleri sauvage.)

ACIDE MARIN, ou *Eſprit de ſel commun :* liqueur acide, qui s'obtient par la diſtillation du ſel de cuiſine, du ſel gemme, du ſel des fontaines & puits ſalés. Il ſe vend ſix ſols l'once.

Preſcrit pour aciduler les aliments & la boiſſon, Tome III, page 195.

Acide marin dulcifié : c'eſt l'acide marin qui a digéré avec l'eſprit-de-vin; on lui donne encore le nom d'*Eau tempérée de Baſile Valentin*. Il ſe vend ſix ſols l'once.

Acide nitreux, ou *Esprit de nitre :* c'eſt la liqueur acide qui réſulte de la diſtillation du nitre & des autres ſubſtances qui contiennent le nitre. Il ſe vend quatre ſols l'once. (Voyez Acides minéraux.)

Acide nitreux dulcifié, ou *Esprit de nitre dulcifié :* mêlange d'une partie d'acide nitreux avec deux parties d'eſprit-de-vin, qu'on laiſſe digérer enſemble. On le vend huit ſols l'once.

Acide vitriolique, ou *Esprit de vitriol*, ou *Huile de vitriol :* liqueur acide qu'on retire par la diſtillation, de vitriol de Mars, de tous les autres vitriols, du ſoufre, des aluns, des bitumes, des argiles, &c. On le vend quatre ſols l'once.

Preſcrit Tome IV, page 31.

Acide vitriolique dulcifié : c'eſt l'acide vitriolique qu'on a fait digérer avec l'eſprit-de-vin. On lui donne encore le nom d'*Eſſence* ou d'*Eau de Rabel.* On le vend ſix ſols l'once.

Acides. On donne ce nom à celles des ſubſtances ſalines qui ſont les plus ſimples. On les a ainſi appellées, parce qu'elles ont effectivement une ſaveur acide ou aigre. Le caractere diſtinctif des acides, eſt de changer en rouge la couleur bleue de l'infuſion des fleurs de violettes & de la teinture de tourneſol, d'avoir une très-grande tendence à s'unir avec preſque tous les corps de la Nature, & ſinguliérement avec ceux qui ſont, ou ſimples ou peu compoſés, tels que l'eau, les alkalis ſalins, fixes & volatils, les terres, &c. avec leſquels ils forment des ſels neutres. Cette derniere qualité fait qu'on ne les trouve point ſeuls & purs, & qu'on eſt obligé d'avoir recours à des opérations pour les ſéparer des corps compoſés, dont ils ſont partie ; ce qui a donné lieu de les diviſer par régnes, à raiſon des ſubſtances dont ils ſont tirés. On les diſtingue donc en acides minéraux, acides végétaux, & acides animaux.

Les acides, ſéparés de toute humidité & autres ſubſtances ſurabondantes à leur eſſence ſaline, devroient être ſous forme concrete ; cependant on ne les a, la plupart, qu'en forme de liqueurs. La raiſon de cela, eſt qu'ils ont avec l'eau une ſi grande affinité, que lorſqu'ils n'en contiennent que ce qui leur eſt néceſſaire pour être ſels, ils ſe ſaiſiſſent avec avidité de l'eau, auſſi-tôt qu'ils peuvent la toucher ; & comme l'atmoſphere eſt toujours chargée de vapeurs humides & aqueuſes, le ſeul contact de l'air ſuffit pour

les rendre fluides, parce qu'ils se joignent à cette humidité, s'en imbibent rapidement, & deviennent fluides par son moyen.

Les acides pris intérieurement, en dose un peu forte comme d'une once, ou même beaucoup moins, lorsqu'ils sont susceptibles d'une grande concentration, sont des *corrosifs* & de vrais *poisons*. Leurs meilleurs contrepoisons sont les substances alkalines salines ou terreuses, les huiles, les savons alkalins, les grands lavages adoucissants, comme l'eau, les mucilages; le tout donné en grande quantité, & le plus promptement qu'il est possible. Mais les acides administrés à petite dose, étendus dans beaucoup d'eau jusqu'à une agréable acidité, & mariés avec quelques adoucissants capables d'émousser leur saveur âcre, par exemple, le sucre, sont de très-bons médicaments, rafraîchissants, apéritifs, propres à modérer la soif & l'âcreté de la *bile*. Ils conviennent principalement dans la disposition alkalescente des humeurs, dans les fievres putrides, inflammatoires, &c. Les acides dont on fait le plus d'usage en Médecine, sont le *Vinaigre*, les *Sucs d'Oranges*, de *Citrons*, d'*Epine-vinette*, de *Tamarins*, qui sont des ACIDES VÉGÉTAUX; l'*Esprit de vitriol*, l'*Esprit de soufre*, &c., qui sont de la classe des ACIDES MINÉRAUX, &c.

Prescrits Tome II, pages 135, 174, 180, 181, 191, 193, 222, 223, 229, note; 294, 325, 349, 389, 457. Tome III, pages 7, 37, 43, 195, 435, 455, 459, dans le courant de la note; comment & quand les acides peuvent être utiles dans l'empoisonnement causé par l'arsenic, page 477; prescrits pages 506, 549.

ACIDES CHYMIQUES. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 195.)

Prescrits, *ibid.*

ACIDES MINÉRAUX, (les) sont ceux qu'on retire des minéraux ou autres substances qui appartiennent à la terre, tels que le *soufre*, les *bitumes*, les *aluns*, les *vitriols*, les *argilles*, toutes matieres qui contiennent l'*acide vitriolique*; les *terres nitreuses*, les *salpêtres*, dont on tire l'*acide nitreux*; le *sel gemme* & le *sel marin*, qui fournissent l'*acide marin*. On compte donc trois acides minéraux, savoir, le *vitriolique*, le *nitreux* & le *marin*.

L'eau & l'*alkali volatil fluor* sont les préservatifs des vapeurs méphitiques que répandent les *acides minéraux* dans les ateliers où on les prépare en grand, Tome IV, page 473.

Acides végétaux. On nomme ainsi tous les acides qui sont tirés des matieres que fournit le régne végétal ; tels sont les sucs, les fruits aigres, comme les *oranges*, les *citrons*, les *tamarins*, &c., le vin aigre ou le *vinaigre*, le *cryſtal de tartre*, & tous les *ſels eſſentiels acides concrets*, qu'en tire, par la diſtillation, des sucs exprimés des plantes.

Preſcrits Tome II, page 174.

ACIDITÉ, qualité qui conſtitue un corps acide. On procure de l'acidité à une boiſſon ou liqueur quelconque, en y verſant une petite quantité d'un acide, ſoit végétal, ſoit minéral.

Acidités, (des) *& des Maladies qu'elles produiſent chez les enfants, telles que les* tranchées *& les* coliques. Tome IV, pages 237--241.

ACIDULE, aigret, ſuret, un peu acide. C'eſt le diminutif d'acide. Rendre une boiſſon acidule, c'eſt lui communiquer un goût un peu acide, un peu aigre, par le moyen de quelques-unes des ſubſtances connues ſous le nom d'acide. Les acides qu'on emploie le plus communément en Médecine pour aciduler les tiſanes, les boiſſons, &c., ſont, l'*Acide vitriolique* ou l'*Eſprit de vitriol*, l'*Elixir de vitriol*, l'*Eſprit de ſoufre*, la *Crême de tartre*, le *Vinaigre ;* les ſucs de *Citron*, d'*Orange*, de *Groſeilles*, d'*Epine-vinette*, de *Tamarins*, &c. L'acide vitriolique, ou l'eſprit de vitriol, l'élixir de vitriol & l'eſprit de ſoufre ne s'emploient que par gouttes, qu'on multiplie juſqu'à ce que la boiſſon ait acquis une acidité agréable ; ce que les Médecins expriment, dans leurs ordonnances, par cette phraſe, *ad gratam aciditatem :* les acides végétaux, comme moins actifs, s'emploient par onces, plus ou moins multipliées. Mais pour les uns & les autres, il faut toujours conſulter le goût du malade : c'eſt à lui à décider quand ſa boiſſon eſt trop ou trop peu acidule. Dans le premier cas, on affoiblit l'acidité, en ajoutant de l'eau ou de la tiſane ; dans le ſecond, on ajoute de nouveau de l'acide.

ACIER : ce n'eſt autre choſe que du fer mieux purifié que tout autre fer, empreint d'une plus grande quantité de principe inflammable, & durci par la trempe. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) On emploie, en Médecine, la *limaille d'acier*. (Voyez ce mot.)

ACORUS VERUS. (Voyez Calamus aromaticus.)

ACRE, piquant, mordicant, qui fait une impreſſion déſagréable.

ACRETÉ. Ce mot & acrimonie ſont ſynonymes. Cependant âcreté eſt d'un uſage plus fréquent, & s'emploie à plus de ſortes de choſes qu'acrimonie : c'eſt non-ſeulement une qualité piquante, capable d'être, ainſi que l'acrimonie, une cauſe active d'altération dans les parties vivantes du corps animal, mais encore une ſorte de ſaveur que le goût diſtingue & démêle des autres par une ſenſation propre & particuliere que produit le corps affecté de cette qualité. (Voyez Acrimonie.)

ACRIMONIE, conſidérée comme ſenſation, eſt l'action, ſur nos organes, de la partie ſubtile, ſpiritueuſe, & qui tient de la nature du feu, ou ſeulement de l'eſprit recteur de certaines ſubſtances âcres, telles que le poivre, la canelle, &c. : cette action eſt ſuivie de la ſoif, du deſſéchement, de chaleur, d'ardeur, d'irritation, d'accélération dans les fluides, de diſſipation de ces parties & autres effets analogues. Conſidérée relativement aux humeurs, c'eſt une qualité maligne qu'elles contractent par un grand nombre de cauſes, telles que le croupiſſement, le trop d'agitation, la nourriture trop âcre, &c. : cette qualité conſiſte dans le développement des ſels, & quelque tendance à l'alkaliſation, en conſéquence de la diſſipation extrême du véhicule aqueux qui les enveloppe ; d'où l'on voit combien la longue abſtinence peut être nuiſible dans la plupart des tempéraments.

ADDUCTEUR, nom qu'on donne à différents muſcles, deſtinés à approcher les parties auxquelles ils ſont attachés ; tel eſt un muſcle de l'œil, appellé adducteur ou buveur, l'antithenar du pouce de la main & du pied, les intéroſſeux des doigts, le triceps de la cuiſſe, &c. Les adducteurs ſont les antagoniſtes des *abducteurs.* (Voyez ce mot.)

ADHÉRENCE ou *adhéſion :* liaiſon, union d'une choſe à une autre ; état de deux corps qui tiennent enſemble. On entend en Médecine, par ce mot, le collement contre nature ; de deux parties qui ne doivent point être unies. C'eſt ainſi qu'on obſerve ſouvent que les *Poumons* ſont fixement collés aux parois internes de la *Poitrine*, à la *Plevre* ou au *Diaphragme*, ſource de différentes Maladies, &c.

ADIPEUX, ſe dit, en Anatomie, de certains conduits & de certains vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à la graiſſe. C'eſt auſſi l'épithete que porte la membrane qui loge la graiſſe dans les intervalles de ſes fibres, & dans les cellules & follicules qu'elle forme.

ADJUVANTS, épithete qu'on donne aux remedes qui aident l'action de celui qui eſt regardé comme ſpécifique, ou eſſentiel dans le traitement d'une Maladie ; tels ſont les tiſanes, les lavements, les bains de pieds, &c., & toutes les autres parties du régime.

ADOUCISSANT. Cette épithete porte avec elle ſa ſignification : on la donne aux remedes qui ſont propres à corriger, à envelopper les particules irritantes & piquantes des corroſifs, des émétiques, des draſtiques & autres remedes âcres, qui agiſſent trop vivement ſur l'eſtomac, les inteſtins, &c. : la baſe des adouciſſants eſt l'*eau*. (Voyez ce mot.)

AFFECTION. Ce mot, en Médecine, ſignifie la même choſe que Maladie. Dans ce ſens, on appelle la Maladie hyſtérique, affection hyſtérique ; la mélancolie, l'hypocondrie, affection mélancolique, hypocondriaque, &c. Ce mot eſt encore employé pour ne ſignifier qu'une participation à une Maladie ; c'eſt ainſi qu'on dit : une affection catarrheuſe, ſcorbutique, vérolique, &c. pour indiquer des Maladies qui participent du catarrhe, du ſcorbut, de la vérole, &c.

Affection comateuse, épithete qu'on donne aux aſſoupiſſements conſidérables & fréquents dans les fievres, cauſés, pour l'ordinaire, par l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau.

Affection hypocondriaque, (traitement de la ſuppreſſion & de la rétention d'urine, cauſées par l') Tome II, page 469. Le flux hémorrhoïdal eſt très-avantageux dans l'affection hypocondriaque, Tome III, page 15.

Affection hypocondriaque, (de l') Tome III, pages 391—396.

Affection hystérique, (l') & les autres Maladies nerveuſes ne ſont pas des cauſes ſuffiſantes pour exempter d'allaiter. Tome I, page 5, note.

Affection hystérique, (traitement de la ſuppreſſion & de la rétention d'urine, cauſées par l') Tome II, page 469.

Affection hystérique, (de l') Tome III, pages 375-391.

AFFINITÉ. On doit entendre par affinité, la tendance qu'ont les parties, ſoit conſtituantes, ſoit intégrantes des corps, les unes vers les autres, & la force qui les fait adhérer enſemble, lorſqu'elles ſont unies. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

AGARIC DE CHÊNE, ſubſtance fongueuſe qui croît ſur les troncs des vieux chênes, des amandiers, des noyers & de pluſieurs autres arbres. On en fait, depuis un temps immémorial, l'amadoue, &, à cet égard, l'agaric ſeroit déja très-utile; mais il poſſede une vertu qui le rend infiniment précieux; c'eſt d'être le meilleur aſtringent dont on puiſſe ſe ſervir pour arrêter les hémorrhagies, lorſqu'on peut l'appliquer ſur le vaiſſeau ouvert. Cette propriété connue des anciens, ſembloit abſolument oubliée, lorſque M. Brossard, Chirurgien de la Châtre, en Berry, annonça, en 1750, que l'agaric ſuppléoit merveilleuſement à la ligature qu'on eſt obligé de faire après l'amputation des membres. Il ſe vend, tout préparé, dix ſols l'once.

Maniere de le cueillir, de le préparer & de l'appliquer, Tome IV, page 365 & note.

AGGLUTINATIF, épithete qu'on donne aux remedes qui contribuent à la réunion des parties ſéparées ou diviſées, & qui entretiennent cette réunion. Les emplâtres agglutinatifs ſervent à réunir les levres des plaies ſans point de ſuture. (Voyez Emplatre agglutinatif.)

AGRICULTURE (l') eſt le plus ſain de tous les travaux, Tome I, pages 124 & 229. Avantages de l'Agriculture ſur le commerce, page 125.

AIGRE. On donne ce nom à tout ce qui a une ſaveur piquante, & qui agace les dents, comme le vinaigre : cette ſaveur eſt naturelle à tous les acides minéraux, végétaux & animaux. Lorſqu'elle ſe développe dans quelque ſubſtance végétale ou animale, où on ne l'appercevoit pas auparavant, elle y eſt toujours le produit de la fermentation acide. (Voyez Fermentation acide.)

AIGREMOINE. *Agrimonia* ſeu *Eupatorium*, J. Bauh. *Eupatorium veterum*, ſeu *Agrimonia*, C. Bauh. *Agrimonia Eupatoria*, Linn. C'eſt-à-dire, *Aigremoine* ou *Eupatoire*, ſelon J. Bauhin. *Eupatoire des anciens* ou *Aigremoine*, ſelon Caspard Bauhin. *Aigremoine Eupatoire*, ſelon Linné. Elle eſt de la ſixieme claſſe, dixieme ſection, troiſieme genre de Tournefort, de la

dodécandrie digynie de LINNÉ, & de la famille des rosiers d'ADANSON.

Cette plante s'éleve d'un pied ou deux. Ses tiges sont cylindriques, rameuses & velues : elles portent des feuilles oblongues, attachées alternativement à la tige, partagées en plusieurs petites feuilles ou folioles, les unes plus grandes, les autres plus petites, dentelées, rangées par paires & terminées par une impaire : ces feuilles sont d'un verd foncé en dessus & blanchâtre en dessous. Les branches sortent des aisselles des feuilles, & portent, à leur sommet, des fleurs jaunes, rangées en épi serré. Les fleurs ont cinq pétales, de forme ovale, attachés au calice par un onglet, & disposés en rose : elles ont un pistil, entouré de vingt étamines. Les semences, au nombre de deux, sont couvertes par le calice, chargé à moitié d'aspérités en forme de petits poils durs ; ce qui fait qu'il s'attache aux étoffes lorsqu'on s'en approche : il penche vers la terre, à cause de la foiblesse du pédicule. L'aigremoine croît dans les fossés, les prairies, les bois, le long des vieilles murailles & des haies : elle fleurit en Juillet ; on la cueille avant la fleur. Les feuilles sont seules d'usage.

Prescrite, Tome III, page 54.

AIGREUR, rapport d'un goût aigre, causé par des substances, soit acides, soit acescentes qui n'ont point bien digéré dans l'estomac. Les Médecins se servent ordinairement de ce mot, pour désigner ce qu'on appelle *acidité* ou *acrimonie acide de l'estomac*. (Voyez ACIDITÉS, Maladie des enfants.)

AIGREURS, (*Traitement du vomissement causé par des*) Tome II, page 449.

AIGU, AIGUE. On donne ce nom à toute Maladie dont les symptômes, plus ou moins violents, marchent avec une rapidité qui amene la terminaison de la Maladie en peu de temps, de sorte qu'elle ne passe jamais le quarantieme jour. Telles sont la *Pleurésie*, la *Péripneumonie*, l'*Esquinancie*, &c. On distingue une Maladie aiguë de toute autre, en ce que, dès les premiers jours, le malade est forcé de se tenir au lit. Le terme aigu est opposé à celui de *chronique*. (Voyez ce mot.)

AIGUILLE. Imprudence de tenir dans sa bouche des aiguilles, Tome IV, pages 426, 438. Les crochets sont avantageux pour tirer du gosier les aiguilles qui y sont en-

gagées, page 430. Obſervation ſur un homme tué par une aiguille qu'il avoit avalée, page 436.

AIL. Tout le monde connoît cette plante, dont les bulbes, ou les gouſſes, ſont d'un uſage ſi commun dans la cuiſine. Nous dirons ſeulement qu'elle eſt nommée *Allium ſativum*, C. BAUHIN. *Allium vulgare & ſativum*, J. BAUHIN & TURNEFORT. *Allium ſativum, caule planifolio, radice compoſitâ, ſtaminibus tricuſpidatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Ail cultivé*, ſelon C. BAUHIN. *Ail vulgaire & cultivé*, ſelon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ail cultivé, dont la tige eſt enveloppée de feuilles, comme de gaînes, ſur-tout à leur baſe; dont les racines forment pluſieurs tubercules*, nommés *gouſſes*, *& dont les étamines ont trois pointes*, ſelon LINNÉ.

Preſcrit, Tome III, pages 109, 131; Tome IV, page 276, note.

AILE, nom que porte une eſpece de biere très-commune en Angleterre. M. JAMES dit qu'elle eſt jaunâtre, claire, tranſparente & fort piquante; qu'elle prend au nez; qu'elle eſt apéritive & agréable au goût; qu'il n'y entre, ni houblon, ni autres plantes ameres, & que ſa grande force vient d'une fermentation extraordinaire qu'on y a excitée par quelques ingrédients âcres & piquants. Les Auteurs de : *A new and complete Dictionary of Arts and Sciences*, &c., ſeconde édition, 4 vol. petit in-4°. 1773, diſent que l'aile eſt une liqueur fermentée, que l'on obtient de l'infuſion du mâlt, & qui ne differe de la biere qu'en ce que le houblon n'y entre qu'en très-petite proportion.

Il y a pluſieurs ſortes d'ailes, en Angleterre, qui varient par la ſeule maniere dont elles ſont préparées. L'*aile pâle* ou *blanche*, eſt faite du *mâlt* légérement ſéché; & elle paſſe pour plus viſqueuſe que l'*aile colorée en brun*, qu'on prépare avec du *mâlt* très-ſec, ou qui a été grillé. On voit que l'aile des Anglois differe, à bien des égards, de la liqueur que nous connoiſſons également ſous ce nom. Outre que nos Braſſeurs entendent par aile, une liqueur ſans houblon, c'eſt qu'elle n'eſt pour eux que la premiere diſſolution de la farine dans l'eau chaude, qu'on fait enſuite bouillir, & dont on obtient, ſans autre préparation, une liqueur doucereuſe, même ſucrée, mais juſqu'à la fadeur, & qui n'eſt pas de garde. (Voyez BIERE & AILE MÉDICAMENTEUSE.)

Aile amère. Prenez de racine de *gentiane*, quatre onces;
d'écorce de *citron*, trois onces;
de *canelle blanche*, deux onces;

Coupez tous ces ingrédients en petits morceaux, & laissez infuser à froid dans huit pintes d'*aile*. Cette aile est un *stomachique* très-agréable, supérieur à la biere d'absinthe ordinaire, & à la plupart des autres préparations de ce genre. (M. B.)

Aile antiscorbutique.

Prenez de racine fraîche de *raifort sauvage*, une livre;
de racine, coupée & séchée, de *grande patience-d'eau*, deux livres;
de *trefle d'eau* sec, quatre onces.

Faites infuser dans quarante pintes d'aile : cette aile employée pour boisson, est d'un très grand avantage dans les *Maladies scorbutiques*. (M. B.)

Aile diurétique.

Prenez de graine de *moutarde*, } de chaque huit onces;
de baies de *genievre*, }
de graine de *carotte sauvage*, six onces;
de petite *aile* nouvelle, quarante pintes.

Cette boisson est très-convenable dans les douleurs de gravelle & dans les dispositions à l'hydropisie. (M. B.)

Aile Médicamenteuse. L'aile est susceptible de s'imprégner des vertus médicamenteuses des plantes, soit par le moyen de la fermentation, soit en les faisant infuser, après que la fermentation est achevée. Le premier procédé passe, en général, pour le meilleur, parce que la fermentation, agissant sur les parties fibreuses des plantes, les parties médicamenteuses en sont extraites plus abondamment. Comme l'intention, lorsqu'on prescrit l'aile médicamenteuse, est que le malade en fasse sa seule & unique boisson, il n'est point nécessaire d'être absolument exact sur les doses : en général, on peut ordonner une chopine & plus de cette boisson par jour, & la faire continuer tant qu'il est nécessaire. Il ne faut cependant pas en faire continuer l'usage trop long-temps de suite, parce que les plantes ameres, les seules qu'on mêle à l'aile, sont sujettes à affecter la tête, lorsqu'on persiste trop long-temps dans leur usage. (M. B.) (Voyez Aile, pour la différence qui existe entre celle des Anglois & la nôtre.)

Aile relachante & *laxative*.

Prenez de *séné*, quatre onces;

de ſommités de petite *centaurée*, } de chaque
de ſommités d'*abſinthe*, } trois onces ;
d'*aloès ſuccotrin*, demi-once.

Faites infuſer dans quarante pintes d'aile. Un demi-ſetier de cette boiſſon, pris deux fois par jour, ou plus ſouvent, s'il eſt néceſſaire, tient le ventre lâche. (M. B.)

AIMANT, pierre ferrugineuſe, aſſez ſemblable, pour le poids & la couleur, à l'eſpece de mine de fer qu'on appelle roche : elle contient du fer en quantité plus ou moins conſidérable ; & c'eſt dans ce métal, uni au ſel & à l'huile, plus que dans la ſubſtance pierreuſe, que réſide la vertu magnétique, qui, comme on ſait, conſiſte à attirer le fer, & à ſe diriger conſtamment Nord & Sud ; propriété merveilleuſe, dont la navigation tire tous les jours tant d'avantage. (Voyez le *Dictionnaire Encyclopédique*, article AIMANT.)

AIMANT ARTIFICIEL : ce n'eſt autre choſe qu'une lame ou un morceau de fer ou d'acier, auquel on a communiqué la vertu de l'aimant, en frottant cette lame ou ce morceau de fer dans ſa longueur, & à pluſieurs repriſes, avec une pierre d'aimant armée. Ce morceau de fer, s'il eſt bien aimanté, peut auſſi communiquer ſa vertu à un autre qui ne l'eſt pas ; mais ſi l'on veut s'en ſervir comme remede, tel que M. BUCHAN le propoſe, Tome III, page 81, contre les maux de dents, il eſt important qu'il ait reçu ſa vertu de l'aimant même.

Preſcrit, Tome III, pages 81, 416.

AINE, partie du corps, qui s'étend depuis le haut de la cuiſſe, juſqu'au deſſus des parties génitales. Mais les aines ſont, à proprement parler, les deux parties latérales de cette région ; ce ſont celles dans leſquelles eſt ſitué le pli que forme la cuiſſe, lorſqu'on la rapproche du bas-ventre.

AIR, fluide inviſible, inodore, inſipide, ou du moins dont nous ne ſentons point la ſaveur, par l'habitude où nous ſommes de l'éprouver depuis l'inſtant de notre naiſſance. L'air, conſidéré médicinalement, n'eſt autre choſe que l'*atmoſphere*. (Voyez ce mot.)

AIR MAL-SAIN (*des effets de l'*) *ſur les enfants*, Tome I, pages 78--84.

L'air renfermé & corrompu, par la tranſpiration de pluſieurs perſonnes, eſt une cauſe de Maladie chez les gens ſédentaires, Tome I, pages 126 & 127.

AIR

AIR. (*de l'*) Tome I, pages 211--228.

Avantages de l'air du matin, page 237. Dans quel rapport doit être la chaleur de l'air intérieur des appartements, avec celle de l'air extérieur, pour ſortir ſans riſquer d'être expoſé au rhume, à la fluxion, &c., page 256. Heure du jour où l'on peut faire prendre l'air à un convaleſcent, page 350. A quoi l'on s'expoſe, quand, après être reſté dans une chambre chaude, & avoir bu chaud, on ſort à l'air, page 357. Il faut faire attention à l'air que le malade reſpire, Tome II, page 4.

AIR, (*de l'*) *dans le Traitement des Maladies*, Tome II, page 12.

Avantages de l'air frais dans les fievres. Entêtement pernicieux du Peuple contre ce précepte, page 25. Les convaleſcents doivent ſe garantir de l'air froid, page 32. Néceſſité de changer les enfants d'air dans les fievres intermittentes opiniâtres, page 59. Avantages de l'air frais dans la fievre continue-aiguë. Précautions avec leſquelles il faut le procurer au malade, page 72. L'air renfermé, mal ſain & impregné, de la vapeur des métaux & des minéraux, eſt une des cauſes de la pulmonie, page 118. L'air froid & humide, cauſe de la pulmonie, page 120. Importance du changement d'air dans la pulmonie, page 122. Changement d'air & exercice en plein air, avantageux dans la conſomption, page 147. Le bon air eſt un des préſervatifs de la conſomption, page 149. L'air mal ſain occaſionne la fievre maligne dans les Hôpitaux, dans les Priſons, &c., page 165. L'air frais eſt le premier remede dans la fievre maligne, page 173. L'exercice en plein air eſt un des moyens préſervatifs de la fievre maligne, page 183. Les femmes enceintes doivent reſpirer un air pur, ſi elles veulent éviter la fievre miliaire, page 194. On doit ſouvent renouveller l'air du malade, dans la fievre rémittente, page 201. Exemples qui prouvent qu'on peut, en ſûreté, expoſer en plein air les malades attaqués de la petite vérole, page 216. Il faut renouveller l'air de la chambre du malade, dans la ſeconde période de la petite vérole, page 220. Bon air preſcrit dans les ſymptômes de pulmonie, qui ſurviennent dans la petite vérole, page 234. Il faut prendre garde de s'expoſer à l'air froid dans la convaleſcence de la rougeole. Maladies qui en ſeroient les ſuites, page 275. Importance de l'air pur, lorſqu'il ſuccede des ſymptômes de pulmonie à la rougeole, *ibid.*. L'air mal-ſain peut occaſionner les maux de gorge gangreneux, page 334.

Le changement d'air eſt un des meilleurs remedes dans la coqueluche, page 370. L'air que reſpire le malade doit être ſec & chaud dans le flux exceſſif d'urine, page 458.

Néceſſité du changement d'air, lorſque le malade ne crache plus de ſang, Tome III, page 29. L'air mal ſain eſt une des cauſes de la dyſenterie, page 41. Avantages de l'air frais dans la dyſenterie, page 43. Changement d'air pour prévenir le retour de la jauniſſe, page 121. L'air doit être chaud & ſec pour les hydropiques, page 131; pour les perſonnes attaquées du rhumatiſme chronique, page 183; du ſcorbut, page 194. Air pur, ſec, & qui ne ſoit point trop froid, dans les écrouelles, page 210; dans les dartres, page 229. Quel air doivent reſpirer les aſthmatiques, page 241. Pourquoi l'air pur ne convient pas toujours aux aſthmatiques, *ibid.* note. Ils ſe trouvent, en général, mieux de l'air pur & ſec, page 242. Air frais dans l'apoplexie ſanguine, page 259. Air pur & ſec dans la perte de l'appétit, page 274. Utilité de l'air frais & ſec dans les Maladies de nerfs, page 294. Air ſec & chaud dans la paralyſie, page 322. Air pur & libre dans l'épilepſie, page 331. Air froid dans l'évanouiſſement & la ſyncope, chez les perſonnes nerveuſes, pages 359, 360, 363. Air ſec & froid dans l'affection hyſtérique, page 385. Air pur, pendant l'uſage de la ciguë, contre le cancer, page 454; pour ſe garantir du cancer, page 462.

Combien il eſt important que les jeunes perſonnes jouiſſent d'un bon air, Tome IV, pages 118, 121, 124. Importance de l'air renouvellé chez les femmes en couche, page 201. Air libre & pur dans le rachitis, page 300. Néceſſité d'un air frais & circulant, dans la chambre qui renferme le noyé, page 446. Comment l'air peut être rendu nuiſible & mortel, page 461. Moyens de connoître quand l'air des puits, des mines, des lieux ſouterreins, &c., eſt mal ſain, page 463. Grand air aux perſonnes ſuffoquées, *ibid.* & pages 464, 468, 493. Pour rappeller à la vie les aſphyxiés, il faut dépouiller l'air de ſa qualité ſtagnante & de ſon élaſticité, page 470. Moyens de détruire l'air méphitique, produit par la vapeur du charbon allumé, page 471. Propriété de l'eau pour rétablir l'air dans ſon état naturel, *ibid.* Importance de l'air libre dans l'aſphyxie, page 474. Moyens de détruire l'air méphitique des foſſes d'aiſance, appellé communément plomb, page *ibid.* L'air frais & pur eſt le premier ſecours de l'évanouiſſement, page 494.

AIR DE LA NUIT. (Voyez SEREIN.)

AISSELLE, cavité qui eſt ſous la partie la plus élevée du bras, & qui ſe couvre de poils à l'âge de puberté. Le vulgaire appelle cette partie le gouſſet.

ALBUGINÉE, nom que porte une membrane de l'*œil*. (Voyez ŒIL.)

ALBUM CANIS. (Voyez ALBUM GRÆCUM.)

ALBUM GRÆCUM, ou *Album Canis*, ou *Cynocropus*. Ce n'eſt autre choſe que l'excrément ou la crotte blanche de chiens. On prétend qu'elle eſt déterſive, atténuante, réſolutive, utile dans la pleuréſie, l'eſquinancie, &c. Mais M. BUCHAN a raiſon de la mettre au rang des nids d'hirondelles, des toiles d'araignées, & autres remedes auſſi dégoûtants, & d'auſſi peu de valeur. (Voyez en outre, Tome II, page 331.)

ALEXIPHARMAQUE, épithete qu'on donne particuliérement aux remedes qui s'oppoſent à l'action & aux effets des poiſons, pris intérieurement : on leur donne encore le nom d'*Alexiteres*. En général, on entend par cette eſpece de remedes, ceux que l'on donne dans les fievres de mauvais caracteres, comme dans la fievre maligne.

Fauſſe opinion qu'on a de la vertu de ces remedes, Tome II, page 179. Ce qu'on doit penſer de cette claſſe de remedes, *ibid.* note.

ALEXITERES, c'eſt la même choſe qu'*Alexipharmaques*. (Voyez ce mot.)

ALIMENT. On entend par aliment tout ce qui, entré dans le corps d'un animal, ſe change en ſa propre ſubſtance, ſans en changer l'état naturel. On voit que le terme aliment eſt borné aux ſeules choſes qui nourriſſent & ſoutiennent le corps dans l'état de ſanté. Les aliments ſont donc bien différents des médicaments ou *remedes*, (Voyez ce mot.) puiſque la propriété de ceux-ci eſt de changer l'état actuel du corps, d'en chaſſer la Maladie & d'y rappeller la ſanté.

ALIMENTS (*des*) *qui conviennent aux Enfants*, Tome I, pages 36--53.

ALIMENTS (*des*) *qui conviennent aux Gens-de-Lettres*. Tome I, pages 155--158.

ALIMENTS (*des*) en général, Tome I, pages 159--210.

Il faut faire attention aux aliments dont le malade faiſoit uſage en ſanté, Tome II, page 4. Averſion des aliments ſolides, inſpirée par la Nature dans les fievres, page 24. Ce que doivent être les aliments dans les fievres, lorſqu'ils ſont indiqués, *ibid.* La Nature inſpire ſouvent le goût des aliments

convenables à la Maladie, page 30. Quels doivent être les aliments des convalescents, page 33; entre les accès d'une fievre intermittente, page 41; dans la fievre continue-aiguë, page 70. Quel est le guide qu'on doit suivre dans l'administration des aliments, page 71, note; ils doivent être doux dans la fluxion de poitrine, page 108. Quels doivent être les aliments dans la fausse fluxion de poitrine, page 114. Les aliments salés & échauffants sont des causes de la pulmonie, page 120. Aliments dont on doit faire usage dans la pulmonie, page 130. Ils doivent être pris en petite quantité à la fois dans la pulmonie, page 133. Les aliments trop peu solides conduisent à la fievre nerveuse, page 150. Il est important de donner des aliments en petite quantité à la fois, mais répétés souvent, dans la fievre putride maligne, page 176. Les aliments sains sont des préservatifs de la fievre maligne, page 183. Quels doivent être les aliments dans la petite vérole, page 217. Avantages des aliments légers dans la premiere période de la petite vérole, page 219. Aliments qui doivent accompagner l'usage du quinquina acidulé, prescrit dans la petite vérole, lorsqu'il survient des pétéchies, page 222. Quels doivent être les aliments dans la rougeole, pages 272, 275. Il faut s'abstenir des aliments venteux après avoir éprouvé la fievre bilieuse, page 283. Aliments qui conviennent dans l'érysipele, pages 290, 295; dans la Frénésie, page 301; dans l'ophthalmie essentielle, pages 308, 309; dans l'esquinancie inflammatoire, page 325; dans les maux de gorge gangreneux; page 337; dans le rhume, page 349; dans la coqueluche, page 370; dans l'inflammation de l'estomac, page 381; dans la diarrhée ou cours de ventre, pages 437, 442. Aliments répétés souvent aux femmes grosses, pour prévenir le vomissement, pages 448, 454. Aliments qui conviennent aux malades attaqués de l'incontinence d'urine, page 461; dans la suppression & la rétention d'urine, page 471; dans la gravelle & la pierre, page 475.

Aliments prescrits dans le crachement de sang, Tome III, pages 26, 29; dans la dysenterie, pages 44, 51; dans le flux hépatique, page 55; dans les maux de tête, page 67; dans la jaunisse, page 115; dans l'hydropisie, pages 130, 138; dans le rhumatisme aigu, page 175; dans les écrouelles, page 210; dans l'asthme, page 240; dans la constipation, page 269. Les aliments gras, pris journellement, peuvent occasionner la perte de l'appétit, page 274. Quels doivent être les aliments dans les Maladies de nerfs, pages 292, 293,

302, 314, 331. Traitement du hoquet causé par les aliments venteux, page 348. Quels doivent être les aliments dans le cochemar, page 356; dans l'abattement & le découragement, page 370. Effets successifs d'une trop grande quantité d'aliments, page 398; d'une trop petite quantité, ces deux excès étant des sources de Maladies de nerfs, page 399. Aliments dans les Maladies des yeux, page 403. Aliments préservatifs du cancer, page 462. Traitement de l'empoisonnement occasionné par le verd-de-gris pris avec les aliments, page 499. Quels doivent être les aliments dans la rage, page 523.

Aliments qui conviennent dans la gonorrhée virulente, Tome IV, pages 9, 25, 28; dans l'inflammation des testicules, page 35; lors de la premiere éruption des régles, page 123; dans la suppression des régles, page 127; dans les flueurs blanches, page 147; pendant la grossesse, pages 157, 161; dans la couche, page 183; dans la fievre pourprée des femmes en couche, page 201; dans la fureur utérine, page 219. Les aliments mal sains occasionnent des éruptions aux enfants, page 259. Importance des aliments sains dans le traitement de la teigne des enfants, page 269, note. Aliments qu'il faut prescrire dans le rachitis, page 301. Exemples d'accidents mortels, causés par des aliments avalés en masse trop considérable, page 426. Quels doivent être les aliments dans la courbature, page 520; dans la goutte-rose, page 548.

ALIMENTS RELACHANTS. (Voyez quels sont ces *Aliments*, Tome III, pages 269, 270.)

ALKALESCENCE, qualité d'une substance qui devient *alkaline*. (Voyez ALKALI.)

ALKALESCENT, épithete qu'on donne aux substances qui sont légérement alkaline, ou qui commencent de retourner à la fermentation alkaline & putride. (Voyez ALKALI.)

ALKALI. On donne le nom d'*alkali* à toutes les substances dont les principaux caracteres sont de fermenter ou de faire effervescence avec les acides, & de changer en verd la couleur bleue de l'infusion de fleurs de violettes & de la teinture de tournesol. (Voyez ACIDE.)

ALKALI CAUSTIQUE, (*maniere de préparer l'*) Tome II, page 481.

ALKALI FIXE DU TARTRE. Ce n'est autre chose que du tartre brûlé convenablement, qui se change presque tout entier en alkali très-fort, & le plus pur de tous : c'est aussi, de tous les alkalis, celui qu'on préfere. On l'appelle encore *Sel*

alkali fixe de tartre, ou ſimplement *Sel de tartre;* de-là vient que ce nom eſt devenu preſque ſynonyme avec celui de *Sel alkali.* (Voyez Sel de tartre.)

Alkali fixe végétal. On donne ce nom à tous les alkalis fixes qu'on retire, par la combuſtion, des matieres végétales quelconques, & qui n'ont pas les propriétés de l'alkali, qui ſert de baſe au ſel marin, ou ſel commun, auquel on donne le nom d'alkali marin, d'alkali minéral. Pour avoir l'alkali fixe végétal, il ſuffit de faire brûler des végétaux à l'air libre, de laiſſer enſuite conſumer entiérement leur charbon en braiſe, & de les réduire en cendres; après quoi, on leſſive ces cendres avec de l'eau très-pure, juſqu'à ce que cette eau ſorte inſipide. On fait évaporer cette leſſive juſqu'à ſiccité; ce qui reſte eſt le ſel alkali fixe des plantes, qu'il eſt bon de faire calciner à un feu doux, & long-temps, pour le priver de toute eau ſurabondante. Ce ſel, bien pur, reſſemble à une ſubſtance terreuſe d'un beau blanc mat, ſans aucune apparence ni forme cryſtalline réguliere, ſans odeur tant qu'il eſt ſec, & ayant le goût de l'alkali fixe en général. (Voyez Alkali.)

Alkali du Sel commun, ou *Alkali minéral*, ou *Alkali marin.* C'eſt une ſubſtance ſaline alkaline & fixe, qui ſert de baſe à l'acide du ſel commun, & qui forme, avec lui, le ſel neutre naturel, connu ſous le nom de *Sel marin*, ou *Sel commun*, ou *Sel de cuiſine.* On tire cet alkali par l'incinération des plantes maritimes, ſur-tout de la *Soude.* (Voyez ce mot.)

Alkali volatil. On donne ce nom à des ſubſtances ſalines, qu'on retire, par la décompoſition, des matieres animales, de quelques ſubſtances végétales, & par la putréfaction de toutes ces ſubſtances. Ces alkalis ont toutes les propriétés des autres alkalis, & jouiſſent, en outre, d'une très-grande volatilité, qu'ils doivent à une portion d'huile très-tenue, très-ſubtile & très-volatile, qui entre dans leur compoſition comme principe. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie* pour cet Article & les quatre précédents.)

Alkali volatil fluor. M. Sage déſigne, ſous ce nom, l'alkali volatil dégagé du ſel ammoniac, par trois parties de chaux éteinte; & il le nomme fluor, parce qu'il eſt toujours ſous forme fluide.

Voici la maniere de le préparer:

Prenez de *ſel ammoniac*, en poudre,	une livre;
de *chaux* éteinte à l'air,	trois livres.

Mettez d'abord le ſel ammoniac dans une cornue; mettez enſuite la chaux, & verſez par-deſſus une livre d'eau commune. Adaptez & lutez à la cornue un grand récipient ou ballon percé d'un petit trou, qu'on bouche avec une eſpece de fauſſet, composé de cire molle. On procede à la diſtillation au feu de réverbere. Dans le commencement de l'opération, on laiſſe le trou du ballon ouvert; mais ſur la fin on peut le tenir fermé avec le bouchon de cire ou un emplâtre, parce qu'alors le dégagement de l'air n'eſt plus à craindre, & qu'il ſe feroit une trop grande évaporation en pure perte. Lorſque la diſtillation eſt finie, on verſe l'eſprit volatil, ou l'alkali volatil fluor, dans des flacons qui bouchent bien.

Cet alkali eſt très-fort, lorſqu'on n'a tiré qu'une livre du mélange que nous venons de preſcrire. Il eſt limpide, très-pénétrant & des plus énergiques. (Voyez, pour ſon uſage & les modifications qu'il exige, Tome IV, pages 509, 510.)

Si on le mêle avec quelqu'huile eſſentielle, on en fait un ſavon liquide; c'eſt ainſi qu'on prépare l'*Eau de Luce*. (Voyez ce mot.)

Il coûte, tout préparé, 20 ſols l'once, 4 ſols le gros, & en flacon, garni de ſon étui, 40 ſols.

L'alkali volatil fluor preſcrit, Tome III, pages 47, note; 260, note; 264, note; 322, 359, 360, 362, 363, 384, 437, 518, 537, 544, 548; Tome IV, pages 250, 371, 446, 449, 450, 453, 457, 464, 465, 466, 467, 468, 470, 473, 475, 477, 482, 485, 488, 501, 509, 540.

ALLAITEMENT, action de donner à tetter.

L'ordre de la Nature eſt, que toutes les meres allaitent leurs enfants, Tome I, page 3. Maladies qui ſeules exemptent d'allaiter, page 4, note. Les enfants des riches ſont ceux qui ſouffrent le moins d'un allaitement étranger, page 5. Avantages importants qui réſulteroient, ſi toutes les meres allaitoient elles-mêmes leurs enfants, page 7. La pulmonie ſymptomatique, n'eſt que rarement occaſionnée par l'allaitement, Tome II, page 145, note. Maladies dont l'allaitement eſt le vrai & le ſeul remede, *ibid.*

L'allaitement eſt le préſervatif de la plupart des Maladies des femmes en couche, Tome IV, pages 184--212. L'allaitement eſt la voie par laquelle ſe communique le plus ſouvent la croûte laiteuſe, page 262.

ALLELUYA, ou *Pain-de-coucou. Trifolium acetoſum vulgare*, C. Bauh. *Oxys* ſive *Trifolium acidum, flore albo*, J. Bauh. *Oxys flore albo*, Turnefort. *Ace-*

tosella, *Alleluya officinarum. Oxalis acetosella, scapo unifloro*, *foliis ternatis*, LINN. C'est-à-dire, *Trefle-oseille vulgaire*, selon CASP. BAUHIN. *Alleluya* ou *trefle-oseille à fleur blanche*, selon JEAN BAUHIN. *Alleluya à fleur blanche*, selon TOURNEFORT. *Petite oseille*, *Alleluya des boutiques. Alleluya petite oseille*, *dont la tige ne porte qu'une fleur*, *dont les feuilles sont rangées par trois*, selon LINNÉ. Cette plante est de la premiere classe, section troisieme, genre septieme de TOURNEFORT, & de la décandrie pentagynie de LINNÉ.

Elle est rampante, foible; ses tiges sont d'un brun foncé; ses feuilles sont très-vertes, petites, formées en cœur, bien caractérisé, & rangées par trois, comme celles du trefle. Nous n'en dirons pas davantage sur les caracteres de cette plante, très-facile à distinguer de toute autre : nous ajouterons seulement, que, mâchée, elle a, à un très-haut degré, le goût acide de l'oseille; ce qui l'a fait nommer petite oseille. C'est de l'*Alleluya* qu'on tire le *Sel essentiel d'oseille :* elle croît dans les bois, les forêts, les prés, les jardins, &c.; elle fleurit en Juin.

Prescrit, Tome III, page 199.

ALOÈS, suc épaissi & concret, dont on trouve trois especes chez les Apothicaires : ils different par leur degré de pureté, & par les plantes dont ils sont tirés par incision, ou par expression.

ALOÈS CABALLIN. On nomme ainsi l'espece la moins estimée des aloès, parce qu'il n'est d'usage que pour les chevaux : il est pesant, compacte, noir, plein de terre & de sable, très-amer, d'un goût qui excite des nausées, puant, & qu'on doit laisser pour les animaux. Il se vend un sol le gros.

ALOÈS HÉPATIQUE. La seconde espece d'aloès porte ce nom, parce que sa couleur approche de celle du foie : il est opaque, d'un rouge plus obscur, d'une substance moins pure, d'un goût plus amer, plus astringent, & d'une odeur plus forte que l'*aloès succotrin.* Il coûte un sol le gros.

ALOÈS SUCCOTRIN. L'espece la plus estimées des *aloès*, est appellée ainsi, parce qu'il vient de l'Isle Succotora, sur la Mer rouge. C'est le plus pur & le plus en usage : il est en masse un peu volumineuse, d'un roux tirant sur le rouge, ou jaunâtre; friable, à moins qu'il ne fasse chaud; alors il s'amollit, & n'est plus cassant : lorsqu'on le casse entre les doigts, ou de toute autre maniere, les petits morceaux sont

d'un rouge brillant & tranſparent, comme du verre; & ſi on le pile dans un mortier, il donne une poudre d'un jaune de cire, terne, excepté les petites particules qui n'ont pas été bien broyées, qui ſont reſtées brillantes & rougeâtres : ſon goût eſt amer, aſtringent & aromatique; ſon odeur eſt forte & non déſagréable. Il coûte deux ſols le gros.

L'*Aloès ſuccotrin* ſe tire d'une plante appellée *Aloès Americana ananiæ folio, floribus ſuave rubentibus*, Pluk. C'eſt-à-dire, *Aloès d'Amérique, à feuilles d'ananas, dont les fleurs ſont rouges & odorantes*, ſelon Léonard Plukenet, dans ſa *Phytographie*. Londres, 1661, 1692 & 1696, *in-fol.* L'*Aloès hépatique* ſe tire d'une plante appellée *Aloe vulgaris*, C. Bauh. C'eſt-à-dire, *Aloès commun*, ſelon C. Bauhin. L'*Aloès caballin* eſt tiré de la même plante, ſelon M. Geoffroi : il dit que ce n'eſt que la lie de l'*Aloès hépatique* ſéchée.

Preſcrit, Tome II, pages 302, 408, note; Tome III, pages 100, 117, 273, 307, 368, 371, 395.

ALTÉRANT, épithete qu'on donne aux remedes qui apportent un changement avantageux dans le ſang & les humeurs, ſans aucune évacuation apparente.

ALVÉOLE, nom que portent les cavités des deux mâchoires, dans leſquelles les racines des dents ſont implantées.

ALUN, eſpece de ſel naturel, ou fait par l'Art. Ce dernier eſt le ſeul dont on faſſe actuellement uſage en Médecine, l'*Alun naturel* nous étant preſqu'inconnu. Ce ſel eſt formé d'une terre argilleuſe, unie à l'acide vitriolique : il a une ſaveur ſtyptique ou aſtringente.

On trouve chez les Apothicaires deux eſpeces d'*Alun*, l'*Alun de roche* & l'*Alun de plume*. Le premier porte ce nom, parce qu'on nous l'apporte en groſſe maſſe, comme des cryſtaux de roche : il eſt tranſparent, & a aſſez l'apparence du ſucre candi, lorſqu'il eſt réduit en petits morceaux. L'alun de plume n'eſt point tranſparent; il eſt mat, bleuâtre, compoſé de petits filaments ſoyeux, qu'on a comparés à de petites plumes : il reſſemble beaucoup à la pierre nommée amiante, que quelques Auteurs nomment également alun de plume, mais par erreur, puiſque cette pierre n'eſt pas aſtringente, qu'elle ne ſe diſſout pas dans l'eau, & qu'elle ne ſe fond pas au feu comme l'alun. L'alun de roche ſe vend un ſol l'once; l'alun de plume, ſix ſols.

Preſcrit, Tome II, page 459; Tome III, page 39; Tome IV, pages 29, 30, 134, 215.

ALUN CALCINÉ OU BRULÉ : c'eſt l'*alun*, (Voyez ce mot.) dépouillé de phlegme par la diſtillation : c'eſt une ſubſtance très-légere, très-poreuſe, qui eſt très-friable; elle eſt de couleur blanche, aſſez belle dans le centre, mais cendrée à ſa circonférence. L'alun calciné coûte 8 ſols l'once.

Preſcrit, Tome III, pages 10, 433; Tome IV, pages 45, 215, 234, 270, 368.

ALUYNE. (Voyez ABSYNTHE.)

AMANDES DOUCES. Tout le monde connoît ce fruit, que fournit un arbre, commun dans nos Provinces Méridionales, & qu'on appelle Amandier doux : *Amygdalus dulcis*. Les amandes douces, dont on ſe ſert pour faire de l'huile ou des émulſions, doivent être choiſies ſeches, mais fraîches, jaunes en dehors, unies, très-blanches en dedans, douces & agréables au goût, qui ne ſoit pas rances ni ridées.

Preſcrites, Tome II, page 95; Tome IV, page 255.

AMAUROSIS. C'eſt la même choſe que *Goutte-ſereine*. (Voyez GOUTTE-SEREINE.)

AMBRE, ſubſtance bitumineuſe, dont on connoît pluſieurs eſpeces. Il y en a de gris, de blanc, de noir & de jaune. Ce dernier s'appelle *Succin* ou *Karabé*.

AMBRE BLANC : ce n'eſt, à proprement parler, qu'une variété de l'ambre gris, dont il differe, en ce qu'il eſt d'une couleur blanchâtre, & qu'il n'en a, ni l'odeur, ni la vertu.

AMBRE GRIS, la plus précieuſe des eſpeces d'ambres, eſt gras, léger, de couleur cendrée, parſemé de petites taches blanches, & comme marbré. Lorſqu'on le brûle, il répand une odeur très-agréable & très-pénétrante. Comme il eſt ſuſceptible d'être ſophiſtiqué, lorſqu'il eſt mou, les Marchands ne manquent pas de le mêler à de la poix, de la réſine, de la cire, du ſtorax, & autres drogues qui alterent ſa ſubſtance. Le moyen de n'être pas trompé, c'eſt de le percer avec une aiguille, qu'on a fait chauffer; s'il eſt naturel & de bonne qualité, il en ſort un ſuc gras & très-odoriférant; ou d'en jetter un morceau ſur des charbons ardents, & s'il eſt pur, il doit exhaler une odeur très-pénétrante & très-agréable. Il coûte 5 liv. le gros.

Preſcrit, Tome III, pages 422, 424.

AMBRE JAUNE. (Voyez SUCCIN.)

AMBRE NOIR, appellé auſſi *ambré renardé* : il differe des deux précédents, en ce que ſa couleur eſt noirâtre & quel-

quefois abſolument noire ; c'eſt l'eſpece la moins bonne & la moins pure.

On ne ſait encore rien de certain ſur la nature de l'ambre. Le ſentiment de M. Geoffroi paroît être le plus ſuivi. Ce Savant dit, que l'ambre eſt une ſubſtance bitumineuſe, qui ſe forme dans les entrailles de la terre, & coule enſuite dans la mer, où elle ſe condenſe. On trouve l'ambre ſur les côtes de la mer des Indes, près des Moluques : on en trouve en Aſie, ſur les côtes d'Angleterre, d'Ecoſſe, de Norwege, &c.

AMERS. (Voyez Plantes ameres.)

Amers stomachiques. Les plus uſités de cette claſſe, ſont, le *Quinquina*, la *Rhubarbe*, la *Serpentaire de Virginie*, le *Gingembre*, le *Calamus aromaticus*, le *Galanga*, l'*Ecorce* d'*Orange*, de *Citron*, &c. ; l'*Abſynthe*, la *Petite Centaurée*, la *Gentiane*, &c. (Voyez Plantes ameres.)

Preſcrits, Tome II, pages 41, 49, 147, 365, 375, 443, 449, 453 ; Tome III, pages 51, 54, 69, 89, 100, 163, 275, 284, 296, 368, 386, 400 ; Tome IV, pages 126, 131.

AMIDON. On donne ce nom à une fécule mucilagineuſe, tirée des graines farineuſes, & privée, par le lavage, de toute matiere extractive.

Amidon de pommes de terre. Pour obtenir cette amidon, on prend des *Pommes de terre* bien lavées & crues, qu'on réduit en pâte, au moyen d'une rape ou d'un moulin à rape fait exprès. On lave cette pâte dans une grande quantité d'eau, que l'on agite fortement. On verſe le mélange ſur un tamis de crin, placé au-deſſus d'un vaſe aſſez grand pour recevoir toute l'eau qui s'écoulera. On laiſſe repoſer cette eau ; l'*amidon* ſe précipitera au fond. On délayera de nouveau, & pluſieurs fois de ſuite, juſqu'à ce que l'eau de lavage ſorte abſolument ſans couleur. On laiſſera ſécher l'*amidon*, & on le conſervera pour l'uſage. (Voyez Sagou.)

AMNIOS, nom que porte la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, & qui eſt la plus intérieure : elle eſt contiguë au chorion ; elle fait partie de l'arriere-faix, & ſort après l'accouchement avec le placenta & le chorion.

AMOME, ou *Amomum*. On donne ce nom à un fruit qui eſt en grappe, compoſé au plus de dix à douze grains, ou follicules membraneuſes, fibreuſes, faciles à rompre, ſerrées les unes près des autres, ſans pédicules, qui naiſſent

du même ſarment, lequel eſt ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entaſſées, ſoit petites & diſpoſées en écailles à la partie où ce ſarment ne porte point de follicules, ſoit de ſix feuilles plus longues, qui environnent chaque follicule, comme ſi elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles ſont de la longueur d'un demi-pouce, & les trois autres ſont un peu plus courtes. Elles ſont toutes minces, fibreuſes, âcres, odorantes, ſouvent retirées à leur ſommet, rarement entieres, de ſorte qu'a peine s'étendent-elles au-delà des grains de l'*amome.* Ce qui arrive probablement, parce qu'elles ſe froiſſent mutuellement, & ſe briſent à leurs extrémités dans le tranſport.

La groſſeur & la figure des grains d'*amome*, ſont ſemblables à celles d'un grain de raiſin. Ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces ou des nervures, comme des lignes dans toute leur longueur. Ils ont encore trois petits ſillons & autant de petites côtes, qui répondent aux trois rangs de graines qui rempliſſent l'intérieur des follicules, & qui ſont chacun ſéparé par une cloiſon membraneuſe; chaque rang contient beaucoup de graines anguleuſes, enveloppées d'une membrane mince ſi étroitement, que ces trois rangs ne paroiſſent former que trois graines alongées.

La couleur du bois & des grappes eſt la même. Dans les uns, elle eſt pâle; dans les autres, blanche; & dans d'autres, rouſsâtre. Mais on remarque très-ſouvent, que dans les follicules blanches, les graines ſont ordinairement avortées, & que dans les follicules rouſsâtres, elles ſont plus ſolides & plus parfaites. Ces graines ſont d'un roux foncé en dehors, & blanches en dedans. Elles ſont ſolides, mais plus faciles à rompre que celles du *cardamome.* Les grappes ont une odeur vive, qui approche de celle de la lavande ordinaire, cependant plus douce; & les grains ſéparés de leurs follicules, ont une odeur plus forte & plus âcre, & qui approche, en quelque façon, de celle du camphre. On n'a rien de certain ſur la plante qui fournit l'*amome;* perſonne ne l'a décrite. Elle entre dans la *Bénédicte laxative.* (Voyez ce mot.)

AMOUR, (*de l'*) Tome I, pages 324--327.

Traitement de la courbature, cauſée par les excès des plaiſirs de l'*amour*, Tome IV, pages 527--535.

AMPUTATION, opération de Chirurgie, qui conſiſte

à couper ou retrancher, avec le fer, un membre, comme le doigt, le bras, la jambe, &c.

Amputation des parties voiſines de la morſure faite par un chien enragé, recommandée, Tome III, page 521. Circonſtances qui indiquent l'amputation du membre fracturé, Tome IV, page 407. Avec quelle prudence il faut faire cette opération, *ibid.*

AMUSEMENTS. (Voyez GAIETÉ.)

AMYGDALES, (*glandes*) ainſi nommées à cauſe de leur reſſemblance avec une amande; en Latin, *Amygdala.* Ce ſont deux corps glanduleux, rougeâtres, qui occupent chacun l'interſtice des demi-arcades latérales de la cloiſon du palais, l'une à droite & l'autre à gauche de la baſe de la langue, & qui ſont recouvertes de la membrane commune du goſier.

Caracteres de l'eſquinancie des amygdales, Tome II, page 320.

ANALEPTIQUE, épithete qu'on donne aux aliments deſtinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues.

ANASARQUE, (*de l'*) ou *Leucophlegmatie*, ou *Hydropiſie générale*, Tome III, pages 123--139.

ANATOMIE, Science qui donne la connoiſſance des parties du corps humain, & même des autres animaux, par le moyen de la diſſection.

ANATOMISTE, celui qui poſſede l'Anatomie, qui l'enſeigne, ou qui écrit ſur cette Science.

ANCHYLOSE, on prononce *Ankiloſe.* On nomme ainſi l'union de deux os, articulés & ſoudés enſemble par le ſuc oſſeux, les tumeurs des jointures, le gonflement des os, &c., de façon qu'ils ne font plus qu'une ſeule piece : cette ſoudure, contre nature, empêche le mouvement de la partie qu'elle affecte : cette anchyloſe eſt nommée vraie, pour la diſtinguer d'une autre qu'on nomme fauſſe, qui peut être occaſionnée par le gonflement des ligaments, l'épanchement de la ſynovie & autres Maladies, qui empêchent le mouvement des articulations, & qui ſouvent dégénerent en vraies anchyloſes, lorſque la ſoudure devient parfaite, & qu'il n'y a plus aucun mouvement. Cette Maladie eſt très-rebelle, & exige tout le ſavoir du Chirurgien le plus expérimenté. Il n'y a que lui qui puiſſe entreprendre de la guérir.

ANGÉLIQUE *de Bohême*, ou *des Jardins*, nommée auſſi *Archangélique. Angelica ſativa*, C. BAUH. & J.

Bauh. *Imperatoria ſativa*, Turnef. *Archangelica quorumdam ;* c'eſt-à-dire, *Angélique cultivée*, ſelon Casp. & J. Bauhin. *Impératoire cultivée*, ſelon Tournefort, claſſe ſeptieme, ſection deuxieme, genre quatrieme. *Archangélique*, ſelon quelques Auteurs.

Nous ne décrirons pas les caracteres de cette plante, très-connue, étant cultivée dans preſque tous nos jardins, & ſur-tout par l'odeur muſquée, très-aromatique & très-agréable de ſes feuilles & de ſa racine. Il n'eſt d'ailleurs perſonne qui n'ait une idée plus ou moins complette de la ſaveur de cette plante, ſoit pour en avoir mangé en confitures ſeches, qui nous viennent de Niort, ſoit pour avoir bu d'un ratafia qui porte ſon nom. Il eſt impoſſible qu'on ſe laiſſe tromper, ſi on prend la peine, ſoit de flairer, ſoit de goûter celle qu'on achettera chez les Apothicaires. Nos prés, nos haies fourniſſent une eſpece d'angélique, appellée ſauvage. L'angélique de Bohême eſt un bon amer ſtomachique, qu'on mange volontiers confite, & qui convient, ſur-tout aux perſonnes venteuſes.

Preſcrite, Tome I, page 226.

ANGINE : c'eſt la même choſe qu'*Inflammation de la gorge*, ou *Eſquinancie.* (Voyez Inflammation de la gorge.)

ANIMAL, *animaux.* On donne ce nom à tout corps organiſé, & doué de vie & d'un mouvement volontaire. Ainſi l'homme, les quadrupedes, les oiſeaux, les poiſſons, les inſectes, &c., ſont tous des animaux, qui forment entr'eux ce qu'on entend par le *Regne animal.*

Il faut rejetter la viande qui vient d'animaux tués d'eux-mêmes, ou qu'on a tués, parce qu'ils étoient malades, Tome I, page 164. Animaux dont il ne faut pas manger, *ib.* Maladies occaſionnées par une trop grande quantité de nourriture animale, page 166. Les ſubſtances animales gardées trop long-temps, ſont des cauſes de fievres putrides & malignes, Tome II, page 166.

Animal, *animale*, adjectif, où épithete qu'on donne à tout ce qui concerne l'animal. Ainſi on dit, *Facultés animales*, *Fonctions animales*, &c.

ANIMAUX vénimeux, (*de l'Empoiſonnement cauſé par les*) Tome III, pages 507--546.

ANNEAUX des muscles du bas-ventre ; nom qu'on donne à l'écartement des fibres du muſcle oblique externe, de chaque côté, vers ſa partie inférieure, pour le paſſage du

cordon ſpermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. L'inteſtin, l'épiploon & le péritoine s'engagent quelquefois dans l'un ou l'autre de ces anneaux, & forment des deſcentes ou hernies inguinales. (Voyez Tome IV, page 414.)

ANNEAUX SOLIDES ET FLEXIBLES. Inſtruments propres à extraire les corps arrêtés dans le goſier. Maniere de les préparer & de les introduire, Tome IV, page 430.

ANODYN, épithete qu'on donne aux remedes qui calment & adouciſſent les douleurs.

ANOMAL, *anomale*, inégal, irrégulier, qui ne ſuit point la regle ordinaire : épithete qu'on donne aux Maladies, & ſur-tout aux douleurs qui ne ſuivent point un cours régulier, dans leurs périodes.

ANTAGONISTE, épithete qu'on donne à certains muſcles, qui agiſſent dans une direction contraire à d'autres : par exemples, les *Muſcles fléchiſſeurs*, & les *Muſcles extenſeurs* du bras, de la cuiſſe, &c., ſont antagoniſtes, parce que les uns racourciſſent le membre, & que les autres l'étendent : tels ſont encore les *Muſcles abducteurs* & *adducteurs*. (Voyez ces mots.)

ANTHELMINTIQUE, épithete qu'on donne aux remedes qui ont la propriété de chaſſer les vers; c'eſt la même choſe que vermifuges.

ANTIDOTE, épithete qu'on donne aux remedes qu'on ſuppoſe être capables de réſiſter à l'action des poiſons, des venins, même de la peſte; mais il en eſt des antidotes comme des *alexipharmaques*. (Voyez ce mot.)

ANTIÉMÉTIQUE DE RIVIERE.

Prenez de *ſel d'abſynthe*,	vingt-quatre grains;
de *ſuc de citron*,	une cuillerée.

Mêlez & donnez ſur le champ au malade, parce qu'il faut qu'il avale ce remede, dans le moment de l'*Efferveſcence*. (Voyez ce mot.)

Preſcrit, Tome II, page 452, 453.

ANTIMOINE : c'eſt un demi-métal, compoſé de ſoufre & de régule. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*, pour connoître plus particuliérement cette ſubſtance & ſes préparations.) Les préparations d'*antimoine* les plus uſitées en Médecine, ſont, le *Tartre ſtibié*, ou l'*Emetique* proprement dit; le *Kermès minéral*, l'*Antimoine diaphorétique*, ou *Diaphorétique minéral;* les *Fleurs* d'*antimoine*, le *Cinabre d'antimoine*, le *Beurre d'antimoine*,

&c. (Voyez tous ces mots.) L'*antimoine* crud ſe vend un ſol l'once; l'avé, 4 ſols.

Preſcrit, Tome III, pages 230, 342.

ANTIPÉRISTALTIQUE, mouvement des inteſtins, qui ſe fait de bas en haut : il eſt oppoſé au mouvement *périſtaltique*. (Voyez ce mot.)

ANTIPHLOGISTIQUE, épithete qu'on donne aux remedes propres à combattre les effets de l'inflammation, & l'inflammation elle-même.

ANTIPHLOGISTIQUE (*Méthode*) de traiter la *Colique nerveuſe*, Tome II, page 406.

ANTIPUTRIDE, épithete qu'on donne aux remedes contre la putridité ou pourriture des humeurs.

Preſcrits, Tome II, page 180; Tome III, page 56.

ANTISCORBUTIQUE, nom que portent les remedes propres à guérir le *Scorbut*. (Voyez cette Maladie.)

Les fruits bien mûrs ſont d'excellents antiſcorbutiques, Tome III, page 201.

ANTISCORBUTIQUES ACIDES. Quels ſont les remedes qui portent ce nom, Tome III, page 199. Attention qu'exige l'adminiſtration de cette eſpece d'antiſcorbutiques, *ibid.*

ANTISCORBUTIQUES ACRES. Remedes qui doivent porter ce nom, Tome III, page 198. Prudence avec laquelle il faut adminiſtrer les antiſcorbutiques âcres, page 199. Cas où l'on aſſocie, avec ſuccès, aux pilules mercurielles communes, les antiſcorbutiques de l'une ou l'autre eſpece, Tome IV, page 62.

ANTISEPTIQUE, épithete qu'on donne aux remedes qui s'oppoſent ou préviennent la putréfaction des humeurs, la gangrene, &c.

Preſcrits, Tome II, pages 280, 337; Tome III, page 349; Tome IV, page 372.

ANTISPASMODIQUE. On donne cette épithete aux remedes propres à appaiſer les convulſions, les mouvements convulſifs, & la diſpoſition des parties aux convulſions; diſpoſition qu'on appelle particuliérement ſpaſme.

Preſcrit, Tome II, pages 440, 450; Tome III, pages 247, 349, 387, 406, 516, 517, 529, 533, 556; Tome IV, pages 192, 193, 306.

ANTIVÉNÉRIEN, épithete par laquelle on déſigne les remedes qu'on emploie contre la Maladie vénérienne.

ANUS;

ANUS ; c'eſt le nom qu'on donne à l'orifice de l'inteſtin rectum, par lequel ſe déchargent les excréments hors du corps.

ANUS, (de la CHUTE de l') Tome IV, pages 229—230.

ANXIÉTÉ, terme dont ſe ſervent les Médecins, pour exprimer cette inquiétude intérieure & cruelle, qui oblige le malade à s'agiter ſans ceſſe, à changer à chaque inſtant de poſition, & dont le ſiége paroît être dans les régions épigaſtrique & précordiale. L'anxiété eſt un ſymptôme familier à un grand nombre de Maladies, ſur-tout de Maladies aiguës. On l'éprouve cependant dans de ſimples indigeſtions : elle n'eſt pas alors à craindre ; elle ceſſe dès que l'eſtomac eſt débarraſſé, ſoit par les ſecours de l'Art, ſoit par ceux de la Nature : elle eſt plus dangereuſe dans les Maladies vermineuſes, dans celles cauſées par des poiſons introduits dans l'eſtomac, ou par des amas de matiere bilieuſe ; mais elle eſt redoutable & d'un très-mauvais préſage, à la fin des Maladies graves, & elle annonce ordinairement une mort prochaine, ſur-tout lorſqu'elle eſt accompagnée d'un pouls très-petit, très-foible ; du froid permanent des extrémités, de ſueurs froides, d'une foibleſſe exceſſive, d'inſenſibilité, &c.

AORTE, ou *Artere-aorte*, ou grande *Artere*, nom que porte le gros vaiſſeau ſanguin, qui s'éleve directement du ventricule gauche du cœur, & de-là ſe partage dans toutes les parties du corps : on lui donne le nom de grande *artere*, parce qu'elle eſt le tronc duquel ſortent les autres arteres comme de leur ſource, & le grand conduit ou canal par où le ſang eſt porté dans tout le corps.

APATHIE. On entend, en Médecine, par ce mot, une inſenſibilité, une privation de tout ſentiment, ſoit de douleur, ſoit de plaiſir.

APÉRITIF. On donne cette épithete aux remedes, qui, conſidérés relativement aux parties ſolides du corps humain, rendent le cours des liqueurs plus libre dans les vaiſſeaux qui les renferment, en détruiſant les obſtacles qui s'y oppoſent par les oſcillations qu'ils y excitent. Ce ſont des médicaments qui enlevent les obſtructions & atténuent les humeurs, & qui, les ayant atténuées, les évacuent ordinairement par les urines.

APHTHES, petits ulceres ſuperficiels, qui ſe manifeſtent ſur les levres, les gencives, le palais, la langue, le goſier, la luette, & quelquefois dans l'eſtomac & dans les inteſtins.

Cette Maladie est familiere aux enfants ; les vieillards y sont encore sujets : mais lorsqu'on les apperçoit chez les adultes, ils annoncent, pour l'ordinaire, une Maladie de mauvais caractere.

Aphthes (des) chez les enfants, Tome IV, pages 230—237.

Aphthes symptomatiques, (des) Tome IV, pages 236—237.

APODELDOCH. Ce mot est ainsi écrit en Anglois. Mais voyez Oppodeldoc, orthographe adoptée par M. Baumé.

APONÉVROSE. On entend, par ce mot, la partie tendineuse d'un muscle, qui, au lieu d'être ramassée en rond, comme dans les tendons ordinaires, est étendue en forme de membrane.

APONÉVROTIQUE, se dit de tout ce qui a rapport à l'aponévrose.

APOPLECTIQUE, épithete qu'on donne à ceux qui sont attaqués d'apoplexie, aux symptômes qui accompagnent l'apoplexie, & à certains remedes propres à combattre cette Maladie.

APOPLEXIE en général, (de l') Tome III, pages 251—257.

En quoi differe l'apoplexie de l'accès hystérique, page 380.

Apoplexie sanguine, (de l') ou *Coup de sang*, Tome III, pages 257—262.

La paralysie universelle doit être traitée comme l'apoplexie sanguine. Pourquoi? page 313. L'empoisonnement, occasionné par l'opium, pris à trop forte dose, est une véritable apoplexie, page 547.

Apoplexie séreuse. Observation sur une apoplexie séreuse, Tome III, page 257.

Apoplexie séreuse, (de l') pages 262—267.

APOSEME, ou *Apozeme;* c'est une décoction ou une infusion de différentes plantes, racines, feuilles, fleurs, fruits, semences, bois, &c., souvent édulcorée avec du sirop, du sucre ou du miel, quelquefois clarifiée & aromatisée : c'est une vraie tisane. Il y a des *aposemes altérants*, *purgatifs*, *amers*, *apéritifs*, *fébrifuges*, *béchiques*, *céphaliques*, *hystériques*, &c., selon l'indication de la Maladie & les vertus des ingrédients qui entrent dans leur composition.

APPAREIL, apprêt, préparatif, préparation : terme de

Chirurgie, qui a plusieurs significations. Tantôt on entend, par ce mot, l'assemblage des plumaceaux, des bourdonnets, des compresses, des bandes, des linges, des onguents, des emplâtres, des instruments & autres choses nécessaires pour faire une opération, & panser les tumeurs, les plaies, les ulceres, les fractures, &c.; & tantôt il signifie l'opération elle-même & le pansement : c'est ainsi qu'on dit le grand & le petit appareil, le haut appareil & le latéral, qui sont autant de manieres différentes de faire l'opération de la taille; & qu'on dit encore, lever le premier appareil, pour signifier le second pansement d'une plaie, d'une fracture, &c.

Combien de temps doit rester le premier appareil sur les blessures, les plaies, &c., Tome IV, page 367.

APPARTEMENTS, (Dangers auxquels on s'expose quand on échauffe trop les) Tome I, page 255. C'est une cause certaine de s'enrhumer, page 358.

APPÉTIT. (Voyez PERTE DE L'APPÉTIT.)

APPLICATION EXTERNE, terme synonyme avec celui de *topique*, ou remede externe. (Voyez ce mot.)

AQUILA-ALBA. (Voyez MERCURE DOUX.)

ARACK. (Voyez RACK.)

ARCANUM DUPLICATUM. (Voyez TARTRE VITRIOLÉ.)

ARDENT, *ardente*. Les Chymistes appellent esprits ardents les liqueurs, qui, étant tirées par la distillation d'un végétal fermenté, peuvent prendre feu & brûler : telles sont, l'*Eau-de-vie*, l'*Esprit-de-vin*, l'*Ether*, &c.

Il n'est point de poison qui tue plus certainement que les esprits ardents, Tome IV, page 495.

ARÉOLE, est le nom que porte le cercle coloré qui entoure le *mamelon*. (Voyez ce mot.)

ARGENT, métal parfait : blanc quand il est travaillé, fin, pur, ductile, qui se fixe au feu comme l'or, & n'en differe que par le poids & la couleur. On l'appelle aussi *Lune*.

Les ustensiles d'argent, servant à la cuisine, doivent être sans ornements, à cause de la soudure que ces ornements exigent, Tome III, page 493.

ARGILLE. On donne ce nom à toute terre pesante, compacte & grasse : elle a de la tenacité & de la ductilité, lorsqu'elle est humectée; mais elle devient dure en séchant, & ce changement de consistance n'en désunit point les parties. Aussi fait-on, avec cette espece de terre, des vases de

toutes ſortes; des tuiles, des briques, des carreaux, &c. Il y a des argilles de toute couleur, de blanches, de jaunes, de griſes, de rouges, &c. Les caracteres particuliers de l'argille ſont, 1°. d'être eſſentiellement délayable dans l'eau, ce qui fait qu'elle eſt plus ou moins mélangée de matieres hétérogenes; 2°. de ne faire, lorſqu'elle eſt en maſſe, aucune effervescence ſenſible avec les acides, quoiqu'elle ſoit très-ſuſceptible d'être diſſoute par ces mêmes acides; 3°. de ſe durcir au feu, &c.

ARGILLEUX, nom qu'on donne aux ſubſtances terreuſes, qui tiennent de l'*argille*. (Voyez ce mot.)

ARMÉES, (de quelle importance eſt la propreté dans les) Tome I, page 280.

AROMATE, nom générique, ſous lequel on comprend tous les végétaux pourvus d'une huile & d'un ſel âcre, qui, par leur union, forment une ſubſtance ſavonneuſe, principe de l'odeur & du goût âcre & échauffant qu'on y découvre : tels ſont le *Poivre*, le *Girofle*, la *Canelle*, la *Muſcade*, le *Gingembre*, &c.

AROMATIQUE, épithete qu'on donne à tout ce qui eſt odorant & âcre, ſoit épices, ſoit herbes, fleurs, ſemences, graines ou racines. On appelle herbes aromatiques, les herbes fines qui ſentent fort, comme le *Thym*, la *Lavande*, le *Romarin*, la *Marjolaine*, &c. On donne encore le nom d'aromatiques à certaines gommes, telles que le *Benjoin*, la *Myrrhe*, l'*Encens*, l'*Ambre gris*, &c.; à certains baumes, tels que ceux du *Pérou*, de *Giléad*, &c.

Les aromatiques preſcrits, Tome II, pages 53, 63, 450; Tome III, pages 138, 349, 371.

AROMATISER : c'eſt ajouter quelques aromates à des liqueurs, ou à des médicaments, qui ne ſont point aromatiques de leur nature. (Voyez AROMATE.)

ARRÊTES *de Poiſſon*, *retenues dans le goſier*, (Moyens de retirer les) Tome IV, pages 425 & ſuiv.

ARRIERE-FAIX. On donne ce nom à tout ce qui enveloppe l'enfant dans le ſein de ſa mere, parce qu'on le compare à un ſecond faix ou fardeau, dont la femme ne ſe délivre qu'après que l'enfant eſt hors de la matrice : c'eſt la même choſe que *Délivre*. (Voyez ce mot & PLACENTA.)

ARRIERES-NARINES. Tout le monde ſait qu'on appelle narines les ouvertures extérieures du nez, par leſquelles on flaire les odeurs, & ſur-tout par leſquelles on reſpire. Pour que l'air, reſpiré par le nez, pût entrer dans les

Poumons, (voyez ce mot,) il falloit que les narines fussent prolongées jusques dans le fond de la bouche : c'est cette prolongation, qui descend effectivement jusques dans le gosier, qu'on appelle *arrieres-narines*.

ARSENIC : c'est une substance minérale pesante, volatile, extrêmement caustique & corrosive ; c'est un poison des plus violents, qu'on ne doit jamais employer en Médecine, quoiqu'un Charlatan vienne tout récemment de le vanter, comme un spécifique contre une Maladie des plus opiniâtres. On reconnoît qu'il est entré de l'arsenic dans un remede, en ce que, jetté sur des charbons, ou sur une pelle rougie au feu, il exhale une odeur d'ail.

ARSENIC. (Voyez EMPOISONNEMENT causé par l')

ARTERE, nom que portent de longs canaux membraneux élastiques, qui ont la figure d'un cône très-alongé, lisses & polis intérieurement, sans valvules, si ce n'est dans le cœur ; qui décroissent à mesure qu'ils se divisent en un plus grand nombre de rameaux, & qui sont destinés à recevoir le sang du cœur, pour le distribuer dans les poumons & dans toutes les parties du corps.

Il seroit dengereux de piquer une artere en saignant, Tome IV, page 327. Signes auxquels on reconnoît extérieurement les arteres, *ibid.*

ARTERE-AORTE, ou simplement *aorte*. (Voyez AORTE.)

ARTERES TEMPORALES : ce sont les arteres qui se trouvent situées sous la peau, qui recouvre les tempes : comme elles sont très-superficielles, leur battement est souvent sensible, même à la vue.

Saignée des arteres temporales, prescrite, Tome II, page 301. Par qui elle peut & doit être faite, page 302.

ARTICHAUT. Tout le monde connoît ce légume, dont on fait tant d'usage en aliment. Nous donnerons seulement les phrases par lesquelles il est caractérisé en Botanique. *Cinara hortensis, foliis non aculeatis*, CASP. BAUH. & TURNEF. *Carduus* sive *scolymus sativus, non spinosus*, J. BAUH. *Cinara Dodon.* C'est-à-dire, *Artichaut des jardins, à feuilles sans épines*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chardon*, ou *Chardonnette cultivé, sans épines*, selon J. BAUHIN. *Artichaut de Dodoneus.*

Prescrit, Tome II, page 475.

ARTICLE, jointure, articulation ; assemblage de deux ou plusieurs os, pour le mouvement des uns & des autres.

Ainſi on dit l'article du genou, du bras, &c. Il ſe dit également de l'union de deux os, qui n'ont pas de mouvement.

ARTICULAIRE, épithete qu'on donne aux membranes, aux capſules qui enveloppent l'articulation, ou qui appartiennent à l'*articulation.* (Voyez ce mot.)

ARTICULATION, ſe dit de la maniere dont les os ſont naturellement aſſemblés les uns avec les autres, pour ſervir aux uſages auxquels ils ſont deſtinés ; ſoit que les piéces articulées aient du mouvement, ſoient qu'elles n'en aient point.

ARTISANS (Maniere dont les) ſe comportent dans le choix des Nourrices, Tome I, page 5, note.

ARTISANS, (des) Tome I, pages 123--135.

ARTS MÉCHANIQUES, (Les gens riches & les hommes ſédentaires doivent s'appliquer de temps en temps aux) Tome I, page 241.

ASARUM, ou *Aſaret.* (Voyez CABARET.)

ASCARIDES, eſpeces de vers auxquels l'homme eſt expoſé. (Voyez VERS ASCARIDES.)

ASCITE, (de l') ou *Hydropiſie du bas-ventre*, Tome III, pages 123--139.

ASPERGE. *Aſparagus ſativa*, C. BAUH. *Aſparagus hortenſis & pratenſis*, J. BAUH. *Aſparagus ſativus*, GER. *Aſparagus officinalis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Aſperge cultivée*, ſelon CASPARD BAUHIN. *Aſperge des jardins & des prés*, ſelon JEAN BAUHIN. *Aſperge cultivée*, ſelon JEAN GÉRARD. *Aſperge des Boutiques*, ſelon LINNÉ. Elle eſt de la ſixieme claſſe, neuvieme ſection, troiſieme genre de TOURNEFORT : de l'hexandrie monogynie de LINNÉ, & de la famille des liliacées d'ADANSON.

Tout le monde ſait qu'on mange les jeunes tiges de cette plante : ſa racine, qui eſt diurétique & apéritive, eſt compoſée de quantités de fibres, qui ſont comme attachées à une tête : elle eſt cylindrique, charnue, blanchâtre, douceâtre, gluante.

Preſcrites, Tome II, pages 475, 484, Tome III, pages 137, 445.

ASPHYXIE, dernier degré de la *ſyncope.* (Voyez ce mot.) C'eſt une privation ſubite du mouvement, du ſentiment, du pouls & de la reſpiration ; de ſorte que le malade eſt comme s'il étoit mort.

Caracteres de l'*Aſphyxie*, Tome IV, page 486.

ASPHYXIE, (de l') Tome IV, pages 461--479.

ASPHYXIÉ, épithete qu'on donne aux perſonnes qui ſont dans l'aſphyxie. Les aſphyxiés meurent, ainſi que les noyés, dans l'inſpiration, Tome IV, page 469. La cauſe de la mort des aſphyxiés & des noyés étant la même, les ſecours qu'il faut leur adminiſtrer, doivent être les mêmes, *ibid.* Pour rappeller les aſphyxiés à la vie, il ne s'agit que de dépouiller l'air de ſa propriété ſtagnante, & de ſa grande élaſticité, page 470.

ASSA-FÉTIDA, ſubſtance gommo-réſineuſe, rougeâtre, veinée de brun & de blanc, compacte, ſolide, dont l'odeur eſt très-déſagréable, tirant ſur l'ail, & affectant même les yeux; ce qui lui a fait donner, en latin, le nom de *Stercus diaboli.* Cette ſubſtance découle de la racine d'une plante ombellifere, qui croît dans les Indes Orientales; & les Naturels du pays l'appellent *Hingiſech.* On en trouve de deux eſpeces dans les boutiques, l'une ſale & noirâtre, l'autre rougeâtre & brillante, telle que nous la décrivons ici. Elle ſe vend trois ſols le gros.

Preſcrite, Tome III, pages 243, 246, 305, 342, 360, 362, 366, 367, 368, 384, 389, 395, 517, 523, 530, 556; Tome IV, page 275.

ASSAISONNEMENTS. Dangers des aſſaiſonnements de haut goût, Tome I, page 171.

ASSOUPISSANTS, épithete qu'on donne aux remedes narcotiques, qui ont la vertu de procurer le ſommeil, & une diminution de mouvement & de ſentiment. Tel eſt ſur-tout l'opium & ſes préparations.

ASTHMATIQUES, épithete qu'on donne aux perſonnes attaquées de la Maladie appellée *Aſthme.*

ASTHME, (Les gens livrés à boire, juſqu'à l'ivreſſe, ſont ſujets à l') Tome I, page 273. Le flux hémorrhoïdal eſt très-utile dans l'aſthme, Tome III, page 15.

ASTHME DES ENFANTS. (Voyez CROUP.)

ASTHME HUMIDE, Tome III, page 237.

ASTHME HUMORAL, *Id. ibid.*

ASTHME NERVEUX, *Id. ibid.*

ASTHME SEC, *Id. ibid.*

ASTHMES, (des diverſes eſpeces d') Tome III, pages 236--250.

ASTRINGENTS, épithete qu'on donne aux remedes qui ont la vertu de reſſerrer, de froncer les fibres, de rendre les pores plus petits; d'arrêter, par conſéquent, les hémorrhagies, les cours de ventre, les écoulements exceſſifs & contre

nature; de remédier à l'atonie & au relâchement des différentes parties dont le corps de l'homme eſt composé.

Il ne faut adminiſtrer les aſtringents qu'avec réſerve, dans les cours de ventre, la diarrhée & le dévoiement, Tome II, page 443; preſcrits, page 458, 462; Tome III, page 17. Il ne faut pas ſe hâter de preſcrire les remedes aſtringents dans le crachement de ſang, page 26; dans le vomiſſement de ſang, page 32; dans le piſſement de ſang, page 38. Ils ſont indiqués dans la lienterie & le flux cœliaque, page 59.

Les aſtringents preſcrits en injection, dans la gonorrhée virulente, Tome IV, page 10. Recette d'une injection aſtringente, page 11 note, & page 27; d'un bol aſtringent purgatif, page 26. Quels ſont les aſtringents les plus forts, les plus actifs, pages 29, 30. Les aſtringents ne peuvent être donnés dans le cours de ventre & le dévoiement, qu'on n'ait fait précéder les purgatifs, page 254.

ATMOSPHERE, nom qu'on donne à l'air qui environne la terre, c'eſt-à-dire, à ce fluide rare & élaſtique, dont la terre eſt couverte par-tout à une hauteur conſidérable. Cependant il y en a qui ne donnent le nom d'atmoſphere qu'à la partie de l'air, proche de la terre, qui en reçoit les vapeurs & les exhalaiſons, & qui rompt ſenſiblement les rayons de la lumiere. L'eſpace qui eſt au-deſſus de cet air groſſier, quoiqu'il ne ſoit peut-être pas entiérement vuide d'air, eſt ſuppoſé rempli par une matiere plus ſubtile, qu'on appelle *Ether.*

ATMOSPHERE, (des variations de l') Tome I, pages 346--347.

ATONIE, affoibliſſement du ton des fibres muſculeuſes ou nerveuſes; relâchement des fibres & des vaiſſeaux du corps; perte du reſſort dans les ſolides, &c.

ATRABILAIRE, qui eſt de la nature de la bile noire ou de l'atrabile. Il ſe dit auſſi des mélancoliques, & de ceux qui ſont d'un tempérament où la bile noire domine.

ATRABILE, bile noire, caractere que prend la bile par le ſéjour qu'elle fait dans ſes couloirs. (Voyez MALADIE NOIRE.)

ATROPHIE, amaigriſſement & conſomption de tout le corps, & plus ſouvent de quelques-uns de ſes membres. On voit qu'elle eſt univerſelle ou particuliere. Dans la premiere, tout le corps ne prend pas de nourriture, & tombe dans une extrême maigreur; c'eſt ce qu'on appelle proprement *Atrophie:*

elle eſt une compagne inſéparable de la fievre hectique, de la phthiſie, du tabès, de la chartre, &c. Le maraſme eſt le dernier degré de l'atrophie. L'atrophie eſt rarement Maladie eſſentielle, & plus rarement encore cauſe d'une autre Maladie, excepté chez les jeunes gens livrés aux femmes & à la malheureuſe habitude de la maſturbation, qui les conduit ordinairement à la conſomption, de-là à la mort.

ATTAQUE, eſpece d'*accès*. (Voyez ce mot.) Attaque ſe dit particuliérement de la goutte, de l'apoplexie, de la paralyſie, de la folie, &c.

ATTELLES : ce ſont des morceaux de bois minces, ou d'écorce d'arbre, ou de carton, ou des lames de fer blanc, &c., légeres, fermes, mais un peu flexibles, qu'on applique avec les bandes & les compreſſes, ſur les parties fracturées ou luxées, pour maintenir les os dans leur ſituation naturelle, après qu'ils ont été réduits : on les attache avec des rubans. (Voyez FRACTURE, LUXATION, &c.; & Tome IV, page 408.)

ATTOUCHEMENT DU ROI, (Ce qu'on doit penſer de l') dans la guériſon des *Ecrouelles*, Tome III, pages 210, 211.

AUBERGES (Les Voyageurs trouvent ſouvent dans les) des lits humides, Tome I, page 351. Coutume meurtriere des Auberges, relativement au linge, aux lits, &c., page 352.

AVEUGLEMENT, c'eſt la même choſe que *Goutte-ſereine*. (Voyez GOUTTE-SEREINE.)

AVEUGLES (Il eſt poſſible de rendre les) utiles à la Société, Tome III, page 402. Exemples, *ibid.*, note.

AUNÉE, ou *Enule-Campane. Helenium vulgare*, C. BAUH. *Helenium* ſive *Enula Campana*, J. BAUH. *Aſter omnium maximus*, *Helenium dictus*, TURNEF. *Inula Helenium*, *foliis amplexicaulibus*, *ovatis*, *rugoſis*, *ſubtus tomentoſis*, *calycum ſquamis ovatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Aunée vulgaire*, ſelon CASP. BAUHIN. *Aunée*, ou *Enule-Campane*, ſelon JEAN BAUHIN. *Le plus grand des Aſters*, *appellé Aunée*, ſelon TOURNEFORT. *Enule-Aunée à feuilles qui embraſſent la tige*, *ovales*, *rudes*, *velues en deſſous*, *& dont le calice eſt couvert d'écailles ovales*, ſelon LINNÉ.

Cette plante eſt des plus volumineuſes : ſes feuilles, qui ſortent la plupart de terre, ont trois à quatre pieds de hauteur : elles ſont larges en proportion, & ſont en cœur. Les

fleurs ſont grandes, jaunes, & à l'extrémité de la tige. Sa racine, la partie de cette plante le plus en uſage, eſt grande, contournée, noire en dehors, blanche en dedans, amere & piquante. Elle croît dans les lieux humides, & fleurit en Juillet.

Preſcrite, Tome II, page 62, note; Tome III, page 445.

AVOINE. Tout le monde connoît le grain de cette plante, que les Botaniſtes appellent, *Avena vulgaris* ſeu *alba*, C. BAUH. & TURNEF. *Avena alba*, J. BAUH. *Avena Dodon. Avena ſativa*, LINN. C'eſt-à-dire, *Avoine vulgaire*, ou *blanche*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Avoine blanche*, ſelon JEAN BAUHIN. *Avoine de Dodoneus. Avoine cultivée*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quinzieme claſſe, troiſieme ſection, cinquieme genre de TOURNEFORT : de la triandrie digynie de LINNÉ; de la famille des graminées d'ADANSON.

Preſcrite, Tome II, pages 69, 94, 381, 431, 432; Tome IV, pages 229, 412.

AVORTEMENT, *Fauſſe-Couche.* On donne ce nom à la ſortie prématurée de l'enfant hors de la matrice, avant le terme marqué par la Nature. Cependant ce nom ne convient, à ſtrictement parler, qu'à la ſortie de l'enfant, qui a lieu avant le ſeptieme mois, parce que, juſqu'à cette époque, les enfants ſortent morts, ou périſſent peu de temps après leur naiſſance. Mais comme, à ſept mois & par-delà, on a pluſieurs exemples de fœtus, qui, non-ſeulement ont ſurvécu, mais même ſont parvenus à une aſſez grande vieilleſſe, on n'appelle plus ces accouchements, avortements, mais ſeulement prématurés.

La tumeur du ventre, cauſée par la rétention des régles dans les pâles couleurs, eſt quelquefois ſuivie d'une évacuation ſubite & abondante, qu'on a priſe pour une fauſſe-couche : mépriſe qui peut ternir la réputation de la fille la plus ſage, Tome IV, pages 129—130.

AVORTEMENT, (de l') ou *Fauſſe-Couche*, Tome IV, pages 157--162.

AURÉOLE. (Voyez MESEREUM, ou MÉSÉRÉON.)

AURIFIQUE MINÉRAL. (Voyez KERMÈS MINÉRAL.)

AURONE MALE, *Citronnelle. Abrotanum mas anguſtifolium majus*, C. BAUH. *Abrotanum vulgare*, J. BAUH. *Abrotanum mas Dod. Arthemiſia Abrotanum, foliis racemoſis ſetaceis, caule recto*, LINN. C'eſt-à-dire, *grande Aurone mâle à petites feuilles*, ſelon CASP.

Bauhin. *Aurone vulgaire*, ſelon Jean Bauhin. *Aurone mâle de Dodoneus. Armoiſe-Aurone, dont les feuilles de la tige ſont longues & étroites, en ſoies, & dont la tige eſt droite*, ſelon Linné.

Cette plante eſt fort touffue. Ses tiges ſont lignées, mais foibles & peu droites. Ses feuilles ont quelque reſſemblance avec celles du fenouil, mais beaucoup moins longues & plus nombreuſes; d'une odeur particuliere, qui lui fait donner le nom de citronnelle. Ses vertus ſont aſſez ſemblables à celles de l'abſynthe, que l'on préfére communément.

L'*aurone* eſt une des plantes dont doit ſe nourrir l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques, Tome II, page 130, note.

Aurone femelle, *Santoline, petit Cyprès, Garde-robe, &c. Santolina foliis teretibus*, Turnef. *Abrotanum femina foliis teretibus*, C. Bauh. *Chamæcypariſſus*, J. Bauh. *Santolina Chamæcypariſſus*, Linn. C'eſt-à-dire, *Santoline à feuilles rondes*, ſelon Tournefort. *Aurone femelle à feuilles rondes*, ſelon Casp. Bauhin. *Petit Cyprès*, ſelon J. Bauhin. *Santoline, petit Cyprès*, ſelon Linné.

Sa racine eſt épaiſſe, dure, ligneuſe & branchue. Elle pouſſe des tiges d'un ou deux pieds de hauteur, ligneuſes, grêles, couvertes d'un duvet blanchâtre, & partagées en pluſieurs branches, qui ſont environnées de feuilles menues, de la longueur d'environ un pouce, finement dentelées, ou plutôt chargées de petits tubercules; de ſorte qu'elles en paroiſſent couvertes, l'entourant, quatre à quatre, dans toute leur longueur. Elles ſont toutes blanchâtres, d'une odeur déſagréable, d'une ſaveur en partie âcre, & en partie amere & aromatique. Chaque petit rameau porte une fleur jaune à fleurons, compoſée de pluſieurs fleurons, en forme de tuyaux partagés en cinq parties à leur ſommet, ſéparés par des feuilles pliées en gouttieres, & renfermés dans un calice commun, écailleux & preſque rond. Chaque fleuron eſt porté ſur un embryon, qui devient une graine oblongue rayée, brune & ſans aigrettes. Les fleurs de cette plante ſont plus grandes que celles de l'aurone mâle & de l'abſynthe, ce qui peut ſervir à l'en diſtinguer, de même que le port extérieur de la plante entiere. Elle vient naturellement en Italie & en Provence; on la cultive dans les jardins.

Les ſemences de l'aurone femelle ou ſantoline ſont vermifuges; & M. Bagard, grand Praticien de Nancy, Intendant

du Jardin de Botanique, la préféroit au *ſemen contra:* auſſi, diſent les Auteurs des *Eſſais de Matiere médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note 9, en faiſoit-il cultiver une quantité conſidérable, uniquement pour en retirer la graine, qu'il employoit comme un vermifuge puiſſant, aux mêmes doſes que le *ſemen contra.*

AUSTERE, eſpece de ſaveur, qui ne differe de l'*acerbe* que par ſon excès. (Voyez ACERBE.)

AXONGE : c'eſt proprement de la graiſſe condenſée, ramaſſée dans les follicules adipeuſes; mais on donne ce nom particuliérement au vieux ſain-doux, ou à du vieux lard, ou au ſuif de tel autre animal que ce ſoit. (Voyez SAIN-DOUX.)

BAGU BAGU

BAGUENAUDIER, ou *faux Séné*, ou *Colutier. Colutea arboreſcens*, LINN. C'eſt-à-dire, *Colutier arbriſſeau*, ſelon LINNÉ.

Le *Baguenaudier*, ſurnommé par BOERRHAAVE, *Séné d'Europe*, eſt un arbriſſeau d'une hauteur médiocre, dont les fleurs ſont jaunes & légumineuſes, & auxquelles il ſuccede une gouſſe ſemblable aux ſiliques du ſéné, qu'on nomme follicules. Ses feuilles ſont ovales & oppoſées ſur une même tige. Cet arbriſſeau croît naturellement en Italie, en Languedoc, en Provence, & autres lieux de la France. Il vient facilement dans nos jardins. Il n'en eſt pas qu'il ſoit plus aiſé de multiplier, ni qui donne des feuilles en plus grande abondance. Il fleurit au mois de Mai, & c'eſt en Septembre qu'il faut cueillir les feuilles; on les fait ſécher pour les employer. Elles peuvent remplacer le ſéné exotique, ſuivant le rapport du même BOERRHAAVE, de GESNER, de BARTHOLIN, de GARIDEL & de LINNÉ.

« Le ſuffrage de ces Savants, diſent les Auteurs des *Eſſais de Matiere médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note 9, » étoit fait pour autoriſer nos eſſais; & ſur leur pa-
» role, nous n'avons pas héſité d'adminiſtrer ce purgatif à
» quelques pauvres de la Campagne, dont pluſieurs étoient
» attaqués de fievres intermittentes, & d'un commencement
» de cachexie, qui exigent une certaine modération dans

» l'usage des évacuants, qui leur étoient nécessaires. Voici » la formule dont nous nous sommes servi :

» Prenez des feuilles de *baguenaudier*, depuis une once » & demie jusqu'à trois onces, selon la force du sujet;

» De *réglisse* effilée & concassée, un bâton;

» De feuilles de *scrophulaire*, } de chaque
» De semences d'*anis* & de *coriandre*, } une pincée.

» Faites infuser le tout, pendant la nuit, sur des cendres » chaudes, dans une cafetiere de terre, avec une pinte d'eau » de fontaine. Le lendemain, faites subir une très-légere » ébullition. Passez, pour une tisane royale & purgative, » dont on prendra trois gobelets chaque matin, pendant deux » jours de suite, laissant entre chaque dose trois heures d'in- » tervalle, & observant d'avaler un bouillon de veau entre » chacune des verrées.

» Il ne faut pas faire une ébullition considérable; sans » cela, ces feuilles perdroient leurs vertus purgatives. L'in- » fusion est préférable. L'expression trop forte mêle trop » de parties grossieres & résineuses, propres à donner de » violentes coliques : c'est ce qui arrive au véritable séné.

» Cette purgation a été suivie assez constamment de sept » à huit évacuations assez copieuses, & qui n'ont point fa- » tigué les malades. Nous avons quelquefois réduit cette pur- » gation à plus petite dose; mais son effet n'a pas été aussi » marqué qu'en tisane royale, & nous présumons que la » gomme, dont cette plante abonde, demande à être étendue » dans une assez grande quantité de véhicule.

» Si l'on fume, en guise de tabac, les feuilles seches de » *baguenaudier*, elles purgent très-bien le cerveau, & aigui- » sent singuliérement les sens. Nous en avons fait l'épreuve » sur un Domestique, âgé de soixante ans, à qui il restoit, » à la suite d'une apoplexie séreuse, des pesanteurs de tête » & des étourdissements fréquents. Cette fumigation a éva- » cué beaucoup d'humeur épaisse, par tous les couloirs ex- » crétoires de la bouche & de la membrane pituitaire, & les » fonctions animales ont paru se faire avec plus de facilité, » & même se soutenir assez bien.

» Dix sujets de différents âges, sexes & tempéraments, » ont usé, avec succès, de notre tisane purgative; & nous » espérons que nos expériences, confirmées par celles des » Savants, qui doivent les répéter, contribueront à démon- » trer, que c'est sans connoissance de cause, qu'un Auteur

» moderne a décidé, que les feuilles du *baguenaudier* ne » ſont point purgatives. »

BAIE, fruit mou, charnu, ſucculent, qui renferme des pepins ou des noyaux : tels ſont les fruits du laurier, du myrte, du genevrier, &c. Lorſque de pareils fruits ſont diſpoſés en grappe, on leur donne le nom de grains, au lieu de celui de *baie* : ainſi on dit un grain de *raiſin*, un grain de *ſureau*.

BAIN. Comme tout le monde ſait ce qu'on entend par bain, nous dirons ſeulement qu'il y en a de trois eſpeces : le *bain entier*, le *demi-bain*, & le *bain partiel*. Le bain entier, qui eſt chaud ou froid, ſe prend, en ſe plongeant tout entier dans l'eau; le demi-bain, en ne s'y mettant que juſqu'au nombril ; (Voyez DEMI-BAIN.) le bain partiel, en ne plongeant qu'une ou pluſieurs parties dans l'eau. Lorſque ce ſont les jambes & les pieds qu'on met dans l'eau, on appelle ce bain, *pédiluve*.

Les bains entiers, froids, tiedes ou chauds, ne doivent point être pris ſans précautions. Quoique nous ayons eu ſoin d'indiquer ces précautions, dans le cours de cet Ouvrage, toutes les fois que cela nous a paru néceſſaire, nous allons placer ici quelques-unes des réflexions que M. BUCHAN a conſignées dans ſa dixieme Édition, & dont il a fait un Chapitre à part, mais que nous ne donnons pas en entier, parce que le *bain froid*, dont il eſt ſurtout queſtion, dans ce Chapitre, n'eſt pas, à beaucoup près, d'un uſage auſſi univerſel en France qu'en Angleterre.

On eſt porté à croire que l'eau, par elle-même, employée extérieurement, eſt incapable de nuire, & qu'on peut s'y plonger impunément en tout temps, & comme on le juge à propos. C'eſt une grande erreur. On a vu des bains froids occaſionner la *paralyſie* & l'*apoplexie*, par la ſimple immerſion ; on a vu ſurvenir des *fievres* pour y être reſté trop long-temps, & d'autres Maladies tellement aggravées par un long uſage de cette eſpece de *bains*, qu'elles n'ont jamais pu être guéries radicalement par la ſuite.

Les *bains chauds* ne ſont pas moins dangereux, quand on en fait un uſage inconſidéré & mal entendu. Mais, comme ils ne ſont pris en général que comme *remedes*, & qu'ils ne ſont jamais conſeillés dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, ſans que le moment & la maniere de les prendre en ſoient indiqués, nous n'en dirons rien ici davantage.

Le *bain froid* ſe recommande de lui-même dans les temps

chauds; mais il eſt rare que ceux qui n'y ſont pas accoutumés s'en trouvent parfaitement bien. La plupart y amaſſent des *rhumatiſmes*, dont il eſt le *remede* lorſqu'il eſt bien dirigé. Mais l'on va ordinairement ſe baigner, non parce qu'on en a beſoin, mais parce qu'il fait chaud, ou pour ſon plaiſir, ou pour y accompagner un ami & par complaiſance, &c. Il y a des perſonnes qui ne prennent qu'un ſeul *bain*, lorſqu'il leur ſeroit avantageux d'en continuer l'uſage; d'autres en prennent par excès; d'autres ſe fixent au nombre de neuf, &, quelque temps qu'il faſſe pendant ces neuf jours, le thermometre deſcendroit-il de dix degrés, ce qui arrive quelquefois après un orage, elles ne veulent pas les interrompre que ce nombre ne ſoit complet. Toutes les fois que le caprice, ou des motifs auſſi peu ſolides, ſeront les guides que l'on ſuivra dans l'uſage du *bain froid*, on ne peut en attendre que très-peu d'avantage, & il peut faire beaucoup de mal à ceux ſur-tout qui, comme nous l'avons déja obſervé, n'en ont pas contracté l'habitude. Il ſeroit donc très-important, ainſi qu'on l'a dit pages 74 & ſuiv. du Tome I de cet Ouvrage, d'y accoutumer les enfants. En prévenant la plupart des Maladies auxquelles ils ſont expoſés, on les mettroit dans le cas de n'y trouver que du plaiſir dans la ſuite.

Les avantages du *bain froid* ſont d'être tonique & fortifiant. En conſéquence il accélere le mouvement du ſang, favoriſe les différentes ſécrétions, & donne aux ſolides le ton & la force néceſſaires pour remplir les fonctions auxquelles ils ſont deſtinés. Voilà ce qui le rend ſinguliérement utile aux habitants des villes très-peuplées; à ceux ſur-tout qui menent une vie ſédentaire, & qui ſont livrés à l'indolence & à l'inaction. Mais le bain d'eau ſalée, ou le bain d'*eau de mer*, répond d'une maniere bien plus efficace à toutes ces indications; il doit être préféré toutes les fois qu'on en a la facilité, parce que cette eau poſſede éminemment la vertu de ſtimuler la peau, & par-là de rendre beaucoup plus libre la *tranſpiration inſenſible*.

Le *bain froid* eſt encore utile aux perſonnes qui ont des diſpoſitions aux engorgements & aux obſtructions du ſyſtême granduleux & lymphatique : mais il ſeroit nuiſible ſi ces Maladies étoient déja formées; car le bain froid eſt plus fait pour prévenir les Maladies que pour les guérir. Il eſt donc important de ſavoir, avant que de prendre ce bain, ſi l'on a de ces obſtructions, ſur-tout dans les viſceres &c.

dans les poumons, puiſqu'il ne pourroit que les aggraver.

Il ſeroit encore plus dangereux dans le cas de *pléthore* ou de trop grande réplétion; on courroit riſque alors d'occaſionner la rupture de quelque vaiſſeau ſanguin, ou une inflammation, ſoit dans le cerveau, ſoit dans tout autre viſcere. Ce conſeil regarde ſur-tout les habitants des villes, parce qu'ils vivent dans une plus grande abondance, que, par cette raiſon, ils ſont plus pléthoriques, & qu'on les voit, dans la ſaiſon, courir en foule, ſoit à la mer, ſoit à une riviere, ſe plonger dans l'eau, ſans connoître l'état dans lequel ils ſe trouvent, & ſans avoir pris aucune ſorte de précaution. Ces perſonnes ne devroient jamais prendre de bains froids qu'après s'y être préparés par un *régime* convenable, & peut-être par une *ſaignée*, une *purgation*, &c.

Le *bain froid* conviendroit ſinguliérement aux perſonnes nerveuſes, ſi ces malades n'avoient preſque tous les *inteſtins* très-foibles, & n'étoient, pour la plupart, attaqués d'engorgements & d'obſtructions dans les viſceres; cauſe pour laquelle, ainſi que nous l'avons dit plus haut, elles ſont incapables de ſoutenir les effets de cette ſorte de bains. Cependant il ſeroit important qu'elles cherchaſſent, ainſi que toutes les perſonnes délicates, à s'y accoutumer inſenſiblement & par degrés, en commençant par des bains tempérés. Auſſi, dans les lieux où l'on fait prendre les bains froids, devroit-il y en avoir de tiedes pour cette claſſe de malades.

Le temps de la journée, le plus favorable, pour prendre le *bain froid*, eſt ſans contredit, le matin à jeun, ou immédiatement avant le dîner; & la meilleure maniere eſt de s'y plonger la tête la premiere. Car le *bain froid* tend conſtamment à repouſſer le ſang & les autres humeurs vers la tête, ou vers les parties qui ne ſont pas dans l'eau. Il eſt donc de la plus grande importance de commencer par baigner la tête; c'eſt le moyen de prévenir les douleurs qui procedent ſouvent du bain froid. Il ne faut y reſter que très-peu de temps. Dans la ſaiſon froide, la ſimple immerſion répond à toutes les indications : trop prolongé, on perd tous les avantages qu'on doit en attendre. Auſſi les meilleurs nageurs, faute d'être inſtruits, ſe trouvent-ils ſouvent très-mal de l'eau froide, & quelquefois elle devient la cauſe de leur mort. Au moment où l'on ſort de l'eau, il faut être eſſuyé & frotté avec des linges ſecs, & faire de l'exercice pendant quelque temps.

Si

Si le *bain froid* vient à occaſionner le friſſon, la perte de l'appétit, des laſſitudes, des douleurs, ſoit dans les inteſtins, ſoit dans tout autre viſcere, la proſtration des forces, ou de violents maux de tête, il faut ſur le champ en interrompre l'uſage. Pour les endroits de cet Ouvrage où les bains chauds ou froids ſont indiqués, voyez BAIN CHAUD & BAIN FROID.

BAIN CHAUD, OU TIEDE, (Voyez BAIN.) preſcrit Tome I, pages 282, 349; Tome II, pages 304, 383, 389, note; 390, 419, 432, note; 467. Bain d'eau thermale, preſcrit page 469; ſimple, pages 471, note; 477. Les Bains trop chauds expoſent aux hémorrhoïdes, Tome III, page 15; preſcrits tiedes, pages 118, 147, 177. Bain d'eaux thermales, page 220; ſimple, pages 229, 231, 234, 235, 305, 306, 307, 308. Bain d'eaux thermales, pages 316, 319, 320; ſimple, pages 345, 390, 411, 437, 445, 472, note; 473, 479. Bain d'eaux thermales, page 499; ſimple, pages 504, 507, 529, 531, 554. Tome IV, pages 48, 50, 54, 61, 66, 68, 71, 73, 80, 83, note; 107, 128, 132, 219, 424, 452, 460, 482, 526, 539, 550.

BAIN DE CENDRES : c'eſt une quantité plus ou moins grande de cendres, chauffées au degré de chaleur néceſſaire pour échauffer des liqueurs ou toute autre ſubſtance : il n'eſt guere d'uſage que chez les Apothicaires & les Chymiſtes ; encore emploient-ils plus ſouvent le bain de ſable. Cependant quelques Auteurs le conſeillent pour réchauffer les noyés, Tome IV, page 452, note.

BAIN DE PIED ET DE JAMBES, qu'on appelle encore vulgairement *ſaignée blanche* : c'eſt un bain partiel dans lequel on plonge les pieds, & le plus ſouvent les jambes entieres, & même les mains : dans l'uſage ordinaire, il eſt composé d'eau ſimple : dans les Maladies inflammatoires, avec affection au cerveau, on le rend, ſelon l'indication, rafraîchiſſant, émollient ou relâchant.

Preſcrit Tome I, pages 282, 349. Tome II, page 73. Circonſtances qui indiquent d'ajouter du vinaigre à l'eau de ces bains, *ibid.* Preſcrit, pages 90, 211, 229, note; 273, 278, 293; avec du vinaigre, page 303; ſimple, pages 311, 326, 327, 343, 352. Degré de chaleur que doit avoir l'eau dans les bains de pieds, preſcrits contre le rhume, *ibid.*; preſcrit, page 357. Combien, malgré les préjugés, ils ſont importants dans la toux de poitrine, *ibid.* Preſcrit, page 367, avec de l'eau imprégnée de ſavon ou

LIBRARY OF THE
FOUNDED 1813
UNIVERSITY OF MARYLAND

de sel, pages 369; simple, pages 375, 382, 387, 410, 432, 436, 447.

Bains de jambes, prescrits, Tome III, pages 7, 10, 13, 28, 33, 67, 69, 73, 77, 86, 165; avec de l'eau de savon, pages 166; simples, pages 168, 243, 273, 308, 335, 361. Avantages du bain de pieds chaud au trente-cinquieme, ou trente-sixieme degré du thermometre de M. de Réaumur, dans les évanouissements & spasmes accompagnés de convulsions, *ibid.* Prescrit, pages 384, 390, 414, 420, 531. Tome IV, pages 123, 127, 128, 132, 192, 274, 285, 306, 465, 468, 498, 500, 520, 526, 539, 540, 549, 556.

Bain de sable. On donne ce nom à une quantité plus ou moins grande de sable très-fin, chauffé au degré de chaleur requise, dans lequel on plonge les liqueurs ou les substances qu'on veut chauffer. Il est en usage sur-tout chez les Apothicaires, les Chymistes & les Distillateurs.

Bain de vapeurs : c'est la vapeur de quelque liqueur, soit simple, soit composée, à laquelle on expose pendant quelque temps, ou tout le corps, ou seulement quelques parties. (Voyez Fumigations.)

Bain froid. (Voyez Bain.) Importance du bain froid, Tome I, page 74. Maniere de faire prendre le bain froid, page 75. Superstition des Nourrices relativement au bain froid, page 76. Prescrit, Tome II, pages 304, 461; d'eau salée, Tome III, pages 181, 211; d'eau simple froide, *ibid.* & 296. Cas où il seroit nuisible dans les Maladies nerveuses, *ibid.* Dans quelle saison il faut le prendre : à quoi l'on reconnoît qu'il ne convient pas, *ibid.* Prescrit, pages 308, 344, 364, 370, 385, 395, 516. Maniere de le faire prendre dans la rage, *ibid.* Prescrit, page 522; Tome IV, page 30. Objection sur le bain froid; réponse, *ibid.* Prescrit dans la gonorrhée non virulente, causée par le relâchement, *ibid.* Maniere de prendre le bain froid dans ce cas, page 31. Bain froid de jambes, page 139. Bain froid entier, pages 148, 215, 219, 294, 302, 481. Maniere de le faire prendre aux personnes gelées de froid, *ibid.* Prescrit, page 541. Précautions qu'exige le bain froid, *ibid.*

Bain local. Prescrit, Tome IV, pages 10, 42.

Bain-marie. On donne ce nom à de l'eau, chaude à un certain degré, dans laquelle on plonge un vase rempli de liquide : ce bain est sur-tout usité, pour faire tiédir les médecines, &, en général, les boissons des malades, parce

qu'on évite, par ce moyen, le goût de feu que prennent les médicaments qu'on chauffe à feu nud.

Bain partiel. (Voyez Bain & Bain local.)

Bains antivénériens. *Méthode d'administrer le mercure par le moyen des bains antivénériens*, Tome IV, page 78. La liqueur de ces bains est la dissolution du sublimé corrosif, *ibid.* Circonstances où la méthode des bains antivénériens suffit seule pour guérir la vérole, *ibid.* Symptômes qui rendent cette méthode nécessaire, page 79. Observation, *ibid.* Dose de la liqueur pour chaque bain, page 81.

BALAUSTES : ce sont les fleurs du grenadier domestique à fleur simple : on doit les choisir nouvelles, bien fleuries & d'un rouge vif. Elles se vendent douze sols l'once. (Voyez Grenadier domestique.)

Prescrites, Tome IV, page 29.

BALSAMIQUE, épithete qu'on donne aux remedes doux, tempérés, qui n'ont rien d'âcre, de salé, d'acide, ni d'amer ; qui ne sont, ni trop forts, ni trop violents : ces sortes de remedes sont composés de principes aqueux, onctueux & sulfureux, propres à adoucir l'acrimonie des humeurs, à incarner & consolider les plaies, étant analogues au suc nourricier qui fait la régénération des chairs. (Voyez Baume.)

BANDAGE, circonvolution de bandes autour de quelque partie du corps, blessée, luxée ou fracturée, pour la maintenir dans son état naturel, ou pour contenir les compresses ou les médicaments qu'on applique dessus.

Dangers de tenir les bandages trop serrés sur les plaies, Tome IV, page 407.

Bandage. On donne encore ce nom à un instrument d'acier, élastique, & garni de peau douce, qu'on applique autour de la ceinture, pour contenir les parties molles déplacées, telles que les intestins, l'épiploon, le péritoine ; déplacement qu'on appelle communément descente. (Voyez Tome IV, pages 417, 420, 427.

BARBOUILLEURS. Maladies qui leur sont particulieres : moyens de les prévenir, Tome I, pages 101 & suiv.

BARDANE, ou *Glouteron. Lappa major arctium, Diosc.* C. Bauhin. *Personnata* sive *lappa major* aut *Bardana*, J. Bauhin. & Turnef. *Arctium lappa, foliis cordatis, petiolatis*, Linn. C'est-à-dire, *grande*

Bardane de Dioſcoride, ſelon CASPARD BAUHIN. *Grande Bardane, appellée maſque*, ſelon JEAN BAUHIN & TOURNEFORT. *Bardane à feuilles en cœur, portées ſur des pétioles*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la onzieme claſſe, ſeconde ſection, ſeptieme genre de TOURNEFORT : de la ſingénéſie polygamie égale de LINNÉ, & de la famille des compoſées d'ADANSON.

La bardane eſt une plante des plus fortes & des plus volumineuſes. Sa racine s'étend profondément en terre : elle pouſſe au printemps un amas de feuilles caulinaires qui ont un pied & plus de long, ſoutenues par de longs pétioles. Ses feuilles ſont ondulées & en cœur, vertes en-deſſus & blanches en-deſſous. La tige ſort du centre de ce ſuperbe groupe de feuilles : elle s'éleve de deux ou trois pieds, & porte alternativement des feuilles légérement velues, attachées à des pétioles courts, & qui diminuent de grandeur en approchant du ſommet de la tige. Les fleurs naiſſent dans les aiſſelles des feuilles, portées par de longs & forts pédicules garnis, ainſi que la tige, de feuilles alternes, mais plus petites : la fleur eſt compoſée d'un amas de fleurons hermaphrodites, dont l'extrémité eſt partagée en cinq ſegments; la couleur eſt d'un violet pâle. Le calice eſt hériſſé d'une quantité infinie de petites feuilles qui ſont terminées chacune par une épine crochue; ce qui fait qu'elles s'attachent aux vêtements des paſſants & à la laine des moutons. Elle fleurit en Juillet & en Août. Toutes les parties de la bardane ſont d'uſage; mais ſur-tout la racine, qui a une ſaveur douceâtre, un peu auſtere. Elle donne une teinture verte à ſa décoction.

Preſcrite, Tome II, page 408, note. Tome III, pages 163, 199. Tome IV, page 101.

BAROMETRE, nom d'un inſtrument de phyſique, qui ſert à meſurer la peſanteur ou la légéreté de l'air, & qui marque les changements de temps. Il ſeroit à deſirer qu'il y en eût un dans la *Boîte-Entrepôt.* Pourquoi? Tome IV, page 446.

BAS DE LAINE. Bon remede externe dans les maux de gorge. Avec quel ſuccès les payſans s'en ſervent dans ce cas, Tome II, pages 325, 327, note.

BASILICUM JAUNE. (Voyez ONGUENT BASILICUM.)

BASSIN, eſt la partie la plus inférieure du bas-ventre : ſon nom lui vient de ſa figure, qu'on ne peut guere mieux comparer qu'à un baſſin à barbe. Le baſſin eſt formé par la

réunion des os des hanches, de l'os ſacrum, du coccix & du pubis; il ſert à contenir une partie des inteſtins & la veſſie, dans les hommes. Dans les femmes, il contient de plus la matrice, les ovaires & leur dépendance : il eſt toujours plus large & plus évaſé dans les femmes, pour que le fœtus ne ſoit point gêné dans ſon accroiſſement. On appelle la partie ſupérieure du baſſin, grand baſſin; & la partie inférieure, petit baſſin : l'ouverture du grand au petit baſſin, eſt appellée, par les Accoucheurs, *iſthme.*

BAS-VENTRE, cavité du corps qu'on appelle vulgairement ventre, & qui s'étend depuis le diaphragme, juſqu'au fond du baſſin. Le bas-ventre renferme l'*eſtomac*, tous les *inteſtins*, le *foie*, la *rate*, les *reins*, la *veſſie*, le *méſentere*, l'*épiploon*, &c.

Comment & avec quelle précaution il faut tâter le bas-ventre, Tome III, page 441, note. Premier inconvénient qui réſulte de la maniere ordinaire de tâter le ventre, *ibid.* Second inconvénient, page 442.

BATTEMENT DE CŒUR. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 61, note.)

BAUME. On donne ce nom à des matieres huileuſes, odoriférantes & aromatiques, d'une conſiſtance liquide, un peu épaiſſe, qui découlent de certains arbres, ou d'elles-mêmes, ou par des inciſions qu'on y fait, à deſſein d'en obtenir une plus grande quantité. On voit que ces ſubſtances ne doivent point être miſcibles à l'eau, ni avec les boiſſons aqueuſes; il faut qu'auparavant elles ſoient étendues dans un jaune d'œuf, ou mêlées exactement avec du ſucre. « Je » n'entreprendrai point, dit M. BUCHAN, de parler des » baumes naturels; il ne s'agit ici que de certaines compo» ſitions auxquelles on a donné le nom de baume, parce » qu'on les ſuppoſe poſſéder les vertus balſamiques, qui » caractériſent les baumes naturels. Cette claſſe de remedes » étoit jadis très-nombreuſe, & jouiſſoit de la plus grande » faveur; mais les Praticiens modernes l'ont, avec raiſon, » circonſcrite dans de juſtes bornes. » (M. B.)

Cependant, comme il eſt mention, dans cet Ouvrage, de quatre baumes naturels, nous les décrirons, pour fixer les idées du Lecteur ſur chacun des objets qui y eſt dénommé.

Abus qu'on fait des baumes dans le rhumatiſme chronique, Tome III, page 179, note; dans les hémorrhagies, Tome IV, page 366.

BAUME ANODYN DE BATES, ou *onguent nervin de la Pharmacopée d'Edimbourg.*

Prenez de *ſavon blanc d'Eſpagne*, une once ;
d'*opium crud*, deux gros ;
d'*eſprit-de-vin rectifié*, neuf onces.

Mêlez le tout enſemble ; laiſſez digérer ſur un feu doux pendant trois jours ; paſſez la liqueur ; ajoutez trois gros de *camphre.*

Ce baume, comme ſon épithete le porte, s'emploie pour appaiſer les douleurs : il eſt ſinguliérement utile dans les conſtrictions, dans les rhumatiſmes, &c., lorſqu'ils ne ſont point accompagnés d'inflammation. La maniere d'en faire uſage, eſt de frotter la partie affectée avec la main chauffée, ou d'y appliquer une compreſſe trempée dans ce baume, & de la renouveller toutes les trois heures, juſqu'à ce que les douleurs ſoient diſparues. (M. B.)

Au défaut de ce baume, on peut employer le *Baume nerval* ou *nervin de la Pharmacopée de Paris.* (Voyez ce mot.)

Preſcrit, Tome III, pages 72, 315, 321, 353, 368.

BAUME BLANC. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE BERNE. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DE CONSTANTINOPLE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE COPAHU. Ce Baume nous vient du Bréſil, dans des bouteilles de terre : il découle, par inciſion, d'un arbre, dont PISON & MARGRAVE ont parlé. Il y en a de deux ſortes ; l'un eſt clair & liquide ; l'autre eſt épais & d'une couleur plus ſombre. Le premier eſt blanc, d'une couleur réſineuſe ; l'autre tire un peu plus ſur le jaune. On falſifie ce baume, dit M. BAUMÉ, avec une eſpece de térébenthine qui eſt très-fluide : cette fraude eſt difficile à reconnoître, ſur-tout lorſqu'on n'en a mêlé qu'une petite quantité, parce que l'odeur forte & particuliere de ce baume, maſque entiérement celle de la térébenthine, qui eſt beaucoup plus foible. Il ſe vend ſix ſols l'once.

Preſcrit, Tome IV, page 26.

BAUME D'EGYPTE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE FIORAVENTI.

Prenez de *térébenthine de Veniſe*, une livre ;
de *baies de laurier récentes*, quatre onces ;
de *réſine élémi*, } de chaque une once ;
tacamahaca, }

de *ſtyrax liquide*, deux onces ;
de *galbanum*,
d'*encens mâle*,
de *myrrhe*,
de *gomme de lierre*,
de *bois d'aloès*, } de chaque trois onces ;
de *petit galanga*,
de *girofles*,
de *canelle*,
de *muſcade*,
de *zédoaire*,
de *gingembre*,
de *feuilles de dictame de Crête*,
d'*aloès ſucotrin*,
de *ſuccin préparé*, } de chaque une once ;
d'*eſprit-de-vin* rectifié, ſix livres.

Après avoir concaſſé toutes ces ſubſtances, on les fait macérer dans l'eſprit-de-vin, pendant neuf ou dix jours ; alors on ajoute la térébenthine, on diſtille ce mélange au bain-marie, pour en tirer tout le ſpiritueux.

Preſcrit, Tome III, page 407.

Baume de Genevieve, ou *Baume interne & externe.*

Prenez d'*huile fine d'olive*, trois livres ;
de *cire jaune* neuve en petits morceaux,
d'*eau roſe*, } de chaque demi-livre ;
de bon *vin rouge*, trois livres ou trois chopines ;
de *ſantal rouge* en poudre, deux onces.

Mettez le tout dans une terrine de terre verniſſée, de la capacité d'environ cinq ou ſix pintes d'eau ; laiſſez bouillir pendant une demi-heure, remuant toujours la matiere avec une ſpatule de bois. Ce temps expiré, ajoutez :

de *térébenthine de Veniſe fine*, une livre.

Incorporez bien le tout avec la ſpatule, pendant une ou deux minutes ; retirez le vaiſſeau du feu ; & quand le baume ſera un peu refroidi, jettez-y :

de *camphre* en poudre, deux gros.

Mêlez bien avec la ſpatule.

Coulez enſuite à travers un linge, dans un autre vaiſſeau ; laiſſez repoſer juſqu'au lendemain. Lorſqu'il ſera figé, faites de profondes inciſions, en forme de croix, dans le baume avec la ſpatule, pour en retirer le liquide qui ſe ſera dépoſé dans le fond. Mettez enfin dans un pot de fayance pour e conſerver.

La maniere d'employer ce baume eſt, comme nous l'avons déja dit, dans l'obſervation rapportée Tome IV, note 4, pages 346 & ſuiv., d'en frotter la partie gangrénée, ulcérée, meurtrie, bleſſée, &c., ſans avoir égard à ce qui eſt même cadavéreux; de la couvrir de linge, ou de papier brouillard, ſur lequel on en a étendu; de panſer le malade deux fois par jour, & de continuer ainſi juſqu'à ce qu'il ſoit parfaitement guéri.

Outre les vertus reconnues de ce baume contre la gangrene, on s'en ſert encore, dit M. Duverney, (*Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, année 1702) contre les bleſſures, qu'elles pénétrent ou ne pénétrent pas; contre les rhumatiſmes; contre les douleurs de quelque eſpece qu'elles ſoient, même les douleurs internes, comme celles de la pleuréſie, les coliques, les maux de tête, en l'étendant chaud ſur la partie malade, & en en faiſant prendre deux gros par la bouche. On s'en ſert auſſi dans les fievres malignes & contre la morſure d'animaux venimeux.

Dans les cas de bleſſures, qui pénétrent dans les cavités, il faut en ſeringuer dans la plaie, & en faire prendre deux gros à la fois dans du bouillon de veau, de chapon ou autre, ou même avec quelques eaux ou tiſanes vulnéraires.

Dom Pernetty, & le Gardien des Cordeliers de Montévidéo en Amérique, qui lui donna la recette de ce baume, comme quelque choſe de neuf, ajoutent: pour les bleſſures, meurtriſſures, ulceres, foulures, brûlures, rhumatiſmes & douleurs internes, on étuve d'abord le mal avec un peu de vin rouge tiéde; on eſſuie légérement; on fait enſuite une onction abondante ſur le mal avec le baume, & on y applique un papier brouillard, ou un linge imbibé du même baume. On renouvelle cette opération matin & ſoir.

Si la bleſſure pénétre dans les cavités du corps, on en ſeringue une petite quantité, légérement tiéde, dans la plaie, en oignant les parties voiſines, & on en fait avaler un gros & demi ou deux gros, comme ci-deſſus. On en prend la même quantité pour la pleuréſie, la colique & autres douleurs internes, maux de tête, &c., & l'on fait en même temps des onctions chaudes ſur la partie douloureuſe. On s'en ſert auſſi de la même maniere dans les fievres malignes.

Quand on en prend matin & ſoir, pendant quelques jours,

deux gros dans un bouillon, il purge la vessie, guérit la gravelle, ôte les douleurs d'estomac & le fortifie ; & appliqué chaud sur l'estomac, il arrête le vomissement. On s'en sert encore contre la morsure des animaux venimeux.

M. Martin, Apothicaire, rue Croix-des-Petits-Champs, tient le baume de Genevieve tout préparé, ainsi que celui de M. Chomel, contre l'esquinancie, dont nous avons parlé, Tome II, page 330, note 3. Il vend l'un & l'autre six francs la livre, ou dix sols l'once.

Le baume de Genevieve prescrit, Tome IV, pages 52, 273, 294, 338, 339, 340, 341, 344. Observation sur une gangrene guérie par ce baume, pages 346 & suivantes, note. Prescrit, pages 360, 366, 367, 370, 371, 377, 380.

Baume de Giléad. Ce baume se tire, par incision, d'un arbre du même nom, qui croît en Egypte & dans la Judée, mais principalement dans l'Arabie-heureuse, & qui est d'une si grande valeur, qu'il fait partie du revenu du Grand-Seigneur, sans la permission duquel il n'est point permis d'en planter ou cultiver aucun. Le suc qui coule, par l'incision, est d'abord d'une couleur sombre ; il devient ensuite blanc, enfin verd, & à-peu-près d'une couleur d'or ; & quand il est vieux, de la couleur du miel : il est de la consistance de la térébenthine ; son odeur est agréable & très-vive ; son goût amer, piquant & astringent : il se dissout aisément dans la bouche, & ne laisse point de tache sur le drap. Il est à remarquer que le suc qui nous est apporté pour du baume, n'est pas proprement la gomme, ou les pleurs de l'arbre, extraites par incision, parce qu'il n'en rend que peu de cette façon ; mais il est préparé du bois & des branches vertes de l'arbre, distillés : il se trouve même souvent sophistiqué avec de la térébenthine de Chypre, & d'autres résines & huiles, ainsi qu'avec du miel, de la cire, &c. Outre cela, il y a pareillement une liqueur extraite de la semence de la plante, qu'on fait passer souvent pour ce véritable baume, quoique son odeur soit beaucoup plus foible, & son goût plus amer. Le baume de Giléad n'est autre chose que celui que nous connoissons sous le nom de *Baume de la Mecque*, de *Judée*, d'*Egypte*, de *Constantinople ; Baume vrai*, ou *blanc*.

Prescrit, Tome IV, page 27.

Baume de Judée. (Voyez Baume de Giléad.)

Baume de la Mecque. (Voyez Baume de Giléad.)

Baume de Lucatelle ou *Lucatelli*.

Prenez d'*huile d'olive*, une chopine ;
de *térébenthine*, de *cire jaune*, de chaque une livre ;
de *bois de ſantal rouge*, ſix gros.

Mêlez la cire avec une petite quantité d'huile d'olive, ſur un feu doux ; quand le tout ſera fondu, ajoutez le reſte de l'huile d'olive & la térébenthine ; enſuite mêlez-y le bois de ſantal rouge, après que vous l'aurez réduit en poudre ; retirez du feu, en remuant & continuant de remuer juſqu'à ce que le baume ſoit froid. Ce baume eſt recommandé dans les éroſions des inteſtins, la dyſenterie, les hémorrhagies, les contuſions internes, & dans quelques affections & douleurs de poitrine : on l'emploie encore pour conſolider & déterger les plaies & les ulceres. La doſe eſt depuis deux ſcrupules, juſqu'à deux gros. (M. B.) Il ſe vend huit ſols l'once.

Preſcrit, Tome III, page 7.

Baume de soufre térébenthiné.

Prenez de *fleurs de ſoufre*, deux onces ;
d'*huile de térébenthine*, huit onces.

Mettez les fleurs de ſoufre dans un matras ; verſez pardeſſus l'huile de térébenthine ; faites digérer, au bain de ſable, juſqu'à ce que les fleurs de ſoufre ſoient diſſoutes : l'huile rougit. Lorſque les vaiſſeaux ſeront refroidis, tirez à clair, & conſervez dans un vaiſſeau bouché. (*Codex* de Paris.) Il ſe vend ſix ſols l'once.

Preſcrit, Tome III, page 500.

Baume de Tolu. C'eſt une térébenthine viſqueuſe, dont l'odeur eſt gracieuſe & le goût douceâtre aromatique, qui découle naturellement d'une petite eſpece de pin, qui croît à Tolu, ville d'Amérique : cette térébenthine ſe durcit en vieilliſſant : ce baume eſt tres-rare. M. Baumé le regarde comme le même que le baume du Pérou, avec cette différence, que le baume de Tolu eſt liquide, & que le baume du Pérou eſt preſque ſec. Il ſe vend ſix ſols le gros.

Preſcrit, Tome III, page 56.

Baume de Wade. (Voyez Baume vulnéraire.)

Baume des freres. (Voyez Baume vulnéraire.)

Baume du Commandeur. (Voyez Baume vulnéraire.)

Baume du Pérou. On trouve dans le commerce trois eſpeces de ce baume : le *Baume du Pérou brun* ou *noir*, le *Baume du Pérou blanc*, & le *Baume du Pérou ſec.* Le premier eſt celui qu'on emploie le plus ſouvent ; il approche de la térébenthine pour la conſiſtance ; & quand on l'approche du feu, il répand une vapeur très-gracieuſe. On l'obtient, en faiſant bouillir dans l'eau les rameaux & les feuilles d'un arbre de l'Amérique, dont Pison & Margrave font mention.

Le baume du Pérou blanc a la même conſiſtance que le baume du Pérou brun : ſon odeur eſt très-agréable. On dit qu'il eſt fourni par le même arbre, & qu'il coule par des inciſions qu'on fait au tronc.

Le baume du Pérou ſec eſt une réſine ferme, rouſſeâtre & tranſparente, que l'on retire peut-être du même arbre que les précédents, & qu'on nous apporte dans l'enveloppe de noix fort groſſes, ou de fruits qu'on nomme cocos.

Ces trois ſortes de baumes du Pérou, paroiſſent poſſéder les mêmes vertus ; mais on ne fait guere uſage du baume blanc, parce qu'il eſt très-rare. On falſifie le baume du Pérou noir avec la ſeconde huile de benjoin, qui paſſe en diſtillant cette réſine dans une cornue ; on la fait digérer ſur des germes de peuplier qui ſont très-réſineux, & qui ont une odeur à-peu-près ſemblable à celle du baume du Pérou : on mêle enſuite cette huile avec une certaine quantité de baume du Pérou noir. Cette fraude eſt difficile à reconnoître, ſi ce n'eſt à l'odeur, qui eſt beaucoup moins ſuave & moins forte que celle du baume du Pérou, très-pur. Il ſe vend quarante ſols l'once, ou ſix ſols le gros.

Preſcrit, Tome II, page 403 ; Tome III, pages 56, 425 ; Tome IV, page 27.

Baume nerval ou *nervin*, *de la Pharmacopée de Paris.*

Prenez d'huile de *palme*,	de chaque deux onces ;
épaiſſe de *muſcades*,	
de moëlle de *cerf*,	
de *bœuf*,	

de graiſſe de *vipere*, d'*ours*, de *blaireau*,	de chaque demi-once ;
d'huile eſſentille de *lavande*, de *menthe*, de *romarin*, de *ſauge*, de *thym*, de *girofles*,	de chaque demi-gros ;
de *camphre*,	un gros ;
de *baume ſec du Pérou*,	demi-once ;
d'*eſprit-de-vin*,	une once.

Faites liquéfier enſemble l'huile de palme, l'huile de muſcades, les moëlles & les graiſſes animales. Coulez dans une bouteille à large ouverture. Ajoutez les huiles eſſentielles & le baume du Pérou, que vous aurez fait diſſoudre auparavant dans l'eſprit-de-vin. Faites liquéfier ce mêlange au bain-marie, & conſervez dans une bouteille qui bouche bien. Il ſe vend trente ſols l'once.

Baume tranquille de M. Chomel, contre l'eſquinancie & les engelures. Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 330, note 3. Maniere de l'employer, *ibid.* Il ſe vend ſix francs la livre, ou dix ſols l'once.

Preſcrit, Tome IV, page 273.

Baume vrai. (Voyez Baume de Giléad.)

Baume vulnéraire.

Prenez de *benjoin* en poudre,	trois onces ;
de *baume du Pérou*,	deux onces ;
d'*aloès hépatique* en poudre,	demi-once ;
d'*eſprit-de-vin rectifié*,	une pinte.

Laiſſez digérer, ſur un feu doux, pendant trois jours ; paſſez.

Ce baume, ou plutôt cette teinture, s'applique extérieurement pour guérir les plaies récentes & les contuſions : on l'emploie encore intérieurement contre la toux, l'aſthme, & les autres affections ou Maladies de poitrine. On dit qu'il calme les coliques, les douleurs de reins, qu'il guérit les ulceres internes, &c. La doſe eſt depuis vingt juſqu'à ſoixante gouttes. Ce remede, bon à certains égards, ne mérite cependant pas les éloges extravagants qu'on a débités ſur ſon compte. On l'a célébré ſous une multitude de noms différents, tels que le *Baume du Commandeur*, le *Baume de Perſe*, le *Baume de Berne*, le *Baume de Wade*,

le *Baume des Freres*, les *Gouttes Jésuitiques*, les *Gouttes de Tourtington*, &c. (M. B.) Il se vend dix sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 313.

BDELLIUM : c'est une substance en partie gommeuse, & en partie résineuse, transparente, jaunâtre ou rougeâtre, d'une odeur agréable, d'un goût âcre & amer, s'amollissant entre les doigts & dans la bouche ; qui s'enflamme, & qui approche beaucoup de la myrrhe par sa nature. Le bdellium découle naturellement d'un arbre épineux qui croît dans l'Inde ou l'Arabie, mais sur lequel nous n'avons aucune connoissance certaine. Le Bdellium, que vendent les Apothicaires, vaut douze sols l'once.

BECABUNGA. *Becabunga major officinarum*, C. Bauhin. *Veronica aquatica, folio subrotundo*, Moriss. & Turnef. *Veronica Becabunga, caule repente*, Linn. C'est-à-dire, *grand Becabunga des Boutiques*, selon Caspard Bauhin. *Véronique aquatique à feuilles un peu rondes*, selon Morisson & Tournefort. *Véronique Becabunga, dont les tiges rampent sur terre*, selon Linné. Cette plante est de la deuxieme classe, cinquieme section, cinquieme genre de Tournefort : de la diandrie monogynie de Linné, de la famille des personnées d'Adanson.

Le becabunga croît abondamment dans les fontaines & sur le bord des ruisseaux : sa racine est noueuse & fibreuse ; ses tiges s'élevent d'environ un pied, le plus ordinairement rampantes, & quelquefois droites : elles sont quadrangulaires, articulées comme la racine, par des nœuds de distance en distance ; ces nœuds jettent de nouvelles racines, & la plante trace & se multiplie par leur secours. C'est aussi à chacun de ces nœuds que s'attachent les feuilles, opposées deux à deux, ovales, lisses, légérement dentelées, un peu charnues, & approchant un peu de celles du cochléaria. Les branches sont nombreuses : elles naissent à chaque nœud dans les aisselles des feuilles, & portent les mêmes caracteres que celles de la tige. Les fleurs naissent, ainsi que les branches, dans les aisselles des feuilles au sommet de la plante, arrangées en épis sur des rameaux cylindriques, où elles sont soutenues alternativement par des pédicules foibles, accompagnés à leur base d'une feuille florale oblongue, terminée en pointe sans dentelure. Elle

fleurit en Juin & Juillet. Cette plante entre dans la composition du *vin antiscorbutique.* (Voyez VIN ANTISCORBUTIQUE.)

Prescrit, Tome III, pages 198, 201.

BÉCHIQUE. On donne ce nom à tous les remedes qui calment la toux, facilitent l'expectoration, adoucissent l'acrimonie des humeurs, & relâchent les fibres de la gorge. On appelle encore ces remedes pectoraux, parce qu'ils conviennent aux Maladies de la poitrine. (Voyez PECTORAUX.)

BELLE-DE-NUIT, qu'on pourroit appeller *Jalap d'Europe. Jalapa flore purpureo*, TURNEF. *Mirabilis Jalapa*, LINN. C'est-à-dire, *Jalap à fleur pourpre*, selon TOURNEFORT. *Jalap aux belles fleurs*, selon LINNÉ.

Cette plante, qu'on cultive dans les jardins, pour leur servir d'ornement, est trop connue pour que nous nous occupions à la décrire. Mais sa racine est purgative au point de pouvoir être substituée à celle du jalap qui vient d'Amérique. Voici comme s'expliquent les Auteurs des *Essais de matiere médicale indigene*, cités Tome II, note 9, pages 49 & suiv.

« Vingt-quatre grains d'extrait de cette racine, fait à » l'eau, donnés à deux personnes d'une constitution mé» diocre, ont été suivis chez l'une & chez l'autre de deux » selles sans borborygmes & sans douleurs. Quarante grains » ont purgé cinq à six fois quatre autres malades, & sans » inconvénients. Nous l'avons employée dans l'anasarque, » & chez deux sujets difficiles à évacuer, l'un goutteux, » âgé de quarante-cinq ans, l'autre attaqué de rhumatisme, » âgé de cinquante. Nous avons porté la dose à soixante » grains, partagée en deux prises, données à une heure » de distance l'une de l'autre. Il n'y a point eu de super» purgations, mais dix à douze selles assez copieuses. Il » résulte que la racine de belle-de-nuit, ou de jalap d'Eu» rope, ne le cede que foiblement à celle du jalap d'Amé» rique ».

BÉNÉDICTE LAXATIVE.

Prenez de racines de *turbith*,
de la seconde écorce de la petite *ésule*, préparée, } de chaque dix gros;
de *diagrede*,
d'*hermodattes*,
de *roses rouges*, } de chaque cinq gros;

de ſemences de *ſaxifrage*,
d'*amome*,
d'*ache*,
de *perſil*,
de *carvi*,
de *fenouil*,
d'*aſperges*,
de *petit houx*,
de *lithoſpermum*,
du *grand cardamome*, } de chaque un gros ;

de *girofle*,
de *ſpicanard*,
de *gingembre*,
de *ſafran*,
de *poivre de la Jamaïque*,
de *macis*,
de *galanga*,
de *ſel gemme*, } de chaque un gros ;

de *miel* blanc dépuré, une livre & demie ;

On pulvériſe ces ſubſtances, chacune ſéparément : on les mêle enſemble, pour n'en former qu'une poudre compoſée, qu'on délaie avec le miel un peu chauffé. On forme du tout un électuaire, qui coûte ſix ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, page 407, note.

BENIN, *bénigne* : épithete qu'on donne aux fievres ; &, en général, aux Maladies dont les ſymptômes & la marche n'annoncent rien de fâcheux : cette épithete eſt en oppoſition avec celle de maligne, qu'on donne aux fievres & aux Maladies de mauvais caractere & dangereuſes. On donne encore l'épithete de benin aux remedes qui agiſſent doucement.

BENJOIN : réſine ſéche, dure, fragile, inflammable ; formée de différentes miettes ou petits morceaux brillants, tantôt jaunes, tantôt blanchâtres, réunis enſemble, & qui font une maſſe, d'un goût réſineux & gras, d'une odeur ſuave & pénétrante, ſur-tout lorſqu'on la brûle au feu. On en trouve de deux ſortes dans les boutiques. La premiere eſt appellée *Benjoin en larmes*, en Latin, *benzoinum amygdaloïdes* : cette eſpece, la meilleure, eſt pâle, ou d'un rouge brun, & comme formée de fragments d'amandes : la ſeconde eſt noirâtre, & ne doit point être employée en Médecine. Le benjoin ſe tire d'un arbre des

Indes, que LINNÉ met dans la claſſe des lauriers. Il coûte douze ſols l'once.

Preſcrit, Tome III, page 424.

BERCEAUX DES ENFANTS, (dangers de couvrir les) lorſqu'ils y ſont couchés, Tome I, page 79.

BERCEMENT DES ENFANTS, action de bercer les enfants : inconvénients dans leſquels entraîne cet uſage, commun aux Nourrices, aux Sevreuſes & à quelques Meres, Tome I, page 86.

BÉTOINE. *Betonica vulgaris purpurea*, J. BAUH. *Betonica purpurea*, C. BAUH. & TURNEF. C'eſt-à-dire, *Bétoine vulgaire pourpre*, ſelon J. BAUHIN. *Bétoine pourpre*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT.

Sa racine eſt de la groſſeur du pouce, coudée, fibreuſe, chevelue, amere au goût. Ses tiges ſont hautes d'un pied & demi, quadrangulaires, noueuſes. Ses feuilles naiſſent ſur les nœuds des tiges, deux à deux, oppoſées, ou couchées par terre & ſans ordre, portées ſur des queues longues d'environ quatre pouces. Elles ſont oblongues, velues, ridées, d'un verd foncé, oreillées à leurs baſes, dentelées autour, & ont une ſaveur aromatique. Ses fleurs ſont en grand nombre, diſpoſées en épi & par anneaux : elles ſont d'une ſeule piece, en gueule, purpurines, ayant la levre ſupérieure relevée & pliée en gouttiere, & l'inférieure diviſée en trois parties : leurs étamines ſont de même couleur & ſortent du milieu de la fleur. Leur calice eſt d'une ſeule piece, découpée en cinq parties. Le piſtil eſt attaché en maniere de clou, à la partie poſtérieure de la fleur ; il eſt comme environné de quatre embryons qui ſe changent en autant de graines arrondies, brunes & renfermées dans une capſule, qui étoit le calice de la fleur. Cette plante vit communément dans les buiſſons & dans les bois des environs de Paris, &c.

La racine de bétoine eſt purgative. (Voyez les *Eſſais de matiere médicale indigene*, cités Tome II, note 9, pages 49 & ſuiv.)

BEURRE, ſubſtance graſſe, onctueuſe, préparée ou ſéparée du lait par le battement. Pour faire le beurre, nos Payſans commencent par enlever la crême du lait, auſſitôt qu'il eſt réfroidi ; ils mettent cette crême dans un vaiſſeau allongé, plus étroit par l'ouverture que par le fond, nommé baratte ; & ils battent fortement cette crême avec un inſtrument qu'ils appellent batte-beurre. Bientôt le beurre ſe

se sépare du fluide qui l'enveloppoit, & forme une masse plus ou moins consistante.

On donne le nom de *Lait de beurre* au liquide séreux qui s'en est séparé.

Quand le beurre est bien fait & bien lavé, il a une odeur & une saveur douce, & une couleur jaune, mais d'un jaune peu foncé.

Dangers du beurre & des substances grasses pour les enfants, Tome I, page 51. Prescrit, page 102. Tome II, pages 77, 192, note; 312, 387; Tome III, pages 91, 102, 218, 259, 270, 271, 272, 273, 278, 469, 506, 527, 554; Tome IV, pages 16, 35, 39, 167, 195, 244, 245, 368, 373, 419, 520.

BEURRE D'ANTIMOINE. On donne ce nom à une substance composée d'acide marin & de régule d'antimoine: elle est épaisse, onctueuse & pesante: elle monte & se congele autour du ballon, dans lequel on fait sublimer du sublimé corrosif & du régule d'antimoine pulvérisé. Le cinabre d'antimoine, qui s'obtient par la même opération, monte après le beurre d'antimoine. (Voyez CINABRE D'ANTIMOINE.) Le beurre d'antimoine solide ou liquide coûte quatre sols le gros.

Prescrit, Tome III, page 433; Tome IV, page 45.

BIERE, liqueur commune & très-connue, faite avec du mâlt & du houblon, & d'usage dans toutes les parties de l'Europe qui ne produisent point de vin, & où le cidre est rare. La biere differe particuliérement de l'*aile*, (Voyez le mot AILE,) en ce qu'elle contient du houblon dans une très-grande proportion, ce qui la rend une boisson très-amere & de garde.

Il y a autant d'especes de bieres, qu'il y a de manieres différentes de la préparer. Elle differe encore par le pays & le climat où elle est fabriquée; par l'eau avec laquelle on la brasse; par le temps qu'on met à sa préparation; par les ingrédients qui entrent dans sa composition, même par la proportion dans laquelle entrent ces ingrédients.

La biere la plus estimée, selon les Anglois, est celle qui est claire, blanche ou pâle, d'un goût piquant & agréable, qui pétille lorsqu'on la verse dans le verre, & qui n'est, ni trop nouvelle, ni trop ancienne.

Procédé pour faire la biere, Tome I, page 189—191, note. Prescrite, Tome II, pages 295, 426; Tome III, pages 119,

133, 134, 160, 181, 195, 270, 302, 350, 403; Tome IV, pages 126, 127, 301, 302, 412, 488.

BILE, nom que porte une humeur jaunâtre, amere, âcre, ſavonneuſe & ſinguliérement déterſive, c'eſt-à-dire, poſſédant au ſuprême degré la vertu de pénétrer, de diſſoudre, d'atténuer les ſubſtances glutineuſes, graſſes & ſalines, telles que ſont toutes celles dont ſont compoſés nos aliments.

Bile du foie, Tome I, page 139, note.

Bile de la vésicule du fiel, *idem*, *ibid.*

BILIAIRE, ſe dit des différentes parties dans leſquelles ſe fait la ſécrétion de la bile; tels ſont les vaiſſeaux & les pores biliaires. Ce mot ſe dit encore des concrétions qui ſe forment dans la véſicule du fiel, qu'on appelle calculs biliaires.

BILIEUX, épithete qu'on donne aux tempéraments & aux malades, chez leſquels la bile domine. (Voyez Tempéraments.)

BISCUIT. Tout le monde connoît cette ſorte de pâtiſſerie friande, ſi commune dans les Villes, qu'il eſt inutile d'en donner la compoſition.

Dangers des biſcuits dans les Maladies, & particuliérement dans les fievres, Tome II, page 25.

Biscuit de mer : c'eſt un pain qu'on cuit deux fois pour les petits voyages, & quelquefois pour les voyages de long cours, afin qu'il ſe conſerve mieux : on le fait un mois avant l'embarquement; & ſur les vaiſſeaux du Roi, il eſt de farine de froment épurée de ſon, & de pâte bien levée. Le biſcuit écraſé & en miettes s'appelle *Mâchemoure*. Pour conſerver le biſcuit, il faut de temps en temps le faire ſécher, & lui faire prendre l'air.

Preſcrit, Tome III, pages 131, 366; Tome IV, pages 28, 301.

BISTORTE. *Biſtorta major, radice minus intortâ*, C. Bauh. & Turnef. *Biſtorta rugoſioribus foliis*, J. Bauh. *Polygonum Biſtorta, caule ſimpliciſſimo, foliis ovatis in petiolum decurrentibus*, Linn. C'eſt-à-dire, *grande Biſtorte, dont la racine eſt peu tordue*, ſelon C. Bauhin & Tournefort, *Biſtorte, dont les feuilles ſont pleines de rugoſités*, ſelon J. Bauhin. *Biſtorte polygone, dont la tige eſt très-ſimple, dont les feuilles ſont ovales & courant le long du pétiole*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la quinzieme claſſe, deu-

xieme ſection, treizieme genre de Tournefort : de l'octandrie trigynie de Linné, & de la trente-neuvieme famille des perſicaires d'Adanson.

La biſtorte eſt peu volumineuſe. Ses feuilles ſont longues, pliſſées, aſſez ſemblables à celles de l'oſeille, très-vertes en deſſus & blanchâtres en deſſous. Les tiges ſont hautes de deux pieds, droites, cylindriques, noueuſes, grêles & liſſes. Les fleurs naiſſent au ſommet de la tige, rangées en épis ſerrés, d'un rouge pâle. La racine, qui donne le nom à la plante, à cauſe de ſa configuration, eſt ordinairement contournée, torſe & repliée ſur elle-même comme un ſerpent. Comme la racine de cette plante eſt la ſeule partie qui ſoit d'uſage en Médecine, & que la plante ne croît pas dans nos climats, on nous l'apporte des Alpes & autres grandes montagnes, où la plante ſe plaît, en petits morceaux de deux ou trois pouces de long, reſſemblant aſſez, pour la forme, à des ſang-ſues repliées ſur elles-mêmes ou ratatinées : ces morceaux de racine ſont durs, de couleur brune dorée, ſéchés également, de ſubſtance compacte, & d'un goût âcre.

La racine preſcrite, Tome III, page 17; Tome IV, page 29.

BLANC de baleine, qu'on nomme improprement *ſperma-ceti*, eſt une ſubſtance blanche, ſolide, qui a l'aſpect & le goût de la cire bien blanche, d'un tiſſu moins compacte, & diſpoſée par écailles; qu'on retire du crâne & des autres parties d'une eſpece de baleine, & peut-être des autres gros poiſſons. On s'en ſert, en Médecine, aux uſages internes & externes : on la recommande dans beaucoup de Maladies, ſur-tout dans celles qui ſont dues à la tranſpiration ſupprimée; mais eſt-ce d'après le ſuccès qu'on en a éprouvé ? A la maniere dont on le preſcrit, on diroit que c'eſt un remede très-actif. La doſe ordinaire eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, dans un véhicule convenable; & M. Thouvenel, mon ami, dont le courage & les travaux pour l'avancement de la Médecine méritent des éloges, a éprouvé, ſur lui-même, qu'à pluſieurs onces, il ne produiſoit aucun effet. Dans un rhume conſidérable, qu'il eut à la fin de 1775, il voulut s'aſſurer ſi le blanc de baleine répondoit aux éloges qu'on lui donnoit dans cette Maladie : il commença par les doſes ordinaires, qui, ne produiſant aucun changement dans ſon état, le porterent à les augmenter ſucceſſivement. Le lendemain, il en prit

deux gros, trois fois par jour : le ſurlendemain quatre gros; enfin le quatrieme jour une once, toujours trois fois par jour, & toujours ſans que la tranſpiration en parût le moins du monde rétablie. Mais comme, d'un autre côté, il n'en a éprouvé aucun mauvais effet, ſi ce remede n'a pas de vertu, on doit convenir qu'il eſt abuſif, & qu'on doit le regarder comme nul en Médecine. Le blanc de baleine coûte huit ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, page 273; Tome III, page 7 & note.

Blanc d'œuf, preſcrit, Tome III, page 10. Avantages du blanc d'œuf battu avec de l'huile contre les brûlures, Tome IV, page 370.

Blanc de plomb. (Voyez Céruse.)

BLÉ (le) gardé trop long-temps, eſt dangereux pour la ſanté, Tome I, page 163. Caractere du bon blé, page 193, note. Le blé gâté peut occaſionner la fievre maligne, Tome II, page 166; la gangrene, Tome IV, page 350.

BLESSURE : c'eſt la même choſe que *plaie*. (Voyez Plaie.)

BOIS de Campêche : bois de teinture que fournit un arbre qui croît dans la Nouvelle-Eſpagne, ſur la côte de la baie appellée Campêche. Il croît un arbre à-peu-près ſemblable à Siam. (Voyez Décoction de bois de Campêche). Il coûte ſix ſols l'once, un ſol le gros.

Bois sudorifiques. On entend par la dénomination de *bois ſudorifiques*, 1°. le *Gaïac*, 2°. la *Saſſafras*, 3°. la *Squine*, 4°. la *Salſepareille*; mais de ces quatre ſubſtances, il n'y a que le gaïac & le ſaſſafras qui ſoient véritablement du bois; encore emploie-t-on l'écorce de ſaſſafras de préférence au bois de ce végétal; des deux autres on n'emploie que les racines. (Voyez Décoction des bois sudorifiques.)

BOISSON. Quelle doit être la boiſſon des enfants, Tome I, page 50. Dangers des boiſſons aqueuſes chaudes, page 169. Il faut ſe garder des boiſſons aqueuſes & froides, quand on a chaud, page 356. Effets avantageux des boiſſons légeres & délayantes dans les fievres aiguës, Tome II, page 22. Comment ſe préparent les boiſſons délayantes, page 23. Symptômes qui les indiquent, *ibid.* Quelle doit être la boiſſon dans les fievres intermittentes, pages 40, 41; dans la fievre continue aiguë, page 69. Pourquoi l'on preſcrit pluſieurs boiſſons pour le traitement d'une ſeule

Maladie, page 70. Elles doivent être priſes en très-petite quantité à-la-fois, & un peu chaudes, dans la pleuréſie, page 90. Boiſſon qu'il faut preſcrire pendant que les véſicatoires ſont appliqués, page 95. Quelle doit être la boiſſon dans la fauſſe pleuréſie, page 103; dans la pulmonie, pages 133, 136 & 137; dans la fievre maligne, pages 175, 176; dans la petite vérole, pages 217, 222, 223, 228, 233, 266; dans la rougeole, page 272; dans la fievre ſcarlatine, page 278; dans l'éréſipele, pages 290, 295; dans l'ophthalmie, pages 309, 311, 314; dans l'inflammation de la gorge, page 325; dans les maux de gorge gangréneux, page 337; dans le rhume, page 349; dans la coqueluche des enfants, page 370; dans l'inflammation de l'eſtomac, page 381; dans la colique bilieuſe, page 397. Degré de chaleur que doit avoir la boiſſon dans toute inflammation locale, page 425. Boiſſon qui convient dans la ſuppreſſion & la rétention d'urine, page 471; dans la gravelle & la pierre, page 476.

Les boiſſons doivent être priſes froides dans les hémorrhagies, & ſur-tout dans le crachement de ſang, Tome III, pages 26, 39. Quelle doit être la boiſſon dans la dyſenterie, pages 48, 51; dans les maux de tête, page 67; dans la jauniſſe, page 115. Abſtinence de toute boiſſon aqueuſe dans l'hydropiſie, page 130. Boiſſon préſervative de la conſtipation, page 270. Avantages de la boiſſon d'eau ſimple & très-abondante dans la folie, page 307. Boiſſons qui conviennent aux perſonnes venteuſes, page 369; hyſtériques, page 385. Importance de la boiſſon abondante dans les engorgements, les obſtructions, &c., page 445.

Quelle doit être la boiſſon dans la gonorrhée virulente, Tome IV, page 9; lors de l'apparition des régles, page 123; dans la ſuppreſſion des régles, pages 124, 127; dans les règles immodérées, page 134; dans les pertes, page 139; dans les flueurs blanches, page 147; dans la couche, page 183; dans l'inflammation de la matrice, page 188; dans la ſuppreſſion des lochies, page 191; dans la fievre pourprée des femmes en couche, page 200; dans la fievre puerpérale, page 206; dans la fureur utérine, page 219; dans le dévoiement & la diarrhée des enfants, qui tient à la foibleſſe des inteſtins, pages 256, 257; dans la croup, page 286; dans la courbature, pages 520, 523.

BOITE-ENTREPOT, nom que porte une petite caſſette, dans laquelle ſont renfermés les inſtruments & les

drogues néceſſaires, pour rappeller à la vie les noyés. On la trouve dans tous les Corps-de-garde de Paris, & elle eſt répandue dans preſque toutes les Paroiſſes du Royaume.

Deſcription des objets que contient cette Boîte, Tome IV, page 442. Ordre de la Ville de Paris de fournir cette Boîte à la premiere réquiſition, page 458.

BOL. Ce mot ſignifie deux choſes très-différentes : 1°. une eſpece de terre ; 2°. une ſorte de préparation pharmaceutique.

Bol, (eſpece de terre.) On ſe ſert, en Médecine, de deux terres nommées bol : le bol d'Arménie & le bol de France.

Bol d'Arménie. On donne ce nom à une terre argilleuſe, d'une couleur ſafranée, ou d'un jaune un peu rouge. Il vient de cette partie de l'Arménie, qui eſt voiſine de la Cappadoce. On le falſifie très-ſouvent. Quelques Auteurs prétendent même que preſque tout ce qu'on nous vend pour bol d'Arménie, terre ſigillée, & de Lemnos, n'eſt autre choſe que de la terre à pipe, broyée avec de l'ocre. On ſe ſert indifféremment du bol d'Arménie & du bol de France : ce dernier eſt même plus en uſage, parce qu'il eſt moins ſujet à être altéré. Le bol d'Arménie coûte ſix ſols l'once.

Bol de France. Ce bol eſt d'un jaune tirant ſur le rouge-pâle. On le tire du côté de Saumur & de Blois, de Bourgogne, & de différents autres endroits de la France. Il eſt ſouvent mêlé de matieres étrangeres, telles que des pierres, du gravier, &c. On le prépare, pour cette raiſon, avant que de s'en ſervir, c'eſt-à-dire, qu'en le broyant & en le lavant, on le ſépare de ces matieres étrangeres.

Bol, (préparation pharmaceutique.) On donne ce nom, qui ſignifie bouchée, à un médicament mou, plus conſiſtant que le miel, & qui a, plus ou moins, le volume d'une bouchée. « Comme le bol eſt fait pour être pris ſur le » champ, les ſels volatils & les autres ingrédients qui ne » peuvent être gardés, entrent dans ſa compoſition. Les » bols ſont, en général, compoſés de poudres, humectées » avec une quantité convenable de ſirop, de conſerve ou » de mucilage : on emploie ordinairement le ſirop pour » les poudres les plus légeres, & les conſerves pour celles » qui ſont plus peſantes, comme les poudres mercurielles, » &c. ; mais pour les poudres qui ſont très-légeres, il convient mieux de les humecter avec du mucilage, parce » qu'il augmente moins le volume du bol que les autres

» excipients, & qu'il les rend plus faciles à avaler ». (M. B.)

Le malade prend le bol en une ſeule priſe, ou il le partage en pluſieurs, pour l'avaler plus facilement; mais il faut qu'il prenne ces diviſions ſucceſſivement, parce qu'ordinairement on n'en preſcrit que la doſe convenable.

Bol antispasmodique. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, pages 517, 525, 533.)

Bol astringent.

Prenez d'*alun* en poudre, quinze grains;
de *gomme de quinquina*, cinq grains,
de *conſerve de roſe*, vingt-quatre grains;
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante pour faire un bol.

Le bol aſtringent convient dans les pertes, ou le flux exceſſif des régles; dans les autres hémorrhagies cauſées par relâchement. On peut le réitérer quatre ou cinq fois par jour, juſqu'à ce que l'hémorrhagie ſoit arrêtée. (M. B.)

Pour faire ce bol & tous les bols en général, il ne s'agit que de mêler enſemble l'alun, la gomme de quinquina & la conſerve de roſe; enſuite on les humecte avec le ſirop, juſqu'à ce que le tout forme une maſſe conſiſtante, mais molle. (Voyez un autre Bol astringent, Tome IV, page 134.)

Bol astringent purgatif. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 26.)

Bol diaphorétique.

Prenez de *gomme de gaïac*, en poudre, dix grains;
de *fleurs de ſoufre*, } de chaque un ſcrupule;
de *crême de tartre*, }
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante.

On peut prendre ce bol, deux fois par jour, dans les douleurs de rhumatiſme & dans les Maladies de la peau : il peut être encore d'un grand avantage dans l'eſquinancie inflammatoire. (M. B.)

(Voyez, pour la maniere de le faire, Bol astringent.)

Bol mercuriel.

Prenez de *calomélas*, ſix grains;
de *conſerve de roſe*, demi-gros.

Faites un bol. On peut prendre ce bol deux ou trois fois par ſemaine, dans les Maladies où il eſt néceſſaire d'adminiſtrer du mercure : on le prend le ſoir; & lorſqu'il n'évacue point, on prend le lendemain matin quelques grains de jalap, en poudre, qui ne manquent point d'évacuer. (M. B.)

(Voyez, pour la maniere de le faire, BOL ASTRINGENT.)

Prescrit, Tome IV, pages 17 & 18.

BOL DE MERCURE ET DE RHUBARBE.

Prenez de la meilleure *rhubarbe*, en poudre, depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros;
de *calomélas*, de quatre à six grains;
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un bol.

Ce bol est un bol purgatif dans les affections hypocondriaques; mais son principal usage est pour chasser les vers. Lorsqu'il est nécessaire qu'il purge davantage, on substitue du jalap à la rhubarbe. (M. B.)

(Voyez, pour la maniere de le faire, BOL ASTRINGENT.)

BOL PECTORAL.

Prenez de *blanc de baleine*, un scrupule;
de *gomme ammoniac*, dix grains;
de *sel de corne de cerf*, six grains;
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un bol.

On prescrit ce bol dans les rhumes & dans les toux opiniâtres; dans l'asthme, & dans la consomption commençante des poumons. Il est, en général, nécessaire de saigner le malade, avant que de lui faire commencer l'usage de ce remede. (M. B.)

(Voyez, pour la maniere de le faire, BOL ASTRINGENT.)

BOL PURGATIF.

Prenez de *jalap*, en poudre, un scrupule;
de *crême de tartre*, deux scrupules;

Broyez le tout ensemble, & faites un bol avec quantité suffisante de *sirop commun*. Ce bol est un très-bon purgatif, lorsqu'il est nécessaire de purger doucement. Lorsqu'il est besoin de purger fortement, on peut porter le jalap jusqu'à la dose d'un demi-gros & plus. (M. B.)

BONBONS: ce terme est pris pour tout ce qu'on appelle sucreries.

Il sont nuisibles aux enfants. Pourquoi? Tome I, page 47.

BORAX, *sel neutre*, sur lequel on ne sait encore rien de positif, qui nous vient, par les Hollandois, du Mogol & de la Perse, sous la forme de petites pierres grosses comme une aveline, ou comme une noix, & couvertes d'une espece de graisse. On l'appelle brut ou naturel, pour le distinguer de celui qu'on purifie pour l'usage de la Médecine, & qui est

alors en petits cryſtaux blancs, luiſants & tranſparents, ſemblables à ceux de l'alun : ils en ont auſſi la ſaveur, & ſe diſſolvent dans l'eau très-chaude. La propriété qu'a le borax de faciliter infiniment la fuſion des métaux, le rend très-important dans les Arts. Il coûte, purifié, deux ſols le gros.

Preſcrit, Tome IV, page 234.

BORBORYGMES. (Voyez ce que c'eſt, Tome III, page 364.)

BOTANIQUE, connoiſſance ou ſcience des plantes : elle traite des plantes, tant médicinales que potageres, & de curioſité. Ainſi, l'agriculture & le jardinage ſont des parties de la Botanique.

BOTANISTE, celui qui s'applique à l'Hiſtoire naturelle des Plantes, & à la connoiſſance de leurs vertus ; car celui qui n'en connoît que les noms, & qui ne ſait que les cultiver, n'eſt qu'un Jardinier.

BOUCHERS. Maladies qui leur ſont particulieres. Moyen qu'ils doivent mettre en uſage pour les prévenir, Tome I, pages 102 & ſuiv. Coutume dangereuſe, & manœuvre dégoûtante des Bouchers, pages 165, 166.

BOUE NOIRE *de deſſous le pavé des ruiſſeaux des grandes Villes*, (propriétés de la) Tome IV, page 411.

BOUGIES. On donne ce nom à de petits cylindres en forme de cône très-alongé, dont on ſe ſert en Chirurgie, pour dilater le canal de l'uretre qui s'eſt rétréci, ou pour y porter des médicaments capables de détruire l'obſtacle que l'urine trouve quelquefois dans ſon cours. On voit qu'il doit y avoir deux ſortes de bougies : les unes ſimples, formées ſeulement d'une languette de toile ou de brins de coton, enduits de cire, & roulés ; les autres compoſées de médicaments, ſuivant l'indication à laquelle on veut ſatisfaire. (Voyez BOUGIE SIMPLE.)

BOUGIES ADOUCISSANTES.

Prenez de *cire* jaune, dix onces ;
d'*huile roſat*, } de chaque deux onces.
de *blanc de baleine*, }

Faites fondre ; trempez-y enſuite des languettes de toile, ou des brins de coton ; procédez comme pour les *bougies ſimples*. (Voyez ce mot.)

Peſcrites, Tome IV, page 48.

BOUGIES DE GOMME ÉLASTIQUE. Ces bougies, dont on doit la compoſition aux ſieurs BERNARD, & DURAND freres,

demeurants à Paris, le premier cour du Commerce, près la rue des Cordeliers, & les autres, rue Serpente, quartier Saint-André-des-Arcs, ont des propriétés inappréciables, étant très-flexibles & indissolubles dans l'eau, ainsi que nous l'avons dit, Tome II, page 470, note.

Prescrites, *ibid.*, & Tome IV, page 48.

Bougies de M. Daran. Il y en a de trois sortes : les grosses, les moyennes & les petites. Les grosses se préparent ainsi :

Prenez de feuilles de *ciguë*,
de *nicotiane*,
de *trefle musqué*, ou *lotier odorant*,
de feuilles & fleurs de *mille-pertuis*, } de chaque une grosse poignée, coupées & hachées menues ;
d'*huile de noix*, dix livres ;
de *fiente de brebis* seche, une livre.

Faites bouillir le tout à un feu modéré, dans un chauderon, jusqu'à ce que les plantes soient comme rissolées : passez à travers un linge avec forte expression. Remettez l'huile ainsi passée dans le chauderon bien nettoyé ; ajoutez-y :

de *sain-doux*,
de *suif de mouton*, } de chaque trois livres.

Mettez sur le feu ; & lorsque le tout sera fondu & bien chaud, ajoutez-y, peu-à-peu & en remuant avec une spatule de bois :

de *litharge*, en poudre, huit livres.

Faites bouillir à petit feu, pendant une heure. Après quoi, ajoutez encore :

de *cire* jaune, deux livres.

Laissez sur le feu, jusqu'à ce que la matiere ait la consistance convenable ; alors vous y tremperez de la toile fine, à demi-usée, de huit pouces de large sur trente-six de long, pour en former de petites bandes de sept pouces de long, plus ou moins larges, suivant la grosseur des bougies. Une ligne de largeur donne les plus fines, & ainsi de suite de ligne en ligne, jusqu'à quatre, qui donne les plus grosses. Lissez & roulez sur une table, pour en former des bougies de forme un peu conique.

Les moyennes bougies se préparent comme il suit.

Prenez de la composition ci-dessus, avant qu'on y ait ajouté la cire jaune, une partie, ou une livre ;
de *cire* jaune, deux parties, ou deux livres.

Faites-les fondre ſur le feu, en remuant toujours. Quand le tout eſt bouillant, trempez-y de la toile pour en former des bougies moyennes.

Pour faire les petites bougies :

Prenez de la compoſition ci-deſſus, avant qu'on y ait ajouté la cire, une partie, ou une livre.
de *cire* jaune, quatre parties, ou quatre livres;
Faites fondre, & préparez comme ci-deſſus.

Pour introduire les groſſes bougies, on les trempe dans l'onguent ſuivant :

Prenez de *baume de copahu*, quatre onces;
d'*emplâtre diapalme*, deux onces;
de *fiente de brebis*, en poudre fine, une once.
Faites fondre le baume & l'emplâtre; ajoutez la fiente; mêlez & remuez juſqu'à ce que le tout ſoit réfroidi.

Quant aux bougies moyennes & petites, il ſuffit de les frotter avec de l'huile.

Ces bougies ſuppléeront très-bien à celles que M. Buchan preſcrit dans ſon Ouvrage, ſur-tout Tome IV, pages 32 & 33.

Bougies simples. Rien d'auſſi facile à faire que cette eſpece de bougies. On prend des languettes de linge fin, un peu plus larges dans un de leurs bouts que dans l'autre; ou des brins de coton, plus gros d'un bout que de l'autre : on les trempe dans de la cire fondue, & à pluſieurs repriſes; on laiſſe réfroidir : alors on roule ces corps ſur une table de bois bien unie, ou de marbre, imprégnée d'une petite quantité d'huile, avec la paume de la main, ou mieux encore avec une planche très-unie, ſemblable à celles dont ſe ſervent les Ciriers pour rouler leurs cierges : lorſque les bougies ſont bien rondes & bien unies, on coupe les deux extrémités qui ne ſe trouvent point garnies de coton ou de linge, parce que la cire s'eſt étendue. Pour s'en ſervir, on les trempe dans de l'huile, & on les introduit dans le canal de l'uretre, doucement & par gradation. Lorſqu'on ne ſent plus de réſiſtance, on s'arrête, parce qu'on eſt sûr que l'extrémité eſt pénétrée juſques dans la veſſie. On ſent que les bougies doivent être de différentes groſſeurs & longueurs; que celles qui doivent ſervir aux enfants & aux femmes, doivent être plus courtes, &c. Elles coûtent 3 livres la douzaine.

Preſcrites, Tome II, page 470.

BOUGIES MÉDICAMENTEUSES. (Voyez BOUGIES ADOUCISSANTES ; & de M. DARAN.)

BOUGIES SUPPURATIVES. (Voyez BOUGIES de M. DARAN.)

BOUILLIE, nourriture extrêmement groſſiere & des plus indigeſtes.

Maladies occaſionnées par la bouillie, Tome I, page 45. Aliments qu'il faut ſuppléer à la bouillie, *idem. ibid.* La bouillie preſcrite en cataplaſme, Tome II, page 425.

BOUILLIE GÉLATINEUSE. Maniere de la préparer, Tome III, page 46 ; de la rendre agréable, *ibid* ; indiquée dans la dyſenterie, *ibid.*

BOUILLON, (Tablettes de) (Voyez TABLETTES DE BOUILLON.)

BOUILLONS A LA VIANDE. Aliment dont tout le monde connoît la préparation. C'eſt toujours de cette ſorte de bouillons dont il eſt queſtion, quand on ne ſpécifie pas une qualité contraire. Il y en a de bien des eſpeces, dont on va parler ſucceſſivement.

Preſcrits, Tome IV, pages 139, 140, 161, 181, 201, 240, 482, 489.

BOUILLONS AUX HERBES, (ce qui entre dans les) Tome III, page 273. Preſcrits, Tome III, page 199.

BOUILLONS DE JEUNES ANIMAUX. C'eſt la même choſe que *bouillons de poulet* ou *de veau.* (Voyez BOUILLONS DE POULET.)

BOUILLONS DE POULET OU DE VEAU, preſcrits, Tome II, page 41. Point de bouillon, même de poulet, dans la fievre continue-aiguë, page 70. Preſcrits, pages 125, 129, 142, 190, 282, 290, 308, 349, 370, 381, 400, 416, 431. Abſtinence de bouillons dans le dévoiement, page 434. Preſcrit, pour véhicule à l'alkali cauſtique, page 481. Preſcrit, Tome III, pages 55, 56, 115, 132, 175, 286, 473, 554; Tome IV, pages 134, 191, 199, 201, 368.

BOUILLONS D'ESCARGOTS, DE LIMAÇONS, OU DE COLIMAÇONS DES JARDINS. Prenez de dix-huit à vingt-quatre eſcargots, ſelon leur groſſeur; briſez les coquilles pour en retirer l'inſecte ; mettez dans de l'eau bouillante ; agitez fortement pour qu'ils dépoſent l'humeur viſqueuſe & tenace dont leur peau eſt imprégnée ; jettez cette eau ; mettez les colimaçons dans trois chopines d'eau nouvelle ; faites bouillir juſqu'à réduction de pinte ; paſſez. On en donne un demi-

ſetier le matin à jeun, & autant le ſoir, avant le ſouper. J'ai vu des malades les prendre purs ; mais le plus grand nombre les trouvent trop fades ; alors on les coupe avec partie égale, ou un tiers de lait, auquel on peut ajouter un peu de ſucre. Au lieu de ſucre, j'ai ſouvent fait prendre la conſerve de roſes, à grandes doſes.

Preſcrits, Tome III, page 28, note.

BOUILLONS DE TÊTE DE MOUTON, ou *gélatineux*; preſcrits, Tome II, page 443. Maniere de les faire, de les adminiſtrer, & leurs avantages dans la dyſenterie, Tome III, page 45.

BOUILLONS DE VEAU. (Voyez BOUILLONS DE POULET.)

BOUILLONS EN LAVEMENTS, preſcrits, Tome II, pages 332, 333 ; Tome IV, page 440.

BOUILLONS FOIBLES, ou *légers*, aiguiſés avec le ſuc d'orange ou de citron ; preſcrits, Tome II, page 114. Sans être aiguiſés, pages 265, 414, 416, 417, 419, 443, 471 ; Tome III, pages 26, 203, 240.

BOUILLONS FORTS, ou *nourriſſants* ; preſcrits, Tome II, pages 132, 290, 337 ; Tome III, pages 13, 17, 362 ; Tome IV, pages 148, 440.

BOUILLONS GÉLATINEUX. C'eſt la même choſe que bouillons de tête de mouton. (Voyez BOUILLONS DE TÊTE DE MOUTON.)

BOUILLONS GRAS. Cette expreſſion ne ſignifie pas *bouillons à la viande*, mais bouillons chargés de graiſſe, ou qu'on n'a pas dégraiſſés.

Preſcrits, Tome II, pages 410, 440 ; Tome III, pages 271, 469, 472.

BOUILLONS LÉGERS. (Voyez BOUILLONS FOIBLES.)

BOUILLONS NOURRISSANTS. (Voyez BOUILLONS FORTS.)

BOULE DE MARS, appellée encore *Boule de Nancy*, *Boule vulnéraire*, &c. C'eſt un mêlange d'une partie de limaille de fer & de deux parties de crême de tartre, bien mêlées enſemble & liées par le moyen de l'eau-de-vie, de la maniere ſuivante :

Prenez de *limaille de fer*, deux onces ;
de *crême de tartre*, quatre onces.

Pilez exactement ces deux ſubſtances ; mettez dans un matras ; verſez par-deſſus de l'eau-de-vie, aſſez pour qu'il y en ait un doigt au-deſſus de la poudre. Faites évaporer à la chaleur du ſoleil ou du bain-marie, juſqu'à ſiccité. Mettez

de nouvelle eau-de-vie ; faites de nouveau évaporer, & ainsi de suite, jusqu'à ce que la masse, après l'évaporation, paroisse comme résineuse : alors on en forme des boules plus ou moins grosses. Elles coûtent dix sols la piece. (Voyez EAU DE BOULE.)

BOURDONNET : c'est un petit rouleau de charpie, de figure oblongue, mais plus épais que large, destiné à entrer dans la cavité d'une plaie ou d'un ulcere.

BOURGEONS DE PIN & DE SAPIN. Maniere de faire la décoction des bourgeons de sapin, prescrite par M. BUCHAN dans le scorbut.

Prenez de *bourgeons de pin* ou *de sapin*, cueillis au printemps & séchés à l'ombre, trois poignées. Faites bouillir dans trois demi-setiers d'eau pendant quatre heures; laissez réfroidir; ajoutez autant de bon vin vieux; laissez reposer pendant vingt-quatre heures; exprimez. La dose est depuis deux onces jusqu'à quatre. Les bourgeons de sapin de Russie coûtent vingt sols l'once.

La *décoction de bourgeons de sapin*, prescrite, Tome III, page 196.

BOURRACHE. *Borrago floribus cæruleis*, J. BAUH. & TURNEF. *Buglossum latifolium, Borrago flore cæruleo*, C. BAUHIN. C'est-à-dire, *Bourrache à fleurs bleues*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Buglose à larges feuilles*, ou *Bourrache à fleurs bleues*, selon CASPARD BAUHIN.

La racine de cette plante est blanche, de la grosseur du doigt, fibrée, d'une saveur visqueuse. Ses feuilles sont larges, arrondies, d'un verd foncé, rudes, ridées, ondées, couchées sur terre, garnies de petites pointes très-fines & saillantes. Sa tige est velue, cylindrique, creuse, haute d'une coudée, branchue. Les fleurs naissent au sommet des rameaux : elles sont d'une belle couleur bleue, rarement de couleur de chair ou blanches, portées sur des pédicules longs d'un pouce ou d'un pouce & demi, purpurins & inclinés vers la terre; elles sont d'une seule piece, semblables à la molette d'un éperon, & partagées en cinq segments pointus, dont le centre est surmonté de cinq sommets d'étamines noirâtres, réunis par leur pointe en forme de pyramides, & de cinq filets ou languettes oblongues, purpurines, soutenant chacun un des sommets, auxquels elles s'attachent extérieurement. Le calice est partagé en cinq parties, aiguës, vertes, velues. Il en sort un pistil

attaché à la partie postérieure de la fleur en maniere de clou, lequel est comme entouré par quatre embryons, qui se changent en autant de graines nues de la figure d'une tête de vipere, larges à leur base & terminées en pointe, ridées, noirâtres lorsqu'elles sont mûres, & dont le calice est alors plus grand. Ses racines, ses feuilles & ses fleurs sont d'usage.

Prescrite, Tome III, page 141; Tome IV, page 228.

BOURSES, enveloppe extérieure des testicules; c'est la même chose que scrotum.

BOURSETTE, ou *Bourse à Berger.* (Voyez TABOURET.)

BOUSSEROLE. (Voyez UVA-URSI.)

BOYAU, c'est la même chose qu'*intestin.* (Voyez ce mot.)

BRÉCHET. (Voyez CREUX DE L'ESTOMAC.)

BRIQUETÉ, épithete qu'on donne aux urines qui, dans les fievres intermittentes sur-tout, ont la couleur de brique délayée, & déposent un sédiment de même couleur. (Voyez Tome II, page 40.)

BRODEURS. Maladies auxquelles ils sont exposés comme Ouvriers sédentaires. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & & suiv.

BRONCHES. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 94, dans le courant de la note.)

BRONCHIALE, on prononce *Bronkiale*, épithete qu'on donne aux vaisseaux des bronches, tels que les veines & les arteres.

BRONCHOTOMIE: c'est une incision ou une ouverture qu'on fait à la trachée-artere, lorsque dans une violente esquinancie, &c. l'inflammation empêche le malade de respirer, & le met en danger d'être suffoqué.

Prescrite, Tome II, page 333; Tome IV, pages 289, 440, 449, 470, 503.

BROSSES POUR LA PEAU. Nous ne donnerons pas la description de cet instrument, qui ne differe des brosses ordinaires que parce qu'on leur a donné une forme ronde, &, qu'en général, les crins sont plus souples, &, par conséquent, plus doux. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elles devroient être d'un usage plus commun. (Voyez FRICTIONS SECHES.)

BRULURES, (des) Tome IV, pages 370—373.

BRYONE, ou *Couleuvrée*, *Vigne blanche à baies*

rouges. Bryonia aſpera , ſive alba , baccis rubris ; C. Bauhin. & Turnef. *Vitis alba , ſive Bryonia ,* J. Bauhin. *Bryonia alba ,* Linn. C'eſt-à-dire , *Bryone âpre , ou blanche , à baies rouges ,* ſelon Caspard Bauhin & Tournefort. *Vigne blanche ,* ou *Bryone ,* ſelon J. Bauhin. *Bryone blanche ,* ſelon Linné.

Sa racine eſt plus groſſe que le bras. Elle égale la cuiſſe lorſqu'elle eſt vieille. Elle eſt charnue, diviſée en de groſſes fibres, & fongueuſe lorſqu'elle eſt ſeche. Sa ſubſtance eſt diſtinguée par des cercles & par des rayons, ayant une ſaveur âcre, déſagréable, un peu amere, & une odeur fétide lorſqu'elle eſt fraîche. Ses tiges ſont très-longues, grêles, grimpantes, cannelées, un peu velues, garnies de mains ou longs filets tortillés. Ses feuilles naiſſent alternativement & ſont anguleuſes, d'une figure aſſez ſemblable à celle des feuilles de la vigne, mais bien plus petites & un peu velues. Ses fleurs ſortent pluſieurs enſemble des aiſſelles des feuilles. Elles ſont d'une ſeule piece, en cloche, évaſées, partagées en cinq parties arrondies, d'un blanc verdâtre, parſemées de veines, & tellement adhérentes à leur calice, qu'on ne peut les en ſéparer. Parmi ces fleurs il y en a de ſtériles, qui ſont les plus grandes, & qui ne ſont pas portées ſur un embryon : les autres ſont fertiles, plus petites, appuyées ſur un embryon, qui ſe change en une baie ſphérique, de la groſſeur d'un pois, verte d'abord, enſuite rouge, molle, pleine d'un ſuc qui cauſe des nauſées, & de graines arrondies, couvertes d'un mucilage. Cette plante vient communément dans les haies & les forêts, & ſur-tout dans les pays tempérés & un peu froids. On en trouve beaucoup aux environs de Paris.

La racine de bryone eſt un *émétique*, que M. Harmand de Montgarny, Médecin des Hôpitaux de la ville de Verdun, vient de faire connoître, & que des expériences heureuſes & multipliées l'ont porté à appeller l'*ipécacuanha européen.* Mais, avant de l'employer, elle demande une préparation, & voici celle que ce Médecin preſcrit.

« On arrache cette racine en automne, lorſque la tige eſt
» ſéche & la baie bien mûre, ou même pendant l'hiver,
» juſqu'au moment où elle jette ſa pouſſe, au commence-
» ment du printemps. Après l'avoir lavée exactement, on
» la coupe par rouelles minces, que l'on fait ſécher enſuite
» à l'ombre, en les étendant ſur de petites claies d'oſier,
» ou en les ſuſpendant, après les avoir enfilées en forme de
» chapelet,

» chapelet, de maniere néanmoins que les rouelles ſoient un
» peu eſpacées entre elles.

» Par cette préparation, on enleve à la bryone ſon odeur
» vireuſe ; & on la dépouille de ſes principes les plus âcres,
» qui pourroient la rendre dangereuſe dans l'uſage interne.
» Elle peut être employée alors avec ſécurité dans la cure
» des Maladies aiguës & chroniques, non-ſeulement comme
» vomitive, mais encore comme purgative, béchique, inciſive,
» apéritive, diurétique, fondante, emménagogue, &c., &c.

» Un demi gros de racine de bryone, préparée comme il
» eſt dit ci-deſſus, réduit en poudre ſubtile & délayée dans
» un verre d'eau, que l'on donne le matin à jeun, forme
» un vomitif légérement tonique & infiniment doux, qui
» convient aux conſtitutions les plus délicates & les plus fa-
» ciles à émouvoir : mais dans l'uſage ordinaire, c'eſt-à-dire,
» chez le plus grand nombre des individus, il n'eſt point
» aſſez énergique, & il faut l'aiguiſer avec un grain de tartre
» ſtibié, ou prendre, une heure après, une même doſe de
» bryone.

» Le vomitif de bryone eſt peut-être le plus sûr, le moins
» fatiguant & le plus efficace de tous ceux qui ſont employés
» de nos jours. Effectivement il vuide l'eſtomac ſans trop
» l'irriter, & ſans cauſer ces ſecouſſes violentes, ces cram-
» pes douloureuſes qui accompagnent preſque toujours les
» évacuations que produiſent les autres vomitifs. Il réunit
» encore un autre avantage qui n'eſt pas une de ſes moin-
» dres propriétés, c'eſt celui de percer par le bas & de pro-
» duire pluſieurs ſelles copieuſes.

» Depuis que j'ai annoncé au Public la bryone, c'eſt-à-
» dire depuis 1783, continue M. Harmand de Mont-
» garny, elle eſt devenue dans cette Province, malgré les
» efforts réitérés de la fauſſe prévention, le vomitif le plus
» commun à la Ville, à la campagne, où on le prend par
» préférence à tout autre. On la donne avec le plus heureux
» ſuccès dans le flux de ventre récent ou ancien ; dans les
» fievres ou coliques vermineuſes ; dans les dyſenteries hu-
» morales ; dans les fievres continues bilieuſes ; dans les
» fievres putrides & malignes ; dans les fievres intermit-
» tentes, ſimples & compliquées ; dans les affections catar-
» rhales aiguës, les rhumes, les maux de gorge, la co-
» queluche des enfants, & ſpécialement dans les péripneu-
» monies bilieuſes qui regnent annuellement dans cette Pro-

» vince ; dans les fievres puerpérales ; dans la rougeole, la
» petite vérole, &c., &c. ».

Nous n'en dirons pas davantage ſur la bryone, nous renvoyons à l'Ouvrage de l'Auteur, intitulé : *Nouveau traitement des Maladies Dyſentériques, à l'uſage du peuple indigent.* Il faut voir auſſi le *Journal de Médecine*, année 1788, cahier d'Août, pages 250 & ſuiv.

BUBON, (ce qui diſtingue la *deſcente* du) Tome IV, page 415.

BUBONS FAUX, (des) Tome IV, pages 40—41.

BUBONS VÉNÉRIENS, (des) Tome IV, pages 38—40.

CABA CABA

CABARET, *Aſaret*, *Aſarum*, *Oreille-d'homme*, *Oreillette*, *Rondelle*, *Girard-Rouſſin*, *Nard-ſauvage*, &c. *Aſarum*, C. BAUH., J. BAUHIN. & TURNEF. *Aſarum Europæum*, *foliis reniformibus*, *obtuſis*, *binis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Cabaret*, ſelon C. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cabaret d'Europe*, *à feuilles en forme de rein*, *obtuſes*, *& rangées deux par deux*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quinzieme claſſe, premiere ſection, premier genre de TOURNEFORT ; de la dodécandrie monogynie de LINNÉ ; & de la onzieme famille des ariſtoloches d'ADANSON.

Le cabaret croît ſur les Alpes, dans quelques endroits de la Lorraine, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Languedoc, des environs de Paris, &c. Sa racine eſt menue, fibreuſe, rampante, griſâtre, d'une odeur forte & agréable. Sa tige eſt baſſe, & donne naiſſance à des feuilles larges, de la forme, à-peu-près, d'un rein coupé tranſverſalement, ou d'une oreille d'homme; elles font le creux, ſes deux extrémités ſe repliant quelquefois ſur elles-mêmes : elles ſont très-vertes en deſſus, moins en-deſſous : elles ſont portées ſur de longs pétioles ou de longues queues, creuſées dans toute leur longueur ; ces pétioles ſortent deux par deux de la tige. Les fleurs naiſſent dans la ſection de ce double pétiole, portées par des pédicules courts, qui ſe courbent après la floraiſon : ces fleurs n'ont point de corolle, par conſéquent de pétales ou de feuilles.

La racine, dont on fait quelqu'ufage en Médecine, nous eft apportée des Provinces où cette plante eft familiere. Il faut la choifir belle, entiere, bien nourrie, groffe comme une plume d'oie médiocre, nettoyée de fes fibres, récemment féchée, grife, d'une odeur agréable & pénétrante.

Elle purge & fait vomir, ainfi que les feuilles; mais il faut qu'elles aient été féchées pendant long-temps à l'air libre, c'eft-à-dire, fix mois ou un an. C'eft à FRÉDÉRIC HOFFMANN que nous devons cette maniere d'en corriger la virulence. On prefcrit le cabaret fous trois formes différentes, difent les Auteurs des *Effais de matiere médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note 9.

1°. La racine bien féchée en poudre, depuis vingt-quatre grains jufqu'à quarante, délayée dans une taffe de thé ou de bouillon de veau, a coutume de faire vomir trois à quatre fois fans violence.

2°. On met de la racine coupée très-menue, depuis un gros jufqu'à deux, infufée pendant quatre heures dans un verre de vin blanc. On paffe; on prend cette dofe le matin à jeun, & elle réuffit également bien. Cependant les perfonnes foibles s'accommodent mieux de la premiere maniere d'adminiftrer cette racine, c'eft-à-dire, en poudre; la raifon, continuent les Auteurs de cet Ouvrage, n'eft pas difficile à faifir : c'eft que la partie réfineufe, moins développée, agit, dans ce dernier cas, avec une moindre énergie.

Mettez depuis quatre jufqu'à douze feuilles de cabaret, infufées, avec un peu de canelle concaffée, dans un verre d'eau commune fur des cendres chaudes, pendant une nuit. On paffe. Cette dofe édulcorée avec le miel ou le firop de violette, fe prend le matin à jeu. Cette derniere maniere de prefcrire le cabaret, le rapproche davantage de l'ipécacuanha; car, après avoir évacué, il diminue la fréquence des felles & le tenefme.

Par ces diverfes manieres d'adminiftrer le cabaret, nous avons obtenu des évacuations faciles & abondantes. Nous répétons que fon action vomitive, purgative & aftringente n'eft pas moins énergique que celle de l'ipécacuanha; & que nous ne voyons pas pourquoi on ne le fubftitueroit pas, avec fécurité, à cette plante exotique. Nous fommes d'autant plus portés à exhorter les Naturaliftes, les Médecins & les Pharmaciens à s'occuper de cette fubftitution, que fouvent l'ipécacuanha eft défectueux, qu'il a de pernicieux effets dans les campagnes, où la plupart des Chirurgiens, qui y

font la Médecine & la Pharmacie, ne font, ni affez inftruits pour en juger la bonté, ni affez riches pour ne pas préférer celui qu'on leur vend à meilleur compte.

Prefcrit, Tome II, page 51, dans le courant de la note; Tome III, page 68; Tome IV, page 310.

CACHECTIQUE, qui eft attaqué de cachexie. Il y en a qui donnent encore cette épithete aux remedes qui font propres à prévenir & à guérir la cachexie.

CACHEXIE. On entend par cachexie, la mauvaife conftitution, le mauvais état du corps, dans toute fon étendue, occafionnée par la furabondance des humeurs qui circulent dans nos vaiffeaux. Auffi y a-t-il, felon M. DE BORDEU, autant d'efpeces de cachexies, qu'il y a d'efpeces d'humeurs. (Voyez *Recherches fur les Maladies chroniques*, Tome I.)

CACHOU, ou *Terre du Japon*. Ce médicament eft une fubftance compofée de parties réfineufes & gommeufes. On nous l'apporte de l'Inde, en morceaux gros comme des œufs de poule, d'une confiftance folide, féche & pefante, d'un roux noirâtre extérieurement, & d'un brun clair intérieurement, d'une faveur acerbe & un peu amere; mais cette amertume n'a rien de rebutant : il eft même des gens qui la trouvent agréable. Le cachou le plus pur eft celui qui fe fond le plus aifément dans la bouche. On a long-temps regardé le cachou comme une terre : M. BOULDUC commença à détruire ce préjugé; & M. DE JUSSIEU fit voir, dans un excellent Mémoire qu'il donna à l'Académie des Sciences en 1720, que cette fubftance eft le fuc épaiffi d'un fruit nommé Arec, qui croît fur une efpece de palmier, à la côte de Coromandel.

On n'emploie pas le cachou tel qu'il nous vient des Indes. On le purifie, en le réduifant en poudre, & en le diffolvant dans de l'eau chaude; enfuite on paffe, & on le fait évaporer jufqu'à ficcité. Les Apothicaires tiennent un grand nombre de préparations de cachou. Ils le vendent brut, douze fols l'once; à la fleur d'orange, vingt-quatre fols; à la violette, vingt fols; à la bergamote, vingt fols; à la canelle, vingt fols; à l'ambre, quarante fols; fans odeur, trente fols, &c.

Prefcrit, Tome II, page 459; Tome IV, page 134.

CÆCUM : nom que porte le premier des gros inteftins, parce qu'il n'a qu'une ouverture qui lui fert d'entrée & de fortie : c'eft le plus court des inteftins; il tient à l'iléon & au colon. (Voyez INTESTINS.)

CAFÉ : amande dont on fait tant d'abus, & que porte un arbre appellé, par LINNÉ, *Coffea Arabica.* C'eſt-à-dire, *Café d'Arabie.*

Les Gens-de-Lettres doivent s'interdire l'uſage du café, Tome I, page 158. Pourquoi l'uſage habituel du café eſt dangereux, page 199, note. Ses propriétés, ſes avantages, quand il eſt pris rarement, *ibid.* Inconvénients particuliers du café au lait pour certaines perſonnes, *ibid.* A qui le café convient de préférence, *ibid.* Avantages du café pour arrêter le vomiſſement, ſur-tout chez les femmes groſſes, Tome II, page 448. Le café ſans être brûlé, preſcrit en décoction, page 481. On dit qu'une forte infuſion de café eſt utile dans l'accès de l'aſthme, Tome III, page 245. Le café eſt ſur-tout nuiſible aux perſonnes nerveuſes, pages 293, 302; preſcrit en vapeur, page 407.

CAL : durillon qui vient aux pieds, aux mains & aux genoux, à la ſuite de la compreſſion exercée ſur ces parties.

CAL, ou *Calus*, eſt auſſi le nom d'une ſubſtance oſſeuſe, qui, s'épanchant entre les deux extrémités des os fracturés, en forme la réunion.

CALAMUS AROMATICUS, *Roſeau odorant :* c'eſt le nom que porte la tige d'une plante arondinacée, qu'on nous apporte du Levant, par Marſeille, ordinairement en bottes ou eſpeces de fagots, compoſés de roſeaux de la groſſeur d'une plume, d'un gris rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre en dedans, ainſi que la moëlle qu'ils contiennent. Son odeur eſt agréable & aromatique : ſa ſaveur eſt de même, mais amere & âcre. Il faut prendre garde que ſa moëlle ne ſoit pas jaune & réduite en pouſſiere ; car c'eſt une marque qu'il a été attaqué par les vers. Mais, comme le *calamus aromaticus* eſt très-rare, on lui ſubſtitue, dans ce pays & dans toute l'Europe, la racine appellée *Acorus verus*, qu'un grand nombre de Botaniſtes appellent également *Calamus aromaticus*. Le *Calamus aromaticus* coûte un ſol le gros, ſix ſols l'once.

L'*acorus verus*, ou le vrai *acorus*, eſt une racine aſſez longue, noueuſe, groſſe comme le petit doigt, un peu applatie, de couleur blanche, verdâtre extérieurement, lorſqu'elle eſt récente, & rouſsâtre quand elle eſt deſſéchée ; blanche intérieurement, ſpongieuſe, d'une ſaveur amere, âcre & aromatique. Il faut la choiſir mondée de ſes filaments, difficile à rompre, & prendre garde qu'elle ne ſoit

point moisie, ni vermoulue. Elle nous vient de Tartarie, de Pologne, &c.

Prescrit, Tome II, pages 48, 62, & note; Tome III, page 78.

CALCAIRE, nom que portent les terres & pierres qui, exposées à l'action d'un feu convenable, se réduisent en chaux, ou qui sont disposées par le feu, à prendre cette forme; qui se dissolvent dans les acides, & qui, comme les substances alkalines, font effervescence avec ces mêmes acides, & en sont précipitées par les sels alkalis.

CALCINATION : c'est l'action de réduire les corps solides en chaux, soit par le feu ordinaire, soit par celui du soleil.

CALCINÉ, épithete qu'on donne aux corps qui ont éprouvé l'opération appellée calcination. Les corps calcinés sont donc de vraies chaux; la plupart en poudre, d'autres en petites portions, & d'autres simplement friables, parce que le feu a détruit la liaison & le tissu qui unissoit les particules de ces corps. Le feu a aussi détruit la couleur, l'odeur, le goût & les autres qualités de cette nature, qui dépendoient du tissu du corps entier.

CALCUL : c'est la même chose en Médecine, que *Pierre*, qu'elle soit formée dans la vessie, ou dans les reins, ou dans la vésicule du fiel, ou dans toute autre partie du corps. (Voyez Tome II, page 473, & l'Article URINE de cette *Table générale des Matieres.*)

CALCUL BILIAIRE, nom qu'on donne aux substances pierreuses, qui se sont formées dans la vésicule du fiel.

CALLEUX, *calleuse*; se dit, en général, de toutes sortes de duretés de la peau, de la chair & des os; mais on donne plus particuliérement cette épithete aux levres ou aux bords durs d'une plaie & d'un ulcere.

CALLOSITÉ, chair blanche, dure, seche & sans douleur, qui couvre les bords & les parois des anciennes plaies & des vieux ulceres, au lieu d'une bonne chair.

CALMANT. On donne ce nom aux remedes qui calment les douleurs, qui dissipent les sensations fâcheuses, causées par des humeurs, ou par des remedes trop âcres. Ces remedes sont particuliérement ceux dans lesquels entre l'opium; ce sont ceux auxquels les anciens donnoient le nom d'opiat.

Prescrit, Tome II, pages 220, 274, 367, 374, 377, 388, 433, 440, 459; Tome III, pages 28, 32, 59, 72,

77, 79, 167. Inconvénients des calmants dans les Maladies de nerfs : précautions avec lesquelles il faut les donner, page 297. Modele d'une potion calmante, page 345. Prescrits, pages 350, 367, 461, 533; Tome IV, pages 161, 200, 234, 254, 337, 464.

CALOMÉLAS, nom qu'on donne au *Mercure doux*, sublimé six fois. (Voyez MERCURE DOUX, de cette *Table générale des Matieres*, & le *Dictionnaire de Médecine*, par JAMES, ou l'*Encyclopédie*, pour l'*Etymologie* de ce mot.)

Mais il en est de ce *remede* comme d'une infinité d'autres, qui ne procurent de bons effets qu'autant qu'ils sont, ou bien choisis, ou bien préparés; & malheureusement le *calomélas* n'est pas le même dans les différents pays, ni dans toutes les boutiques d'un même pays, ni dans les mêmes boutiques en différents temps. Voilà ce qui a engagé le Traducteur de la *Méthode nouvelle & facile de guérir la Maladie Vénérienne*, par M. CLARE, cité, Tome IV, Chap. XLIX, note 5 de cet Ouvrage, a décrire le procédé de M. SCHEELE, fameux Chymiste Suédois, pour l'avoir toujours uniforme, & possédant toujours le même degré d'activité. Mais ce procédé est long, & demande une main exercée. Nous ne le transcrirons donc pas ici. Nous renvoyons les curieux à cette *Méthode nouvelle & facile de guérir la Maladie Vénérienne, &c.*

Prescrit, Tome II, pages 233, note, 441; Tome III, pages 100, 107, 109, 132, 409; Tome IV, pages 17, 32. *Méthode de l'administrer par absorption*, pages 79, 86. Prescrit, page 43, note; page 59, note; pages 83, 84, 85. On ne peut donner le calomélas, aux enfants, qu'avec précaution, page 234. Prescrit, pages 288, 310, 490.

CAMOMILLE ROMAINE. *Chamæmelum nobile, flore multiplici*, C. BAUH. & TURNEF. *Chamæmelum repens, odoratissimum, perenne, flore multiplici*, J. BAUH. *Anthemis nobile*, LINN. C'est-à-dire, *Camomille à fleur double*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Camomille rampante, très-odorante, vivace, à fleur double*, selon J. BAUHIN. *Camomille*, selon LINNÉ. Elle est de la quatorzieme classe, troisieme section, cinquieme genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie de LINNÉ, & de la seizieme famille des composées d'ADANSON.

La camomille romaine croît naturellement dans les campagnes d'Italie. On la cultive dans nos jardins. Sa racine est

menue, fibreuſe & rameuſe. Ses tiges ſont nombreuſes, foibles; elles s'élevent peu de terre, & ſe ſoutiennent rarement droites. Les feuilles ſont alternatives à la tige, ailées, découpées profondément en un grand nombre de parties minces, inégales & aiguës. Les rameaux ſortent des aiſſelles des feuilles, & ſont garnis de feuilles qui ont les mêmes caracteres : ces feuilles ont une odeur forte, ainſi que les fleurs qui naiſſent aux extrémités des branches, & qui ſont compoſées d'un amas de fleurons dans le centre, & de pluſieurs demi-fleurons à la circonférence. Ces fleurons ſont d'un jaune pâle très-aromatique. Ce ſont les ſeules parties de la plante qui ſoient d'uſage en Médecine. Elles coûtent, mondées, huit ſols l'once.

Preſcrites, Tome II, pages 40, 41, 44, 46, 48, 77, 93, 136, 147, 175, 176, 183, 184, 187, 219, 235, 273, 337, 350, 364, note; 372, 415, 434, 446, 468; Tome III, page 49. Ses avantages dans la dyſenterie, d'après ſes propriétés, *ibid.* Preſcrite, pages 54, 56, 70, 78, 86, 89, 92, 107, 116, 132, 163, 166, 181, 318, 352; Tome IV, pages 52, 246, 286, 375, 376, 419, 453, 487, 491, 497.

CAMPÊCHE. (Voyez Bois de Campêche & Décoction de bois de Campêche.)

CAMPHRE : ſubſtance végétale, concrete, très-légere, blanchâtre, tranſparente, d'une odeur très-forte, d'une ſaveur piquante, un peu amere, mêlée d'une ſenſation de fraîcheur; inflammable à la maniere des huiles eſſentielles, très-volatile, qui ſe diſſout facilement par l'eſprit-de-vin, & qui brûle même dans l'eau. Par toutes ces propriétés le camphre reſſemble parfaitement aux réſines; mais il en differe eſſentiellement, en ce qu'étant expoſé au feu, dans des vaiſſeaux clos, il ſe ſublime en entier, ſans éprouver de décompoſition, ſans laiſſer aucun réſidu charbonneux, ni d'aucune autre eſpece. Tout le camphre, qui eſt dans le commerce, nous vient des Indes & du Japon. On le retire d'une eſpece de laurier qui croît abondamment dans l'Iſle Borneo. Le camphre, immédiatement après avoir été retiré de l'arbre qui le fournit, eſt chargé de pluſieurs impuretés qui le ſaliſſent; on le nomme, en cet état, camphre brut. Les Hollandois, qui en font le principal commerce, le purifient chez eux, en le ſublimant dans des eſpeces de matras de verre. Le camphre s'emploie, ou pur, ou diſſous dans des liqueurs, telles que l'eau-de-vie, l'eſprit-de-vin, &c. (Voyez Eau-

DE-VIE CAMPHRÉE, ESPRIT-DE-VIN CAMPHRÉ.) Le camphre purifié coûte quinze ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 97, 161; Tome III, 39, 79, 132, 305, 308, 342, 390, 424, 517, 523, 530, 533, 556; Tome IV, page 276, note.

CAMPHRÉ, *camphrée*, épithete qu'on donne aux médicaments, aux liqueurs, dans leſquels on a fait entrer du camphre, ou auxquels on a communiqué l'odeur du camphre. (Voyez EAU-DE-VIE CAMPHRÉE.)

CAMPS, (De quelle importance eſt la propreté dans les) Tome I, page 280.

CANAL. Ce mot ſignifie, en général, un inſtrument long & creux, qui ſert à conduire les fluides : c'eſt dans ce ſens qu'on donne le nom de canaux à tous les vaiſſeaux du corps humain, ainſi qu'à quelques conduits particuliers, tels que les ſuivants :

CANAL CHOLÉDOQUE, nom que porte le canal commun de la bile, qui communique avec le *duodenum*.

CANAL HÉPATIQUE. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 139, dans le courant de la note.)

CANAL INTESTINAL, ou *conduit inteſtinal;* nom qu'on donne quelquefois à toute la longueur des boyaux ou inteſtins, renfermés dans le bas-ventre. (Voyez INTESTINS.)

CANAL THORACHIQUE. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, dans le courant de la note, page 110.)

CANAL DE L'URETRE, ou ſimplement *uretre*. (Voyez ce dernier mot.)

CANCER, (du) Tome III, pages 438—462.

CANCER OCCULTE. *Idem*, page 448. Ses ſymptômes, page 450.

CANCER OUVERT. *Idem*, *ibid.* & 451.

CANELLE, écorce d'une odeur très-agréable, connue de tout le monde, pour l'uſage qu'on en fait dans la cuiſine. On la tire d'un arbre que LINNÉ appelle *Laurus foliis ovato-oblongis, trinervis, baſi nervos unientibus.* C'eſt-à-dire, *Laurier à feuilles d'un ovale alongé, qui ont trois nervures ou côtes qui ſe réuniſſent à la baſe de chaque feuille.* Il croît dans l'Iſle de Ceylan, &c.

Selon VAN-SWIETEN, la canelle eſt le plus excellent des aromates. On doit préférer la poudre de cette écorce à toutes les autres préparations qu'on peut en faire, telles que l'*Huile eſſentielle de canelle*, l'*Eau diſtillée* ou l'*Eſprit de canelle* : remedes qui, quoique très-odorants, ſont cependant

très-inférieurs, parce que la vertu corroborative reſte, après la diſtillation, dans le réſidu de la canelle, & ne monte pas dans l'alambic, avec la partie odorante. (Voyez *Aphoriſmes de Chirurgie*, traduits par M. LOUIS, Tome IV, page 87.)

La canelle fine coûte vingt-quatre ſols l'once; & lorſqu'elle eſt en poudre, trente ſols.

Preſcrite, Tome II, pages 181, 339, 443, 450; Tome III, pages 45, 46, 54, 135, 160, 166, 320, 371; Tome IV, pages 256, 489, 526.

CANELLE BLANCHE, ou *Ecorce de Winter.* Nous donnons la même dénomination à ces deux écorces, quoiqu'elles viennent d'arbres différents, pour nous conformer au langage des Apothicaires, qui, ne pouvant ſe fournir que difficilement d'écorce de Winter, appellent de ce nom la canelle blanche, qui paroît être plus commune. Heureuſement que la mépriſe ne peut être fort dangereuſe, ces deux écorces étant aromatiques à un degré à-peu-près égal, & poſſédant à-peu-près les mêmes vertus. La canelle blanche, celle qu'on trouve chez nos Apothicaires, eſt roulée en tuyaux, plus gros que la canelle fine ordinaire, oblongs, dépouillés de leurs pellicules extérieures, d'un jaune un peu brun au dehors, & blanchâtre en dedans, d'un goût qui tient un peu de la canelle, du gingembre & du clou de girofle, d'une odeur un peu pénétrante. On la tire du tronc & des branches d'un arbre que SLOANE, dans les *Tranſactions philoſophiques*, appelle, *Arbor baccifera*, *laurifolia*, *aromatica*, *fructu viridi;* c'eſt-à-dire, *Arbre qui porte des baies, dont les fleurs reſſemblent à celles du laurier, & dont le fruit eſt verd.* Cet arbre naît dans les lieux humides, dans les forêts. On le trouve à la Jamaïque & dans pluſieurs autres Iſles de l'Amérique. Elle coûte ſix ſols le gros.

Preſcrite, Tome II, pages 53, 314; Tome III, pages 212, 286.

CANTHARIDES, ou *Mouches Cantharides*, inſecte du genre des ſcarabés, dont la couleur eſt d'un beau verd doré, tirant quelquefois ſur l'azur. Leurs aîles ſont très-éclatantes; leur ſaveur paroît d'abord légere, mais bientôt elle devient âcre & cauſtique; leur odeur eſt très-déſagréable, lorſqu'elles ſont récentes; elles la perdent lorſqu'on les garde quelque temps. On voit de ces mouches, qui ont un pouce de longueur : d'autres ſont plus petites, & n'ont que ſept à huit lignes. On préfere ordinairement ces dernieres, parce qu'elles paſſent pour être plus âcres. On trouve des cantharides dans

les environs de Paris, mais moins que dans les pays chauds, tels que l'Italie & l'Eſpagne. Elles ſe plaiſent ſur les frênes, les troênes, les peupliers, & ſur pluſieurs plantes, telles que la cynogloſſe, &c. On doit les choiſir entieres, nouvelles, & qui ne commencent pas à ſe réduire en pouſſiere. On les met en poudre avant de les employer, & les Apothicaires les vendent, en cet état, quinze ſols l'once.

CANTHARIDES. (Voyez ACCIDENTS cauſés par les)

CAPILLAIRE COMMUN, ou *noir. Adiantum foliis longioribus, pulverulentis, pediculo nigro*, C. BAUH. *Adiantum nigrum*, J. BAUH. *Filicula, quæ adiantum nigrum officin.* TURNEF. *Aſplenium adiantum nigrum, frondibus ſubtripennatis, foliis alternis, pinnis lanceolatis, inciſoſerratis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Capillaire à feuilles longues, couvertes de pouſſiere, dont le pédicule eſt noir*, ſelon C. BAUHIN. *Capillaire noir*, ſelon J. BAUHIN. *Petite fougere, appellée Capillaire noir des Boutiques*, ſelon TOURNEFORT. *Cétérac-Capillaire noir, dont les feuilles ſont à trois ailes, ayant des folioles alternes, également ailées, lancéolées, découpées*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſeizieme claſſe, premiere ſection, ſeptieme genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie des fougeres de LINNÉ, & de la cinquieme famille des fougeres d'ADANSON.

Cette eſpece de capillaire croît dans les lieux humides & ombrageux, dans les terreins pierreux, contre les murailles, au bord des fontaines, & dans l'intérieur des vieux puits. Sa racine eſt un amas confus de fibres rameuſes & déliées. La plante n'a point de tige; ſon port conſiſte en pluſieurs feuilles radicales, qui s'élevent à la hauteur d'environ un pïed, portées par de longues queues, ſillonnées dans toute leur longueur : ces feuilles ſont vertes en-deſſus, marquées en-deſſous d'une ligne rougeâtre, qui s'étend depuis la baſe de la queue juſques vers le milieu de la feuille. Les fleurs ſont rangées par paquets ſur le dos des folioles : elles reſſemblent à une pouſſiere rouſſe. Les feuilles ſont d'uſage.

Preſcrit, Tome II, page 130, dans le courant de la note; Tome IV, page 191.

CAPILLAIRE DE CANADA. *Adiantum fruticoſum Braſilianum*, C. BAUH. *Adiantum Americanum*, TURNEF. C'eſt-à-dire, *Capillaire, arbriſſeau du Bréſil*, ſelon CASP. BAUHIN. *Capillaire d'Amérique*, ſelon TOURNEFORT.

Les feuilles de ce capillaire ressemblent beaucoup à celles du capillaire commun. On nous en envoie quelquefois du Canada & du Brésil, où il est si commun, qu'on s'en sert, au lieu de foin, pour emballer les marchandises. Mais nous conseillons d'employer le capillaire commun, crainte d'être trompé. Il entre dans la *Décoction pectorale* (Voyez ce mot.)

CAPILLAIRE DE MONTPELLIER, ou *vrai Capillaire*, ou *Cheveux de Vénus. Adiantum foliis coriandri*, C. BAUH. *Adiantum*, sive *Capillus Veneris*, J. BAUH. *Adiantum Capillus Veneris*, LINN. C'est-à-dire, *Capillaire à feuilles de coriandre*, selon C. BAUHIN. *Capillaire*, ou *Cheveux de Vénus*, selon J. BAUHIN. *Capillaire-Cheveux de Vénus*, selon LINNÉ.

Cette espece de capillaire, qui croît sur-tout en Languedoc & en Provence, est très-basse, rampante; ses folioles sont très-petites. La fructification, qui est en-dessous, représente, vue au microscope, des coquilles; les côtes des feuilles sont longues, menues, d'un noir rogeâtre, luisant, & ne ressemblant pas mal à des cheveux, lorsqu'elles sont dépouillées de leurs petites feuilles. C'est de cette espece de capillaire qu'on prépare le sirop qui porte ce nom.

Prescrit, Tome II, page 130, dans le courant de la note; Tome IV, page 191.

CAPSULE, bourse, étui, poche : c'est ainsi qu'on appelle l'enveloppe membraneuse des articulations, nommée pour cette raison, capsule articulaire. L'enveloppe de la veine-porte se nomme capsule de Glisson. L'enveloppe des vésicules séminales s'appelle capsule séminale, &c.

CARDAMOME. (*Petit*) C'est un fruit desséché, ou une gousse membraneuse, longue d'environ cinq lignes, triangulaire, plus pointue vers son pédicule, cannelée, dont l'écorce est mince, s'ouvrant par ses trois angles dans sa maturité; partagée le plus souvent en trois loges, par le moyen de petites membranes qui se déchirent facilement : chaque loge contient deux rangs de graines angulaires, ridées, d'un jaune rousâtre, blanches en-dedans, âcres, ameres, aromatiques, & tenant de l'odeur du camphre. On nous apporte le cardamome des Indes Orientales. On lui donne l'épithete de petit, pour le distinguer des deux autres especes, dont l'une s'appelle grand cardamome, & l'autre moyen cardamome : mais comme ils ne sont d'usage que dans quelques

compoſitions officinales, nous n'en dirons rien. Le petit cardamome coûte trois ſols le gros.

Preſcrit, Tome II, pages 134, 458; Tome III, page 286.

CARDIA : nom que porte l'orifice ſupérieur de l'eſtomac. (Voyez Tome III, page 281.)

CARDIALGIE (de la) & du *Soda*, ou *Fer chaud*, Tome III, pages 281—286.

CARIE. La carie eſt aux os ce que l'ulcere eſt aux parties molles : c'eſt une ſolution de continuité dans un os, avec perte de ſubſtance, cauſée par une matiere âcre & corroſive.

CARMINATIFS. D'après leur étymologie, les carminatifs ſeroient des remedes qui diſſiperoient les douleurs, comme par enchantement; mais on n'en rencontre pas ſouvent de cette eſpece; & s'il y en a qui quelquefois réuſſiſſent de cette maniere, ils ne peuvent être que de la claſſe des *antiſpaſmodiques*. (Voyez ce mot.) Cependant on n'appelle point ces derniers carminatifs. On a affecté cette épithete à des remedes proprement ſtomachiques, qu'on emploie contre les vents de l'eſtomac & des inteſtins.

Les carminatifs preſcrits, Tome III, pages 286, 349. Quels ſont les carminatifs les plus vantés, page 366, & note.

CARNOSITÉ : nom qu'on donne à une excroiſſance charnue, qu'on croit s'engendrer dans le canal de l'uretre.

Ce qu'il faut faire lorſque les carnoſités occaſionnent la ſuppreſſion ou la rétention d'urine, Tome II, page 470; la dyſurie, Tome IV, page 48. Les *Bougies* (Voyez BOUGIES de M. DARAN.) guériſſent les carnoſités, pages 33, 48.

CARONCULE. Ce mot ſignifie une petite portion de chair; mais il s'applique d'une maniere plus ſpéciale à quelque petite partie du corps, ſur-tout à deux petites éminences ſituées, l'une à droite, l'autre à gauche, au grand angle de l'œil, & qui ſéparent les deux points lacrymaux. Ces deux petites éminences s'appellent *caroncules lacrymales*. (Voyez ŒIL.)

CAROTIDES : nom que portent deux arteres du cou, placées, l'une à droite, l'autre à gauche, dont l'office eſt de porter le ſang de l'aorte au cerveau & aux parties externes de la tête.

CAROTTE. Racine légumineuſe, trop connue pour qu'il ſoit néceſſaire de la décrire.

Prefcrite, Tome II, page 475; Tome III, page 460, 461, note; Tome IV, page 235.

CAROTTE SAUVAGE, *Paftenade. Daucus vulgaris*, TURNEF. *Paftinaca tenuifolia, fylveftris*, *Diofc.* vel *Daucus officinar.* C. BAUH. *Paftinaca fylveftris*, J. BAUH. C'eft-à-dire, *Carotte commune*, felon TOURNEFORT. *Panais fauvage à petites feuilles, de Diofcoride*, ou *Carotte des Boutiques*, felon C. BAUHIN. *Panais fauvage*, felon J. BAUHIN.

Cette plante, qui fe trouve dans les prés & le long des chemins, en abondance, reffemble au panais; mais fa racine eft plus petite, plus âcre. Ses tiges font égales pour la hauteur, cannelées, velues, remplies de moëlle, branchues. Ses feuilles font très-découpées, d'un verd foncé, velues en-deffous. Ses fleurs font difpofées en parafol, blanches; quelquefois, & même affez fouvent, la petite fleur du milieu eft rouge. A ces fleurs fuccedent des fruits arrondis, compofés de deux femences cendrées, cannelées, garnies & environnées de poils, d'une odeur pénétrante. Les femences font les parties de cette plante qui font d'ufage.

Prefcrite, Tome II, page 481.

CARREAU, (du) Maladie des enfants, Tome IV, pages 311—313.

CARRIERS. Exhalaifons pernicieufes auxquelles ces Ouvriers font expofés. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 97 & fuivantes.

CARTAME. (Voyez SAFRAN BATARD.)

CARTILAGE : partie folide du corps, blanche, polie, uniforme, flexible & élaftique; moins compacte que les os, mais plus dure. La plupart des cartilages s'offifient & deviennent des os, avec l'âge. Il y en a d'autres qui reftent toujours cartilages : tels font ceux du nez, &c.

CASCARILLE, *Chacril* : nom que porte une écorce roulée fur elle-même, de l'épaiffeur d'une ou deux lignes : elle eft d'une couleur blanchâtre & cendrée à l'extérieur; mais intérieurement elle eft d'une couleur femblable à la rouille de fer. Son odeur eft aromatique & affez agréable; fa faveur eft également aromatique & amere : on nous l'apporte de l'Amérique méridionale, fur-tout du Paraguay & du Pérou. On en trouve auffi dans la Nouvelle-Efpagne & dans les Ifles de Bahama. On ne connoît pas bien certainement quelle eft l'efpece d'arbre dont on la tire. Quelques Auteurs penfent que la cafcarille eft l'écorce d'un arbre décrit par

Catesby, dans son *Histoire Naturelle de la Caroline*, &c., & nommé *Ricinoides, elœagni folio.*

CASSE, ou *Casse solutive :* c'est un fruit, ou une gousse cylindrique, longue d'un pied & demi, & grosse environ d'un pouce. Elle est couverte d'une écorce ligneuse, mince & assez dure, dont la couleur est à l'extérieur d'un brun tirant sur le noir, & jaune en-dedans : elle est partagée en petites loges par des membranes placées transversalement, & paralleles les unes aux autres, dures comme du bois, & minces : elles contiennent une moëlle noire, molle, mielleuse, d'un goût douceâtre, joint à un peu d'âcreté, qui cache une graine ovalaire, applatie, dure, jaune & luisante.

Il faut préférer la casse d'Alexandrie ou d'Egypte à celle qui vient d'Amérique, parce que cette derniere est âcre & désagréable au goût. Il faut choisir les gousses qui sont pesantes, nouvelles, pleines, qui ne résonnent point, ou dont les graines ne font point de bruit lorsqu'on les agite; exemptes d'odeur aigre, lorsqu'on les casse, & qui ne sentent, ni le chanci, ni la cave, parce que certains Marchands ont coutume de les conserver à la cave, où ils les couvrent de sable, & les arrosent avec de l'eau, afin qu'elles paroissent plus pleines & plus nouvelles; mais elles s'y aigrissent bientôt, & s'y moisissent.

On ne fait usage que de la moëlle, qu'on appelle encore pulpe. On jette les pepins, l'écorce & tout ce qui est solide.

L'arbre qui fournit la casse, & qui ressemble assez à notre noyer, est originaire de l'Egypte & des Indes Orientales, d'où il a été porté en Amérique; mais, comme nous l'avons déja dit, la casse d'Amérique, quoique les bâtons ou gousses soient plus gros, n'est pas aussi bonne. La casse en bâtons coûte trente sols la livre & dix sols l'once.

Prescrite, Tome I, pages 227, 388; Tome III, pages 55, 478, 485; Tome IV, pages 224, 286.

CASSIS, *Cassier des Poitevins*, *Groseiller noir. Grossularia olens, ribes nigrum dicta, officinarum. Grossularia non spinosa, fructu nigro majore*, C. Bauh. & Turnef. *Ribes nigrum folio olente*, J. Bauh. *Ribes nigrum, inerme*, Linn. C'est-à-dire, *Groseiller odorant, dit Groseiller noir des Boutiques*, *Groseiller sans épines, à gros fruit noir*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Groseiller noir, dont la feuille est odorante*, selon J. Bauhin. *Groseiller noir sans épines*, selon Linné.

Tout le monde connoît le Cassis; nous sommes dispensés

d'en donner la deſcription. D'ailleurs, M. BUCHAN n'en conſeille que le fruit, qu'on connoît encore mieux. (Voyez Tome II, page 326.)

CASSONADE, *Sucre terré* : ſucre qu'on obtient en purifiant le ſucre brut, ou la moſcouade, & en la dépouillant des parties parenchimateuſes & groſſieres qui peuvent être reſtées après le premier travail qu'a eſſuyé le ſuc des cannes. La caſſonade a une apparence ſaline : elle eſt blanche ; ſa ſaveur eſt douce, & même davantage que celle du ſucre plus raffiné. Son odeur approche un peu de celle de la violette. Le nom de caſſonade lui vient de ce que les Portugais, qui, les premiers, l'ont apportée en Europe, la mettoient dans des caiſſes, qu'ils appellent caſſes.

Preſcrite, Tome I, page 115 ; Tome II, pages 349, 373 ; Tome III, pages 109, 119.

CASSONADE ROUGE : cette caſſonade, qui ſe prend quelquefois en lavement, eſt l'eau-mere, ou la matiere ſirupeuſe qu'on ſépare, en purifiant la caſſonade. Elle eſt pulvérulente, graſſe, humide, d'un brun noir, jamais rouge : auſſi ne peut-on deviner pourquoi on lui a donné cette épithete. Elle coûte deux ſols l'once.

CASTOREUM, *Caſtor* : c'eſt une ſubſtance dure, friable, réſineuſe & inflammable ; d'une couleur brune, d'une ſaveur âcre, & d'une odeur déſagréable. Tandis qu'elle eſt encore fluide, elle eſt contenue dans des poches membraneuſes qui ſe trouvent dans le ventre du caſtor. C'eſt en la tenant longtemps expoſée à la fumée, qu'on lui fait acquérir la dureté qu'elle a : c'eſt un puiſſant antiſpaſmodique. Je ne dois pas manquer, dit M. LIEUTAUD, d'obſerver que le caſtoreum paſſe, avec fondement, pour le meilleur correctif de l'opium. Le caſtoreum en poudre coûte dix-huit ſols le gros.

Preſcrit, Tome II, pages 160, 161, note ; 376, 377, 450 ; Tome III, pages 305, 342, 360, 387, 388, 389 ; Tome IV, page 276, note.

CATAPLASME. On donne ce nom à une eſpece de remedes externes, de conſiſtance molle, ſemblables à la bouillie, qui eſt elle-même un excellent cataplaſme. Ils ſont compoſés de farine, de feuilles, de racines, &c., d'onguents, d'emplâtres, d'infuſions, de décoctions, de lait, d'eau, &c. « Les » cataplaſmes poſſedent peu ou point de vertus ſupérieures » à la bouillie, qui peut les remplacer dans la plupart des cas. » Leurs principales vertus ſont d'être réſolutifs & ſuppura- » tifs ; & comme, à cet égard, ils peuvent être utiles dans

» quelques

» quelques circonſtances, nous allons en décrire de chaque » eſpece. » (M. B.)

Cataplasmes adoucissants. (Voyez Cataplasmes de mie de pain et de lait.)

Cataplasmes de biere *aigrie*, recommandés, Tome IV, page 412.

Cataplasmes de mie de pain et d'eau. Avantages qu'ils ont, dans certains cas, ſur ceux de mie de pain & de lait, Tome IV, pages 368, 380.

Cataplasmes de mie de pain et d'eau végéto-minérale de Goulard, preſcrits, Tome IV, pages 16, 35, 37, 39, 51.

Cataplasmes de mie de pain et de lait, preſcrits, Tome II, pages 227, 235, 303, 312, 313, 331, 332, 382, 441, 446, 471; Tome III, pages 19, 78, 86, 412, 537; Tome IV, pages 16, 35, 37, 39, 51, 195, 275, 336, 337, 339, 341, 368, 373, 375, 376, 380, 439.

Cataplasmes de mie de pain et de vinaigre, preſcrits, Tome IV, pages 375, 389.

Cataplasme de moutarde et de raifort. (Voyez Sinapisme.)

Cataplasme d'oignon. (Voyez Cataplasme maturatif.)

Preſcrit, Tome II, pages 178, 179, 226, 293; Tome III, page 86; Tome IV, pages 329, 336.

Cataplasme de thériaque.

Prenez de *thériaque de Veniſe*,		ſix gros;
de *canelle*, en poudre,	}	de chaque
de *clous de girofle*, en poudre,	}	deux gros;
d'*huile de menthe*,		ſix gouttes;

de *vinaigre*, autant qu'il ſera néceſſaire pour mêler toutes ces ſubſtances. Ce cataplaſme ſe fait ſans feu, & il eſt préparé auſſi-tôt que toutes ces ſubſtances ſont mêlées.

Preſcrit, Tome III, page 350; Tome IV, page 346.

Cataplasmes émollients. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 78.)

Preſcrits, Tome III, page 18; Tome IV, pages 39, 42, 275, 341, 439, 556.

Cataplasme maturatif ou suppuratif.

Prenez de racine de *lis blanc*,	quatre onces;
de *figues graſſes*,	} de chaque une once;
d'*oignons* cruds écraſés,	}
d'*onguent baſilicum* jaune,	deux onces;

de *galbanum*, demi-once;
de farine de *graine de lin*, quantité ſuffiſante.

Faites bouillir la racine, les oignons & les figues dans une quantité d'eau ſuffiſante; alors triturez, & ajoutez les autres ingrédients; formez, avec le tout, un cataplaſme mollet. On peut diſſoudre le galbanum dans un jaune d'œuf, avant de le joindre aux autres ingrédients. Lorſqu'il eſt néceſſaire de faciliter la ſuppuration, ceux qui peuvent faire les frais de ce cataplaſme, & prendre la peine de le compoſer, peuvent en faire uſage. Mais, moi, je puis aſſurer que, dans ce cas, je n'ai jamais rien trouvé de ſupérieur à la bouillie, ou au cataplaſme de mie de pain & de lait, auxquels on ajoute une quantité ſuffiſante d'oignons, ſoit cuits, ſoit cruds, & qu'on adoucit avec un peu d'huile, ou du beurre frais. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, pages 178, 181, 234, 293, 294, 425; Tome IV, page 37.

CATAPLASME RÉSOLUTIF.

Prenez de farine d'*orge*, ſix onces;
de feuilles fraîches écraſées de *ciguë*, deux onces;
de *vinaigre*, quantité ſuffiſante.

Faites bouillir la farine & les feuilles de ciguë dans le vinaigre pendant quelques minutes; ajoutez deux gros de ſucre de plomb. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, page 313; Tome III, pag. 412.

CATARACTE, (de la) Tome III, pages 407—409.

CATHARCTIQUE. Les catharctiques ne ſont autre choſe que les *purgatifs*. (Voyez ce mot.)

CATHÉRÉTIQUE, épithete qu'on donne aux médicaments qui ont la propriété de conſumer les chairs baveuſes, & les excroiſſances fongueuſes, qui s'élevent du fond des plaies ou des ulceres; tels ſont l'*alun brûlé*, le *précipité rouge*, &c.

Preſcrit, Tome IV, page 45.

CATHÉTER, inſtrument de Chirurgie, qui n'eſt autre choſe qu'une ſonde creuſe & recourbée, qu'on introduit dans la veſſie, pour en faire ſortir l'urine, connoître ſes Maladies, y faire des injections, examiner s'il y a une ou pluſieurs pierres, & diſtinguer leur ſolidité & leur figure. C'eſt la même choſe qu'algalie.

Cas où il faut introduire la ſonde, Tome II, page 470. Dextérité qu'exige l'introduction de la ſonde dans la veſſie, page 475. Il n'y a que la ſonde qui puiſſe aſſurer de l'exiſtence

de la pierre dans la vessie, *ibid.* Son usage, prescrit, Tome IV, page 48.

CATHOLICUM DOUBLE.

Prenez de *polypode de chêne*, huit onces ;
de racine de *chicorée*, deux onces ;
de *réglisse*, une once ;
de feuilles d'*aigremoine*, de *scolopendre*, de chaque trois onces ;
de semences de *violette*, deux onces ;
d'*eau*, sept livres.

Faites bouillir pendant un demi-quart d'heure ; passez ; ajoutez, de *sucre*, deux livres & demie. Alors cuisez en consistance de sirop ; ajoutez encore,

de *pulpe de tamarin*, d'*extrait de casse*, de *rhubarbe*, en poudre, de *séné*, en poudre, de chaque quatre onces ;
de *réglisse*, en poudre, une once ;
de semences de *fenouil*, une once & demie ;
des *quatre semences froides*, en pâte, trois gros.

Délayez la pulpe de tamarins, l'extrait de casse & les quatre semences froides, en ajoutant le sirop ci-dessus, peu-à-peu ; mêlez ensuite les poudres, pour faire du tout un électuaire. Ce remede se vend, tout préparé, quatre sols l'once.

Prescrit, Tome III, page 54.

CAUSTIQUE. On donne ce nom aux substances âcres, corrosives & brûlantes : tels sont le *Feu*, ou le *Fer chaud*, qu'on appelle *Cautere actuel ;* la *Pierre à cautere*, la *Pierre infernale*, le *Sublimé corrosif*, le *Précipité rouge*, l'*Alun calciné*, l'*Eau-forte*, le *Beurre* d'*antimoine*, l'*Eau phagédénique*, la *Poudre de sabine*, &c.

Prescrit, Tome III, pages 85, 452 ; Tome IV, pages 39, 40, 45, 337, 338, note ; pages 359, 383, 384.

CAUSUS. Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tome II, page 65, note.

CAUTERE. On donne indifféremment le nom de cautere aux ulceres artificiels, que l'on fait pour procurer l'écoulement d'une matiere morbifique quelconque, & aux instruments avec lesquels on forme ces ulceres. Il importe cependant de les distinguer, les uns n'étant que les effets des autres.

CAUTERE, instrument. Ce n'est autre chose que ce que nous avons appellé *caustique*. (Voyez ce mot.)

LIBRARY OF THE
FOUNDED 1812
UNIVERSITY OF MARYLAND

Cautere, fonticule ou écoulement. C'eſt un petit ulcere artificiel qu'on fait, ou avec la lancette, ou avec la pierre à cautere, ou avec le fer chauffé. La voie la plus sûre eſt la lancette; la plus uſitée eſt la pierre à cautere; mais la plus courte ſeroit le fer chaud, dont les perſonnes timides craignent la brûlure : néanmoins il mérite la préférence ſur les autres, pour ſes effets, ſur-tout dans les cas où il faut une révulſion prompte & momentanée, comme dans l'apoplexie. (Voyez Tome III, page 262.)

Toutes les parties du corps ne ſont pas également propres à l'ouverture d'un cautere : le cou, les bras, les cuiſſes, les jambes en ſont les ſiéges les plus ordinaires. Nous ne décrirons pas la maniere de faire le cautere; elle exige des connoiſſances anatomiques, qu'il n'eſt pas dans notre plan de communiquer. Dès qu'on l'aura jugé néceſſaire, il faut appeller un Chirurgien, ou toute autre perſonne exercée dans ces ſortes d'opérations, qui preſcrira la maniere de le panſer & de l'entretenir. Tout ce que nous nous permettrons de dire, c'eſt qu'un cautere exige une grande propreté; qu'il faut changer de linge toutes les fois qu'on le panſe, & qu'il faut le panſer réguliérement deux fois par jour, à moins que quelque raiſon ne borne les panſements à un ſeul, comme il arrive quelquefois, & dont un homme de l'Art peut ſeul décider. Il ne faut jamais ſe preſſer de fermer un cautere. Les perſonnes d'un certain âge, doivent le garder toute leur vie. Il n'y a guere que les enfants chez leſquels on puiſſe laiſſer ſécher les cauteres; encore ce ne peut-il être qu'une couple d'années après qu'ils ſont guéris de la Maladie pour laquelle on les avoit ouverts. Il eſt cependant des cas où on peut & on doit les fermer, même chez les adultes; c'eſt lorſque l'effet n'a pas répondu à l'intention, qu'ils n'ont pas guéri la Maladie, ni même ſoulagé, comme il arrive quelquefois, ſur-tout lorſqu'ils ſont faits inconſidérément.

Avantages qu'on a retirés du cautere dans une peſte, Tome I, page 227. Preſcrit, Tome II, pages 139, note; 303, 316, 360, 438, note; 447; Tome III, pages 67, 71, 86, 92, 137, 147, 163, 181, 213, 230, 232, 247, 248, 250, 262, 267, 305, 306, 308, 318, 335, 336, 372, 403, 405, 415, 421, 427, 433, 453, 455, note; 461; Tome IV, pages 150, 152, 255, 271, 277, 302, 307, 311, 378, 381, 383, 550.

Cautere actuel. (Voyez Caustique.)

Preſcrit, Tome III, page 262; Tome IV, page 359.

CÉCITÉ. C'eſt la même choſe que *Goutte-ſereine.* (Voyez GOUTTE-SEREINE.)

CEINTURE, (Avantages d'une large) ſerrée autour des lombes, dans le diabetes, Tome II, page 458 ; dans l'incontinence d'urine chez les vieillards, page 461 ; dans les crampes & les convulſions de l'eſtomac, Tome III, page 390.

CEINTURE MERCURIELLE : c'eſt un morceau de cuir, de linge, de drap, de coton, ou d'autre étoffe, qui enveloppe du mercure, & qu'on attache, en forme de topique, autour des reins, ſouvent au préjudice des malades. (Voyez Tome III, page 221.)

CÉLERI. Tout le monde connoît cette plante, qu'on cultive dans les jardins, & qu'on mange en ſalade, & de pluſieurs autres manieres. Le céleri n'eſt autre choſe que la plante ſuivante, blanchie par la culture.

Preſcrit en aliment, & regardé comme remede dans la gravelle & la pierre, Tome II, page 475 ; dans le ſcorbut, Tome III, pages 198, 199, note.

CÉLERI SAUVAGE, ou *Ache. Apium paluſtre & apium officinarum*, C. BAUH. & TURNEF. *Apium vulgare, ingratius*, J. BAUH. *Apium graveolens*, LINN. C'eſt-à-dire, *Ache des Marais & des Boutiques*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ache commun, déſagréable*, ſelon J. BAUHIN. *Ache qui ſent fort*, ſelon LINNÉ.

La racine de cette plante eſt blanchâtre, droite, plongée profondément dans la terre, chargée quelquefois de pluſieurs têtes. Elle eſt fibrée, d'une ſaveur déſagréable, âcre & un peu amere, d'une odeur forte, aromatique. Les feuilles, qui s'élevent de la racine, ſont nombreuſes, cannelées, creuſes, & de neuf pouces de longueur : elles ſont découpées, & comme compoſées de deux ou trois paires de petites feuilles, rangées ſur une côte, terminée par une feuille impaire. Ces petites feuilles ſont larges, dentelées ſur leurs bords, partagées en trois découpures profondes, d'un beau verd, liſſes, luiſantes, ſucculentes, d'une odeur forte lorſqu'on les preſſe entre les doigts, d'une ſaveur âcre & déſagréable. Ses tiges ſortent en grand nombre de la même racine : elles ſont épaiſſes, cannelées profondément, creuſes, hautes, garnies & entourées, de loin en loin, de feuilles ſemblables à celles qui ſortent immédiatement de la racine. Ses fleurs viennent, ou des aiſſelles des branches, ou à l'extrémité des rameaux ; elles ſont diſpoſées en paraſols, petites, & en roſe blanche :

le calice ſe change en un fruit, formé de deux petites graines, plates d'un côté, & convexes de l'autre, ſtriées, grisâtres, âcres & aromatiques. L'ache ſe plaît dans les terreins humides & marécageux, d'où on le tire pour le cultiver dans les jardins & en faire le céleri. Ses graines ſont ſur-tout d'uſage.

Preſcrit, Tome III, pages 199, 200, note.

CELLULAIRE. (Voyez TISSU-CELLULAIRE.)

CENDRES COMMUNES, ou *de nos foyers*. Preſcrites pour alkaliſer la boiſſon des empoiſonnés par des ſubſtances minérales, Tome III, page 470; preſcrites, Tome IV, page 272.

CENDRES DE GENÊT. (Voyez GENÊT.)

CENDRES GRAVELÉES. On donne ce nom au réſidu de la lie & du marc de vin, déſſéchés & brûlés : c'eſt un alkali très-fort; & lorſque les matieres qui le fourniſſent, ſont brûlées promptement & avec l'attention requiſe, il eſt le plus doux de tous ceux qui ſont dans le commerce. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

Les cendres gravelées peuvent entrer dans la compoſition de l'*alkali cauſtique.* (Voyez ce mot, & Tome II, page 481.)

CENTAURÉE. (Petite) *Centaurium minus*, C. BAUH. & TURNEF. *Centaurium minus, flore purpureo*, J. BAUH. *Gentiana Centaurium*, LINN. C'eſt-à-dire, *petite Centaurée*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Petite Centaurée à fleurs pourpres*, ſelon J. BAUHIN. *Gentiane centaurée*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la deuxieme claſſe, deuxieme ſection, troiſieme genre de TOURNEFORT, de la pentandrie digynie de LINNÉ.

Elle croît communément dans les bois, le long des avenues, dans les terres ſeches & ſablonneuſes. Sa racine eſt menue, blanche, ligneuſe, fibrée, inſipide. Elle pouſſe des tiges depuis ſix pouces de hauteur juſqu'à un pied & plus. Ses feuilles ſont oppoſées, deux à deux, petites, étroites, liſſes, veinées & d'un verd gai, mais à de grandes diſtances les unes des autres. Les branches ſortent des aiſſelles des feuilles. Les fleurs naiſſent au ſommet des rameaux, en forme de bouquet, d'une belle couleur pourpre, d'une ſeule piece, en entonnoir partagé en cinq parties. Le piſtil ſe change en un fruit long d'un demi-pouce, cylindrique, membraneux, à deux loges, qui s'ouvrent en deux portions, & qui contiennent des graines très-menues. Elle fleurit en Juillet, &

donne des fleurs jufques vers la fin de l'automne. On obfervera que ces fleurs reffemblent affez à celles de l'œillet de poëte, pour l'afpect & la couleur, qui eft cependant moins foncée. Les fommités fleuries de la petite centaurée, font d'un grand ufage en Médecine.

Prefcrite, Tome II, pages 41, 62, note; 136, 443; Tome III, pages 107, 167, 197.

CÉPHALALGIE. C'eft un des maux de tête. (Voyez MAUX DE TÊTE.)

CÉPHALÉE. Autre mal de tête. (Voyez MAUX DE TÊTE.)

CÉPHALIQUE, épithete qu'on donne aux remedes dont on fait ufage dans les Maladies de la tête. On donne encore ce nom à une veine du bras, parce qu'on croyoit que la faignée, faite à cette veine, enlevoit les douleurs de la tête.

CÉRAT DE TURNER. (Voyez ONGUENT DE CALAMINE.)

CÉRÉBRALES. (Affections) Nom générique des Maladies qui affectent le cerveau.

CERFEUIL, plante potagere, trop connue pour avoir befoin d'une defcription. Les Botaniftes l'appellent *Chærophyllum fativum*, C. BAUH. & TURNEF. *Chærophyllon*, J. BAUH. C'eft-à-dire, *Cerfeuil cultivé*, felon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cerfeuil*, felon J. BAUHIN.

Prefcrit, Tome III, pages 230, 273.

CERVEAU. Nom que porte toute la maffe médullaire qui remplit le crâne, parce qu'en général elle paroît blanche comme de la cire.

CERVELET, ou petit *Cerveau* : c'eft le nom de la maffe médullaire qui occupe la région poftérieure & inférieure du crâne.

CERVELLE, terme peu ufité par les Médecins. Il fignifie la même chofe que cerveau.

CÉRUMEN, *Cire*, ou *humeur cérumineufe de l'oreille.* Tout le monde connoît cette matiere qui fuinte dans l'oreille, & qu'on eft forcé de retirer de temps en temps, parce que, fi elle étoit trop abondante, elle empêcheroit d'entendre; & fi elle étoit trop dure, elle occafionneroit des douleurs dans l'oreille, Tome III, page 83. Ce qu'il faut faire dans le mal d'oreille qui eft dû à cette derniere caufe, page 85.

CÉRUSE, *blanc de plomb* : c'eft une efpece de rouille blanche, ou de chaux de plomb, qu'on obtient par le moyen du vinaigre. Préparée pour l'ufage de la Médecine, la célufe

est en masse blanche, ressemblante à des morceaux de blanc d'Espagne, ou de craie, avec laquelle on la falsifie quelquefois. Elle marque comme la craie; mais elle est beaucoup plus pesante, & son poids seul suffit pour la faire reconnoître.

CESSATION DES RÉGLES, (de la) Tome IV, pages 149—152.

CÉTÉRAC, *Herbe dorée*, *Daurade*, *Dauradille*, &c. *Asplenium* sive *Ceterach*, J. BAUH. & TURNEF. *Ceterach officin.*, C. BAUH. *Asplenium Ceterach*, *frondibus pinnatifidis*, *lobis alternis confluentibus*, LINN. C'est-à-dire, *Asplenium Cétérac*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cétérac des Boutiques*, selon CASP. BAUHIN. *Asplenium Cétérac à feuilles découpées en ailes*, *& dont les lobes sont alternes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la septieme classe, premiere section, huitieme genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie des fougeres de LINNÉ; de la cinquieme famille des fougeres, section premiere d'ADANSON.

Le cétérac aime les climats chauds : il se trouve sur-tout en Languedoc, en Italie & en Espagne. On en voit cependant aux environs de Paris. Sa racine, très-touffue & filamenteuse, pousse un grand nombre de feuilles en rond, longues de trois pouces, sinueuses & ondées presque jusqu'à la côte, qui est ronde & dure. Ses feuilles sont lisses & vertes en-dessus, couvertes en-dessous de petites écailles, entre lesquelles s'élevent des amas de capsules sphériques, qui contiennent une poussiere semblable à celle des fougeres, mais plus foncée, & qui, lorsqu'elles sont exposées au soleil, les fait paroître comme dorées. Cette plante se plaît dans les masures & les rochers. Ses feuilles s'emploient comme celles des capillaires, & aux mêmes usages.

Prescrit, Tome II, page 131, note.

CHAGRIN, (du) considéré comme cause de Maladie, Tome I, pages 321—324. Il est en notre pouvoir de diminuer les impressions du chagrin, Tome III, pages 397, 398. Traitement de la courbature causée par le chagrin, Tome IV, pages 525—526.

CHAISE FUMIGATOIRE, machine propre à donner les fumigations mercurielles dans les Maladies vénériennes, & dont on doit l'invention à M. LALOUETTE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Cette machine est une espece de boîte, en quarré long, dans laquelle le malade est

enfermé & aſſis ſur un ſiége percé, & mobile au moyen de crémailleres, lequel ſiége peut être hauſſé & baiſſé, à raiſon de la taille plus ou moins grande des malades. Le plancher qui eſt deſſous, eſt percé d'un trou quarré, pour recevoir le fourneau dans lequel on jette la préparation mercurielle, dont on fait la fumigation. Au niveau de ce plancher, à l'un des côtés de la boîte, eſt une ouverture à couliſſe, par laquelle on jette ſur le feu ce remede en poudre. Au haut de la boîte eſt auſſi une ouverture à couliſſe pour le paſſage du cou, laquelle étant fermée par le pieu qui s'y ajuſte, laiſſe la tête en-dehors. Pour que la vapeur ſoit retenue plus long-temps dans la boîte, on obſervera d'entourer le cou du malade d'une ſerviette ſerrée légèrement.

Ceux qui voudront plus de détail ſur cette machine, conſulteront les Planches que M. Lalouette en a fait graver, & qu'il a publiées à la fin de ſon Ouvrage, cité Tome IV, page 74, note 13.

CHALEUR. Degré de chaleur que doit avoir la chambre du malade dans la fievre, Tome II, page 25; que doit avoir l'eau des bains de pieds, page 352; que doivent avoir les tiſanes, & autres boiſſons, dans les inflammations des viſceres; telles que celles de l'eſtomac, du foie, de la rate, &c., page 425. Dangers de l'application ſubite de la chaleur, quand on a très-froid, Tome IV, page 480. L'application ſubite de la chaleur ſur une partie très-froide, eſt la cauſe la plus commune des maux d'aventure, des engelures, &c., page 484.

CHAMBRE. La chambre à coucher doit être grande & bien aérée, ſur-tout celle des enfants, Tome I, pages 79, 218. Il ne faut pas ſouffrir qu'il y ait beaucoup de monde dans la chambre des malades, Tome II, page 25. Maniere de la rafraîchir, pages 72, 173, 174; de la purifier avec les acides, pages 174, 200. Circonſtances qui demandent qu'elle ſoit un peu obſcure, pages 300, 309. Dangers des chambres trop chaudes dans le rhume, page 352; de coucher dans de petites chambres où il y a du feu, Tome IV, page 461.

CHAMPIGNON. Nom que l'on donne aux chairs fongueuſes qui s'élevent ſur les bords & dans le fond de certains ulceres, & que l'on brûle avec les *cauſtiques*.

Champignons vénéneux. La multiplicité des individus de ce végétal, l'exiſtence preſqu'éphémere de pluſieurs d'entr'eux, la facilité avec laquelle d'autres s'alterent, changent

de couleur, de forme, & ſe corrompent preſqu'auſſi-tôt qu'ils ſont cueillis; la rareté de quelques eſpeces, même dans le ſeul terrein qui les produit : toutes ces circonſtances ont rendu cette partie de la Botanique très-obſcure, même chez les meilleurs Auteurs. Une autre raiſon qui a encore ſervi à multiplier les difficultés, c'eſt qu'en donnant la deſcription de chaque eſpece, il falloit apprécier ſes qualités, puiſqu'on s'opiniâtre à les ſervir ſur les tables comme aliments, malgré les accidents & même les malheurs qu'ils occaſionnent tous les jours. Il falloit donc diſtinguer les champignons malfaiſants, vénéneux & mortels, d'avec ceux qu'on peut manger en sûreté; ce qui exigeoit un travail d'autant plus long, qu'on ne pouvoit prononcer que d'après l'expérience. M. Paulet, Médecin de la Faculté de Paris, & de la Société Royale de Médecine, a entrepris ce travail, & il a conſigné dans le premier Volume des *Mémoires* de cette Compagnie, ſes recherches ſur la famille des champignons appellés bulbeux. Nous allons donner les caracteres génériques de cette famille, & la deſcription des individus les plus communs. Nous renvoyons, pour le reſte, à la page 431 & ſuivantes du premier Volume des *Mémoires de la Société Royale de Médecine.*

Les champignons de la famille bulbeuſe ſe font remarquer, ſoit par la beauté & la vivacité de leurs couleurs, ſoit par leur forme, ordinairement très-réguliere. Leur caractere eſſentiel, qui eſt conſtant & invariable, conſiſte en un bulbe ou oignon pulpeux, qui leur ſert de racine, & du centre duquel s'éleve un pied ou pédicule, ordinairement droit & taillé preſque toujours en quille. Ce bulbe, qui eſt d'une ſubſtance molle, eſt blanc, rond, uni, égal, implanté plus ou moins profondément dans la terre. Le pédicule, ou, ſi l'on veut, la tige, eſt garni en-dedans d'une moëlle ferme qui en occupe toute la capacité.

On doit bien diſtinguer ces champignons de ceux qui, au lieu d'un bulbe, ont une ſorte de racine forte & tubéreuſe, pour l'ordinaire brune, inégale, raboteuſe, quelquefois ronde, unie, mais toujours ferme, & n'ayant jamais autour d'elle aucun débris de membranes déchirées; ce qui eſt conſtant dans les champignons bulbeux.

Ces champignons, en ſortant de terre, ſont couverts en totalité ou en partie d'une enveloppe ou membrane blanche, qui prend ſon origine à la partie extérieure du bulbe, & qu'en terme de Botanique on appelle *volva :* on pourroit l'appeller

coëffe. Cette enveloppe ou coëffe eſt entiere ou briſée. Lorſqu'elle eſt entiere, elle ſe déchire net & en un point, ou en plusieurs portions, par l'effort que fait le champignon en ſortant de terre. On apperçoit preſque toujours quelque morceau de cette membrane, qui reſte appliqué à la ſurface du chapiteau.

Lorſque cette enveloppe eſt naturellement diviſée, (ce qui forme un caractere conſtant propre à pluſieurs eſpeces,) alors le champignon ſort de terre, couvert de ces déchirures, qui ſont toujours à-peu-près de la même forme & du même arrangement dans tous les individus de la même eſpece. Les unes reſſemblent à des taches blanches, d'autres à des perles, d'autres à des pointes de diamants, &c. Le reſte de cette enveloppe ſe trouve attaché autour du bulbe, en maniere de membrane flottante & déchirée.

Ces champignons ſont feuilletés, c'eſt-à-dire, de la claſſe de ceux qui ont, à la partie inférieure de leur chapiteau, des membranes ou branches poſées verticalement, & arrangées en maniere de dents de peigne, ou plutôt, eu égard au pédicule, en maniere de rayons de roue autour d'un eſſieu : on les appelle feuillets.

Indépendamment de l'enveloppe dont on a parlé, ces champignons en ont une autre, ordinairement très-foible, qui recouvre les feuillets, & qui eſt attachée en même-temps au pédicule : c'eſt ce qu'on appelle le voile. Lorſque le champignon s'étale ou ſe développe, ce voile ſe détache de la circonférence du chapiteau, & ſe rabat ſur le pédicule, autour duquel il reſte attaché. Cette partie porte le nom de collet : par conſéquent les champignons bulbeux ont deux ſortes d'enveloppes, ſont feuilletés & colletés d'une maniere plus ou moins ſenſible.

Ils croiſſent preſque tous à l'ombre. Leur ſurface, en général, eſt plus humide que ſeche. Il en eſt de même de leur pulpe ou chair, qui eſt ordinairement mollaſſe. La plupart ont une odeur de terre humide, ou virulente, ou nauſéeuſe, qui ſe manifeſte principalement au bulbe : cela n'empêche pas qu'il n'y en ait de très-parfumés. Leur ſaveur, en général, n'a rien d'agréable, ou qui invite à les manger. Pluſieurs ſont fades, & d'autres ont une ſaveur rebutante; mais la beauté de leurs couleurs, ordinairement très-vives, & celle de leur forme, portent ſouvent à les cueillir, & à les ſervir ſur les tables. Ils ſont, en général, plus gros que petits.

Ils ont tous des chapiteaux réguliers, bombés en naiſſant, & s'applatiſſant enſuite ſans ſe déformer.

Ces champignons ſont, en général, très-ſuſpects, & les accidents qu'ils cauſent, ſont du genre des affections ſoporeuſes, précédés de beaucoup de foibleſſe & d'anxiétés : mais lorſque leur action ſe borne aux premieres voies, ou qu'ils n'ont pas été pris en grande quantité, ils produiſent le dévoiement ou le cholera-morbus, accompagné de beaucoup d'angoiſſes. (Voyez Tome III, page 552.)

Les champignons les plus communs de cette famille, ſont :

1°. Celui que VAILLANT décrit dans ſon *Botanicum Pariſienſe*, par cette phraſe : *Fungus phalloïdes annulatus ſordidè vireſcens & patulus*, & dont il a donné une figure parfaite, bien ſupérieure, ſelon M. PAULET, à celle qu'on voit au Cabinet des Eſtampes. Ce champignon eſt d'une hauteur moyenne & bien proportionnée. Il eſt, pour l'ordinaire, d'une couleur verte en-deſſus : ſa ſurface eſt un peu luiſante ; les feuillets & le pédicule ſont blancs, ainſi que ſa chair. Avant de ſortir de terre, il eſt recouvert de ſon enveloppe, qui l'embraſſe de tous côtés. Dans ce premier état, il reſſemble à deux noix poſées l'une ſur l'autre, & qui ſeroient recouvertes d'une membrane blanche. Il n'eſt pas plutôt hors de terre, que cette enveloppe ſe déchire, comme nous l'avons dit dans les caracteres généraux.

Le chapiteau eſt ordinairement bombé en forme de calotte. Lorſqu'il eſt bien étalé, ſa ſurface devient quelquefois horizontale ; mais le plus ſouvent il forme le paraſol ouvert : alors il a de deux à trois pouces, & quelquefois quatre pouces de diametre. Sa ſubſtance eſt aſſez ferme ; mais quand on la preſſe un peu fortement, on en fait ſortir une humeur aqueuſe qui n'a point de mauvais goût. Lorſque ce champignon prend avec le temps une odeur forte & virulente, cette odeur ſe manifeſte ſur-tout au bulbe. La ſubſtance du pédicule a moins de conſiſtance que celle du chapiteau, dont elle eſt une continuation : elle eſt moëlleuſe. Lorſque cette moëlle ſe diſſipe, ce qui n'arrive que tard, le pédicule devient creux. Il en eſt de même du bulbe, qui s'épuiſe par la perte d'une partie de ſa ſubſtance : ſes feuillets ſont diſpoſés autour du pédicule, en forme de rayons de roue, ſans y être adhérents : ils ſont blancs, tendres, aqueux, entre-mêlés de demi, de quarts & de moindres portions de feuillets, qu'on obſerve toujours du côté des bords du chapiteau.

Le collet eſt ordinairement aſſez marqué pour être apperçu : il eſt en partie adhérent & collé au haut du pédicule, & en partie flottant & pliſſé. Lorſque le pied du champignon prend une couleur verte, ce qui arrive quelquefois, cette couleur ſe communique à la partie externe du collet. L'autre partie, qui touche les feuillets, ſe conſerve blanche.

Ce champignon croît dans les endroits les plus ſombres & les plus humides des bois des environs de Paris; dans les terres légeres, ſablonneuſes, mêlées de débris de feuilles de chêne. On le trouve ordinairement lorſque le temps a été pluvieux, depuis la fin d'Août juſqu'au commencement de Novembre. Alors les bois de Vincennes, de Pantin & de Boulogne en ſont couverts.

On obſervera qu'on trouve ſouvent deux variétés de ce champignon : l'une au printemps, & l'autre en automne. Celle du printemps eſt un champignon, pour l'ordinaire, tout blanc, quelquefois teint légèrement en verd au chapiteau. Il eſt en tout moins fort, moins grand que celui que nous venons de décrire, & a un pédicule plus alongé. On voit bien que c'eſt le même; mais il ſemble avorté & venu avant le temps.

La variété qu'on obſerve au mois d'Août, n'eſt pas de même. Le champignon qui la forme, eſt beaucoup plus fort, plus épais que le premier. La couleur du chapiteau eſt mêlée de jaune & de verd; le reſte eſt d'un beau blanc de lait. Son collet s'efface quelquefois preſqu'entièrement. Il a une odeur forte, virulente, & il prend une odeur cadavéreuſe, dix à douze heures après qu'on l'a cueilli.

Du reſte, ces deux variétés conſervent les mêmes caracteres que l'eſpece à laquelle elles tiennent, & ſont également dangereuſes. L'animal auquel on les donne, à la doſe d'un ſeul gros, eſt environ dix heures ſans rien ſentir : au bout de ce temps, il éprouve des foibleſſes, pouſſe des cris plaintifs, vomit. Bientôt il ne peut plus ſe ſoutenir; il tremble ſur ſes pieds, ſe couche, tombe dans l'aſſoupiſſement, & meurt.

Il y a pluſieurs autres champignons verds, dont la plupart ſont bons à manger, & qu'on trouve indiqués dans les Ouvrages de quelques Botaniſtes; mais aucun de ces champignons n'eſt, ni bulbeux, ni colleté, ni ne ſort d'une enveloppe comme celui-ci.

Le champignon avec lequel il eſt plus aiſé de le confondre, & avec lequel on l'a confondu ſi ſouvent aux environs de

Paris, (méprise qui a coûté la vie à une infinité de personnes,) est une variété de champignon de couche, c'est-à-dire, du *fungus campestris albus supernè, infernè rubens*, selon J. BAUHIN, qui est très-commune aux environs de Paris; mais, avec un peu d'attention, il n'est pas possible de s'y méprendre. A la vérité, ces champignons ont, au premier coup-d'œil, quelque ressemblance; ils sont, l'un & l'autre, à-peu-près de la même forme & de la même hauteur: ils croissent souvent au même lieu & dans la même saison: mais le *fungus phalloïdes* sort d'une enveloppe, & le *fungus campestris* n'en sort point. Le premier a un bulbe rond, & l'autre n'en a pas: quelquefois cependant ce dernier a l'extrémité du pédicule un peu arrondie; mais elle est toujours inégale, ferme, raboteuse, seche, tandis que le bulbe de l'autre est pulpeux, mou, bien arrondi, tendre. Le *fungus campestris* a l'odeur & le goût du cerfeuil: le suspect n'a rien d'agréable. Le premier est d'un blanc de lait, & sec à la surface: l'autre a presque toujours une teinte verte, & sa surface est humide. Le bon conserve long-temps le voile qui couvroit ses feuilles; l'autre le perd presqu'aussitôt qu'il est né. Celui-ci a presque toujours la tête ronde en naissant, l'autre l'a rarement. Le bon est si délicat, que lorsqu'on le coupe avec la dent, on qu'on le touche avec le doigt, il jaunit presque sur le champ; ce qui n'arrive jamais à l'autre. Enfin, ce qui ne permet pas de les confondre, c'est la couleur des feuillets: le bon les a toujours de couleur de chair ou de rose tendre, & le mauvais les a constamment blancs.

2°. Le champignon mal-faisant, le plus commun après ceux dont nous venons de parler, est celui qu'on appelle *fausse oronge*; & chez les Auteurs, *Fungus muscas interficiens*, selon C. BAUHIN. *Agaricus muscarius*, selon LINNÉ. *Fungus pileo sanguineo verrucoso, camellis albis, annulo fugaci, pediculo bulboso*, selon DE HALLER. C'est un très-beau champignon, qui, au sortir de terre, est de couleur de feu, couvert de petites peaux blanches, toutes à-peu-près de la même grandeur, répandues inégalement sur toute sa surface. Quand il est développé, cette couleur de feu s'affoiblit, & devient plus pâle, c'est-à-dire, jaune, particulièrement sur les bords: alors il ressemble un peu à la véritable oronge, dont nous parlerons n°. 4; mais ses feuillets blancs, son pédicule de la même couleur,

ainſi que les taches du chapiteau, ne permettent pas de la confondre avec ce champignon.

Il eſt très-commun dans les bois des environs de Paris : il a un chapiteau circulaire de cinq à ſix pouces d'étendue d'un bord à l'autre. Le pédicule monte quelquefois à la hauteur de dix pouces : il en a un de diametre, ſur-tout vers ſa baſe, où il eſt plus gros : il eſt par conſéquent taillé en quille, cylindrique, & très-droit. Il s'évaſe un peu à l'endroit de l'inſertion des feuillets, qui ſont blancs, très-ſerrés, hauts quelquefois de quatre lignes, & dont la tranche eſt taillée finement en dents de ſcie. Ses feuillets ſont entre-mêlés de portions de feuillets, coupés preſqu'à angle droit de la tranche de ceux qui occupent la moitié du diametre du chapiteau. Ceux-ci ſe réuniſſent & s'implantent à une eſpece de bourrelet qui cerne le pédicule, ſans y être adhérent. Toute la plante eſt un peu humide, ſur-tout lorſqu'elle commence à paſſer, & après les pluies. La chair a un goût douceâtre. Ce champignon eſt conſtamment & décidément dangereux. Nombre de perſonnes, trompées par les traits de reſſemblance avec la véritable oronge, ont été les victimes de cette mépriſe. M. Paulet en rapporte pluſieurs obſervations. Nous ne décrirons que celle qu'a fournie feue Madame la Princeſſe de Conti, en 1751. Cette Princeſſe, étant dans la forêt de Fontainebleau, cueillit elle-même de ces champignons, & en fit faire un plat, dont elle mangea plus que ceux qui étoient à ſa table. Tous les convives en furent incommodés; mais la Princeſſe éprouva les plus grands accidents. Environ deux heures après le dîner, elle eut des foibleſſes, des anxiétés, des envies de vomir, & reſta pluſieurs heures ſans connoiſſance, aſſoupie, & dans un état qui fit craindre pour ſa vie. L'émétique, dont elle prit juſqu'à vingt-ſept grains, les huileux, la thériaque, furent d'abord adminiſtrés, mais inutilement; le poiſon étoit toujours dans le corps. Il n'y eut qu'une forte décoction de tabac en lavement, qui lui fit rendre les champignons, & qui la ſauva. Je tiens, continue M. Paulet, ces détails de feue Madame la Princeſſe de Conti elle-même, à qui je préſentai, peu de temps avant ſa mort, cette eſpece de champignon, deſſiné & peint : elle le reconnut très-bien.

Son poiſon paroît cependant moins fort & moins actif que celui du *fungus phalloïdes*, &c.; (voyez ci-deſſus, n°. 1.) mais il tue; & il ne ſe paſſe pas d'années qu'il ne produiſe des accidents à Paris & dans les environs.

3°. Il eſt un autre champignon mal-faiſant, que les habitants de la campagne appellent oronge tannée : on le trouve au pied des châtaigniers, dans les terres rougeâtres, & comme tannées par les débris des écorces du même arbre; auſſi eſt-il de couleur marron foncé un peu brun; & ſon *volva*, dont le fond eſt blanc, participe un peu de cette couleur. Au premier coup-d'œil, à ſa forme, on le prendroit pour la véritable oronge; mais il en differe à bien des égards. Ce champignon n'a point de chair : ſes feuillets ſont minces, très-peu nourris, d'une hauteur égale, mais entre-mêlés d'autres petits feuillets placés ſur leurs bords. Les grands feuillets ſe réuniſſent à une eſpece de bourrelet qui cerne le pédicule ſans y adhérer. Leur hauteur la plus conſidérable, eſt de trois lignes. Le chapiteau n'eſt formé que de ces feuillets, & d'une membrane mince qui les recouvre : leur ſaillie le rend rayé. Le pédicule, dont le fond de la couleur eſt blanc, prend, ainſi que le volva, une légere couleur de marron. Il eſt creux, ou ne contient qu'une moëlle humide & lanugineuſe très-légere. Il a un pouce de diametre du côté du bulbe, & un demi-pouce à la partie ſupérieure : il en a environ trois de hauteur. La ſaveur & l'odeur de ce champignon ne ſont pas agréables; il n'a preſque point de chair, & rien n'invite à le manger. Le bulbe ne contient preſque pas de ſubſtance : le chapiteau eſt ſi foible, qu'il ſe fend lorſqu'il ſe développe.

4°. L'*oronge* eſt le champignon le moins mal-faiſant de tous ceux dont nous venons de parler; mais il eſt indigeſte, lorſqu'il eſt pris en grande quantité. C. BAUHIN l'appelle *Fungus planus orbicularis aureus*. LINNÉ le nomme *Fungus ſpecioſus*. C'eſt le *Boletus* des Latins. L'oronge ſort de terre au mois de Septembre, couverte de ſon enveloppe, qui eſt d'un blanc de lait. Alors elle reſſemble à un œuf parfaitement blanc. Cette enveloppe tendre, quoiqu'un peu épaiſſe, ne tarde pas à ſe déchirer, & laiſſe voir une tête ronde, couleur de jaune d'œuf ou de ſafran, qui fait effort pour ſortir, & qui enleve ſouvent avec elle quelque portion de l'enveloppe qui reſte attachée à ſa ſurface. A meſure que le champignon ſe développe, la couleur du chapiteau s'éclaircit, & devient enfin de couleur d'or égale. Toute ſa ſubſtance eſt teinte de cette même couleur; mais le voile qui couvre les feuillets, ainſi que le volva, ſe conſervent blancs.

Le chapiteau reſte bombé pendant quelque temps. Sa ſurface

surface est douce au toucher, égale, unie par-tout, excepté sur les bords, qui sont rayés sensiblement, par la saillie que font les feuillets placés par-dessous, & recouverts seulement d'une peau à cet endroit. La teinte jaune des feuillets, ainsi que celle du pédicule & de toute la substance interne, est un peu moins foncée que celle du chapiteau. Toute la substance de ce chapiteau, qui est fine & délicate, ressemble à celle d'un abricot bien mûr. Le chapiteau, dans son développement, s'étend quelquefois jusqu'à huit pouces de diametre. Dans l'état ordinaire, il en a de cinq à six. Son centre est pulpeux, bien nourri; mais sa substance diminue sensiblement de volume du côté des bords, & s'affoiblit au point que les feuillets, qui sont épais & serrés, occupent seuls environ le tiers du diametre du chapiteau. Cette différence de substance est marquée par les raies qui sont sur les bords. Les feuillets sont entre-mêlés d'autres petits feuillets, dont les uns n'ont que les deux tiers, les autres la moitié, & d'autres le quart, ou le sixieme de la longueur des premiers. Ils sont tous recouverts d'un voile blanc, qui, lorsque le champignon est développé, se colle sur le pédicule, au point de n'être sensible que par sa couleur, ou reste flottant. Le pied a quelquefois jusqu'à un pouce de diametre, sur quatre ou cinq, & même plus de hauteur. Il est ordinairement en forme de quille : il monte ainsi en diminuant jusqu'à l'endroit de l'insertion des feuillets, où il s'évase d'une maniere sensible. Sa substance est continue à celle du bulbe, qui est gros & plein d'abord, mais qui diminue enfin, & s'épuise même tout-à-fait par la nourriture qu'il paroît fournir au reste de la plante.

Ce champignon, quelques heures après qu'il est cueilli, sur-tout s'il est dans un endroit chaud, commence à s'aigrir, & bientôt se putréfie entièrement. Il est très-commun dans les Provinces méridionales de la France, dans quelques parties de l'Allemagne, & principalement en Italie, où l'on l'appelle *uovolo*, à cause de sa ressemblance avec un œuf, lorsqu'il sort de terre. Dans nos Provinces mérédionales, on le nomme boulez, endorgnès, dorade, cadran, &c. Le nom d'oronge lui vient probablement d'*aureus fungus*, ou d'*aurantium*, parce qu'il est de couleur d'or ou d'orange.

Nous nous bornerons à ces quatre especes générales, comme étant les plus dangereuses, les plus communes & les plus tentatives, à cause de leur forme & de leurs belles couleurs. C'est un grand malheur que le goût des champignons soit,

en général, flatteur. Le gourmand qui en desire, s'inquiete fort peu de l'espece qu'on lui présente, & il en est la victime. Il ne se passe presque pas de semaines qu'on n'entende parler d'accidents occasionnés par les champignons. Ils viennent tout récemment d'empoisonner deux familles nombreuses. On n'en sera pas étonné, si l'on considere que ceux même qui passent pour les meilleurs, deviennent aisément dangereux, ou pour avoir été cueillis trop tard, ou par la nature du lieu où ils croissent, ou par le suc dont ils se nourrissent, ou par le voisinage de ceux qui se pourrissent, ou de ceux qui sont vénéneux.

Les prétendus connoisseurs, c'est-à-dire, les Cuisiniers, assurent que les bons champignons sont ceux qui prennent leur accroissement dans une nuit, soit naturellement, soit par art, sur des couches de fumier; qu'ils doivent être d'une grosseur médiocre, à-peu-près de celle d'une châtaigne, charnus, bien nourris, blancs en-dessus, rougeâtres en-dessous, d'une consistance assez ferme, moëlleux en-dedans, d'une odeur & d'un goût agréable : qu'au contraire, les champignons mauvais & pernicieux sont ceux qui, ayant demeuré trop long-temps sur la terre, sont devenus bleus, noirâtres ou rouges, & dont la tige est devenue creuse. Mais ces caracteres généraux ne satisferont pas aisément des Physiciens; ils en demandent de fondés sur l'expérience, & qui indiquent, dans le grand nombre des variétés d'especes de champignons naturels, les bonnes, les douteuses & les pernicieuses. Tel est le travail qu'a entrepris, comme nous l'avons déja dit, M. Paulet, qui, lorsqu'il l'aura achevé, aura un droit certainement bien acquis à la reconnoissance des amateurs de ce végétal.

Les champignons peuvent occasionner la fievre lente nerveuse, Tome II, page 150. Les empoisonnements causés par les champignons vénéneux, sont très-communs, Tome III, page 550. Ces malheurs devroient faire renoncer aux champignons & aux mousserons, *ibid.* Les champignons de la meilleure qualité sont indigestes. Pourquoi ? page 551.

Champignons. (Voyez Empoisonnement causé par les)

CHANCRES, petits ulceres malins, qui viennent dans la bouche & sur les parties de la génération de l'un & de l'autre sexe. Ils peuvent être symptômes du scorbut, lorsqu'ils n'affectent que la bouche; mais lorsqu'ils se trouvent, &

dans la bouche, & ſur les parties naturelles, ils ſont ſymptômes de la vérole.

Chancres vénériens (des) & *non vénériens*, Tome IV, pages 41—44.

CHANDELIERS, Ouvriers & Marchands qui font & vendent la chandelle. Maladies auxquelles leur état les expoſe, & moyens qu'il faut employer pour les prévenir, Tome I, pages 102 & ſuivantes.

CHANDELLES. Accidents occaſionnés par la vapeur de beaucoup de chandelles allumées dans un même lieu, Tome IV, page 463.

CHANVRE. Nous ne parlerons que du chanvre à fruit, qui produit le chenevis. *Cannabis ſativa*, C. Bauh., Turnef. & Linn. *Cannabis mas*, J. Bauh. C'eſt-à-dire, *Chanvre cultivé*, ſelon Casp. Bauhin, Tournefort & Linné. *Chanvre mâle*, ſelon J. Bauhin. Cette plante eſt de la cinquieme claſſe, ſixieme ſection, cinquieme genre de Tournefort; de la diœcie pentandrie de Linné; de la quarante-ſeptieme famille des châtaigniers d'Adanson.

Il n'eſt guere de perſonnes qui ne connoiſſent le chanvre, cultivé pour ſa graine, appellée *Chenevis*, & ſur-tout pour ſes tiges, qui fourniſſent la filaſſe, d'une utilité ſi univerſelle. Le chenevis eſt recommandé, en décoction, dans la jauniſſe, Tome III, page 119. On en retire auſſi une huile.

CHAPELLIER. Maladies auxquelles ils ſont expoſés, moyens de les prévenir, Tome I, page 102 & ſuiv.

CHARBON, (Ce que c'eſt que la vapeur méphitique du) Tome IV, page 462, note 2.

Charbon allumé, (Secours qu'il faut adminiſtrer à ceux qui ſont ſuffoqués par la vapeur du) Tome IV, page 465. L'eau commune eſt le vrai ſpécifique de l'aſphyxie cauſée par la vapeur du charbon allumé, page 466. Moyen de détruire l'air méphitique cauſé par le charbon allumé, page 471—474.

Charbon, (du) ou *Puſtule maligne gangréneuſe*, Tome IV, pages 351—360. Ce qui diſtingue le charbon du clou, *id.*, page 357, note.

CHARCUTIERS. Maladies qui leur ſont particulieres. Moyens qu'ils doivent mettre en uſage pour les prévenir, Tome I, pages 102 & ſuiv.

CHARDON béni. *Cnicus ſylveſtris hirſutior*, ſive

Carduus benedictus, C. Bauhin. & Turnef. *Carduus benedictus*, J. Bauhin. *Centaurea benedicta*, Linn. C'est-à-dire, *Safran sauvage, très-hérissé de piquants*, ou *Chardon béni*, selon Casp. Bauhin & Tournefort. *Chardon béni*, selon Jean Bauhin. *Centaurée bénie*, selon Linné. Cette plante est de la douzieme classe, deuxieme section, huitieme genre de Tournefort; de la syngénésie polygamie de Linné; de la seizieme famille des composées d'Adanson.

Le chardon béni croît naturellement en Espagne & dans les Provinces méridionales de France; & on le cultive dans nos jardins. Ses tiges s'élevent d'un pied & demi: elles sont cannelées, velues, rameuses. Les feuilles sont alternes, oblongues, entieres, découpées presque comme celles du pissenlit, mais moins profondément; fort ameres, velues, armées d'épines courtes & molles. Les branches sortent des aisselles des feuilles, qui se rassemblent circulairement à l'extrémité des branches, & forment une espece de chapiteau, au centre duquel repose la fleur, qui est grande, composée de plusieurs fleurons jaunes. Le calice est en forme de poire, écailleux, fort velu, garni d'épines branchues. Les semences sont longues, cannelées, jaunâtres & aigrettées. Les sommités du chardon béni, étant coupées avant que la fleur se soit développée, répandent un peu de suc rougeâtre. Les feuilles & les semences sont d'usage. L'eau distillée de cette plante, qu'on trouve chez les Apothicaires, n'a pas plus de vertu, dit M. Venel, que l'eau de riviere.

Prescrit, Tome II, pages 131, note; 337; Tome III, pages 92, 265; Tome IV, pages 453, 491.

CHARLATAN. Ce mot désigne, non-seulement celui qui amasse, qui assemble la populace, qui court de pays en pays pour vendre des drogues, &c., mais encore le fourbe qui trompe le Public, soit en faisant parade d'une science qu'il ignore, soit en ne se servant de ses connoissances que pour abuser de la crédulité & de la bonne-foi; & si cette conduite attire justement l'indignation de la société sur un homme quelconque, elle mérite certainement la punition la plus sévere dans celui qui se joue de la santé de ses semblables.

Il faut que les personnes charitables s'opposent à ce que les pauvres confient leur santé à des Charlatans, Tome I, page 113. Malheurs dans lesquels les Charlatans plongent les personnes crédules, soit en leur persuadant qu'elles ont

telle ou telle Maladie, ſoit en les confirmant dans l'opinion fauſſe où elles ſont de l'avoir, Tome II, page 6. Dangers auxquels on s'expoſe en prenant les remedes des Charlatans, & notamment ceux qu'ils donnent comme bons à chaſſer les vers, Tome III, page 111. Obſervation ſur une fille tuée par ces remedes, *ibid.* Abus que les Charlatans font du mercure, & particulièrement dans les remedes qu'ils vendent pour la gale, page 221, note. Obſervations, page 222 & ſuivantes. Combien il eſt imprudent de ſe livrer à des Charlatans pour les Maladies des yeux, pages 401, 412.

Abus que les Charlatans font de leur ignorance & de leur peu de délicateſſe pour produire de fauſſes obſervations, Tome IV, page 3, note. Traitement abſurde employé par un Charlatan pour guérir une Maladie vénérienne, pages 93 & ſuiv. Inſuffiſance des remedes des Charlatans pour guérir la vérole, page 108, note. Tous les éloges prodigués à la foule d'onguents, dont eſt ſurchargée la matiere médicale, eſt une pure charlatanerie, page 363. Quand un Charlatan promet de guérir en peu de jours un ulcere invétéré, il prouve qu'il eſt un ignorant dangereux, page 381. On n'a pas d'idée de la quantité de monde que les Charlatans tuent tous les jours avec leurs pommades, leurs onguents, leurs emplâtres, leurs poudres, &c., qu'ils diſtribuent impunément dans les petites Villes & dans les Campagnes. Cette audace mériteroit certainement l'attention réfléchie du Gouvernement, qui perd plus de ſujets par ce brigandage que par le fer de l'ennemi, page 385. Pratique meurtriere des Charlatans, relativement aux deſcentes, pages 416, 420. Conduite ordinaire des Charlatans & des ignorants dans le traitement des Maladies légeres, pages 517, 518. Maniere dont les Charlatans traitent la goutte-roſe, page 550. Obſervation ſur la maniere dont les Charlatans traitent les cors aux pieds, page 556. La pratique vulgaire de traiter les cors aux pieds, eſt une pure charlatanerie, page 558.

CHARPENTIERS. Maladies & accidents où leur état les expoſe; moyens de les prévenir, Tome I, page 106 & ſuivantes.

CHARPIE : amas de filets de toile fine & uſée, ſur leſquels les Chirurgiens mettent leurs poudres, ou étendent leurs onguents, pour les appliquer ſur les parties malades, ou dont ils ſe ſervent pour abſorber les humeurs ſuperflues des ulceres. Ses avantages dans les plaies & les bleſſures,

Tome IV, page 363, note 9; prescrite, pages 365, 366, 367, 380.

CHARTRE. C'est la même chose que *Rachitis*. (Voyez RACHITIS.)

CHASSIE, (de la) Tome III, pages 414—415.

CHAT (le) communique la rage aussi bien que le chien, Tome III, page 508.

CHAUDE-PISSE. (Voyez GONORRHÉE VIRULENTE.)

CHAUDE-PISSE CORDÉE, (de la) Tome IV, page 54.

CHAUDE-PISSE TOMBÉE DANS LES BOURSES. (Voyez GONFLEMENT & INFLAMMATION DES TESTICULES.)

CHAUX. On donne, en général, le nom de chaux au produit de la calcination des pierres & terres calcaires; des parties dures des animaux, tels que les os, les arêtes, les cornes, les coquilles, &c.; les métaux & minéraux. (Voyez CHAUX VIVE & EAUX DE CHAUX.)

CHAUX ÉTEINTE. On donne ce nom à la chaux qui ne peut plus s'échauffer avec l'eau, soit pour avoir été exposée à l'humidité de l'air, soit pour avoir déja éprouvé l'action de l'eau.

CHAUX DE PLOMB : c'est ainsi qu'on appelle la substance qui reste du plomb, après qu'on lui a fait perdre son éclat & la liaison de ses parties, soit par la calcination, soit par l'action des différents menstrus. C'est, à proprement parler, du plomb privé totalement de son phlogistique, ou dépouillé d'une partie de ce principe. Cette chaux est sous forme de cendres rougeâtres, plus ou moins fines, mêlées de grumelots, dont les uns ressemblent à de petites pierres, & d'autres à des fragments de métal.

CHAUX VIVE : c'est une substance solide, seche, tenant de la nature des pierres & de celle de la terre. Sa couleur est blanche; quelques endroits sont cependant jaunâtres : elle est friable, légere, d'un goût âcre & caustique; d'une odeur qu'on pourroit appeller de feu. Une des principales propriétés physiques communes à toutes les chaux, par conséquent à celle dont il est question, est d'être singulièrement pénétrables à l'eau, qui agit sur les chaux avec une violence, un bruit & une chaleur considérables; qui écarte, divise leurs parties, les réduit en une pâte très-fine, si l'on n'a pas mis une trop grande quantité d'eau, & qui, lorsqu'il y en a assez, tient en dissolution une matiere qui se sépare, & fait qu'elle a un goût âcre & urineux. (Voyez EAU DE CHAUX.)

La chaux vive preſcrite pour corriger la mauvaiſe qualité de l'eau, Tome II, page 442; pour compoſer l'alkali cauſtique, page 481. La chaux & le feu ſont les préſervatifs de l'air méphitique des latrines, appellé plomb, Tome IV, page 475. Maniere d'employer la chaux dans ce cas, page 478.

CHÉLIDOINE, *Éclaire*, *Félougne*. *Chelidonium majus vulgare*, C. BAUHIN. & TURNEF. *Chelidonium majus*, LINN. C'eſt-à-dire, *grande Chélidoine vulgaire*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Chélidoine*, ſelon LINNÉ.

Ses racines ſont chevelues, fibreuſes, de couleur de vermillon, pleines d'un ſuc jaune, âcre. Ses feuilles inférieures ſont grandes, partagées comme en lobes, d'un beau verd en-deſſus, d'un verd de mer en-deſſous, & parſemées de quelques poils. Ces lobes ſont arrondis, à oreilles, & quelquefois oppoſés, traverſés par de grandes nervures, & découpés profondément. Ses tiges ſont hautes d'un pied & demi, noueuſes, caſſantes, creuſes, branchues, garnies de feuilles alternes. Les fleurs ſortent de l'aiſſelle des feuilles, en bouquets compoſés de quatre pétales jaunes, renfermés dans un calice à deux feuilles, qui tombent lorſqu'ils s'épanouiſſent. Le piſtil ſe change en une ſilique, longue d'un pouce & demi, cylindrique, grêle, à deux panneaux, mais à une ſeule cavité, liſſe, & comme ridée; verte d'abord, enſuite rouſſeâtre, & qui répand en s'ouvrant des graines noires, luiſantes, arrondies, applaties, larges d'une demi-ligne.

Toute la plante a une odeur forte; &, en quelqu'endroit qu'on la coupe & qu'on y faſſe une inciſion, elle répand un ſucre âcre, piquant & un peu amer, de couleur de ſafran. Elle ſe plaît dans les lieux humides, & à l'ombre. Elle vient communément dans les environs de Paris.

Preſcrite, Tome III, page 411.

CHÊNE. (Écorce de) *Quercus latifolia mas, quæ brevi pediculo eſt*, C. BAUH. & TURNEF. *Quercus vulgaris brevibus ac longis pediculis*, J. BAUH. *Quercus robur, foliis annuis oblongis, ſupernè latioribus, angulis obtuſis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Chêne mâle, à larges feuilles, qui ont des pédicules courts*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chêne commun, qui a des pédicules courts & longs*, ſelon JEAN BAUHIN. *Chêne à feuilles annuelles, oblongues, dont les ſupé-*

rieures ſont plus larges, & dont les angles ſont obtus, ſelon Linné.

Tout le monde connoît cet arbre, remarquable par ſa hauteur, ſon ampleur & ſa durée. Il ſe plaît dans les bois, les forêts, les montagnes, &c. Le chêne fournit à la Médecine ſon écorce, ſes feuilles, la *noix de galle*, le *gui*, &c.

L'écorce de chêne preſcrite, Tome II, page 458.

Chêne. (Petit) (Voyez Germandrée.)

CHENEVIS, graine produite par le *Chanvre.* (Voyez Chanvre.)

CHENILLES, *inſectes.* (Voyez Accidents cauſés par la piquure des.)

CHICORÉE sauvage, *Cichorium ſylveſtre*, ſive *officin.*, C. Bauhin. & Turnef. *Chicorium ſylveſtre*, J. Bauh. C'eſt-à-dire *Chicorée ſauvage*, ou *des Boutiques*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Chicorée ſauvage*, ſelon J. Bauhin.

La racine de cette plante eſt longue, épaiſſe, fibreuſe, remplie d'un ſuc laiteux. La tige eſt ferme, velue, tortueuſe, longue de deux pieds, branchue, qui donne également un ſuc laiteux, lorſqu'on la caſſe. Ses feuilles reſſemblent à celles du piſſenlit; mais elles ſont plus grandes, & d'un verd plus foncé. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles qui ſont à l'extrémité des tiges: elles ſont compoſées de pluſieurs demi-fleurons bleus, portés chacun ſur un embryon, & renfermés dans un même calice, qui ſe change en une capſule, remplie de petites graines anguleuſes & ſans aigrettes. La racine & les feuilles ont une ſaveur amere: on en cultive dans nos jardins pour les manger en ſalade; mais elle croît naturellement le long des chemins, dans les lieux incultes. Les feuilles de cette derniere ſont découpées plus profondément, & plus ameres. Sa racine, ſes feuilles & ſes graines ſont d'uſage.

Preſcrite, Tome I, page 115; Tome II, pages 51, 130, dans le courant de la note; 475; Tome III, page 54, 198, 199, 203, 306.

CHIENS. Toutes les eſpeces de chiens ſont ſuſceptibles d'être enragés, Tome III, page 508. Symptômes qu'on obſerve chez un chien enragé, pages 509, 510. Qui ſont les chiens expoſés à la rage, page 510. Précaution qu'il faut prendre quand on a été mordu d'un chien qu'on ſoupçonne enragé, *ibid.* Avant de tuer le chien, il faut s'aſſurer s'il eſt enragé ou non, page 511. La maniere dont on s'y prend

ordinairement, empêche qu'on n'ait de certitude à cet égard, *ibid.* Abus dangereux qui en ſont les ſuites, *ibid.* Raiſons pour leſquelles la rage ne prend pas également chez tous ceux qui ſont mordus par un chien enragé, page 514. Opinion ridicule ſur les chiens, page 524. Précautions qu'il faut avoir à l'égard des chiens, *ibid.* Moyens fondés ſur l'obſervation de préſerver, même de guérir les chiens de la rage, *ib.* Obſervations, page 525.

CHIRAGRE, nom que porte la goutte qui attaque les mains, Tome III, page 151.

CHIRURGIE, (de la) ou *des Maladies chirurgicales*, Tome IV, pages 322—398.

Unanimité & concorde qui doivent régner entre la Chirurgie & la Médecine, puiſque l'une & l'autre tendent au même but, la guériſon des Maladies, page 324, note.

CHLOROSE. C'eſt la même choſe que *Pâles-couleurs.* (Voyez Pales-couleurs.)

CHOCOLAT, aliment aſſez généralement aimé, & qui devient médicament lorſqu'il eſt queſtion de reſtaurer, de fortifier, &c. Le chocolat ſe prépare avec des amandes de cacao & du ſucre. Lorſqu'il ne contient que cela, on le nomme chocolat de ſanté; ſi on y ajoute une, deux vanilles, plus ou moins, on l'appelle chocolat à la vanille, ou ſimplement chocolat. Voyez les *Eléments de Pharmacie* de M. Baumé, pour la maniere de le compoſer.

Conſeillé, Tome IV, page 489.

CHOLÉRA-MORBUS, (du) ou *Trouſſe-galant*, Tome II, pages 427—433.

Choléra-morbus humide, *idem*, page 427.

Choléra-morbus sec, *idem*, *ibid.*, & Tome III, page 364.

CHORION, membrane extérieure qui enveloppe le fœtus dans le ſein de ſa mere: elle eſt contiguë à l'amnios. (Voyez Fœtus.)

CHOROIDE, nom que porte une des membranes communes de l'œil. (Voyez Œil.)

CHOU, plante potagere, dont on compte ſix eſpeces; ſavoir, le chou pommé blanc, le chou pommé rouge, le chou blanc ordinaire, le chou rouge ordinaire, le chou friſé, & le chou-fleur. Toutes ces eſpeces de choux ſont également connues par l'uſage qu'on en fait dans la cuiſine, ſur-tout des blancs. Nous ne donnerons les noms que du chou blanc

ordinaire, & du chou pommé rouge, les ſeuls qu'on preſcrive quelquefois en Médecine.

Le chou blanc ordinaire s'appelle, *Braſſica alba vulgaris*, J. Bauh. *Braſſica alba vel viridis*, C. Bauhin. & Turnef. C'eſt-à-dire, *Chou blanc commun*, ſelon J. Bauhin. *Chou blanc ou verd*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. Le chou pommé rouge s'appelle, *Braſſica capitata rubra*, C. Bauh., J. Bauh. & Turnef. *Braſſica oleracea, capitata rubra, foliis rubris*, Linn. C'eſt-à-dire, *Chou pommé rouge*, ſelon Casp. Bauhin, J. Bauhin & Tournefort. *Chou pommé, légume à tête & à feuilles rouges*, ſelon Linné. Cependant tous les choux peuvent ſe ſuppléer les uns aux autres; leur différence eſſentielle ne conſiſte que dans la couleur.

Preſcrit, Tome I, pages 115, 119; Tome II, page 95; Tome III, pages 195, 270; Tome IV, page 208.

Choux-croute. On donne ce nom à des choux conſervés par le procédé qui ſuit.

On prend la quantité de choux qu'on veut conſerver; on les hache par petits morceaux; on les place dans un tonneau propre, en répandant ſur chaque couche de choux, du genievre & du ſel, à la quantité d'une livre & demie de ſel & de deux livres de genievre, ou environ, pour vingt-cinq choux entiers. On preſſe bien le tout, & le tonneau étant rempli, on le couvre avec un linge, & quelques planches ſur leſquelles on met des poids conſidérables, ou des pierres très-peſantes, de maniere que la fermentation ne puiſſe pas les ſoulever.

Ces choux fourniſſent une grande quantité d'eau, qui coule au-deſſus, entre les bords du tonneau & les planches. Pour qu'ils ſe conſervent ſains & long-temps, il faut avoir l'attention d'y ajouter un peu d'eau tiède, avec du ſel & du poivre en grain, ſi on le juge à propos, quand ils paroiſſent ſe deſſécher.

On les prépare de différentes manieres pour les manger, à-peu-près comme les choux frais. (Voyez Tome I, page 120.)

Choux-fleurs. On donne encore ce nom à des excroiſſances qui ſurviennent aux parties de la génération de l'un & de l'autre ſexe. Elles ſont ſur-tout ſymptômes de la vérole. Elles ont beaucoup de reſſemblance avec les *condylomes*. (Voyez ce mot.)

CHRONIQUE. On appelle Maladies chroniques celles

dont les ſymptômes ſont infiniment moins violents que ceux des Maladies aiguës. Elles marchent avec une lenteur, qui les conduit au-delà de quarante jours, & qui les fait durer pluſieurs mois, des années entieres, quelquefois toute la vie; telles ſont la Pulmonie, la Paralyſie, les Maladies nerveuſes, &c. Les Maladies chroniques ſont oppoſées aux Maladies *aiguës*. (Voyez ce mot.)

Les buveurs échappent rarement aux Maladies chroniques. Pourquoi? Tome I, page 268.

Il faut continuer long-temps l'uſage des remedes dans les Maladies chroniques, Tome III, page 181.

CHUTE. Dangers qu'il y a d'enterrer ſur-le-champ les perſonnes qui paroiſſent privées ſubitement de la vie après une chûte, Tome IV, page 423. De la mort apparente, cauſée par une chûte, page 459. Obſervation, *ibid.* La plupart de ceux qui meurent ſubitement après des chûtes, pourroient être rappellés à la vie, page 460.

Chute de l'anus. (Maladie.) (Voyez Anus.)

CHYLE, ſuc blanchâtre, produit de la digeſtion des aliments, ou plutôt de la chylification, qui eſt la premiere partie de la digeſtion. (Voyez Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

CHYLIFICATION : opération de la nature, par laquelle les aliments ſont convertis en chyle.

CHYME, ou *chymus*. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

CHYMIE : ſcience, dont l'objet eſt de connoître la nature & la propriété de tous les corps, par leurs analyſes & leurs combinaiſons.

CHYMIQUE, épithete qu'on donne aux médicaments préparés par les ſecours de la Chymie. On donne encore ce nom aux opérations par leſquelles on procéde à la confection de ces médicaments.

CHYMISTES. Ceux qui ſavent la Chymie. Maladies auxquelles l'air qu'ils ſont obligés de reſpirer, les expoſe; moyens qu'ils doivent employer pour s'en garantir, Tome I, pages 93 & ſuiv.; & Tome IV, page 473.

CICATRICE, nom que porte la marque qui indique qu'il y a eu un ulcere ou une plaie ſur telle ou telle partie du corps : cette marque eſt formée par une nouvelle peau plus dure, plus blanche, moins réguliere, moins ſenſible & moins poreuſe que la peau des autres parties.

CIDRE. Liqueur ſpiritueuſe que l'on obtient de pommes

écrasées & mises en fermentation. (Voyez, pour la maniere de le préparer, la maniere du faire le vin.)

Prescrit, Tome III, pages 195 & 196; Tome IV, page 301.

CIGUE. *Cicuta major*, C. BAUH. & TURNEF. *Cicuta*, J. BAUH. *Conium maculatum*, *seminibus striatis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Ciguë*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ciguë*, selon J. BAUHIN. *Ciguë tachetée dont les semences sont striées*, selon LINNÉ. Elle est de la septieme classe, premiere section, troisieme genre de TOURNEFORT, de la pentandrie digynie de LINNÉ, & de la quinzieme famille des ombelliferes d'ADANSON.

La racine de ciguë est longue d'un pied, grosse comme le doigt, partagée en plusieurs branches, solides avant que de pousser sa tige; couverte d'une écorce mince, jaunâtre, blanche intérieurement, fongueuse; d'une odeur forte, d'une saveur douceâtre; & elle est creuse en dedans, quand elle pousse sa tige. Sa tige est fistuleuse, cannelée, haute de trois pieds, lisse, d'un verd gai, parsemée cependant de quelques taches rougeâtres, comme la peau des serpents. Ses feuilles sont aîlées, partagées en plusieurs lobes, lisses, d'un verd noirâtre, approchant de celle du persil, d'une odeur puante. Ses fleurs sont en parasol, au sommet des tiges, blanches, portées sur un calice, qui se change en un fruit qui est presque sphérique, composée de deux petites graines convexes & cannelées d'un côté, applaties de l'autre, d'un verd pâle. Toute la plante répand une odeur désagréable, forte, puante.

La ciguë est une plante très-commune : les *feuilles* & la *racine* sont d'usage. Avec les feuilles on prépare des *fomentations* & des *décoctions* : on en obtient un *suc* en les pilant; ce suc est laiteux; on le laisse évaporer, & il fournit un *extrait*, dont on fait des *pilules* d'un ou deux grains, en le mêlant & l'épaississant avec de la *racine seche* de cette même plante réduite en poudre : cette poudre s'ordonne aussi seule. On prépare une *huile*, avec les feuilles pilées & l'huile d'olive; enfin on compose un *emplâtre* avec les feuilles de ciguë, l'huile de ciguë, la poix-résine, la poix blanche, la cire jaune, & la gomme ammoniac en poudre.

Prescrite, Tome III, pages 213, 409, 454, 456, 457. La racine de ciguë est souvent prise pour celle de panais, & les feuilles de cette même ciguë pour celles de persil, d'où

résultent des accidents très-graves & souvent mortels, page 550. Il ne se passe guere d'années sans entendre parler d'empoisonnement causé par la ciguë, *ibid.* Prescrite, Tome IV, pages 36, 37, 41.

Cigue. (Voyez Empoisonnement *causé par la*)

CILS, nom que portent les petits poils, recourbés en arc, situés sur le bord des paupieres, & qui servent à garantir les yeux des ordures & autres corps qui voltigent dans l'air.

Ils peuvent causer l'ophthálmie, &, dans ce cas, il faut les couper sur-le-champ, Tome II, page 307.

CIMETIERES. Ils corrompent l'air des Villes, Tome I, page 212. Il faut qu'ils soient situés hors du centre des Villes, page 214, & note.

CINABRE, substance minérale, vraie mine de mercure, qu'on appelle, pour cette raison, cinabre natif ou naturel, pour le distinguer de celui que l'on imite, en faisant sublimer ensemble du mercure & du soufre, & qui est nommé cinabre artificiel ou factice : l'un & l'autre cinabre sont un composé de mercure & de soufre. Le naturel est pesant, rouge, plus ou moins compacte. Il coûte quatre sols le gros. L'artificiel doit être d'un beau rouge violet, composé d'aiguilles ou de stries luisantes. Il ne faut jamais acheter ce dernier en poudre, parce qu'on le falsifie quelquefois avec le *minium ;* ce qui le rend dangereux : il faut l'acheter en morceaux. On le préfere généralement au cinabre naturel. Il coûte trois sols le gros.

Cinabre prescrit, Tome III, page 212, 340, 429, 517, 529; Tome IV, page 73.

Cinabre d'antimoine, substance composée de mercure & de soufre, qui se sublime du sublimé corrosif & de l'antimoine, distillés ensemble, après que le beurre d'antimoine a passé. Il coûte six sols l'once. (Voyez Beurre d'antimoine & Cinabre.)

CIRCULATION du sang. Ce que c'est chez les adultes, Tome I, page 27, note; dans le fœtus, *idem*, même note & page 28. Comment le sang circule dans le foie du fœtus, *ibid.;* dans le foie d'un adulte, page 138, note.

CIRE. Personne n'ignore que la cire est le fruit du travail des abeilles : après avoir été la ramasser sur les fleurs, elles la préparent, la mettent en œuvre, pour en former les alvéoles qui doivent servir de réservoir au miel. La cire nouvellement travaillée par les abeilles, est blanche; peu à

peu elle devient jaune, & même d'un brun noir, lorſqu'elle eſt vieille. La cire, qu'on obtient de la deſtruction des rayons, & qu'on appelle cire vierge, eſt jaune ; fondue & miſe en pain, elle ſe nomme ſimplement cire jaune. La cire blanche n'eſt autre choſe que cette derniere expoſée long-temps à l'air.

Preſcrite, Tome II, page 140; Tome III, page 79. Tome IV, pages 196, 556.

Cire a cacheter, propoſée comme capable d'extraire les ordures entrées dans les yeux, Tome III, page 416.

Cire des oreilles. (Voyez Cérumen.)

CISELEURS. Maladies auxquelles ils ſont expoſés, comme ouvriers ſédentaires : moyens de les prévenir, Tome I, page 124, note.

CITRON, *Citronnier.* Tout le monde connoît ce fruit, dont le ſuc acide & agréable ſert à compoſer une boiſſon rafraîchiſſante & ſalutaire, nommée *limonnade*, quoiqu'elle ne ſoit point faite avec les limons, auxquels on eſt obligé, dans ce pays & dans beaucoup d'autres, de ſubſtituer les citrons, étant plus communs que les *limons.* (Voyez ce mot.)

Les citrons ſont produits par un arbre qui reſſemble aſſez à l'oranger, & que les Botaniſtes appellent *Malus Medica*, C. Bauh. *Citreum vulgare*, Turnef. *Citrus Medica, petiolis linearibus*, Linn. C'eſt-à-dire, *Citronnier dont le fruit eſt employé comme médicament*, ſelon Casp. Bauhin. *Citronnier commun*, ſelon Tournefort. *Citronnier dont le fruit eſt employé comme médicament, & dont les pétioles ſont étroits & grêles*, ſelon Linné. Cet arbre eſt de la vingt-unieme claſſe, ſixieme ſection, deuxieme genre de Tournefort ; de la polyadelphie polyandrie de Linné ; de la quarante-quatrieme famille des piſtachiers d'Adanson.

Preſcrit, Tome I, pages 118, 222, 226; Tome II, pages 40, 41, 70, 72, 114, 135, 153, 174, 175, 181, 185, 191, 192, 201, 220, 223, 301, 349, 358, 389, 399, 452, 457; Tome III, pages 7, 28, 43, 55, 104, 130, 194, 197, 199, 203, 363, 435, 549; Tome IV, pages 161, 247, 249, 492.

CLITORIS, nom que porte un petit corps rond & cylindrique, ſitué au-deſſous de la commiſſure ſupérieure de la vulve, dans les femmes : cette partie eſt très-ſenſible, & eſt le ſiége principal du plaiſir.

CLOPORTES, ou *Mille-pieds*, inſectes très-communs & très-connus, qui vivent dans les caves, dans les lieux humides, dans la terre, le fumier, &c. Les Apothicaires les vendent, en poudre, dix ſols l'once.

Recommandés, Tome II, page 374; Tome III, page 200, note; Tome IV, page 212.

CLOU HYSTÉRIQUE. Maladie de la tête, Tome III, pages *62*, *65*, 71, 380, 384.

CLOU SIMPLE. Maladie de la tête. (Voyez MAUX DE TÊTE.)

CLOUS, (dangers auxquels s'expoſent ceux qui tiennent des) &c. dans la bouche, Tome IV, pages 42*6*, 438.

CLOUS, (des) boutons qui peuvent venir ſur toutes les parties du corps. Tome IV, pages 333—340. Traitement qu'exigent les clous, *idem*, page 339. Ce qui caractériſe les clous & les diſtingue du charbon, *idem*, pages 357, 358, note.

CLYSTERE. (Voyez LAVEMENT.)

COAGULATION, épaiſſiſſement. On emploie cette expreſſion pour ſignifier un certain changement dans l'état d'une liqueur, par le moyen duquel, au lieu de conſerver ſa fluidité, elle devient plus ou moins épaiſſe, ferme & ſolide, ſuivant le degré de cette coagulation. La coagulation de la lymphe & des autres humeurs du corps, donne lieu à des engorgements, des obſtructions dans les vaiſſeaux & dans les cavités qui doivent demeurer ouvertes. (Voyez ENGORGEMENTS & OBSTRUCTIONS.)

COAGULER, ſe dit des humeurs qui tournent à l'épaiſſiſſement.

COCCIX : aſſemblage de quatre ou cinq petits os, qui, réunis, forment une eſpece de pyramide renverſée & courbée vers le baſſin : le coccix eſt placé à l'extrémité de l'os ſacrum, dont il eſt comme l'appendice.

COCHEMAR, (du) ou *Incube.* Tome III, pages 354—358.

COCHLÉARIA, *Herbe aux cuillers*, ou *Cran. Cochlearia folio ſubrotundo*, C. BAUH. & TURNEF. *Cochlearia*, J. BAUH. *Cochlearia officinalis, foliis radicalibus ſubrotundis*, *caulinis oblongis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Cochléaria à feuilles preſque rondes*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cochléaria*, ſelon J. BAUHIN. *Cochléaria d'uſage*, *dont les feuilles radicales ſont preſque rondes*, *& celles des tiges oblongues*, ſelon LINNÉ. Cette

plante eſt de la cinquieme claſſe, deuxieme ſection, quatrieme genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie ſiliqueuſe de LINNÉ; de la cinquante-deuxieme famille des cruciferes, troiſieme ſection des thlaſpi d'ADANSON.

La racine du cochléaria eſt un peu épaiſſe, droite, fibrée & chevelue. Ses feuilles, portées ſur de longues queues, ſont arrondies en oreilles, façonnées en maniere de cuillers, ſucculentes, épaiſſes, âcres. Les tiges ſont branchues, couchées, longues d'un pied, liſſes, chargées de feuilles découpées, longues & ſans queues. Les fleurs ſont compoſées de quatre pétales blancs, diſpoſés en croix. Le piſtil ſe change en un fruit membraneux, ſphérique, long de deux lignes, à deux loges, qui renferment de petites graines arrondies & rouſſes. Le cochléaria vient naturellement dans les Pyrénées, ſur les côtes de Flandres, &c., & très-facilement dans nos jardins. On en prépare une liqueur très-forte & très-pénétrante, nommée *Eſprit de Cochléaria*, & il entre dans la compoſition du *vin antiſcorbutique*.

Preſcrit, Tome III, pages 195, 197, 198, 199, note; 201.

COCTION, terme dont ſe ſervent les Médecins, pour exprimer le changement qui s'opere dans la matiere morbifique, laquelle, par le moyen de la chaleur naturelle, par le mouvement, l'agitation des parties, & par les remedes convenables, eſt élaborée, atténuée & diſpoſée à être évacuée naturellement ou artificiellement: c'eſt l'opération de la Nature qui prépare les évacuations critiques. (Voyez CRISE.)

CŒUR, muſcle creux, ſitué dans la cavité de la poitrine: c'eſt au cœur qu'aboutiſſent toutes les veines, & d'où toutes les arteres ſortent: ſa contraction & ſa dilatation alternatives ſont les principaux inſtruments de la circulation du ſang. (Voyez Tome I, page 27, note.)

COING, *Coignaſſier à gros fruits.* Il n'eſt guere de perſonnes qui ne connoiſſent ce fruit, à-peu-près de la forme d'une poire, mais beaucoup plus gros; dont la peau eſt couverte d'un duvet cotonneux, dont la chaire eſt jaune, ferme, d'une ſaveur acerbe, & d'une odeur forte; qui renferme cinq ſemences de couleur de châtaigne en dehors, & blanches en dedans, viſqueuſes, gluantes, &c.

L'arbre qui porte ce fruit, eſt appellé *Cydonia fructu oblongo*, TURNEF. *Mala cotonea, major*, C. BAUH. *Cotonea malus*, J. BAUH. *Pyrus Cydonia, foliis integerrimis, floribus ſolitariis*, LINN. C'eſt-à-dire,

Coignaſſier

Coignassier dont le fruit est oblong, selon TOURNEFORT. *Coignassier cotonneux, à gros fruit*, selon C. BAUH. *Coignassier cotonneux*, selon J. BAUHIN. *Poirier Coignassier, à feuilles très-entieres, & dont les fleurs sont solitaires*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la vingt-unieme classe, huitieme section, deuxieme genre de TOURNEFORT ; de l'icosandrie pentagynie de LINNÉ, & de la quarante-unieme famille des rosiers d'ADANSON.

Prescrit, Tome II, pages 136, 448 ; Tome III, page 60 ; Tome IV, page 235.

COLCOTAR, nom que porte le résidu du vitriol de Mars, après qu'il a été calciné ou distillé seul, à très-grand feu : c'est une matiere rouge, qui a encore une saveur acide, & qui attire l'humidité de l'air ; qualité qu'il perd, si on le lave dans de l'eau. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

COLERE, (de la) considérée comme cause de Maladie, Tome I, pages 308—310.

Observation sur une femme tombée en apoplexie dans un accès de colere, Tome III, page 252, note.

COLIQUE BILIEUSE, (de la) Tome II, pages 398—401.

COLIQUE CONVULSIVE. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE D'ESTOMAC (la) est souvent le symptôme précurseur de l'inflammation de ce viscere, Tome II, page 379. Comment elle doit être traitée, *idem*, *ibid.*

COLIQUE DE MISÉRÉRÉ. On a donné ce nom à l'*inflammation du bas-ventre forte*, eu égard à l'état vraiment digne de compassion, où le vomissement cruel & opiniâtre réduit quelquefois les Malades qui en sont attaqués. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

COLIQUE DE POITOU. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE DES PEINTRES. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE DES PLOMBIERS. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE DES POTIERS. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE FLATUEUSE. (Voyez COLIQUE VENTEUSE.)

COLIQUE HÉPATIQUE. (Voyez INFLAMMATION DU FOIE.)

COLIQUE HYSTÉRIQUE, (de la) Tome II, pages 401—403.

COLIQUE INFLAMMATOIRE. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

COLIQUE MÉTALLIQUE. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

Colique néphrétique, (de la) Tome II, pages 411—418.
Colique nerveuse, (de la) Tome II, pages 403—411.
Colique seche. (Voyez Colique nerveuse.)
Colique spasmodique. (Voyez Colique nerveuse.)
Colique végétale. (Voyez Colique nerveuse.)
Colique venteuse, (de la) ou *flatueuse*, Tome II, pages 394—398.
Coliques, (des diverses especes de) Tome II, pages 393—418.
Coliques des enfants, (des) Tome IV, pages 237—241.
COLLE de poisson. (Voyez Ichthyocolle.)
COLLIERS. Dangers des colliers, Tome I, page 260.
COLLIQUATIF, épithete qu'on donne aux déjections & aux sueurs qui sont séreuses, dissoutes & décomposées.

COLLYRE, ou *Eau pour les yeux ;* nom que porte un remede sous forme liquide, qu'on emploie dans les Maladies des yeux. « Cette espece de remede s'est tellement » multiplié, qu'il n'est presque personne qui ne prétende » posséder quelque secret pour les Maladies des yeux. J'ai » examiné plusieurs de ces secrets, & j'ai trouvé qu'ils » étoient presque tous les mêmes ; que la base de la plu- » part d'entre eux étoit, ou l'alun, ou le vitriol, ou le » plomb. Il est évident que l'effet de ces remedes doit être » de resserrer & de donner du ton aux parties sur lesquelles » on les applique : aussi sont-ils utiles dans les inflammations » légeres des yeux, & dans les relâchements auxquels elles » donnent lieu, lorsqu'elles sont opiniâtres. On est dans » l'usage de joindre du camphre à ces préparations ; mais » comme on ne peut l'incorporer que difficilement avec » l'eau, il ne peut être que d'une très-foible utilité, dans » cette espece de remedes. Les bols & toutes les substances » terreuses n'étant point dissolubles dans l'eau, sont égale- » ment inutiles dans la composition des collyres ». (M. B.)

L'eau & l'eau-de-vie, ou l'eau & le vinaigre, comme il est prescrit, Tome II, page 313, forme un remede préférable aux collyres les plus vantés. (Voyez *ibid.*)

Collyre d'alun.

Prenez d'*alun*, . - demi-gros.

Battez fortement avec un blanc d'œuf. Ce collyre est celui de Riviere : on l'emploie dans l'inflammation des

yeux, pour éteindre la chaleur, & tarir l'écoulement des humeurs : on l'étend ſur un linge, & on l'applique ſur les yeux ; mais il ne faut pas qu'il y reſte plus de trois ou quatre heures de ſuite. (M. B.)

Collyre de Lanfranc.

Prenez de *vin blanc*, une chopine ;
d'*eau de plantain*, } de chaque trois onces ;
d'*eau roſe*,
d'*orpin* préparé ; deux gros ;
de *verd-de-gris*, un gros ;
de *myrrhe*, } de chaque quarante-huit grains.
d'*aloès*,

Triturez dans un mortier, l'orpin, le verd-de-gris, la myrrhe & l'aloès ; délayez ces poudres dans le vin blanc ; ajoutez l'eau de plantain & l'eau roſe. Ce collyre n'eſt pas d'uſage pour les yeux ; auſſi eſt-il mal dénommé : on s'en ſert pour toucher les ulceres & les chancres vénériens de la bouche. On prendra garde que le malade n'en avale. On peut en toucher les chancres de la gorge & de tout l'intérieur de la bouche. Il ſe vend quatre ſols l'once.

Collyre de plomb.

Prenez de *ſucre de plomb*, } de chaque quatre grains.
de *ſel ammoniac* brut,

Faites diſſoudre dans huit onces d'eau commune. On peut y ajouter, ſelon les circonſtances, quarante ou cinquante gouttes de laudanum liquide. Ceux qui ſont dans le cas de pouvoir choiſir, peuvent, au lieu de ce collyre, employer celui de Goulard, qui eſt fait de la maniere ſuivante.

Prenez d'*extrait de Saturne*, vingt-cinq gouttes.

Verſez dans huit onces d'eau ; ajoutez une cuiller à café d'eau-de-vie.

Il faut convenir que l'eau commune & l'eau-de-vie, ſans autre addition, peuvent, dans la plupart des cas, tenir lieu de tout autre collyre. La doſe eſt d'une partie d'eau-de-vie, ſur ſix d'eau commune. Lorſque les yeux ſont foibles, on les baigne dans cette mixture, ſoir & matin. (M. B.)

Collyre de Riviere. (Voyez Collyre d'alun.)

Collyre de vitriol, ou *vitriolique*.

Prenez de *vitriol blanc*, demi-gros ;
d'*eau roſe*, ſix onces.

Faites diſſoudre le vitriol, & filtrez la liqueur. Ce remede, quoique des plus ſimples, eſt peut-être égal en vertus aux collyres les plus vantés : il eſt d'un uſage commun contre la

foiblesse des yeux, contre les sérosités & l'inflammation de ces organes : quoiqu'en général il soulage dans les inflammations très-légeres ; cependant lorsqu'elles sont opiniâtres, il est souvent nécessaire d'en aider l'effet par la saignée & le vésicatoire. Lorsqu'on juge à propos de rendre ce collyre plus astringent, on emploie le double & même le triple de vitriol. J'en ai vu user au quadruple, avec un succès marqué. (M. B.)

COLOMBO. (Racine de) Cette racine est grosse comme le pouce, & plus ; elle est d'un jaune brun à l'extérieur, & intérieurement d'un jaune citron, tirant un peu sur le verd : sa substance, même celle de l'écorce, qui est épaisse de quelques lignes, est fongueuse, tendre, facile à se couper & à se réduire en poudre : elle est légere, d'une odeur très-légérement aromatique, & d'une saveur amere. C'est un spécifique contre le flux de ventre opiniâtre, même contre la lienterie la plus invétérée. Il coûte douze sols le gros.

Prescrite, Tome III, page 59, note, & page 60 ; Tome IV, page 200.

COLON, nom du second des gros intestins. Il est contigu d'une part au *cæcum*, de l'autre au *rectum* ; il est très-long ; c'est dans son étendue & ses replis que s'amassent & se figurent les excréments : c'est de lui que la colique a pris son nom, parce qu'il est le siége le plus ordinaire des tranchées & des douleurs cruelles du bas-ventre. (Voyez INTESTINS.)

COLOSTRUM. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 38, note.)

COLS. Ajustement de mousseline qu'on porte autour du cou. Dangers des cols trop serrés, Tome I, page 260.

COLUTIER, ou *Baguenaudier*. (Voyez BAGUENAUDIER.)

COMA. Ce mot grec, conservé en françois, signifie ommeil profond : c'est une Maladie, dans laquelle le malade plongé dans un assoupissement profond & contre nature, sans fievre, parle quand on l'éveille, & ouvre les yeux ; mais il les referme aussi-tôt qu'on cesse de le questionner, & retombe dans son assoupissement. On appelle ce coma, *somnolentum*, pour le distinguer d'un autre dans lequel le malade a une grande envie de dormir, accompagnée de délire & de fievre continue, mais sans sommeil & sans perte de mémoire : on lui donne, pour cette raison, le nom de *coma*

vigil. Mais ces deux eſpeces de coma, ſont plutôt ſymptômes de Maladies, que Maladies eſſentielles. (Voyez Tome II, page 65, note.)

COMATEUX, épithete qu'on donne aux ſymptômes, aux affections qui participent du coma, ou qui en ſont la cauſe, le ſigne ou l'effet. (Voyez Tome II, page 65, note.)

COMMERCE, (Avantages de l'agriculture ſur le) Tome I, page 125. On doit au commerce une partie des Maladies contagieuſes, page 295.

COMMIS. Maladies auxquelles ils ſont expoſés, comme gens ſédentaires. Moyens qu'ils doivent mettre en uſage pour les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv.

COMMISSURE, ſe dit en Anatomie, de la ligne ſelon laquelle deux corps appliqués ſont unis enſemble. Ainſi, les commiſſures des levres, des paupieres, &c. ſont les lignes ſelon leſquelles les extrémités de ces parties ſont rapprochées & jointes entre elles.

COMPLEXION, habitude, diſpoſition naturelle du corps. (Voyez CONSTITUTION.)

COMPRESSE, morceau de linge plié en pluſieurs doubles, qu'on applique ſur les ſaignées, les plaies, les contuſions, les ulceres, les fractures, les luxations, &c., & qu'on aſſujettit avec des bandes : elles ſervent à arrêter le ſang, à contenir les remedes, à comprimer les parties ou à les rendre égales.

CONCOMBRE COMMUN. Nous parlerons des concombres, que tout le monde connoît, ſur-tout relativement aux cornichons, qui ſont les fruits avortés de la plante qui produit le concombre. On ſait qu'on confit les cornichons dans le vinaigre, aſſaiſonné de poivre, de ſel, &c. On ſait encore qu'on aime qu'ils ſoient très-verds. Nous devons donc prévenir, avec M. LIEUTAUD, qu'il y a des frippons qui les trempent dans du verd-de-gris, pour leur donner cette belle couleur verte, & qu'ils emploient le même moyen à l'égard des capres; ce qui rend les uns & les autres de vrais poiſons.

CONCOMBRE SAUVAGE. *Cucumis ſylveſtris, Aſininus dictus*, C. BAUH. & TURNEF. *Cucumis ſylveſtris*, ſive *Aſininus* J. BAUH. C'eſt-à-dire, *Concombre ſauvage*, dit *Concombre d'âne*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Concombre ſauvage*, ou *d'âne*, ſelon J. BAUHIN.

La racine de cette plante eſt épaiſſe de deux ou trois

pouces, longue d'un pied, partagée en plusieurs fibres, blanche, charnue, amere, & cause des nausées. Elle produit des tiges épaisses, un peu rudes, couchées sur terre, sur lesquelles naissent des feuilles arrondies & pointues, oreillées à leur base. Les fleurs viennent des aisselles des feuilles : elles sont d'une seule piece, en cloche évasée, longues d'un demi-pouce & plus, découpées profondément en cinq parties, jaunâtres, & parsemées de veines verdâtres. Le fruit est long d'un pouce & demi à deux pouces, cylindrique, hérissé, rude, partagé en quatre loges pleines d'un suc amer, qui, épaissi, porte le nom d'*élaterium*. (Voyez ce mot.)

La racine de concombre sauvage est un *purgatif* fort, qu'on peut très-bien substituer au *jalap* & à la *scammonée*. On la donne en poudre à la dose de quinze, vingt ou trente grains.

CONCRÊTIONS. On donne ce nom à des duretés formées par l'épaississement, la coagulation & l'endurcissement des liquides : c'est la condensation d'une substance fluide en une masse plus solide. Les concrétions sont plus ou moins dures : il y en a qui semblent composées de matiere qui a les caracteres du suif ; d'autres, ceux de la craie ou de la chaux. On a vu des malades qui rendoient, avec les crachats, des corps qui paroissoient osseux, pierreux, &c.

CONDUIT INTESTINAL. (Voyez INTESTINS.)

CONDUIT LACRYMAL, tuyau par lequel les larmes coulent des yeux dans le nez. (Voyez FISTULE LACRYMALE.)

CONDYLE, nom que porte une petite éminence ronde, située à l'extrémité de chaque os : telles sont celles de la mâchoire inférieure. Lorsque cette éminence est large, on la nomme tête.

CONDYLOMES. On donne ce nom à des excroissances qui viennent le plus souvent dans la Maladie vénérienne, sur-tout à l'anus, aux parties naturelles des femmes, &c.

CONDYLOMES VÉNÉRIENS, (des) & *non vénériens*, Tome IV, pages 44—46.

CONFECTION, nom que porte une espece de remede, composé d'un grand nombre de substances, pour la plupart stomachiques. « On trouve encore, dans les Dispensaires » les plus abrégés, des confections qui contiennent plus de » soixante ingrédients. Or, comme quelques verres de bon » vin, ou quelques grains d'opium, peuvent certainement » suppléer à ces remedes emphatiques, nous les passerons » sous silence : nous donnerons simplement la recette de la

» confection Japonnoise, ou de cachou, comme la moins » compliquée ». (M. B.)

CONFECTION JAPONNOISE, ou *de cachou.*

Prenez de *cachou*, trois onces;
de *racine de tormentille*, de *muscade*, d'*encens*, de chaque deux onces;
d'*opium*, dissous dans quantité suffisante de vin de Portugal, un gros & demi.
de *sirop commun*, de *conserve de rose*, de chaque quatre onces.

Mêlez le tout; faites un électuaire. La dose de ce remede est depuis vingt-quatre grains jusqu'à un gros; il peut suppléer au diascordium. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 161, 339; Tome III, pages 50, 369; Tome IV, page 20.

CONFITURE. (Voyez CONSERVE.)

CONFLUENT, *confluence;* épithete qu'on donne aux boutons, aux pustules, que présentent certaines Maladies, telle que la petite vérole, lorsqu'ils sont très-nombreux, & qu'ils se joignent entre eux, de sorte que plusieurs semblent n'en faire qu'un seul.

CONJONCTIVE, nom que porte la tunique extérieure de l'œil : on l'appelle encore albuginée : elle couvre tout le globe de l'œil, excepté la partie antérieure, qu'on nomme cornée transparente. La conjonctive forme ce qu'on appelle, *Blanc de l'œil.* (Voyez ŒIL.)

CONSERVE, *confiture.* Les boutiques des Apothicaires étoient autrefois tellement fournies de ces especes de préparations, qu'elles pouvoient alors passer pour des magasins de confitures. Cependant ces préparations ne possedent que peu de vertus, & on doit les regarder plutôt comme des mets agréables, que comme des médicaments. On se sert pourtant quelquefois de conserve pour mettre en bols & en pilules quelques-unes des poudres les plus pesantes, telles que celles que produisent les préparations de fer, de mercure, d'étain, &c.

Les conserves sont composées de végétaux frais & de sucre, jusqu'à ce que le tout forme une masse uniforme. Avant que de procéder, il faut dépouiller les feuilles de leurs tiges, & les fleurs de leurs calices. Quant à la partie jaune de l'écorce d'orange, de citron, &c., on l'enleve avec une rape. On pile ces substances dans un mortier de

marbre, avec un pilon de bois : quand on en a fait une pâte molle, on ajoute trois fois autant de ſucre en poudre, qu'on répand peu à peu, en pilant toujours, juſqu'à ce que le mêlange ſoit uniforme : mais la conſerve la meilleure eſt celle dans laquelle il n'y a que deux fois autant de ſucre. Ceux qui préparent à-la-fois de grandes quantités de conſerves, emploient ordinairement un moulin pour réduire les végétaux en pulpe ; ils pilent enſuite cette pulpe avec du ſucre.

Les confitures ſe préparent en faiſant infuſer ou bouillir des végétaux frais, d'abord dans de l'eau, enſuite dans du ſirop, ou une diſſolution de ſucre. Le but eſt de conſerver les fruits, ou liquides, ou ſecs : on les a liquides lorſqu'on les laiſſe dans le ſirop ; on les a ſecs, lorſqu'on les retire du ſirop & qu'on laiſſe candir le ſucre autour. Cette derniere maniere eſt la plus uſitée. (M. B.) (Voyez Écorce d'orange confite.)

Conserve de rose. Prenez une livre de fleurs de roſes rouges, en boutons ; otez les onglets de chacun des pétales ou feuilles ; pilez dans un mortier ; ajoutez, par degré, deux livres de ſucre fin en poudre, vous aurez une conſerve : on prépare de la même maniere les *conſerves de fleurs de romarin*, *d'abſinthe*, &c. La conſerve de roſe eſt une des préparations, de cette eſpece, la plus agréable & la plus utile. Un gros ou deux, diſſous dans du lait tiede, peut être regardé comme un aſtringent très-doux, dans les foibleſſes d'eſtomac, ainſi que dans les toux des pulmoniques & dans le crachement de ſang. Cependant, pour qu'elle produiſe de grands effets, il faut qu'elle ſoit priſe à plus grande doſe. (M. B.)

Preſcrite, Tome II, pages 132, 136, 137 ; Tome III, pages 17, 28, note ; 29 ; Tome IV, pages 18, 87.

CONSOLIDANT, épithete qu'on donne aux remedes qui réuniſſent les chairs & procurent la cicatrice des bleſſures & des plaies.

CONSOMMÉS. (Voyez Bouillons forts.)

CONSOMPTION (la) eſt une ſuite de la boiſſon des liqueurs enivrantes, Tome I, page 269 ; de la biere forte priſe en grande quantité, page 270.

Consomption, (de la) ou *Pulmonie nerveuſe*, Tome II, pages 146, 149.

CONSOUDE, (grande) ou *Oreille d'âne. Symphitum*, *Conſolida major*, C. Bauh. & Turnef. *Sym-*

phitum magnum, J. Bauh. *Symphitum officinale, foliis ovato lanceolatis, decurrentibus*, Linn. C'eſt-à-dire, *grande Conſoude*, ſelon Casp. Bauhin & Tournefort. *Grande Conſoude*, ſelon J. Bauhin. *Conſoude d'uſage, à feuilles ovales lancéolées, dont la baſe court ſur la tige*, ſelon Linné. Elle eſt de la deuxieme claſſe, quatrieme ſection, ſeptieme genre de Tournefort ; de la pentandrie monogynie de Linné ; de la vingt-quatrieme famille des bourraches d'Adanson.

Ses racines ſont épaiſſes, peu fibreuſes, faciles à rompre. Les tiges s'élevent d'un pied & demi. Les feuilles ſont entieres, oblongues, terminées en pointes, rudes au toucher : elles naiſſent alternativement le long de la tige : celles d'en bas ſont beaucoup plus grandes que les autres : elles ſont d'un verd très-foncé. Les fleurs naiſſent au ſommet des tiges & dans les aiſſelles des feuilles ſupérieures. Elles ſont rangées en bouquets, pendantes, d'une ſeule piece, purpurines, en cloche alongée, découpées en cinq parties. Le fruit contient quatre graines. On ſe ſert, ſur-tout, de la racine de cette plante, qui croît communément dans les prés, dans les lieux humides & le long des ruiſſeaux. On en rencontre beaucoup aux environs de Paris.

Preſcrite, Tome II, page 136 ; Tome IV, pages 134, 138, 139.

CONSTIPATION, rétention des excréments dans le canal inteſtinal, au-delà du terme où la Nature a coutume de s'en débarraſſer. Difficulté d'aller à la ſelle.

Maladies auxquelles expoſe la conſtipation, Tome I, page 339. Danger des drogues pour remédier à la conſtipation : c'eſt dans le régime qu'il faut en chercher le remede, page 341. La conſtipation peut occaſionner la fievre miliaire chez les femmes en couche, Tome II, page 187. Toute femme enceinte doit éviter la conſtipation, page 194. A qui elle eſt ſur-tout dangereuſe, pages 295, 392, 410. Elle peut occaſionner les hémorrhoïdes, Tome III, page 14 ; l'aſthme, page 240.

Constipation, (de la) *conſidérée comme Maladie chez les adultes*. Tome III, pages 268—273.

Moyens de remédier à la conſtipation chez les perſonnes nerveuſes, Tome III, page 295 ; lorſque les vents ſont accompagnés de conſtipation, page 368. Ce qu'il faut faire contre la conſtipation des perſonnes hyſtériques, page 387. Eviter la conſtipation eſt un des moyens qu'il faut mettre

en ufage pour prévenir l'avortement, Tome IV, page 159; la fievre de lait, page 210.

Constipation des enfants, (de la) Tome IV, pages 228—229.

CONSTITUTION, l'enfemble de toutes les parties du corps humain. On dit qu'un homme eft d'une bonne conftitution, lorfque toutes les parties de fon corps font bien conformées, faines & robuftes; qu'il endure le froid, le chaud, la fatigue, &c., au degré qui ne conftitue pas l'excès, fans en être incommodé.

C'eft dans l'enfance que s'établiffent les fondements d'une bonne ou mauvaife conftitution, Tome I, page 1. De la conftitution des peres & meres dépend fur-tout celle des enfants, page 16. Les remedes ne peuvent rien pour rétablir une conftitution maladive, page 20. Une bonne conftitution doit être le premier objet de l'éducation des enfants, page 63. L'étude opiniâtre a fouvent ruiné la meilleure conftitution, page 1 6. Pouvoir du régime fur la conftitution, page 159. Il faut que les habits foient analogues à la conftitution & au tempérament du fujet, page 261. Il n'eft pas de conftitution qui puiffe réfifter à l'abus des liqueurs fortes & des plaifirs charnels, page 267. Pouvoir du reffentiment fur la plus forte conftitution, page 309. Les meilleures conftitutions font les victimes des chagrins, page 322; ne font pas à l'abri des accidents qu'occafionnent les habits mouillés, page 347.

Combien il eft important d'être attentif à la conftitution du fujet, dans le traitement des Maladies, Tome II, page 3. Une conftitution foible & maladive n'eft pas une raifon pour empêcher d'inoculer, page 265. Pouvoir du régime pour rétablir une conftitution délabrée, Tome III, page 161. Le lait eft, de tous les aliments, le plus propre à améliorer une conftitution délicate, page 196. Les fubftances laxatives & relâchantes conviennent aux conftitutions feches & atrabilaires, page 271. Le changement de la conftitution, qu'il eft fi important d'opérer dans les Maladies chroniques, ne peut être que l'ouvrage du temps, pages 460, 461.

Attention qu'il faut avoir à la conftitution du fujet, avant de lui adminiftrer le mercure, Tome IV, page 102. La vérole préfente des variétés qui fe jouent de la meilleure conftitution, pages 111 & 112. La conftitution la plus robufte ne peut furmonter feule le virus vénérien, page 112. Les régles ou le flux menftruel font précédés d'un change-

ment conſidérable dans la conſtitution, page 118. Tout ulcere qui a pour cauſe une conſtitution viciée, doit être entretenu au moins juſqu'à ce que cette conſtitution ait été améliorée, pages 377, 378.

CONSTITUTIONNELLE, épithete qu'on donne à une Maladie qui ſe développe par le ſeul vice de la conſtitution, ſans que le ſujet ait été expoſé à l'influence d'aucune des cauſes qui pourroient la faire naître. C'eſt ainſi qu'on voit des perſonnes attaquées de pulmonie, de Maladies hypocondriaques, nerveuſes, &c., ſans qu'on puiſſe en ſoupçonner d'autre cauſe que la diſpoſition particuliere de leur conſtitution originaire, ou tranſmiſe par leurs pere & mere. Les Maladies conſtitutionnelles ſont oppoſées aux Maladies *accidentelles*. (Voyez ce mot.)

CONSTRICTION, rigidité, roideur, reſſerrement, action par laquelle une choſe ſe ſerre, ſe rétrécit, &c.

Traitement des hémorrhagies dues à la conſtriction de quelques parties du corps, Tome III, page 7.

CONTAGION, qualité d'une Maladie, par laquelle elle peut paſſer d'un ſujet affecté à un ſujet ſain, & produire, chez ce dernier, une Maladie de la même eſpece.

Moyens dont doivent uſer les Médecins, les Chirurgiens, ceux qui ſoignent les malades, pour ſe garantir de la contagion, Tome I, page 224.

CONTAGION, (de la) *conſidérée comme cauſe de Maladie*, Tome I, pages 288—307.

La contagion peut être une des cauſes de la pulmonie, Tome II, page 119; de la fievre maligne & putride, page 167. Combien il eſt important de fuir la contagion, pour ſe garantir de la fievre maligne, page 183. Ce que doivent faire ceux qui craignent d'être attaqués de la contagion de la fievre maligne, *ibid.* La contagion eſt la cauſe la plus fréquente de la petite vérole, page 206; de la rougeole, page 268; des maux de gorge gangréneux, page 334; de la coqueluche, page 371. La plupart des Maladies des enfants ſont contagieuſes, *ibid.* Elle eſt une des cauſes de la dyſenterie, Tome III, page 41; du ſcorbut, page 193; des écrouelles, page 205; de la gale, page 216; des dartres, page 227; de la croûte laiteuſe des enfants, Tome IV, page 261; du charbon, page 353.

CONTINENCE, ou privation des plaiſirs de l'amour. Son importance dans certaines Maladies, Tome II, page 148; Tome IV, pages 531, 532.

CONTRACTION, action par laquelle une chose se rétrécit, se retire, se resserre. On dit la contraction du cœur & des arteres, pour signifier leur rétrécissement, ou la diminution de leur volume; la contraction des muscles, pour exprimer leur retirement ou la diminution de leur longueur.

CONTRAYERVA : c'est la racine d'une plante qui croît naturellement en Amérique, & que les Espagnols nous apportent : elle est noueuse, compacte, inégale : on y remarque plusieurs rejettons fibreux & déliés : elle est d'un brun foncé extérieurement & comme écailleuse : son odeur est foible, un peu aromatique : sa saveur un peu astringente, avec une acrimonie légere qui est agréable. On doit choisir la partie tubéreuse de cette racine, & jetter la partie fibreuse, qui est presque insipide & sans odeur. La plante qui la produit est nommée : *Dorstenia, dentariæ radice, sphondilii folio, placenta ovali.* Transact. philosoph. ann. 1731, n°. 421, page 196, fig.

Prescrite, Tome II, pages 160, 338.

CONTRE-OUVERTURE, terme de Chirurgie, par lequel on entend l'incision qu'on fait à une distance plus ou moins éloignée d'une plaie, ou d'un ulcere, pour servir de dégorgement.

CONTRE-POISONS. Combien est funeste l'opinion vulgaire que chaque poison a son contre-poison, son antidote, ou son spécifique, Tome III, page 463. Contre-poisons de l'arsenic, page 474; du sublimé corrosif, page 485; du verd-de-gris, page 498; du plomb & de ses préparations, page 504; de la vipere, page 538, note.

CONTUSION, blessure sans perte de substance, sans solution de continuité, sans division de la peau, causée par une chûte, un choc, ou par l'impulsion subite de quelque corps étranger.

CONTUSIONS, (des) ou *meurtrissures*, Tome IV, pages 373—377.

Traitement des contusions compliquées avec fracture des os, & avec ou sans perte de substance, page 375.

CONVALESCENCE, (Ce qu'on doit entendre par) Tome II, page 31, note.

CONVALESCENCE. (Maniere de traiter les malades dans la) Tome II, pages 30—35.

Traitement de la convalescence après la fievre continue-aiguë, pages 79—84; après la rougeole, pages 375—376.

CONVALESCENTS, (L'air de la nuit ou le ſerein eſt nuiſible aux) Tome I, page 350. Heure du jour où l'on peut faire prendre l'air aux convaleſcents, *ibid.* (Voyez CONVALESCENCE.)

CONVULSIF, épithete qu'on donne aux mouvements irréguliers & ſucceſſifs, qui s'obſervent dans certaines Maladies. Ces affections doivent faire craindre les convulſions. (Voyez ce mot & ACCÈS CONVULSIFS.)

CONVULSION, contraction violente & involontaire de tout le corps, ou de quelques-unes de ſes parties. Lorſque la contraction eſt inégale, irréguliere & ſucceſſive, on l'appelle mouvement convulſif. Lorſque la contraction des muſcles eſt continue & permanente, enſorte que tout le corps, ou l'un, ou l'autre des membres ſe tient involontairement roide & immobile, on la nomme convulſion.

Les convulſions, chez les enfants, dans l'éruption de la petite vérole, ne ſont pas des ſymptômes dangereux, Tome II, pages 210 & 211, note. Traitement des convulſions dues à des humeurs âcres, chez les femmes hyſtériques, Tome III, page 391. Traitement des convulſions périodiques, *ibid.*

CONVULSIONS ESSENTIELLES ET SYMPTOMATIQUES, (des) *des enfants*, Tome IV, pages 304—308.

CONVULSIONS (des) *ſuivies de mort apparente*, Tome IV, pages 504—507.

COQUELICOT, *Pavot rouge ou ſauvage des champs*, *Ponceau*, *Mallon de certaines Provinces*, &c. *Papaver erraticum majus*, *Rhœas Dioſc. Theophr. Plin.* C. BAUH. & TURNEF. *Papaver erraticum rubrum, campeſtre*, J. BAUH. *Papaver rhœas, caule piloſo, multifloro, foliis pinnatifidis inciſis*, LINN. C'eſt-à-dire, *grand Pavot ſauvage*, *Pavot rhœas de Dioſc. Théophraſte & Pline*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pavot ſauvage, rouge, des champs*, ſelon J. BAUHIN. *Pavot rhœas, dont la tige eſt hériſſée de poils, qui porte beaucoup de fleurs, & dont les feuilles ſont pinnées & découpées*, ſelon LINNÉ.

Il n'eſt perſonne qui n'ait vu cette plante, remarquable par la belle couleur cramoiſie de ſes fleurs, dont les champs enſemencés paroiſſent quelquefois tout couverts vers les mois de Mai & Juin. Il eſt aſſez ordinairement accompagné du barbeau, ou bluet, ou caſſe-lunette.

Les fleurs de coquelicot s'ordonnent en tiſane avec le

miel, comme il est prescrit, Tome II, page 358; mais on fait avec les têtes de cette plante un extrait, qu'on emploie avec succès comme calmant. Pour faire cet extrait, il faut cueillir les têtes de pavot rouge avant leur parfaite maturité, c'est-à-dire un peu vertes, ou avant que les pétales des fleurs ne s'en détachent. Il se prépare comme nous le dirons au mot *Opium*. La dose de cet extrait pour un adulte est depuis six grains jusqu'à trente, & même au-dessus. M. FOUQUET, de Montpellier, l'a donné avec succès dans l'asthme convulsif. Je peux assurer, dit M. PLANCHON, dans l'ouvrage intitulé *Naturisme*, en avoir obtenu de très-bons effets dans la toux convulsive. Je le prescris dans la coqueluche avec le kermès minéral : il calme la violence de la toux, & il en éloigne les accès, quand les enfants veulent le prendre constamment.

Prescrit, Tome III, page 340.

COQUELUCHE, (de la) Tome II, pages 369—377.

COR, durillon ou tubercule dur & calleux qui vient aux pieds, & dont la cause la plus fréquente est la compression des souliers. (Voyez CORS AUX PIEDS.)

CORAIL DES JARDINS. (Voyez POIVRE D'INDE., &c.)

CORALLINE DE CORSE. *Helminthocorton.* Cette substance, qui nous vient de l'isle de Corse, est une espece de *mousse marine ;* aussi l'appelle-t-on encore *Mousse de Corse.* Nous ne savons pas les noms qu'elle porte chez les Botanistes. M. MARTIN dit, dans la lettre que nous avons citée, Tome III, page 107, que l'ayant présentée au fameux BERNARD DE JUSSIEU, ce célebre Botaniste répondit ne la pas connoître. Quoi qu'il en soit, cette substance, connue actuellement dans nos boutiques, est d'un rouge brun, très-sale : ses fibres ne sont ni rameuses, ni pierreuses ; elle est douce au toucher ; elle exhale une très-forte odeur de poisson : au goût, elle est très-salée, & la présence du *sel marin* y est très-sensiblement marquée ; elle coûte 24 sols l'once.

Prescrite, Tome III, pages 50, note; 104, 107, 108.

CORDIAL, *cordiaux ;* épithete qu'on donne à une classe de remedes stimulants, qui sollicitent l'emploi des forces, sans en augmenter le fonds. Ils ne fortifient point, à proprement parler : ils excitent seulement un effort ; ils ne font que mettre les forces vitales engourdies, en état d'agir. Aussi cette espece de remedes ne convient - elle que lorsque la nature est engourdie & découragée sans être

vraiment affoiblie, ou quand elle eſt affoiblie ſans être irritée.

De-là les cordiaux ſont diviſés en deux claſſes. La premiere comprend ceux dont nous venons de parler : on leur donne le nom de forts, parce qu'ils agiſſent par inhalation, par pénétration, & que leurs effets ſont très-prompts & preſque ſoudains : mais ces effets ne ſont, la plupart du temps, que paſſagers, & le plus ſouvent que momentanés. Les cordiaux de cette claſſe ſont le *Lilium de Paracelſe*, l'*Eau de Luce*, l'*Eſprit de ſel ammoniac*, l'*Alkali volatil fluor*, la *Liqueur minérale anodyne d'Hoffmann*, les *Gouttes anodynes d'Angleterre*, &c.; les *Eaux de fleurs d'orange, de menthe; de canelle, de la Reine de Hongrie*, &c.

Les cordiaux de la ſeconde claſſe, ſont plus foibles; mais ils ſont plus sûrs, & leurs effets ſont plus durables : tels ſont, à la fin des Maladies, après de fortes évacuations, les *bons aliments*, le *bon vin vieux*, le *quinquina*.

Dangers des cordiaux les premiers jours de la naiſſance, Tome I, page 39. L'air frais eſt un puiſſant cordial pour un malade, page 221. Les cordiaux, lorſqu'ils ne ſont pas indiqués, ſont capables d'augmenter la fievre, ou de la donner, quand on ne l'a pas, Tome II, page 24. Circonſtances qui indiquent les cordiaux, pages 26, 53, 54, 79, 145, 153. Le vin poſſede toutes les vertus des cordiaux, *ibid.* & 154; preſcrit, pages 156, 160. Fauſſe opinion que l'on a de la vertu des cordiaux dans la fievre maligne, page 179. Il n'eſt pas de cordial ſupérieur au bon vin, page 180. Circonſtances qui indiquent les cordiaux, pages 190, 191, 192. Dangers des cordiaux dans la petite vérole, page 212. Effets des cordiaux & des ſudorifiques dans cette Maladie, page 213. Cas qui les indique dans la premiere période de la petite vérole, page 220; dans la ſeconde, page 226; dans la troiſieme, page 230; dans la rougeole, pages 271, 274. Preſcrits, pages 280, 290. Les cordiaux fortifiants ſont les ſeuls dont on doive faire uſage dans les maux de gorge gangréneux, page 337. Les cordiaux ſont dangereux dans l'inflammation de l'eſtomac, page 380. Modele d'une potion cordiale, page 408, note. Cordiaux preſcrits, pages 432, 433, 450; Tome III, pages 91, 134, 166, 338, 362, 363, 549, 555; Tome IV, pages 201, 347. Un excellent cordial eſt du vin chaud, avec de la canelle & du ſucre, page 489. Preſcrit, pages 490, 493, 503, 508.

CORDON OMBILICAL. On donne ce nom à un paquet de vaiſſeaux, compoſé d'une artere & de deux veines appelées auſſi ombilicales, unies entre elles par un tiſſu cellulaire : ce cordon part du nombril de l'enfant, & va ſe perdre dans la ſubſtance du placenta, attaché au fond de la matrice : il a quelquefois une aune & plus de long ; on le coupe ordinairement auſſi-tôt que l'enfant eſt né.

Où il faut lier & couper le cordon ombilical, lorſque le délivre eſt ſorti avec l'enfant, Tome IV, page 172 ; lorſque le délivre eſt reſté dans la matrice, & que l'enfant eſt ſorti ſeul, *ibid.* Temps où il faut lier & couper le cordon, page 172. Cas où il ne faut, ni le lier, ni le couper, page 173. Comment il faut ſe conduire lorſqu'on a été forcé de lier & couper le cordon, l'enfant ne donnant aucun ſigne de vie, page 175. Ce qu'il faut faire à l'enfant bien vivant, après qu'on a lié & coupé le cordon ombilical, page 176.

CORDONS SPERMATIQUES, nom qu'on donne à deux faiſceaux de vaiſſeaux, un de chaque côté, compoſés d'une artere & d'une veine auſſi appellées ſpermatiques : ces cordons paſſent par les anneaux des muſcles du bas-ventre, pour ſe rendre aux teſticules, &c. (Voyez Tome IV, page 415.)

CORDONNIERS. La poſture dans laquelle travaillent ces ouvriers, eſt contraire à la ſanté. Maladies auxquelles ils ſont ſujets, Tome I, pages 124 & ſuiv.

CORIANDRE : (graine ou ſemence de) cette graine eſt ronde, groſſe comme un pois chiche, couverte d'une écorce très-tendre, qui ſe briſe facilement, & qui eſt d'une couleur jaune pâle : fraîche, ſon odeur eſt très-forte & déſagréable ; auſſi ne l'emploie-t-on que ſéchée : alors ſa ſaveur eſt douce, aromatique, ayant quelque choſe de celle de l'anis. Il n'eſt guere de perſonnes qui n'aient une idée plus ou moins complette de cette ſaveur, pour en avoir mangé en dragées colorées, à la vérité peu eſtimées, qu'on enferme dans de petites bouteilles, qu'on donne aux enfants, & qu'on conſeille quelquefois aux perſonnes qui prennent des eaux minérales froides.

La plante qui fournit cette graine croît naturellement en Italie & en Eſpagne ; on la cultive dans les environs de Paris : on l'appelle *Coriandrum majus*, C. BAUHIN. & TURNEF. *Coriandrum*, J. BAUH. *Coriandrum ſativum, fructibus globoſis*, LINN. C'eſt-à-dire, *grande Coriandre*, ſelon

selon Casp. Bauhin & Tournefort. *Coriandre*, selon J. Bauhin. *Coriandre cultivée, dont les fruits sont ronds*, selon Linné. Cette plante est remarquable en ce que ses feuilles ont une odeur fétide, semblable à celle de la punaise. La graine de coriandre coûte deux sols l'once.

Prescrite, Tome II, page 48; Tome III, pages 296, 366.

CORNE de cerf : cette substance, que tout le monde connoît, fournit quelques préparations médicinales : simplement rapée, on en forme des gelées, au moyen d'une longue cuisson : on en prépare une poudre qu'on fait bouillir dans de l'eau, & qu'ensuite on fait sécher : on en tire un esprit volatil, qui est nommé *Esprit volatil de corne de cerf*, auquel on joint quelquefois du *sel volatil de succin* jusqu'à saturation, & alors on l'appelle *Esprit volatil de corne de cerf succiné* : enfin on en tire un *sel volatil*, qu'on nomme *Sel volatil de corne de cerf*. La corne de cerf raclée, coûte trois sols l'once; & calcinée, huit sols.

Prescrite, Tome II, pages 191, 282; Tome III, page 54; Tome IV, pages 28, 161, 242, 292.

CORNÉE : c'est la tunique la plus forte & la plus épaisse du globe de l'œil; on la divise en cornée opaque, qu'on appelle encore sclérotique; & en cornée transparente, nommée simplement cornée. (Voyez Œil.)

CORNETS acoustiques. Leurs usages, Tome III, page 423.

CORNICHONS. (Voyez Concombre commun.)

CORS de baleine. Dangers qui résultent de leur usage, Tome I, page 35. Ils sont dangereux sur-tout par leur forme, qui est opposée à celle de la poitrine, *ibid.* Ils sont cause que sur onze personnes mal conformées il y a dix femmes, *ibid*, note. Ils sont une des causes éloignées des Maladies de la poitrine, Tome II, page 88; du cancer, Tome III, page 449. Combien ils sont dangereux à l'âge où les filles doivent être réglées, Tome IV, page 120.

Corps, (des accidents occasionnés par des) *arrêtés dans l'œsophage & la trachée-artere : moyens de les retirer*, Tome IV, pages 425—441.

Corps vitré, humeur ou liqueur gélatineuse, très-transparente, ressemblant à du crystal fondu, située au fond de l'œil sur la rétine. (Voyez Œil.)

CORROBORANT, ou *corroboratif*, épithete qu'on

donne aux remedes qui donnent des forces, ou qui les augmentent. (Voyez FORTIFIANT.)

CORRODANT, c'eſt la même choſe que *Corroſif.* (Voyez ce mot.)

CORROSIF. On donne ce nom à tous les corps qui ſont capables de ronger, de corroder, de conſumer les parties, au moyen des molécules ſalines, âcres ou acides dont ils ſont pourvus; tels ſont la *Pierre infernale*, la *Pierre à cautere*, le *Beurre d'antimoine*, &c. (Voyez CAUSTIQUE.)

CORROYEURS. Maladies auxquelles ſont expoſés ces artiſans. Moyens qu'ils doivent mettre en uſage pour les prévenir, Tome I, pages 102 & ſuiv.

CORRUPTION. ((Voyez PUTRIDITÉ.)

CORS AUX PIEDS, (des) Tome IV, pages 552—559.

COSMÉTIQUES, nom qu'on donne au fard & aux autres drogues qui ſervent à l'embelliſſement de la peau, & à tenir le teint frais.

COTES, nom que portent des os longs, courbés, placés ſur les côtés de la poitrine, dans une direction oblique; tenant d'une extrémité aux vertebres, & de l'autre au ſternum, quant aux ſept ſupérieures; car les cinq autres ſont attachées entre elles au moyen de leurs cartilages. Les côtes ſont au nombre de vingt-quatre, douze de chaque côté. On les diviſe en vraies & en fauſſes: on appelle vraies les ſept premieres, en comptant par en haut, parce qu'elles décrivent un demi-cercle plus parfait que les cinq autres, & qu'elles ſont plus fixes étant attachées au ſternum: les cinq inférieures ſont nommées fauſſes, parce qu'elles ſont plus mobiles & moins longues que les autres, n'étant point attachées au ſternum. (Voyez POITRINE.)

CÔTES. (de la luxation des) (Voyez LUXATION DES CÔTES.)

COUCHE. (Voyez ACCOUCHEMENT & FEMMES EN)

COUENNE, ou *croûte du ſang*: nom qu'on donne à la ſuperficie du coagulum qui ſe forme, par le repos, dans la palette qui a reçu le ſang d'une ſaignée. Ce coagulum eſt par rapport au ſang, ce qu'eſt le caillé par rapport au lait: il ſurnage dans une quantité de ſéroſité plus ou moins grande; & ſa ſurface, lorſque le ſang vient ſur-tout d'une perſonne attaquée d'une Maladie inflammatoire, eſt d'un bleu ſale, quelquefois jaunâtre ou brun, & coriace; c'eſt ce qu'on appelle croûte ou couenne. Comme la pleuréſie eſt la Maladie qui l'offre le plus conſtamment, on l'appelle com-

munément croûte pleurétique. (Voyez Tome II, pages 89, 91, & note 2.)

COULEUVRES. (Voyez Accidents *causés par la piquure des*)

COULOIRS, mot générique, qui signifie canal ou vaisseau. Cependant on affecte cette épithete aux vaisseaux dans lesquels les fluides ne coulent que dans des temps marqués.

COUP-DE-SANG. C'est la même chose qu'Apoplexie. (Voyez Apoplexie sanguine.)

COUPEROSE, maladie. (Voyez Goutte-rose.)

Couperose blanche. (Voyez Vitriol blanc.)

Couperose bleue. (Voyez Vitriol Bleu.)

Couperose verte. (Voyez Vitriol verd.)

COUPS. Dangers qu'il y a d'enterrer sur-le-champ les personnes qui paroissent privées de la vie après avoir reçu des coups, &c., Tome IV, page 423. Un coup dans le dos a quelquefois dégagé des corps arrêtés dans le gosier, sur-tout dans la trachée-artere, page 439.

Coups, (de la mort apparente causée par des) Tome IV, pages 459—461.

Coups-de-soleil, (des) Tome IV, pages 536—545.

Observation sur un homme qui, endormi la tête découverte auprès d'un grand feu, fut attaqué des accidents ordinaires aux coups-de-soleil, page 537.

COURBATURE, (de la) Tome IV, pages 512—535.

COURS de ventre. (Voyez Diarrhée.)

Le cours de ventre doit être respecté dans la petite vérole, Tome II, page 228. Il est dangereux dans les maux de gorge gangreneux, page 339; avantageux pendant la pousse des dents, page 439. Il ne demande des remedes, dans ce cas, que quand il cause des tranchées, *ibid.* Ce qui distingue le cours de ventre de la dysenterie, Tome III, page 42. Ce qu'il faut faire lorsque la Nature suscite un cours de ventre dans la paralysie, causée par la rentrée de quelque humeur, page 317. Remedes contre les vents accompagnés de cours de ventre, page 369.

Cours de ventre des enfants. (Voyez Diarrhée des enfants.)

COUSINS, insectes. (Voyez Accidents *causés par la piquure des*)

COUTELIERS : la posture dans laquelle ils travaillent, est contraire à la santé; Maladies auxquelles ils sont exposés, Tome I, page 124 & suiv. Genre de vie que menent

les Couteliers de la Ville de Sheffield en Angleterre, page 134. Ils ſont expoſés à la pulmonie, Tome II, page 120.

COUTURIERES. Maladies auxquelles elles ſont expoſées, comme perſonnes ſédentaires : moyens d'y remédier, Tome I, pages 124 & ſuiv. A quoi elles s'expoſent de tenir perpétuellement des épingles dans leurs bouches, Tome IV, page 438.

CRACHATS. Ce que c'eſt, Tome I, page 44, note. Caracteres des crachats dans l'inflammation de la gorge, Tome II, page 323. Néceſſité des crachats dans cette Maladie, page 328, dans le courant de la note.

CRACHATS CUITS ; leur caractere, Tome II, page 115, note.

CRACHEMENT DE SANG, (du) ou *Hémoptyſie*, Tome III, pages 21—30.

CRAIE, nom que porte une pierre calcaire, plus ou moins friable, dont la couleur, ordinairement blanche, peut varier, ſelon les matieres minérales dont elle eſt mêlangée. Les principaux caracteres de la craie ſont de faire effervesſcence avec les acides, & d'être changée en chaux par l'ignition ; caracteres cependant qui lui ſont communs avec toutes les pierres calcaires. On ſe ſert en Médecine de la craie comme d'un abſorbant, qui peut ſuppléer aux yeux d'écreviſſes, au corail, &c.

On trouve, dans les boutiques, deux eſpeces de craies ; celle de Briançon & celle de Champagne : mais il n'y a, dit M. NAVIER, (*Contre-poiſons de l'Arſenic, du Sublimé corroſif, du Verd-de-gris & du Plomb*, Tome I, page 192, note *b.*) que cette derniere qui ſoit abſorbante ; celle de Briançon ne l'eſt nullement : elle ne fait pas même efferveſcence avec le plus fort des acides minéraux ; & ſi l'on en apperçoit quelquefois une légere, elle vient de quelques portions, vraiment terreuſes, qui s'y rencontrent ; car la craie de Briançon, bien pure, étant une véritable ſubſtance gypſeuſe ou talqueuſe, ne peut abſorber & émouſſer les acides, puiſqu'elle en eſt ſaturée elle-même : ſi donc on l'emploie quelquefois, en Médecine, avec ſuccès, elle ne peut opérer que comme ſubſtance *ſéléniteuſe*, très-douce & très-ſédative, & non comme un abſorbant véritable, tel que la craie de Champagne. Elle ſe vend huit ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, pages 127, 442 ; Tome III, pages 285, 435, 484 ; Tome IV, pages 31, 239, 242.

CRAINTE (de la) conſidérée comme cauſe de Maladie, Tome I, pages 311—321.

CRAMPES, (des) Tome III, pages 351—354.

Crampes de l'estomac, (des) *idem*, pages 352—353.

Crampes des extrémités, (des) *idem*, page 354.

Crampes (des) auxquelles ſont ſujettes les femmes hyſtériques, Tome III, pages 390—391.

CRANE, nom que porte la boîte oſſeuſe de la tête, dans laquelle ſont renfermés le cerveau & le cervelet. Le crâne eſt composé de pluſieurs os, dont les principaux ſont, le coronal, ou celui du front; l'occipital, ou celui du derriere de la tête; les deux pariétaux, ou ceux du deſſus de la tête; les deux temporaux, ou ceux des tempes, &c.

CRÊME de tartre : c'eſt la portion ſaline qui ſurnage l'eau dans laquelle on purifie le tartre, pour en obtenir le ſel de tartre; on voit que ce ne peut être que du tartre purifié. On la vend, en poudre, quatre ſols l'once; & rendue ſoluble, douze ſols.

Preſcrite, Tome I, page 227; Tome II, pages 70, 77, 175, 203, 295, 310, 389, 399, 401; Tome III, pages 19, 37, 48, 55, 132, 134, 142, 175, 178, 195, 260, 304, 544; Tome IV, pages 14, 15, 26, 197, 247.

CRESSON de fontaine, *Creſſon d'eau ou aquatique. Naſturtium aquaticum ſupinum*, C. Bauh. *Siſymbrium cardamine*, ſive *Naſturtium aquaticum*, J. Bauh. *Siſymbrium aquaticum*, Turnef. *Siſymbrium aquaticum, ſiliquis declinatis, foliis pinnatis, foliolis ſubcordatis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Creſſon aquatique, dont les tiges ne ſont point droites*, ſelon C. Bauhin. *Creſſon aquatique*, ſelon J. Bauhin. *Creſſon aquatique*, ſelon Tournefort. *Creſſon aquatique, dont les ſiliques ſont pendantes, les feuilles pinnées, & les folioles en forme de cœur*, ſelon Linné.

La racine de cette plante eſt filamenteuſe, blanche, & de chaque jointure ou nœud ſortent pluſieurs fibres capillaires qui s'enfoncent dans l'eau. Elle pouſſe des tiges longues, courbées, creuſes, cannelées, liſſes, rameuſes, d'un verd tirant quelquefois ſur le rouge. Ses feuilles ſont preſque rondes, rangées pluſieurs ſur une côte, qui eſt terminée par une ſeule feuille : ces feuilles ſont toujours vertes, d'un verd brun, ſucculentes, odorantes, d'un goût un peu piquant & aſſez agréable. Les fleurs naiſſent au ſommet des tiges & des rameaux, petites, blanches, compoſées chacune de quatre

feuilles, rangées en croix. Il ſuccede aux fleurs des ſiliques, portées ſur des pédicules longs, un peu courbés, qui ſe diviſent en deux loges, remplies de ſemences preſque rondes, menues, rougeâtres, âcres au goût. On trouve le creſſon de fontaine dans les petits ruiſſeaux, & ſur le bord des fontaines les plus pures & les plus limpides : il fleurit au mois d'Août.

Preſcrit, Tome II, page 130, dans le courant de la note; Tome III, pages 131, 195, 198, 199 & 200, note; 201, 313, 445, 544; Tome IV, pages 270, 550.

CRÊTE, excroiſſance qui vient à l'anus & aux parties naturelles : c'eſt un ſymptôme aſſez ordinaire de la Maladie vénérienne.

Crêtes vénériennes, (Traitement des) *& non vénériennes*, Tome IV, pages 44—46.

CREUX de l'estomac, ou *Bréchet.* On donne vulgairement l'un ou l'autre de ces noms, à cette partie ſituée entre les cartilages des fauſſes côtes, à l'extrémité du *ſternum.*

CRISE : ce mot grec ſignifie jugement & je combats; car κρίνω, qui ſignifie je juge, ſignifie auſſi je combats. Les Médecins ne pouvoient trouver de terme plus énergique pour exprimer ces efforts tumultueux de la Nature, ce combat plus ou moins violent, qu'elle livre à la Maladie, dans les inſtants qui précédent celui où le ſort du malade ſe décide, ſoit pour la guériſon ſoit pour la mort, ſoit pour une Maladie plus fâcheuſe que la premiere; car on reconnoît trois eſpeces de criſes; celle qui procure une guériſon parfaite, celle qui ſe termine par la mort, & celle qui rend la Maladie plus fâcheuſe. On en rencontre même quelquefois une quatrieme, qui laiſſe la Maladie indéciſe; ce qui lui a fait donner le nom d'imparfaite. On appelle bonne & parfaite la premiere des trois autres; la ſeconde ſe nomme mauvaiſe, & la troiſieme dangereuſe.

Le moment, qui précede la criſe, eſt toujours très-laborieux : ou plutôt, la veille d'une criſe, tous les ſymptômes de la Maladie prennent de l'intenſité. Auſſi le délire, l'aſſoupiſſement, les vertiges, le défaut de ſenſation, l'oubli; les maux de tête, du cou, de l'eſtomac; les anxiétés précordiales, le tintement d'oreilles, les envies de vomir, la ſoif plus preſſante, le pouls plus agité, la ſuppreſſion des urines, les borborygmes, &c., ſont les ſignes qui annoncent le trouble critique. Dans cet inſtant, la fievre redouble avec

véhémence ; & si la crise doit être bonne & parfaite, la sueur se déclare bientôt & baigne le malade ; ou il survient une hémorrhagie abondante ; ou l'on voit arriver soit un vomissement copieux, soit des selles, des urines abondantes, des crachats, soit des tumeurs, des dépôts, &c.

Hippocrate a observé que les jours critiques, c'est-à-dire, les jours où arrivent les crises dans les Maladies aiguës, sont, le quatrieme de la Maladie, le septieme, le onzieme, le quatorzieme, le dix-septieme, le vingtieme, le quarantieme, &c. Tout le monde sera en état de reconnoître la justesse des observations du Pere de la Médecine, s'il suit, avec attention, la marche des Maladies. On verra que les fievres tierces ne vont guere au-delà du septieme accès ; que les fievres inflammatoires se terminent ordinairement le quatrieme ou le septieme jour ; que la péripneumonie ou fluxion de poitrine, finit quelquefois par résolution le quatrieme jour, ou la suppuration s'établit, & la Maladie se termine le septieme par les crachats, ou se prolonge jusqu'au quatorzieme & même jusqu'au vingtieme ; que la fievre scarlatine, la fievre accompagnée d'érysipele, la fievre de la rougeole ne vont pas ordinairement au-delà du septieme jour ; que la petite vérole se manifeste le plus souvent du troisieme au quatrieme, & suppure le septieme. On a, dit M. Lieutaud, mille exemples de fievres épidémiques qui se sont terminées le septieme par les sueurs : on a enfin remarqué que l'épilepsie des enfants duroit sept mois ou sept ans.

Il paroît donc évident que la Nature suit une espece de régle dans la marche, dans les périodes des Maladies, surtout des Maladies aiguës ; c'est-à-dire, qu'il lui faut un certain nombre de jours, pour dompter la cause d'une Maladie. Les anciens ont donné, à cet ouvrage de la Nature, le nom de coction ; mais il ne faut pas croire, continue M. Lieutaud, que dans toutes les Maladies, même dans celles que nous venons de nommer, les jours critiques soient invariablement les mêmes. Le climat, la saison, l'âge, le tempérament, une infinité d'autres circonstances, & sur-tout le traitement, peuvent les éloigner ou les rapprocher. Il peut même arriver qu'on attende vainement la crise, soit qu'elle se fasse d'une maniere imperceptible, soit qu'elle manque absolument, comme il arrive quelquefois dans les fievres aiguës bénignes, dont nous avons parlé, Tome II, page 80, dans le courant de la note.

Il n'est point de vraie convalescence, si elle n'a été pré-

cédée d'une crise, Tome II, page 32. La convalescence est en raison de la crise dans les Maladies traitées d'après les préceptes de l'Art, *ibid.* Fautes dans lesquelles entraîne l'effroi, causé par la crise d'une Maladie aiguë, page 100. Comment il faut se comporter dans l'instant de la crise, page 101.

CRISPATION, contraction, resserrement : ce mot s'emploie, en Médecine, pour signifier le spasme des nerfs, qui est accompagné ou suivi du resserrement des fibres charnues & des membres.

CRITIQUE, mot qui se dit de tout ce qui appartient aux crises. (Voyez CRISE & JOURS CRITIQUES.)

CROCHETEURS : Maladies auxquelles ils sont exposés. Tome I, pages 105 & suiv.

CROCHETS, instruments, proposés pour extraire les corps, sur-tout les aiguilles, les épingles, arêtes, &c., arrêtés dans le gosier. Maniere de les préparer & de les introduire, Tome IV, pages 429 & suiv.

CROUP, (de la) *espece d'Asthme*, ou plutôt *d'Esquinancie, qu'on doit appeller membraneuse*, Maladie particuliere aux enfants, Tome IV, page 273—289.

CROUTE LAITEUSE. (de la) Maladie des enfants, Tome IV, pages 260—269.

CRYSTAL MINÉRAL, ou *Sel de prunelle*, ou *Nitre purifié.* On donne ce nom à du nitre fondu, avec lequel on a fait détonner du soufre, & qu'on a ensuite coulé & laissé figer en forme de tablette. On l'appelle encore quelquefois *anodyn minéral.* (Voyez NITRE PURIFIÉ.)

CRYSTALLIN, nom que porte une partie de l'œil : c'est une espece de lentille solide, sphérique devant & derriere, & d'une transparence à-peu-près semblable à celle du crystal : il est placé à la partie antérieure de l'humeur vitrée, comme un diamant dans son chaton, & il y est retenu par le moyen d'une membrane transparente appellée capsule du crystallin : il est destiné à rompre les rayons de la lumiere ; il les rassemble sur la rétine, sur laquelle se forme l'image des objets. (Voyez ŒIL.)

CRYSTAUX DE LUNE ou d'*argent* ; sel neutre à base métallique, composé de l'acide nitreux, uni jusqu'au point de saturation avec l'argent. On en forme la pierre infernale. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*, & PIERRE INFERNALE.)

CRYSTAUX DE VÉNUS, ou *de cuivre* ; sel neutre composé

de l'acide du vinaigre avec le cuivre. (Voyez VINAIGRE RADICAL.)

CUCURBITINS, nom que porte une eſpece de vers, auxquels l'homme eſt expoſé. (Voyez VERS CUCURBITINS.)

CUISINE. (Voyez USTENSILES DE)

CUISINIERS. (Maladies qui ſont particulieres aux) Moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & ſuiv.

CUIVRE, nommé auſſi *Vénus ;* métal imparfait, d'un rouge éclatant, très-ſonore, très-dur, ductile & malléable. Ce métal eſt un de ceux qui ſont le plus employés dans les Arts. Il y a long-temps qu'on a fait remarquer les abus qu'on en fait, ſur-tout dans la cuiſine. Les malheurs qu'il occaſionne ſont ſans nombre, à cauſe de la propriété qu'il a de ſe convertir en un ſel, vrai poiſon, appellé verdet, ou verd-de-gris, dès qu'il eſt en contact avec des ſubſtances acides, ou qui contiennent des particules acides, telles que les graiſſes, les huiles, &c.

Les ouvriers qui emploient le cuivre ſont ſujets à la pulmonie, Tome II, page 118, note. On devroit abandonner l'uſage des uſtenſiles de cuivre, Tome III, page 492. Vaiſſeaux qu'on peut ſubſtituer à ceux de cuivre, page 493. Obſervation ſur du poiſſon cuit dans du cuivre, & qui a empoiſonné ceux qui en ont mangé, page 499. Les ſubſtances graſſes diſſolvent le cuivre ſans avoir beſoin de bouillir, *ibid.* Il eſt donc dangereux de laiſſer ſur le feu, quelque doux qu'il ſoit, des ragoûts dans les caſſeroles, en attendant le ſervice, *ibid.*

CULTURE (la) de la terre eſt utile aux gens ſédentaires pour la conſervation de leur ſanté, Tome I, page 134. Exemple des habitants de la ville de Sheffield, *ibid.*

CUTANÉ, *cutanée*, ſe dit de tout ce qui a rapport à la peau : ainſi on dit les nerfs, les arteres, les veines cutanées, pour ſignifier les nerfs, les arteres, les veines qui ſe diſtribuent à la peau ; & Maladies cutanées, pour dire Maladies de la peau.

CUTICULE ; c'eſt la même choſe qu'*Epiderme.* (Voyez ce mot.)

CYNOGLOSSE, ou *Langue de chien. Cynogloſſum majus vulgare*, C. BAUH. & TURNEF. *Cynogloſſum vulgare*, J. BAUH. C'eſt-à-dire, *grande Cynogloſſe vulgaire*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cynogloſſe vulgaire*, ſelon J. BAUHIN.

Sa racine eſt droite, épaiſſe, ſemblable à une petite rave,

d'un rouge noirâtre en dehors, blanche en-dedans, d'une odeur forte, narcotique; d'une ſaveur mucilagineuſe & fade. Ses tiges ſont hautes de deux à trois pieds, branchues, creuſes quand elles ſont vieilles, couvertes de beaucoup de duvet. Ses feuilles ſont longues, un peu larges la premiere année; & dans la ſeconde, lorſque les tiges paroiſſent, elles ſont étroites, pointues, blanches, molles, cotonneuſes, d'une odeur forte, puante : elles naiſſent ſans queues alternativement ſur la tige. Ses fleurs ſont d'une ſeule piece, en entonnoir, partagées en cinq lobes, d'une couleur rouge ſale, portées ſur des calices velus, partagés en cinq quartiers. Le piſtil qui s'éleve du fond du calice, perce la fleur en maniere de clou, & devient un fruit, compoſé de quatre capſules, un peu applaties, hériſſées, & qui s'attachent fortement aux habits. Elles contiennent une graine applatie. Cette plante vient communément aux environs de Paris. Les feuilles vertes du cynogloſſe entrent dans la compoſition du baume tranquille de M. Chomel, preſcrit contre l'inflammation de la gorge, Tome II, page 330, note.

DANS DATT

DANSE, conſidérée comme un exercice ſalutaire dans l'enfance & la jeuneſſe, Tome I, page 74. Ses avantages, page 238; & Tome III, page 116.

Danse de Saint-Gui, (de la) ou *de Saint-Weith*, (Maladie.) Tome III, pages 342—346.

DARTRES, (des) Tome III, pages 226—232.

Ce qu'il faut faire lorſque l'aſthme eſt dû à des dartres rentrées, pages 247, 248.

Dartres farineuses, (des) *idem*, page 227.

Dartres miliaires, (des) *idem*, *ibid.*

Dartres rongeantes ou *vives. Idem*, page 228.

Dartres volantes. *Idem*, page 227.

DATTES, *Dactyli offic.*, ſont des fruits cylindriques de la groſſeur du pouce, de la longueur du doigt, de la figure d'un gland, compoſés d'une pellicule mince, rouſſeâtre, dont la pulpe ou la chair eſt graſſe, ferme, bonne à manger, douce, très-ſucrée, & qui environne un gros

noyau cylindrique, dur, & creusé d'un sillon dans sa longueur.

Il faut choisir les dattes qui sont grosses, jaunâtres, peu ridées, tendres, pleines de pulpe, un peu dures en-dedans, blanchâtres près du noyau, rougeâtres près de la peau, d'un goût vineux, & qui étant secouées, ne sonnent point du tout, ou très-peu. Il faut au contraire rejetter celles qui sont flasques, dures, sans chair, percées, vermoulues ou cariées. Les meilleures sont celles qui nous viennent du royaume de Tunis. Celles d'Espagne ne sont jamais bien mûres; & celles qui viennent de Salé, se corrompent facilement & sont bientôt remplies de vers, ou bien elles se dessechent.

L'arbre qui porte ce fruit s'appelle palmier de la grande espece, *Palma major*, C. BAUH. *Phœnix Dactylifera*, LINN. C'est-à-dire, *grand Palmier*, selon C. BAUHIN. *Palmier-phénix qui porte les dattes*, selon LINNÉ.

Cet arbre vient de lui-même en Afrique, dans la Judée, la Syrie & la Perse. On le cultive dans la Grece, en Italie, en Espagne. On en voit quelques-uns en Provence & en Languedoc, & dans les Jardins de Botanique; mais ils n'y produisent point de fruit, ou celui qu'ils produisent ne mûrit point. Les dattes entrent dans la composition de l'électuaire diaphénix.

DAUCUS DE CRETE, ou *de Candie. Daucus Creticus officin. Daucus foliis fœniculi tenuissimis*, C. BAUH. *Daucus Creticus semine hirsuto*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Daucus de Crete des Boutiques*, *Daucus à feuilles de fenouil très-déliées*, selon C. BAUHIN. *Daucus de Crete, dont les semences sont velues*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est longue, épaisse d'un doigt, fibrée, d'une saveur semblable à celle du panais. Sa tige est haute de neuf pouces environ. Elle est cylindrique, cannelée, velue. Ses feuilles sont cotonneuses, cendrées, découpées très-menues, d'un verd foncé. Au sommet des tiges & à l'extrémité des rameaux est un parasol d'une grandeur médiocre, composé de petites fleurs en rose, à cinq pétales blanches, dont le calice se change en un fruit formé de deux semences oblongues, cannelées, plus pointues à la partie supérieure, convexes d'un côté, applaties de l'autre, blanchâtres, velues, âcres, aromatiques, d'une odeur foible. Cette plante vient communément dans l'Isle de Candie, autrefois Crete; & dans

les Alpes. Les ſemences entrent dans la compoſition de l'électuaire diaphénix.

DÉCOCTION. On donne ce nom à un breuvage médicinal, imprégné de la vertu de quelque médicament par le moyen de l'ébullition : en quoi elle differe eſſentiellement de l'infuſion, qui n'éprouve point cette ébullition, & qui même quelquefois eſt préparée à froid. (Voyez INFUSION.) « L'eau » a, par excellence, la propriété d'extraire les parties gom- » meuſes & ſalines des végétaux : mais ſon action ne ſe » borne point à cette ſimple opération ; car ſi les parties ré- » ſineuſes & huileuſes de ces mêmes végétaux ſont intime- » ment mêlées, par le moyen de la trituration, avec celles » qui ſont gommeuſes & ſalines, elles peuvent encore être » ſuſpendues en grande partie dans l'eau : auſſi les décoc- » tions & les infuſions aqueuſes des végétaux forment-elles » une claſſe de médicaments auſſi nombreuſe qu'utile. Quoi- » que la plupart des végétaux communiquent à l'eau leurs » vertus, auſſi-bien par infuſion que par décoction, ce- » pendant on eſt ſouvent néceſſité d'employer cette derniere » préparation, pour gagner du temps, parce qu'une décoc- » tion peut ſe faire en quelques minutes, tandis qu'une » infuſion demande pluſieurs heures, & quelquefois plu- » ſieurs jours. Les décoctions ne ſont pas de garde ; elles » doivent être priſes dans les vingt-quatre heures ». (M. B.)

DÉCOCTION BLANCHE.

Prenez de *craie* bien pure, en poudre,		deux onces ;
	de *gomme arabique*,	demi-once ;
	d'*eau commune*,	trois chopines.

Faites bouillir juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus qu'une pinte. Cette décoction convient dans les Maladies aiguës, compliquées de cours de ventre, ou qui menacent de dévoiement ; dans les acidités de l'eſtomac & des inteſtins : elle convient ſur-tout aux enfants qui ont des aigreurs dans l'eſtomac, & aux perſonnes qui ſont ſujettes à éprouver des chaleurs brûlantes dans ce viſcere : il eſt d'uſage d'édulcorer cette boiſſon avec du ſucre, & de l'aromatiſer avec deux ou trois onces d'eau de canelle ſimple. Une once de craie en poudre, diſſoute dans une pinte d'eau, peut, ſelon les circonſtances, tenir lieu de cette décoction, ainſi que du julep de craie. (M. B.)

Preſcrite Tome II, pages 160, 282 & 283, 458.

DÉCOCTION COMMUNE.

Prenez de fleurs de *camomille*,	une once ;

de fleurs de *sureau*, }
de graines de *fenouil*, } de chaque demi-once;
d'*eau*, environ deux pintes.

Faites bouillir quelques minutes, & passez la décoction. Cette tisane sera également bonne, si on la prépare en faisant simplement infuser, pendant une couple d'heures, ces mêmes ingrédients dans la même quantité d'eau, mais bouillante. Le principal usage de cette décoction est d'être employée en lavements; on y ajoute d'autres substances, s'il est nécessaire & suivant les indications : elle peut encore servir de fomentation simple; & dans ce cas, on y ajoute de l'esprit-de-vin, ou d'autres ingrédients de ce genre, dans la quantité qu'exigent les circonstances. (M. B.)

Décoction de bois de Campêche.

Prenez de copeaux ou raclures de *bois de Campêche*, trois onces.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau, jusqu'à réduction de moitié : on peut ajouter à cette décoction deux ou trois onces d'Eau de canelle simple. Elle convient dans les cours de ventre, contre lesquels on ne peut employer de forts astringents; on en prend trois ou quatre verres par jour. (M. B.) Il est bon de prévenir que cette tisanne donne aux selles une teinte rouge; ce qui pourroit effrayer le malade & les gardes : mais cette teinte n'étant qu'accidentelle, est absolument sans conséquence.

Prescrite, Tome III, page 50.

Décoction de bourgeons de sapin. (Voyez Bourgeons de sapin.)

Décoction de guimauve.

Prenez de racine de *guimauve*, un peu seche, trois onces;
de *raisins* secs, une once;
d'*eau*, trois chopines.

Otez le cœur ligneux de la racine de guimauve; faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers; passez la liqueur, & laissez reposer pendant quelque temps : si la racine de guimauve est entiérement séche, il faut faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. Elle s'ordonne dans les toux & dans les congestions d'humeurs âcres sur les poumons. Le malade en fait sa boisson ordinaire. (M. B.)

Prescrite, Tome III, page 197; Tome IV, page 275.

Décoction de quinquina simple.

Prenez de *quinquina*, grossiérement pulvérisé, une once.

Faites bouillir dans trois demi-septiers d'eau, jusqu'à ce qu'il

n'en reste plus qu'une chopine; passez : si on ajoute à cette décoction une cuiller à café d'esprit de vitriol, on la rendra, & plus agréable, & plus efficace. (M. B.)

DÉCOCTION DE QUINQUINA COMPOSÉE.

Prenez de *quinquina*, } de chaque
de racine de *serpentaire de Virginie*, } trois gros.

Pulvérisez grossiérement ces substances; faites bouillir dans une chopine d'eau, jusqu'à réduction de moitié; passez : ajoutez une once & demie d'eau aromatique. L'illustre Chevalier PRINGLE recommande cette tisane comme un excellent remede dans le déclin des fievres malignes, lorsque le pouls est bas, la voix foible, & la tête affectée de stupeur, accompagnée d'un peu de délire. La dose de cette décoction est de quatre cuillerées, toutes les quatre ou six heures.

DÉCOCTION DE SALSEPAREILLE.

Prenez de racine fraîche de *salsepareille*, épluchée & coupée menue, trois onces;
de raclures de bois de *gaïac*, une once.

Faites bouillir, à petit feu, dans trois pintes d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à une; ajoutez, sur la fin,
de bois de *sassafras*, demi-once;
de *réglisse*, trois gros.

Passez. On fait usage de cette décoction alternativement avec les préparations mercurielles, dans les Maladies vénériennes, pour en aider l'effet; ou après qu'on a fait usage du mercure, pendant quelque temps : elle fortifie l'estomac : elle restaure & donne de la vigueur à la constitution, affoiblie par le vice vénérien. Elle est encore d'usage dans le rhumatisme & dans les Maladies de la peau, qui procedent de quelque vice dans le sang & dans les autres humeurs. Dans tous ces cas, elle est préférable à la décoction des bois sudorifiques. La décoction de salsepareille se prend depuis trois chopines jusqu'à deux pintes par jour.

KENNEDY prétend que la décoction suivante a le même avantage dans la Maladie vénérienne.

Prenez de *salsepareille*, deux onces;
de *réglisse*, } de chaque une once;
de racine de *mézéreon*, }
d'*antimoine crud*, en poudre, une once & demie.

Faites infuser le tout dans quatre pintes d'eau bouillante, pendant vingt-quatre heures; faites ensuite bouillir jusqu'à réduction de moitié; passez. On emploie cette décoction, comme la précédente. (M. B.)

Prescrite, Tome III, pages 72, 197, 452; Tome IV, pages 31, 32, 36, 61, 62, 68, 70, 72, 74, 81, 87, 92, 93, 96, 97, 98, 99, 107, 109, 110, 112.

DÉCOCTION DES BOIS, ou *décoction des bois sudorifiques*..

Prenez de *gaïac*, rapé, trois onces;
de *raisins* secs, deux onces;
de *bois de sassafras* en petits copeaux, une once;
de *régliffe*, demi-once.

Faites bouillir le gaïac & les raisins, à petit feu, dans quatre pintes d'eau, jusqu'à réduction de deux pintes; alors ajoutez le sassafras & la régliffe; laissez infuser pendant quelque temps; passez, & laissez reposer jusqu'à ce qu'il se soit fait un précipité au fond du vase; tirez à clair. Le malade en boira une chopine par jour. (M. B.)

Prescrite, Tome II, page 294; Tome III, pages 67, 71, 72, 452.

DÉCOCTION DE SENÉKA. Maniere de la préparer, Tome II, page 98. Prescrite, Tome III, pages 133, 134.

DÉCOCTION PECTORALE.

Prenez d'*orge mondé* & lavé, une once.

Faites bouillir dans quantité suffisante d'eau, jusqu'à ce qu'il soit crevé, & que l'eau soit réduite à quatre pintes; retirez du feu; ajoutez aussi-tôt,

de *régliffe*, ratissée & coupée menue, }
de racine de *guimauve*, dont vous aurez ôté le cœur ligneux & coupée menue, } de chaque demi-once;
de feuilles *de capillaire de Canada*, deux gros;
de fleurs de *coquelicot*, un gros;
de fleurs de *tussilage*, deux gros.

Laissez infuser pendant quatre heures; passez. (Codex de Paris.) Voyez TISANE PECTORALE.

Prescrite, Tome II, pages 97, 326.

DÉCOURAGEMENT. (de l'ABATTEMENT & du) (Voyez ABATTEMENT.)

DÉFAILLANCE, (Ce qu'on doit penser des saignées jusqu'à) Tome IV, page 328. Maladies où elles sont nécessaires, *ibid.* Caracteres de la défaillance, page 486.

DÉGLUTITION, opération de la Nature, par le moyen de laquelle les aliments sont avalés, & portés de la bouche dans l'œsophage, & de l'œsophage dans l'estomac.

DÉJECTION, se dit en Médecine de l'évacuation des excréments par l'anus; c'est également le nom que portent les

matieres évacuées; ainſi ce mot eſt, dans cette derniere acception, ſynonyme avec ſelle, excréments, &c.

Déjections crues. On donne ce nom aux ſelles qui ſont formées de matieres qui ne ſont pas digérées; qui ne ſont que peu ou point changées, comme il arrive dans la lienterie, où le malade rend la nourriture telle qu'il l'a priſe, ou à-peu-près. (Voyez Tome III, page 58 & note.)

DEJEUNER (le) doit être un repas ſolide, Tome I, page 203. Avantages qu'il y a quelquefois pour certaines femmes groſſes, de déjeuner dans le lit, Tome II, page 448.

DÉLAYANT, épithete qu'on donne à un fluide qui a la propriété de diminuer la conſiſtance d'un autre : ce mot a la même ſignification en Médecine. Les remedes délayants tirent leur principale vertu de l'eau, qui, lorſqu'elle eſt pure & naturelle, eſt le plus grand délayant, le plus grand relâchant, le plus grand humectant, le plus grand émollient connu. (Voyez Eau.)

DÉLIRE : c'eſt, en général, une aliénation d'eſprit, cauſée par Maladie; une imagination & une raiſon dépravées, avec fievre, ou ſans fievre. La folie, la phrénéſie, la fureur utérine, la rage, &c. ſont de vrais délires.

DÉLIVRE, nom que portent le placenta & les membranes qui enveloppoient l'enfant dans le ſein de ſa mere : on les appelle ainſi, parce que quand la femme les a rendus, elle eſt quitte & délivrée de l'accouchement.

Lorſque le délivre ſort avec l'enfant, dans l'accouchement naturel, on dit que l'enfant naît coëffé, Tome IV, page 169. Où il faut lier & couper le cordon ombilical, lorſque le délivre eſt ſorti avec l'enfant, page 172; lorſque le délivre eſt reſté dans la matrice, & que l'enfant eſt ſorti ſeul, *ibid.* Maniere de délivrer l'accouchée, page 177. De la délivrance naturelle : de l'opération par laquelle on délivre une femme qui vient d'accoucher, *ibid.* Il faut examiner ſi le délivre eſt entier; pourquoi? pages 177, 178.

DÉMANGEAISONS, (des) Tome III, page 232.

DEMI-BAIN. Bain dans lequel on n'a de l'eau que juſqu'au nombril. (Voyez Bain.)

Demi-bains, preſcrits, Tome II, pages 451, 462, 468, 471, note; Tome III, pages 61, 345, 445, 479; Tome IV, pages 47, 54, 136, 249, 539.

DENT de lion. (Voyez Pissenlit.)

Dents. Tout le monde ſait que les dents ſont de petits os, les plus durs & les plus compactes de tous ceux du corps humain;

humain : elles ſont enchâſſées, par leurs racines, dans de petits trous, appellés alvéoles. On diviſe les dents en inciſives, en canines ou œilleres, & en molaires. On a, pour l'ordinaire, huit dents inciſives, quatre canines, dont les deux de la mâchoire ſupérieure s'appellent œilleres, & vingt molaires. On donne vulgairement le nom de dents de ſageſſe aux dernieres dents molaires, qui ſortent ordinairement à l'âge de dix-huit à vingt ans.

Dents, (du mal de) ou *Odontalgie*, Tome III, pages 76—82.

A quel âge s'annoncent les dents chez les enfants, & ordre dans lequel elles paroiſſent, Tome IV, page 289. Le temps de la pouſſe des dents eſt très-incertain, 290.

DENTITION : c'eſt la pouſſe des dents ; c'eſt leur ſortie hors des alvéoles.

Traitement de la toux, ſymptôme de la pouſſe des dents, Tome II, page 367. Le cours de ventre périodique eſt avantageux aux enfants pendant la dentition, page 439.

Dentition difficile, (de la) Tome IV, pages 289—294.

Traitement des convulſions des enfants, cauſées par la dentition difficile, page 306.

DÉPOT, amas d'humeurs qui ſe jettent ſur quelque partie, & qui forment des tumeurs, des abcès, &c.

Dépôt ; ſe dit auſſi du marc qu'on trouve au fond du vaſe, dans lequel ſéjournent des liquides qui s'y ſont épurés.

DÉPURATIF, épithete qu'on donne aux médicaments qui purifient la maſſe du ſang.

DESCENTE, (Ce qu'il faut faire lorſque l'inflammation du bas-ventre eſt occaſionnée par une) Tome II, page 391. Combien il eſt important de commencer le traitement des Maladies du bas-ventre & autres Maladies graves, par examiner ſi le malade n'a pas de deſcente, & avec quelle précaution il faut faire cet examen, page 392. Ce qui diſtingue la deſcente crurale du bubon, Tome IV, page 40. Traitement du vomiſſement cauſé par une deſcente, page 250. Avant de traiter le vomiſſement, de quelque cauſe qu'il dépende, il faut s'aſſurer s'il n'y a pas de deſcente, *ibid.*

Descentes, (des) ou *Hernies*, ou *Ruptures*, Tome IV, pages 412—421.

DESSICATIF. On donne ce nom à des remedes qui ont la propriété de deſſécher les parties ſur leſquelles on les applique.

DÉSOBSTRUANT, remede qui ôte ou qui guérit les obstructions.

DÉTERSIF, épithete qu'on donne à des médicaments externes qui ont la vertu de mondifier, de nettoyer, de purger une plaie, un ulcere, & d'enlever tout ce qui pourroit faire obstacle à la guérison.

DÉTONNATION. On entend, en Chymie, par ce mot, une explosion avec fracas, qui se fait par l'inflammation subite de quelques corps combustibles : telles sont les explosions de la poudre à canon, de l'or fulminant, de la poudre fulminante, &c. Comme c'est le nitre qui joue le principal rôle dans la plupart des explosions, le nom de détonnation a, en quelque sorte, été affecté, en général, à l'inflammation de l'acide de ce sel, avec les corps qui contiennent du phlogistique; & on le donne, assez communément, même à celles de ces inflammations qui n'occasionnent point d'explosion : ainsi l'on dit faire détonner le nitre avec du soufre, avec des charbons, avec des métaux, quoique par la maniere dont ces opérations se font dans la pratique, c'est-à-dire, dans les creusets ouverts, & par parties, le nitre fasse plutôt l'effet d'une fusée, qu'une véritable explosion. (*Dictionnaire de Chymie.*)

DÉVOIEMENT, (du) Tome II, page 434.

Résumé de l'ordre qu'il faut suivre dans le traitement du dévoiement, page 443.

DÉVOIEMENT DES ENFANTS, (du) Tome IV, pages 251—258.

DIABETES, (du) ou *flux excessif d'urine.* Tome II, pages 455—472.

En quoi l'incontinence d'urine differe du diabetes, page 460.

DIACODE. (Voyez SIROP DIACODE.)

DIAGNOSTIC, discernement, jugement, décision; connoissance de l'état présent & de la nature des Maladies ou de la santé, par les signes ou les symptômes qui les représentent & les caractérisent.

DIAGREDE. (Voyez SCAMMONÉE.)

Prescrit, Tome II, page 409, note.

DIAPHANÉITÉ, transparence : propriété dont jouissent certains corps de transmettre la lumiere, de façon que d'autres corps peuvent être distingués & vus à travers; tels sont l'air, l'eau, le verre, la corne, &c.

DIAPHORÉTIQUE, épithete qu'on donne aux remedes qui excitent la tranſpiration.

DIAPHRAGME, nom que porte la cloiſon qui ſépare la poitrine du bas-ventre. C'eſt un muſcle très-large, très-mince, ſur-tout dans ſon centre aponévrotique. Il eſt ſitué tranſverſalement, comme un plancher entre la poitrine & le ventre. (Voyez Tome II, page 103, note 6.)

DIARRHÉE. Ce qui diſtingue le choléra-morbus de la diarrhée bilieuſe, Tome II, page 430. Caracteres qui font que le dévoiement prend le nom de diarrhée, page 434.

DIARRHÉE, (de la) ou *Cours de ventre*, ou *Flux de ventre*, Tome II, pages 435—444.

Ce qui diſtingue la diarrhée de la dyſenterie, Tome III, page 42.

DIARRHÉE, (de la) ou *Cours de ventre des enfants*, Tome IV, pages 251—258.

DIASCORDIUM, remede ſtomachique & légèrement aſtringent, dont on fait aſſez d'uſage en France. Il eſt compoſé d'un grand nombre de ſubſtances, la plupart fortifiantes & ſtomachiques. On peut en voir la préparation dans le *Codex*, & dans les *Éléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ. Les Apothicaires le vendent deux ſols le gros, douze ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 339, 443; Tome IV, page 20.

DIETE : ce mot ſignifie, en général, une maniere de vivre réglée, c'eſt-à-dire, une maniere d'uſer avec ordre de tout ce qui eſt indiſpenſablement néceſſaire pour l'entretien de la vie animale, ſoit en ſanté, ſoit en Maladie. J'appelle diete, dit GALIEN, non-ſeulement ce qui regarde le boire & le manger, mais encore le repos, l'exercice, les bains, l'uſage des femmes, le ſommeil, les veilles, enfin tout ce qui concerne l'état du corps humain. On voit donc que la diete regarde autant la ſanté que la Maladie.

Cependant, dans le langage vulgaire, on donne le nom de diete au retranchement des aliments ſolides, & les Médecins ſe prêtent eux-mêmes, en général, à cette opinion : car, quand ils veulent réduire un malade à la tiſane & au bouillon, ils diſent qu'ils le mettent à la diete.

Importance de la diete dans les Maladies, Tome II, page 9.

DIETE (de quelle eſpece doit être la) dans les Maladies en général, Tome II, pages 10—11.

DIÉTÉTIQUE, partie de la Médecine qui prefcrit le régime qu'il faut fuivre, & dans l'état de fanté, & dans celui de Maladie. (Voyez Diete.)

DIFFICULTÉ d'uriner. (Voyez Strangurie.)

DIGESTIF, épithete qu'on donne au fuc de l'eftomac, qui pénetre les aliments, les divife, les atténue & les rend propres à nourrir le corps, en les convertiffant en chyle. (Voyez Suc gastrique.)

Digestif. Ce nom fe donne également à des remedes externes, qui, appliqués fur les plaies, hâtent & procurent le dégorgement de la matiere du pus, follicitent la fonte des humeurs, & fecondent les efforts primitifs de la fuppuration.

DIGESTION. (Voyez ce que c'eft, Tome I, page 109, dans le courant de la note.

Combien il eft important de beaucoup mâcher pour bien digérer, page 158. Il faut connoître comment le malade digere, Tome II, pages 6 & 7.

DILATATION, extenfion, action par laquelle un corps prend un plus grand volume que celui qu'il avoit auparavant : c'eft ainfi qu'une verge d'acier, de fer, &c., fe dilate, s'alonge dans l'été par la feule action de la chaleur. Le mot de dilatation eft oppofé, en Médecine, à celui de contraction ; c'eft en ce fens qu'on dit, la dilatation du cœur, mouvement qui fuit celui de fa contraction. (Voyez Cœur.)

Dilatation. La Chirurgie fe fert auffi de cette expreffion, pour fignifier l'élargiffement d'une plaie ; ainfi on dit, la dilatation d'une plaie, pour exprimer l'action de la rendre plus large, plus évafée : mais cette dilatation ne fe fait pas avec un inftrument tranchant, comme l'incifion ; elle fe fait avec de la charpie, avec des tenettes, &c., comme dans l'opération de la taille, &c.

DISCRET, *Difcrete*, épithete qu'on donne aux boutons, aux puftules de quelques Maladies, fur-tout de la petite vérole, lorfqu'ils font diftincts & féparés les uns des autres. Ce terme eft oppofé à celui de *Confluent*. (Voyez ce mot, & Tome II, page 205.)

DISLOCATION. (Voyez Luxation.)

DISPENSAIRE, nom que portent les livres de Pharmacie, dans lefquels font décrites les recettes, les formules,

ou la maniere de composer les médicaments, avoués par une Faculté de Médecine : tels sont les Dispensaires de Londres, d'Edimbourg, d'un Hôpital, &c. Le Dispensaire de Paris est nommé particulièrement *Codex medicamentarius*.

DISSIPATION, *Récréation*, &c. (Voyez GAIETÉ.)

DISSOLVANT, épithete qu'on donne aux remedes qui résolvent les épaississements, les concrétions, &c. (Voyez RÉSOLUTIF.)

DISSOLVANT. En Chymie & en Pharmacie, on entend par dissolvant, tout ce qui divise les corps durs, solides, épais, &c., & les réduit, soit en poudre, soit en forme liquide : c'est la même chose que *Menstrue*. (Voyez ce mot.)

DISSOLUTION. On doit entendre par ce mot l'action par laquelle les parties intégrantes d'un corps s'unissent avec les parties intégrantes d'un autre corps.

DISSOLUTION. On donne aussi le nom de dissolution au nouveau composé qui résulte de l'union de ces corps ; c'est ainsi qu'on dit une dissolution de savon, de sucre, &c., par l'eau.

DISSOLUTION. Enfin, les Médecins emploient ce terme pour signifier la décomposition des humeurs.

DISSOLUTION DE GOMME AMMONIAC. Maniere de la préparer & de l'administrer, Tome II, page 97 ; prescrite, pages 111, 112, 115, 358.

DISSOLUTION DE GOMME ARABIQUE. Maniere de la préparer & de l'administrer, Tome III, page 38 ; prescrite, Tome II, page 481.

DISSOLUTION DU SANG : changement qui s'opere dans le sang par une cause morbifique, qui le rend plus liquide, & fait qu'il a moins de consistance que dans l'état de santé.

Traitement des hémorrhagies occasionnées par la dissolution du sang, Tome III, page 6. Préservatifs du saignement de nez dû à la dissolution du sang, page 13. Traitement du pissement de sang causé par la dissolution du sang, page 37.

DISTILLATION, opération de Chymie, faite par le moyen de la chaleur & des vaisseaux appropriés, tels que l'alambic, le serpentin, &c. Nous ne dirons rien davantage de cette opération, qui demande un appareil coûteux & embarrassant, & qui par conséquent ne peut être à la portée de

tout le monde. Nous dirons ſeulement que c'eſt par la diſtillation qu'on extrait les parties aqueuſes, ſpiritueuſes, huileuſes ou ſalines, ſéparées des parties groſſieres des corps, élevées en vapeurs par l'action du feu, & condenſées dans le chapiteau de l'alambic, par le froid, ſoit de l'air, ſoit de l'eau.

DISTILLÉE, épithete qu'on donne à une liqueur obtenue par le moyen de la diſtillation. (Voyez EAUX DISTILLÉES.)

DIURÉTIQUES. On entend, par ces remedes, ceux qui ont la vertu d'exciter les urines.

Preſcrits, Tome II, page 424; Tome III, pages 131, 137, 141; Tome IV, pages 15, 47, 212, 310.

DOREURS SUR MÉTAUX. Maladies auxquelles ils ſont expoſés; moyens de les prévenir, Tome I, pages 100 & ſuiv. Le vin leur eſt contraire, page 102.

DOUCHE, nom que porte une eſpece de bain local ou partiel. La douche ſe donne en faiſant tomber continuellement, pendant un temps plus ou moins long, de l'eau ſur une partie du corps. Dans les lieux publics, comme aux ſources des eaux minérales chaudes, dans les Hôpitaux, &c., l'eau dont on doit doucher les malades, eſt contenue dans de grandes cuves, élevées à une certaine hauteur: au bas de cette cuve, eſt un robinet qu'on lâche ſur le malade, poſé deſſous, à une diſtance plus ou moins grande, ſelon l'activité qu'on veut donner à l'eau qui tombe. Pendant que l'eau tombe, un valet frotte légèrement & continuellement la partie douchée.

L'effet de la douche eſt d'exciter de la chaleur, de la rougeur & une eſpece de turgeſcence dans la partie qui la reçoit: elle accélere la circulation du ſang, & anime le pouls: elle excite même une ſueur générale, ſi elle dure un peu de temps. La durée ordinaire de la douche, eſt de douze à quinze minutes. On peut, ſans inconvénients, la prolonger beaucoup plus, ſi elle ſe donne au bras, à la jambe; mais à la tête on riſqueroit, en la donnant trop long-temps, de cauſer au malade des vertiges, peut-être même des accidents plus graves.

Quand on a ceſſé de doucher, on conduit le malade devant un feu clair, où l'on ſeche, à pluſieurs repriſes, la partie douchée, avec des linges chauds, & où le malade ſe repoſe environ une demi-heure, juſqu'à ce que la chaleur

& la tranſpiration, excitées par la douche, ſoient bien modérées. On peut prendre juſqu'à deux douches par jour, une le matin, l'autre le ſoir. Cependant, quoique ſes effets ſoient plus foibles que ceux du bain, ſi elles ſont continuées trop long-temps, & réitérées trop ſouvent, elles peuvent devenir dangereuſes. M. le Roy, ancien Profeſſeur de Montpellier, a vu une perſonne délicate cracher le ſang, pour avoir pris, de ſuite, un trop grand nombre de douches à la tête; & un Officier, très-robuſte, fut ſingulièrement fatigué & maigri, pour avoir reçu quinze douches ſur la jambe & ſur la cuiſſe.

Toutes les parties du corps ſont ſuſceptibles d'être douchées. Dans les Maladies locales, telles que les enflures œdémateuſes, les gonflements, les douleurs rhumatiſmales, les paralyſies particulieres, on fait tomber l'eau ſur la partie affectée, que l'on douche dans toute ſon étendue, juſqu'à l'origine du nerf dont cette partie eſt pourvue : ainſi, ſi c'eſt le bras ou l'épaule qui ſoient malades, on douchera d'abord le bras ou l'épaule, & on finira par le cou & la partie ſupérieure de l'épine du dos : ſi c'eſt la jambe ou la cuiſſe, on douchera ces parties & l'épine du dos, depuis ſon milieu juſqu'à ſon extrémité inférieure, ayant ſoin de faire frotter légèrement & continuellement, comme nous l'avons dit. On obſervera qu'il faut que la partie que l'on douche, ſoit poſée ſur un corps ſolide, ſur une pierre, une planche, &c. & que la hauteur de la chûte de l'eau, doit être proportionnée à l'intenſité de la Maladie. Dans la paraplégie ou paralyſie univerſelle, d'ailleurs aſſez rare, il faut ſur-tout doucher la tête & toute l'épine du dos.

Voici la maniere dont on ſe conduit à Balaruc, dont les eaux ſont particulièrement célébres pour la guériſon de la paralyſie; & elles méritent, à cet égard, leur réputation. Dans l'hémiplégie, eſpece de paralyſie la plus commune, nous preſcrivons pour l'ordinaire aux malades, dit M. le Roy, de prendre intérieurement les eaux trois ou quatre matins conſécutifs; enſuite cinq ou ſix bains, & chaque jour de bain, vers les cinq heures du ſoir, une douche à la tête & à la nuque du cou, principalement à l'origine des nerfs du bras affecté. Le matin, avant d'entrer dans le bain, on leur douche la jambe paralyſée. Avant d'en ſortir, on leur douche toute l'épine du dos, avec de l'eau de la ſource, d'abord tempérée, & enſuite toute pure; & ce traitement réuſſit quelquefois comme par une eſpece de prodige. (Voyez *Mé-*

moire sur l'usage des Eaux de Balaruc, Tome I, *des Mélanges de Physique & de Médecine.*)

Dans les douleurs rhumatismales, dans les gonflements œdémateux, &c., les douches d'eau commune peuvent suppléer à celles d'eaux minérales ; & dans ces cas, on peut les prendre chez soi, en observant les régles que nous avons prescrites ci-dessus.

Les douches prescrites, Tome II, page 469 ; Tome III, pages 180, 316, 320, 407, 423, 481. Propriétés des douches, *ibid.* Prescrites, page 499.

DOULEUR GRAVATIVE. On donne ce nom à la douleur qui est accompagnée d'un sentiment de pesanteur, & qui occasionne la distension des fibres de la partie souffrante ; telles sont les douleurs causées par la pierre, dans les reins ou dans la vessie ; par l'eau, dans le bas-ventre, la poitrine, &c.

DOULEUR LANCINANTE : c'est une douleur pulsative, augmentée au point de faire craindre, à chaque pulsation, que la partie ne s'entr'ouvre. (Voyez DOULEUR PULSATIVE.)

DOULEUR PULSATIVE. Douleur produite par une distention des nerfs, augmentée par un battement qui répond à la pulsation des arteres.

DOULEUR PUNGITIVE : douleur accompagnée d'un sentiment aigu, paroissant occasionné par un corps dur & pointu, qui pénetre la partie souffrante ; telle est celle qu'on peut éprouver dans la pleurésie, &c.

DOULEURS D'ESTOMAC. (des) (Voyez MAUX D'ESTOMAC.)

DOULEURS DE L'ENFANTEMENT, ou ACCOUCHEMENT. Temps où se déclarent les premieres douleurs de l'enfantement, douleurs que les femmes appellent mouches, Tome IV, page 168. Caracteres des vraies douleurs, *ibid.* Le délivre ne sort, le plus souvent, qu'au moyen de douleurs appellées tranchées, pages 169, 170. Nécessité des douleurs dans l'accouchement, *ibid.* Un accouchement sans douleurs est, en général, suivi d'accidents fâcheux, *ibid.* Ce qu'il faut faire à l'accouchée lorsqu'elle éprouve de violentes douleurs, page 185.

DRAGÉES (les) sont dangereuses aux enfants, Tome I, page 47. Exemple d'un enfant tué par une dragée, Tome IV, page 426.

DRAP, ſorte d'étoffe la plus appropriée à toutes les ſaiſons de nos climats, Tome I, page 257.

DRASTIQUE, épithete qu'on donne aux purgatifs qui agiſſent violemment & promptement : tels ſont l'*aloès*, le *jalap*, les préparations *mercurielles*, &c.

DRÈGE. (Voyez MALT.)

DROGUES, terme de commerce : il ſe dit généralement des épices & autres marchandiſes qui viennent des pays éloignés, & qui ſervent en Médecine, dans les Arts, la teinture, &c.

Le premier lait remplit l'indication de purger l'enfant beaucoup plus ſûrement que toutes les drogues des Apothicaires, Tome I, page 38. Dangers de donner des drogues aux enfants nouveau-nés, page 39. Maladies qui ſont les ſuites des drogues pour leſquelles les jeunes filles ne ſont que trop ſouvent paſſionnées à l'âge d'être réglées, Tome IV, page 119. Effets des drogues dont on ſurcharge l'eſtomac des enfants nouveau-nés, page 222. Remedes qu'exigent les accidents occaſionnés par ces drogues, page 223.

DUODÉNUM, nom que porte le premier des inteſtins grêles, parce qu'il a environ douze travers de doigt de longueur : il commence à l'orifice inférieur de l'eſtomac, & ſe termine au jéjunum. (Voyez INTESTINS.)

DURE-MERE, nom d'une des membranes du cerveau. (Voyez Tome II, page 85, note.)

DURETÉ DU VENTRE : Maladie des enfants ; c'eſt la même choſe que *Carreau*. (Voyez CARREAU.)

DYSENTERIE, (de la) Tome III, pages 40—52.

En quoi la dyſenterie differe du flux hépatique, Tome III, page 53. Précautions avec leſquelles il faut donner le mercure aux perſonnes ſujettes à la dyſenterie, Tome IV, page 104.

DYSENTERIE BLANCHE, (Guériſon d'une) Tome III, page 47, note.

DYSURIE, (de la) ou *difficulté d'uriner*, Tome IV, pages 49—51.

EAU EAU

EAU ALKALISÉE. Maniere de la préparer, Tome III, page 470.

Prescrite, *ibid.*, pages 475, 484, 497, 498.

EAU AROMATIQUE. (Voyez EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE SPIRITUEUSE.)

EAU BLANCHE. (Voyez DÉCOCTION BLANCHE.)

EAU COMMUNE. Importance de l'eau fraîche dans les voyages à la mer, Tome I, page 122. Elle doit être la principale boisson des Gens-de-Lettres, page 158. Importance de l'eau dans le régime, page 172. Qualités que doit avoir l'eau pour être bonne, page 173. Propriétés de l'eau, page 175. Utilité d'un verre d'eau le matin à jeun, *ibid.*

L'eau est le premier remede inspiré par la Nature dans les fievres, Tome II, page 21. Importance de l'eau dans le traitement des Maladies aiguës & des fievres, *ibid.* L'eau croupie peut être une des causes de la fievre maligne, page 166.

Avantages de l'eau commune dans la dysenterie, Tome III, page 48, note; pour les constitutions seches, page 271. L'eau tiede, en grande abondance, est le remede de l'indigestion, pages 278, 280. Eau prescrite comme la boisson la plus convenable, pages 302, 306, 307, 338. Eau chaude employée à l'extérieur, page 361; intérieurement, page 403; en grande quantité, pages 483, 497, 501.

Eau très-chaude à l'extérieur, Tome IV, page 344. Eau froide à l'extérieur, page 410. Elle est le spécifique de l'asphyxie causée par les vapeurs du charbon allumé, pages 466, 471. Propriété de l'eau pour rétablir l'air dans son état naturel, page 471.

EAU DE BOULE DE MARS.

Prenez une *boule de Mars*, (voyez ce mot) de telle grosseur qu'il vous plaira; mettez dans telle quantité d'eau tiede que vous voudrez; remuez cette boule dans l'eau, jusqu'à ce que cette eau ait pris une teinte jaune citronée; retirez la boule, enveloppez-la dans un linge qui puisse en pomper toute l'humidité & empêcher qu'elle ne se dissolve. Cette eau convient dans les foiblesses d'estomac, accompagnées de

manque d'appétit ; dans le relâchement des inteſtins ; dans les flueurs blanches, dans les ſuppreſſions, &c. Le malade en fait ſa boiſſon ordinaire : il peut même en prendre à ſes repas, en la mêlant à ſon vin, &c.

Preſcrite, Tome III, pages 276, 284, 387; Tome IV, pages 131, 148, 302.

Eau de bourrache : *Eau diſtillée inodore.* (Voyez Eaux distillées.)

Preſcrite, Tome II, page 111, note; Tome III, page 141.

Eau de canelle simple.

Prenez de *canelle*, deux livres.

Concaſſez; verſez par-deſſus ſix pintes d'eau & une chopine d'eau-de-vie ; laiſſez infuſer pendant deux jours ; diſtillez juſqu'à concurrence de quatre pintes. C'eſt une eau aromatique très-agréable, qui poſſede, à un degré imminent, le parfum & les vertus cordiales de la canelle. (M. B.) On trouve chez les Apothicaires trois eſpeces d'eau de canelle ; ſavoir, l'eau de canelle ſimple, dont il eſt ici queſtion ; l'eau de canelle ſpiritueuſe, & l'eau de canelle orgée, dont nous allons parler.

Eau de canelle orgée. Cette eau de canelle doit être abſolument la même que l'eau de canelle ſimple, parce que l'orge, qu'on y ajoute dans la diſtillation, n'étant en aucune maniere volatil, ne peut abſolument corriger la qualité cauſtique de l'huile eſſentielle de la canelle : elle ne mérite donc aucune préférence, quoiqu'elle ſe vende davantage. On obſervera que c'eſt toujours de l'eau de canelle ſimple, dont M. Buchan entend parler, quand il n'ajoute pas l'épithete de ſpiritueuſe. L'eau de canelle ſimple ſe vend ſix ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, pages 98, 181, 222, 358, 376, 389, 402, 448, 452; Tome III, pages 134, 166, 246, 247, 285, 353, 372; Tome IV, pages 21, 184, 201, 254, 255, 256.

Eau de canelle spiritueuse.

Prenez de *canelle*, une livre;
d'*eſprit-de-vin rectifié*, } de chaque quatre pintes.
d'*eau* commune, }

Laiſſez infuſer la canelle pendant deux jours ; diſtillez juſqu'à concurrence de quatre pintes. (M. B.) Elle ſe vend ſix ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, page 432; Tome IV, page 201.

Eau de chardon béni. (Voyez Eaux distillées inodores & Chardon béni.)

Prefcrite, Tome II, page 408, note ; Tome III, page 141.

Eau de chaux, *avec les huîtres* ou *pétoncles.* (Voyez Eau de chaux simple.) Pour faire cette eau de chaux, on prend des écailles d'huîtres ou de pétoncles, qu'on fait calciner, jufqu'à ce qu'elles foient parfaitement blanches & friables ; enfuite on procede comme pour l'eau de chaux fimple. Il eft d'obfervation que l'eau de chaux faite avec les écailles d'huîtres ou de pétoncles, eft plus active que celle qui eft faite avec la chaux. Cependant, quand on ne peut avoir de ces écailles, il faut employer de la chaux.

Prefcrite, Tome II, pages 441, 458, 478, 479, 480 ; Tome III, pages 39, 51, 106, 428 ; Tome IV, pages 147, 270, 372, 380.

Eau de chaux composée.

Prenez	de copeaux de bois de *gaïac*,	demi-livre ;
	de racine de *régliffe*,	une once ;
	d'écorce de *faffafras*,	demi-once ;
	de graine de *coriandre*,	trois gros ;
	d'*eau de chaux fimple*,	trois pintes.

Faites infufer le tout, à froid, pendant deux jours ; paffez. On peut, de cette maniere, communiquer à l'eau de chaux les vertus de toute autre fubftance végétale ; ce qui rend l'eau de chaux, non-feulement plus agréable, mais encore plus efficace, fur-tout dans les Maladies de la peau, & dans celles caufées par le vice du fang & des autres humeurs : on la prend comme l'eau de chaux fimple. (M. B.)

Eau de chaux simple.

Prenez d'*eau* commune, huit pintes.

Verfez peu-à-peu fur une livre de chaux vive, nouvellement calcinée. Lorfque l'effervefcence fera ceffée, remuez bien le tout ; laiffez en repos jufqu'à ce que la chaux foit dépofée ; filtrez enfuite à travers le papier ; confervez dans des bouteilles bien bouchées. L'eau de chaux, faite avec les écailles d'huîtres calcinées, fe prépare de la même maniere. Le principal ufage de l'eau de chaux eft contre la gravelle : dans ce cas, on en prend depuis une pinte jufqu'à deux, & même plus, par jour. On l'emploie encore à l'extérieur pour laver les ulceres fordides ; contre la gale & les autres Maladies de la peau. (M. B.) Il faut qu'on fache que l'eau de chaux ne peut fe conferver plus de trois mois : encore eft-il douteux qu'à cette époque elle ait beaucoup de vertus. Pour plus de

sûreté, il faudroit conserver l'eau sur la chaux, & la filtrer à mesure qu'on en feroit usage; on seroit alors certain qu'elle auroit toutes ses propriétés.

EAU DE CHAUX SIMPLE SECONDE. (Voyez Tome II, page 480, note.)

EAU DE CHAUX SIMPLE TROISIEME (Voyez *idem*, *ibid.*)

Elles se vendent l'une & l'autre douze sols la pinte.

EAU DE FLEURS D'ORANGE DOUBLE.

Prenez de fleurs d'*orange*,	une livre;
d'*eau* commune,	trois livres.

Distillez au bain-marie, jusqu'à concurrence d'une chopine. [Codex.] Elle se vend quatre sols l'once.

Prescrite, Tome III, pages 318, 338; Tome IV, pages 192, 193.

EAU DE GENIEVRE COMPOSÉE.

Prenez de baies de *genievre*, bien écrasées,	une livre;
de semences de *carvi*,	de chaque une once & demie;
de semences de *fenouil doux*,	
d'*esprit-de-vin rectifié*,	quatre pintes.

Laissez infuser pendant deux jours; ajoutez une quantité d'eau suffisante, pour que, dans la distillation que vous allez faire, la liqueur que vous obtiendrez ne sente point l'empyreume; distillez jusqu'à concurrence de quatre pintes. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrite, Tome II, page 415.

EAU DE GENIEVRE DE HOLLANDE, ou *Eau-de-vie de genievre.* On donne ce nom à un *Esprit ardent*, qu'on prépare de la maniere suivante:

Prenez de *farine de seigle*,	trois parties;
de *farine d'orge*, qu'on appelle, en Hollande, *sucrion*,	une partie.

Mêlez. Mettez en *fermentation* dans cinq livres d'eau sur trois livres de ces farines. Distillez trois fois successivement. Par la premiere distillation, sur 4000 livres pesant de ce mêlange, on retire 1560 pots de liqueur. Par la seconde distillation, on réduit cette quantité à moitié & même au-dessous, c'est-à-dire, à 720 pots. On ajoute sur cette mesure la valeur de 80 livres de *Baies de genievre;* alors on fait la troisieme distillation, qui produit 450 pots d'*Eau-de-vie de genievre* dans sa perfection, telle qu'elle est dans le commerce.

Cette liqueur eſt ſpiritueuſe, inflammable, très-active & très-pénétrante, chargée de l'huile du *genievre* qu'elle tient en *diſſolution.*

Preſcrite, Tome II, page 61.

Eau de goudron.

Prenez de *goudron* de Norwege ou des Barbades, deux livres;
d'*eau* commune, trois pintes.

Mettez le goudron dans un vaiſſeau de terre verniſſé; verſez par-deſſus l'eau froide; remuez fortement, avec un bâton ou une ſpatule, pendant ſept à huit minutes; couvrez le vaiſſeau, & collez du papier, en pluſieurs doubles, autour du couvercle; laiſſez digérer pendant deux fois vingt-quatre heures: au bout de ce temps, découvrez, écumez, & mettez dans des bouteilles bien bouchées. Le goudron, qui a ſervi une fois, peut ſervir une ſeconde, même une troiſieme fois, obſervant de diminuer la quantité d'eau à la deuxieme fois, & encore davantage à la troiſieme; de remuer plus long-temps, & de laiſſer digérer pendant un plus grand nombre de jours; mais il faut que le goudron qu'on veut faire ſervir pluſieurs fois, ſoit employé ſur le champ, c'eſt-à-dire, que quand on aura tiré à clair la premiere eau, il faut en verſer de nouvelle ſur le goudron, ſans aucun intervalle, & obſerver la même diligence pour la troiſieme eau. L'eau de goudron, miſe dans des bouteilles bien bouchées, peut ſe conſerver très-long-temps, & même des années entieres.

« Quoique l'eau de goudron ſoit bien loin de mériter les » éloges qu'on lui a donnés, cependant elle poſſede quelques » vertus: elle éleve ſenſiblement le pouls, augmente les » ſécrétions, & lâche quelquefois le ventre, ou excite le » vomiſſement. On peut en boire une chopine par jour, & » plus, ſi l'eſtomac peut la ſupporter. On la prend ordinai- » rement à jeun, ou lorſque l'eſtomac eſt vuide: par exem- » ple, quatre onces ſoir & matin, & la même quantité un » quart-d'heure avant le déjeûner & le dîner. » (M. B.)

Preſcrite, Tome III, pages 196, 246, note.

Eau de gruau: c'eſt la même choſe que décoction de gruau. (Voyez Décoction & Gruau.)

Eau de la Reine de Hongrie: ce n'eſt autre choſe que l'eſprit de romarin. On prend les fleurs, les calices, ou indifféremment les feuilles vertes de romarin, mondées de leurs tiges: on verſe par-deſſus de l'eſprit-de-vin, de ma-

niere qu'il ſurnage d'un bon travers de doigt : on procede à la diſtillation, pour en tirer tout l'eſprit-de-vin qu'on a employé. Lorſqu'on veut rendre cette eau plus agréable, il faut la diſtiller au bain-marie, & n'en tirer que les cinq ſixiemes environ. On fait ainſi toutes les eaux ſpiritueuſes ſimples, auxquelles on donne le nom des plantes qui ſervent à les compoſer. Elle coûte ſix ſols l'once.

Preſcrite, Tome III, pages 362, 363, 414, 422; Tome IV, pages 196, 488.

Eau de Luce : eſpece de ſavon volatil & en liqueur, ou mêlange & combinaiſon d'alkali volatil avec quelqu'huile eſſentielle, ſur-tout celle de ſuccin. Cette combinaiſon donne un mêlange blanc laiteux. L'eau de Luce a moins d'énergie que l'alkali volatil fluor; mais elle eſt moins cauſtique & moins difficile à avaler. (Voyez Alkali volatil fluor.) Elle coûte trente ſols l'once.

Preſcrite, Tome III, pages 362, 384, note; 533, 538, 548; Tome IV, page 501.

Eau de mélisse.

Prenez de *méliſſe citronnée*, en fleurs, récente, une livre & demie;

de *zeſtes* de *citrons*, récents,	quatre onces;
de *noix muſcades*,	deux onces;
de *coriandre*,	huit onces;
de *girofle*, de *canelle*,	de chaque deux onces;
de racine ſeche d'*angélique*,	une once;
d'*eſprit-de-vin*,	quatre pintes.

Mondez la méliſſe de ſes tiges; enlevez avec un canif l'écorce jaune externe des citrons, que vous jetterez dans une portion de l'eſprit-de-vin; concaſſez toutes les autres ſubſtances, & mettez le tout, avec les zeſtes de citrons, infuſer dans la totalité de l'eſprit-de-vin, pendant vingt-quatre heures; alors diſtillez au bain-marie; mettez la liqueur, que vous aurez obtenue par la diſtillation, ſur un bain-marie à une douce chaleur; laiſſez réduire juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus que trois pintes & chopine; conſervez dans des flacons bien bouchés. Elle ſe vend huit ſols l'once. On prépare de cette maniere toutes les eaux ſpiritueuſes aromatiques compoſées.

Dangers de l'eau de méliſſe, Tome II, page 219. Preſcrite, page 408, note; Tome III, pages 264, note; 338.

Eau de menthe a épi, ou *Romaine* : elle ſe prépare comme l'eau de *Pouliot*. (Voyez ce mot.) Cette eau &

l'eau de menthe poivrée ſont des eaux ſtomachiques très-uſitées : elles arrêtent ſouvent le vomiſſement, ſur-tout celui qui eſt occaſionné par l'indigeſtion, ou par des phlegmes viſqueux. On les donne encore dans quelques douleurs de coliques, dans le cas où la goutte eſt remontée dans l'eſtomac; & dans cette derniere circonſtance on préfere l'eau de menthe poivrée. On trouve dans l'infuſion de ces plantes fraîches, les mêmes vertus que dans leurs eaux diſtillées. (M. B.)

Preſcrite, Tome II, pages 58, note; 389; Tome III, pages 108, 166, 285, 353.

EAU DE MENTHE POIVRÉE : elle ſe prépare comme l'eau de *Pouliot*. (M. B.) (Voyez ce mot, & EAU DE MENTHE A ÉPI, ou ROMAINE.) Elle ſe vend deux ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, pages 398, 452; Tome III, pages 166, 356, 367; Tome IV, page 240.

EAU DE MER. Preſcrite, Tome III, pages 102, 211, 275. Inſuffiſance de l'eau de mer dans la rage, page 524. Bain d'eau de mer preſcrit, Tome IV, page 550.

EAU DE NEIGE. Qualité de cette eſpece d'eau, Tome I, page 174.

EAU DE PLUIE. Qualité de cette eſpece d'eau, Tome I, page 174.

EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE, SIMPLE.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*,	demi-livre;
d'*eau*,	ſix pintes.

Diſtillez juſqu'à concurrence de quatre pintes. Cette eau eſt très-agréable, & peut, dans la plupart des cas, être donnée à la place des eaux diſtillées avec les épices les plus diſpendieuſes. (M. B.)

EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE, SPIRITUEUSE.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*,	demi-livre;
d'*eſprit-de-vin rectifié*,	douze pintes;
d'*eau* commune,	huit pintes.

Diſtillez juſqu'à concurrence de douze pintes. Cette eau eſt un cordial aſſez puiſſant, & peut tenir lieu de l'eau aromatique. (M. B.)

Preſcrite, Tome III, pages 353, 366, 367.

EAU DE POULIOT.

Prenez de *feuilles de pouliot*, ſéchées,	une livre & demie;
d'*eau*,	depuis ſix juſqu'à huit pintes.

Diſtillez juſqu'à concurrence de quatre pintes. Cette eau poſſede, à un degré très-haut, l'odeur, le goût & les pro-

priétés

priétés du pouliot : elle ſert d'excipient aux mixtures & aux juleps, qu'on adminiſtre aux perſonnes hyſtériques. Mais l'infuſion des feuilles de cette plante, dans de l'eau bouillante, remplit à-peu-près les mêmes vues. (M. B.)

Preſcrite, Tome II, page 97; Tome IV, pages 184, 275.

Eau de poulet. Preſcrite, Tome II, pages 400, 431; Tome III, page 473. (Voyez Bouillons de poulet.)

Eau de puits. Mauvaiſes qualités des eaux de puits. Moyens de les rendre potables, Tome I, page 174.

Eau de Rabel. (Voyez Essence de Rabel.)

Eau de rhubarbe. Eau dans laquelle on a fait infuſer, à froid, de la rhubarbe concaſſée, en plus ou moins grande quantité, ſelon que l'on veut que cette eau ſoit plus ou moins laxative, fortifiante, &c.

Preſcrite, Tome IV, pages 229, 247, 256.

Eau de riviere. Qualités de l'eau de riviere, Tome I, page 173.

Eau de sublimé corrosif. Faites diſſoudre huit grains de ſublimé corroſif dans une chopine d'eau commune. Si l'on a beſoin d'une diſſolution plus forte, on met le double ou le triple de ſublimé corroſif. Le principal uſage de cette eau eſt à l'extérieur, pour nettoyer les ulceres ſordides, & conſumer les chairs fongueuſes des ulcerès. (M. B.) (Voyez Tome IV, page 381.)

Eau de tilleul. Eau diſtillée inodore. (Voyez Eaux distillées.)

Eau de veau. (Voyez Bouillons de veau.)

Eau-de-vie. On donne ce nom à une liqueur ſpiritueuſe, retirée, par une premiere diſtillation, du vin ou de toute autre liqueur qui a ſubi la fermentation ſpiritueuſe. Il peut donc y avoir autant d'eſpeces d'eau-de-vie qu'il y a de liqueurs qui ont éprouvé cette fermentation : mais les principales ſont celles de vin, de ſucre, de grains, de ceriſes, &c. Conſeillée, Tome I, page 342. Preſcrite, Tome II, page 61, 129, 162, note; 204. Dangers de l'eau-de-vie, page 213. Recommandée avec de l'eau commune pour fortifier les yeux, page 313. L'eau-de-vie eſt un excellent remede dès les premieres apparences de la colique venteuſe, page 395; mais elle ſeroit mortelle s'il y avoit le moindre degré d'inflammation, page 396. Priſe modérément, elle préſerve des vents, page 397. Preſcrite, pages 410, 448, 449, 450, 451; Tome III, pages 10, 51, 91, 93, 131, 166, 284, 286, 293, 296, 314, 320, 356, 360, 362, 367, 369,

406, 407, 414, 415, 429, 454, 483, 517, 544; Tome IV, pages 86, 106, 107, 150, 240, 272, 370, 374, 381, 412, 446, 453, 481, 482, 485, 489. Observation sur une ivresse causée par de l'eau-de-vie, page 497; sur une ivresse ayant la même cause, & qui a été mortelle, page 498.

EAU-DE-VIE CAMPHRÉE.

Prenez d'*eau-de-vie*, une pinte;
de *camphre*, demi-once.

Faites dissoudre le camphre dans l'eau-de-vie; conservez dans un vaisseau bien bouché. (*Codex.*) Elle coûte trois sols l'once.

Prescrite, Tome III, page 70; Tome IV, pages 389, 392, 394, 449, 457.

EAU-DE-VIE CAMPHRÉE, ANIMÉE AVEC L'ESPRIT VOLATIL DE SEL AMMONIAC.

Prenez d'*eau-de-vie de vin*, une pinte;
de *camphre*, demi-once;
d'*esprit volatil de sel ammoniac*,
préparé par la chaux éteinte, une once.

Laissez digérer le tout ensemble.

Prescrite, Tome IV, pages 443, 449, 485.

EAU-DE-VIE DE GENIEVRE; c'est la même chose qu'*Eau de Genievre de Hollande*. (Voyez ce mot.)

EAU D'ORGE: c'est la même chose que *Décoction d'orge*. (Voyez DÉCOCTION & ORGE.)

EAU FERRÉE: ce n'est autre chose que l'eau commune, dans laquelle on a éteint une plus ou moins grande quantité de clous rougis au feu, ou tout autre morceau de fer.

Prescrite, Tome III, pages 17, 48, 197.

EAU FROIDE. (Voyez GLACE.)

EAU PANNÉE. Prescrite, Tome II, pages 381, 396, 400, 431. Maniere de la préparer, *ibid.*; Tome IV, pages 166, 497.

EAU PHAGÉDÉNIQUE.

Prenez d'*eau de chaux*, une chopine;
de *sublimé corrosif*, trente grains.

Mêlez; agitez dans un mortier de marbre. Elle coûte, toute préparée, quatre sols l'once.

Prescrite, Tome IV, page 45.

EAU ROSE.

Prenez de *roses* nouvellement cueillies, six livres;
d'*eau*, huit pintes.

Diſtillez juſqu'à concurrence de quatre pintes. Cette eau n'eſt guere recommandable que par ſon parfum. (M. B.) Elle coûte un ſol l'once.

Preſcrite, Tome II, pages 72, 76, 303; Tome III, page 414; Tome IV, pages 10, 27, 234.

EAU SALÉE. Eau impregnée de ſel commun. (Voyez EAU DE MER.)

Preſcrite, Tome III, pages 11, 102, 211, 275; Tome IV, page 411.

EAU STYPTIQUE.

Prenez de *vitriol bleu*, } de chaque une once & demie;
d'*alun*,
d'*eau*, chopine.

Faites bouillir juſqu'à ce que les ſels ſoient diſſous. Filtrez, & ajoutez, d'*huile de vitriol*, un gros. On ſe ſert de cette eau pour arrêter les ſaignements de nez & les autres hémorrhagies. On y trempe des tampons, ou des tentes de charpie, qu'on applique ſur le vaiſſeau ouvert. (M. B.) Elle ſe vend deux ſols l'once.

Preſcrite, Tome IV, page 365.

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE DE GOULARD, ou *Eau de Saturne*.

Prenez d'*extrait de Saturne*, une cuiller à café;
d'*eau-de-vie*, deux cuillers à café.

Verſez le tout dans une pinte d'eau commune; remuez. Cette eau a la blancheur du lait. Elle coûte douze ſols la pinte.

Preſcrite, Tome IV, page 10. Avantages des cataplaſmes de mie de pain & d'eau végéto-minérale de Goulard, pages 16, 39. Eau végéto-minérale de Goulard, preſcrite page 243.

EAUX D'AIX-LA-CHAPELLE. Eaux minérales ſulfureuſes, (voyez ces mots) qui prennent leur nom de la ville d'Aix-la-Chapelle, ſituée dans la baſſe-Allemagne, à 80 lieues de Paris : elles contiennent une ſi grande quantité de ſoufre qu'elles noirciſſent l'argent, & que dans les bains mêmes on trouve du ſoufre qui s'eſt ſublimé.

Preſcrites, Tome III, pages 119, 180, 230, 319.

EAUX DE BAGNERES. Eaux minérales chaudes, d'une petite Ville de ce nom, à cinq lieues de Barege, & à douze de Pau : elles ſont preſqu'inſipides, ayant cependant quelque choſe d'aſtringent. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

M 2

Prefcrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 119, 319.

Eaux de Balaruc. Eaux minérales chaudes, un peu falées, qui fe trouvent dans un petit bourg de ce nom, en Languedoc, à quatre lieues de Montpellier : elles ont une chaleur confidérable, qui eft moins forte dans la Canicule. (Voyez Eaux minérales.)

Prefcrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 164, 180, 230, 262, 267, 319, 320, 407; Tome IV, page 44.

Eaux de Barege. Eaux minérales, d'une nature prefque favonneufe, qui ont une faveur douce, & une odeur bitumineufe : elles prennent leur nom d'un petit village fitué dans les montagnes des Pyrénées, à quatorze lieues de Pau. (Voyez Eaux minérales.)

Prefcrites, Tome II, pages 409, note; 479; Tome III, pages 119, 213, 230, 319, 447.

Eaux de Bath. Eaux chaudes, très-célébres en Angleterre, qui tirent leur nom d'une ville du Duché de Somerfet.

Prefcrites, Tome II, page 409; Tome III, page 163. Elles font contraires dans la paralyfie avec affection fpafmodique, page 317.

Eaux de Bonne, ou vulgairement *Eaux Bonnes*. Eaux minérales, qui doivent leur nom à un petit village du Béarn, à fept lieues de Pau.

Prefcrites, Tome II, pages 139, 479; Tome III, pages 119, 213; Tome IV, page 383.

Eaux de Bourbon-l'Archambault. Eaux minérales très-chaudes, d'une faveur bitumineufe & légèrement acide lorfqu'elles font refroidies : elles prennent leur nom d'un bourg du Bourbonnois, fitué à fept lieues de Moulins & à foixante-cinq de Paris. (Voyez Eaux minérales.)

Prefcrites, Tome III, pages 164, 180, 319, 481.

Eaux de Bourbon-Lancy. Eaux minérales très-chaudes, fans odeur ni faveur, quoiqu'on les juge bitumineufes & fulfureufes : elles prennent leur nom d'une petite ville à fept lieues de Moulins & à foixante-neuf de Paris. (Voyez Eaux minérales.)

Prefcrites, Tome III, pages 319, 321.

Eaux de Bourbonne. Eaux minérales très-chaudes, d'une faveur falée, d'une odeur fulfureufe & défagréable : elles prennent leur nom d'une petite ville de Champagne,

dans le Baſſigny, à ſept lieues de Langres & à ſoixante-neuf de Paris. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Preſcrites, Tome II, page 409 ; Tome III, pages 164, 213, 319, 320, 447, 481, 499.

EAUX DE BRISTOL. Preſcrites, Tome II, pages 457, 462; Tome IV, pages 28, 31.

EAUX DE CONTREXEVILLE. Preſcrites, Tome II, pages 470, 478, note.

EAUX DE CRANSAC. Eaux minérales froides, contenant du fer, du vitriol, & un peu de ſoufre; ce qui les rapproche tellement de celles de Paſſy, qu'elles peuvent être ſuppléées les unes aux autres. Cranſac, où ſe trouvent ces eaux, eſt un bourg de la Province de Rouergue, à cinq lieues de Rhodez.

Preſcrites, Tome II, pages 417, 447; Tome III, page 447.

EAUX DE DIGNE. Eaux minérales très-chaudes, dont la ſaveur eſt ſalée & l'odeur ſulfureuſe : elles portent le nom de Digne, auprès de laquelle elles ſe trouvent : c'eſt une petite ville de Provence, à cinq lieues d'Aix, capitale de cette Province.

Preſcrites, Tome III, pages 180, 213, 319.

EAUX DE FORGES. Eaux minérales froides, d'une odeur qui n'eſt pas déſagréable, & d'une ſaveur ferrugineuſe qui découvre leur nature : elles prennent leur nom d'un bourg de Normandie, ſitué à neuf lieues de Rouen, & à vingt-cinq de Paris.

Preſcrites, Tome II, pages 417, 462; Tome III, pages 275, 386, 447; Tome IV, pages 131, 140, 149, 215.

EAUX DE L'ESTOMAC, Maladie. (Voyez GLAIRES DE L'ESTOMAC.)

EAUX DE MONESTIER. Eaux minérales très-chaudes, dont l'analyſe eſt encore à faire, mais qui ont des ſuccès étonnants contre les *dartres* & le *rhumatiſme*. Elles ſe trouvent au Moneſtier, bourg ſitué à deux lieues de Briançon.

Preſcrites, Tome III, pages 180, 230, 319.

EAUX DE PASSY. Eaux minérales froides, ferrugineuſes ou martiales, &, ſuivant les Chymiſtes, un peu vitrioliques : elles ſe trouvent au village de Paſſy, à une lieue de Paris.

Preſcrites, Tome II, pages 417, 462, Tome III,

pages 275, 387, 447; Tome IV, pages 28, 131, 140, 149, 549.

Eaux de Plombieres. Eaux minérales graſſes & ſavonneuſes, qui contiennent du ſoufre. Ces eaux ſont ainſi nommées de Plombieres, petite ville de Lorraine, près celle de Remiremont, à dix-ſept lieues de Nancy. (Voyez Eaux minérales.)

Preſcrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 180, 213, 230, 447.

Eaux de Provins. Eaux minérales froides martiales, qui approchent beaucoup de celles de Forges, par leur nature & leurs vertus : elles ſe trouvent à Provins, petite ville de Champagne, à dix-neuf lieues de Paris.

Preſcrites, Tome II, pages 417, 462; Tome III, page 275; Tome IV, page 140.

Eaux de Sedlitz. Eaux minérales ſalines froides, qui contiennent un ſel neutre amer, reſſemblant beaucoup au ſel d'Epſom : elles tirent leur nom d'un village nommé Sedlitz, en Bohême, à neuf lieues de Prague. (Voyez Eaux minérales.)

Preſcrites, Tome III, pages 415, 447.

Eaux de Spa. Eaux minérales froides, acidules & ferrugineuſes. Peu de temps après qu'elles ont été puiſées, elles dépoſent, au fond du vaiſſeau qui les contient, une ſubſtance qui reſſemble beaucoup à de l'ochre : elles tirent leur nom de Spa, bourg d'Allemagne, à ſept lieues de Liege. (Voyez Eaux minérales.)

Preſcrites, Tome III, page 131; Tome IV, pages 28, 31, 215.

Eaux de Vals. Eaux minérales acidules, qui prennent leur nom du bourg de Vals, dans le Bas-Vivarais, à cinq lieues du Rhône, & à ſix de Viviers.

Preſcrites, Tome II, page 417; Tome III, pages 275, 447; Tome IV, pages 131, 149.

Eaux de Vichy. Eaux minérales tiedes, d'une ſaveur vineuſe, d'une odeur ſulfureuſe & ferrugineuſe : elles tirent leur nom de Vichy, petite ville du Bourbonnois, ſur la rive droite de l'Allier, à dix lieues de Moulins. (Voyez Eaux minérales.)

Preſcrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 164, 180, 213, 262, 267, 319, 415, 447.

Eaux du Mont-d'or. Eaux minérales chaudes, qui ont une odeur de ſoufre, & une ſaveur vineuſe & bitumi-

neuſe ; qualités qu'on n'y retrouve plus lorſqu'elles ſont refroidies. Ces eaux ſe trouvent en Auvergne, près de la ſource de la Dordogne, à ſix lieues de Clermont. Il y a auſſi au Mont-d'or une ſource d'eaux minérales froides. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Preſcrites, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 164, 319, 447.

EAUX CHAUDES, ou THERMALES. (Voyez EAUX MINÉRALES & EAUX THERMALES.)

EAUX CORDIALES. Les vraies eaux cordiales ſont celles de canelle, de fleurs d'orange, de romarin ou de la Reine de Hongrie, de ſauge, &c.

EAUX DISTILLÉES, ou *Eaux obtenues par le ſecours de la diſtillation.* On trouve un grand nombre d'eaux diſtillées chez les Apothicaires, & on en trouve les recettes dans la plupart des Diſpenſaires. Mais nous ne conſidérons les eaux diſtillées que comme des récipients commodes & des véhicules appropriés, pour adminiſtrer des remedes très-actifs, & les rendre plus flatteurs au goût & plus agréables à l'eſtomac. Auſſi ne parlons-nous que de celles qui ſont les plus capables de remplir ces indications. (Voyez DISTILLATION.) (M. B.)

EAUX FERRUGINEUSES. (Voyez EAUX MARTIALES.)

EAUX FROIDES. (Voyez EAUX MINÉRALES.) Les eaux minérales froides, dont il eſt queſtion dans cet Ouvrage, ſont celles de *Cranſac*, de *Forges*, du *Mont-d'or*, de *Paſſy*, de *Provins*, de *Sedlitz*, de *Spa*, de *Vals.* (Voyez chacun de ces Articles.)

EAUX MARTIALES, ou FERRUGINEUSES, eſpeces d'eaux minérales qui ſont ainſi nommées, parce qu'elles contiennent du fer en diſſolution, & qu'on reconnoît, en ce qu'en y jettant de la noix de galle en poudre, elles prennent, ſoit une couleur pourpre, plus ou moins foncée, ſoit une couleur violette, ou d'un noir délayé. La couleur plus ou moins marquée, que la noix de galle communique aux eaux martiales, eſt un indice du plus ou du moins de fer qu'elles contiennent.

Preſcrites, Tome II, pages 417, 462; Tome III, pages 69, 275, 284, 308, 344, 386, 428, 447; Tome IV, pages 131, 140, 313.

EAUX MINÉRALES. On donne ce nom à des eaux de ſource, qui ſont impregnées de ſubſtances minérales, à un degré qui ne permet pas de s'en ſervir pour boiſſon ordi-

naire, & qui les rend propres à produire des effets notablement différents de ceux de l'eau commune ; car quoique les eaux de la plupart des sources contiennent plus ou moins de ces substances, elles ne sont pas, dit M. LE ROY, rangées pour cela dans la classe des eaux minérales. L'usage cependant a voulu que l'on comprît aussi dans le nombre des eaux minérales quelques eaux qui sont assez pures, & qui ne sont remarquables que parce qu'elles sortent chaudes des entrailles de la terre.

On divise les eaux minérales en froides & en chaudes : ces dernieres conservent leur nom grec, & sont nommées thermales. Nombre d'eaux minérales froides sont remarquables par leur saveur piquante, approchant des vins ou des cidres mousseux. On les a nommées acidules, dénomination que quelques Auteurs ont étendue à toutes les eaux minérales froides. On peut encore diviser les eaux minérales en salines, en martiales & en sulfureuses. (Voyez *Mélanges de Physique & de Médecine*, Tome I, pages 347 & suiv.)

Les eaux minérales sont de grands remedes ; mais elles ne doivent pas être employées sans précautions. Voici quelques-unes de celles que M. BUCHAN prescrit dans le Chapitre dont j'ai parlé, à l'article *Bain* de cette *Table.*

On a déja vu, Tome II, Chap. XXIII, que les eaux minérales, quand elles sont bues en trop grande quantité, occasionnent quelquefois des Maladies pires que celles pour lesquelles on les avoit ordonnées : elles peuvent encore être dangereuses par la maniere dont on les boit, par le régime qu'on suit dans leur usage, & par l'emploi que l'on en fait à contre-temps.

Beaucoup de personnes imaginent que le succès des eaux minérales dépend de la quantité dans laquelle on les prend, & que plus on en boit, & plutôt l'on est guéri : c'est une grande erreur. Les eaux minérales purgatives sur-tout, ne peuvent être introduites dans l'estomac à grande dose, & pendant des mois entiers, comme c'est l'usage, sans irriter sans cesse ce viscere & les intestins. Cette irritation journaliere nuit aux puissances digestives, occasionne des indigestions, & fait absolument manquer le but pour lequel on les prend. D'ailleurs, les Maladies chroniques, contre lesquelles on prescrit ordinairement ces eaux, ne demandent pas un usage aussi actif des remedes propres à les combattre. On sait, au contraire, qu'elles ne peuvent être guéries que

par ceux qui agiſſent lentement, & qui amenent graduellement un changement dans la conſtitution. Or, cette opération exige beaucoup de temps, & ne peut réuſſir jamais par des remedes qui n'operent que ſur les premieres voies, & ne font que paſſer par les ſelles.

Ceux donc qui veulent ſe guérir d'une Maladie opiniâtre, par le moyen des eaux minérales, doivent les prendre de maniere qu'elles ne produiſent que très-peu d'effet ſur les inteſtins : ainſi un demi-ſeptier, ou un ou deux verres, répété quatre fois par jour, ſuffit, le premier avant déjeûné, le ſecond avant dîner, le troiſieme avant ſouper, & le quatrieme en ſe couchant. Cette doſe même eſt capable de purger quelques perſonnes, alors il faut la diminuer; car il faut que les eaux ne faſſent que lâcher un peu le ventre. Lorſqu'il eſt néceſſaire de purger, ce qui ne doit pas être à beaucoup près pendant tout le traitement, on prend la pinte d'eau minérale avant le déjeûner.

Pendant l'uſage des eaux minérales, il eſt important de ne pas beaucoup ſouper, & de ne rien manger de peſant dans la journée. Ce conſeil eſt d'autant plus néceſſaire à donner, que ces eaux, à cauſe des ſels dont elles ſont impregnées, ſuſcitent, en général, de l'appétit : mais il eſt quelquefois dangereux de le ſatisfaire. On a vu des indigeſtions, occaſionnées par cette imprudence, faire perdre tout l'avantage que l'on avoit déja retiré des eaux, & quelquefois rendre l'état du malade pire qu'il n'étoit auparavant.

L'uſage des eaux minérales demande un exercice doux & modéré, & qui porte à la gaieté. Il ne faut jamais qu'il ſoit porté juſqu'à l'excès; mais il faut qu'il plaiſe toujours, & qu'il ſoit toujours agréable. La diſſipation & la gaieté, en favoriſant l'action des eaux, agiſſent encore comme remedes. Il faut donc que ceux qui vont aux eaux oublient toute affaire, ſe livrent à la ſociété qui s'y trouve, & tâchent de s'y amuſer & de s'y rendre heureux.

Les eaux minérales ſont indiquées dans tous les cas d'obſtructions & d'engorgements. Ainſi, elles conviennent contre les écrouelles, contre les Maladies du foie, des reins & des glandes méſentériques; contre toutes celles de la peau, les dartres ſur-tout. Dans ces dernieres Maladies, on les boit & on les prend en bains; &, dans tous ces cas, il faut les prendre longuement; mais il faut les interrompre de temps en temps, pendant quelques jours.

Dans tous les cas où les purgatifs ſont indiqués, les eaux minérales ſalines rempliſſent cette indication mieux que tout autre remede, parce qu'elles agiſſent, en général, d'une maniere douce, & qu'on a obſervé qu'elles irritent moins les nerfs, & affoibliſſent moins les malades que les autres purgatifs. En conſéquence, on les recommande dans les Maladies des premieres voies, accompagnées de foibleſſe d'eſtomac & d'inteſtins, de rapports acides, de mauvaiſe digeſtion, de vers, d'hémorrhoïdes & de jauniſſe. Mais quand les eaux minérales ſont preſcrites comme purgatives, il ſuffit de les prendre deux ou trois fois par ſemaine, de maniere ſeulement à procurer trois ou quatre évacuations chaque jour où on les prend; & on ne les continue, de cette maniere, que pendant un mois.

Eaux salines. On donne ce nom à celles des eaux minérales qui ne donnent aucun indice de fer, ni de ſoufre. Outre les ſels, ſoit neutres, ſoit alkalins, nombre de ces eaux contiennent une terre abſorbante : quelques-unes ſont impregnées d'un peu de bitume, mais en ſi petite quantité, qu'il mérite à peine d'être remarqué. Les eaux ſalines ſont, les unes chaudes, les autres froides, & à des degrés très-variés. (Voyez Eaux minérales.)

Eaux spiritueuses. Eaux diſtillées avec de l'eau-de-vie, de l'eſprit-de-vin, ou d'autres liqueurs ſpiritueuſes, au lieu d'eau commune qu'on emploie pour les eaux diſtillées ſimples.

Elles ſont dangereuſes dans l'apoplexie ſanguine, Tome III, page 260, note; avantageuſes dans la ſéreuſe, page 264, note; dangereuſes dans l'indigeſtion, page 278. Preſcrites à l'extérieur, page 360.

Eaux sulfureuses. Eaux minérales impregnées de ſoufre qui ſe ſublime aux parois des conduits de la plupart de ces eaux : elles ſe reconnoiſſent à l'odeur très-analogue à celle du foie de ſoufre, mais ſur-tout à celle d'œufs durs, qu'on ouvre tout chauds; elles impriment une couleur rougeâtre, gorge de pigeon, violette, brune ou noire, à la ſuperficie des lames d'argent qu'on y plonge ou qu'on expoſe à leur vapeur. On trouve, dans beaucoup de ces eaux, des eſpeces de glaires, qui, ſéchées, brûlent comme le ſoufre, & exhalent la même odeur. Le vinaigre exalte, dans l'inſtant, l'odeur de ces eaux, comme celle de la diſſolution de foie de ſoufre. Ces eaux & cette diſſolution produiſent des effets

ſemblables ſur l'argent & ſur la diſſolution d'argent. Enfin, c'eſt par une diſſolution particuliere du ſoufre, qu'on parvient à faire des eaux ſulfureuſes artificielles, qui ont les propriétés ſenſibles & chymiques des naturelles. (Voyez *Mélanges de Phyſique & de Médecine*, par M. LE ROY, Tome I, pages 329 & 385.)

Les eaux ſulfureuſes, preſcrites dans cet Ouvrage, ſont celles d'Aix-la-Chapelle, de Bareges, de Bonne, de Bourbon-Lancy, de Bourbonne, de Digne, de Plombieres & de Vichy.

Elles ſont indiquées, Tome III, pages 101, 119, 180, 197, 213, 371, 423, 481, 499.

EAUX SULFUREUSES FACTICES. Maniere de les préparer, Tome III, page 481. Preſcrites en douche, en bains & en boiſſon, *ibid.*

EAUX THERMALES, ou *Eaux minérales chaudes.* (Voyez EAUX MINÉRALES.) Les eaux thermales, dont il eſt fait mention dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, ſont celles de Bagneres, de Bourbon-l'Archambault, de Bourbon-Lancy, de Bourbonne, de Digne, du Mont-d'or, de Plombieres, de Vichy.

Elles ſont preſcrites, Tome II, page 409, note. En bain & en boiſſon, page 469. En boiſſon, Tome III, pages 163, 180, 220, 230, 262, 316, 318, 319, 321, 407, 423, 437, 447, 499; Tome IV, page 44.

ÉBÉNISTES. Maladies auxquelles ils ſont expoſés. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv.

ÉBULLITION : état de l'eau ou de tout autre liquide que la chaleur fait bouillir.

ÉBULLITIONS, (des) Maladie légere de la peau, Tome III, pages 232—235.

ÉCHAUBOULURES. (des) *Idem*, *ibid.*

ÉCHAUFFANT, épithete qu'on donne aux remedes qui exaltent la chaleur du corps.

Il ne faut rien d'échauffant aux enfants, Tome I, page 50. Les aliments échauffants ſont une des cauſes de la pulmonie, Tome II, page 120. Il faut prendre garde de trop échauffer le malade dans les fievres lentes nerveuſes, page 154. Erreur ſur laquelle eſt fondée l'opinion du peuple, relativement aux échauffants dans la petite vérole, page 213. Préjugés ſur le régime échauffant dans cette Maladie, page 216. Dangers des échauffants, page 219. Suites des échauffants, page 270.

Il faut éviter tout ce qui eſt échauffant, pages 291, 308, 380; Tome IV, page 165. Traitement de la courbature occaſionnée par le régime échauffant, page 523.

ÉCHAUFFEMENT, (de l') eſpece d'échauboulures, Tome III, pages 233—235.

ÉCLAIRE. (Plante) (Voyez CHÉLIDOINE.)

ÉCLISSES : c'eſt la même choſe qu'*Attelles.* (Voyez ce mot.)

ÉCOLE, (Inconvénients d'envoyer les enfants trop jeunes à l') Tome I, pages 63 & ſuiv. Maladies qui en ſont les ſuites, page 65. Conduite que devroient tenir les Maîtres d'École, *ibid.*

ÉCONOMIE ANIMALE. On doit entendre, par cette expreſſion, l'ordre, le méchaniſme, l'enſemble des fonctions & des mouvements qui entretiennent la vie des animaux; dont l'exercice parfait, conſtant & facile, conſtitue l'état de ſanté; dont le moindre dérangement eſt, par lui-même, Maladie; dont enfin l'entiere ceſſation eſt la mort.

Elle abhorre toute eſpece d'excès, Tome IV, page 512.

ÉCORCE DE CITRON CONFITE. (Voyez ÉCORCE D'ORANGE CONFITE.)

ÉCORCE D'ORANGE CONFITE. Faites tremper des écorces d'oranges dans de l'eau, à pluſieurs repriſes, juſqu'à ce qu'elles aient perdu leur amertume; enſuite faites-les bouillir dans une diſſolution de ſucre fin, juſqu'à ce qu'elles deviennent tendres & tranſparentes. On prépare de la même maniere les écorces de citron. Il ſeroit ſuperflu d'entrer dans de plus grands détails ſur ces préparations, qui appartiennent plus à l'Art du Confiſeur qu'à celui de l'Apothicaire. (M. B.)

ECORCE DE WINTER. (Voyez CANELLE BLANCHE.)

ÉCORCHURES DES ENFANTS, Tome IV, pages 241—243.

ÉCOULEMENT PAR LE CANAL DE L'URETRE. Il eſt de deux eſpeces, virulent & non virulent. Dans le premier cas, il conſtitue la *Gonorrhée virulente.* (Voyez ce mot.) Dans le ſecond cas, la *Gonorrhée ſimple.* (Voyez ce mot.)

Symptômes qui précedent l'écoulement virulent, Tome IV, page 6; qui l'accompagnent, page 7. Cauſes de l'écoulement non virulent, page 29. Traitement, pages 29—34.

ÉCREVISSES : (pattes d') ce ſont les bouts noirs des groſſes pattes d'écreviſſes de mer, qu'on emploie en Médecine. On connoît encore en Médecine une ſubſtance à laquelle on a donné fauſſement le nom d'yeux d'écreviſſes; car ce ne ſont que des eſpeces de béſoards, ou plutôt de petites pierres qu'on trouve dans la tête, & plus ſouvent dans l'eſtomac des écreviſſes.

Preſcrites, Tome III, pages 285, 435; Tome IV, pages 186, 239, 242, 305.

ÉCRIVAINS : Maladies auxquelles ils ſont expoſés comme gens ſédentaires. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv.

ÉCROUELLES, (des) Tome III, pages 205—215.

Les écrouelles ſont ſouvent cauſe de l'ophthalmie, Tome II, page 314. On ne peut donner de mercure qu'avec précaution aux perſonnes attaquées d'écrouelles, Tome IV, page 105.

ÉCROUELLEUX : celui qui eſt attaqué d'écrouelles. On donne encore cette épithete au vice qui domine dans ceux qui ont les écrouelles.

ÉDUCATION. Quel doit être le premier objet de l'éducation des enfants, Tome I, page 63. Importance de l'éducation paternelle, page 65. Combien eſt nuiſible l'éducation vulgaire des filles, page 69. Quelle devroit être l'éducation des filles, page 70. Importance de l'éducation en général, page 92. Grand ſecret de l'éducation, page 242. Avis aux peres & meres, & aux maîtres & maîtreſſes d'éducation, Tome IV, pages 534, 535.

ÉDULCORER : c'eſt ajouter du ſucre ou du ſirop à certains remedes, dans la vue de les rendre plus agréables au goût.

EFFERVESCENCE : c'eſt l'action de deux ſubſtances l'une ſur l'autre, qui excite un bouillonnement & un gonflement : quelquefois elle eſt accompagnée de chaleur; d'autres fois elle excite du froid, & d'autres fois elle n'excite ni l'un ni l'autre.

Potion ſaline, preſcrite, Tome II, page 451. Maniere de la préparer, page 452.

ÉGLISES. Les ſépultures corrompent l'air des Égliſes, Tome I, page 213. Moyens de rendre l'air des Égliſes ſalubre, *ibid.* Dangers que les femmes courent en ne relevant de

couche que pour ſe rendre dans une Égliſe froide, Tome IV, page 213.

ÉLASTICITE. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, pages 94 & 95, dans le courant de la note.)

ÉLASTIQUE, épithete qu'on donne à tous les corps qui jouiſſent de l'*Élaſticité.* (Voyez ce mot.)

ÉLATÉRIUM, nom que porte l'extrait du *Concombre ſouvage.* (Voyez ce mot.) Cet extrait coûte dix ſols le gros.

C'eſt un purgatif violent, qui ne peut ſe donner qu'à très-petites doſes, c'eſt-à-dire, depuis deux grains juſqu'à douze, pour les tempéraments les plus forts. A cette doſe, il peut tenir lieu de jalap & de ſcammonée, toujours ſuſpects, comme remedes exotiques.

L'élatérium preſcrit, Tome IV, pages 244, 245.

ÉLECTRICITÉ : ce mot ſignifie, en général, les effets d'une matiere très-fluide, très-ſubtile, différente, par ſes propriétés, de toutes les autres matieres fluides que nous connoiſſons; que l'on a obſervée capable de s'unir à preſque tous les corps, mais à quelques-uns préférablement à d'autres; qui paroît ſe mouvoir avec une très-grande vîteſſe, ſuivant des loix particulieres, & dont on ne connoît point encore l'eſſence. De toutes les propriétés de la matiere électrique, la plus remarquable eſt d'attirer & de repouſſer les corps légers; & parce que le ſuccin, en grec *electron*, a été reconnu, même des anciens Phyſiciens, comme jouiſſant de la propriété d'attirer des pailles, &c., on a donné le nom d'électricité aux mêmes phénomenes préſentés par d'autres corps. L'électricité d'un corps ſe manifeſte encore par les bluettes, les aigrettes de feu qu'on en tire, &c.

Électricité conſidérée comme remede, preſcrite, Tome II, page 409, note; Tome III, pages 315, 319, 340, 437.

ÉLECTUAIRE. On donne ce nom à une préparation pharmaceutique, compoſée de poudres très-fines, mêlées intimement avec du ſirop, du miel, des conſerves ou du mucilage. Il faut que les électuaires aient une conſiſtance telle que les poudres ne puiſſent ſe ſéparer de ce qui les unit, quel que ſoit le temps qu'on les garde, & qu'ils ne forment point une maſſe trop ſolide, afin de pouvoir être avalés facilement. Les matieres qui entrent dans la compoſition des électuaires, ſont ſur-tout les ſubſtances légèrement altérantes, & on doit

les choisir le moins désagréables possible. Les électuaires astringents, & ceux dans lesquels il entre des pulpes de fruit, ne doivent être préparés qu'en petite quantité, parce que les remedes astringents, sous forme d'électuaire, perdent leurs vertus à être gardés, & que les pulpes des fruits sont sujettes à fermenter. (M. B.)

Électuaire contre le crachement de sang. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 29.)

Électuaire contre la Dysenterie.

Prenez de *confection Japonoise*, deux onces ;
de *baume de Lucatelle*, une once ;
de *rhubarbe*, en poudre, demi-once ;
de *sirop de guimauve*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Il est souvent dangereux de prescrire des calmants & des astringents dans la dysenterie, sans les entre-mêler de purgatifs. Dans l'électuaire que nous prescrivons, nous joignons un purgatif aux autres ingrédients; ce qui le rend beaucoup plus sûr & plus utile pour le but qu'on se propose. On en prend gros comme une noix muscade, deux ou trois fois par jour, selon l'exigence des cas. (M. B.)

Électuaire contre l'Épilepsie.

Prenez de *quinquina*, en poudre, une once ;
d'*étain*, en poudre, } de chaque demi-once.
de racine de *valériane sauvage*, en poudre, } de chaque demi-once.
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Le Docteur Méad prescrit de prendre un gros d'un électuaire semblable à celui-ci, soir & matin, pendant trois mois, dans l'épilepsie. Il convient cependant d'interrompre l'usage de ce remede pendant quelques jours; par exemple, tous les neuf ou dix jours. J'ai ajouté l'étain en poudre, parce qu'il arrive souvent que l'épilepsie est occasionnée par les vers. (M. B.)

Prescrit, Tome III, page 339.

Électuaire contre la Gonorrhée.

Prenez d'*électuaire lénitif*, trois onces ;
de *jalap*, en poudre, } de chaque deux gros ;
de *rhubarbe*, en poudre, } de chaque deux gros ;
de *nitre*, demi-once ;
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Cet électuaire rafraîchiſſant & laxatif eſt très-avantageux dans l'inflammation & la tenſion du canal de l'uretre, accompagnées de gonorrhée virulente. La doſe eſt d'un gros, ou la valeur d'une noix muſcade, deux ou trois fois par jour, plus ou moins, ſelon qu'il eſt néceſſaire de tenir le ventre relâché. On peut très-bien, dans l'occaſion, ſuppléer à cet électuaire par un autre, qui ſeroit ſimplement composé de crême de tartre & de ſirop commun.

Dans la gonorrhée, lorſque l'inflammation eſt calmée, il faut preſcrire le ſuivant :

Prenez d'*électuaire lénitif*, deux onces ;
de *baume de Copahu*, une once ;
de *gomme de gaïac*, de *rhubarbe*, en poudre, } de chaque deux gros ;
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante pour faire un électuaire.

La doſe eſt la même que du précédent. (M. B.)

ÉLECTUAIRE CONTRE LES HÉMORRHOÏDES.

Prenez de *fleurs de ſoufre*, une once ;
de *crême de tartre*, demi-once ;
de *thériaque*, quantité ſuffiſante pour faire un électuaire.

On peut prendre une cuiller à café de cet électuaire, trois ou quatre fois par jour. (M. B.)

ÉLECTUAIRE DIAPHÉNIX.

Prenez de *pulpe de dattes*, de *ſucre d'orge*, } de chaque huit onces ;
d'*amandes douces* pelées, trois onces & demie.

On pile dans un mortier de marbre les amandes douces, pour les réduire en pâte ; on ajoute peu-à-peu la pulpe des dattes & le ſucre d'orge pulvériſé : on délaie ce mêlange avec
de *miel* dépuré, deux livres ;
& l'on ajoute les ſubſtances ſuivantes, réduites en poudre :
de *gingembre*, de *poivre blanc*, de *macis*, de *canelle*, } de chaque deux gros ;
de racine de *turbith*, quatre onces ;
de feuilles de *rue*, de ſemences de *daucus de Crete*, de *fenouil*, } de chaque deux gros ;
de *diagrede*, une once & demie.

On

On mêle le tout exactement, & l'on forme un électuaire, que l'on conserve dans un pot. Il se vend six sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 407, 408, note.

Électuaire Huileux. (Voyez la maniere de le préparer & l'indication, Tome II, page 97.)

Électuaire Lénitif, ou *Lénitif fin.*

Prenez de *séné*, en poudre fine, huit onces;
de *coriandre*, en poudre, quatre onces;
de *pulpe de tamarins*, }
de *pulpe de pruneaux*, } de chaque une livre.

Mêlez les pulpes & les poudres, &, avec quantité suffisante de sirop commun, faites du tout un électuaire. Ce remede est un laxatif utile, pris à la dose d'une cuiller à café, deux ou trois fois par jour. On peut même s'en servir comme d'un excipient convenable, pour administrer des remedes plus actifs, tels que le jalap, la scammonée, &c. Il peut tenir lieu de l'électuaire de casse. (M. B.) Il coûte trois sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 203, 295, 310; Tome III, pages 19, 26, 37, 272; Tome IV, pages 14, 26, 286.

Électuaire contre la Paralysie.

Prenez de graine de *moutarde*, en poudre, }
de *conserve de rose*, } de chaque une once;
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

On peut en prendre une cuiller à café, trois ou quatre fois par jour. (M. B.)

Électuaire Purgatif Rafraîchissant. (Voyez la maniere de le préparer, & l'indication, Tome IV, page 14.)

Électuaire de Quinquina.

Prenez de *quinquina* choisi, en poudre, trois onces;
de *cascarille*, demi-once;
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Dans le traitement des fievres intermittentes opiniâtres, on fait bien de joindre la cascarille au quinquina. Cependant, dans les cas où la constitution seroit disposée à l'étisie, il vaudroit mieux supprimer la cascarille, & prescrire à sa place trois gros de sel ammoniac crud. (M. B.)

Électuaire contre le Rhumatisme.

Prenez de *conserve de rose*, deux onces;
de *cinabre d'antimoine*, une once & demie;

de *gomme de gaïac*, en poudre, une once;
de *ſirop de gingembre*, quantité ſuffiſante pour faire un électuaire.

Dans les douleurs opiniâtres de rhumatiſme, qui n'eſt point accompagné de fievre, on donne, avec un très-grand ſuccès, une cuiller à café de cet électuaire, deux fois par jour. (M. B.)

ÉLIXIR. On donne ce nom à une teinture, qui ne differe des teintures proprement dites, qu'en ce qu'il eſt plus compoſé, & qu'il n'a pas leur limpidité.

ÉLIXIR ACIDE DE VITRIOL. (Voyez ÉLIXIR DE VITRIOL.)

ÉLIXIR DE DAFFY. (Voyez TEINTURE DE SÉNÉ.)

ÉLIXIR PARÉGORIQUE, appellé encore *Paregoricum*.

Prenez de *fleurs de benjoin*, demi-once;
d'*opium*, deux gros;
d'*eſprit volatil aromatique*, une livre.

Mettez les fleurs de benjoin & l'opium dans l'eſprit volatil aromatique; laiſſez infuſer pendant quatre ou cinq jours, ayant ſoin de remuer fréquemment la bouteille; paſſez. Cet élixir eſt une des compoſitions médicinales les plus agréables & les plus sûres pour adminiſtrer l'opium : il calme les douleurs, appaiſe la toux & les difficultés de reſpirer. Il eſt ſingulièrement avantageux dans nombre de Maladies des enfants, ſur-tout dans la toux convulſive. La doſe, pour un adulte, eſt depuis cinquante juſqu'à cent gouttes. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, pages 358, 360, 367; Tome III, page 247; Tome IV, page 500.

ÉLIXIR DE PROPRIÉTÉ.

Prenez de *teinture de myrrhe*, quatre onces;
de *teinture de ſafran*, }
de *teinture d'aloès*, } de chaque trois onces.

Mêlez; conſervez dans des bouteilles bien bouchées. Si l'on fait diſtiller cet élixir, on aura une liqueur appellée *Élixir de Propriété blanc*. (*Codex.*) Le premier coûte huit ſols l'once; le ſecond, dix ſols.

Preſcrit, Tome III, pages 369, 396.

ÉLIXIR SACRÉ.

Prenez de *rhubarbe concaſſée*, dix gros;
d'*aloès ſuccotrin*, en poudre, ſix gros;
de ſemences de petit *cardamome*, demi-once;
d'*eau-de-vie* de France, une pinte.

Laiſſez infuſer pendant deux ou trois jours ; paſſez. On peut prendre de ce purgatif ſtomachique depuis une once jusqu'à une once & demie. (M. B.)

ÉLIXIR SALUTAIRE. (Voyez TEINTURE DE SÉNÉ.)

ÉLIXIR STOMACHIQUE.

Prenez de racine de *gentiane*, deux onces ;
d'*écorce d'orange*, une once ;
de racine de *ſerpentaire de Virginie*, demi-once ;
d'*eau-de-vie de France*, une pinte.

Concaſſez toutes ces ſubſtances, & faites infuſer dans l'eau-de-vie pendant deux ou trois jours. Cet élixir eſt un bon ſtomachique amer. On peut en prendre un petit verre, deux fois par jour, dans les Maladies de vents, dans les mauvaiſes digeſtions, le manque d'appétit, &c. ; & lorſqu'il eſt pris à plus grande doſe, il donne du ton à l'eſtomac, & réveille l'appétit. (M. B.) Il coûte dix ſols l'once.

ÉLIXIR DE VITRIOL, ou ÉLIXIR ACIDE DE VITRIOL.

Prenez de *teinture aromatique*, une chopine ;
d'*huile de vitriol*, trois onces.

Mêlez peu-à-peu ; laiſſez repoſer : lorſque le dépôt ſera formé, paſſez à travers le papier à filtrer, poſé ſur un entonnoir de verre ; conſervez dans une bouteille. Ce remede eſt un de ceux que je connois le mieux convenir aux perſonnes hyſtériques & hypocondriaques, tourmentées par des vents, dont la cauſe eſt le relâchement de l'eſtomac ou des inteſtins : il réuſſit parfaitement dans les cas où les amers n'ont aucun ſuccès. La doſe eſt depuis dix juſqu'à quarante gouttes, dans un verre d'eau ou de vin, ou d'infuſions de plantes ameres. On répete cette doſe deux ou trois fois par jour. On prend ce remede dans l'inſtant où l'eſtomac eſt vuide, c'eſt-à-dire, demi-heure avant de manger. (M. B.) On peut ſubſtituer à cet élixir, celui de vitriol du *Codex*, qui coûte douze ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 147, 175, 180, 181, 339, 340, 346, 433, 449, 459 ; Tome III, pages 17, 29, 32, 93, 138, 195, 275, 297, 386, 400 ; Tome IV, pages 27, 30, 134, 138, 185, 215.

ELLÉBORE, ou *Pied de Griffon. Helleborus niger fœtidus*, C. BAUH. & TURNEF. *Helleborus niger, flore viridi, vel herbaceo, radice diuturnâ*, J. BAUH. *Helleborus fœtidus, caulo multifloro, folioſo, foliis pedatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Ellébore noir, fétide*,

ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ellébore noir, à fleurs vertes ou herbacées, dont la racine eſt vivace*, ſelon J. BAUHIN. *Ellébore fétide, dont la tige, qui porte beaucoup de fleurs, eſt foliée, & dont les feuilles ſont en forme de pieds garnis de doigts*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſixieme claſſe, ſeptieme ſection, onzieme genre de TOURNEFORT; de la polyandrie polygynie de LINNÉ; & de la cinquante-cinquieme famille des renoncules, ſection premiere d'ADANSON.

Sa racine jette de tous côtés une grande quantité de fibres: elle eſt noire extérieurement, & blanche en-dedans. La tige eſt garnie de longues feuilles étroites, portées, cinq par cinq, ou ſix par ſix, ſur un ſeul pétiole; ce qui les fait reſſembler à des doigts, d'où lui eſt venu le nom de pied de griffon. La tige porte dans ſa longueur & à ſon ſommet des touffes de fleurs verdâtres, qui paroiſſent dès le mois de Février. On trouve l'ellébore communément dans les campagnes. Sa racine eſt un violent purgatif: cependant on l'a employée avec aſſez d'avantage, à la doſe d'un gros, bouillie dans un verre d'eau.

Preſcrit, Tome II, page 409, note.

ELLÉBORE BLANC. *Helleborus albus flore ſubviridi*, C. BAUH. *Helleborus albus flore ex viridi albeſcente*, J. BAUH. *Veratrum flore ſubviridi*, TURNEF. *Veratrum album*, LINN. C'eſt-à-dire, *Ellébore blanc, à fleurs verdâtres*, ſelon CASP. BAUHIN. *Ellébore blanc, à fleurs blanches tirant ſur le verd*, ſelon J. BAUHIN. *Ellébore à fleurs verdâtres*, ſelon TOURNEFORT. *Ellébore blanc*, ſelon LINNÉ.

Cette plante a une racine oblongue, tubéreuſe, quelquefois plus groſſe que le pouce, brune en-dehors, blanche endedans, accompagnée d'un grand nombre de fibres blanches, d'un goût âcre, un peu amer, un peu aſtringent, déſagréable, & qui cauſe des nauſées. Elle pouſſe une tige d'un pied & demi de haut, cylindrique, droite, ferme, de laquelle naiſſent des feuilles placées alternativement, de la figure de celles du plantain ou de celles de la gentiane, de la longueur d'un demi-pied, preſqu'auſſi larges, toutes ſtriées & comme pliées, un peu velues, d'un verd clair, un peu roides, & entourant la tige par leur baſe, qui eſt en maniere de tuyau. Depuis environ le milieu de la tige juſqu'à ſon extrémité, ſortent des grappes de fleurs, compoſées de ſix pétales, diſpoſées en roſe, d'un verd blanchâtre. Au

milieu ſont ſix étamines qui entourent le piſtil, qui ſe change enſuite en un fruit, dans lequel ſont ramaſſées, en maniere de tête, trois graines applaties, membraneuſes, de la longueur d'un demi-pouce, contenant des graines oblongues, blanchâtres, ſemblables à des grains de bled, bordées d'une aile ou feuillet membraneux. Sa racine eſt un purgatif violent, qui ne peut ſuppléer à la ſcammonée qu'en la donnant à très-petite doſe, comme depuis trois grains juſqu'à ſix, en poudre, dans un bouillon.

Preſcrit, Tome III, page 109. Maniere d'en faire un ſirop, *ibid.*; un onguent contre la gale, page 220. Preſcrit, pages 264, note; 310.

Ellébore noir. *Helleborus niger, floro roſeo*, Casp. Bauh. & Turnef. *Helleborus niger, ſcapo ſubunifloro, ſubnudo, foliis pedatis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Ellébore noir, à fleurs roſacées*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Ellébore noir, dont la tige, qui ne porte guere qu'une fleur, eſt preſque nue, & dont les feuilles ſont en forme de pied*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la ſixieme claſſe, ſeptieme ſection, onzieme genre de Tournefort; de la polyandrie polygynie de Linné; de la cinquante-cinquieme famille des renoncules d'Adanson.

La racine eſt un amas de fibres ſimples, longues & charnues. Les feuilles radicales ſont au nombre de neuf, portées ſur un long pétiole : les feuilles des tiges ſont petites, entieres & ovales, ſans pétioles. Les fleurs naiſſent au ſommet des tiges, en roſe, d'un rouge très-pâle. L'ellébore noir croît naturellement en Italie, &c. Sa racine s'emploie à la même doſe que celle de l'eſpece précédente.

ÉMAIL des dents. On donne ce nom à la couche oſſeuſe, très-blanche, très-dure, qui couvre toute la partie des dents qui eſt hors des gencives.

EMBROCATION, eſpece d'arroſement ou de fomentation qu'on fait en preſſant entre les mains, ſur quelque partie malade, une éponge, un morceau de laine ou de coton, des étoupes ou du linge, &c., trempés dans des huiles ſimples ou compoſées; dans des décoctions, du lait, de l'oxycrat, ou autre liqueur.

Preſcrite, Tome III, page 353; Tome IV, pages 196, 334.

ÉMÉTIQUE, nom générique de tous les remedes qui font vomir; mais on le donne, par excellence, au *Tartre ſtibié*.

Le tartre ſtibié ou tartre émétique, eſt un ſel neutre, produit de la combinaiſon de l'acide tartareux avec la partie métallique de l'antimoine, à demi dépouillée de ſon principe inflammable : c'eſt la meilleure & la plus uſitée de toutes les préparations émétiques de l'antimoine : mais il eſt fâcheux, dit le célebre Macquer, que juſqu'à préſent la méthode de préparer ce médicament ſi important, n'ait point été conſtante & uniforme. Si l'on conſulte en effet les différents Diſpenſaires, on trouve qu'ils preſcrivent preſque tous des procédés différents. La crême de tartre eſt employée par tous; mais les uns veulent qu'on la faſſe bouillir avec le foie d'antimoine ſeul; les autres, avec le verre d'antimoine ſeul; d'autres avec le verre & le foie en même-temps. On les trouve également différents ſur les doſes des ingrédients, ſur la durée de l'ébullition, ſur la cryſtalliſation ou deſſication du ſel, après qu'il a bouilli....; de ſorte qu'il eſt certain que le tartre ſtibié, qu'on obtient par les procédés différents dont nous venons de parler, a beaucoup plus ou beaucoup moins d'éméticité, ſuivant la méthode qu'on a employée; ce qui eſt aſſurément un grand inconvénient pour un médicament auſſi important que celui-là.

Il y a tout lieu de croire, continue cet Auteur, que cette diverſité dans les procédés preſcrits pour faire le tartre ſtibié, vient de ce qu'on n'a pas penſé, ou peut-être même de ce qu'on n'a pas ſu que l'acide tartareux ne devient émétique qu'autant qu'il diſſout de la terre métallique de l'antimoine, & ſur-tout qu'autant qu'il forme avec elle un tartre ſoluble, un vrai ſel neutre, ſuſceptible d'un point de ſaturation très-exacte, de même que les autres ſels neutres; car cette ſaturation étant un point fixe, facile à ſaiſir, & donné, en quelque ſorte, par la Nature, il y a tout lieu de croire que, ſi on l'eût connue, tout le monde ſe ſeroit accordé à la preſcrire, comme on l'a fait pour tous les autres ſels neutres : mais à préſent que c'eſt une choſe très-certaine, nous devons eſpérer que toutes les Facultés de Médecine l'adopteront, qu'il n'y aura plus qu'un ſeul & même tartre ſtibié, & par-tout d'un égal degré d'éméticité.

Les vœux de ce fameux Chymiſte ſont encore bien loin d'être remplis : à l'exception de quelques ſavants Apothicaires qui ont ſenti ces vérités, & qui les ont confirmées par l'expérience, ils ne ſuivent encore preſque tous que leur routine; d'où il ſuit que la doſe convenable de ce remede ne peut être fixe, & qu'elle doit varier ſelon l'Artiſte qui

l'a composé. On voit, tous les jours, que deux grains de tartre stibié, pris chez un bon Apothicaire, font vomir, tandis que la même dose, prise chez un autre, est de nul effet, & que prise chez un troisieme, elle fait vomir jusqu'au sang. Voici la recette pour préparer le tartre stibié, recette à laquelle M. Baumé a été conduit par des expériences réitérées, & que M. Macquer a éprouvée sur des malades avec un succès égal.

Prenez de *crême de tartre*, de *verre d'antimoine*, porphyrisé, } de chaque parties égales, ou même un peu plus de la derniere substance.

Mêlez; projettez peu-à-peu ce mêlange dans de l'eau bouillante; faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune effervescence, & que la crême de tartre soit entièrement saturée; filtrez la liqueur, qui laisse sur le filtre une certaine quantité de matiere sulphureuse, & ce qui n'a pu se dissoudre de verre d'antimoine; laissez refroidir. On obtient de très-beaux crystaux d'un tartre soluble, parfaitement saturé de verre d'antimoine : ils sont transparents, tant qu'ils sont humides; mais ils perdent peu-à-peu, à l'air sec, une partie de l'eau de leur crystallisation, & deviennent d'un blanc opaque.

Nous finirons cet article, en recommandant à ceux qui seront dans le cas d'employer le tartre stibié, de ne le prendre que chez les meilleurs Apothicaires, ou, s'ils n'ont pas la facilité de choisir, de le faire préparer selon la recette ci-dessus. On le vend en poudre six deniers le grain.

Précautions avec lesquelles il faut administrer le tartre stibié, Tome II, page 179. Modele d'une potion émétique, page 202, note. Raisons pour lesquelles il ne faut l'employer qu'avec précaution, *ibid.* Maniere de l'employer lorsque les circonstances le demandent absolument, page 203. Prescrit, pages 282, 407, note; Tome III, pages 75, 117, note; 118, 256, 264, note; 265. Maniere de le prescrire en lavage, *ibid.* Prescrit, pages 278, 316, 345, 383, note. Raisons pour lesquelles il faut rejetter l'émétique du traitement de l'empoisonnement causé par l'arsenic, page 471. Prescrit, pages 497, 541, dans le courant de la note; 549, 554; Tome IV, pages 52, 223, 449.

EMMÉNAGOGUE, épithete qu'on donne à une espece de remedes évacuants, dont la principale vertu est d'exciter l'écoulement des régles, des lochies, & de favoriser la sortie du fœtus.

ÉMOLLIENT, épithete qu'on donne aux remedes qui, par une humidité tempérée & une douce chaleur, ramolliſſent les duretés, les tumeurs, les enflures, &c., & relâchent les fibres trop tendues. (Voyez FOMENTATIONS & LAVEMENTS ÉMOLLIENTS.)

ÉMONCTOIRE, partie du corps par laquelle s'évacuent les humeurs inutiles ou viciées. La peau eſt l'émonctoire de toute la ſuperficie du corps; le nez eſt celui du cerveau; les reins & la veſſie ſont les émonctoires pour l'urine, &c.

EMPLATRE. On donne ce nom à un médicament externe de conſiſtance aſſez ſolide & glutineuſe, compoſé de cire, de réſine, de poix, de gomme, de graiſſe, de litharge, de céruſe, de minium, &c. On en forme des rouleaux ſolides, dont on étend une portion ſur du linge ou de la peau, pour appliquer ſur quelque partie malade. Les emplâtres prennent différents noms, ſuivant les Auteurs qui les ont inventés, & ſuivant les ingrédients qui en font la baſe, ou les vertus qu'ils poſſedent.

« Les emplâtres doivent avoir différentes conſiſtances, » relativement à l'uſage auquel ils ſont deſtinés; ceux qu'on » doit appliquer ſur l'eſtomac & la poitrine, doivent être » doux & ſouples : ceux, au contraire, qu'on doit appliquer » ſur les membres, doivent être fermes & agglutinatifs. On » a avancé que les emplâtres pouvoient être imprégnés des » vertus d'un végétal, en faiſant bouillir la plante fraîche » dans l'huile qui doit entrer dans la compoſition de cet em» plâtre; mais cette ébullition eſt incapable de communi» quer aux huiles aucune vertu importante. Les chaux de » plomb, bouillies avec les huiles, s'uniſſent avec elles, & » forment un emplâtre d'une certaine conſiſtance, qui ſert » de baſe à la plupart des autres emplâtres. Lorſqu'on fait » bouillir des chaux avec de l'huile, il faut avoir ſoin d'a» jouter, de temps en temps, une certaine quantité d'eau » chaude, pour empêcher que l'emplâtre ne noirciſſe & ne » brûle; cependant il faut la verſer avec précaution, parce » qu'on occaſionneroit l'extravaſation de la liqueur ». (M. B.) (Voyez EMPLATRE COMMUN.)

A quoi ſervent les emplâtres dans la guériſon d'une plaie, Tome IV, pages 362, 363.

EMPLATRE AGGLUTINATIF COMMUN. (Voyez EMPLATRE CONTENTIF.)

EMPLATRE ANODYN.

Prenez d'*emplâtre contentif*, une once;

d'*opium*, en poudre, } de chaque un gros.
de *camphre*,

Faites fondre l'emplâtre contentif; laissez refroidir; alors jettez l'opium & le camphre que vous aurez auparavant triturés avec un peu d'huile. Cet emplâtre calme, en général, les douleurs aiguës, sur-tout celles qui tiennent du genre nerveux. (M. B.)

Prescrit, Tome III, page 70.

EMPLATRE ANTIHYSTÉRIQUE.

Prenez de *galbanum*, trois onces;
de *tacamahaca*, en poudre, } de chaque une
de *cire vierge*, } once & demie;
de *térébenthine de Venise*, } de chaque une
de *graine de cumin*, en poudre, } once.

Faites fondre le tout ensemble, & mêlez le cumin. Cet emplâtre convient dans les Maladies hystériques: on en étend une quantité suffisante sur un morceau de peau douce, & on l'applique sur le creux de l'estomac. J'ai éprouvé qu'il faisoit encore plus d'effet quand on l'arrosoit de trente ou quarante gouttes de laudanum liquide. (Voyez EMPLATRE STOMACHIQUE.) (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 403; Tome III, pages 353, 364, 367 & 368, 387.

EMPLATRE CHAUD.

Prenez d'*emplâtre gommeux*, une once;
d'*emplâtre vésicatoire*, deux gros.

Faites fondre le tout ensemble, sur un feu doux. On applique cet emplâtre dans le rhumatisme sciatique, & dans les autres douleurs fixes rhumatismales; mais il faut qu'il soit porté pendant quelque temps, & qu'on le renouvelle au moins une fois par semaine. (M. B.)

Prescrit, Tome III, page 179.

EMPLATRE COMMUN.

Prenez d'*huile d'olive*, six livres;
de *litharge*, réduite en poudre fine, trente onces;
d'*eau*, quantité suffisante.

Faites bouillir sur un feu doux, ayant soin de remuer perpétuellement, & de faire ensorte qu'il y ait toujours la valeur de deux pintes d'eau dans le vaisseau. Après que le tout a bouilli deux ou trois heures, on prend un peu de l'emplâtre, on le jette dans de l'eau froide, pour voir s'il a la consistance convenable: s'il est au point qu'on le desire, on laisse le tout refroidir, & on le pétrit dans les mains pour

en exprimer toute l'eau. On emploie ordinairement cet emplâtre pour les blessures légeres & pour les excoriations de la peau : il adoucit les douleurs, tient les parties chaudement, & les garantit de l'impression de l'air, objet de la plus grande importance dans ces cas. Cependant le principal usage de cet emplâtre, est de servir de base aux autres emplâtres. (M. B.)

EMPLATRE CONTENTIF, ou *agglutinatif commun.*

Prenez d'*emplâtre commun*, six onces ;
de *poix de Bourgogne*, quatre onces.

Faites fondre ensemble. Cet emplâtre est paticuliérement destiné à contenir les appareils dans les pansements. (M. B.) On s'en sert aussi pour rapprocher & joindre les parties charnues, divisées ou déchirées ; alors il fait l'office de suture. (Voyez EMPLATRE COMMUN.)

Prescrit, Tome II, page 240 ; Tome IV, page 366, 408, 417.

EMPLATRE DE CÉRUSE.

Prenez de *blanc de céruse*, en poudre, une livre ;
d'*huile d'olive*, deux livres ;
d'*eau* quantité suffisante.

Mêlez ; faites cuire ce mêlange, jusqu'à consistance d'emplâtre, ayant soin de l'agiter, sans discontinuer, avec une spatule de bois : lorsqu'il est suffisamment cuit, ajoutez
de *cire blanche*, trois onces.

Faites du tout un emplâtre. On l'appelle communément emplâtre de blanc de céruse, pour le distinguer d'un autre qu'on appelle emplâtre noir, ou emplâtre de céruse brûlé. Ce dernier se prépare sans eau, avec les mêmes ingrédients, excepté que l'on emploie de la cire jaune au lieu de la blanche. Ils se vendent, l'un & l'autre, quatre sols l'once.

Prescrit, Tome IV, page 273.

EMPLATRE DE CIGUE,

Prenez de *poix-résine*, une livre & quatorze onces ;
de *cire jaune*, une livre & quatre onces ;
de *poix blanche*, quatorze onces ;
d'*huile de ciguë*, quatre onces ;
de feuilles de *ciguë*, broyées, quatre livres.

Mettez toutes ces substances dans une bassine : faites chauffer à petit feu, presque jusqu'à consomption de toute l'humidité ; passez à travers un linge, en exprimant fortement ; laissez refroidir la masse ; séparez-la de ses feces ; ensuite faites liquéfier l'emplâtre dans une bassine propre, & ajoutez

de *gomme ammoniac*, en poudre, une livre.
Mêlez le tout exactement, & formez un emplâtre. Il se vend quatre sols l'once.

Prescrit, Tome IV, page 313.

EMPLATRE DE CIRE, *commun.*

Prenez de *cire jaune*, douze onces;
de *résine blanche*, six onces;
de *suif* de mouton, neuf onces.

Faites fondre le tout ensemble. On emploie ordinairement cet emplâtre au lieu de celui de mélilot. On s'en sert pour panser les vésicatoires, & dans les cas où on a besoin d'un doux digestif. (M. B.)

EMPLATRE DE MÉLILOT. On emploie ordinairement, au lieu de cet emplâtre, celui de cire. (Voyez EMPLATRE DE CIRE.)

EMPLATRE DE POIX DE BOURGOGNE.

Utilité de cet emplâtre, Tome II, page 360. Maniere de le préparer & de l'appliquer, page 361. Il faut le porter long-temps pour qu'il réussisse, *ibid.* Comment on remédie à la démangeaison qu'il occasionne, *ibid.* Précautions dont il faut user lorsqu'on en abandonne l'usage, *ibid.* Ce qu'il faut ajouter à la poix pour qu'elle n'adhere pas trop fortement à la peau, & que cependant elle y reste attachée, *ibid.* note. Prescrit, pages 375, 377; Tome III, pages 179, 404; Tome IV, pages 277, 293.

EMPLATRE DE SAVON.

Prenez d'*emplâtre commun*, deux livres;
d'*emplâtre gommeux*, une livre;
de *savon blanc*, neuf onces.

Faites fondre ces emplâtres; ajoutez le savon raclé; faites ensuite cuire jusqu'à consistance d'emplâtre. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Seul emplâtre dont on puisse faire usage contre les dartres, Tome III, page 231.

EMPLATRE DE VIGO. Il y a deux emplâtres de ce nom, l'un simple, l'autre avec le mercure : ils sont tous deux fondants, résolutifs : on voit que celui qui est avec le mercure, s'emploie lorsque les tumeurs & les nodosités sont dues à des causes vénériennes. Ces deux emplâtres sont très-compliqués, malgré la réforme que M. BAUMÉ a introduite dans leur composition. (Voyez les *Eléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ.) Il coûtent l'un & l'autre cinq sols l'once.

Prescrit, sans mercure, Tome IV, pages 313, 559.

Emplatre diabotanum. Nous ne donnerons pas la recette de cet emplâtre, composé de plus de soixante substances différentes : nous dirons seulement que c'est un excellent digestif-résolutif. On en trouve de tout préparé chez les Apothicaires, qui le vendent huit sols l'once. (Voyez les *Eléments de Pharmacie* de M. Baumé.)

Prescrit, Tome IV, page 313.

Emplatre épispastique. (Voyez Emplatre vésicatoire.)

Emplatre fortifiant.

Prenez d'*emplâtre commun*,		deux livres;
de *cire jaune*,	de chaque	trois onces;
de *résine blanche*,		
de *colcotar de vitriol*,		quatre onces;
d'*huile d'olive*,		deux onces.

Broyez le colcotar avec l'huile d'olive, & jettez sur les autres ingrédients, que vous aurez fait fondre sur un feu doux. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrit, Tome II, pages 458, 461, 462.

Emplatre gommeux, ou de *Gomme ammoniac.*

Prenez d'*emplâtre commun*,		quatre livres;
de *gomme ammoniac*,	de chaque	demi-livre.
de *galbanum* purifié,		

Faites fondre ensemble ; ajoutez

de *térébenthine de Venise*, six onces.

On emploie cet emplâtre comme digestif, & comme capable de résoudre les tumeurs indolentes. (M. B.)

Prescrit, Tome IV, page 559.

Emplatre mercuriel.

Prenez d'*emplâtre commun*, une livre;

de *gomme ammoniac*, dissoute dans quantité suffisante d'eau, demi-livre.

Faites fondre l'emplâtre commun; mêlez; & quand le mélange sera refroidi, ajoutez huit onces de mercure, que vous aurez auparavant éteint dans trois onces de sain-doux. On emploie cet emplâtre dans les douleurs des membres, qui sont dues à une cause vénérienne. Il est également recommandé contre les glandes endurcies, & contre les autres tumeurs considérables. (M. B.)

Emplatre stomachique.

Prenez d'*emplâtre gommeux*, six onces;

d'*huile camphrée*, une once & demie;

de *poivre noir*, ou de *piment*, si l'on peut s'en procurer, une once.

Faites fondre l'emplâtre gommeux avec l'huile camphrée ; ajoutez le poivre ou le piment, que vous aurez auparavant réduit en poudre. On prend une once ou deux de cet emplâtre, on l'étend sur un morceau de peau douce, & on l'applique sur le creux de l'estomac : c'est un bon remede contre les vents, causés par les affections hystériques & hypocondriaques. On peut frotter le creux de l'estomac avec un peu d'huile exprimée de macis, ou quelques gouttes d'huile essentielle de menthe, avant que d'appliquer l'emplâtre. Il peut suppléer à l'emplâtre antihystérique. (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 450 ; Tome III, pages 350, 368 ; Tome IV, page 251.

Emplatre de thériaque. C'est tout simplement un ou deux gros de bonne thériaque, étendue sur un morceau de peau douce de la grandeur de la paume de la main, que l'on applique sur le creux de l'estomac.

Prescrit, Tome II, pages 400, 450 ; Tome III, page 358.

Emplatre vésicatoire.

Prenez de *térébenthine de Venise*, six onces ;
de *cire jaune*, deux onces ;
de *cantharides*, en poudre fine, trois onces ;
de graine de *moutarde*, en poudre, une once.

Faites fondre la cire ; ajoutez la térébenthine, ayant soin qu'il n'y ait pas trop de feu, crainte de faire évaporer la térébenthine ; mêlez exactement ; jettez les poudres, & continuez de remuer la masse tant qu'elle sera chaude. Quoiqu'il y ait plusieurs autres manieres de préparer cet emplâtre, cependant il est rare d'en trouver une qui lui donne la consistance convenable. Lorsqu'il est composé avec des huiles ou d'autres substances grasses, ses principes sont émoussés, & il est susceptible de manquer son effet : d'un autre côté, la poix & la résine le rendent trop ferme, ce qui est un inconvénient aussi nuisible. Lorsqu'on n'a pas la facilité de se procurer cet emplâtre, on peut le suppléer, en mêlant avec un emplâtre doux, par exemple, l'emplâtre commun ou gommeux, une quantité suffisante de cantharides en poudre ; ou bien en faisant une pâte avec ces mêmes cantharides, de la farine & du vinaigre. (M. B.)

Ce que dit ici M. Buchan, relativement à la consistance de l'emplâtre vésicatoire, préparé d'après les recettes ordinaires, avoit déja été observé par des Médecins ; ils avoient

remarqué que dans les cas où la chaleur du corps eſt conſidérablement diminuée ou affoiblie, l'emplâtre véſicatoire commun, par ſon trop de fermeté, ne produiſoit ſur la peau qu'une rougeur légere, même après y être reſté appliqué pendant trente-ſix heures. C'eſt d'après ces obſervations, qu'on avoit imaginé l'onguent véſicatoire, qui, étant d'une conſiſtance plus molle, pénetre avec plus de facilité : mais cet onguent étant préparé avec des huiles, a également l'inconvénient dont vient de parler l'Auteur : il ſera donc plus sûr de s'en tenir à la formule qu'il décrit, & qui réunit l'avantage de convenir dans tous les cas. (Voyez Vésicatoire.)

EMPOIS, compoſition gélatineuſe que tout le monde connoît. (Voyez ſon utilité dans la Dysenterie, Tome III, page 50.)

EMPOISONNEMENT (de l') en général, Tome III, pages 463—465.

Empoisonnement (de l') occaſionné par l'arſenic pris intérieurement, *idem*, pages 467—482.

Empoisonnement (de l') occaſionné par la ciguë & les champignons, pris intérieurement, *idem*, pages 551—555.

Empoisonnement occaſionné par la piquure de la vipere, du ſerpent à ſonnettes & autres ſerpents, & par celle des couleuvres, *idem*, pages 536—543.

Empoisonnement (de l') occaſionné par le plomb ou ſes préparations pris intérieurement, *idem*, pages 502—504.

Empoisonnement (de l') occaſionné par le ſublimé corroſif pris intérieurement, *idem*, pages 482—485.

Empoisonnement (de l') occaſionné par le verd-de-gris, pris intérieurement, *idem*, pages 486—502.

Empoisonnement (de l') occaſionné par les animaux venimeux, tels que les chiens enragés, la vipere, les ſerpents, les couleuvres & les diverſes eſpeces d'inſectes, *id.* pages 507—546.

Empoisonnement (de l') occaſionné par les cantharides, priſes intérieurement, *idem*, pages 505—507.

Empoisonnement (de l') occaſionné par les plantes vénéneuſes les plus communes, *idem*, pages 549—556.

Empoisonnement (de l') occaſionné par les ſubſtances fournies par le regne minéral, telles que l'arſenic, le ſublimé corroſif, le verd-de-gris, le plomb ou ſes préparations, & par les cantharides, *idem*, pages 465—507.

Empoisonnement (de l') occaſionné par les ſubſtances végétales, *idem*, page 546—556.

Empoisonnement (de l') occaſionné par les ſubſtances vénéneuſes, fournies par les trois regnes de la Nature, & priſes intérieurement, ou appliquées extérieurement, *idem*, pages 463—556.

Empoisonnement (de l') occaſionné par l'opium, pris intérieurement à trop forte doſe, *idem*, pages 547—549.

EMPYEME, collection de pus dans quelque cavité du corps. Cependant, comme cette collection a plus ſouvent lieu dans la poitrine que dans toute autre partie, on appelle particuliérement empyeme, l'abcès de la poitrine.

Empyeme. On donne également le nom d'empyeme à l'opération, par le moyen de laquelle on évacue le pus de ce même abcès. (Voyez Tome II, page 144.)

EMPYREUME. On donne ce nom à l'odeur de feu déſagréable que prennent les liqueurs, lorſqu'on diſtille à trop grand feu.

ÉMULATION, ſuites funeſtes de l'émulation imprudente des ouvriers, Tome I, page 105.

ÉMULSION, nom qu'on donne à un remede liquide, qui imite le lait par ſa couleur, & qui eſt formé par l'union de l'eau & d'une ſubſtance végétale particuliere, contenue dans pluſieurs eſpeces de ſemences; telles que les amandes douces & ameres; les pignons; les amandes de melon, de courge, &c., & auquel on ajoute ſouvent du ſucre ou du ſirop, ce qui en fait un médicament agréable. La liqueur, connue de tout le monde ſous le nom d'orgeat, n'eſt autre choſe qu'une émulſion. « Les émulſions ſont d'uſage, & » comme remedes, & comme excipients de pluſieurs ſubſ- » tances, qui, ſans leur ſecours, ne pourroient être preſ- » crites convenablement ſous forme liquide : c'eſt ainſi que » le camphre, pilé avec des amandes, s'unit parfaitement à » l'eau, & forme une émulſion : les huiles pures, les baumes, » les réſines & autres ſubſtances de cette claſſe, ſont égale- » ment miſcibles à l'eau, par l'intervention des mucilages». (M. B.)

Émulsion astringente. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 255.)

Émulsion camphrée.

Prenez de *camphre*,	demi-gros;
d'*amandes douces*,	ſix;
de *ſucre* blanc,	demi-once;

d'*eau de menthe*, huit onces.

Pilez le camphre & les amandes dans un mortier de marbre ; ajoutez par degré l'eau de menthe ; passez, & faites fondre le sucre. On peut donner une cuiller à bouche de cette émulsion, toutes les deux ou trois heures, dans les fievres & autres Maladies qui exigent l'usage du camphre. (M. B.)

ÉMULSION COMMUNE.

Prenez d'*amandes douces*, une once ;
d'*amandes ameres*, un gros ;
d'*eau*, une pinte.

Dépouillez les amandes de leurs enveloppes ; pilez dans un mortier de marbre ; ajoutez l'eau peu-à-peu ; passez. (M. B.)

Prescrite, Tome III, pages 308, 473, 506, 507 ; Tome IV, pages 47, 53, 54, 219, 526.

ÉMULSION DE GOMME AMMONIAC.

Prenez de *gomme ammoniac*, deux gros ;
d'*eau*, huit onces.

Réduisez la gomme en poudre ; versez l'eau peu-à-peu, en remuant toujours, jusqu'à ce que la gomme soit dissoute. On prescrit cette émulsion pour inciser les phlegmes visqueux dans la toux, & faciliter l'expectoration. Lorsque les rhumes sont opiniâtres, on peut y ajouter deux onces de sirop de pavot. La dose de cette émulsion est de deux cuillers à bouche, trois ou quatre fois par jour. (M. B.)

ÉMULSION DE GOMME ARABIQUE. (*de la Pharmacopée d'Edimbourg.*) Elle se fait comme l'émulsion commune, en ajoutant aux amandes, après qu'elle ont été pilées, deux onces & demie de mucilage de gomme arabique. Cette émulsion, ainsi que la commune, se prescrivent pour boisson ordinaire, dans les cas où il faut adoucir & rafraîchir. (M. B.)

Prescrite, Tome II, page 95 ; Tome IV, page 236.

ÉMULSION HUILEUSE.

Prenez d'*eau distillée*, six onces ;
d'*esprit volatil aromatique*, deux gros ;
d'*huile d'olive de Provence*, une once.

Mêlez le tout ensemble ; ajoutez de sirop commun, demi-once. Cette émulsion convient dans les rhumes & dans les toux récentes ; mais lorsqu'ils deviennent opiniâtres, au lieu d'esprit volatil aromatique, on se servira de l'élixir parégorique. On donne une cuiller à bouche de cette émulsion, toutes les deux ou trois heures. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 97, 360, note.

ENCENS, ou *oliban*, ſubſtance réſineuſe, d'un jaune pâle & tranſparente; en larmes, ſemblables à celles du maſtic, mais plus groſſes, oblongues, arrondies : quelquefois elles ſont ſeules; d'autres fois il y en a deux enſemble, ce qui les fait reſſembler à des teſticules ou des mamelons : c'eſt delà que viennent les noms ridicules d'encens mâle & d'encens femelle. On eſtime celui qui eſt blanchâtre, tranſparent, pur, brillant & ſec. Tout le monde ſait que, jetté ſur des charbons allumés, ſa fumée exhale l'odeur la plus gracieuſe. Il coûte vingt ſols l'once, & mâle, douze ſols.

Preſcrit, Tome III, pages 424, 426; Tome IV, page 301.

ENCHIFRENEMENT, (de l') Tome III, pages 425--427.

ENCRE DE SYMPATHIE, ou *ſympathique*. (Voyez la compoſition de cette liqueur, & la propriété qu'elle a de faire découvrir la falſification des vins, faite avec le plomb ou ſes préparations, Tome I, page 177, note.)

ENCRE A ÉCRIRE.

Preſcrite, étendue dans de l'eau, pour boiſſon, contre l'empoiſonnement occaſionné par l'arſenic pris intérieurement, Tome III, page 475.

ENDÉMIQUE, épithéte qu'on donne à certaines Maladies particulieres à un pays & à une contrée, où elle attaque un grand nombre de perſonnes en même temps & continuellement, ou avec des intervalles, après leſquels la Maladie reparoît de la même nature & avec les mêmes ſymptômes à-peu-près : c'eſt ainſi que les écrouelles ſont endémiques en Eſpagne; la conſomption, en Angleterre; les hémorrhoïdes, en Ecoſſe; le goëtre, dans les pays voiſins des Alpes; les fievres intermittentes, dans les lieux marécageux; le ſcorbut, dans les pays maritimes & ſeptentrionaux, &c. La cauſe des Maladies de cette eſpece, doit être commune à tous les habitans du lieu où elles regnent conſtamment; par conſéquent, on ne peut la trouver, cette cauſe, que dans la ſituation & le climat particulier du Pays, dans les qualités de l'air & des eaux, & dans la maniere de vivre.

ENFANTEMENT : c'eſt la ſortie du fœtus parfait & entiérement accompli, hors du ventre de la mere, ſoit qu'il ſoit vivant, ſoit qu'il ſoit mort. (Voyez DOULEURS DE L'ENFANTEMENT & ACCOUCHEMENT.)

ENFANTS (des) *conſidérés relativement aux cauſes*

capables d'altérer leur ſanté ; telles que l'influence des Maladies des peres & meres ſur leur conſtitution ; les erreurs dans la maniere de les habiller, de les nourrir & de les exercer ; les effets de l'air mal-ſain ; les défauts des nourrices ; & aux moyens de prévenir leurs Maladies, Tome I, pages 1—92.

ENFANTS EN GÉNÉRAL, (des) *idem*, pages 1—15.

ENFANTS, (de l'INFLUENCE DES MALADIES DES PERES ET MERES ſur les) *idem*, pages 16—21.

ENFANTS, (de l'HABILLEMENT des) *idem*, pages 21—36.

ENFANTS, (des ALIMENTS des) *idem*, pages 36—53.

ENFANTS, (de l'EXERCICE des) *idem*, pages 53—77.

ENFANTS, (des EFFETS DE L'AIR MAL SAIN ſur les) *idem*, pages 78—84.

ENFANTS, (des DÉFAUTS DES NOURRICES relativement aux) *idem*, pages 84—92.

Il y a de l'imprudence d'exiger des enfants plus que leurs forces ne leur permettent, Tome I, page 114. Aliments qui conviennent aux enfants, page 201. Il faut laiſſer dormir les enfants tant qu'ils le deſirent, page 244. Qualité des habits qu'il faut aux enfants, page 253. Suites funeſtes de l'habitude qu'ont les enfants de s'effrayer les uns les autres, page 311.

Les Maladies des enfants différent eſſentiellement de celles des vieillards. Pourquoi? Tome II, page 3. Maniere de queſtionner les aſſiſtants, lorſqu'un enfant eſt malade, page 8, note.

ENFANTS (Maniere de traiter les) attaqués de fievres intermittentes, Tome II, pages 58—60 ; de la fievre continue-aiguë, pages 74 & ſuiv. ; de la pleuréſie, pages 90 & ſuiv. ; de la fluxion de poitrine, pages 108 & ſuiv. ; de la fievre maligne, putride, pourprée ou pétéchiale, page 177 ; de la fievre rémittente, page 202. Les enfants ſont plus expoſés à la petite vérole que les adultes, page 205. Symptômes de la petite vérole chez les enfants, page 207. Les convulſions ne ſont pas des ſymptômes fâcheux pour les enfants, dans la petite vérole, page 210 & 211, note. Il ne faut pas ſouffrir que pluſieurs enfants, ayant la petite vérole, couchent enſemble, page 214. Ce qu'il ſuffit de preſcrire aux enfants dans le premier temps de la petite vérole, pages 218 & ſuiv. Maniere de purger les enfants dans la petite vérole, page 233. Les enfants doivent être inoculés

dans le bas-âge, page 243. Diete des enfants avant de les inoculer, page 265.

Symptômes de la rougeole, particuliers aux enfants, page 269. Les enfants ſont ſujets à la fievre rouge ou ſcarlatine, page 277. Traitement de cette Maladie chez les enfants, page 278. Ils ſont ſujets à l'éryſipele boutonnée, page 285. Les enfants ſont plus ſujets que les adultes aux maux de gorge gangréneux, page 333. Symptômes ordinaires de cette eſpece de maux de gorge chez les enfants, page 334. Maniere de gargariſer les enfants, page 338. Les enfants ſont ſujets à la toux nerveuſe : maniere de les traiter de cette toux, page 366. Maniere de les traiter de la toux, ſymptôme de la dentition, page 367. Qui ſont les enfants qui ſont expoſés à la coqueluche, page 369. Maniere de les traiter de la coqueluche, page 370. Le cours de ventre périodique eſt avantageux aux enfants pendant la dentition, page 439. Les enfants ſont ſujets à l'incontinence d'urine, page 460. Chez les enfants elle ſe guérit toute ſeule, avec le temps : remedes lorſqu'elle eſt opiniâtre, page 461.

Symptômes de vers chez les enfants, Tome III, page 97. Traitement qui convient aux enfants, pages 107 & ſuiv. Il eſt d'obſervation que les enfants qui ne ſont nourris que du lait de leur mere, n'ont point de vers, page 110. Les enfants nouveau-nés ſont ſujets à la jauniſſe, page 113. Comment il faut les traiter de cette Maladie, page 118. Ils ſont expoſés à l'hydropiſie, page 123. Traitement, pages 130 & ſuiv. La goutte n'épargne pas même les enfants, page 151. Traitement, pages 156 & ſuiv. Traitement du ſcorbut, dont peuvent être attaqués les enfants, pages 194 & ſuiv. Les enfants ſont très-ſujets aux écrouelles, page 205 ; ſur-tout ceux qui ſont nés de pere & mere ou nourris par des nourrices malades, *ibid.* Traitement, pages 210 & ſuiv. Les enfants ſont expoſés à la gale, page 216. Traitement, pages 218 & ſuiv. Les nourrices communiquent les dartres aux enfants, page 227. Traitement de cette Maladie chez les enfants, pages 228 & ſuiv. Traitement des démangeaiſons, des échauboulures, des ébullitions des enfants, pages 232 & ſuivantes.

Maladies auxquelles ſuccede communément la paralyſie chez les enfants, Tome III, page 311. Traitement, page 313. Les enfants ſont très-ſujets à l'épilepſie ou haut-mal, page 323. Traitement, pages 331 & ſuiv. Les enfants ne ſont pas moins ſujets à la danſe de Saint-Gui & aux accès

convulsifs, page 342. Traitement, pages 344 & suivantes. Traitement du hoquet chez les enfants, page 348; du cochemar, page 356; de la goutte sereine, pages 403 & suiv.; de la cataracte, page 408; de l'action de loucher, page 410; des taies ou taches sur les yeux, page 411; du larmoiement, page 414; de la chassie, page 415; de la surdité, page 419. Instructions pour les enfants sourds & muets, *ibid.* Traitement de l'enchifrenement des enfants, page 426; de l'ulcere du nez, appellé ozene, page 428; du polype du nez, page 432; des engorgements & des obstructions, page 445; des diverses especes d'empoisonnements, page 467 & suiv. Combien il est important d'éloigner les enfants des plantes vénéneuses, page 549.

Précautions qu'exige l'administration du mercure chez les enfants, Tome IV, page 104. Combien d'enfants nouveaux-nés meurent dans les campagnes, par l'impéritie des Sages-Femmes & des Accoucheurs de Villages, page 164, note 3. Sortie de l'enfant du sein de sa mere, dans l'accouchement naturel, page 169. Lorsque le délivre sort en même temps, on dit que l'enfant naît coëffé, *ibid.* Où il faut lier & couper le cordon ombilical, lorsque le délivre est sorti avec l'enfant, page 172; lorsque le délivre est resté dans la matrice & que l'enfant est sorti seul, *ibid.*

Enfants (de ce qu'il faut faire aux) *qui, au sortir du sein de leur mere, ne présentent aucun signe de vie*, Tome IV, pages 173—175.

Enfants (de ce qu'il faut faire aux) *qui expirent quelques instants après leur naissance*, *idem*, pages 175—176.

Enfants (de ce qu'il faut faire aux) *bien vivants après qu'on a lié & coupé le cordon ombilical*, *idem*, pages 176—177.

Combien il est important d'examiner l'enfant aussi-tôt qu'on a délivré la mere, page 179. Ce qu'il faut faire lorsqu'il a le filet, page 180. Comment & avec quoi il faut laver l'enfant qui vient de naître, *ibid.* Il est contraire à l'ordre de la Nature de ne pas présenter l'enfant au tetton de bonne heure, page 208.

Enfants, (des Maladies particulieres aux) *idem*, pages 221—321.

Enfants, (des accidents occasionnés par le méconium des) retenu dans les intestins, *idem*, pages 225—228.

Enfants, (de la constipation des) *idem*, pages 228—229.
Enfants, (de la chute de l'anus chez les) *idem*, pages 229—230.
Enfants, (des aphthes des) *idem*, pages 230—237.
Enfants, (des acidités, & des Maladies qu'elles produiſent chez les) *idem*, pages 237—239.
Enfants, (des tranchées & des coliques chez les) *idem*, pages 240—241.
Enfants, (des gerçures, des écorchures & des excoriations chez les) *idem*, pages 241—243.
Enfants, (de l'épaississement du mucus du nez chez les) *idem*, pages 243—244.
Enfants, (du rhume de cerveau chez les) *idem*, pages 244—245.
Enfants, (du vomissement chez les) pages 245—251.
Enfants, (du dévoiement & de la diarrhée, ou du cours de ventre chez les) *idem*, pages 251—258.
Enfants, (des diverſes éruptions particulieres aux) *idem*, pages 258—260.
Enfants, (de la croute laiteuse des) *idem*, pages 260—269.
Enfants, (de la teigne des) *idem*, pages 269—271.
Enfants, (des engelures des) *idem*, pages 271—273.
Enfants, (de la croup, ou plutôt de l'eſquinancie membraneuſe des) *idem*, pages 273—289.
Enfants, (de la dentition difficile chez les) *idem*, pages 289—294.
Enfants, (du rachitis, ou de la noueure, ou de la chartre des) *idem*, pages 295—304.
Enfants, (des convulsions des) *idem*, pages 304—308.
Obſervations de convulſions ſuivies de mort apparente, guéries chez un enfant, *idem*, pages 504 & ſuiv.
Enfants, (de l'hydrocéphale, ou hydropiſie de la tête chez les) *idem*, pages 308—311.
Enfants, (du gonflement du ventre des) & de la dureté de cette partie, appellée vulgairement carreau, *idem*, pages 311—313.
Enfants, (de la Maladie vénérienne chez les) *idem*, pages 313—321.
Enfants, (de la maniere dont il faut ſaigner les) *idem*, page 329.

Poſition qu'il faut donner à l'enfant qui a une deſcente, pour en faire la réduction, *idem*, page 417. Exemples d'enfants tués ſubitement, l'un par une dragée, l'autre par une poire, l'autre par une châtaigne, page 426. La négligence des Nourrices expoſe les enfants à être étouffés, page 500.

ENFANTS (ſecours qu'il faut adminiſtrer aux) *étouffés & qui paroiſſent morts*, *idem*, pages 500—502.

Symptômes des coups de ſoleil chez les enfants, *idem*, page 538. Traitement, page 539.

ENGELURES, (des) Tome IV, pages 271—273.

L'application ſubite de la chaleur ſur une partie très-froide, eſt la cauſe la plus commune des engelures, page 484.

ENGORGEMENTS LYMPHATIQUES & SANGUINS, (des) Tome III, pages 438—448.

ENKISTÉ, *enkiſtée*, épithete qu'on donne à des tumeurs, à des abcès, à des collections d'eau qui ſont renfermées dans une membrane, en forme de ſac ou de poche, telles que la vomique, quelquefois l'hydropiſie, &c. (Voyez KISTE.)

ENTÉRITIS. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

ENTORSES, (des) Tome IV, pages 409—412.

ENULE CAMPANE, ou *Enula campana*. (Voyez AUNÉE.)

ÉPAISSISSEMENT DU MUCUS DU NEZ (de l') *chez les enfants*, Tome IV, pages 243—245.

ÉPHÉMERE, épithete qu'on donne aux Maladies, ſurtout aux fievres légeres qui ne durent pas plus de vingt-quatre ou trente-ſix heures. Tout le monde ſait que ce mot eſt compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie jour, ou la durée d'une journée.

ÉPIDÉMIE, Maladie générale ou populaire, qui dépend d'une cauſe commune & accidentelle, comme de l'altération de l'air ou des aliments, & qui attaque preſqu'en même-temps & dans un même lieu, un grand nombre de perſonnes, de quelque ſexe, âge & qualité qu'elles ſoient, avec les mêmes ſymptômes eſſentiels.

ÉPIDÉMIQUE, épithete qu'on donne aux Maladies populaires, qui attaquent indifféremment toutes ſortes de perſonnes, pendant un temps déterminé, & qui dépendent d'une cauſe commune & générale, mais accidentelle. On voit qu'elles different des Maladies endémiques, en ce que ces dernieres ſont familieres à certains pays, & qu'elles ne ſont pas accidentelles. Je crois, dit M. LE ROY, qu'on feroit bien de

conserver le nom d'épidémique, aux fievres aiguës qui surviennent & se répandent dans un pays, auquel elles sont étrangeres & insolites. (Voyez *premier Mémoire sur les fievres, dans les mélanges de Physique & de Médecine.*)

EPIDERME, nom que porte la pellicule très-fine & transparente, qui recouvre la peau dans toute l'étendue du corps. Pour en avoir une idée, il suffit d'observer les cloches occasionnées par une brûlure, ou par l'application d'un vésicatoire : cette pellicule blanche, devenue insensible par le décollement & qu'on coupe, est l'épiderme, détaché de la peau : on l'appelle encore surpeau ou cuticule.

EPIDIDYME, nom que les Anatomistes ont donné à deux petits corps situés sur la partie supérieure des testicules, dont ils semblent proprement être une partie, quoique différents du reste en forme & en consistance : ils sont, comme les testicules, formés par la circonvolution des tuyaux séminaires, mêlés avec les vaisseaux sanguins.

Le gonflement des testicules commence par l'épididyme, & finit par lui, Tome IV, pages 37 & 38.

EPIGLOTTE, cartilage mince qui couvre la *Glotte*. (Voyez ce mot.)

EPILEPSIE, (de l') ou *Haut-mal*, Tome III, pages 322—342.

Précaution avec laquelle il faut donner le mercure aux épileptiques, Tome IV, page 105.

EPINARD, plante potagere, trop connue pour mériter une description. Nous donnerons seulement les noms sous lesquels les Botanistes l'ont décrite : ils en distinguent trois especes. Ils appellent la premiere, *Spinacia vulgaris, capsulâ seminis aculeatâ*, TURNEF. *Spinacia mas*, J. BAUHIN. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia*, *semine spinoso*, C. BAUH. *Spinacia oleracea*, LINN. C'est-à-dire, *Epinard commun, dont la capsule de la graine est épineuse*, selon TOURNEFORT. *Epinard mâle*, selon J. BAUHIN. *Patience des jardins*, ou *Epinard*, *dont la graine est épineuse*, selon C. BAUHIN. *Epinard légume*, selon LINNÉ. Ils nomment la seconde, *Spinacia vulgaris sterilis*, TURNEF. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia sterilis*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Epinard commun stérile*, selon TOURNEFORT. *Patience des jardins*, ou *Epinard stérile*, selon C. BAUHIN. Ils appellent la troisieme espece, *Spinacia vulgaris, capsulâ seminis non aculeatâ*, TURNEF. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia*, *semine non aculeatâ*,

C. Bauh. C'eſt-à-dire, *Epinard commun, dont la capſule de la ſemence n'eſt point épineuſe*, ſelon Tournefort. *Patience des jardins*, ou *Epinard, dont la graine n'eſt pas épineuſe*, ſelon Casp. Bauhin.

Preſcrit, Tome II, page 475; Tome III, pages 67, 115, 198, 270; Tome IV, pages 369, 404, 520.

ÉPINE du dos, colonne oſſeuſe, compoſée de vingt-quatre pieces mobiles, appellées vertebres. Le nom d'épine lui a été donné, parce qu'elle eſt munie, dans toute l'étendue de ſa partie poſtérieure, de pluſieurs apophyſes pointues, en forme d'épine : elle commence au bas de la tête avec laquelle elle eſt articulée, forme la partie oſſeuſe du cou, deſcend le long du dos, & finit à l'os ſacrum, ſur lequel elle eſt appuyée comme ſur une baſe : elle eſt creuſée intérieurement, en forme de cylindre, pour renfermer la moëlle alongée, dite auſſi moëlle épiniere.

ÉPINGLES, (dangers auxquels on expoſe les enfants lorſqu'on attache leurs vêtements avec des) Tome I, page 30. Exemple d'un enfant mort par la bleſſure d'une épingle, *ibid.*

Imprudence de ceux qui tiennent dans leur bouche des épingles, &c., Tome IV, pages 426, 438. Les crochets ſont des inſtruments utiles pour extraire les épingles arrêtées dans le goſier, page 430. Obſervation d'une perſonne tuée par des épingles qu'elle avoit avalées, page 436.

ÉPIPLOON, *membrane graſſe*, répandue ſur les inteſtins, & qui entre dans leurs ſinuoſités. On peut s'en former une idée, en voyant la partie du veau qu'on appelle vulgairement coëffe : elle n'eſt autre choſe que l'épiploon de cet animal. (Voyez Hydropisie de l'épiploon.)

ÉPISPASTIQUE, épithete qu'on donne aux remedes qui, par leur acrimonie, attirent fortement les humeurs au dehors; tels ſont ſur-tout les véſicatoires.

ÉPONGE. Tout le monde connoît cette ſubſtance, qui eſt une eſpece de champignon qui ſe trouve attaché aux rochers qui ſont dans la mer.

L'éponge propoſée pour arrêter les hémorrhagies, Tome IV, page 365, note; pour extraire les corps arrêtés dans le goſier, page 431. Manieres différentes de l'introduire, *ibid.* Ses avantages en raiſon de ſa compreſſibilité, page 432.

ÉPREINTES, (des) ou *Teneſme*, Tome III, pages 60, 61.

ÉQUITATION. Ce mot ſignifie proprement l'art de

monter à cheval ; mais, en Médecine, il ſe prend ſeulement pour l'action d'aller à cheval, ou pour l'*exercice du cheval.* (Voyez Exercice du cheval.)

ÉRÉTISME : c'eſt une ſorte d'affection des parties nerveuſes, dans leſquelles il s'excite une plus grande tenſion ou une criſpation de leur tiſſu, qui ſouffre quelque irritation, d'où s'enſuit plus de ſenſibilité.

EROSION. On ſe ſert de ce mot pour marquer une eſpece de déchirement, fait par une humeur âcre : c'eſt une ſorte de ſolution de continuité qui ſe fait imperceptiblement & en détail, dans les parties ſolides : on l'excite ſouvent artificiellement par le moyen des *Cauſtiques*. (Voyez ce mot.)

ERRETTE. (Voyez Lierre terrestre.)

ERUPTION, ſortie de taches, de puſtules, de boutons, ou d'autres exanthêmes de la peau, telles que celles de la rougeole, de la petite vérole, du pourpre, de la gale, des échauboulures, &c.

Éruption miliaire critique dans les fievres lentes nerveuſes; comment il faut la conduire, Tome II, page 160.

Éruptions des enfants, (des diverſes) Tome IV, pages 258—273.

ÉRUPTIVE, épithete qu'on donne aux Maladies accompagnées d'éruption, ainſi qu'à celles qui font criſe par une éruption.

ÉRYSIPELE, (de l') Tome II, pages 284—295.

ESCARRE : ce mot ſe dit particuliérement d'une croûte noire gangrénée, qui ſe forme ſur la peau, ſur la chair, ſur les plaies & les ulceres, par l'application de quelque cauſtique : c'eſt une partie morte, qui a été brûlée par un cautere actuel ou potentiel, & qui ſe détache au bout de quelques jours, d'elle-même, ou par le moyen de quelque onguent digeſtif.

Escarres gangréneuses. On donne ce nom aux croûtes gangrénées qui ſe font voir ſur une partie du corps quelconque, dans les petites véroles de mauvais caractere, ſur les feſſes, dans certaines fievres malignes ; & ces dernieres paroiſſent produites par la compreſſion, tout autant que par la qualité délétere des humeurs.

ESPRIT. En Chymie, on donne le nom d'eſprit à une liqueur ſubtile, volatile, très-déliée, &c., telle que celle qu'on retire des vins, & des ſubſtances aromatiques, comme l'eſprit-de-vin, les huiles eſſentielles, &c.

Esprit ardent. (Voyez Ardent.)

Esprit de cochléaria. (Voyez Cochléaria.)

Esprit de corne de cerf. (Voyez Esprit volatil de corne de cerf.)

Esprit de lavande simple.

Prenez de ſommités fleuries de *lavande*, deux livres;
d'*eſprit-de-vin rectifié*, quatre pintes.

Faites diſtiller, à la chaleur de l'eau bouillante, juſqu'à concurrence de quatre pintes. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Preſcrit, Tome III, pages 320, 363, 422.

Esprit de lavande composé.

Prenez d'*eſprit de lavande ſimple*, une pinte & demie;
d'*eſprit de romarin*, chopine;
de *canelle*, une once;
de *ſantal* rouge, trois gros.

Faites macérer pendant ſept jours; paſſez. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Preſcrit, Tome III, pages 320, 350.

Esprit de Mendérérus.

Prenez d'*alkali volatil de ſel ammoniac*, la quantité que vous voudrez.

Mettez dans un vaiſſeau; verſez peu-à-peu du vinaigre diſtillé, juſqu'à ce que l'effervescence ſoit ceſſée. On emploie ce remede pour exciter la ſueur & les urines. On l'applique à l'extérieur ſur les entorſes, les foulures, les meurtriſſures, &c. Lorſqu'on veut exciter la ſueur, on en donne une demi-once dans un verre d'eau de gruau; on la répete toutes les heures, le malade étant au lit, juſqu'à ce qu'on en ait obtenu l'effet deſiré. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, page 283; Tome III, pages 134, 175; Tome IV, pages 275, 412.

Esprit de nitre. (Voyez Acide nitreux.)

Esprit de nitre dulcifié. On donne ce nom à un mélange d'une partie d'acide nitreux & de deux parties d'eſprit-de-vin, qu'on laiſſe digérer enſemble. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

Preſcrit, Tome II, pages 221, 415, 424, 471, 481; Tome III, pages 284, 349, 367.

Esprit de sel ammoniac. (Voyez Esprit volatil de sel ammoniac.)

Esprit de sel commun. (Voyez Acide marin.)

Preſcrit, Tome III, page 195; Tome IV, page 294.

Esprit de sel dulcifié. On le prépare en faiſant digé-

rer enſemble à froid, pendant un mois, de l'acide marin & de l'eſprit-de-vin. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

Esprit de soufre : ce n'eſt autre choſe que l'eſprit ou l'acide du vitriol, plus aqueux & foiblement uni avec une certaine quantité de principe inflammable. On le retire en faiſant brûler du ſoufre, dans un appareil de vaiſſeaux convenables : les vapeurs qui s'en exhalent ſe rapprochent, ſe condenſent & fourniſſent cette liqueur, dont l'uſage, en Médecine, eſt plus sûr que celui de l'eſprit de vitriol. Il vaut quatre ſols l'once. (Voyez Esprit de vitriol.)

Esprit de succin : liqueur qui ſe tire, par la diſtillation, du ſuccin ou karabé. (Voyez Succin.)

Preſcrit, Tome III, page 264, note.

Esprit de térébenthine. (Voyez Huile de térébenthine.)

Esprit-de-vin, liqueur très-légere, très-volatile, très-fluide, d'une odeur & d'une ſaveur fortes, pénétrantes, agréables, parfaitement blanche & limpide, qu'on retire par la diſtillation des ſubſtances qui ont ſubi la fermentation vineuſe, ſur-tout des vins. Il ſe vend trois ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, page 451 ; Tome III, pages 10, 19, 286, 316 ; Tome IV, pages 365, 370, 389, 412, 447.

Esprit-de-vin camphré.

Prenez de *camphre*, une once ;
d'*eſprit-de-vin rectifié*, chopine.

Faites diſſoudre le camphre. Cette diſſolution s'emploie comme embrocation, dans les cas de meurtriſſure, de contuſion, de paralyſie, de rhumatiſme chronique, & pour prévenir la gangrene. Si l'on fait diſſoudre la quantité de camphre ci-deſſus dans une demi-livre d'eſprit volatil aromatique, on a l'Essence de Ward. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, page 294 ; Tome III, pages 70, 74 ; Tome IV, pages 372, 389, 392, 394, 412.

Esprit-de-vin rectifié. On donne ce nom à l'eſprit-de-vin dépouillé, par des diſtillations répétées, de ſon phlegme & de ſon huile eſſentielle groſſiere. (Voyez les caracteres que doit avoir l'eſprit-de-vin rectifié pour être bien pur, dans les *Eléments de Pharmacie de M. Baumé, pages* 461 *& ſuiv.*

Esprit de vitriol. On donne ce nom aux premieres portions d'acide vitriolique qui paſſent lorſqu'on diſtille du vitriol, ou lorſqu'on concentre de l'acide vitriolique. On le

donne même, en général, à tout acide vitriolique chargé de beaucoup d'eau ſurabondante.

Preſcrit, Tome II, pages 58, note; 136, 182, 222, 229, note; 274, 339, 346; Tome III, pages 7, 11, 28.

Esprit de vitriol dulcifié. (Voyez Essence de Rabel.)

Esprit recteur, nom que porte le principe très-atténué, très-ſubtil, très-volatil, dans lequel réſide particuliérement l'odeur de tous les corps qui en ſont pourvus. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

Esprit volatil aromatique.

Prenez d'*eſprit de ſel ammoniac vineux*, huit onces;
d'*huile diſtillée de romarin*, un gros & demi;
d'*huile diſtillée d'écorce de citron*, un gros.

Mêlez de maniere que les huiles ſoient parfaitement diſſoutes dans l'eſprit de ſel ammoniac. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Preſcrit, Tome III, pages 352, 366; Tome IV, page 412.

Esprit volatil de corne de cerf : c'eſt le produit de la diſtillation de la corne de cerf, faite dans une cornue, au feu de réverbere. Les Apothicaires le vendent trois ſols le gros.

Preſcrit, Tome II, pages 59, 94, 441; Tome III, pages 133, 156, 360, 362, 384, 436; Tome IV, page 292.

Esprit volatil de sel ammoniac. On donne ce nom à l'alkali volatil qui ſert de baſe au ſel ammoniac, & qu'on a dégagé, par quelque intermede, qui lui a enlevé une partie de ſon principe huileux, qui le faiſoit cryſtalliſer & paroître ſous forme concrete; enſorte qu'il demeure toujours en liqueur, après cette opération. Il ſe vend deux ſols le gros.

Preſcrit, Tome II, page 326; Tome III, pages 264, note; 437; Tome IV, pages 447, 457, 503.

Esprits animaux, fluide qu'on croit circuler dans les nerfs. On lui a donné ce nom, par analogie, à cauſe de ſon extrême ténuité, & de la volatilité qu'on lui ſuppoſe. Quant à la nature des eſprits animaux, on l'ignore parfaitement.

Esprits nerveux, *fluide nerveux* : c'eſt la même choſe qu'*eſprits animaux.* (Voyez ce mot.)

ESQUINANCIE inflammatoire. C'eſt la même choſe

que l'*Inflammation de la gorge.* (Voyez INFLAMMATION DE LA GORGE.)

ESQUINANCIE CONVULSIVE, (caracteres de l') Tome II, page 320.

ESQUINANCIE CONVULSIVE SUFFOQUANTE, (caracteres de l') *idem*, page 321.

ESQUINANCIE FAUSSE. (Voyez MAUX DE GORGE SIMPLES.)

ESQUINANCIE MALIGNE ou *gangréneuſe.* (Voyez MAUX DE GORGE GANGRÉNEUX.)

ESQUINANCIE MEMBRANEUSE. (Voyez CROUP, & *Supplément à l'article Croup.*)

ESSENCE. On entend en Chymie, par eſſence, la partie diſtinctive des mixtes, ſéparée de toutes les autres parties des corps qui la contenoient : c'en eſt la partie la plus pure, la plus exaltée, la plus ſpiritueuſe, dégagée des principes groſſiers, par le moyen de la diſtillation. Les plantes aromatiques, quelques minéraux, & certaines parties minérales, ſont les ſubſtances dont on tire les eſſences, qu'on nomme auſſi quinteſſences.

ESSENCE DE CITRON. (Voyez HUILE ESSENTIELLE DE CITRON.)

ESSENCE DE RABEL, ou *Eau de* RABEL, ou *Eſprit de vitriol dulcifié.* C'eſt l'acide vitriolique dulcifié par le moyen de l'eſprit-de-vin.

Prenez d'*huile de vitriol*,	quatre onces;
d'*eſprit-de-vin rectifié*,	douze onces;

Verſez peu-à-peu l'huile de vitriol ſur l'eſprit-de-vin; laiſſez digérer, le vaiſſeau étant bouché. (*Codex.*) Elle coûte ſix ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, page 76; Tome III, page 56.

ESSENCE DE WARD. (Voyez ESPRIT-DE-VIN CAMPHRÉ.)

ESSENTIELLE. (Maladie) On donne ce nom à une Maladie qui exiſte par elle-même; qui ſeule bleſſe les fonctions vitales & animales, ſans dépendre d'aucune affection contre nature : ce terme eſt oppoſé à celui de *Symptomatique.* (Voyez ce mot.)

ESTOMAC, (l') que les Anatomiſtes nomment encore *Ventricule*, eſt un viſcere en forme de ſac, placé immédiatement ſous la cloiſon nerveuſe & muſculeuſe appellée *Diaphragme*, qui ſépare la poitrine du bas-ventre. (Voyez DIAPHRAGME.) La figure de l'eſtomac eſt à-peu-près celle d'une cornemuſe. Il a deux ouvertures, une à l'extrémité

inférieure de l'œſophage, l'autre où commencent les inteſtins ou boyaux. (Voyez Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

Néceſſité de ne pas faire d'excès dans le manger, démontrée par la capacité de l'eſtomac, Tome I, page 111, dans le courant de la note.

Estomac. (douleurs d') (Voyez Maux d'estomac.)

Estomac. (Inflammation de l') (Voyez Inflammation de l'estomac.)

Estomac, (Maux d') Tome III, pages 88—93.

Estomac, (ſymptômes de l'engorgement de l') Tome III, page 443.

Estomac, (des aphthes dans l') (Voyez Aphthes.)

ESTRAGON, plante très-commune, dont on aſſaiſonne ordinairement les ſalades, & qu'on emploie encore à parfumer le vinaigre. Les Botaniſtes l'appellent *Abrotanum lini folio, acriori & odorato*, Turnef. *Dracunculus eſculentus*, C. Bauh. *Arthemiſia dracunculus, foliis lanceolatis, glabris, integerrimis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Aurone à feuilles de lin âcres & odorantes*, ſelon Tournefort. *Eſtragon, bon à manger*, ſelon C. Bauhin. *Armoiſe eſtragon, à feuilles lancéolées, liſſes & très-entieres*, ſelon Linné.

Cette plante eſt une de celles qui ſont *Antiſcorbutiques*, Tome III, page 199.

ESULE. (Voyez Tithymale.)

ÉTABLES, (vapeurs des) conſeillées dans la pulmonie, Tome II, page 140, dans le courant de la note.

ÉTAIN, métal d'une couleur blanche, ſombre, approchant de celle de l'argent, mou, moins élaſtique & moins ſonore que tous les autres métaux, à l'exception du plomb, & qui, quand on le plie, fait un bruit, un cri qui le caractériſe, & auquel il eſt aiſé de le reconnoître.

L'étain, même le plus fin, eſt un poiſon, pourquoi? Tome III, page 486. Obſervation ſur un empoiſonnement cauſé par l'étain, page 487.

Preſcrit en poudre, pages 100, 107.

ÉTAMAGE, couche d'étain mélangé de plomb, appliqué ſur les uſtenſiles de cuivre.

Dangers de l'étamage ordinaire, Tome III, page 486. Nouvel étamage, qui met à l'abri de ces dangers, pages 493 & 494.

ÉTERNUEMENT. (Voyez ce que c'eſt, Tome III, pages 337.)

L'éternuement a quelquefois dégagé des corps arrêtés dans la trachée-artere, Tome IV, page 439.

ÉTHER, nom que porte une liqueur blanche, diaphane, huileuſe & d'une odeur particuliere, très-pénétrante, qui s'enflamme aiſément, & qui, comme le camphre, brûle dans l'eau : il eſt ſi volatil, qu'il paſſe en entier dans la diſtillation ſans laiſſer de réſidu, & ſans éprouver d'altération. On l'obtient, par la diſtillation d'un mélange d'*eſprit-de-vin* & d'*acide vitriolique*. Les Chymiſtes ſont bien parvenus à faire de l'éther avec de l'acide nitreux & de l'acide marin, unis à l'eſprit-de-vin ; mais juſqu'à préſent on n'emploie, en Médecine, que l'*Ether vitriolique*, qui eſt un puiſſant antiſpaſmodique. Il coûte dix ſols le gros ; rectifié, douze ſols.

L'éther preſcrit, Tome II, page 451 ; Tome III, pages 74, 246, 366, 367, 554.

ÉTHIOPS MINÉRAL : c'eſt une combinaiſon de mercure avec partie égale de ſoufre, ſi cette combinaiſon ſe fait par fuſion : ſi elle ſe fait ſans feu & par trituration, il faut deux parties de mercure ſur trois de ſoufre. Cette préparation mercurielle eſt d'un noir très-foncé ; ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Préparée ſans feu, elle coûte deux ſols le gros.

Preſcrit, Tome II, page 315 ; Tome III, page 109.

ÉTIQUE, épithete qu'on donne à ceux qui ſont attaqués d'une Maladie qui conſume, qui deſſeche toute l'habitude du corps. On la donne encore à une fievre lente qui mine & deſſeche peu-à-peu.

ÉTISIE, Maladie qui conſume & deſſeche ceux qui en ſont attaqués.

ÉTOUFFEMENT, (de l') Tome IV, pages 500—502.

ÉTRANGLEMENT, (de l') *idem*, pages 502—503.

ÉTUDE. Inconvénients d'appliquer les enfants trop tôt à l'étude, Tome I, page 63. Dangers de l'étude opiniâtre, page 136. Déſordres moraux dans leſquels elle entraîne, page 142. Elle eſt une des ſources des Maladies de nerfs, Tome III, page 398. Traitement de la courbature cauſée par une étude forcée, Tome IV, pages 519—522.

ÉVACUANT, épithete qu'on donne à tous les ſecours de la Médecine qui font ſortir, par les voies convenables, les humeurs qui pechent par la qualité ou par la quantité : ainſi

la *ſaignée* eſt, dans ce ſens, un évacuant; les *émétiques*, les *purgatifs*, les *expectorants*, les *diurétiques*, les *ſudorifiques*, &c., ſont des évacuants : cependant on entend plus généralement, par ce mot, les *purgatifs.*

ÉVACUATIONS ACCOUTUMÉES, (des) Tome I, pages 338—345.

ÉVACUATIONS. Il faut s'aſſurer de la nature des évacuations du malade, Tome II, page 6. Les malades ſupportent mal les évacuations dans la fievre miliaire, page 193. Il faut ſeconder la Nature dans les évacuations qu'elle ſollicite lors de la petite vérole, page 228. Dangers des évacuations dans la fievre ſcarlatine maligne, page 280. La ſuppreſſion d'une évacuation accoutumée ou artificielle, peut occaſionner une éryſipele, page 286; la phrénéſie, page 297. Il faut rappeller cette évacuation le plutôt poſſible, dans le cas de phrénéſie, page 303. La ſuppreſſion de quelqu'évacuation accoutumée, peut occaſionner l'inflammation des yeux, page 306; l'eſquinancie inflammatoire, page 322. Toute évacuation, telles que les ſaignées, les purgations, ſeroient contraires dans les maux de gorge gangréneux, page 337; dans la colique hyſtérique, page 402. Il ne faut pas tenter d'arrêter les évacuations dans le choléra-morbus, à moins qu'elles n'affoibliſſent trop le malade, page 432. Traitement de la diarrhée ou cours de ventre, cauſé par la ſuppreſſion d'une évacuation accoutumée, page 437. Les évacuations ne conviennent pas dans la diarrhée cauſée par de violentes paſſions, page 439. Traitement du vomiſſement cauſé par la ſuppreſſion d'une évacuation accoutumée, page 446. Les évacuations ſont contraires dans le vomiſſement, cauſé par les paſſions violentes, page 450. Les évacuations ſont néceſſaires contre toute rétention ou ſuppreſſion d'urine, page 467.

Importance de rappeller les évacuations ſupprimées dans le rhumatiſme chronique, Tome III, page 181. Circonſtances qui indiquent les évacuations dans la mélancolie, page 304. Traitement du hoquet cauſé par la ſuppreſſion d'une évacuation accoutumée, page 349.

La ceſſation d'une évacuation accoutumée, en quelque petite quantité qu'elle ſoit, ſuffit pour altérer la ſanté, & ſouvent pour mettre la vie en danger, Tome IV, page 149. Les évacuations conſtituent preſque toute la médecine des enfants, page 224. Traitement de l'évanouiſſement qui ſurvient

vient dans le cours des Maladies accompagnées de grandes évacuations, page 492.

Évacuation involontaire de sang. C'est la même chose qu'*hémorrhagies*. (Voyez Hémorrhagies.)

ÉVANOUISSEMENT (de l') *auquel sont exposées les personnes nerveuses, & qui ne dépend que de l'irritabilité*, Tome III, pages 358—364.

Évanouissement (de l') *& de ses divers degrés, tels que la Défaillance* ou *la Foiblesse, la Syncope & l'Asphyxie*, Tome IV, pages 486—495.

Évanouissement (de l') *causé par* anémie ou *par trop peu de sang, idem*, pages 488—489.

Évanouissement (de l') *causé par l'*embarras de l'estomac, *idem*, pages 490—491.

Évanouissement (de l') *causé par les* odeurs, *idem*, pages 491—492.

Évanouissement (de l') *causé par les* saignées & *les* purgatifs, *idem*, pages 489—490.

Évanouissement (de l') *causé par* trop de sang, *idem*, pages 487—488.

Évanouissement (de l') *quelle qu'en soit la cause, idem*, pages 494—495.

Évanouissement (de l') *qui arrive dans les* Maladies, *idem*, pages 492—493.

Évanouissement (de l') *qui succede à l'*accouchement, *idem*, pages 493—494.

ÉVERRÉ, *éverrer un chien* : opération qu'on fait aux jeunes chiens, quand ils ont un peu plus d'un mois : elle consiste à leur tirer le filet ou nerf de la langue, qu'on nomme ver ; d'où vient le mot éverrer. On prétend que cette opération fait prendre corps aux chiens, & les empêche de mordre, même lorsqu'ils sont enragés. (Voyez Tome III, page 524, note.)

EUPRAISE. *Euphrasia officin.*, C. Bauh., Turnef. & Linn. C'est-à-dire, *Euphraise d'usage*, selon Casp. Bauhin, Tournefort & Linné. Cette plante est de la troisieme classe, quatrieme section, sixieme genre de Tournefort ; de la didynamie angiospermie de Linné ; de la vingt-septieme famille des personnées d'Adanson.

Sa racine est menue, simple, ligneuse & tortueuse. Elle pousse une petite tige cylindrique, velue, qui ne s'éleve guere plus haut que sept à huit pouces. Ses feuilles sont alternes, ovales, longues de trois à quatre lignes, luisantes,

veinées & découpées en forme de crête de coq ; d'un verd foncé, ſans queue ; d'une ſaveur viſqueuſe, un peu amere. Les fleurs naiſſent dans les aiſſelles des feuilles, & dans preſque toute la longueur des tiges & des branches : elles ſont d'une ſeule piece, irrégulieres, en maſque, blanchâtres, & marquées en dedans de petites lignes purpurines & jaunes; partagées en deux levres, dont la ſupérieure eſt droite, voûtée, échancrée, crénelée & cachant quatre étamines ; l'inférieure eſt partagée en trois ſegments échancrés : le calice ſe change en un fruit ou capſule, long de trois lignes, applati, brun, partagé en deux loges, dans leſquelles ſont contenues pluſieurs petites graines oblongues, cendrées. Cette plante abonde dans nos contrées. On la trouve dans les bruyeres, au bord des bois, dans les terreins arides. Elle fleurit en Juin & en Août.

Preſcrite, Tome III, page 415.

EXANTHÊME : ce mot ſe dit de toutes les éruptions, de toutes les taches, dont la peau ſe trouve quelquefois couverte dans les Maladies aiguës, ſur-tout dans certaines fievres, qu'on nomme, à cauſe de cela, fievres exanthémateuſes, ou exanthématiques.

EXCORIATION : écorchure ſuperficielle qui n'offenſe que la peau ; dépouillement de l'épiderme, par quelque cauſe que ce ſoit.

Excoriations : (des) Maladie des enfants, Tome IV, pages 241---243.

EXCÈS. (l'homme n'eſt fait pour aucune ſorte d') Tout excès le tue, Tome I, pages 273, 360 ; Tome IV, page 512. Exemples tirés des ouvriers des Villes, *ibid.*

EXCRÉMENT. On donne, en général, ce nom à toute matiere, ſoit ſolide, ſoit fluide, qui eſt évacuée du corps, parce qu'elle eſt ſurabondante, inutile ou nuiſible ; mais on entend particuliérement, par ce mot, la partie groſſiere, le marc des aliments & des ſucs digeſtifs, dont l'évacuation ſe fait par le fondement.

EXCRÉTION : action par laquelle les différentes humeurs qui ont été ſéparées du ſang, ſont portées hors des organes ſécrétoires. On emploie encore cette expreſſion, pour ſignifier particuliérement l'expulſion des matieres fécales, des urines, de la ſueur, &c. Enfin on donne quelquefois ce nom à la matiere même évacuée.

L'exercice en plein air, la gaieté, la diſſipation, &c.,

ſont les moyens les plus puiſſants d'exciter & de favoriſer les excrétions, Tome III, page 270.

EXERCICE DES ENFANTS, (de l') Tome I, pages 53—77.

Défaut d'exercice, cauſe de Maladies chez les gens ſédentaires, Tome I, page 126. Sans exercice, aucune des excrétions ne peut ſe faire parfaitement, page 128. Combien l'exercice en plein air eſt néceſſaire pour la ſanté, page 135.

EXERCICE DES GENS DE LETTRES, (de l') Tome I, pages 147—155.

EXERCICE EN GÉNÉRAL (de l') Tome I, pages 229—243.

EXERCICE (de l') *dans le* TRAITEMENT DES MALADIES CHRONIQUES, Tome II, page 12.

Les convaleſcents doivent faire un exercice qui ne fatigue pas, page 32. L'exercice eſt le moyen de diſſiper l'enflure des jambes chez les convaleſcents, pages 34, 79. Avantages d'un exercice modéré entre les accès d'une fievre intermittente, pages 41 & 59. Importance de l'exercice, & de préférence celui du cheval, dans la pulmonie, page 122. Il faut beaucoup d'exercice en plein air dans la conſomption, page 147. L'exercice eſt un des préſervatifs de la conſomption, page 149. L'exercice en plein air eſt un préſervatif de la fievre maligne, page 183. Les femmes enceintes doivent faire de l'exercice, ſi elles veulent éviter la fievre miliaire, page 194. Exercice preſcrit dans les ſymptômes de pulmonie, qui ſurviennent à la ſuite de la petite vérole, page 234. Il faut faire de l'exercice, ſi l'on veut échapper à l'éryſipele, page 295. Il faut, dans le rhume, joindre un exercice modéré au régime, page 352; ainſi que dans la toux nerveuſe, page 367. Exercice, comme remede dans la colique néphrétique, page 416; comme préſervatif de cette Maladie, page 418; dans le ſquirrhe au foie, page 426. Exercice néceſſaire dans la convaleſcence du cholera-morbus, page 433. Les perſonnes qui ont l'eſtomac délicat, ſont ſujettes au cours de ventre, dès qu'elles ont fait un violent exercice, immédiatement après avoir mangé, page 442. Il faut un exercice modéré dans le diabetes, page 458; aux vieillards attaqués de l'incontinence d'urine, page 461. L'exercice modéré eſt avantageux à ceux qui ſont ſujets à la ſuppreſſion ou à la rétention d'urine, page 472. Eſpece d'exercice qu'il faut à ceux qui ont la gravelle & la pierre, page 476.

Néceſſité de l'exercice pour ceux qui ont craché le ſang,

& qui veulent en éviter le retour, Tome III, page 29 ; qui veulent éviter la dysenterie, page 51. Importance de l'exercice dans les douleurs d'estomac causées par la qualité des aliments, ou par la maniere dont ils digerent, page 89. Exercice en plein air, comme préservatif des vers, page 110. Utile dans la jaunisse, page 115. Pour prévenir cette Maladie, page 121. Importance de l'exercice dans l'hydropisie, page 131; comme préservatif de cette Maladie, page 139. Exercice après que l'attaque de goutte est passée, page 160; dans le rhumatisme chronique, page 181; dans le scorbut, page 194. Exercice modéré dans les écrouelles, page 210. Importance de l'exercice dans l'asthme, page 242; pour ceux qui sont menacés d'apoplexie, page 257; pour prévenir le retour de l'apoplexie sanguine & séreuse, pages 262, 267. Avantages de l'exercice en plein air, pour les personnes sujettes à la constipation, page 270; dans le soda ou fer chaud, lorsque cette Maladie est causée par la foiblesse de l'estomac, page 284. Importance de l'exercice à pied & en voiture dans les Maladies de nerfs, page 294; avant le déjeûner, page 295; dans la mélancolie, la nostalgie, & même dans la folie, pages 302, 307. Exercice, dans la paralysie, chez les gens gras & chargés d'humeurs, pages 318, 322. Importance de l'exercice dans l'épilepsie, page 334; dans le cochemare, page 356; pour les personnes sujettes à tomber en syncope, page 364; dans le cas de vents, page 368. L'exercice est préférable à tous les remedes contre les vents, page 370; dans l'abattement & le découragement, page 371; dans l'affection hypocondriaque, page 395. Ce que doivent faire ceux qui ne peuvent absolument prendre de l'exercice, page 400. Importance de l'exercice dans les obstructions, &c., page 445; dans le cancer, page 451.

Importance de l'exercice pour les jeunes filles, Tome IV, pages 119, 121; pour les femmes, pages 124, 127, 147, 150; pour les femmes grosses, pages 157, 160, 162, 197; dans la stérilité, page 215; prescrit, page 272; pour prévenir la dentition difficile, page 294; dans le rachitis, page 300; dans le carreau, page 313; prescrit, page 488. Traitement de la courbature causée par un exercice immodéré, pages 519—522.

Exercice du cheval, ou *Equitation.*

Avantages de l'équitation en général, Tome I, page 235. L'équitation est l'exercice le plus salutaire pour les conva-

lescents, Tome II, pages 33 & 34. Ses avantages dans la pulmonie, dont elle est le spécifique, si elle est prise de bonne heure, page 122. Regles qu'il faut suivre dans l'exercice du cheval, *ibid.* Signes auxquels on reconnoît qu'il fait du bien, page 123. Prescrit comme remede, pages 135, 148, 275, 340, 352, 408, 416, 469; Tome III, pages 51, 89, 115, 131, 160, 181, 294, 303, 371.

EXERCICE MILITAIRE (Utilité de l') pour les garçons, Tome I, page 68.

EXFOLIATION; c'est la séparation des parties d'un os, qui s'écaille, c'est-à-dire, qui se détache par feuillets ou par lames minces. (Voyez Tome IV, pages 375, 376.)

EXHALAISONS pernicieuses auxquelles sont exposés les Ouvriers dans les mines, les carrieres, &c., Tome I, page 97.

EXOSTOSE, tumeur extraordinaire, qui vient à un os, & qui est fréquente dans la Maladie vénérienne, quelquefois dans le scorbut & dans les écrouelles.

EXOTIQUE, terme qui se dit d'une plante étrangere, d'un fruit étranger: il est opposé à *indigene.* (Voyez ce mot.)

EXPECTORANT, épithete qu'on donne aux remedes qui font sortir, par les crachats, les humeurs nuisibles qui sont dans les poumons & dans la trachée-artere.

EXPECTORATION: action de cracher & de vuider la poitrine, des phlegmes qui s'y forment & engluent les poumons: expulsion, par les crachats, d'humeurs visqueuses & grossieres, contenues dans les bronches & les vésicules du poumon. On se sert communément d'expectoration, au lieu de crachement, excepté lorsqu'il s'agit d'un crachement de sang.

Moyens d'exciter l'expectoration, Tome II, page 96.

EXPIRATEUR, épithete qu'on donne aux muscles qui aident à l'expiration, ou à chasser l'air qui est entré dans les poumons, par l'inspiration. (Voyez EXPIRATION.)

EXPIRATION. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 94, note.)

EXTRACTIF: ce mot se dit des parties des corps médicamenteux qui sont susceptibles d'être extraites, par quelque moyen que ce soit.

EXTRAIT. On donne ce nom aux substances séparées des végétaux par le moyen, soit de l'eau simple, soit de quelque liqueur spiritueuse, mais qu'on laisse ensuite évaporer, jusqu'à ce que les parties extraites aient acquis une

certaine consistance. Les robs & les gelées sont de vrais extraits, qui ne different des extraits proprement dit, qu'en ce qu'ils sont moins purgés d'eau, & par conséquent moins secs. « Les extraits se préparent en faisant bouillir, dans de » l'eau, la substance dont on veut extraire les parties mé- » dicamenteuses, & en la laissant évaporer & épaissir. Par » ce procédé, quelques-unes des parties les plus actives des » plantes sont dépouillées de cette matiere inutile, indis- » soluble, terrestre, laquelle fait une grande partie de la » masse. L'eau, cependant, n'est pas le seul menstrue em- » ployé à la préparation des extraits : quelquefois on lui » associe des liqueurs spiritueuses, & d'autre fois on em- » ploie l'esprit-de-vin rectifié, seul.

» On prépare des extraits de diverses substances, comme » du quinquina, de la gentiane, du jalap, &c. Mais comme » l'opération qu'exigent les extraits, est, en général, très- » difficile, très-longue & très-ennuyeuse, il paroît beaucoup » plus convenable de conseiller de les acheter chez les Apo- » thicaires, que de les préparer soi-même. Nous nous con- » tenterons de nommer les extraits qui sont le plus ordi- » nairement employés dans la Médecine domestique ; ce » sont : l'*Extrait d'Absynthe*, qui coûte deux sols le gros, » l'*Extrait de Ciguë*, qui vaut trois sols le gros ; l'*Ex-* » *trait d'Ellébore noir*, qui se vend quatre sols le gros ; » l'*Extrait de Gaïac ;* l'*Extrait de Gentiane*, qui coû- » tent deux sols le gros ; l'*Extrait de Jalap ;* l'*Extrait de* » *pavot ;* l'*Extrait de Quinquina*, qui, fait à l'eau, coûte » huit sols le gros, & douze sols, fait au vin ; l'*Extrait* » *de réglisse*, &c. ». (M. B.)

Extrait de cigue. (Voyez le mot Extrait.) Il se vend vingt sols l'once, trois sols le gros.

Prescrit, Tome II, page 374, note ; Tome III, pages 213, 454 ; Tome IV, pages 36, 41.

Extrait de quinquina. (Voyez le mot Extrait.)

Prescrit, Tome II, pages 59, 340, 376 ; Tome IV, page 201.

Extrait de Saturne, ou de *Plomb*, *de Goulard.* (Voyez Vinaigre de Saturne.) Il se vend 3 sols l'once.

EXTRÉMITÉ : ce mot, qui signifie le bout d'une chose, la partie qui la termine, a la même signification en Médecine : c'est dans ce sens que les bras & les jambes sont appellés les extrémités du corps : les bras se nomment extrémités supérieures, & les jambes extrémités inférieures.

EXULCÉRATION ; action de cauſer ou de produire des ulceres. L'arſenic ulcere l'eſtomac & les inteſtins ; les humeurs corroſives, telles que celle de la gonorrhée virulente, celle de certaines plaies, exulcerent la partie de la peau qu'elles touchent, &c.

FALS FECE

FALSIFICATION, *altération*, *détérioration* : ce terme ſe dit de l'action de gâter, d'altérer les remedes au point d'en rendre l'uſage dangereux.

FALSIFICATION DES VINS, *faite avec le plomb*, ou *ſes préparations ;* moyens de la reconnoître. (Voyez Tome I, page 177, note.)

FALSIFIÉ, *falſifiée*, épithete qu'on donne aux remedes gâtés, altérés, &c. (Voyez FALSIFICATION.)

FARINE DE FROMENT, (caracteres de la bonne) Tome I, page 193, dans le courant de la note.

FARINE DE SEIGLE, (caracteres de la bonne) *idem*, *ibid.*, dans le courant de la note.

FARINES RÉSOLUTIVES. On donne ſpécialement ce nom aux quatre ſuivantes ; ſavoir, celle d'orge, de feve, d'ers ou d'orobe, & de lupin ; mais celle de froment, de lentille, de lin, de fénugrec, le méritent au moins autant. Les farines réſolutives ſe vendent, collectivement & mélangées, un ſol l'once.

FAUSSE-COUCHE. (Voyez AVORTEMENT.)

FAUSSES-COTES. (Voyez CÔTES.)

FAUX-GERME. (ce qu'on entend par) (Voyez Tome IV, page 158.)

FAUX-SENÉ. (Voyez BAGUENAUDIER.)

FÉBRIFUGE, épithete qu'on donne aux remedes propres à guérir les fievres ; tel eſt par excellence le *Quinquina*. (Voyez ce mot.) Tels ſont encore les *Saules*, le *Maronnier d'Inde*, le *Putiet*, le *Frêne* & le *Prunier épineux*, qu'on peut heureuſement ſubſtituer au quinquina. (Voyez chacun de ces mots, & Tome II, page 49, note 9.)

Mixture fébrifuge convenable aux enfants, attaqués de fievre intermittente, Tome II, page 58, note.

FÉCES, ou *lie*. On donne ce nom au dépôt qui ſe forme dans certaines liqueurs, par le repos.

FEMMES. Quelle devroit être l'éducation des femmes, Tome I, page 10. Quelle est leur influence dans la société, page 11. C'est à la négligence des hommes qu'il faut attribuer l'ignorance des femmes, page 12. La négligence des Médecins, relativement aux Maladies des enfants, a été cause que les bonnes-femmes se sont mêlées de traiter les enfants, page 13. Ce qui supplée, jusqu'à un certain point, à l'exercice, chez les femmes, page 233. Les occupations sédentaires ne conviennent qu'aux femmes, page 236, note. Erreur des femmes sur ce qu'elles appellent leur exercice, page 242. Inconvénients des talons hauts des souliers des femmes, page 259.

Les femmes ont des Maladies que n'ont pas les hommes, & demandent à être traitées avec plus de précautions, Tome II, page 3. Maniere de questionner une femme malade, page 8, note. Les femmes sont moins sujettes à la pleurésie que les hommes, pages 86 & 92, dans le courant de la note. Elles sont aussi moins sujettes aux Maladies inflammatoires, *ibid.* Comment on doit se comporter avec les femmes ayant leurs régles, dans la pleurésie, *ibid.* note.

L'ascite, ou hydropisie du bas-ventre, est plus facile à guérir chez les femmes & les filles, que chez les hommes, Tome III, page 129. Remedes contre les vents, dont les femmes peuvent être attaquées lors de la cessation des régles, page 369.

Femmes, (de l'affection hystérique, Maladie particuliere aux) Tome III, pages 375—391.

Femmes, (Symptômes particuliers de la vérole chez les) Tome IV, page 56.

Femmes, (des Maladies des) Tome IV, pages 113—220.

Symptômes que présente l'enfant, qui naît d'une femme ayant la vérole, page 315; qui naît d'une femme qui a pallié cette Maladie pendant la grossesse, *ibid.*

Femmes enceintes, ou *Femmes grosses.* Maniere dont elles doivent se conduire pour prévenir la fievre miliaire, Tome II, page 194. Elles doivent observer strictement le régime rafraîchissant, *ibid.* Combien sont exposées les femmes enceintes qui n'ont pas eu la petite vérole, page 245. Ce qu'il faut faire dans la toux des femmes grosses, page 369. Les femmes grosses qui sont sujettes à vomir, doivent être tenues tranquilles de corps & d'esprit. Ce qu'elles doivent faire d'ailleurs pour prévenir le vomissement, pages 447;

448. L'incontinence d'urine, chez les femmes grosses, se guérit ordinairement par l'accouchement. Remedes lorsque cette Maladie persiste, page 462. Ce que doivent faire les femmes grosses attaquées de la suppression, ou de la rétention d'urine, page 470.

La méthode de traiter la Maladie vénérienne chez les femmes grosses, est celle des lavements antivénériens, Tome IV, page 104. On ne peut leur donner du mercure dans les derniers mois de la grossesse, page 103. Les femmes grosses qui ont le goût dépravé, n'ont besoin d'aucun remede. Ce qu'il faut faire alors, page 132.

Femmes enceintes, (des Maladies des) ou des *femmes grosses*. (Voyez Grossesse.)

De ce qu'il faut faire lorsqu'une femme grosse entre en travail, Tome IV, page 165. Avantages de la méthode des lavements antivénériens, pour traiter la vérole chez les femmes grosses, page 318. Autres méthodes, *ibid.*

Femmes en couche, ou *accouchées*. La fievre miliaire est fréquente aux femmes en couche, Tome II, pages 187. Causes de cette fievre chez les femmes en couche, *ibid.* Symptômes de cette fievre chez les femmes en couche, page 189. Caracteres des pustules miliaires chez les femmes en couche, *ibid.* La saignée leur est, pour l'ordinaire, contraire dans cette Maladie, page 193. Précautions qu'exige le traitement de cette Maladie chez les femmes en couche, *ibid.* Observation sur les moyens de prévenir cette fievre chez les femmes en couche, page 194. Les fautes que l'on commet dans le régime des femmes en couche, viennent de l'idée fausse que l'on se fait de l'accouchement, page 195. Importance du régime tempéré & rafraîchissant chez les femmes en couche, page 196.

De l'utilité dont peuvent être des aides aussi-tôt que la femme est accouchée, Tome IV, page 171. De la maniere de délivrer la femme qui vient d'accoucher, & de la garnir, page 177. En quoi doivent consister les linges qui servent à garnir l'accouchée, page 178. Dangers de serrer le ventre des accouchées. Maladies & accidents auxquels donnent lieu les ventrieres, *ibid* & page 179. Seule ligature dont aient besoin le ventre & le sein d'une accouchée, *ibid.*

Femmes en couche, (traitement qui convient aux) Tome IV, page 183.

Femmes en couche; (des Maladies des) *telles que l'Inflammation des mamelles, la Suppression des lo-*

chies & la Gerçure des mamelons, la Fievre miliaire; la Fievre pourprée, la Fievre puerpérale, la Fievre de lait, le Poil, Tome IV, pages 184—213.

Femmes en couche (de l'attention que doivent avoir les) *lorſqu'elles relevent*, Tome IV, page 213.

FENOUIL ordinaire, *fenouil doux. Fæniculum vulgare germanicum*, C. Bauh. & Turnef. *Anethum fæniculum fructibus ovatis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Fenouil commun des Allemands*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Aneth Fenouil, à fruit ovale*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la ſeptieme claſſe, deuxieme ſection, premier genre de Tournefort, de la pentandrie digynie de Linné, & de la quinzieme famille des ombelliferes d'Adanson.

Sa racine eſt vivace, de la groſſeur du doigt & plus, droite, blanche, d'une ſaveur aromatique mêlée de douceur. Ses tiges s'élevent de quatre à cinq pieds; elles ſont droites, cylindriques, cannelées. Les feuilles naiſſent alternativement le long des tiges, ou elles ſont portées ſur un pétiole membraneux, dont la baſe embraſſe le contour de la tige, ſans cependant y faire l'anneau : elles ſont diviſées en lobes étroits, d'un verd foncé; d'une ſaveur douce; d'une odeur ſuave : chaque lobe eſt cylindrique, & ceux qui ſont aux extrémités ſont fins comme des cheveux : les fleurs ſortent du ſommet des tiges; elles ſont en paraſol arrondi, dont chaque fleur eſt en roſe, jaune, odorante, appuyée ſur un calice qui ſe change en un fruit, qui renferme deux graines oblongues, un peu groſſes, convexes, cannelées d'un côté, applaties de l'autre, noirâtres, d'une ſaveur un peu âcre & forte. Le fenouil abonde dans les terreins pierreux, & dans les vignes. On le cultive facilement dans nos jardins, & la graine de ce dernier devient douce par la culture; ce qui en fait une variété, qu'on appelle *Fenouil doux*, ſelon M. Geoffroy.

Preſcrit, Tome II, pages 108, 114, 484; Tome III, pages 54, 415; Tome IV, page 258.

FER, ou *Mars*, métal imparfait, d'une couleur blanche, livide, griſe, le plus dur des métaux, le plus élaſtique & le plus difficile à fondre, à l'exception de la platine. Une des principales qualités du fer, & qui le rend très-facile à reconnoître, c'eſt que, réduit en limaille, il eſt attirable par l'aimant.

Preſcrit, Tome III, pages 339, 342, 368, 386, 395, 400, 447; Tome IV, pages 126, 131, 215.

FER-CHAUD (du) ou *Soda.* (Maladie.) (Voyez CARDIALGIE.

FERMENTATIF, état d'un corps actuellement en fermentation.

FERMENTATION. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, pages 184 & ſuiv., dans le courant de la note.) Ce que c'eſt que la fermentation ſpiritueuſe ſenſible & inſenſible, *idem.*, page 185; la fermentation acide, page 187. Comment il faut favoriſer la fermentation de la pâte, pour faire le pain, page 197.

Danger d'entrer dans des lieux où il y a des liqueurs en fermentation, Tome IV, page 462. Ce que c'eſt que la vapeur des liqueurs en fermentation, *ibid.*, note. Secours qu'il faut adminiſtrer à ceux qui ſont ſuffoqués par la vapeur des liqueurs en fermentation, page 469.

FERMENTÉ, *fermentée*, épithete qu'on donne aux liqueurs qui ont ſubi la fermentation, ſoit ſpiritueuſe, ſoit acide; telles ſont toutes les eſpeces de vins, la biere, le cidre, le poiré, l'hydromel, le vinaigre, &c.

FERMENTESCIBLE, ſe dit particuliérement des corps muqueux & des fruits qui ſont ſuſceptibles de fermentation.

FEU (application du) ſur la plaie faite par un chien enragé, Tome III, pages 521, 531. Le feu & la chaux ſont le préſervatif de l'air méphitique, appellé communément plomb, qu'on ne rencontre que trop ſouvent dans les foſſes d'aiſance, Tome IV, page 475. Maniere de l'employer, page 477.

FEU SAINT-ANTOINE. (Maladie.) C'eſt la même choſe que *Eryſipele.* (Voyez ÉRYSIPELE.)

FIBRES. (Voyez MUSCLES.)

FIEVRE. (Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, & véritable idée qu'il faut ſe faire de la fievre, Tome II, pages 19 & 20.)

Tout ce qui enivre met la Nature dans le cas d'exciter la fievre, Tome I, page 268. Le mal de tête eſt un ſymptôme ordinaire & des plus fréquents de la fievre, Tome II, page 16, note, & Tome III, page 65. On pourroit arrêter les progrès d'une fievre, en ſecondant les efforts de la Nature dans les commencements, Tome II, page 20. Importance du repos dans le commencement d'une fievre, page 23. Les cordiaux augmentent la fievre, ou la donnent quand on ne l'a pas, page 24. Il ne faut pas ſaigner dans une Maladie juſqu'à éteindre la fievre, pourquoi? page 75, note. La fievre ne quitte pas après l'éruption, dans les petites véroles de mau-

vais caractere, page 209. Ce qu'il faut faire lorsque, dans la rougeole, la fievre revient, les taches commençant à pâlir, page 273.

L'intensité de la goutte réguliere est en raison de l'intensité de la fievre dont elle est accompagnée, Tome III, page 152. Caractere de la fievre du rhumatisme aigu, page 171. Il ne faut pas craindre la fievre, si elle n'est que modérée, dans la paralysie qui a son siége dans les muscles, page 319.

Ce qu'il faut faire à l'accouchée, lorsqu'elle a de la disposition à la fievre, Tome IV, page 186. Il faut un certain degré de fievre pour la formation du pus dans un abcès; mais il ne faut pas qu'elle soit trop forte, page 336. Idée qu'il faut se faire de la fievre légere de la courbature, page 521.

Fievre anhélose & fievre anxieuse. (Voyez Tome II, pages 65 & 66, dans le courant de la note.)

Fievre ardente. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note.)

Fievre bénigne. (Voyez *idem*, page 65, dans le courant de la note.)

Fievre bilieuse, (de la) Tome II, pages 281—283.

Fievre chaude. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note, & le mot Paraphrénésie.)

Fievre comateuse. (Voyez *idem*, page 65, dans le courant de la note.)

Fievre continue. Ce qu'on doit entendre par ce mot. (Voyez Tome II, page 17.)

Fievre continue-aigue, (de la) Tome II, pages 65—84.

La fievre continue-aiguë inflammatoire peut être convertie en fievre maligne, Tome II, page 170. Le flux hémorrhoïdal est souvent critique dans la fievre continue-aiguë inflammatoire, Tome III, page 15. Traitement de l'évanouissement qui succede à un redoublement de fievre continue-aiguë, Tome IV, page 493.

Fievre d'accès. (Voyez Fievre intermittentes.)

Fievre d'automne, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. Caracteres de la fievre d'automne, page 38. Attention qu'il faut avoir dans la traitement de cette fievre, page 54. (Voyez Fievres intermittentes.)

Fievre de lait, (de la) Tome IV, pages 207—210.

Fievre de mauvais caractere. (Voyez Maladie de mauvais caractere.)

FIEVRE DE PRINTEMPS, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. Caractere de cette fievre, page 38. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

FIEVRE DOUBLE QUARTE & DOUBLE TIERCE, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

FIEVRE ÉPHÉMERE. (Voyez ÉPHÉMERE.)

FIEVRE ÉPIALE. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note.)

FIEVRE ÉRUPTIVE, nom donné particuliérement à la fievre qui précede l'éruption de la petite vérole : on la nomme aussi fievre d'éruption.

FIEVRE ÉRUPTIVE. Ce nom se donne encore à toutes les fievres dans lesquelles il se manifeste une éruption ; telles sont la *Rougeole*, le *Milliaire*, le *Pourpre*, les *Fievres Rouge*, *Scarlatine*, &c.

FIEVRE ÉTIQUE. (Voyez ÉTIQUE.)

FIEVRE INFLAMMATOIRE. (Voyez FIEVRE CONTINUE-AIGUE.

FIEVRE INTERMITTENTE. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

FIEVRE LENTE NERVEUSE, (de la) T. II, pages 150—163. La fievre lente nerveuse peut être convertie en fievre maligne, page 170.

FIEVRE LIPYRIE. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note.)

FIEVRE MALIGNE. (Voyez FIEVRE PUTRIDE.)

FIEVRE MILIAIRE, (de la) Tome II, pages 186—196.

FIEVRE MILIAIRE DES FEMMES EN COUCHE, (de la) Tome IV, pages 196—197.

FIEVRE POURPRÉE. (Voyez FIEVRE PUTRIDE.)

FIEVRE POURPRÉE DES FEMMES EN COUCHE, (de la) Tome IV, pages 198—202.

FIEVRE PUERPÉRALE, (de la) Tome IV, pages 202—206.

FIEVRE PUTRIDE, MALIGNE, POURPRÉE, OU PÉTÉCHIALE, (de la) Tome II, pages 164—185.

Ce que l'évanouissement annonce dans les fievres putrides, malignes, &c., Tome IV, page 492. Traitement de l'évanouissement qui arrive dans ces fievres, *ibid.*

FIEVRE QUARTE, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

FIEVRE QUOTIDIENNE, (ce qu'on entend par) *idem, ibid.* (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

FIEVRE RÉMITTENTE, (de la) Tome II, pages 197—204.
La fievre du rhumatiſme aigu eſt ordinairement rémittente quotidienne, Tome III, page 171.
FIEVRE ROUGE. C'eſt la même choſe que FIEVRE SCARLATINE. (Voyez FIEVRE SCARLATINE.)
FIEVRE SCARLATINE, (de la) Tome II, pages 277—280.
FIEVRE SCARLATINE BÉNIGNE, (de la) *idem*, pages 277—279.
FIEVRE SCARLATINE MALIGNE, (de la) *idem*, pages 279—280.
FIEVRE SECONDAIRE DE LA PETITE VÉROLE, (ce qu'on entend par) Tome II, page 217, note. Traitement de cette fievre, page 227. Temps que dure la fievre ſecondaire, d'autant plus funeſte, qu'on a tenu le malade plus chaudement, *ibid.*, dans le courant de la note.
FIEVRE SINGULTUEUSE. (Voyez Tome II, page 65, dans le courant de la note.)
FIEVRE SYNCOPALE. (Voyez *idem.* page 66, note.)
FIEVRE TIERCE, (ce qu'on entend par) Tome II, page 37. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)
FIEVRE TYPHODES. (Voyez Tome II, page 66, note.)
FIEVRES (des) *en général*, *idem*, pages 15—35.
FIEVRES, (des diverſes eſpeces de) *idem*, pages 17—19.
FIEVRES, (généralités ſur le traitement des) *idem*, pages 19—30.
FIEVRES INTERMITTENTES; (des) telles que la *Fievre quotidienne*, la *Fievre tierce*, la *Fievre quarte*, la *Fievre double tierce*, la *Fievre double quarte*, les *Fievres d'automne & de printemps*, *idem*, pages 36—64.
Traitement de l'évanouiſſement qui ſuccede à un accès de fievres intermittentes, Tome IV, page 493.
FIGUES. Fruits communs, ſur-tout dans les pays chauds, & que tout le monde connoît.
Preſcrites, Tome II, pages 70, 73, 90, 329, 343, 346, 447; Tome III, pages 86, 271; Tome IV, pages 155.
FIGUES GRASSES, nom qu'on donne aux groſſes figues jaunes de Provence, de Languedoc & de Barbarie, ſéchées au ſoleil ou à la chaleur du four.
Preſcrite, Tome II, page 332; Tome III, page 78.
FIGUIER. Arbre qui porte le fruit, appellé *Figue*.
Le lait des feuilles de figuier, preſcrit pour être appliqué ſur la piquure des inſectes, Tome III, page 544.
FILET DE LA LANGUE. (Voyez ce que c'eſt, & ce qu'il

faut faire lorſque l'enfant l'apporte en venant au monde, Tome IV, page 180.)

FILLES. En quoi doit conſiſter l'habillement des petites filles, Tome I, page 33. Il ne faut pas que leurs habits ſoient trop précieux, pourquoi? page 34. Combien eſt nuiſible l'éducation vulgaire des filles, page 69. Quelle devroit être l'éducation des filles, page 70. Il eſt néceſſaire que les filles ſoient inſtruites de bonne heure de ce qu'elles doivent éprouver lors de l'apparition des régles, Tome IV, page 118, note. Combien il eſt important que les filles jouiſſent d'un bon air & faſſent de l'exercice, *ibid.* Suites funeſtes de l'indolence chez les filles, page 119. Maladies qui ſont les ſuites de la mauvaiſe nourriture des filles, & des drogues pour leſquelles elles ſont ordinairement paſſionnées, *ibid.* De la triſteſſe & de la mélancolie auxquelles elles ont de la diſpoſition, page 120. Il faut leur faire un devoir de la gaieté & de la diſſipation, *ibid.* Combien les corps de baleine ſont dangereux aux filles, ſur-tout vers le temps où elles doivent être réglées, *ibid.* Ce qu'il faut donner, au lieu de drogues, à une fille, arrivée au temps où les régles doivent paroître, page 121. Les filles ſont plus ſujettes au carreau, que les garçons, page 311.

FILTRATION, ſe dit de l'action de paſſer un fluide à travers un filtre, pour en ſéparer les parties indiſſolubles.

FILTRE, inſtrument dont l'utilité a fait imaginer bien des eſpeces : le plus ſimple, & celui qui ſuffit dans les filtrations en petit, eſt une feuille de papier joſeph ou gris, poſé ſur une ſerviette ou dans un entonnoir, après qu'on l'a plié en ſac conique, pour lui faire prendre la forme de l'entonnoir. Un autre filtre également ſimple & utile, c'eſt un peu de coton, dont on bouche le fond de l'entonnoir. En verſant une liqueur à filtrer ſur le papier ou ſur le coton, elle paſſe claire dans le vaiſſeau, placé pour la recevoir. Tout le monde ſait que le ſable fin & lavé eſt le filtre ordinaire de l'eau de riviere, &c.

FILTRÉ, *filtrée*, liqueur, boiſſon qui a été clarifiée par le moyen d'un filtre.

FISTULE. On donne ce nom, en Chirurgie, à un ulcere dont l'entrée eſt étroite, & le fond plus large, accompagné, le plus ſouvent, de duretés & de carnoſités : ſon nom vient de ce qu'il a une cavité longue & étroite, à-peu-près comme une flûte, appellée en latin *fiſtula.* Toutes les parties du corps ſont expoſées aux fiſtules : mais l'anus & les angles

des yeux ſont les parties qui en ſont attaquées le plus ſouvent.

Fistule a l'anus, (de la) Tome IV, pages 383—386.

Fistule lacrymale, (de la) *idem*, pages 386—387.

FLANELLE. Les jeunes gens bien portants ne doivent point porter de flanelle, Tome I, page 253. Preſcrite, page 342, & Tome II, page 292. Importance de la flanelle autour du cou dans les maux de gorge, pages 325, 326, 327, 331, 343, 345; autour de la ceinture, pour préſerver de la colique nerveuſe, page 410; ſur la peau, pour favoriſer la tranſpiration, dans le cours de ventre, pages 436, 444; dans le diabetes, page 458; dans la dyſenterie, Tome III, page 44. Précaution avec laquelle il faut la quitter, *ibid.* Quelle que ſoit la Maladie pour laquelle on porte de la flanelle, il ne faut jamais la quitter que dans le temps chaud, *ibid.* Preſcrite dans l'hydropiſie, pages 131, 139; dans la goutte, page 157; dans le torticoli, page 177; dans le rhumatiſme chronique, pages 181, 183; ſur les tumeurs ſcrophuleuſes, page 214; dans l'aſthme, page 241. L'uſage abuſif de la flanelle occaſionne la conſtipation & l'entretient, page 270. Circonſtances où elle eſt néceſſaire aux perſonnes nerveuſes, page 295; dans la paralyſie, page 322; dans les engorgements & les obſtructions, page 446; pour garantir les tumeurs cancéreuſes des impreſſions de l'air, pages 451, 452. Flanelle imbibée d'huile ſur la partie mordue par un chien enragé, page 529; ſur les engelures, Tome IV, page 272; preſcrite, page 301.

FLATRER. C'eſt appliquer un fer rouge ſur le front d'un chien. Dans les Provinces, on croit préſerver un chien de la rage par cette opération; mais elle eſt illuſoire. (Voyez Tome III, page 525.)

FLATUOSITES, ou *vents*. (Voyez Vents.)

FLEURS chymiques. On donne, en général, ce nom, en Chymie, aux parties très-ténues, très-fines, qui ſe ſont ſéparées des ſubſtances dont elles dépendent, ſoit naturellement, ſoit par quelque opération de l'Art. Mais il eſt affecté particuliérement aux ſubſtances ſolides volatiles, réduites en parties très-fines, ou en une eſpece de farine, par la ſublimation; telles ſont les fleurs d'antimoine, de benjoin, de ſoufre, de zinc, &c.

Fleurs de soufre. On donne ce nom au produit de la ſublimation du ſoufre. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) Par cette opération, le ſoufre devient très-pur, & s'emploie intérieurement

intérieurement avec plus de sûreté que ſous ſa forme ordinaire. Elles coûtent trois ſols l'once.

Preſcrites, Tome III, pages 19, 101, 213, 219, 500.

FLEURS DE ZINC. (Voyez ZINC.)

FLEURS DES VÉGÉTAUX. Tout le monde connoît ces parties des plantes, ſi diſtinctives par leurs couleurs particulieres, & le plus ſouvent par leur odeur agréable.

FLUCTUATION. Agitation d'une humeur épanchée dans quelque cavité du corps, ou dans un abcès, qu'on rend ſenſible au moyen de la preſſion qu'on fait, ſoit avec les mains, comme dans l'aſcite, ſoit avec les doigts, comme dans un abcès, &c.

FLUEURS BLANCHES (ce qui diſtingue les) de la gonorrhée virulente, Tome IV, pages 8 & 146.

FLUEURS BLANCHES, (des) (Maladie de femme) Tome IV, pages 143—149.

FLUIDE. (Voyez ce qu'on entend, en Médecine, par ce mot, Tome I, page 61, note.)

FLUIDE NERVEUX, c'eſt la même choſe qu'*Eſprits animaux.* (Voyez ESPRITS ANIMAUX.)

FLUX CŒLIAQUE, (du) Tome III, pages 57—60.

FLUX DYSENTÉRIQUE. C'eſt la même choſe que *Dyſenterie.* (Voyez DYSENTERIE.)

FLUX EXCESSIF D'URINE. C'eſt la même choſe que *Diabetes.* (Voyez DIABETES.)

FLUX HÉMORRHOÏDAL. C'eſt la même choſe qu'*hémorrhoïdes fluentes.* (Voyez HÉMORRHOÏDES FLUENTES.)

Combien il eſt important de l'exciter dans la frénéſie, Tome II, page 302.

FLUX HÉPATIQUE, (du) Tome III, pages 52—55.

FLUX MENSTRUEL. (Voyez REGLES.)

FLUX MÉSENTÉRIQUE, (du) Tome III, pages 55—57.

FLUX DE SANG. Evacuation dont la matiere eſt ſanguinolente. Ainſi le flux hépatique, le flux méſentérique, le flux dyſentérique, ſont autant de *flux de ſang.*

FLUX DE SANG (des diverſes eſpeces de) Tome III, pages 40—57.

FLUX DE VENTRE, ou vulgairement débordement de bile. C'eſt la même choſe que *Dévoiement.* (Voyez DÉVOIEMENT.)

FLUXION, dépôt d'humeurs, qui ſe fait promptement ſur quelque partie du corps; tels ſont le catarrhe, l'aſthme, la péripneumonie, le rhume, la toux humide, les fluxions

ſur les joues, ſur les dents, ſur les oreilles, ſur les yeux, &c.
Fluxion sur les dents. (Voyez Mal de dents.)
Fluxion de poitrine. C'eſt la même choſe que *péripneumonie.* (Voyez Péripneumonie.)
Fluxion scorbutique, (de la) Tome III, pages 202—204.
FŒTUS. Nom que les Médecins donnent à l'enfant tant qu'il eſt dans le ſein de ſa mere. On lui donne même ce nom quand il ſort de la matrice avant terme, c'eſt-à-dire, avant que les neuf mois de la groſſeſſe ſoient expirés. Le fœtus, qui croît & ſe développe dans la matrice, eſt environné d'un fluide, au milieu duquel il nage. Ce fluide eſt contenu dans un ſac ſphérique, compoſé de deux membranes, appellées amnios & chorion. Le tout eſt renfermé dans la matrice, dont l'orifice ſe ferme, en général, dès l'inſtant de la conception.
Circulation du ſang dans le fœtus, Tome I, page 27, note. Le fœtus ne reſpire point, page 28. Comment le ſang circule dans le foie du fœtus, *ibid.*
FOIBLESSE, ou *défaillance.* (Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tome IV, page 486.)
FOIE. Viſcere fort gros, ſitué dans l'hypocondre droit, qu'il occupe tout entier, s'avançant juſques dans l'hypocondre gauche. Il eſt placé ſous la cloiſon qui ſépare la poitrine du bas-ventre : il eſt collé & attaché à cette cloiſon, qu'on nomme diaphragme. La ſubſtance du foie eſt compoſée de deux lobes principaux, leſquels ſe diviſent en lobes plus petits, qui finiſſent par des lobules infiniment petits. Le foie eſt deſtiné à la ſéparation de la bile. Ce que c'eſt que la bile du foie, Tome I, page 139, dans le courant de la note.
Foie (inflammation du) (Voyez Inflammation du foie.)
Foie, (ſymptômes de l'engorgement du) Tome III, page 443.
Foie d'antimoine, nom que porte le produit de la détonnation de l'antimoine avec ſon poids égal de nitre, & pouſſé à la fonte. On trouve au fond du creuſet deux matieres différentes, qu'on ſépare facilement l'une de l'autre, au moyen d'un coup de marteau. La premiere eſt une ſcorie ſaline, à-peu-près de même nature que les ſcories ordinaires d'antimoine ; c'eſt un vrai foie de ſoufre antimonié, mêlé d'une certaine quantité de tartre vitriolé. La ſeconde eſt le foie d'antimoine, ſubſtance compacte, opaque, caſſante,

rougeâtre & pesante. On lui donne le nom de foie, à cause de sa couleur, qu'on a cru ressembler à celle du foie d'un animal.

Foie de soufre. On donne ce nom à la combinaison du soufre avec quelques matieres alkalines. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

FOLIE, (de la) & *de la Manie*, Tome III, pages 297—308.

FOLLICULE, membrane qui renferme une cavité, d'où part un conduit excrétoire : c'est une glande des plus simples, en forme de petite vessie, dans laquelle se dépose une humeur particuliere qui y séjourne plus ou moins de temps, & y contracte un caractere qui lui est propre, pour en sortir ensuite.

Follicule de séne. (Voyez Séné.)

FOMENTATION. On donne ce nom à un remede externe, composé de substances bouillies ou infusées dans de l'eau, du lait, du vin, de l'huile, &c. L'eau seule, froide ou chaude, ou mêlée avec du vin ou du lait, est elle-même une fomentation. « Le but qu'on a, en employant ce remede, » est de calmer les douleurs, en détruisant la tension & le » spasme, ou de fortifier, & de donner du ton aux parties » sur lesquelles on les applique. On remplit, pour l'ordi- » naire, la premiere indication avec de l'eau chaude seule, » & la seconde avec de l'eau froide, aussi seule. Cependant » il est d'usage de joindre à l'eau, dans ces mêmes vues, » des substances émollientes, anodynes, aromatiques, astrin- » gentes, &c. Nous allons donner la recette de quelques- » unes des fomentations les plus usitées ». (M. B.)

Fomentation anodyne.

Prenez de têtes de *pavot blanc*,	deux onces;
de fleurs de *sureau*,	demi-once;
d'*eau*,	trois chopines.

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une pinte; passez. Cette fomentation, comme l'épithete le porte, est d'usage pour calmer les douleurs aiguës & violentes. (M. B.)

Fomentation aromatique.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*,	demi-once;
de *vin rouge*,	chopine.

Faites bouillir pendant quelques minutes; passez. Cette fomentation est d'usage, non-seulement pour les Maladies externes; mais encore pour donner du ton aux parties internes : cette même fomentation, appliquée chaude sur le bas-

ventre & ſur la région de l'eſtomac, calme très-ſouvent les douleurs des inteſtins qui accompagnent la dyſenterie, le cours de ventre, les coliques venteuſes, les douleurs d'eſtomac, les envies de vomir, &c. (M. B.)

Preſcrite, Tome II, pages 432, 462; Tome III, pages 135, 321; Tome IV, pages 250 & 251.

FOMENTATION COMMUNE.

Prenez de ſommités d'*abſynthe*, de fleurs de *camomille*, ſeches, } de chaque deux onces;
d'*eau* commune, deux pintes.

Faites bouillir quelque temps; paſſez. On peut ajouter de l'eſprit-de-vin à cette fomentation, en telle quantité que les circonſtances l'exigent; mais cela n'eſt pas toujours néceſſaire. (M. B.)

Preſcrite, Tome II, pages 73, 94, 176, 294, 340, 382, 387, 391, 393, 400, 406, 415, 419, 424, 425, 441, 446, 451, 467, 471, 477; Tome III, pages 86, 118, 167, 243, 349, 353, 361, 473; Tome IV, pages 16, 35, 52, 188, 334, 374, 375, 376, 389.

FOMENTATION D'EAU FROIDE.

Preſcrite, Tome III, page 39; Tome IV, page 139.

FOMENTATION D'OXYCRAT.

Preſcrite, Tome III, page 39; Tome IV, page 184.

FOMENTATION DE QUINQUINA.

Preſcrite, Tome II, pages 176, 294.

FOMENTATION DE VIN.

Preſcrite, Tome IV, page 184.

FOMENTATION DE VINAIGRE.

Preſcrite, Tome III, page 39; Tome IV, page 184.

FOMENTATION ÉMOLLIENTE. Maniere de la préparer, Tome II, page 93. Dangers des fomentations, même émollientes, dans l'éryſipele. Pourquoi? page 291, note.

Preſcrite, Tome II, pages 294, 382, 419, 468; Tome III, pages 61, 147, 243, 349, 353, 445, 473, 479, 485, 554; Tome IV, pages 16, 47, 51, 107, 128, 136, 188, 190, 192, 249, 275, 334, 337, 412, 540.

FOMENTATION FORTIFIANTE.

Prenez d'écorce de *chêne*, une once;
d'*écorce de grenade*, demi-once;
d'*alun*, deux gros;
d'*eau* de forgeron, trois chopines.

Faites bouillir les écorces dans l'eau, juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus qu'une pinte; paſſez; ajoutez l'alun: cette fomen-

tation eſt ſur-tout d'uſage pour fortifier extérieurement les parties foibles. On peut auſſi l'employer intérieurement. (M. B.)

Preſcrite, Tome II, page 294; Tome IV, pages 184, 412.

Fomentation seche. Elle eſt moins avantageuſe dans la pleuréſie que la fomentation commune, Tome II, page 94.

Fomentation spiritueuse. Comment elle ſe compoſe, Tome II, pages 294, 432; Tome III, pages 19, 135; Tome IV, pages 389, 392, 410, 454.

FONCTION. On entend par ce mot toute opération, toute action du corps humain, qui tend, ſoit à ſa conſervation, ſoit à ſon bien être. De-là les fonctions ont été diviſées en *vitales*, en *naturelles* & en *animales*. (Voyez chacun de ces mots.)

Fonctions animales. On donne ce nom à celles que le corps exécute par le moyen de l'ame; telles ſont les ſenſations, les mouvements volontaires, &c.

Fonctions naturelles. C'eſt ainſi qu'on appelle celles par leſquelles les aliments ſont convertis en notre propre ſubſtance, & par leſquelles les pertes, que nous faiſons ſans ceſſe, ſont réparées; telle eſt l'action des organes de la digeſtion, des vaiſſeaux chyliferes, &c.

Fonctions vitales. Ce ſont celles ſans leſquelles l'animal ne peut exiſter; telle eſt l'action du cœur, des poumons, &c.

FONDANTS, épithete qu'on donne aux remedes qui fondent, diſſolvent les humeurs épaiſſies, & les rendent propres à circuler.

FONDEURS, qualités de l'air qu'ils reſpirent. Maladies auxquelles ils ſont expoſés; moyens qu'ils doivent employer pour les éviter, Tome I, pages 93 & ſuiv.

FORGERONS: Maladies auxquelles ils ſont expoſés; moyens de les prévenir, Tome I, pages 106 & ſuiv.

FORMATION des eaux, (ce qu'on appelle) *dans le travail de l'accouchement*, Tome IV, page 169.

FORMULE. Expoſition, par écrit, de la matiere & de la forme d'un médicament quelconque; de la maniere de le préparer; de la quantité ou doſe à laquelle on doit le faire prendre, & de toutes les circonſtances qui peuvent faire varier ſon adminiſtration; c'eſt la même choſe que *recette*.

FORTIFIANT, épithete qu'on donne aux remedes qui ont la vertu de fortifier, de ranimer & d'augmenter les forces.

Prescrits, Tome II, pages 458, 462; Tome III, pages 138, 148, 247.

FOSSES D'AISANCE : (moyens de détruire l'air méphitique des) air qu'on appelle communément plomb, Tome IV, pages 474—479.

FOSSES ORBITAIRES. (Voyez ORBITE.)

FOUDRE, (secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par la) Tome IV, pages 469—470, 508.

FOUGERE MALE. *Filix non ramosa, dentata*, C. BAUH. & TURNEF. *Filix vulgò mas dicta, sive non ramosa*, J. BAUH. *Polypodium Filix mas, frons bipinnata, pinnis obtusis, crenatis*, LINN. C'est-à-dire, *Fougere sans tige, dentelée*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Fougere, vulgairement appellée mâle, ou sans tige*, selon J. BAUHIN. *Polypode Fougere mâle, dont les feuilles ont deux aîles, obtuses, crenelées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la seizieme classe, premiere section, premier genre de TOURNEFORT, de la cryptogamie des fougeres de LINNÉ, & de la cinquieme famille des fougeres d'ADANSON.

Sa racine est épaisse, branchue, noirâtre au dehors, pâle en dedans, garnie de plusieurs appendices; d'une saveur douceâtre d'abord, ensuite amere, un peu astringente; sans odeur : elle jette au printemps plusieurs jeunes pousses, recourbées d'abord, courvertes d'un duvet blanc, lesquelles se changent dans la suite en autant de feuilles larges, hautes d'un pied & demi, deux pieds, droites, cassantes; d'un verd gai; qui sont composées de plusieurs autres petites feuilles, placées alternativement sur une côte, garnie d'un duvet brun : chaque petite feuille est découpée en plusieurs lobes ou crêtes larges à leur base, obtuses & dentelées tout autour : il regne une ligne noire dans le milieu des feuilles, & chaque lobe est marqué en dessus de petites veines, & en dessous de deux rangs de petits points de couleur de rouille de fer : ces points sont les fleurs & les fruits de la fougere : elle est très-commune aux environs de Paris, dans les bois, &c.

La racine de fougere prescrite, Tome III, page 103.

FOULURE. (Voyez ENTORSES.)

FOURMIS. (V. *Accidents causés par le venin des*)

FRACTURES, (des) Tome IV, pages 400—409.

FRAISE, *Fraisier*. Tout le monde connoît ce fruit agréable pour l'odeur & excellent pour le goût : il est fourni par une petite plante, nommée, en Botanique, *Fragaria*

vulgaris, C. Bauh. & Turnef. *Fragaria ferens fraga rubra*, J. Bauh. *Fragaria vefca*, Linn. C'eft-à-dire, *Fraifier commun*, felon Casp. Bauhin & Tournefort. *Fraifier qui porte des fraifes rouges*, felon J. Bauhin. *Fraifier qui porte des fruits bons à manger*, felon Linné. Cette plante eft de la fixieme claffe, huitieme fection, feptieme genre de Tournefort ; de l'icofandrie polyginie de Linné ; de la quarante-unieme famille des rofiers d'Adanson.

Les fraifes bien mûres prefcrites, Tome III, pages 46, 47, note ; 199, 201.

FRAMBOISE, *Framboifier*, ou *Ronce du Mont Ida*. Il n'eft perfonne qui ne connoiffe les framboifes, qu'on mange comme les fraifes, dont les propriétés font à-peu-près les mêmes, & dont on fe fert, fur-tout, pour parfumer les confitures, les firops, &c. Le framboifier, arbriffeau qui porte ce fruit, s'appelle *Rubus Idæus fpinofus*, C. Bauh., Turnef. & Linn. *Rubus Idæus fpinofus, fructu rubro & albo*, J. Bauh. C'eft-à-dire, *Ronce d'Ida épineufe*, felon C. Bauhin, Tournefort & Linné. *Ronce d'Ida épineufe, à fruit rouge & blanc*, felon J. Bauhin ; & communément *framboifier*.

Prefcrite, Tome II, page 69 ; Tome III, page 201.

FRAYEUR, (Maladies que peut occafionner la) Tome I, page 311. Suites funeftes de l'habitude où font les enfants de s'effrayer les uns les autres ; & les Nourrices, les Valets, &c., de ne jouer avec les enfants qu'en les effrayant, *ibid.* Rien ne tend plus à rendre mortelle une Maladie putride, que la frayeur du malade, Tome III, page 44.

FRELATER, fe dit de l'action de mêlanger le vin & les médicaments avec des drogues, qui les gâtent & les rendent mal-fains. (Voyez Falsification.)

FRÊLONS. (V. *Accidents caufés par la piquure des*)

FRÊNE. *Fraxinus vulgatior*, J. Bauh. *Fraxinus excelfior*, C. Bauh. Turnef. & Linn. C'eft-à-dire, *Frêne très-commun*, felon J. Bauhin. *Frêne très-élevé*, felon C. Bauhin, Tournefort & Linné.

Le frêne eft un arbre fort élevé, droit, quelquefois gros, fouvent médiocre, dont l'écorce eft tendre, cendrée, & le bois blanc, liffe, dur & ondé. Ses branches font oppofées. Celles qui font jeunes & tendres, ont quelques nœuds & renferment une moëlle blanche & fongueufe ; mais celles qui font vieilles font toutes ligneufes, fans nœuds & fans

moëlle. Ses feuilles ſont compoſées de quatre, cinq & ſix paires de feuilles, terminées par une impaire, rangées ſur une côte : elles ſont oblongues, larges, ſemblables à celles du laurier, mais plus molles, d'un verd gai, ſans aucune odeur, dentelées légerement à leur bord, d'une ſaveur un peu amere, âcre & piquante. Il ſort des jeunes branches & tout près de l'aiſſelle des feuilles, quelques pédicules branchus & pendants, qui portent pluſieurs petites fleurs, ſans pétales, garnies de deux étamines & d'un piſtil à deux cornes, qui devient un fruit applati, membraneux, oblong, étroit, ſemblable à la langue de quelques oiſeaux ; long d'un demi-pouce, large de trois lignes, brun, qui contient une graine de même figure, rougeâtre, blanche en dedans, qui renferme une amande amere & d'une odeur de drogue. Les racines de cet arbre s'étendent de tout côté ſur la ſuperficie de la terre. Il vient naturellement en France, où il eſt très-commun, même aux environs de Paris.

Les feuilles de frêne ſont purgatives & purgent plus doucement que le ſéné d'Alexandrie ; mais il eſt néceſſaire de donner ces feuilles à un tiers de plus qu'on ne donne celles de ſéné, c'eſt-à-dire, trois gros pour deux, &c. Les évacuations qu'elles procurent, diſent les Auteurs des *Eſſais de la matiere médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note, n'ont pas été moins abondantes que celles qu'on obtient du ſéné : & une remarque que nous avons faite ſur quatre perſonnes, c'eſt que les ſelles ont été plus rapprochées, & que l'action totale de ce purgatif a été plutôt terminée ; ce qui ſeroit un avantage à ne pas négliger. Mais ceci pourroit tenir à d'autres circonſtances qui nous ſont échappées, & nous ne ſerions pas étonnés que cette obſervation ne ſe renouvellât pas. Nous avons adminiſtré dix fois les feuilles de frêne en tiſane royale, de la même maniere & aux mêmes proportions que les feuilles du *baguenaudier*. (Voyez ce mot.) Elles ont toujours produit l'effet deſiré avec autant de promptitude & d'énergie que le ſéné, & nous ne nous ſommes apperçus d'aucun inconvénient qui puiſſe empêcher de les lui ſubſtituer. Ce n'eſt pas ſeulement par les ſelles que ces feuilles operent ; elles ont encore, par les urines, l'effet le plus marqué, & l'on n'en ſera pas ſurpris, ſi l'on ſe ſouvient que c'eſt d'elles que les cantharides empruntent la plus grande partie de leur nourriture.

FRÉNÉSIE, (de la) ou *Inflammation du Cerveau*, Tome II, pages 296—304.

FRÉQUENT. (pouls) (Voyez Pouls.)

FRICTION ; frottement, ou l'action de frotter le corps, ou quelques parties du corps. Il y a des frictions ſeches & des frictions humides. Les premieres ſe font avec la main ; avec des morceaux de linge ou d'étoffe chauffés ; avec des broſſes, &c. Les anciens en faiſoient beaucoup d'uſage pour la conſervation de la ſanté : elles formoient une partie de la gymnaſtique. On les emploie, en Maladie, pour ouvrir les pores de la peau, faciliter la tranſpiration, accélérer le mouvement du ſang & des autres fluides, & diſſiper les humeurs relenties à l'habitude du corps. Les frictions humides ſe font avec de l'eau chaude, des décoctions de plantes émollientes, mucilagineuſes ; des huiles, des liniments, des onguents, &c.

Frictions huileuses.

Preſcrites, Tome II, pages 388, note ; 400, 415 ; Tome III, page 529.

Frictions humides.

Preſcrites, Tome II, pages 382, 462 ; Tome III, pages 321, 362, 385, 437, Tome IV, pages 240, 446, 481, 505.

Frictions mercurielles.

Preſcrites, Tome III page 406 ; Tome IV, pages 22, 23, 32, 36, 65. *Méthode de guérir la vérole par le moyen des frictions mercurielles*, pages 65—72 ; preſcrites, pages 97, 319.

Frictions seches. Preſcrites, Tome II, pages 274, 382, 396, 432, 458 ; Tome III, pages 70, 73, 118, 131, 139, 166, 183, 232, 235, 243, 262, 295, 314, 321, 361, 395 ; Tome IV, pages 132, 173, 174, 176, 224, 301, 444, 465, 477, 481, 485, 488, 503, 508.

Frictions pour la rage. Le moyen le plus ſimple & le plus sûr de faire ces frictions, ou l'application de la pommade mercurielle, eſt de ſe ſervir, pour cet effet, d'une plume, ou plutôt d'un pinceau de charpie que l'on chargera de pommade. Par cette manœuvre, on ne produira nulle irritation ; & s'il y a pluſieurs plaies, on pourra diviſer aſſez la quantité de pommade employée chaque fois, pour en appliquer par-tout où cela ſera néceſſaire. (Voyez Tome III, pages 522, 532.)

FRISSON. Les Médecins entendent, par ce mot, un refroidiſſement douloureux, accompagné d'agitation de tout le cords. On lui connoît trois degrés :

1°. L'*horripilation*, ou le ſimple refroidiſſement.

2°. L'*horror*, ou le friſſon proprement dit.

3°. Le *rigor*, ou le frisson accompagné de claquement de dents.

FROID, (Des accidents mortels causés par le très-grand) Tome IV, pages 481—484.

FROMENT, ou *Blé*, plante cultivée sur une grande partie du globe : elle produit le grain, appellé *blé*, dont on fait le pain. (Voyez Tome I, page 193, dans le courant de la note.) La *farine*, l'*amidon*, le *son* qu'on tire du *blé*, sont d'usage en Médecine.

Le froment est appellé, par les Botanistes, *Triticum Hybernicum*, *aristis carens*, C. BAUH. & TURNEF. *Triticum Hybernum*, LINN. C'est-à-dire, *Froment d'Irlande*, *dont les épis n'ont point de barbe*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Froment d'Irlande*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinzieme classe, troisieme section, premier genre de TOURNEFORT; de la triandrie digynie de LINNÉ; & de la septieme famille des graminées d'ADANSON. (Voyez BLÉ.)

Les personnes constipées ne doivent point manger du pain de froment pur, Tome III, page 270.

FRUITS. Combien les fruits verds sont préjudiciables à la santé, & particulièrement à celle des enfants, Tome I, page 50. Excellentes qualités des fruits bien mûrs, *ibid.* Les fruits, même bien mûrs, occasionnent quelquefois des tranchées, quand on les mange immédiatement au sortir de l'arbre, page 51. Ce qui n'arrive pas si on attend douze, vingt-quatre heures après qu'ils ont été cueillis, *ibid.* Avantages des fruits pour les soldats & les armées, pages 115 & 116. Les fruits verds sont sur-tout nuisibles quand on a chaud, page 357. Prescrits, Tome II, pages 131, 190 & 191. Il faut s'abstenir de mauvais fruits dans la convalescence de la fievre bilieuse, 283. Les fruits prescrits, page 301. Ils sont dangereux aux personnes sujettes à l'inflammation de bas-ventre, page 392. Prescrits à grande dose, pages 401, 416, 426; Tome III, page 46. Préjugés relativement aux fruits qu'on croit cause de la dysenterie, *ibid.* Ils en sont le remede, pourquoi? page 47. Observation sur l'importance des fruits dans cette Maladie, *ibid.* Quels sont les fruits prescrits comme préservatifs du scorbut, page 201. Tous les fruits bien mûrs sont d'excellents anti-scorbutiques, *idem.* Prescrits dans l'asthme, page 240; contre la consomption, page 271; dans la mélancolie, &c., page 302.

Les fruits bien mûrs doivent être la base de la nourriture des épileptiques, page 331.

FRUITS GELÉS. Maniere de les dégeler. (Voyez Tome IV, page 480.)

FUMÉE DE TABAC. (Voyez TABAC.)

FUMETERRE, ou *Fiel de Terre. Fumaria officinar. Dioscorid. flore purpureo*, C. BAUHIN. & TURNEF. *Fumaria vulgaris*, J. BAUH. *Fumaria officinalis, caule diffuso*, LINN. C'est-à-dire, *Fumeterre des Boutiques & de Dioscoride, à fleurs purpurines*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Fumeterre commune*, selon J. BAUHIN. *Fumeterre d'usage, dont les tiges sont éparses*, selon LINNÉ. Cette plante est de la onzieme classe, premiere section, troisieme genre de TOURNEFORT; de la diadelphie hexandrie de LINNÉ; de la cinquante-troisieme famille des pavots d'ADANSON.

Sa racine est menue, blanche, peu fibreuse, plongée perpendiculairement dans la terre. Sa tige, haute d'un pied, est partagée en plusieurs branches anguleuses, creuses, lisses, de couleur en partie pourpre, & en partie d'un blanc verdâtre. Ses feuilles inférieures sont portées sur de longues queues, un peu larges & anguleuses : elles sont alternes, d'un verd de mer, finement découpées. Les fleurs ramassées en épi, sont petites, oblongues, semblables aux fleurs légumineuses, composées de deux feuilles, qui forment une maniere de gueule, à deux mâchoires : à chaque fleur succede un petit fruit arrondi, qui renferme une petite graine ronde, d'un verd foncé, d'une saveur amere & désagréable. La fumeterre est fort amere : elle vient naturellement dans les campagnes, dans les jardins, &c. Les feuilles sont d'usage.

Prescrites, Tome II, page 130, note; Tome III, pages 199, 306; Tome IV, pages 22, note; 270, 551.

FUMIGATION, action de faire recevoir au corps, ou à quelque partie du corps, la fumée ou la vapeur de quelques substances, telle que celle de l'eau, de plantes aromatiques, de gommes, de minéraux, &c. (Voyez CHAISE FUMIGATOIRE.)

FUMIGATIONS MERCURIELLES, prescrites, Tome IV, page 65. *Méthode d'administrer les Fumigations mercurielles; conjointement avec les Frictions*, page 71; *seules*, pages 72—74.

FUMIGATIONS RÉSINEUSES, preſcrites contre la *Pulmonie*, Tome II, page 140, dans le courant de la note.

FUNÉRAILLES, *Funéraire.* L'uſage d'inviter beaucoup de monde aux funérailles, eſt un moyen de propager la contagion, Tome I, pages 291 & 292. Dangereux effets des ſonneries funéraires, page 314.

FUREUR UTÉRINE (de la) Tome IV, pages 216—220.

FURONCLE : c'eſt la même choſe que *Clou.* (Voyez ce mot.)

GAIA GAIE

GAIAC, *Bois ſaint. Gaïcum officin. : lignum ſanctum ; lignum indicum ; lignum vitæ ; Gaïacum Americanorum.* C'eſt-à-dire, *Gaïac des Boutiques ; Bois ſaint ; Bois d'Inde ; Bois de vie ; Gaïac des Américains.*

C'eſt un bois ſolide, compacte, peſant, réſineux, d'un verd ſale, noirâtre, ou entre-mêlé de verd, de brun & de noir, dans ſa partie interne, qu'on appelle la matrice ou la moëlle. Sa partie extérieure, ou l'aubier, eſt de couleur du buis, ou d'un jaune pâle. Ce bois eſt d'un goût un peu amer & légèrement aromatique, d'une odeur non déſagréable, lorſqu'il eſt chauffé & qu'on le brûle : il eſt couvert d'une écorce ligneuſe, mince, compacte, luiſante, brillante, un peu réſineuſe, & comme formée de pluſieurs petites lames très-minces.

On doit préférer le bois qui eſt récent, peſant, réſineux, le plus noir, auquel l'écorce eſt attachée fortement, qui s'enflamme aiſément, & qui, par la chaleur du feu, ſe fond en partie en un marc réſineux. Il faut rejetter celui qui eſt pâle, trop ſec & ſans ſuc, carié & inſipide.

On trouve chez les Apothicaires du gaïac en écorce, qu'ils vendent trois ſols l'once; du gaïac rapé, qu'ils vendent deux ſols; & du gaïac en poudre, qu'ils vendent trois ſols.

Preſcrit, Tome II, page 408, note; Tome IV, pages 32, 98, 101.

GAIETÉ, *amuſement*, *diſſipation*, &c. Ses avantages

dans les Maladies, Tome II, pages 133, 148, 300, 440, 450; Tome III, pages 26, 116, 194, 229, 270, 309, 334, 356, 374, 385, 395, 445, 451, 462; Tome IV, pages 120, 127, 128, 157, 216.

GALE, (de la) Tome III, pages 216—225.

Gale humide. (Voyez Tome III, page 217.)

Gale seche, ou *Gratelle*, ou *Gale de chien.* (Voyez *idem*, *ibib.*)

GANGLION. On donne ce nom à l'endurciſſement d'un nerf, endurciſſement qui exiſte ſans cauſer de douleurs, & ſans procurer de changement de couleur à la peau. Il dépend de la concrétion du ſuc nerveux, produite par la léſion de ſes fibres, qui ont été offenſées par quelque cauſe extérieure, comme un coup, une trop grande preſſion du nerf, &c.

Ganglion. Les Anatomiſtes appellent auſſi ganglions de petits nœuds ou pelotons nerveux, de forme olivaire, répandus de diſtance en diſtance, particulièrement dans toute la route du nerf intercoſtal, & à la ſortie de chaque nerf que produit la moëlle de l'épine.

GANGRENE, (Voyez ce que c'eſt que la) Tome II, page 177, note. Signes qui indiquent qu'elle eſt dans les reins, page 416; dans le foie, page 423. Traitement du hoquet cauſé par la gangrene, Tome III, page 349. Ce qu'il faut faire lorſque la gangrene eſt menaçante dans l'inflammation du prépuce, Tome IV, page 52; lorſqu'elle exiſte déja, *ibid.* Signes qui annoncent la gangrene de la matrice, page 187. Ce qu'il faut faire dans la dentition, lorſqu'on craint la gangrene, page 294. Signes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe ſe termine par la gangrene, page 333.

Gangrene, (de la) Tome IV, pages 345—351.

GANGRENEUX, épithete qu'on donne aux ulceres, aux plaies qui ſont accompagnés de grangrene.

GARGARISME, nom que porte une eſpece de remede fait pour être ſucé, remué dans le fond de la bouche, dans la gorge, ou pour laver toutes les parties intérieures de la bouche. « Quoique cette claſſe de remede ne paroiſſe pas » d'une grande importance, cependant ils ne ſont pas à » négliger. Ce ſont rarement, à la vérité, des remedes cu- » ratifs; mais ſouvent ils pallient les ſymptômes, tels que » les excoriations de la bouche, les mal-propretés de la

» langue, &c. : ils ſont ſur-tout utiles dans les fievres &
» dans les maux de gorge. Dans ce dernier cas, un garga-
» riſme approprié, guérit quelquefois la Maladie ; & dans
» le premier, c'eſt-à-dire, dans les fievres, il n'eſt rien
» d'auſſi agréable pour le malade, rien qui le rafraîchiſſe
» davantage qu'un gargariſme déterſif, adouciſſant, dont
» on lui fait ſouvent laver la bouche. Un des grands avan-
» tages de ces remedes, c'eſt qu'ils ſont faciles à préparer.
» On peut trouver par-tout de l'eau d'orge & du miel : ſi
» on ajoute à ces deux ſubſtances autant de vinaigre qu'il
» en faut pour procurer une acidité agréable, on aura un
» gargariſme très-convenable pour adoucir & déterger la
» bouche. La meilleure maniere d'adminiſtrer les garga-
» riſmes, eſt de les injecter avec une ſeringue. » (M. B.)

GARGARISME ATTÉNUANT-INCISIF.

Prenez d'*eau* commune, ſix onces ;
de *miel*, une once ;
de *nitre*, un gros & demi.

Mêlez. On emploie ce gargariſme, ſoit dans l'eſquinancie inflammatoire, ſoit dans les fievres, pour nettoyer la langue & la gorge. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, pages 221, 326, 338.

GARGARISME COMMUN.

Prenez d'*eau roſe*, ſix onces ;
de *ſirop de girofle*, demi-once ;
d'*eſprit de vitriol*, quantité ſuffiſante pour donner au tout une acidité agréable.

Mêlez. Ce gargariſme, non-ſeulement nettoie la langue & la gorge, mais encore, en qualité de doux répercuſſif, il enleve quelquefois les maux de gorge légers. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, page 234.

GARGARISME DÉTERSIF.

Prenez de *gargariſme émollient*, chopine ;
de *teinture de myrrhe*, une once ;
de *miel*, deux onces.

Mêlez. Ce gargariſme convient lorſqu'il eſt beſoin de nettoyer les ulceres, ou d'exciter l'excrétion d'une ſalive viſqueuſe. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, page 326 ; Tome IV, page 234.

GARGARISME ÉMOLLIENT.

Prenez de racine de *guimauve*, une once ;
de *figues graſſes*, deux ou trois.

Faites bouillir, dans une pinte d'eau, juſqu'à réduction de

moitié; passez. Si on ajoute à ce gargarisme une once de miel & demi-once d'esprit de sel ammoniac, on aura un excellent *gargarisme atténuant-incisif.* Il est avantageux dans les fievres accompagnées de rugosités & d'excoriations sur la langue; il adoucit ces parties, & excite l'excrétion de la salive. Le savant & illustre Chevalier PRINGLE, observe que, dans l'esquinancie inflammatoire, & dans les maux de gorge, qui menacent de suffocation, les gargarismes ordinaires sont d'un très-petit avantage; que ceux qui sont acides font plus de mal que de bien, en ce qu'ils resserrent les émonctoires de la salive & du mucus, & qu'ils épaississent les humeurs; qu'une décoction de figues dans du lait & de l'eau, a un effet contraire, sur-tout si on y ajoute quelque peu de sel ammoniac, parce qu'il incise la salive & facilite l'excrétion des glandes; effets qui ne manque pas de contribuer à la guérison. (M. B.) (Voyez Tome II, page 343.)

GARGARISMES POUR LES GENCIVES. (Voyez Tome III, page 203.)

GAROU, *Thymélée de Montpellier*, *Lin sauvage* ou *bâtard*, *Trentanel. Thymelæa foliis lini*, C. BAUH. & TURNEF. *Thymelæa Monspeliaca*, J. BAUH. *Daphne Gnidium, foliis linearibus, lanceolatis, acuminatis*, LINN. C'est-à-dire, *Thymélée à feuilles de lin*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Thymélée de Montpellier*, selon J. BAUHIN. *Laurier de Gnide, à feuilles de lin, lancéolées, pointues*, selon LINNÉ.

La racine de cette arbrisseau est longue, grosse, dure, ligneuse, grise ou rougeâtre en-dehors, blanche en-dedans, couverte d'une écorce épaisse, forte & tenace, d'un goût doux d'abord, mais ensuite âcre, brûlante & caustique. Elle pousse un tronc souvent gros comme le pouce, haut d'un pied & demi, deux pieds, divisé en plusieurs branches menues, droites, revêtues de feuilles toujours vertes, assez ressemblantes à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, pointues, un peu visqueuses, ou gommeuses au toucher ou sous la dent. Les fleurs naissent aux sommités des branches, ramassées plusieurs ensemble, comme en grappes, petites, blanches, formant chacune un tuyau cylindrique, fermé dans le fond, évasé par le haut, & découpé en quatre parties, opposées en croix, avec huit étamines à sommets arrondis. A ces fleurs succedent des fruits, gros à-peu-près comme ceux du myrte, plus longs, ovales, charnus, remplis de suc, verds au commencement, puis rouges comme du corail,

qui contiennent une ſeule ſemence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luiſante, fragile, ſous laquelle eſt cachée une ſubſtance ou moëlle blanche, d'un goût brûlant.

Cet arbriſſeau croît naturellement en Italie, en Eſpagne, dans la Provence & dans le Languedoc, aux lieux bas, rudes, incultes, eſcarpés, parmi les brouiſſailles, proche de la mer. Il fleurit en Juillet, & quelquefois durant tout l'automne. On la cultive dans les jardins.

Les fruits du garou ſont un purgatif très-violent, dont les anciens ſe ſervoient, à défaut d'autres, ſous le nom de *Granum cnidium*, mais dont nous devons nous abſtenir. Nous ne faiſons uſage que de l'écorce des branches, dont nous nous ſervons comme de véſicatoire, ou pour entretenir l'écoulement d'un véſicatoire, qu'on doit garder long-temps. Les Apothicaires vendent le bois & l'écorce trois ſols l'once, ou quarante ſols la livre. (Voyez Tome IV, page 550.)

GAS. (Voyez ce que c'eſt, Tome IV, page 462, note.)

GASTRIQUE, nom que porte le ſuc, ou la liqueur légere, tranſparente, écumeuſe, ſavonneuſe & ſaline, qui découle continuellement des glandes de l'eſtomac, & dont l'uſage eſt de ſervir à la diſſolution & au mêlange des aliments.

GASTRIQUE. On donne encore cette épithete à tous les vaiſſeaux de l'eſtomac : ainſi, on dit les veines gaſtriques, les arteres, les nerfs gaſtriques, &c.

GÉLATINEUX, ſe dit de tout ce qui a rapport ou reſſemble à de la gelée.

GELÉE ANIMALE. On donne ce nom à la ſubſtance muqueuſe des animaux, privée de ſon eau ſurabondante : elle doit être conſiſtante & tranſparente.

GELÉE ANIMALE (On donne encore le nom de) à des préparations mucilagineuſes, qu'on fait avec des ſucs de fruits & des parties animales, & qui prennent une conſiſtance de colle, lorſqu'elles ſont bien préparées & réfroidies. (Voyez le mot EXTRAIT, pour la maniere de les préparer ; & le mot VIANDE.)

Preſcrite, Tome II, pages 132, 337 ; Tome III, pages 13, 54, 362 ; Tome IV, pages 161, 440, 489.

GELÉE VÉGÉTALE, OU DE FRUITS, comme de groſeille, de pomme, &c. (Voyez le mot EXTRAIT, dont une gelée quelconque ne differe qu'en ce qu'elle eſt plus liquide, plus tranſparente, & édulcorée avec du ſuc, de la caſſonade, &c.

GENCIVES,

GENCIVES (Maniere de ſcarifier les) dans la *Dentition difficile*, Tome II, page 368, note.

GENÊT COMMUN. *Geniſta anguloſa & ſcoparia*, C. BAUH. *Geniſta anguloſa trifolia*, J. BAUH. *Cytiſo-Geniſta ſcoparia vulgaris flore luteo*, TURNEF. C'eſt-à-dire, *Genêt, dont les tiges ſont anguleuſes, & dont on ſe ſert pour faire des balais*, ſelon C. BAUHIN. *Genêt anguleux, à feuilles rangées par trois*, ſelon J. BAUHIN. *Genêt commun à fleur jaune, dont on fait des balais*, ſelon TOURNEFORT.

C'eſt un arbriſſeau qui s'éleve de quatre à cinq pieds. Sa racine eſt dure, ligneuſe, pliante & flexible; jaune, garnie en quelques endroits de fibres obliques. Ses tiges ſont grêles, ligneuſes : elles jettent pluſieurs menues verges anguleuſes, vertes, flexibles, que l'on peut plier & entrelacer facilement; qui ſervent, dans beaucoup de cantons, à faire des balais. Sur ces verges naiſſent pluſieurs petites feuilles pointues, velues, d'un verd foncé, dont les premieres ſont trois à trois, & les autres ſeules à ſeules. Les fleurs, qui naiſſent ſur les verges, ſont d'une belle couleur jaune, légumineuſes, garnies d'étamines, recourbées : à ces fleurs ſuccedent des gouſſes applaties, larges, noirâtres, quand elles ſont mûres, à deux coſſes, remplies de graines plates, dures, rouſsâtres, & en forme de rein. Cette plante vient communément dans les environs de Paris. Ses tiges, ſes fleurs, & ſur-tout les cendres de cette plante brûlée, ſont d'uſage.

Preſcrites, Tome III, pages 133, 134.

GENIEVRE, *Genevrier. Juniperus vulgaris fruticoſa*, C. BAUH. & TURNEF. *Juniperus vulgaris, baccis parvis purpureis*, J. BAUH. *Juniperus communis foliis ternis baccâ longioribus*, LINN. C'eſt-à-dire, *Genevrier commun, arbriſſeau*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Genevrier commun, dont les baies ſont petites & purpurines*, ſelon J. BAUHIN. *Genevrier commun, dont les feuilles ſont rangées par trois, & plus longues que les baies*, ſelon LINNÉ.

Le genevrier eſt un arbriſſeau très-commun dans toute l'Europe : il naît dans les forêts & ſur les montagnes. Ses racines ſont nombreuſes, étendues de tous côtés, & quelques-unes ſont plongées profondément dans la terre. Son tronc eſt quelquefois de la hauteur de cinq pieds & demi, peu gros, mais branchu, fort touffu. Son écorce eſt rabo-

teuſe, rougeâtre, ſur-tout quand il eſt ſec ; d'une odeur agréable de réſine. Ses feuilles ſont fort pointues, très-étroites, longues d'un pouce, quelquefois moins, roides, piquantes, toujours vertes, rangées, le plus ſouvent, trois par trois, autour de chaque nœud. Ses fleurs ſont des chatons, qui paroiſſent au mois d'Avril & de Mai, dans les aiſſelles des feuilles, longues de deux ou trois lignes, panachées de couleur pourpre & de ſafran, formées de pluſieurs écailles, dont la partie inférieure eſt fournie de trois ou quatre bourſes, plus petite que la graine de pavot, remplies d'une pouſſiere dorée, très-fine. Ses fleurs ſont ſtériles. Les fruits ſont en grand nombre, & naiſſent ſur un autre variété de genevrier qui n'a pas d'étamines.

Ces fruits ſont des baies ſphériques, vertes d'abord, très-petites, enveloppées dans un calice, compoſé de trois feuilles très-petites. Ces baies noirciſſent en mûriſſant, & ſe couvrent d'une pouſſiere bleue. Elles ſont remplies d'une pulpe rouſsâtre ; d'une ſaveur âcre, aromatique, réſineuſe, douce, contenant trois oſſelets, oblongs, anguleux, durs, dans leſquels ſe trouvent une graine oblongue. Les baies de genevrier ne ſont mûres que l'année ſuivante, & l'on voit quelquefois ſur le même arbre les fruits de trois années. L'extrait de genievre ſe vend ſix ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 63, dans le courant de la note ; 443 ; Tome III, pages 133, 135, 199, 286, 340, 366.

GENRE NERVEUX, expreſſion dont ſe ſervent les Médecins, pour ſignifier les nerfs conſidérés collectivement. Ainſi, quand on dit, cette perſonne a le genre nerveux très-irritable, c'eſt comme ſi on diſoit, elle a tous les nerfs très-irritables. C'eſt dans ce même ſens qu'on dit, genre vaſculeux, genre membraneux, pour ſignifier tous les vaiſſeaux, toutes les membranes du corps, &c.

GENS DE GUERRE, (des) Tome I, pages 114—117.

GENS-DE-LETTRES, (des) *idem*, pages 135—158.

GENS-DE-LETTRES, (Des Maladies ordinaires aux) *idem*, pages 137—143.

GENS-DE-LETTRES (De la maniere dont les) doivent ſe comporter en étudiant, *idem*, pages 143—147 ; & lorſqu'ils ſont attaqués ou diſpoſés à quelques Maladies nerveuſes, Tome III, page 398.

GENS-DE-LETTRES, (De l'exercice des) *idem*, pages 147—155.

Gens-de-Lettres, (Des aliments des) *idem*, pages 155—158.

Gens de Mer, (des) *idem*, pages 117—123.

Gens sédentaires : ce qu'on doit entendre par cette dénomination, *idem*, pages 123 & 124, notes.

Gens sédentaires, (des) *idem*, pages 123—135.

GENTIANE. *Gentiana major lutea*, C. Bauh. & Turnef. *Gentiana major vulgaris*, *hellebori albi folio*, J. Bauh. *Gentiana lutea*, Linn. C'eſt-à-dire, *grande Gentiane*, *à fleurs jaunes*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Grande Gentiane commune*, *à feuilles de l'ellébore blanc*, ſelon J. Bauhin. *Gentiane à fleurs jaunes*, ſelon Linné.

La racine, ſeule partie de cette plante qui ſoit d'uſage, eſt longue d'un pied & plus, épaiſſe d'un ou deux pouces. Elle ſe partage en pluſieurs branches, fongueuſes, brunes en-dehors, d'un jaune rouſsâtre en-dedans, d'une ſaveur fort amere : elle pouſſe des tiges, qui ont deux & trois pieds de haut. Ses feuilles ſont en grand nombre près de la racine : elles ſont placées vis-à-vis l'une de l'autre, le long de la tige, qu'elles embraſſent, en ſe réuniſſant par leur baſe. Ces feuilles reſſemblent à celles de l'ellébore blanc ; mais elles en different en ce qu'elles ont cinq nervures comme celles du plantain ; qu'elles ſont unies, luiſantes. Les tiges portent des fleurs diſpoſées en maniere d'anneau, d'une ſeule piece, en forme de cloche, découpées en cinq parties, d'un jaune pâle. A la fleur ſuccede un fruit membraneux, ovale, terminé en pointe, n'ayant qu'une loge, qui s'ouvre à deux panneaux, contenant pluſieurs graines rondes, applaties, rougeâtres, & bordées d'un feuillet membraneux.

On nous apporte la racine de gentiane des Alpes, des Pyrénées & de l'Auvergne. Il faut rejetter celle qui eſt trop ridée, moiſie, & noirâtre en-dedans.

Preſcrite, Tome II, pages 41, 48, 62, 147 ; Tome III, pages 78, 160, 163, 275, 296, 340.

GERÇURE (de la) des mamelons, ou bouts des mamelles, Tome IV, pages 195—196.

Gerçures, (des) Maladie des enfants, Tome IV, pages 241—243.

GERMANDRÉE, ou *petit Chêne*, ou *Chenette*. *Chamædris minor*, *repens*, Casp. Bauh. & Turnef. *Teucrium Chamædris foliis ovatis*, *inciſis*, *crenatis*,

petiolatis, *floribus ternis*, *caulibus procumbentibus*, *subpilosis*, Linn. C'est-à-dire, *petite Germandrée rampante*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Teucrium Germandrée*, *dont les feuilles sont ovales*, *découpées*, *crénelées*, *portées sur des pétioles*, *dont les fleurs sont trois par trois*, *& dont les tiges*, *légèrement velues*, *sont rampantes*, selon Linné. Cette plante est de la quatorzieme classe, quatrieme section, premier genre de Tournefort; de la didynamie gymnospermie de Linné; de la vingt-cinquieme famille des labiées d'Adanson.

Ses racines sont fibreuses, traçantes, & possedent de tous côtés des tiges couchées sur terre, quadrangulaires, velues, sur lesquelles naissent des feuilles, deux à deux, & opposées, d'un verd gai, longues d'un demi-pouce, larges de deux ou trois lignes, étroites à leur base, crénelées depuis leur milieu jusqu'à leur extrémité, terminées en pointe, ameres & un peu aromatiques. Les fleurs, qui naissent des aisselles des feuilles, sont d'une seule piece, en gueule, purpurines, sans levre supérieure, à la place de laquelle sont les étamines & le pistil. Le fruit, formé de la base du pistil, contient quatre graines arrondies.

Les feuilles & les fleurs de cette plante sont d'usage. Elle vient communément dans le bois de Boulogne, près Paris. Elle s'ordonne avec les autres plantes ameres. (Voyez ces mots.)

GINGEMBRE, racine tubéreuse, noueuse, branchue, un peu applatie, dont la substance est légèrement fibreuse, pâle ou jaunâtre, couverte d'une pellicule brunâtre, dont on a coutume de la dépouiller, lorsqu'elle est récente, & avant qu'on nous l'apporte; d'une saveur très-âcre, brûlante, aromatique comme le poivre, & d'une odeur agréable.

On nous l'apporte de la Chine, du Malabar & de l'Isle de Ceylan. Celle de la Chine est moins fibreuse, & passe pour la meilleure. On vend cette racine quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 53, 54, 410; Tome III, pages 275, 286, 320, 366, 367, 368.

GIRARD-ROUSSIN. (Voyez Cabaret.)

GIROFLE, ou *Clou de Girofle*, fruit desséché avant sa maturité, connu de tout le monde, par le grand usage qu'on en fait dans la cuisine. L'arbre qui le porte s'appelle *Caryophillus aromaticus*, *fructu oblongo*, C. Bauh. C'est-à-dire, *Giroflier aromatique*, *à fruit oblong*, selon Casp. Bauhin. C'est une espece de laurier qui croît naturellement

dans les Moluques, & que les Hollandois cultivent à Ternate. Le girofle entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques.

GLACE, (Eau froide, même à la) preſcrite, Tome II, page 311; Tome III, pages 32, 307 & 308; Tome IV, pages 410, 466.

GLACE, (Application de la) preſcrite, Tome II, page 304.

GLAIRE, terme employé communément pour déſigner une humeur gluante, viſqueuſe, muqueuſe, engendrée dans les inteſtins, dans l'eſtomac, ou dans toute autre partie du corps, par une cauſe morbifique.

Ce qu'il faut faire lorſque les glaires occaſionnent la ſuppreſſion, ou la rétention d'urine, Tome II, page 469. Avantage du vin d'abſynthe dans les glaires de l'eſtomac, Tome III, page 276.

GLAIREUX, *glaireuſe*, épithete qu'on donne aux humeurs, aux crachats, à la ſalive, aux ſelles ou déjections, qui ſont gluants, viſqueux & muqueux.

GLAND, nom que porte le bout de la verge de l'homme, ou cette partie qui eſt couverte par le prépuce. Ce nom lui vient de ſa conformité prétendue avec le gland, fruit du chêne. (Voyez PHIMOSIS & PARAPHIMOSIS.)

GLANDES. On donne ce nom à des corps formés par l'entrelacement de vaiſſeaux de tout genre, recouverts d'une membrane, & deſtinés à ſéparer de la maſſe du ſang quelqu'humeur particuliere, ou ſimplement à perfectionner la lymphe. Celles qui ſéparent du ſang quelque liqueur particuliere, ſe nomment conglomérées ; ainſi les reins, qui ſéparent l'urine du ſang, ſont des glandes conglomérées : celles qui ſervent à perfectionner la lymphe, le chyle, &c., s'appellent glandes conglobées ; telles ſont les glandes des aines, des aiſſelles, du méſentere, &c.

Ce qu'il faut faire lorſqu'après que l'inflammation de la gorge eſt diſſipée, les glandes reſtent gonflées, dures & calleuſes. (Voyez Tome II, page 345.)

GLANDES AMYGDALES, ainſi nommées parce qu'elles ont la forme d'amandes, en latin *amygdalæ*. Ce ſont deux corps rougeâtres, qui occupent chacun l'interſtice des demi-arcades latérales de la cloiſon du palais, l'un à droite, l'autre à gauche de la baſe de la langue.

GLANDES CONGLOBÉES. (Voyez GLANDES.)

GLANDES CONGLOMÉRÉES. (Voyez GLANDES.)

Glandes lymphatiques. Ce ſont des glandes conglobées, qui ſervent à perfectionner la lymphe. Elles ſont répandues dans toutes les parties du corps.

Glandes maxillaires. On donne ce nom aux glandes qui appartiennent à la mâchoire : elles ſervent à perfectionner la ſalive.

Glandes parotides. Groſſes glandes ſalivaires, blanchâtres, irrégulieres, ſituées chacune entre l'oreille externe & la branche poſtérieure & aſcendante de la mâchoire inférieure.

Glandes salivaires, nom générique que portent toutes les glandes qui ſervent à préparer & à perfectionner la ſalive. On voit qu'elles doivent être ſituées dans la bouche & dans les parties voiſines.

Glandes tyroïdes. Ce ſont deux glandes lymphatiques, ſituées à la partie inférieure du larynx, près du cartilage tyroïde.

GLANDULEUX, *glanduleuſe*, ſe dit des parties dans leſquelles ſe trouvent des glandes, qui ſont fournies de glandes, ou qui appartiennent aux glandes.

GLOTTE, nom que porte la fente, ou l'ouverture qu'on obſerve au milieu du larynx; ouverture par laquelle l'air entre dans la trachée-artere. La glotte eſt le principal organe de la voix : elle eſt couverte & défendue par un cartilage, en forme de feuille de myrte, mince & mobile, qu'on appelle *Épiglotte.*

GOMME, ſuc végétal concret, qui ſuinte à travers l'écorce de certains arbres, ou qu'on en tire par une inciſion faite à ces arbres, & qui durcit enſuite par l'évaporation de ſon eau ſurabondante. Les gommes ſont des ſubſtances purement mucilagineuſes, qui, diſſolubles dans l'eau, ne le ſont point dans l'huile, ni dans aucune ſubſtance ſpiritueuſe; en quoi elles different eſſentiellement des réſines, qui ne ſont diſſolubles que dans les liqueurs ſpiritueuſes, & nullement dans l'eau, à moins qu'on n'emploie quelqu'intermede ſpiritueux. (Voyez Résine.)

Gomme adragant blanche, ou *tragacant*, ſuc qui eſt, tantôt en filets longs cylindriques, tortillés de différentes manieres, reſſemblant à des petits vers; tantôt en grumeaux blancs, tranſparents, ſecs. Cette gomme reſſemble aſſez à des égouttures de cire blanche : elle n'a, ni goût, ni odeur.

On nous l'apporte de l'isle de Crete, de la Grece & de l'Asie. Il faut choisir celle qui est blanche, & rejetter celle qui est roussâtre, noirâtre, &c. La gomme adragant blanche coûte vingt sols l'once, & en poudre vingt-quatre sols.

Prescrite, Tome III, page 50; Tome IV, page 255.

Gomme ammoniac, suc concret qui tient le milieu entre la gomme & la résine, qui, jetté sur des charbons ardents, s'enflamme; qui se dissout dans le vinaigre, ou dans l'eau chaude; qui, mis dans la bouche, s'étend sous les dents, comme la cire, & y devient plus blanc; qui enfin s'amollit & devient gluant entre les doigts, lorsqu'on le manie.

On en trouve de deux sortes chez les Apothicaires : l'une, qui est la meilleure & préférable pour l'usage intérieur, est en larmes de différentes grosseurs, quelquefois rondes, anguleuses, d'un jaune foncé, & presque brun extérieurement, d'un jaune clair & blanchâtre intérieurement : l'autre espece est en grosses masses, formées de grumeaux roussâtres ou bruns, ou d'autres couleurs, mêlée ordinairement de sable & de matieres étrangeres, ce qui force à la purifier.

L'odeur de la gomme ammoniac est assez pénétrante & désagréable : sa saveur est légèrement résineuse, avec un peu d'amertume, dont on ne s'apperçoit pas d'abord. On ne connoît point l'arbre qui fournit cette gomme, qui nous vient de l'Afrique & du royaume de Barca. Elle coûte dix sols l'once.

Prescrite, Tome II, pages, 97, 115, 134, Tome III, page 246, 247.

Gomme arabique, suc gommeux qui découle de l'écorce du tronc de différents acacias, & entr'autre de celui qui est connu sous le nom d'*Acacia d'Égypte*. On trouve cette gomme en larmes, de différente grosseur : leur figure varie également; les unes sont presque rondes & un peu anguleuses; les autres sont repliées sur elles-mêmes. On trouve de ces larmes claires, transparentes, presque blanches : elles sont les plus estimées : d'autres ont la couleur du succin, avec beaucoup de brillant dans l'intérieur. La gomme arabique n'a pas d'odeur & presque point de saveur. On doit rejetter les morceaux de cette gomme, qui sont mêlés de paille, de terre & d'autres parties hétérogenes.

On observera que plusieurs arbres de nos vergers, de nos campagnes, tels que les cerisiers, les pommiers, les pruniers, &c., fournissent une gomme, qui paroît être de même nature que la gomme arabique. Il est très-probable

qu'on pourroit s'en ſervir aux mêmes uſages. Elle coûte quatre ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, pages 95, 481; Tome III, pages 38, 50, 285, 353; Tome IV, pages 15, 21, 27, 87, 196, 200.

Gomme de gaïac. C'eſt fort improprement qu'on donne le nom de gomme à cette ſubſtance : c'eſt une vraie réſine, ſoit qu'elle découle naturellement de l'arbre, ſoit qu'on la prépare dans les boutiques. La premiere eſpece ſeroit un peu plus gommeuſe, parce que, découlant naturellement du gaïac, le peu de ſuc mucilagineux que peut contenir cet arbre, ſe condenſe avec la réſine, & ne forme qu'un tout avec elle; mais celle qu'on prépare chez les Apothicaires, ne l'eſt en aucune maniere, parce qu'ils la tirent du bois de gaïac, par le moyen de l'eſprit-de-vin. Quoi qu'il en ſoit, ce ſuc réſineux eſt léger, très-friable, ſe caſſant en petits éclats reſſemblant à du verre, très-tranſparents, tantôt rouſsâtres, tantôt verdâtres; preſque ſans odeur étant froid, mais exhalant une odeur agréable de réſine, lorſqu'elle eſt chauffée ou brûlée. Elle coûte huit ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, page 331; Tome III, pages 175, 179.

Gomme gutte, ſuc gommo-réſineux ſec & ſolide, compacte, dur, brillant, opaque, inflammable; d'une couleur de cire jaune foncée, à laquelle il reſſemble aſſez au premier coup-d'œil, ſans odeur. La gomme gutte ne ſe diſſout entièrement, ni dans l'eſprit-de-vin, ni dans l'eau, quoiqu'elle la rende laiteuſe, ou plutôt trouble & jaune; car, par le repos, elle tombe peu-à-peu au fond du vaſe, & laiſſe l'eau claire & limpide. Miſe dans la bouche, elle paroît d'abord n'avoir que peu de ſaveur; mais bientôt cette ſaveur devient âcre, & cauſe beaucoup de ſéchereſſe.

On nous l'apporte du royaume de Siam, de la Chine, & de quelques provinces de l'Amérique. Elle coûte vingt ſols l'once.

Preſcrite, Tome III, page 103.

Gommes-résines, ou *Gommo-réſines*, nom que portent les ſucs en partie mucilagineux & en partie huileux, devenus concrets par l'évaporation de leurs parties fluides les plus tenues : elles ne peuvent, en conſéquence, être diſſoutes que dans un mêlange d'eau & d'huile, ou d'eſprit-de-vin; mais leur diſſolution eſt laiteuſe, à cauſe de l'eau qu

empêche la partie ſpiritueuſe de ſe mêler intimement avec la réſine.

GOMMES, ou *tumeurs gommeuſes*, nom qu'on donne à des tumeurs vénériennes, qui ont la conſiſtance de gomme, parce qu'il n'y a dans ces tumeurs aucune humeur épanchée, ni aucune dureté. Auſſi la membrane épaiſſie, qui les recouvre, conſerve-t-elle ſa couleur & ſon état naturel : elle eſt compacte, homogene, ſemblable, quand on la coupe, à du lard, à du ſavon, &c. (M. ASTRUC.)

GOMMEUX, *gommeuſe*, épithete qu'on donne aux ſubſtances qui ont quelque rapport avec les gommes.

GONAGRE, nom qu'on donne à la *Goutte* qui attaque les genoux. (Voyez Tome III, page 151.)

GONFLEMENT DES TESTICULES, (du) Tome IV, pages 34—38.

GONFLEMENT & DURETÉ DU VENTRE, Maladie des enfants : c'eſt la même choſe que *Carreau*. (Voyez CARREAU.)

GONORRHÉE SIMPLE, (de la) ou *non virulente*, Tome IV, pages 28—34.

GONORRHÉE VIRULENTE, (de la) appellée vulgairement CHAUDE-PISSE, *idem*, pages 5—28.

Symptômes qui diſtinguent les flueurs blanches de la gonorrhée, Tome IV, page 146.

GOUDRON, *Poix noire liquide*, *bray liquide* ; ſubſtance réſineuſe noire, d'une conſiſtance molle & tenace, d'une odeur forte & empyreumatique. On la tire du ſapin, du méleſe, ſur-tout des pins, appellés rouges, en faiſant brûler les branches de ces arbres. Le meilleur nous vient du Nord, ſur-tout de Norwege. (Voyez EAU DE GOUDRON.)

Preſcrit, Tome II, page 406 ; Tome III, pages 196, 246.

GOUT, *ſens*, au moyen duquel on éprouve la ſaveur des corps introduits dans la bouche, & en contact avec la langue, le palais, &c.

Affinité qui exiſte entre le *Goût* & l'*Odorat*, Tome III, page 423.

GOUT, (Des Maladies de l'organe du) Tome III, pages 434—435.

GOUT (du) dépravé, appellé *Pica* & *Malacia*. Tome IV, pages 129—132.

GOUTTE (Causes de la) chez les Gens-de-Lettres, Tome I, page 137. *Traitement de la Toux, symptôme avant-coureur de la Gotte*, Tome II, page 369. Le flux hémorrhoïdal est singulièrement salutaire dans la Goutte, Tome III, page 15.

GOUTTE RÉGULIERE, (de la) Tome III, pages 150—164.

GOUTTE REMONTÉE, (*Traitement de la diarrhée causée par la*) Tome II, page 440; *du vomissement causé par la Goutte remontée*, page 446.

GOUTTE REMONTÉE, (de la) ou *irréguliere*, Tome III, pages 164—168.

GOUTTE-ROSE, (de la) ou *Couperose*, Maladie, Tome IV, pages 546—551.

GOUTTE-SEREINE. Elle est quelquefois un symptôme de la fievre maligne, Tome II, page 172.

GOUTTE-SEREINE, (de la) Tome III, page 404—407.

GOUTTE VAGUE. (Voyez ce qu'on entend par cette expression, Tome III, page 174.)

GOUTTES D'ANGLETERRE, ou *Gouttes anodynes d'Angleterre*, ou de *Sydenham*.

Prenez d'*écorce de sassafras*, de racine d'*asarum*, ou *cabaret*,	de chaque une once;
de *sel volatil de corne de cerf*, rectifié,	un gros;
de bois d'*aloès*,	demi-once;
d'*opium*,	trois gros;
d'*esprit-de-vin*,	une livre.

Mettez toutes ces substances digérer, à froid, dans un matras, pendant trente ou quarante jours, ou au bain de sable pendant cinq ou six jours; passez. Elles coûtent, toutes préparées, quatre sols le gros.

Prescrites, Tome III, pages 264, note; 345, 384, note.

GOUTTES JÉSUITIQUES, ou des *Jésuites*. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

GOUTTES DE TOURLINGTON. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

GOUTTEUX, épithete qu'on donne à ceux qui sont attaqués de la goutte.

Aliments dont doivent user les goutteux, Tome I, page 200.

Obſervation ſur un goutteux guéri par un jeûne auſtere, Tome III, page 161, note; par la pauvreté, *ibid.* Attention que doivent avoir les goutteux aux plus légers ſymptômes de la goutte, page 167, & ceux qui, ne l'ayant pas eue, ont lieu de la craindre, *ibid.*

GRAINE DE PARADIS. (Voyez SAFRAN BATARD.)

GRAISSE, ſubſtance onctueuſe, de conſiſtance fluide ou molle, qui ſe trouve, non-ſeulement dans les follicules du tiſſu qui lui eſt propre, ſous preſque toute l'étendue des téguments de la ſurface du corps de l'homme, & de la plupart des animaux, mais encore dans les cellules des membranes qui enveloppent les muſcles, qui pénetrent dans les interſtices des fibres muſculaires, qui recouvrent la plupart des viſceres; tels que les reins, le cœur, les inteſtins, &c., & principalement dans le tiſſu cellulaire des membranes qui forment le méſentere, l'épiploon, &c.

GRANDS REMEDES. Cette expreſſion eſt conſacrée au traitement de la Maladie vénérienne confirmée.

GRASSES, (Aliments dont doivent uſer les perſonnes) Tome I, page 198.

GRATELLE. (Voyez GALE SECHE.)

GRATIOLE, *Herbe à pauvre homme. Gratiola officin. Digitalis minima, Gratiola dicta*, TURNEF. *Gratiola centauroïdes*, CASP. BAUH. *Gratiola*, J. BAUH. *Gratiola officinalis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Gratiole des Boutiques; petite Digitale, appellée Gratiole*, ſelon TOURNEFORT. *Gratiole qui approche de la Centaurée*, ſelon C. BAUHIN. *Gratiole*, ſelon J. BAUHIN. *Gratiole d'uſage*, ſelon LINNÉ.

Ses racines rampent obliquement; elles ſont blanches, noueuſes, garnies de pluſieurs fibres perpendiculaires. Ses tiges ſont droites, fort noueuſes, longues d'un pied & plus. Ses feuilles naiſſent deux à deux oppoſées. Elles ſont longues d'un pouce & plus, larges d'un demi-pouce, liſſes, veinées & fort ameres. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles, ſeules à ſeules. Elles ſont d'une ſeule piece en tuyau, percées à la partie poſtérieure, jaunâtres & marquées de lignes brunes, recourbées comme une corne, longues de huit lignes, larges de trois, ouvertes en maniere de gueule en-devant, & partagées en deux levres d'un pourpre clair. La levre ſupérieure eſt en forme de cœur, réfléchie vers le haut, & l'inférieure eſt diviſée en trois parties; leur calice eſt d'une

ſeule partie, partagé en cinq quartiers; du fond de ce calice s'éleve un long piſtil, qui ſe change en une capſule rouſsâtre, arrondie, terminée en pointe, partagée en deux loges & remplie de menues graines rouſsâtres. Cette plante croît par-tout dans les prés humides. Elle fleurit en Juin & Juillet. Ses graines ſont formées aux mois d'Août & de Septembre. La racine & les feuilles de cette plante ſont d'uſage.

Les feuilles de gratiole s'emploient à la doſe d'un gros juſqu'à trois, infuſées dans un verre d'eau ſur des cendres chaudes, & édulcorée avec du ſucre ou du miel. « Sept fois, diſent les Auteurs des *Eſſais de matiere médicale indigene*, » cités Tome II, page 49, note, nous nous en ſommes » ſervis pour purger des œdématiques, & l'effet hydragogue » s'en eſt ſuivi ſans irritation & ſans fatigue. Nous avons » adminiſtré cette infuſion aqueuſe à douze perſonnes de » différents âges, ſexes & conſtitutions, attaquées de ſaburre pituiteuſe, de fievre erratique, d'hydropiſie & de » vers. Nous nous ſommes bien trouvés de l'addition d'un » ſcrupule juſqu'à un gros de racine de la même plante, dans » cette infuſion, pour les hydropiques. Mais nous nous ſommes abſtenus de preſcrire cette racine en poudre, à raiſon » de l'état d'anxiété & de mal-aiſe qu'elle communique aux » malades, par de fauſſes envies de vomir. »

Les feuilles de gratiole ſeches, à la doſe de deux gros, ſont employées fréquemment de préférence au *Séné*, dans les potions purgatives-hydragogues, avec la manne, le ſel végétal & le ſirop de noirprun, par un Médecin de réputation. Il nous a aſſuré pluſieurs fois qu'il en obtenoit d'auſſi bons effets que les médecines où il faiſoit entrer à leur place les feuilles de *Séné*.

La gratiole paroît être, de toutes les plantes qu'on peut ſubſtituer au *Jalap*, celle qui en approche le plus. Elle en a toute l'énergie, dans tous les cas où l'on a coutume d'employer cette racine exotique. Il ſeroit bien à deſirer qu'on la preſcrivît dans les Campagnes, où il eſt ſi difficile de rencontrer du bon jalap; & l'uſage de l'herbe à pauvre homme juſtifieroit ſa dénomination, puiſque croiſſant autour de preſque tous les villages, elle deviendroit réellement utile aux pauvres.

GRAVELLE, (de la) Tome II, pages 473—486.

GRAVEURS. (Maladies auxquelles ſont expoſés les),

comme gens ſédentaires : moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv., note.

GRAVIER. (Voyez GRAVELLE.)

GRENADE, *Grenadier; Grenadier domeſtique, à fleurs ſimples. Punica, quæ malum granatum fert*, TURNEF. *Malus punica ſativa*, CASP. BAUH. *Malus punica*, J. BAUH. *Punica granatum, foliis lanceolatis, caule arboreo*. LINN. C'eſt-à-dire, *Grenadier qui porte des Grenades*, ſelon TOURNEFORT. *Grenadier cultivé*, ou *domeſtique*, ſelon C. BAUHIN. *Grenadier*, ſelon J. BAUHIN. *Grenadier à feuilles lancéolées, & dont la tige eſt en arbre*, ſelon LINNÉ. Cet arbriſſeau eſt de la vingt-unieme claſſe, huitieme ſection, cinquieme genre de TOURNEFORT; de l'icoſandrie monogynie de LINNÉ; de la quatorzieme famille des myrtes d'ADANSON.

Les branches du grenadier ſont menues, anguleuſes, couvertes d'une écorce rougeâtre, partagées en rameaux, armées d'épines roides, oblongues, droites. Ses feuilles ſont placées ſans ordre, reſſemblantes à celle du myrte ou de l'olivier, moins pointues, d'un verd luiſant, portées ſur des queues rougeâtres, garnies de veines rouges qui les traverſent, & de côtes en-deſſous, d'une odeur forte, lorſqu'on les froiſſe entre les doigts. Les fleurs ſortent des aiſſelles des branches; elles ſont en roſe, de couleur d'écarlate pâle, à cinq pétales. Le calice ſe change en un fruit ſphérique, de diverſe groſſeur, au moins comme la plus groſſe pomme.

L'écorce de ce fruit eſt médiocrement épaiſſe, dure, ridée extérieurement, d'une couleur rouge dans ſa maturité, jaune dans l'intérieur, & dont la ſaveur eſt acerbe; l'intérieur de ce fruit eſt garni de cellules d'une couleur rouge, plus ou moins foncée, & rempli d'un ſuc, dont la ſaveur eſt acidule, ſouvent vineuſe & agréable. Le grenadier vient naturellement dans nos Provinces méridionales, en Italie, en Eſpagne, &c. On le cultive dans nos jardins.

Écorce de grenade, preſcrite, Tome III, page 433.

GROSEILLES NOIRES. (Voyez CASSIS.)

GROSEILLES ROUGES, *Groſeiller rouge*. Tout le monde connoît ce fruit & l'arbriſſeau qui le porte. Les Botaniſtes l'appellent *Groſſularia, multiplici acino*, ſive *non ſpinoſa, hortenſis, rubra*, C. BAUH. & TURNEF. *Ribes vulgaris, acidus ruber*, J. BAUH. *Ribes rubrum, inerme*, LINN. C'eſt-à-dire, *Groſeiller, dont les fruits ont beau-*

coup de pepins, ou *Groſeiller ſans épines*, *des jardins*, *à fruits rouges*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Groſeiller commun*, *à fruit acide*, *rouge*, ſelon JEAN BAUHIN. *Groſeiller rouge ſans épines*, ſelon LINNÉ.

Preſcrites, Tome II, pages 69, 71, 73, 89, 111, dans le courant de la note; 114, 132, 176, 220, 221, 223, 301, 326, 331, 349, 373; Tome III, pages 46, 178, 195, 201, 270.

GROSSESSE. (*Traitement de la Toux*, *ſymptôme de la*) Tome II, page 369; *du vomiſſement*, *ſymptôme de la groſſeſſe*, page 447. Le vomiſſement de la groſſeſſe ceſſe ordinairement de lui-même à quatre mois ou quatre mois & demi; il n'a beſoin que de régime, page 453. Traitement de l'incontinence d'urine, cauſée par la groſſeſſe, page 462. De la ſuppreſſion & de la rétention d'urine, qui ont la même cauſe, page 470. Caracteres qui diſtinguent l'Aſcite, ou Hydropiſie du bas-ventre, de la groſſeſſe, Tome III, pages 127, note. Comment ſe termine l'aſcite qui accompagne la groſſeſſe, page 130. Symptômes de l'Hydropiſie de la matrice, compliquée de groſſeſſe, page 144. Traitement de l'hydropiſie de la matrice, accompagnée de groſſeſſe, page 147. Il ne faut pas donner le mercure dans les derniers mois de la groſſeſſe, Tome IV, page 103. Méthode de traiter la Maladie vénérienne, qui convient aux femmes groſſes, page 104. Avant de traiter la ſuppreſſion des régles, de quelque cauſe qu'elle dépende, il faut s'aſſurer ſi elle ne dépend pas de la groſſeſſe, page 125.

GROSSESSE, (de la) Tome IV, pages 152—157.

Temps de la groſſeſſe où arrive l'avortement, Tome IV, page 158. Moyens de prévenir, pendant la groſſeſſe, la fievre miliaire des femmes en couche, page 197. Symptômes que préſente l'enfant, né d'une femme qui a pallié la vérole pendant ſa groſſeſſe, page 315. Avantage de la méthode des lavements antivénériens, pour traiter la vérole pendant la groſſeſſe, page 318.

GRUAU. On donne ce nom à de l'avoine pilée légèrement & nettoyée de ſes enveloppes. On fait également du gruau avec de l'orge, du bled, &c. Cependant le plus commun eſt celui d'avoine, qui nous vient de Bretagne, de Touraine, &c.

Preſcrit, Tome II, pages 40, 41, 46, 69, 70, 96, 114, 142, 153, 154, 160, 175, 190, 191, 211, 217,

233, 290, 301, 309, 311, 333, 349, 381, 383, 387, 389, 396, 397, 399, 419, 431, 437, 443, 446, 482; Tome III, pages 26, 29, 34, 48, 120, 175, 178, 272, 304, 478, 537; Tome IV, pages 9, 13, 19, 52, 161, 166, 183, 185, 188, 223, 229, 520, 526.

GUÊPES. (Voyez ACCIDENTS causés par la piquure de la)

GUI DE CHÊNE. On donne le nom de *Gui* à une plante parasite, espece de petit arbrisseau qui vient sur plusieurs especes d'arbres, & dont celui de chêne ne differe pas essentiellement. On l'appelle *Viscum baccis albis*, C. BAUH. & TURNEF. *Viscus quercûs & cæterarum arborum*, J. BAUH. *Viscum album*, LINN. C'est-à-dire, *Gui à baies blanches*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Gui de chêne & des autres arbres*, selon J. BAUHIN. *Gui blanc*, selon LINNÉ.

Cet arbrisseau croît à la hauteur de deux pieds sur un grand nombre d'arbres ; & quoiqu'il porte généralement le nom de gui de chêne, on emploie indifféremment celui des autres arbres, aucun ne méritant de préférence sur l'autre. Toutes les tiges du gui forment une masse réguliere, ronde. Chaque tige est grosse comme le petit doigt, noueuse, d'un verd brun ou foncé en-dehors, & d'un blanc verdâtre en-dedans. Elles jettent beaucoup de rameaux, ligneux, pliants, souvent entrelacés les uns dans les autres, plus gros par les deux bouts, par lesquels ils sont articulés ensemble, couverts d'une écorce verte, un peu inégale & grenue. Ses feuilles sont opposées deux à deux assez semblables à celles du gros buis, plus longues, veineuses, arrondies par le bout, d'un verd jaunâtre ou pâle ; d'un goût amer, âcre, astringent ; d'une odeur foible, désagréable. Les fleurs sont en cloche, & forment des bouquets. A ces fleurs succedent des baies blanches, rondes, molles, un peu plus grosses que des pois, assez ressemblantes à des groseilles blanches, remplies d'un suc visqueux.

Prescrit, Tome III, pages 340, 341.

GUIMAUVE. *Althæa Diosc. & Plinii*, C. BAUH. & TURNEF. *Althæa* seu *bismalva*, J. BAUH. *Althæa officinalis, foliis simplicibus, tomentosis*, LINN. C'est-à-dire, *Guimauve de Dioscoride & de Pline*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Guimauve*, ou *Bimauve*, selon J. BAUHIN. *Guimauve d'usage, à feuilles simples*,

cotonneuſes, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la premiere claſſe, ſixieme ſection, deuxieme genre de TOURNEFORT ; de la monadelphie polyandrie de LINNÉ ; de la cinquantieme famille des *Mauves* d'ADANSON.

La racine de *Guimauve*, partie de cette plante la plus uſitée, eſt grande, diviſée en pluſieurs branches, cendrée au-dehors, blanchâtre intérieurement, mucilagineuſe & inodore. On trouve dans le centre un cœur ligneux, gros, à-peu-près comme une plume à écrire, dur, ne contenant point de mucilage ; auſſi, dans l'uſage de cette racine, doit-on l'enlever & le jetter. Les tiges qu'elle pouſſe s'élevent à la hauteur de trois ou quatre pieds, grêles, rondes, velues, creuſes en-dedans, garnies de feuilles alternes, pointues à leurs extrémités, & larges à leur baſe, cotonneuſes, longues de trois pouces, blanchâtres, dentelées, mollaſſes, ondées & portées ſur une longue queue. Des fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles : elles ſont en cloche, échancrées en cinq parties, d'un blanc tirant ſur le rouge. Le piſtil devient un fruit applati & arrondi, compoſé de pluſieurs capſules, diſpoſées en anneau, arrangées autour de leur placenta, qui occupe le centre. Ce fruit eſt de la même forme que celui de la roſe d'outremer, ou le trémier, que tout le monde connoît pour être un des ornements de nos jardins. La *Guimauve* eſt commune aux environs de Paris. On la trouve dans les marais, le long des ruiſſeaux, &c. La racine & les fleurs ſont d'uſage.

Preſcrite, Tome II, pages 136, 272, 358, 381, 388, 414, 471, 476, 481 ; Tome III, pages 17, 38, 61, 102, 115, 167, 197, 232, 428, 474, 478, 554 ; Tome IV, page 9.

GYMNASTIQUE, partie de la Médecine qui concerne le mouvement & qui dirige toutes les eſpeces d'exercices du corps, pour la conſervation & le rétabliſſement de la ſanté. (Voyez Tome I, page 232.)

HABI HÉMO

HABILLEMENT (de l') des enfants, Tome I, pages 21—36.

HABITS, (des) en général, *idem*, pages 253—262.

Il eſt dangereux de porter les habits des malades, parce qu'ils peuvent communiquer la contagion, Tome I, page 292. Il faut auparavant qu'ils aient été purifiés par le ſoufre, page 294.

Habits mouillés, (des) conſidérés comme cauſe de Maladie, Tome I, pages 347—348.

Habits de saison, (Avec quelle précaution il faut changer d') Tome I, page 254. Moyens d'éviter les erreurs dans le changement d'habits de ſaiſon, *ibid.*

HALEINE, ſouffle qui ſort de la bouche; air que pouſſent ou rejettent les poumons.

HAUT-MAL; c'eſt la même choſe qu'*Epilepſie.* (Voyez Épilepsie.)

HECTIQUE. (Voyez Étique.)

HECTISIE. (Voyez Étisie.)

HELMINTHOCORTON; c'eſt la même choſe que *Coralline de Corſe.* (Voyez Coralline de Corse.)

HÉMIPLÉGIE, eſpece de paralyſie.

Elle eſt la ſuite ordinaire de l'apoplexie, Tome III, pages 258, 263. Ce que c'eſt que l'hémiplégie, page 310. Symptômes favorables de l'hémiplégie, paralyſie la plus commune, page 311.

Hémiplégie, (Traitement de l') Tome III, pages 319—322.

HÉMOPTYSIE; c'eſt la même choſe que *Crachement de ſang.* (Voyez Crachement de sang.)

HÉMORRHAGIE, éruption involontaire de ſang de quelque partie du corps que ce ſoit, cauſée par la rupture, l'ouverture ou l'éroſion des vaiſſeaux ſanguins.

Hémorrhagies (des) en général, Tome III, pages 1—7.

Ceux qui, dans leur jeuneſſe, ont éprouvé de fréquentes hémorrhagies, ſont expoſés aux hémorrhoïdes, Tome III, page 14. Comment il faut s'y prendre pour arrêter l'hémor-

rhagie, occasionnée par une blessure, lorsque cette hémorrhagie est considérable, Tome IV, page 364.

Hémorrhagie de la matrice. (Voyez Perte de sang.)

HÉMORRHOIDES. Il ne faut point arrêter le saignement de nez, qui supplée aux hémorrhoïdes, Tome III, page 14.

Hémorrhoïdes en général, (des) Tome III, pages 14—21.

Les substances laxatives conviennent aux personnes sujettes aux hémorrhoïdes, Tome III, page 271.

Hémorrhoïdes fluentes, ou *Flux hémorrhoïdal*. Importance du flux hémorrhoïdal dans la Frénésie. Moyen de l'exciter, Tome II, page 302.

Hémorrhoïdes fluentes, (des) ou *Flux hémorrhoïdal*, Tome III, pages 14—18.

En quoi le flux hépatique differe du flux hémorrhoïdal, *idem*, page 53.

Hémorrhoïdes fluentes, (de la suppression des) Tome III, page 18.

Maladies qu'elle peut occasionner, *ibid.* Traitement de l'asthme dû à la suppression des hémorrhoïdes, page 249. Traitement de l'abattement & du découragement, causés par la suppression des hémorrhoïdes, page 372.

Hémorrhoïdes seches, (des) *fermées* ou *aveugles*; c'est-à-dire, *qui sont sans écoulement de sang* : ou *Gonflement variqueux des vaisseaux hémorrhoïdaux*, Tome III, page 19—21.

HEMVÉ, nom que porte, dans quelques endroits, la *Nostalgie*, vulgairement appellée *Maladie du Pays*. (Voyez Nostalgie.)

HÉPAR sulphuris. Ces deux mots latins, adoptés par M. Navier, signifient *Foie de soufre*. (Voyez ce mot.)

Hépar sulphuris alkalin, ou simplement *Hépar alkalin*. Il se prépare tout simplement, en faisant fondre ensemble parties égales de soufre & de sel alkali fixe : c'est le foie de soufre ordinaire.

Hépar sulphuris calcaire, ou *Hépar calcaire par détonnation*.

Prenez de *sel de nitre purifié*, de *soufre* commun, } de chaque un gros;
de poudre d'*écailles d'huîtres* non calcinées, dix-huit grains.

Réduisez le tout en poudre, & jettez peu-à-peu, & par petites pincées, dans un creuset placé sur des charbons ardents. Il en résulte une masse d'un gris blanc, qui a une légere saveur d'hépar. Si, au lieu d'écailles d'huître, on emploie la même quantité de coquilles d'œufs, l'hépar calcaire devient plus fort; & si on ajoute, à cette quantité de coquilles d'œufs, la même quantité de sel alkali de soude, bien pur & bien sec, on a un hépar calcaire alkalin plus abondant que les deux premiers.

Prescrit, Tome III, pages 480, 498, 501, 502, 504.

Hépar sulphuris calcaire, ou *Hépar calcaire par fusion.*

Prenez de *chaux vive*, trois parties;
de *fleurs de soufre*, une partie.

Mettez dans un matras; versez peu-à-peu de l'eau de pluie, jusqu'à ce que la chaux soit bien gonflée; alors étendez la masse dans cinq ou six fois son volume d'eau de pluie; faites bouillir légèrement ce liquide, sur un bain de sable; filtrez encore chaud, à travers le papier.

Prescrit, Tome III, pages 474, 481, 498, 501, 502, 504.

Hépar sulphuris martial, ou *Hépar martial par détonnation.*

Prenez de *soufre*,
de *nitre*,
de *limaille de fer*, bien pure, } de chaque parties égales.

Réduisez le tout en poudre, & jettez peu-à-peu, & par petites pincées, dans un creuset placé sur un feu ardent. Lorsque la détonnation est finie, il faut retirer promptement le vaisseau du feu, & le couvrir exactement. Cette attention est essentielle, autrement toute la partie sulfureuse se dissiperoit, ce qui détruiroit l'hépar. Il résulte, de cette opération, une masse très-dure, noire, d'un goût salin d'hépar fort âcre. Si on ajoute un peu d'écailles d'huîtres, ou de coquilles d'œufs, aux substances ci-dessus, on aura un hépar beaucoup plus actif, & dont la solution est claire & beaucoup moins désagréable. M. Navier s'est assuré que cet hépar martial calcaire étoit beaucoup meilleur que l'hépar alkalin, même que l'hépar martial simple.

Prescrit, Tome III, pages 480, 485, 498, 501, 504.

Hépar sulphuris martial, ou *Hépar martial par fusion.*

Prenez de *soufre*, en poudre, de *sel alkali de tartre*, } de chaque deux gros ;
de *limaille de fer*, non rouillée, un gros.
Mêlez exactement ; mettez dans un creuset couvert, posé sur un feu doux, pour y laisser fondre les substances mêlangées. Il est très-important, dans ce procédé, de veiller à ce que le creuset ne rougisse pas ; car, sans cette attention, il arriveroit une décomposition bien contraire au but qu'on se propose : 1°. le mêlange en combustion perdroit beaucoup du soufre qui se dissiperoit : 2°. le fer acheveroit de le détruire par son affinité connue avec l'acide sulfureux ; de sorte qu'au lieu du soufre, si essentiel à l'hépar qu'on voudroit obtenir, on auroit un vitriol martial, nuisible dans les circonstances auxquelles on destine cet hépar martial. Lorsque le mêlange est suffisamment fondu, on retire le creuset du feu ; on le verse sur une table de marbre un peu huilée : la masse étant refroidie, on la casse par morceaux ; on la renferme dans une bouteille, bien seche & chauffée, pour en écarter l'air qui auroit pu apporter de l'humidité. Si l'on met fondre une portion de cette matiere dans quatre onces d'eau de pluie bouillante, il en résulte un hépar liquide, extrêmement chargé, qui a l'odeur, la saveur & la couleur jaune d'hépar, à un degré supérieur. Ces différents hépars sont les *contre-Poisons* de l'*Arsenic*, du *Sublimé corrosif*, du *Verd-de-gris* & du *Plomb ;* contre-poisons découverts par M. Navier.

Prescrit, Tome III, pages 474, 475, 482, 485, 489, 498, 501, 504.

HÉPATIQUE terrestre ; *Hépatique des Fleuristes, la belle Hépatique*, *Herbe de la Trinité ; Trinitaire*, *Hépatique des bois ; Trefle Hépatique*, &c. *Ranunculus tridentatus*, *flore cæruleo & purpureo*, Turnef. *Trifolium Hepaticum*, *flore simplici cæruleo*, C. Bauh. *Trifolium Hepaticum*, sive *Herba Trinitatis*, *flore cæruleo*, J. Bauh. *Anemone Hepatica*, *foliis trilobis integerrimis*, Linn. C'est-à-dire, *Renoncule*, *dont les feuilles ont trois lobes*, *à fleurs bleues & pourpres*, selon Tournefort. *Trefle Hépatique à fleurs simples*, *bleues*, selon C. Bauhin. *Trefle Hépatique*, ou *Herbe de la Trinité*, *à fleur bleue*, selon. J. Bauhin. *Anémone Hépatique*, *à feuilles à trois lobes*, *très-entiers*, selon Linné.

Les racines de cette plante paroissent être un amas de

fibres, d'un rouge noirâtre, entortillées d'une maniere ſurprenante, au point de n'en pas voir les têtes, dont il ſort d'abord des fleurs, enſuite des feuilles, qui ſont velues & repliées, liſſes, quand elles ſont étendues, d'un verd foncé en-deſſus, plus pâles en-deſſous, fermes, à trois lobes, comme le trefle qui eſt ſur les cartes à jouer, entieres à leurs bords, portées ſur des queues longues. Il ſort des mêmes racines pluſieurs pédicules, grêles, plus courts que les queues des feuilles, nuds, qui portent chacun une belle fleur en roſe, compoſée de ſix ou huit pétales bleus : au milieu eſt un piſtil, qui ſe change en une petite tête, ſur laquelle ſont entaſſées pluſieurs petites graines pointues, à la maniere des renoncules. On cultive cette plante dans nos jardins à cauſe de ſes fleurs, qui paroiſſent dans le cœur de l'hiver.

Preſcrite, Tome III, page 516.

HERBE A PARIS, ou *Raiſin de Renard. Herba Paris officin.* C. BAUH. & TURNEF. *Solanum quadrifolium bacciferum*, C. BAUH. *Paris quadrifolia*, LINN. C'eſt-à-dire, *Herbe à Paris des Boutiques*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Solanum à quatre feuilles, qui porte des baies*, ſelon J. BAUHIN. *Herbe à Paris, à quatre feuilles*, ſelon LINNÉ.

La racine de cette plante eſt menue, longuette, noueuſe & articulée, rampante obliquement, pouſſant d'autres tiges par intervalle. Sa tige eſt ſimple, cylindrique, ſolide, haute d'un pied, rouge près de la terre, verte vers le haut. Ses feuilles ſont au nombre de quatre vers le ſommet; elles partent comme d'un centre commun, & ſont diſpoſées ſymmétriquement en forme de croix, étroites dans leur principe, larges enſuite, & enfin terminées en pointe, ridées, veinées, entieres à leur bord, luiſantes en-deſſous, noirâtres en-deſſus. Du milieu de ces feuilles, il s'éleve une fleur en croix, compoſée de quatre pétales longs, fort étroits, fort pointus, verdâtres, & huit étamines, longues, pointues, vertes, ſurmontées de ſommets le plus ſouvent jaunâtres, quelquefois blanchâtres, & d'un calice formé de quatre feuilles un peu larges, pointues & verdâtres, au milieu duquel eſt un piſtil ou l'embryon du fruit, qui porte un ſtyle court. Cet embryon ſe change enſuite en un fruit ou baie preſque ſphérique, de couleur de pourpre foncé, partagé en quatre loges, de l'œil de laquelle s'éleve quatre filets de même couleur. Ces loges contiennent beaucoup de petites graines oblongues, blanchâtres, de la groſſeur de celle de pavot. Toute

cette plante a une odeur puante & désagréable; elle vient d'elle-même dans les environs de Paris.

La racine de l'*Herbe à Paris* est vomitive. LINNÉ est le premier qui l'ait indiquée comme un substitut à l'ipécacuanha, prise à double dose de la racine du *Brésil*. Nous ne l'avons administrée, disent les Auteurs des *Essais de matiere médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note, qu'à trois malades attaqués de flux de ventre & de coliques : elle a opéré à notre satisfaction. Nous la considérons comme un émétique très-doux, puisqu'elle n'excite des vomissements ordinaires qu'à la dose de trente-cinq à cinquante grains. Nous croyons que son action, aiguisée de celle du tartre stibié, auroit plus d'effet, & qu'il seroit même utile, dans quelques occasions, d'y en ajouter un peu. Nous avons donné un grain d'émétique à un Hermite, &, un quart-d'heure après, quarante grains de racine d'herbe à Paris; & cet homme robuste, dans la vigueur de l'âge, vomit quatre fois assez copieusement; c'étoit le lendemain d'une indigestion. Trois fois, à ce qu'il nous dit, on avoit essayé en vain de le faire vomir avec l'émétique; une double dose même n'avoit autrefois produit son effet que par le bas.

HERBE A PAUVRE HOMME. (Voyez GRATIOLE.)

HERBE A ROBERT, ou *Geraine*, ou *Geranium*, ou *Roberte*. *Geranium Robertianum*, *viride*, C. BAUH. & TURNEF. *Geranium Robertianum murale*, J. BAUH. *Geranium Robertianum pedunculis bifloris calicibus pilosis*, *decem angulatis*, LINN. C'est-à-dire, *Geraine*, ou *Bec de Grue*, ou *Herbe à Robert*, *à feuille verte*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Herbe à Robert*, *qui croît sur les murailles*, selon J. BAUHIN. *Herbe à Robert*, *dont les pédicules portent deux fleurs*, *& dont le calice est velu*, *& à dix angles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixieme classe, septieme section, huitieme genre de TOURNEFORT; de la monadelphie décandrie de LINNÉ, & de la quarante-neuvieme famille des Geraines ou *Geranium* d'ADANSON.

Sa racine est menue, de la couleur du buis. Ses tiges sont hautes, velues, noueuses, rougeâtres, sur-tout près des nœuds & de la terre, branchues & garnies de quelques poils. Ses feuilles sortent en partie de la racine & en partie des nœuds : elles sont velues, portées par une queue rouge, velue, découpées presque comme celles de la matricaire, n'ayant que trois segments principaux; de l'odeur du panais,

quand on les écrase ; d'une saveur astringente ; un peu rouges à leurs bords, quelquefois entièrement rouges. Ses fleurs sont rayées de pourpre clair, à cinq pétales, disposés en rose, renfermés dans un calice velu, d'un rouge foncé, partagé en cinq parties, garnis dans leur milieu d'étamines jaunes. A ces fleurs succedent des fruits en forme de bec pointu, pleins de graines. Toute la plante a une odeur forte, mais agréable.

Prescrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

Herbe au Charpentier. (Voyez Mille-feuille.)

Herbe aux cinq côtes, *petit Plantain*, *Plantain étroit*, *Plantain long*, &c. *Plantago*, *angustifolia major*, C. Bauh. & Turnef. *Plantago lanceolata*, J. Bauh. *Plantago lanceolata*, *foliis lanceolatis*, Linn. C'est-à-dire, *le plus grand des Plantains à petites feuilles*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Plantain à feuilles lancéolées*, selon J. Bauhin. *Plantain lancéolé*, *à feuilles lancéolées*, selon Linné.

Les feuilles de cette espece de plantain sont longues, étroites, pointues, légèrement dentelées, velues, marquées de cinq nervures ou côtes, qui parcourent leur longueur, & dont trois sont plus marquées que les deux autres, au revers de chaque feuille ; d'une saveur un peu douce, mêlée d'astriction. Il s'éleve d'entre les feuilles plusieurs tiges, à la hauteur d'un pied, menues, anguleuses, cannelées, qui portent à leur sommité des épis plus courts que ceux du grand plantain. Cet épi est composé de petites fleurs pâles, très-serrées, ayant de longues étamines, d'un blanc jaunâtre, qui se montrent d'abord dans le bas de l'épi, & par gradation, jusqu'au haut. Cet épi, avant de fleurir, est noirâtre, au lieu que, dans les autres especes de plantains, il est verdâtre. Aux fleurs succedent des coques membraneuses, qui renferment des semences menues, oblongues, plus grandes que celles des autres plantains. Cette plante est des plus communes ; on la voit par-tout. Elle fleurit au commencement de l'été. On l'emploie indifféremment avec le grand plantain.

Prescrit, Tome II, page 131, dans le courant de la note; Tome III, page 542 ; Tome IV, page 139.

Herbe aux cuillers. (Voyez Cochléaria.)

HERBE AUX ÉCUS, ou *Nummulaire. Nummularia, major, lutea*, C. BAUH. *Lysimachia, humifusa, folio rotundiore, flore luteo*, TURNEF. *Lysimachia, Nummularia, foliis subcordatis, caule repente*, LINN. C'est-à-dire, *grande Nummulaire, à fleur jaune*, selon C. BAUHIN. *Nummulaire rampante, à feuille ronde & à fleur jaune*, selon TOURNEFORT. *Nummulaire à feuilles en forme de cœur, dont la tige est rampante*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est traçante, menue, fibreuse. Elle pousse plusieurs tiges, longues, grêles, anguleuses, rameuses, qui rampent & serpentent sur la terre. Ses feuilles sont opposées deux à deux, rondes, larges d'un doigt, un peu crêpées, d'un verd jaunâtre, rangées très-près les unes des autres, représentant assez mal des pieces de monnoie, rangées en compte. Elles ont un goût fort astringent & dessicatif, sans mordication. Des aisselles des feuilles sortent des fleurs jaunes, formées en rosette, d'une seule piece, pointues, attachées à des pédicules courts. A ces fleurs succedent de petits fruits sphériques, qui renferment des semences si menues, qu'elles sont à peine visibles. Cette plante croît à la campagne, dans les lieux humides, le long des fossés & des chemins, sur le bord des ruisseaux. Elle fleurit depuis le mois de Mai jusqu'au milieu de l'été.

Prescrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

HERBE AUX POUX, *Staphis-aigre, Herbe à la pituite. Staphis-agria*, C. BAUH. & J. BAUH. *Delphinium, platani folio, Staphis-agria dictum*, TURNEF. C'est-à-dire, *Staphis-aigre*, selon C. & J. BAUHIN. *Pied d'Alouette, à feuilles de Platane*, dit *Staphis-aigre*, selon TOURNEFORT.

Sa racine est longue, ligneuse : elle pousse une tige à la hauteur de deux pieds, droite, ronde, velue, rameuse. Ses feuilles sont grandes, larges, découpées profondément en plusieurs parties, velues, ressemblantes à celles du ricin, du platane, ou de la vigne, attachées à de longues queues. Ses fleurs naissent aux sommités de la tige, des rameaux, & dans les aisselles des feuilles. Elles sont composées chacune de cinq feuilles inégales, disposées en rond, d'un bleu foncé, semblables à celles du pied d'alouette, mais beaucoup plus amples, dont la supérieure s'alonge postérieurement. Aux fleurs succede un fruit composé de trois ou quatre

graines verdâtres, qui s'ouvrent ſelon leur longueur, & qui renferment pluſieurs ſemences, groſſes comme de petits pois, de figure triangulaire, ridées, rudes, unies enſemble, noirâtres extérieurement, blanchâtres ou jaunâtres en-dedans, d'un goût âcre, brûlant, amer, fort déſagréable. Cette plante croît dans les lieux ſombres & chauds de la Provence & du Languedoc, d'où on nous apporte la graine ſeche. Il faut la choiſir récente, nette & bien nourrie.

Preſcrite, Tome III, page 79.

HERBE CONTRE-VERS. (Voyez SEMEN-CONTRA.)

HERBE DE JEAN. (Voyez LIERRE TERRESTRE.)

HERBE DE LA TRINITÉ. (Voyez HÉPATIQUE TERRESTRE, & JACÉE, ou *Penſée;* car ces deux plantes portent le même nom dans certains cantons.)

HERBE DORÉE. (Voyez CÉTÉRAC.)

HERBES ÉMOLLIENTES. (Voyez PLANTES ÉMOLLIENTES.)

HERBES POTAGERES. (Voyez quelles ſont les plantes de ce nom, & leur importance dans le *Scorbut*, Tome III, pages 194, 195 & 198, 201.

Preſcrites, Tome II, pages 416 & 417; Tome III, pages 228, 269 & 270.

HERMODACTE, *Hermodactylus.* C'eſt une racine dure, tubéreuſe, triangulaire, ou repréſentant la figure d'un cœur coupé par le milieu; applatie d'un côté, relevée en boſſe de l'autre, & ſe terminant comme par une pointe; avec un ſillon creuſé de la baſe à la pointe ſur le dos, d'un peu plus d'un pouce de longueur; jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, qui, étant pilée, ſe réduit facilement en une ſubſtance farineuſe, d'un goût viſqueux, douceâtre, avec une très-légere acrimonie.

Il faut choiſir les *Hermodactes*, blanches, groſſes, pleines, compactes & non cariées. Il n'en eſt queſtion, dans cet Ouvrage, que comme entrant dans la compoſition de la *Benedicte laxative.* (Voyez ce mot.)

HERNIE, mot ſynonyme, en Médecine, avec *Deſcente.* (Voyez ce mot.)

HÉTEROGENE, diſſimilaire, qui eſt de différente nature. Ce terme eſt oppoſé à celui d'*Homogene.* (Voyez ce mot.)

HIÉRA-PICRA, nom que porte une poudre, compoſée d'*Aloès ſuccotrin*, de racine de *Serpentaire* de *Virginie*,

& de *Gingembre*, dans la proportion de quatre onces du premier de ces médicaments, & demi-once de chacun des deux derniers. (M. B.) (Voyez TEINTURE SACRÉE.)

Prefcrite, Tome II, page 363; Tome III, page 100; Tome IV, page 150.

HOCHET. Dangers des *Hochets* de métal, Tome I, page 43.

HOMOGENE, fimiliaire, compofé de parties de même nature. Ce mot eft oppofé à *Hétérogene.* (Voyez ce mot.)

HOPITAL, *Hôpitaux.* Utilité du Ventilateur dans les Hôpitaux, Tome I, page 217. Il eft abfolument néceffaire d'y renouveller fouvent l'air, page 224. Les Médecins & les Chirurgiens en retireront eux-mêmes de l'avantage, *ibid.* Importance de la propreté dans les Hôpitaux, page 283. Négligence de ceux qui font à la tête des Hôpitaux, relativement aux Maladies contagieufes, qui y font le plus fouvent épidémiques, page 294. Les Hôpitaux, qui font dans le fein des Villes, y répandent la contagion. Moyens qu'il faudroit employer pour la prévenir, page 296. Prefque tous les Hôpitaux péchent par leur forme & par le local, *ibid.* C'eft aux Médecins & aux Phyficiens qu'il appartient de fixer l'emplacement d'un Hôpital, & d'en ordonner la conftruction, page 297. Les Hôpitaux doivent être propres, bien aérés, & bâtis hors du fein des Villes, page 301. Caufes pour lefquelles ils font les propagateurs de la contagion, page 302. Les Maladies contagieufes des Hôpitaux font dues à la mauvaife adminiftration, à la mal-propreté, &c., *ibid.* Comment doit être conftruit & adminiftré un Hôpital, page 304. Les Hôpitaux devroient être plus nombreux. Pourquoi? page 305. Effets funeftes de la crainte de la mort infpirée dans les Hôpitaux, page 315. L'air malfain & corrompu, rend les fievres putrides & malignes communes dans les Hôpitaux, les Prifons, &c., Tome II, page 165.

HOQUET, (du) Tome III, pages 346—351.

HORLOGERS (les) font expofés à toutes les Maladies des *Gens fédentaires*, Tome I, page 124 & fuivantes, & en outre à la *Pulmonie*, Tome II, page 118, note.

HORRIPILATION, premier degré du *Friffon.* (Voyez FRISSON.)

HOUBLON, qu'on peut appeller *Salfepareille indigene.*

Lupulus mas & fœmina, C. Bauh., Turnef. & J. Bauh. *Humulus lupulus*, Linn. C'eſt-à-dire, *Houblon mâle & femelle*, ſelon Casp. Bauhin, Tournefort & Jean Bauhin. *Houblon*, ſelon Linné.

Les racines de cette plante ſont menues, entrelacées les unes dans les autres. Il en ſort des tiges foibles, très-longues, tortillées, rudes au toucher, anguleuſes, velues, creuſes, purpurines, ſans vrilles, embraſſant étroitement les perches & les arbres ſur leſquels elles grimpent. Les feuilles ſortent des nœuds des tiges, deux à deux, oppoſées, portées, ſur de longues queues, rudes, & quelquefois rougeâtres : tantôt elles imitent les feuilles du Mûrier, & ſont entieres, terminées en pointes ; le plus ſouvent elles ſont découpées en trois ou cinq parties, qui ont autant de pointes, dentelées à leur bord, ſoit d'un côté, ſoit de l'autre. L'eſpece qui porte les fleurs n'a point de graine ; & celle qui porte des graines n'a ni étamines, ni fleurs. Les fleurs naiſſent, ſur le houblon mâle, de l'aiſſelle des feuilles : elles ſont en grappes, comme celles du chanvre, de couleur d'herbe pâle, ſans pétales, compoſées de pluſieurs étamines, & d'un calice à cinq feuilles : elles ſont ſtériles. L'eſpece femelle porte des fruits, qui ſont aſſez reſſemblants aux pommes de pin, compoſés de pluſieurs écailles membraneuſes, peu ſerrées, de couleur pâle, ou d'un verd jaune, attachées ſur un pivot commun. A l'aiſſelle de ces écailles naiſſent de petites graines applaties, rouſſes, ameres, de l'odeur d'ail, & enveloppées d'une coëffe membraneuſe. Cette plante eſt très-commune. Les fruits ſont employés, par les Braſſeurs, dans la préparation de la *Biere*.

Mais les racines du houblon peuvent être ſubſtituées à celles de la ſalſepareille, dont elles ont toutes les vertus. Nous devons encore cette découverte aux Auteurs des *Eſſais de matiere médicale indigene*, cités Tome I, page 49, note ; découverte à laquelle ils ſont parvenus d'une maniere trop intéreſſante, & qui fait trop d'honneur à leurs connoiſſances & à leur zele, pour ne pas en donner ici le détail.

« Depuis environ douze ans, diſent ces Auteurs, un » Herboriſte très-entendu, aſſocié à une femme également » intelligente en cette partie, débitoient & vendoient, dans » notre Province, une racine longue, rampante, revêtue » d'une écorce noirâtre, brune ou rougeâtre, blanche en-» dedans, ſe fendant facilement, dont la groſſeur excede

» quelquefois la plume d'oie la plus forte, d'un goût ligneux » & légèrement douceâtre. Ils en faisoient de petits fagots à » l'imitation de la salsepareille des Droguistes, & la com- » merçoient pour cette racine médicinale, avec laquelle la » leur avoit beaucoup de ressemblance. La modicité du prix » fit que les Apothicaires & les Epiciers, de cette Province, » s'en approvisionnerent ; car la salsepareille exotique se vend » six à huit francs la livre, tandis que la livre de l'indigene » se donnoit depuis douze jusqu'à vingt-quatre sols; aussi en » avoient-ils un débit considérable.

» Curieux de connoître cette plante indigene, qui sem- » bloit si exactement remplacer la salsepareille, nous fîmes » diverses tentatives auprès de ces Herboristes : leurs ré- » ponses simulées & spécieuses nous firent comprendre que » nous attaquions un secret qu'on étoit résolu de ne pas ex- » poser. . . . . Nous promîmes une récompense honnête ; ce » moyen n'eut pas plus de succès. Nous n'insistâmes pas da- » vantage ; nous comprîmes que le meilleur de leurs con- » noissances botaniques devoit, en quelque sorte, leur rester » exclusif. Cependant notre curiosité & l'envie de nous ins- » truire, revendiquoient leurs droits : nous tentâmes d'au- » tres voies pour parvenir à notre découverte. Nous con- » sultâmes l'énumération des végétaux qui croissent dans » cette Province, pour tâcher de juger par analogie. En » conséquence, nous déracinâmes le *petit lis des vallées*, » qui s'appelle une feuille, le *grand liseron*, le *sarrasin des* » *buissons*, &c. Toutes ces plantes furent soumises à nos » spéculations & à l'examen ; mais leurs racines ne nous » fournirent aucune apparence de salsepareille nationale.

» Dégoûtés de ces recherches inutiles, dont nous abré- » geons la nomenclature, nous essayâmes, auprès de nos » Herboristes, de nouvelles propositions pécuniaires. . . . . » Pas plus de succès que les précédentes. Nous poussâmes » notre opiniâtreté en proportion de la leur. L'objet de notre » curiosité nous en fait un mérite. Il tend à la découverte » d'une chose utile à la société. . . . . Nous formâmes donc » la résolution de vaincre les difficultés, de suivre de loin » les démarches de nos Herboristes obstinés, & de nous » assurer des lieux où ils recueilloient ces racines, & des » saisons où ils en faisoient la récolte.

» Nous parvînmes d'abord à reconnoître qu'ils recueil- » loient leur salsepareille sur la fin de l'été & pendant l'au- » tomne. Sur cette premiere indication, nous arrivâmes

» plus facilement à la ſeconde. Nous les trouvâmes pluſieurs » fois qu'ils revenoient avec des hottes chargées de leur ré- » colte. C'étoit toujours près des haies, des Villages, des » habitations, quelquefois près de la riviere, des lacs, des » étangs, des foſſés & des lieux marécageux que ſe bornoient » leurs excurſions.

» Dès ce moment, nous conçumes le projet d'aller, au » printemps ſuivant, mettre à contribution les plantes aqua- » tiques, des marais & des haies, parmi leſquelles nous » comprîmes les roſeaux, les joncs, les ſouchets, & pluſieurs » autres graminés. Cette ſaiſon étant arrivée, bientôt toutes » ces familles végétales furent miſes hors de terre; mais ce » ne fut qu'après bien des fatigues & des peines, que nous » reconnûmes enfin cette fauſſe ſalſepareille, digne en tout » d'être ſubſtituée à la vraie, & qui n'eſt autre choſe que la » racine de *houblon*.

» Quant aux vertus des racines de *houblon* & de *perſi-* » *caire aquatique*, (Voyez ce mot.) priſes en décoction, » nous oſons proteſter, avec toute la candeur que l'intérêt » de l'humanité exige d'un homme de l'Art, qui avance » une ſemblable aſſertion, que nous les avons vues réuſſir » dans tous les cas de dartres, de gale opiniâtre, & autres » Maladies cutanées; qu'étant ſubſtituées en Lorraine, & » ſur-tout à Nanci, depuis long-temps à la ſalſepareille » étrangere, elles ont opéré des effets que l'on attendroit » peut-être inutilement de cette derniere racine, & qu'il » n'eſt aucun de ceux qu'on attribue & qu'on reconnoît à la » ſalſepareille, que celle-ci n'ait opérés ſous les yeux des » Médecins qui les ont preſcrites, & que l'identité des ſuccès » n'a jamais engagé à ſe douter de cette ſubſtitution. »

Ces Auteurs ont préparé trois eſpeces d'*extraits* avec ces plantes; un *extrait aqueux*, un *extrait réſineux*, & un *extrait gommo-réſineux*. Quatre onces de racine de *houblon*, recueillie en automne, ſéchée, hachée & découpée menue, bouillie, à quatre repriſes différentes, dans une pinte d'eau, chaque fois, pour en tirer toute la partie gommeuſe, ont donné deux premieres décoctions d'un rouge clair, la troiſieme d'un rouge foncé, & la quatrieme très-peu chargée. Ces quatre décoctions, mêlées enſemble, filtrées au papier gris, enſuite évaporées au bain de ſable, d'une chaleur égale & bien ménagée, ont fourni une once d'extrait d'un beau rouge noirâtre, d'une ſaveur douceâtre, enſuite un peu âcre, & en tout ſemblable à celui de la ſalſepareille exotique.

Une once de la même racine, grossièrement pulvérisée, mise en infusion, pendant plusieurs jours, dans une livre d'esprit-de-vin, a donné une teinture d'un beau rouge, qui, filtrée au papier Joseph, & soumise à l'évaporation, a procuré deux gros & demi d'extrait résineux, d'une acrimonie ou astriction plus manifeste que l'extrait précédent, ayant d'ailleurs une certaine affinité avec le *cachou* purifié.

Deux onces de cette racine, en poudre grossiere, soumise à une légere ébullition, qui a été répétée à deux différentes fois, avec une chopine de bon vin blanc pour chacune, ont produit sept gros & quelques grains d'extrait de très-bonne qualité.

La *persicaire amphibie*, comme plus mucilagineuse que le houblon, a fourni un huitieme de plus d'extrait gommeux ou aqueux, un sixieme de moins d'extrait résineux, & de l'autre à proportion.

Ces *extraits* ont eu un succès étonnant contre les *écoulements gonorrhoïques*, à la dose de quinze grains, matin & soir, avalant par-dessus une tasse d'une forte décoction des mêmes racines, (nous préférons, à cet usage, disent les Auteurs, celui de la *persicaire amphibie*,) édulcorée avec un peu de sucre. Il faut continuer ces remedes, de la sorte, pendant quelque temps, suivant les circonstances, le tempérament du malade, & l'intensité de la Maladie.

Ces extraits se donnent, en pilules, de la maniere suivante :

Prenez de l'*extrait aqueux*, ou *gommo-résineux de houblon*, ou *de persicaire amphibie*, quatre gros.
Faites une masse pilulaire avec quantité suffisante de poudre, préparée avec égale partie de cette même racine & de *gomme* de *gaïac;* divisez en pilules de cinq à six grains; saupoudrez de *réglisse.*

HUILE, substance ordinairement liquide, très-connue, pour l'usage qu'on en fait, soit en aliment, soit dans les Arts.

Toute huile est un composé de phlogistique, d'acide, d'eau & de terre. Elle est très-peu dissoluble dans l'eau, & susceptible de brûler avec une flamme, accompagnée de fumée & de suie : elle laisse un résidu charbonneux, après la distillation.

HUILE CAMPHRÉE.

Prenez de *camphre*, une once;
d'*huile d'olive*, deux onces.
Triturez le tout dans un mortier, jusqu'à ce que le camphre

ſoit entièrement diſſous. On emploie ce liniment, dans les douleurs opiniâtres de rhumatiſme, & dans quelques autres, accompagnées de tenſion conſidérable dans la partie malade. (M. B.)

Preſcrite, Tome III, page 86.

HUILES D'AMANDES DOUCES. Pour faire cette huile, prenez telle quantité d'amandes douces que vous voudrez. Il faut qu'elles ſoient nouvelles & ſuffiſamment ſéchées à l'air; frottez dans un linge neuf & rude, pour emporter la pouſſiere jaune, rougeâtre, qui ſe trouve à la ſurface de leurs enveloppes; pilez dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites en pâte; mettez dans un morceau de toile ſerrée, & ſoumettez à la preſſe, au-deſſous de laquelle il y aura un vaſe pour recevoir l'huile qui s'en exprimera. Cette huile eſt un peu trouble, lorſqu'elle vient d'être exprimée; mais elle s'éclaircit en peu de jours, en formant un dépôt au fond du vaſe. La bonne huile d'amandes douces eſt d'autant plus claire, qu'elle eſt plus vieille.

Cette huile eſt ſouvent falſifiée avec celle d'œillet, qui n'eſt autre choſe que l'huile de pavot; & cette fraude eſt difficile à reconnoître. Cependant on eſt certain qu'elle eſt falſifiée de cette maniere, lorſqu'elle a une odeur légere de térébenthine, parce que les Commis des Fermes-Générales ſont autoriſés à faire mêler une certaine quantité d'eſſence de térébenthine dans toutes les huiles d'œillet qui entrent à Paris, afin qu'elles ne puiſſent plus être employées qu'à l'uſage extérieur: mais comme il en paſſe beaucoup ſans être mêlée d'eſſence de térébenthine, on eſt encore expoſé à en acheter de falſifiée, ſoit avec cette huile, ſoit avec celle d'olive. La bonne huile d'amandes douces ne ſe fige que par un froid de dix degrés & plus, au-deſſous de la congellation du thermometre de M. de *Réaumur;* au lieu que l'huile d'olive, également bonne, ſe fige à dix degrés au-deſſus de la congellation du même thermometre. L'huile d'amandes douces coûte quatre ſols l'once.

L'huile d'amandes douces preſcrite, Tome II, pages 59, 94, 97, 273, 358, 359, note; 383, 387, 415, 440; Tome III, pages 84, 271, 421, 424, 428, 478, 485; Tome IV, pages 10, 47, 185, 192, 205, 244, 334, 367.

HUILE DE CASTOR. (Voyez HUILE DE PALMA-CHRISTI.)

HUILE DE CASTOREUM.

Prenez de *castoreum* nouveau & mou, deux onces;
de *vin rouge*, trois onces;
d'*huile d'olive*, douze onces.

Coupez menu le *castoreum*; mettez dans une cucurbite de verre, avec l'huile d'olive & le vin; couvrez le vaisseau, & laissez digérer au bain-marie, pendant vingt-quatre heures, en l'agitant de temps en temps; alors, faites évaporer l'humidité, au même degré de chaleur; passez avec expression, ou conservez, sur son marc, dans une bouteille qui bouche bien. Cette huile est d'une couleur rouge brune, & elle a bien l'odeur du *castoreum*. (*Codex*, & M. BAUMÉ.) Elle coûte quatre sols le gros.

HUILE DE GRAINE DE LIN. Elle se prépare comme celle d'*Amandes douces*. (Voyez ce mot.) Elle coûte trois sols l'once.

Prescrite, Tome IV, page 208.

HUILE DE NOIX. Cette huile, d'un usage très-fréquent, se prépare de la même maniere à-peu-près que celle d'olives, avec le fruit sec du noyer, que tout le monde connoît.

Prescrite, Tome II, page 407, note; Tome III, page 110.

HUILE DE PALMA-CHRISTI, *Huile de Ricin*, &, selon les Anglois, *Huile de Castor*. Tous ces noms se donnent à une huile grasse, citronnée, qu'on tire, par expression, d'une espece d'*aveline*, produite par un arbre appellé *Ricin*, ou *Palma-Christi*, ou *Castor*, selon quelques Auteurs Anglois, & *grand Palma-Christi*, *à tiges vertes*, selon les Habitants des Isles Françoises. (Voyez RICIN.)

Cette huile est un purgatif doux, qui est d'une grande utilité, quand on sait l'employer. D'après l'autorité de gens instruits, dit le Docteur CANVANE, Médecin de Bath, l'huile de *Palma-Christi* est indiquée toutes les fois qu'on peut avoir quelqu'intérêt de purger, dans les cas de tension, soit inflammatoire, soit convulsive; dans les cas d'hémorrhagie, de vomissement de sang, d'hémoptysie, &c.; mais il faut qu'elle soit très-fraîche : rance & acrimonieuse, elle occasionne des maux de gorge & des douleurs d'entrailles.

Il n'est pas étonnant que nous trouvions souvent cette huile rance dans les Boutiques, parce que les Apothicaires la font venir d'Amérique. Il seroit donc à desirer, comme nous le disons au mot *Ricin*, (Voyez RICIN.) qu'on multipliât cette plante en France, où elle se plaît, & fournit

des

des ſemences en grande quantité, ou qu'au moins on imitât les Anglois, qui font venir les ſemences du Mexique, & en expriment l'huile chez eux : nous ſerions certains de l'avoir toujours très-fraîche & très-douce ; car la préparation de cette huile exige une attention dont les Américains paroiſſent manquer très-ſouvent ; c'eſt de dépouiller les ſemences de leur écorce, qui eſt d'une âcreté qui va juſqu'à la cauſticité. Voilà la ſource de la diverſité d'opinions où ſont encore la plupart des Médecins ſur le compte de l'huile de *Caſtor*. Cependant on ne peut révoquer en doute les expériences faites récemment en Angleterre, à Geneve, & même à Paris, comme nous l'avons obſervé, Tome III, page 101, note, & page 105.

Il eſt certain que les perſonnes nerveuſes & irritables, qu'il eſt difficile & quelquefois dangereux de purger avec les médicaments ordinaires, le ſont très-bien avec l'huile de *Palma-Chriſti*, qui réunit de plus l'avantage de n'avoir aucune ſaveur déſagréable. On peut la preſcrire de la maniere ſuivante, modifiée cependant ſelon les circonſtances. Cette recette eſt de feu M. Mac-Mahon, D. M. P.

Prenez d'*huile de Palma-Chriſti*,		une once.
Mêlez avec un jaune d'œuf.		
Ajoutez,	d'*eau commune*,	un verre ;
	d'*eau de fleurs d'orange*,	deux gros ;
	de *ſirop de capillaire*,	une once.

Battez le tout enſemble. Prenez, en une fois.

Le Docteur Joly, mon ami, digne neveu d'un des premiers Médecins de Geneve, m'a mandé, qu'on avoit éprouvé d'excellents effets de cette huile, contre le *Tænia*, ou *Ver ſolitaire*. On la donne, me dit-il, pure, ſans aucun mêlange, par cuillerée à bouche, d'heure en heure, juſqu'à ce que l'effet ſoit aſſuré. Mais on obſervera qu'elle ne diſpenſe pas de l'uſage de la racine de *Fougere*, qui eſt le vrai ſpécifique contre ce *ver*. On la donne ſeulement comme purgatif adjuvant, ſur-tout aux perſonnes foibles, délicates & nerveuſes, à qui les purgatifs réſineux, que preſcrit Madame Noffer, deviendroient dangereux. On peut conſulter le *Journal de Médecine*, Juillet 1777, page 88 ; Janvier 1778, page 44 ; & Avril, même année, pages 333 & ſuivantes. L'huile de *Palma-Chriſti* coûte vingt-quatre ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, pages 406, 441 ; Tome III, pages 101, note ; 105.

Huile de Palme, huile épaiſſe comme du beurre, d'une couleur jaune dorée, d'une odeur aſſez agréable, qu'on tire par décoction & par la preſſion de l'amande d'un fruit nommé *Aouara*, qui vient ſur une eſpece de palmier, au Sénégal, au Bréſil & en Afrique. Quelques perſonnes imitent cette huile, en mêlant de la graiſſe de porc & du ſuif de mouton, avec un peu d'*iris* de Florence, pour lui donner, à-peu-près, l'odeur qu'a cette huile de *Palme*, & on colore ce mêlange avec la racine de *curcuma*. (M. B.) Elle coûte trois ſols l'once.

Huile de Ricin. (Voyez Huile de Palma-Christi.)

Huile d'œufs.

Prenez des œufs durcis; ſéparez-en les jaunes, que vous ferez ſécher dans une poële de fer, ſur un feu doux, en les remuant, ſans diſcontinuer, & les écraſant pour les diviſer & émietter. Lorſqu'ils ſeront bien ſecs, augmentez la chaleur, prenant garde de les faire rouſſir. Ils ſe gonflent beaucoup en ſe liquéfiant. Lorſque vous les aurez tenus ſur le feu, pendant quelques minutes, liquéfiés, mettez-les promptement dans un ſac de toile forte, & ſoumettez-les à la preſſe entre des plaques de fer chauffées dans de l'eau bouillante : il ſort une huile d'un jaune doré, d'une odeur agréable, & d'une ſaveur très-douce. De cinquante jaunes d'œufs, on tire ordinairement cinq onces d'huile. (*Éléments de Pharmacie* de M. Baumé.) Elle coûte 40 ſols l'once.

Preſcrite, Tome III, page 61; Tome IV, page 245.

Huile d'olives, huile dont l'uſage eſt le plus fréquent, ſur-tout comme aliment : elle ne ſe prépare qu'en grand. La Provence & le Languedoc ſont les Provinces qui fourniſſent la meilleure & la plus eſtimée. Voici comme on la prépare. On amaſſe, au mois de Novembre & Décembre, une grande quantité d'olives bien mûres : on les met en tas, pour qu'elles s'échauffent & perdent de leur humidité aqueuſe; enſuite on les écraſe ſous la meule, ou on les met dans différents paniers, qu'on place, les uns ſur les autres, au preſſoir. La premiere huile qui en ſort, s'appelle huile vierge. On arroſe les olives d'eau chaude; & en les preſſant de nouveau & aſſez légèrement, il en ſort une huile qui eſt encore très-bonne : on agite enſuite les olives, on y verſe de nouveau de l'eau chaude; on les preſſe plus fortement, & il en découle une huile, chargée de lie, & la moins bonne des trois eſpeces.

Ces huiles ſe ſéparent facilement de l'eau, parce qu'elles nagent deſſus. (Voyez *Huile d'amandes douces*, pour ſavoir à quel degré l'huile d'olive ſe fige, parce que c'eſt un moyen aſſez sûr de reconnoître ſa pureté.) Toutes les fois que, dans cet Ouvrage, la qualité de l'huile n'eſt pas ſpécifiée, c'eſt de celle d'olive dont il eſt queſtion.

Preſcrite, Tome II, pages 77, 94, 97, 312, 330, note; 400, 410; Tome III, pages 75, 84, 85, 91, 101, 102, 259, 271, 272, 278, 348, 420, 469, 472, 474, 500, 506, 529, 537, 538, 543, 544, 548, 554; Tome IV, pages 16, 35, 39, 106, 180, 195, 196, 249, 366, 368, 370, 372, 490, 497, 520.

Huile essentielle. On donne ce nom à toutes les huiles qui ont, dans un degré marqué, l'odeur des végétaux dont elles ſont tirées : elles ſont toutes volatiles, & montent dans le récipient au degré de chaleur de l'eau bouillante : auſſi la plupart s'obtiennent-elles par diſtillation.

Huile essentielle d'anis. Réduiſez en pâte la quantité que vous voudrez de ſemences d'anis, en les pilant dans un mortier de marbre ; expoſez cette pâte, poſée ſur un tamis, à la vapeur de l'eau bouillante. Lorſqu'elle eſt bien imbibée, on la met dans une toile, & on la ſoumet à la preſſe, entre des plaques de fer bien chauffées. Elle coûte ſix ſols le gros.

Preſcrite, Tome III, page 424.

Huile essentielle de citron, appellée vulgairement *Eſſence de citron*. Cette huile ſe prépare ſans diſtillation & par la diſtillation. La premiere maniere, celle qui eſt uſitée en Provence, conſerve à la ſubſtance une odeur beaucoup plus agréable; mais l'huile eſt moins fluide, & elle ſe conſerve moins long-temps. Le procédé eſt très-ſimple. On a des eſpeces de rapes, ſur leſquelles on frotte l'écorce jaune des citrons, juſqu'à ce qu'elle ſoit emportée entièrement. Une grande partie de l'huile eſſentielle coule déja naturellement dans une rigole qu'on a pratiquée à deſſein, & on la reçoit dans une bouteille. Si l'on n'a pas aſſez de cette huile, on ramaſſe toute la pulpe, compoſée des écorces jaunes rapées : on la preſſe entre deux glaces, pour en faire ſortir le reſte de l'huile eſſentielle ; on la laiſſe repoſer, & on la tire à clair.

Quant à la maniere d'obtenir cette huile par la diſtillation, nous renvoyons au mot Distillation. Nous nous

contenterons de dire que, par ce dernier procédé, elle eſt plus limpide, & ſe conſerve plus long-temps, parce qu'elle eſt privée d'une plus grande quantité de mucilage par la diſtillation.

L'huile eſſentielle de citron preſcrite, Tome III, page 218.

HUILE ESSENTIELLE DE MACIS. Elle ſe prépare comme celle d'anis.

Preſcrite, Tome III, page 368.

HUILE ESSENTIEELE DE MENTHE. Prenez de *menthe* ſeche, autant que vous voudrez ; jettez de l'eau ſur cette menthe, juſqu'à ce qu'elle en ſoit couverte ; laiſſez macérer pendant quelques jours ; diſtillez ; ſéparez l'huile qui ſurnage ſur l'eau. (*Pharmacopée* d'*Edimbourg.*)

Preſcrite, Tome III, page 368.

HUILE ESSENTIELLE DE NOIX MUSCADE. Preſcrite, Tome II, page 406.

HUILE ESSENTIELLE DE ROMARIN. Elle ſe prépare comme celle de *menthe.* Elle coûte quatre ſols le gros.

Preſcrite, Tome II, page 406.

HUILE ESSENTIELLE DE TÉRÉBENTHINE. Prenez de *térébenthine* la quantité que vous voudrez ; mettez dans ſix fois autant d'eau ; diſtillez. La premiere liqueur qui paſſe eſt ce qu'on appelle eſprit de térébenthine ; il eſt légèrement acide : ce qui paſſe enſuite eſt l'huile de térébenthine, qu'on appelle encore eſſence de térébenthine.

Preſcrite, Tome II, page 463 ; Tome IV, page 346.

HUILES ANIMALES, nom que portent les huiles tirées des ſubſtances animales. L'huile animale de Dipel, n'eſt autre choſe qu'une huile animale quelconque, rectifiée pluſieurs fois, rendue très-claire, & privée, autant qu'on le peut, de ſa mauvaiſe odeur.

HUILEUX, *huileuſe.* Epithete qu'on donne aux remedes dont la baſe eſt une huile quelconque.

Preſcrits, Tome II, page 96. Les huileux ſont contraires dans la pulmonie, page 135. Seuls cas qui indiquent les remedes huileux : fautes que l'on commet tous les jours dans l'emploi de ces remedes, pages 358, 359 & note : ils ſont contraires dans la coqueluche, page 374 ; avantageux contre les vers, Tome III, page 101 ; dans la conſtipation, page 271. Preſcrits, page 546.

HUITRES, coquillage connu de tout le monde.

Avantages tirés de l'uſage des huîtres dans la pulmonie, Tome II, page 133, note; dans le vomiſſement, pages 448, note; 451, note; dans le diabetes, page 457.

Huîtres. On prépare avec leurs écailles calcinées, une eau de chaux, qui eſt même plus active qu'avec la chaux ordinaire. (Voyez Eau de chaux.)

Écailles d'huîtres, preſcrites en poudre, Tome III, page 285.

HUMECTANT, épithete qui emporte ſa ſignification avec elle. La baſe des remedes humectants eſt l'eau, à laquelle on joint les ingrédients propres à lui procurer quelque viſcoſité, & l'empêcher de s'écouler trop promptement hors du corps.

HUMÉRUS, nom que porte l'os du bras.

HUMEURS froides. (Voyez Écrouelles.)

HUMIDITÉ. Maladies cauſées par l'humidité des habits, Tome I, page 347; des pieds, page 348; des lits, page 352; des maiſons, page 353.

HYDROCÉPHALE, (de l') ou *Hydropiſie de la tête*, Tome IV, pages 308—311.

HYDROMEL, liqueur dont on connoît deux eſpeces, l'*Hydromel ſimple*, & l'*Hydromel vineux*. Le premier ſe prépare en diſſolvant du miel dans de l'eau. On met plus ou moins de miel, ſuivant le goût du malade, & l'effet qu'on veut qu'il produiſe. Cette boiſſon peut tenir lieu de toute autre tiſane. L'*Hydromel vineux* eſt de l'eau & du miel qu'on a fait fermenter enſemble. C'eſt un véritable vin.

Preſcrit, Tome III, page 271.

HYDROPHOBIE. C'eſt la même choſe que la *Rage*. (Voyez Rage.)

HYDROPISIE (l') eſt un effet néceſſaire des liqueurs enivrantes, Tome I, page 269.

Hydropisie de la matrice, (de l') Tome III, pages 143 & 147.

Hydropisie de la tête. C'eſt la même choſe qu'*Hydrocéphale*. (Voyez Hydrocéphale.)

Hydropisie de l'épiploon, (de l') Tome III, pages 143 & 149.

Hydropisie de poitrine, (de l') Tome III, pages 139—143.

Les gens qui boivent, jusqu'à s'enivrer, finissent par l'hydropisie de poitrine, Tome I, page 273.

Hydropisie du bas-ventre. C'est la même chose que l'*Ascite.* (Voyez Ascite.)

Hydropisie du péritoine, (de l') Tome III, pages 143 & 148.

Hydropisie des ovaires, (de l') *idem*, pages 143 & 147.

Hydropisie des trompes de la matrice, (de l') *idem*, pages 143 & 149.

Hydropisie enkistée, (de l') *idem*, *ibid.*

Hydropisie générale. C'est la même chose que l'*Anasarque.* (Voyez Anasarque.)

Hydropisies, (des diverses especes d') Tome III, pages 122—149.

HYGIENE, partie de la Médecine, qui prescrit les moyens de se conserver en santé, & de prévenir les Maladies. Tel est le but de la premiere Partie de la Médecine Domestique, renfermée dans le premier Volume de notre Traduction.

HYPOCONDRES. On donne ce nom aux régions latérales & supérieures du bas-ventre. Ces régions sont regardées comme le siége d'une Maladie, qu'on appelle, pour cette raison, *Affection hypocondriaque.*

HYPOCONDRIACIE, ou *Hypocondrie.* C'est la même chose qu'*Affection hypocondriaque.* (Voyez Affection hypocondriaque.)

HYPOCONDRIAQUE, épithete qu'on donne aux personnes attaquées de l'*Affection hypocondriaque.* On la donne encore quelquefois à ceux qui sont tristes, difficiles, chagrins, mélancoliques, &c.

HYSSOPE, ou *Hysope. Hyssopus officinar. cærulea* seu *spicata*, C. Bauh. & Turnef. *Hyssopus vulgaris, spicatus, angustifolius, flore cæruleo*, J. Bauh. C'est-à-dire, *Hyssope des Boutiques, à fleur bleue*, ou *à épi*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Hyssope commun à épi, à petites feuilles, & à fleurs bleues*, selon J. Bauhin.

La racine de cette plante est ligneuse, dure, fibrée, de la grosseur du doigt. Ses tiges sont hautes d'un pied, ligneuses, cassantes & branchues. Ses feuilles naissent deux à deux, & opposées, longues d'un pouce ou d'un pouce & demi, larges de deux lignes, pointues, lisses, d'un verd foncé, âcres, & d'une odeur agréable. Les fleurs viennent au sommet des

rameaux, en grand nombre, diſpoſées en maniere d'anneaux, ſur de longs épis, tournées preſque toutes du même côté ; elles ſortent de calices cannelés, partagés en cinq ſegments pointus : elles ſont en gueule, grandes & bleues. La levre ſupérieure eſt redreſſée, arrondie, partagée en deux, & l'inférieure en trois parties. Le calice fournit quatre petites graines arrondies, brunes, cachées dans la capſule de ce calice. L'*Hyſſope* fleurit en Mai & Juillet. On cultive cette plante dans nos jardins : elle eſt toute d'uſage.

Preſcrite, Tome II, pages 130, note ; 350, 370, 374 ; Tome IV, page 276, note.

HYSTÉRIQUE, nom d'une Maladie particulieres aux femmes. (Voyez AFFECTION HYSTÉRIQUE.)

HYSTÉRIQUE. On donne également cette épithete aux perſonnes attaquées de cette Maladie.

Comment il faut traiter les femmes hyſtériques, attaquées d'anaſarque à la ſuite d'une fievre continue, Tome III, page 137 ; attaquées d'aſthme, page 248. Précautions avec leſquelles il faut adminiſtrer le mercure aux femmes hyſtériques, Tome IV, page 105. Ce qu'il faut faire à une accouchée, qui éprouve des douleurs hyſtériques, page 186.

ICHO ICHT

ICHOREUX, *Ichoreuſe*, épithete qu'on donne au pus, aux humeurs & aux déjections, claires, ſéreuſes, qui découlent des ulceres, des abcès, des boutons de la petite vérole de mauvais caractere, &c.

ICTERE. C'eſt la même choſe que *Jauniſſe*. (Voyez JAUNISSE.)

ICTERE NOIR, ou *Jauniſſe noire*. (Voyez *les Caracteres de l'*ICTERE NOIR, Tome III, page 112.)

ICHTHYOCOLLE, ou *Colle de Poiſſon*, eſpece de colle faite avec les parties mucilagineuſes d'un gros poiſſon, dont on n'eſt d'accord, ni ſur la forme, ni ſur l'eſpece, mais qui ſe trouve communément dans les mers de Moſcovie. Les Anglois & les Hollandois en font le commerce. Pour qu'elle ſoit bonne, il faut qu'elle ſoit blanche, tranſparente & ſans

aucune odeur. On en trouve chez les Apothicaires, en bâtons tortillés : il la vendent vingt ſols l'once.

Cette ſubſtance mérite attention, & pour l'utilité dont elle eſt dans les Arts, & pour la propriété qu'on vient de lui découvrir dans la vérole confirmée, lorſqu'un traitement méthodique & ſuivi n'a pas guéri entièrement cette Maladie.

Preſcrite, Tome II, page 458; Tome IV, pages 87, 101, 102.

IDIOSYNCHRASIE. (Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tome I, page 330.)

ILÉON, nom que porte le troiſieme des inteſtins grêles : il commence à la fin du *jéjunum*, & aboutit au *cæcum*. (Voyez INTESTINS.)

IMMERSION, dans une riviere, dans la mer, &c., preſcrite, Tome III, page 308.

IMPRIMEURS. Maladies auxquelles ils ſont expoſés comme Ouvriers ſédentaires. Moyens qu'ils doivent mettre en uſage pour les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv.

INACTION, (Effets funeſtes de l') Tome I, page 230. Maladies des gens inactifs, page 234. Dangereux pouvoir de l'inaction, page 241. Rien ne contribue davantage à prolonger une fievre intermittente, que de céder au penchant qui nous porte à l'inaction, Tome II, pages 41 & 42.

INCISIF, épithete qu'on donne aux remedes propres à diviſer, à atténuer les humeurs viſqueuſes & groſſieres.

Preſcrits, Tome II, page 96.

INCISION, coupure faite avec un inſtrument tranchant, à deſſein de donner iſſue, ſoit au ſang, ſoit à la matiere purulente d'un abcès.

Recommandée dans l'épilepſie, ſur le lieu où ſe fait ſentir le premier ſentiment de l'accès, Tome III, page 335.

Preſcrite, Tome IV, pages 338, 342, 344, 441.

INCONTINENCE D'URINE, (de l') Tome II, pages 460—464.

L'*Uva-urſi* a guéri l'incontinence d'urine ſurvenue après l'opération de la *Taille*, Tome II, page 483. Traitement de l'incontinence d'urine cauſée par la groſſeſſe, Tome IV, page 155.

INCRASSANT, épithete qu'on donne aux remedes qui épaiſſiſſent le ſang & les humeurs; les remedes incraſſants ſont, comme on voit, oppoſés aux inciſifs & aux atténuants.

Modele de boiſſon incraſſante, Tome III, page 38.

INCUBE. C'eſt la même choſe que cochemare. (Voyez COCHEMARE.)

INDICATION : c'eſt la connoiſſance de ce qu'on doit faire dans telle ou telle circonſtance d'une Maladie.

INDIGENE, qui eſt du pays. Ce terme ſe dit des plantes qui croiſſent chez nous. Il eſt oppoſé à *exotique*. (Voyez ce mot.)

INDIGESTE. On donne ce nom à toutes les ſubſtances que l'eſtomac a de la peine à digérer. (Voyez DIGESTION.)

INDIGESTION. *Maniere de traiter le vomiſſement cauſé par l'indigeſtion*, Tome II, page 446.

INDIGESTION, (de l') Tome III, pages 277—280.

INDOLENCE. Malheureux effets de l'indolence, Tome I, page 243. Elle eſt une des ſources des Maladies de nerf, Tome III, page 399. Suites funeſtes de l'indolence chez les filles, Tome IV, page 119.

INFLAMMATION. En Phyſique & en Chymie, c'eſt l'état d'un corps qui brûle avec flamme : en Médecine, c'eſt une augmentation de chaleur dans une partie, ou dans la totalité du corps, jointe à une douleur plus ou moins vive ; ſymptômes qui ſont accompagnés d'une tumeur, d'une rougeur ſenſibles, ſur-tout dans les inflammations externes, & d'une fievre plus ou moins marquée relativement à l'intenſité de la douleur. L'inflammation générale porte le nom de phlogoſe : celle qui eſt particuliere ou locale porte des noms relatifs aux parties qu'elle occupe : par exemple, celle des yeux s'appelle *Ophtalmie ;* celle de la plévre, *Pleuréſie ;* celle des poumons, *Péripneumonie ;* celle de la gorge, *Eſquinancie*, &c. On donne le nom de *Phlegmon* ou *Clou* à celle qui vient ſur la peau. (Voyez tous ces mots.)

Degré de chaleur que doivent avoir les boiſſons dans toute inflammation locale, Tome II, page 425. Réflexions ſur l'inflammation des viſceres du bas-ventre, page 426. Ce qu'il faut faire lorſque l'inflammation eſt commençante dans l'empoiſonnement, occaſionné par les ſubſtances minérales, Tome III, page 473. Moyens de remédier à l'inflammation, ſuite des effets de l'arſenic pris intérieurement, page 479 ; des effets du ſublimé corroſif, page 485.

INFLAMMATION DE BAS-VENTRE, (de l') ou *des inteſtins*, Tome II, pages 384—392.

INFLAMMATION DE LA GORGE. (Ce qu'il faut faire à l') qui ſurvient dans la petite vérole, Tome II, page 234.

INFLAMMATION DE LA GORGE, (de l') ou *Esquinancie inflammatoire*, Tome II, pages 317—333.

INFLAMMATION DE LA MATRICE, (de l') Tome IV, pages 186—188.

INFLAMMATION DE LA VESSIE, (de l') Tome II, pages 418—420.

INFLAMMATION DE L'ESTOMAC, (de l') *idem*, pages 378—384.

Traitement du hoquet causé par l'inflammation de l'estomac, Tome III, page 348.

INFLAMMATION DE POITRINE. (Voyez PÉRIPNEUMONIE.)

L'inflammation de poitrine est due à la boisson de liqueurs fortes, Tome I, page 268; à l'ivrognerie, page 272.

INFLAMMATION DES INTESTINS. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

INFLAMMATION DES MAMELLES, (de l') Tome IV, pages 195—196.

INFLAMMATION DES POUMONS. (Voyez PÉRIPNEUMONIE.)

INFLAMMATION DES REINS, (de l') ou *néphrésie*, ou *colique néphrétique*, Tome II, pages 411—418.

INFLAMMATION DES TESTICULES, (de l') Tome IV, pages 34—38.

INFLAMMATION DES YEUX (Ce qu'il faut faire à l') qui survient dans la petite vérole, Tome II, page 234.

INFLAMMATION DES YEUX, (de l') ou *ophtalmie*, Tome II, pages 305—316.

INFLAMMATION DES YEUX, ESSENTIELLE, (de l') Tome II, pages 305—313.

INFLAMMATION DES YEUX, SYMPTOMATIQUE, (de l') *idem*, pages 314—316.

Traitement de l'inflammation des yeux qui accompagne les écrouelles, Tome III, page 213.

INFLAMMATION DU CANAL DE L'URETRE. (de l') comme cause de la strangurie, Tome IV, pages 46 & 47. (Voyez URETRE.)

INFLAMMATION DU CERVEAU, (de l') c'est la même chose que frénésie. (Voyez FRÉNÉSIE.)

La boisson de liqueurs fortes est une des causes de l'inflammation du cerveau, Tome I, page 268.

INFLAMMATION DU COL DE LA VESSIE (de l') comme cause de la strangurie, Tome IV, pages 47 & 48. (Voyez VESSIE.)

INFLAMMATION DU DIAPHRAGME, (de l') ou *paraphrénésie*, ou *fievre chaude*, Tome II, pages 103—105.

Cette Maladie est souvent occasionnée par les coups-de-soleil, & le peuple l'appelle alors fievre chaude, Tome IV, page 536.

INFLAMMATION DU FOIE, (de l') ou *colique hépatique*, Tome II, pages 420—426.

La boisson de liqueurs enivrantes est une des causes de l'inflammation du foie, Tome I, page 268.

INFLAMMATION DU PRÉPUCE. (Voyez PHIMOSIS.)

INFLAMMATION EXTERNE. (Voyez TUMEURS INFLAMMATOIRES EXTERNES.)

INFLAMMATOIRE, épithete qu'on donne aux Maladies qui présentent les symptômes de l'inflammation, (voyez ce mot.) & aux causes qui sont capables de la produire.

INFUSER, se dit de l'action de laisser, plus ou moins de temps, des médicaments dans des liqueurs, soit aqueuses, soit spiritueuses, soit chaudes, soit froides, pour qu'ils communiquent leurs vertus à ces liqueurs. (Voyez INFUSION.)

INFUSION. On donne ce nom à une boisson imprégnée des vertus d'un ou plusieurs médicaments, sans avoir bouilli, quelquefois sans avoir eu besoin de feu, en quoi l'infusion differe essentiellement de la *décoction*. (Voyez ce mot.) Pour faire une infusion, il suffit de jetter sur les substances dont on veut extraire les vertus, une liqueur, ou aqueuse, ou spiritueuse, soit bouillante, soit froide, & de les laisser digérer plus ou moins de temps, relativement à la nature de ces substances, & de la liqueur qu'on a employée. On voit qu'il y a des infusions à chaud, & des infusions à froid; nous avons eu soin de les spécifier dans le cours de l'Ouvrage.

« Les végétaux donnent, à-peu-près, les mêmes propriétés à l'eau par infusion que par décoction; & quoique les infusions exigent plus de temps, cependant elles ont plusieurs avantages sur les décoctions, parce qu'en faisant bouillir certaines substances ameres & aromatiques, l'ébullition en fait évaporer les parties les plus volatiles, sans en extraire une plus grande quantité de principes médicamenteux. L'Auteur du nouveau dispensaire observe qu'on peut très-bien obtenir de riches infusions de végétaux,

LIBRARY OF THE
FOUNDED 18[illegible]
UNIVERSITY OF MARYLAND

» même très-foibles en vertus, en reversant plusieurs fois la » liqueur sur de nouveaux végétaux de la même espece, » pour qu'elle se charge, de plus en plus, de leurs parties » actives; & que ces infusions, ainsi chargées, sont des re- » medes puissants, parce qu'elles contiennent les principes » les plus subtils, les plus volatils & les plus actifs des vé- » gétaux, sous un petit volume, & sous une forme qui » les rend très-missibles aux fluides du corps humain ». (M. B.)

INFUSION AMERE.

Prenez de sommités de *petite centaurée*, } de chaque une
de fleurs de *camomille*, } once;
de la pellicule jaune de l'écorce de *citron* & d'*orange*, séparée, avec soin, de la partie blanche à laquelle elle est unie, } de chaque espece deux gros.

Coupez le tout très-menu; faites infuser dans une pinte d'eau bouillante.

On fait prendre une tasse à café de cette infusion, deux ou trois fois par jour, dans les mauvaises digestions, les foiblesses d'estomac, le manque d'appétit, &c. (M. B.)

INFUSION ANTISCORBUTIQUE. (Voyez INFUSION CONTRE LA PARALYSIE.)

INFUSION CONTRE LA PARALYSIE.

Prenez de racine de *raifort sauvage*, rapée, } de chaque
de graine de *moutarde*, pilée, } quatre onces;
de l'extérieur jaune de la pelure d'*orange*, une once.

Faites infuser, pendant vingt-quatre heures, dans deux pintes d'eau bouillante, le vaisseau étant bien couvert.

On peut donner une tasse de cette infusion échauffante & stimulante, trois ou quatre fois par jour, dans les attaques de paralysie : elle excite l'action des solides, provoque les urines; &, si le malade est tenu chaudement, elle favorise la transpiration : si, au lieu de la moutarde, on emploie deux ou trois onces de feuilles seches de trefle d'eau, on aura l'*Infusion antiscorbutique*.) (M. B.)

INFUSION DE CHARDON BÉNI.

Prenez de feuilles seches de *chardon béni*, une once.

Faites infuser, pendant six heures, dans une chopine d'eau froide; passez à travers le papier gris.

On peut donner de cette infusion dans les foiblesses d'estomac, lorsque les amers ne peuvent pas passer. On la rend,

si l'on veut, agréable, en y ajoutant de la canelle ou toute autre substance aromatique. (M. B.)

Infusion de graine de lin.

Prenez de *graine de lin*, deux cuillerées ;
de *régliſſe*, épluchée & coupée menue, demi-once ;
d'*eau* bouillante, trois chopines.

Laiſſez infuſer devant le feu, pendant quelques heures ; paſſez : si on ajoute à ces ſubſtances une once de feuilles de pas-d'âne, on aura l'*infuſion pectorale* : toutes deux ſont émollientes, mucilagineuſes : elles ſont ſalutaires, comme boiſſon ordinaire, dans les difficultés d'uriner, dans les rhumes & autres Maladies de poitrine. (M. B.)

Infusion de quinquina.

Prenez de *quinquina*, en poudre, une once ;
d'*eau-de-vie*, quatre ou cinq cuillerées.

Laiſſez infuſer, deux ou trois jours, dans une chopine d'eau bouillante : cette infuſion eſt un des meilleurs remedes qu'on puiſſe preſcrire contre les foibleſſes d'eſtomac.

On en donne une taſſe à café, deux ou trois fois par jour, dans tous les cas où il eſt néceſſaire d'employer les vertus corroborantes du quinquina. (M. B.)

Infusion de rhubarbe.

Prenez de *rhubarbe* concaſſée, demi-once ;
d'*eau* bouillante, demi-ſetier ;
d'*eau de canelle ſpiritueuſe*, une once.

Faites infuſer la rhubarbe dans l'eau bouillante, le vaiſſeau étant couvert, pendant une nuit : paſſez ; ajoutez l'eau de canelle ſpiritueuſe. (*Pharmacopée d'Edimbourg*,)

Infusion de roses.

Prenez de *roſes* ſeches, demi-once ;
d'*eau* bouillante, une pinte ;
d'*acide vitriolique*, demi-gros ;
de *ſucre* fin, une once.

Jettez l'eau ſur les roſes, & laiſſez infuſer, pendant quatre heures, dans un vaiſſeau de terre qui ne ſoit point verniſſé ; enſuite ajoutez l'acide ; paſſez, & mettez le ſucre.

On donne une taſſe de cette infuſion légérement aſtringente, dans les régles exceſſives, dans les pertes, dans le vomiſſement de ſang, & dans les autres hémorrhagies. On réitere cette taſſe toutes les trois ou quatre heures : cette infuſion eſt auſſi un excellent gargariſme. Comme les roſes, vu la petite quantité preſcrite pour cette infuſion, peuvent n'a-

voir que très-peu & même aucun effet, on aura un remede également avantageux, dans les hémorrhagies dont nous venons de parler, si l'on mêle simplement ensemble, sans faire infuser, l'eau, l'acide & le sucre. (M. B.)

INFUSION DE SUC D'ESPAGNE.

Prenez de *suc d'Espagne* (*jus de réglisse*,) coupé menu, une once;
de *sel de tartre*, trois gros.

Faites infuser, toute la nuit, dans une pinte d'eau bouillante; passez.

Ajoutez de *sirop de pavot*, une once.

On prescrit cette infusion avec succès, dans les rhumes récents, dans la toux accompagnée de crachats clairs & limpides, dans les difficultés de respirer. La dose est d'une tasse à café, trois ou quatre fois par jour. (M. B.)

Prescrite, Tome II, page 359.

INFUSION DE TAMARINS ET DE SÉNÉ.

Prenez de *tamarins*, une once;
de *séné*,
de *sel de tartre*, } de chaque deux gros.

Faites infuser pendant quatre ou cinq heures, dans une chopine d'eau bouillante; laissez reposer; ajoutez une once ou deux de teinture aromatique. On peut supprimer, ou les tamarins, ou le sel de tartre, lorsque les personnes sont faciles à purger: cette infusion est un purgatif rafraîchissant, agréable. On en prend une tasse toutes les demi-heures, jusqu'à ce qu'elle opere: elle peut suppléer à la décoction de tamarins & de séné ordinaire. (M. B.)

Prescrite, Tome IV, pages 13, 522.

INFUSION DIURÉTIQUE DE L'HÔPITAL DE LONDRES. (Voyez-en la préparation & l'indication, Tome III, pages 134 & 135.

INFUSION PECTORALE. (Voyez INFUSION DE GRAINE DE LIN.)

INGRÉDIENT, terme générique sous lequel on comprend tout ce qui entre dans la composition des médicaments, tant internes qu'externes.

INJECTION, action par laquelle on fait entrer, avec une seringue, des médicaments liquides dans le corps, comme dans l'anus, le vagin, l'uretre; dans les plaies, les ulceres, les fistules, les veines, &c.

INJECTION. Ce nom se donne également aux liquides qu'on injecte; les lavements sont des injections, &c.

INJECTIONS VITRIOLIQUES. Prefcrites, Tome IV, pages 10, 11, note.

INOCULATEURS, ceux qui pratiquent l'inoculation.

D'où dépend le fuccès des Inoculateurs, Tome II, pages 237 & 266.

INOCULATION DE LA PETITE VÉROLE, (de l') Tome II, pages 235—267.

INOCULATION DE LA ROUGEOLE. Différentes méthodes de faire cette opération, Tome II, page 276, note.

INSOMNIE, privation du fommeil, veille immodérée, impoffibilité de dormir.

Ce qu'il faut faire lorfqu'une femme en couche éprouve une infomnie opiniâtre, Tome IV, pages 185—186.

INSPIRATEURS, épithete qu'on donne aux mufcles qui fervent à l'infpiration. (Voyez INSPIRATION.)

INSPIRATION. (Voyez ce que c'eft, Tome I, page 94, note.)

Les afphyxiés meurent, ainfi que les noyés, dans l'infpiration, Tome IV, page 469.

INSPIRATOIRE, inftrument très-néceffaire, au moyen duquel on peut faire paffer par l'infpiration, non-feulement dans la gorge, mais encore dans la trachée-artere & dans les poumons, un air chargé de vapeurs humides, ou de particules propres à guérir ces parties de différentes Maladies.

Nous avons promis, à la page 286 du Tome IV, note, de donner la defcription de cet inftrument. Nous allons tenir notre parole; nous aurions fort defiré pouvoir joindre ici la figure; mais comme nous n'en avons pas mis dans cet Ouvrage, nous allons tâcher d'y fuppléer de maniere que tout le monde puiffe facilement en faifir la conftruction, & le faire faire d'après notre defcription. Au refte, on en trouvera chez le fieur MINEAU, Ferblantier du Roi à Paris, rue des Frondeurs Saint-Honoré.

L'infpiratoire eft formé principalement d'une boîte cylindrique, femblable à ces boîtes à poudre de fer-blanc; excepté que, dans l'infpiratoire, le couvercle eft foudé avec le refte de la boîte. Cette boîte a quatre pouces & demie de haut, fur quatre pouces de diametre. On peut la faire faire en étain, en fer-blanc, en argent, comme on veut : cela eft indifférent pour fon objet. Nous venons de dire que le couvercle tenoit avec le corps de la boîte, & c'eft comme cela dans ceux qui viennent d'Angleterre; cependant il feroit

mieux au contraire que ce couvercle pût s'ôter à volonté, afin de pouvoir nettoyer l'intérieur, ou y mettre plus facilement les ingrédients & les plantes émollientes dont on se propose de charger la vapeur qu'on veut faire respirer aux malades.

Sur le couvercle, il y a trois ouvertures circulaires, qui ont chacune à-peu-près un pouce de diametre : elles sont toutes trois vers la circonférence ; deux se trouvant près l'une de l'autre, & la troisieme à la partie opposée, ou à-peu-près, du diametre qui passe entr'elles. La premiere, que j'appellerai *P*, est surmontée d'une espece de petit entonnoir d'un pouce de haut, dans lequel est placé une petite balle de liége, pour faire fonction de soupape : on en verra l'usage dans un moment. Cet entonnoir est environné d'un petit couvercle soudé à la boîte, ayant de petits trous, pour que l'air puisse passer au travers, sans que la petite balle puisse en sortir. De la seconde ouverture, que j'appelle *S*, descend, dans l'intérieur de la boîte, un tuyau qui s'approche à un demi-pouce de son fond. Cette ouverture est surmontée d'une petite virole ou anneau d'un pouce de haut, sur lequel on met un petit couvercle qui a des trous au-dessus, mais qui n'est pas soudé avec la boîte, & que l'on peut ôter & remettre à volonté. Enfin la troisieme ouverture, que j'appellerai *T*, & qui est à l'opposite de ces deux-ci, est pareillement surmontée d'un cercle ou anneau d'un pouce de haut, qui sert à recevoir un des bouts d'un petit tuyau de cuir, dont l'autre est garni d'une petite embouchure d'ivoire, pour le mettre dans la bouche quand on fait usage de l'inspiratoire. On ôte & on remet ce tuyau à volonté. Il est flexible par le moyen connu d'un fil de métal en hélice qui est dans l'intérieur. La construction de l'inspiratoire bien entendue, voici comme on s'en sert.

On verse de l'eau chaude dedans, par l'ouverture, dans laquelle on fait entrer le tuyau de cuir, & on l'emplit jusqu'à-peu-près aux deux tiers : on enveloppe ensuite l'inspiratoire d'une serviette, & on le met dans le lit du malade, près de son aisselle. Avant d'en respirer la vapeur, il faut qu'il attende que l'eau soit parvenue à une chaleur modérée.

Nous en avons assez dit pour qu'on conçoive sans peine comment on se sert de cet instrument & comment il fait son effet. Cependant, pour qu'on l'entende encore mieux, nous ferons remarquer que le tuyau, étant dans la bouche du malade, à chaque inspiration il inspirera l'air de l'inspira-

toire,

toire, mêlé avec la vapeur de l'eau chaude qu'il renferme, & que cet air ſera inceſſamment ſuppléé par l'air extérieur, qui eſt entré par le tuyau de l'ouverture *S*, & qui paſſe à travers l'eau par l'action de la colonne d'air extérieur, qui preſſe pour remplir le vuide réſultant de l'inſpiration. Quand l'expiration ſe fait, l'air qui eſt exprimé & forcé, dans le tuyau, ſort par la premiere ouverture *P*, en ſoulevant la petite balle de liége, que nous avons dit faire fonction de ſoupape.

De cette maniere, on voit que les deux mouvements de la reſpiration, l'inſpiration & l'expiration, ſont entiérement libres, & que, par le premier, le malade aſpire la vapeur bienfaiſante propre à ramollir, à adoucir l'inflammation des parties du canal de la reſpiration, à travers lequel paſſe cette vapeur. Il s'enſuit encore un autre effet, c'eſt que cette machine étant dans le lit, la vapeur, qui ſort par l'expiration, ſe répandant entre les draps, produit, au bout de quelque temps, au malade une douce tranſpiration. Suppoſons, par exemple, que le malade ait une toux récente, il inſpirera la vapeur de cet inſtrument, en ſe couchant, pendant vingt minutes ou une demi-heure; il ne manquera pas d'être ſoulagé, & tout-à-fait guéri le jour ſuivant. Que ſi la toux eſt plus ancienne & plus opiniâtre, il continuera ce remede pluſieurs nuits de ſuite. Il eſt facile de voir, par cette deſcription, qu'on peut charger cette eau de parties propres à donner à ſa vapeur encore plus d'efficacité.

Tel eſt l'inſpiratoire dont M. Mudge, habile Chirurgien de Plymouth, a fait un uſage très-heureux dans un grand nombre d'occaſions. Mais telle eſt l'indifférence des hommes pour les choſes qui leur ſont les plus ſalutaires, qu'une Machine fort reſſemblante, & qui eſt décrite dans les Machines de l'Académie des Sciences pour l'année 1754, a été entiérement négligée ou ignorée dans ce pays-ci; au moins n'avons-nous pas appris qu'on en ait fait uſage.

Il y a encore d'autres inſpiratoires, mais d'une conſtruction bien moins commode, parce qu'il faut que la perſonne qui en fait uſage, ſoit debout ou aſſiſe. Ce ſont des eſpeces de grandes cafetieres fort hautes; & dont l'extrémité étant coudée, pour ſe préſenter plus facilement à la bouche, eſt formée par une eſpece de petit pavillon, comme celui d'une trompette. On place la bouche & le nez dans cette embouchure, & on reſpire la vapeur de l'eau & des plantes émollientes qui ſont dans la cafetiere. Il y a un petit tuyau,

qui monte le long de cette cafetiere, & dont l'ouverture est vers le fond, pour laisser échapper l'air qui sort par l'expiration, & en fournir dans l'inspiration.

Nous connoissons plusieurs personnes qui se sont servies de ces inspiratoires pour des maux de poitrine, & qui s'en sont très-bien trouvées. Nous ne pouvons donc trop recommander l'usage de ces inspiratoires, comme nous l'avons dit dans la note citée au commencement de cet article : car HIPPOCRATE, BOERRHAAVE, & les plus grands Médecins modernes, ont tous recommandé de tâcher de porter, dans les Maladies des poumons, du canal de la respiration & de la gorge, des remedes locaux, & qui agissent immédiatement sur ces parties. Nous conseillons en conséquence à tout le monde d'avoir de ces inspiratoires chez soi, comme on a des seringues pour des lavements. Car on ne sauroit croire l'embarras, la difficulté, & même l'impossibilité de faire respirer aux malades, dans des esquinancies, des fluxions de poitrines, ou autres Maladies de ce genre, la vapeur de l'eau simple, ou chargée de particules émollientes : dans ces moments critiques, comme nous l'avons vu plusieurs fois, on perd la tête. Le temps passe, & le malade n'est pas secouru.

Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter à ce sujet, qu'il seroit fort à souhaiter, en attendant que l'usage de ces Machines devienne plus commun, que les Apothicaires eussent chez eux de ces inspiratoires, pour que les malades puissent en faire usage dans l'occasion, comme autrefois ils avoient des seringues, avant que l'usage en fût devenu si général, que tout le monde en ait dans sa maison.

L'usage de l'inspiratoire prescrit, Tome II, pages 108, 273, 332, 338, 350, 357; Tome III, pages *69*, note; 78; Tome IV, pages 275, 287, 288, 470, 499.

INSUFFLATION D'AIR. Introduction de l'air par le moyen du souffle dans la bouche, dans les narines, &c.

Prescrite, Tome IV, pages 166, 423, 424, 475, 479.

INTEMPÉRANCE, (de l') Tome I, pages 263—273.

INTERMISSION ; intervalle entre deux accès, ou redoublements de fievre ou de toute autre Maladie, pendant lequel les malades se trouvent soulagés. (Voyez FIEVRES INTERMITTENTES.)

INTERMITTENCE : ce mot s'explique assez de lui-même : il signifie cessation. Ainsi on dit qu'il y a intermittence dans une fievre, quand, au lieu d'être continue, elle laisse au malade quelques heures, quelques jours de libres,

On se sert encore du mot intermittence, à l'égard du pouls, lorsqu'il n'a pas ses battements dans des intervalles égaux. (Voyez POULS.)

INTERMITTENT, *intermittente*, épithete qu'on donne à une espece de pouls & de fievre. (Voyez POULS & FIEVRES INTERMITTENTES.)

INTESTINAL, *intestinale*, se dit de tout ce qui a rapport aux intestins. (Voyez ce mot.)

INTESTINS. On donne ce nom à la totalité des boyaux: ils commencent à l'orifice inférieur de l'estomac, & finissent à l'anus. On divise les intestins en deux parties principales, dont l'une s'appelle intestins grêles, ou petits intestins, & l'autre gros intestins. Les intestins grêles sont subdivisés en trois autres parties: la premiere s'appelle duodénum, la seconde jéjunum, & la troisieme iléon: les gros intestins sont également divisés en trois; le premier s'appelle cæcum, le second colon; & le troisieme rectum. (Voyez INFLAMMATION DES INTESTINS.)

Symptômes de l'engorgement des intestins, Tome III, page 443. Les premieres Maladies des enfants ont leur siege dans les intestins, Tome IV, page 222. Symptômes des aphtes dans les intestins, page 232. Il faut se hâter de faire rentrer l'intestin dans les descentes, page 416.

INTESTINS GRÊLES, ou *petits intestins*. (Voyez INTESTINS.)

INTUS-SUSCEPTION. (Voyez ce qu'on entend par cette expression, Tome III, page 99.)

IPÉCACUANHA, ou *Racine du Brésil*. On connoît trois especes de racines qui portent ce nom: l'ipécacuanha gris, le brun & le blanc. Le plus estimé & celui dont on doit faire usage, est l'ipécacuanha gris, appellé par les Botanistes *Ipecacuanha cinerea*, *Ipecacuanha Peruviana*, *officinar.* C'est-à-dire, *Ipécacuanha cendré*, *Ipécacuanha du Pérou*, *des Boutiques*.

C'est une racine épaisse de deux ou trois lignes, tortueuse & comme entourée de rugosités; d'un brun clair ou cendré; dense, dure, cassante, résineuse; ayant dans toute la longueur de son intérieur, un filet qui lui tient lieu de moëlle, mais dure lorsque la racine est seche: cette racine est d'un goût un peu âcre & amer, d'une odeur foible. Les Espagnols nous l'apportent du Pérou, où elle croît naturellement aux environs des mines d'or: cette racine, dit M. VOGEL, est le plus doux & le plus sûr des émétiques. On ne sera pas

étonné de le voir prescrire si souvent dans cet Ouvrage, puisque c'est le seul émétique qui ne puisse point nuire, lorsqu'il ne s'agit que d'évacuer les matieres qui embarrassent l'estomac; indication que présentent nombre de Maladies, sur-tout les fievres intermittentes dans leurs commencements. En général, l'ipécacuanha doit être le vomitif des personnes foibles & délicates, & de la plupart des femmes. (Voyez BRYONE, CABARET, HERBE A PARIS, TITHYMALE & VIOLETTE., plantes qui ont les vertus émétiques & purgatives de l'ipécacuanha, & qu'on peut lui substituer.) L'ipécacuanha en poudre coûte six sols le gros.

Prescrit, Tome II, pages 43, & note; 77, 115, note; 155, 202, 203, note; 338, 363, 364, note; 372, 377, 437, 446; Tome III, pages 49, 53, 58, 89, 116, 118, 132, 244, note; 248, 249, 278, 349, 386, note; 530; Tome IV, pages 52, 148, 205, 223, 246, 247, 253, 255, 288, 433, 491, 524.

IRIS, partie du milieu de l'œil, ronde, composée d'un cercle de différentes couleurs, tantôt verd, tantôt bleu, & percé d'un trou, qu'on appelle pupille ou prunelle : l'iris est la partie colorée de l'œil. (Voyez ŒIL.)

IRIS DE FLORENCE, plante qui croît naturellement en Toscane, & dont on nous apporte la racine seche, en morceaux oblongs, genouillés, un peu applatis, de l'épaisseur d'un ou deux pouces, blancs, dépouillés de leur écorce & de leurs fibres; ayant une odeur de violette bien marquée, & une saveur peu piquante : la plante se nomme *Iris alba Florentina*, C. BAUH. & TOURNEF. *Iris flore albo*, J. BAUH. *Iris Florentina*, LINN. C'est-à-dire, *Iris blanche de Florence*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Iris à fleur blanche*, selon J. BAUHIN. *Iris de Florence*, selon LINNÉ. Elle est de la neuvieme classe, deuxieme section, troisieme genre de TOURNEFORT; de la triandrie monogynie de LINNÉ, & de la huitieme famille des liliacées d'ADANSON. On la cultive dans des jardins de Botanique. La racine coûte quatre sols l'once.

Prescrite, Tome III, pages 54, 201, 264, note.

IRRITABILITÉ, terme dont se servent les Médecins, d'après GLISSON & DE HALLER, pour désigner un mode particulier de contractibilité générale des parties organiques des animaux.

IRRITABLE, se dit des parties du corps susceptibles d'irritabilité.

IRRITANT : ce qui excite ou met en jeu l'irritabilité.

IRRITATION ; affection qu'éprouvent les parties irritables à raison de leur contractilité ou sensibilité : ou, ce qui revient au même, sensibilité réduite en acte.

ISCHURIE, Maladie. (Voyez SUPPRESSION D'URINE.)

ISCHURIE RHÉNALE. } (Voyez SUPPRESSION D'URINE.)
ISCHURIE VÉSICALE. }

IVRESSE, (de l') Tome IV, pages 495—499.

IVROGNERIE (l') est une des causes de la consomption, Tome I, page 269. Elle ruine la santé & conduit à l'imbécillité, page 271. Vices affreux dont l'ivrognerie est la source, page 272. Maladies qui sont les suites de l'ivrognerie, *ibid.*

JACÉ JALA

JACÉE, *Violette de trois couleurs*, *Herbe de la Trinité*, *Pensée*. *Viola tricolor hortensis repens*, C. BAUH. & TURNEF. *Jacea tricolor*, sive *Trinitatis flos*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Violette de trois couleurs des jardins*, *rampante*, selon C. BAUH. & TOURNEFORT. *Jacée de trois couleurs*, ou *fleur de la Trinité*, selon J. BAUH.

Sa racine est fibreuse : il en pousse des feuilles, dont les unes sont arrondies & les autres oblongues, dentelées sur leurs bords. Ses fleurs sont composées de cinq pétales peintes de trois couleurs, savoir, de bleu, de pourpre ou de blanc, & de jaune : elles sont inodores. Il leur succede des coques où sont renfermées de menues graines. Cette plante se cultive dans les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs, sous le nom de pensée.

Prescrite, Tome IV, pages 265, 268.

JALAP, *Jalapa officin.*, *fructu rugoso*, TURNEF. *Bryonia mechoacana*, *nigricans*, vel *Solanum Mexicanum*, C. BAUH. *Convolvulus Americanus*, *Jalapium dictus*, RAY, Hist. C'est-à-dire, *Jalap des Boutiques*, *à fruit plein de rugosités*, selon TOURNEFORT. *Bryone-mechoacan noirâtre*, ou *Solanum du Mexique*, selon C. BAUHIN *Convolvulus d'Amérique*, *appellé Jalap*, selon RAY.

Il faut choisir cette racine résineuse, compacte, dure au

point de se casser plutôt avec le marteau, que de céder à l'action seule des mains; noire à l'extérieur, brillante dans l'intérieur, & non blanchâtre, farineuse & vermoulue, comme on la rencontre quelquefois chez les Apothicaires. Ce n'est pas qu'en cet état elle soit moins purgative; c'est, au contraire, parce qu'alors elle l'est trop; car les vers ne touchent point à la résine, qui est la seule partie qui purge dans cette racine. On sent qu'on seroit embarrassé sur la dose, parce qu'il est difficile de calculer la quantité de la partie gommeuse, mangée par les vers.

Le jalap, bien choisi, purge très-bien seul: mais il ne convient pas à tout le monde, sur-tout aux personnes délicates, dont il irriteroit les fibres, & à qui il occasionneroit des convulsions. Voici une maniere sûre de l'administrer à ces mêmes personnes, recommandée par M. Lieutaud.

Prenez de racine de *jalap*, en poudre, vingt-quatre grains.

Partagez en trois prises égales; mettez une de ces prises dans un verre d'eau de veau, de poulet ou de tisane; avalez: une heure après, prenez une seconde prise, de la même maniere; & une heure après, la troisieme. Quelques personnes sont purgées à la seconde; d'autres ne le sont pas même à la troisieme. Il faut alors qu'elles en prennent une quatrieme, mais peu sont obligées d'en venir à une cinquieme. On peut prendre chaque dose de cette poudre, délayée dans une cuillerée d'eau, & boire immédiatement après, le verre d'eau de veau, de poulet ou de tisane. Pour les personnes qui ont les entrailles très-irritables, on peut ajouter, à chaque dose, la quatrieme ou sixieme partie d'un grain d'opium.

Le jalap en poudre, mêlé avec un peu de sucre, est un purgatif très-commode, & d'un usage très-commun pour les enfants, auxquels on en donne depuis un grain jusqu'à six, proportionnément à l'âge & à la constitution. Par exemple, on peut en faire prendre un grain à un enfant nouveau-né; deux grains à celui qui a passé un an; trois grains à celui qui a deux ans, &c.: le jalap se donne encore dans les potions purgatives: mais nous conseillons de n'en faire usage, de cette maniere, que d'après l'ordonnance d'un Médecin, ou d'après celles de M. Buchan. Quant à la résine de jalap, c'est un remede violent, qui ne peut être pris que d'après l'avis d'un Médecin éclairé. Le jalap, en poudre, se vend un sols le gros. (Voyez Belle-de-nuit, & Gratiole, ou

Herbe à pauvre homme : plantes indigenes, qu'on peut ſubſtituer au jalap, & dont l'uſage eſt plus sûr, parce qu'elles ne ſont pas expoſées à être ſophiſtiquées.)

Le jalap preſcrit, Tome II, pages 45, 233, 390, 409, note; Tome III, pages 100, 107, 108, 132, 142; Tome IV, pages 14, 310.

Jalap d'Europe. (Voyez Belle-de-nuit.)

JARDINAGE. Importance du jardinage pour la conſervation de la ſanté, ſur-tout des ouvriers ſédentaires, Tome I, pages 132 & ſuiv.; contre les vents de l'eſtomac, Tome III, page 90; dans la mélancolie, la noſtalgie & la folie, page 303.

JARRETIERES. Dangers des jarretieres trop ſerrées, Tome I, page 260.

JAUNISSE, (de la) Tome III, pages 112—121.

Jaunisse noire, (caracteres de la) *idem*, page 112.

JEJUNUM, nom que porte le ſecond des inteſtins grêles, parce qu'on le trouve toujours moins plein que les autres à l'ouverture des cadavres : il commence au duodénum & finit à l'iléon. (Voyez Intestins.)

JEU, (idée qu'on doit ſe faire du) Tome I, page 239; ſes inconvénients, page 240.

JEUNE. Il ne convient, ni aux jeunes gens, ni aux vieillards, Tome I, page 202. Obſervation ſur un goutteux, guéri par un jeûne auſtere, Tome III, page 161, note.

JOUBARBE. (grande) *Sedum majus vulgare*, C. Bauh. J. Bauh. & Turnef. *Semper vivum tectorum*, Linn. C'eſt-à-dire, *grande Joubarbe commune*, ſelon C. Bauhin, J. Bauhin & Tournefort. *Joubarbe vivace, qui vient ſur les toits*, ſelon Linné. Elle eſt de la ſixieme claſſe, ſeptieme ſection, premier genre de Tournefort; de la dodécandrie de Linné; de la trente-troiſieme famille des joubarbes d'Adanson.

La racine de cette plante eſt petite, fibreuſe. Elle pouſſe pluſieurs feuilles oblongues, groſſes, graſſes, pointues, charnues, pleines de ſuc, attachées contre terre à leur racine, rangées circulairement en forme de petit globe, à-peu-près comme celles du fruit de l'artichaut, convexes en-dehors, applaties en-dedans, tant ſoit peu velues en leurs bords. Il s'éleve de leur milieu une tige d'un pied & plus de haut, droite, aſſez groſſe, rougeâtre, moëlleuſe, revêtue de feuilles ſemblables à celles d'en-bas, mais plus étroites & plus pointues, qui la rendent comme écailleuſe : cette tige ſe diviſe, vers ſon

ſommet, en quelques rameaux réfléchis, qui portent une ſuite de fleurs à cinq pétales en roſes, ou étoilées, de couleur purpurine, avec dix étamines, à ſommets arrondis : lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des fruits compoſés de pluſieurs graines, ramaſſées en maniere de têtes, & remplies de ſemences fort menues. Cette plante croît ſur les vieux murs, ſur les toits des maiſons ou chaumieres. Elle fleurit en Juillet, & ſa tige ſe ſeche en automne quand ſa graine eſt mûre. Il y a deux autres eſpeces de joubarbe, qu'on emploie indifféremment avec la grande.

Preſcrite, Tome I, page 222; Tome IV, page 235.

JOURNALIERS. (des) Maladies auxquelles ils ſont expoſés : moyens de les prévenir, Tome I, pages 105—114.

JOURS CRITIQUES. On nomme ainſi les jours où ſe font les criſes dans les Maladies aiguës. (Voyez CRISE.) On obſervera que les jours, en Médecine, doivent ſe compter, dans les Maladies aiguës, par redoublement ; qu'en conſéquence ils peuvent avoir, ou moins, ou plus de vingt-quatre heures.

Jour où ſe décide la fievre continue aiguë, Tome II, page 78.

JUGULAIRE EXTERNE, nom que porte une veine ſaillante de la gorge, qu'on apperçoit le long du cou, ſur-tout dans les perſonnes qui ſont dans une forte action, qui ſont en colere. Le peuple, dans ce cas, donne le nom de corde à cette veine. (Voyez VEINES JUGULAIRES.)

JULEP. On appelle julep un médicament liquide, dont la baſe eſt l'eau commune, ou une eau diſtillée ſimple, à laquelle on joint un tiers ou un quart d'eau diſtillée ſpiritueuſe, & autant de ſucre ou de ſirop qu'il eſt néceſſaire pour rendre cette mixture agréable : quelquefois on l'acidule avec des acides, ſoit végétaux, ſoit minéraux ; d'autres fois on y joint d'autres médicaments, appropriés à l'indication qu'on a à remplir. (M. B.)

JULEP CAMPHRÉ, ou *de camphre*.

Prenez de *camphre*,	un gros ;
de *gomme arabique*,	demi-once ;
de *ſucre royal*,	une once ;
de *vinaigre*,	une chopine.

Pilez le camphre avec quelques gouttes d'eſprit-de-vin rectifié, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu mou ; alors ajoutez la gomme que vous aurez auparavant fait diſſoudre dans une demi-once d'eau, & pilez le tout enſemble juſqu'à ce que le

mêlange soit parfaitement uniforme; versez ensuite peu-à-peu le vinaigre, dans lequel vous aurez fait fondre le sucre; en continuant toujours de piler.

On donne une cuiller à bouche de ce julep, une ou deux fois par jour, même plus souvent si l'estomac peut le supporter, dans les affections hystériques, & dans les autres Maladies qui exigent l'administration du camphre. (M. B.)

JULEP CORDIAL.

Prenez d'*eau de canelle simple*,	quatre onces;
d'*eau de poivre de la Jamaïque*,	deux onces;
d'*esprit volatil aromatique*,	de chaque
d'*esprit composé de lavande*,	deux gros;
de *sirop d'écorce d'orange*,	une once.

Mêlez. Ce julep se donne à la dose de deux cuillerées, trois ou quatre fois par jour, dans les plus grandes foiblesses, les prostrations de forces, &c. (M. B.)

Prescrit, Tome III, pages 362, 384.

JULEP EXPECTORANT.

Prenez d'*émulsion de gomme ammoniac*,	quatre onces;
de *sirop scillitique*,	deux onces.

Mêlez.

On donne deux cuillerées de ce julep, toutes les trois ou quatre heures, dans les toux, dans l'asthme & dans les oppressions de poitrine. (M. B.)

JULEP MUSQUÉ, ou de *musc*,

Prenez de *musc*,	demi-gros;
de *sucre*,	demi-once;
d'*eau de canelle simple*,	de chaque
d'*eau de menthe poivré simple*,	deux onces;
d'*esprit volatil aromatique*,	deux gros.

Triturez ensemble le muscle & le sucre; ajoutez peu-à-peu les eaux de canelle & de menthe poivrée & l'esprit volatil aromatique. Ce julep se donne à la dose de deux cuillerées, toutes les deux ou trois heures, sur la fin des fievres nerveuses, dans le hoquet, les convulsions & autres affections spasmodiques. (M. B.)

JULEP SALIN.

Prenez de *sel de tartre*, deux gros.

Faites dissoudre dans trois onces de suc de citron, fraîchement exprimé. Lorsque l'effervescence sera cessée, ajoutez

d'*eau de menthe simple*,	de chaque deux
d'*eau de canelle simple*,	onces;
de *sirop commun*,	une once.

Ce julep calme les angoiſſes de l'eſtomac, modere les vomiſſements, excite la tranſpiration : c'eſt un bon remede dans les fievres, ſur-tout inflammatoires. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, pages 339, 432.

JULEP VOMITIF.

Prenez de *tartre ſtibié*, quatre grains ;
d'*eau*, huit onces.
Ajoutez,
de *ſirop d'œillet*, demi-once.

On donne ce julep dans le commencement des fievres, qui ne ſont point accompagnées d'inflammation locale, à la doſe d'une cuiller à bouche, tous les quarts-d'heure, juſqu'à ce qu'il opere. Les vomitifs antimoniaux ſont utiles, non-ſeulement pour évacuer les matieres contenues dans l'eſtomac, mais encore pour ſolliciter les différentes excrétions ; auſſi dans les fievres ont-ils à-peu-près les mêmes effets que la *Poudre de James*. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, pages 155, 372.

JUS DE RÉGLISSE ; c'eſt la même choſe que SUC D'ESPAGNE, ou *Suc de régliſſe d'Eſpagne*. (Voyez ces mots.)

JUSQUIAME NOIRE, ou *Hannebanne. Hyoſcyamus vulgaris vel niger*, C. BAUH. & TURNEF. *Hyoſcyamus vulgaris*, J. BAUH. *Hyoſcyamus niger*, LINN. C'eſt-à-dire, *Juſquiame commune*, *noire*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Juſquiame commune*, ſelon J. BAUHIN. *Juſquiame noire*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſeconde claſſe, premiere ſection, quatrieme genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie monogynie de LINNÉ, & de la vingt-ſeptieme famille des perſonnées d'ADANSON.

Sa racine eſt un pivot garni de quelques fibres, ridée, longue, épaiſſe, brune en dehors, blanche en-dedans : les tiges s'élevent d'un pied & demi : elles ſont droites, cylindriques, couvertes d'un duvet épais : les feuilles ſont grandes, molles, cotonneuſes, viſqueuſes, d'un verd gai, découpées profondément & inégalement ; elles embraſſent la tige par leur baſe, où elles ſe terminent en deux eſpeces d'oreilles ; les rameaux, ſortis des aiſſelles des feuilles, portent, à leur ſommet, des fleurs rangées en épi, & enveloppées, pour ainſi dire, dans un amas de feuilles ſemblables à celles de la tige : les épis ne s'alongent qu'à meſure que les fruits ſe forment, & ne ſont bien diſtincts qu'à leur maturité : les fleurs ſont en entonnoir, diviſées en cinq ſegments obtus, jaunâtres à leurs bords, marquées de veines purpurines, mais

d'un pourpre noirâtre au milieu ; le fruit reſſemble à une marmite dont le couvercle eſt fermé exactement ; il eſt rempli en-dedans de pluſieurs petites graines cendrées, arrondies, ridées, applaties ; toute cette plante a une odeur forte & déſagréable ; elle eſt fort commune aux environs de Paris.

Les feuilles vertes de cette plante entrent dans la compoſition du baume tranquille de M. CHOMEL. (Voyez BAUME TRANQUILLE DE M. CHOMEL, & Tome II, page 330, note.)

Preſcrite, Tome III, page 409.

KALI KIST

KALI. C'eſt la même choſe que *ſoude.* (Voyez SOUDE.)

KARABÉ. C'eſt la même choſe que *ſuccin.* (Voyez SUCCIN.)

KERMÈS MINÉRAL, ou *Poudre d'or des Chartreux*, ou *Aurifique minéral :* c'eſt ainſi qu'on appelle une poudre d'un rouge brun, qui ſe précipite, après qu'on a fait bouillir quelque temps enſemble de l'antimoine, réduit en poudre très-fine, & de l'alkali fixe, diſſous dans de l'eau. (Voyez les *Eléments de Pharmacie de* M. BAUMÉ.) Il coûte ſix deniers le grain.)

Preſcrit, Tome II, pages 111, note ; 373, note ; Tome III, page 141 ; Tome IV, page 205.

KINA, ou *Kinakina :* maniere dont quelques Auteurs écrivent le mot de *Quinquina.* (Voyez QUINQUINA.)

KISTE, *capſule*, *poche* ; ſac membraneux, dans lequel eſt renfermée la matiere de certaines tumeurs, qu'on appelle, pour cette raiſon, tumeurs enkiſtées : telle eſt une eſpece de tumeur de la poitrine, appellée vomique ; une eſpece d'hydropiſie du bas-ventre, nommée hydropiſie enkiſtée, &c. (Voyez HYDROPISIE ENKISTÉE.)

LABD LAIT

LABDANUM, ou *Ladanum*, suc résineux de la consistance d'emplâtre ou d'extrait sec, d'une odeur de résine très-marquée, lorsqu'on le met sur des charbons ardents, & d'une couleur noirâtre : il découle des feuilles d'une espece de Cyste qui croît en Grece, dans l'isle de Crete & autres de l'Archipel. Il faut le choisir pur, mou, gluant, en grande masse, qui donne une odeur agréable & s'amolisse facilement par la chaleur ; il faut rejetter celui qui est en forme de pain tortillé, & qu'on appelle, par cette raison, *labdanum in tortis*, qui est d'une odeur foible & d'une couleur noire, parce qu'il est mêlé d'une quantité prodigieuse de petit sable noir.

Prescrit, Tome III, page 428.

LABOUREURS. Maladies auxquelles sont exposés ces hommes utiles; moyens de les prévenir, Tome I, pages 104 & suivantes.

LAINE. Ses avantages, Tome II, pages 292, 325, 331, 343, 345 ; Tome III, page 157. De quelle espece de laine il faut se servir, & maniere de l'appliquer dans la goutte, *ibid.* Prescrite, page 177.

LAIT. Tout le monde connoît cette substance naturelle, liquide, d'un blanc mat, qui résulte du mêlange de trois principes très-différents, & qui ne sont liés ensemble que par une adhérence très-imparfaite : ces principes sont, 1°. une graisse subtile, connue sous le nom de beurre ; 2°. une substance muqueuse, appellée fromage ; 3°. une liqueur aqueuse, chargée d'une matiere saline & muqueuse, qu'on nomme petit-lait. On peut extraire cette matiere saline muqueuse du petit-lait, & alors on la nomme sel ou sucre de lait. Le lait, employé comme médicament, doit être pris au degré de chaleur qu'il a quand il vient d'être trait : on ne doit donc jamais le faire bouillir.

Il vaut mieux donner à un enfant du bon lait d'animaux, que de le confier à des Nourrices merçenaires, Tome I, page 37, note. Le lait doit être une des parties de la boisson des enfants, page 50. Le lait est avantageux aux Doreurs en or moulu, page 102. Prescrit, page 342. Tome II, pages 77,

94, 108. Pourquoi le lait ne paroît pas toujours convenir dans les commencements de son usage, Tome II, page 129. Précaution dont il faut user en commençant le lait comme remede, *ibid.* Il faut en faire le principal de sa nourriture le plus tôt qu'il est possible, *ibid.* Il ne faut jamais faire bouillir le lait, page 130. Il faut avoir attention à la nourriture de l'animal qui fournit le lait, page *ibid.*, note. Plante dont doivent se nourrir les animaux qui fournissent le lait aux pulmoniques, *ibid.* Il n'est pas d'aliments supérieurs au lait dans l'épuisement causé par les excès avec les femmes & la masturbation, Tome IV, page 532. Attention qu'il faut avoir en prenant le lait, *ibid.*

Lait aigre. (Voyez ses propriétés, Tome III, page 271.)

Lait ammoniac, ou *Dissolution de gomme ammoniac.* Maniere de la préparer, Tome II, page 97. Prescrite *ibid.* & page 134.

Lait d'anesse. Ce lait ne contient que très-peu de principes appellés beurre & fromage; mais il abonde en substance sucrée; (Voyez Lait.) ce qui le rend en même-temps, & très-facile à passer, & très-nourrissant: car, dit M. Venel, la substance sucrée est, dans le lait, la matiere nutritive par excellence. Le fromage ne mérite que le second rang, & le beurre n'est point nourrissant, au moins le beurre pur. C'est, par conséquent, une erreur que de croire, comme on le fait assez généralement, que le lait le plus épais est le plus nourrissant, puisque c'est le beurre qui le rend épais: cette opinion a empêché d'essayer l'usage du lait d'ânesse pour toute nourriture. M. Buchan est donc fondé à prescrire cette espece de lait à plus grande dose qu'on ne le donne ordinairement, & de conseiller qu'il fasse une grande partie de la nourriture du malade dans la pulmonie.

Prescrit, Tome II, pages 126, 234, 275; Tome III, pages 247, 271; Tome IV, page 140.

Lait de beurre. (Voyez Beurre.)

Prescrit, Tome I, page 50; Tome II, pages 102, 128, 142, 217, 233, 266, 275, 295, 417, 426, 431, 476; Tome III, pages 26, 115, 196, 270, 271; Tome IV, page 379.

Lait de brebis. Les qualités de ce lait le rendent propre à suppléer aux laits de chevre & de vache: aussi l'emploie-t-on aux mêmes usages, dans les pays où les chevres & les

vaches ne ſont pas communes. (Voyez Lait de chevre et de vache.)

Lait de chevre. Ce lait eſt très-analogue au lait de vache ; & dans les pays où les chevres ſont plus communes que les vaches, on uſe de leur lait, ſans obſerver des différences bien marquées dans leurs effets. Il eſt même peu évident, dit M. Venel, que le lait de chevre ſoit plus pectoral, plus vulnéraire que le lait de vache.

Preſcrit, Tome III, page 306 ; Tome IV, pages 109, 140.

Lait de femme. Ce lait eſt préférable à tout autre dans les Maladies, comme étant le plus analogue à nos humeurs.

Maniere de le prendre comme remede; obſervation ſur ſes bons effets dans la pulmonie, Tome II, pages 127, & 128, note.

Lait de mere. Le lait d'une mere ſaine eſt la meilleure nourriture des enfants, puiſque c'eſt la Nature elle-même qui a pris ſoin de le préparer pour leur conſervation & leur accroiſſement, Tome I, page 36. Utilité du premier lait de la mere : ce que c'eſt que ce premier lait : ſes uſages, page 38, note. C'eſt le purgatif le plus sûr qu'on puiſſe adminiſtrer aux enfants qui viennent de naître, *ibid.* Cauſes du lait de la mere dans le ſein, Tome IV, page 207. Toute femme qui a du lait doit nourrir, ou au moins ſe faire tetter, page 209. Le meilleur remede, lorſque l'enfant n'a pas évacué le *méconium* dans le temps preſcrit, eſt le lait de la mere, page 226. Ce qu'il faut faire, lorſque la conſtipation de l'enfant eſt due à ce que le lait de la mere eſt trop épais, page 228.

Lait de vache, le plus commun de toutes les eſpeces de lait; celui dont il eſt toujours queſtion, lorſque les Médecins ordonnent le lait en général, ſans en déterminer l'eſpece : il poſſede, en effet, le plus grand nombre des qualités génériques du lait. (Voyez le mot Lait.)

Moyens de le rendre léger, Tome II, page 129. Preſcrit, *ibid.*, pages 132, 141, 160, 217, 234, 235, 265, 275, 295, 312, 332, 333, 340, 368, note; 372, 415, 442, 449, 457, 459, 476, 481; Tome III, pages 7, 17, 26, 28, note; 29, 30, 34, 44, 46, 47, note; 51, 54, 55, 67, 86, 110, 178, 195, 196, 201, 228, 243, 247, 271, 308, 332, 348, 349, 353, 362, 385, 420, 421, 428, 469, 472, note; 474, 475, 476, 478, 480, 485; 489, 498, 501, 506, 507, 516, 554; Tome IV, pages 9, 10, 16, 35, 42, 43, note, 54, 106, 107, 109, 140,

148, 161, 188, 195, 199, 215, 265, 286, 292, 320, 404, 439, 440, 490, 520, 532.

LAITUE. Tout le monde connoît cette plante potagere, dont il y a sur-tout deux especes : celle qu'on appelle laitue pommée, & celle qu'on appelle laitue romaine ou chicon : elles sont désignées, chez les Botanistes, par les mots suivants : 1°. *Lactuca sativa, capitata*, J. BAUH. *Lactuca sativa, foliis rotundis*, LINN. C'est-à-dire, *Laitue commune, pommée & cultivée*, selon J. BAUHIN. *Laitue cultivée à feuilles rondes*, selon LINNÉ.

2°. *Lactuca romana, longa, dulcis*, J. BAUH. & TURNEF. *Lactuca, folio obscurius virente, semine nigro*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Laitue romaine douce, à feuille longue*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Laitue, à feuille d'un verd obscur & à semences noires*, selon CASP. BAUHIN.

Prescrite, Tome II, page 475; Tome III, pages 55, 198, 199, 203, 273, Tome IV, pages 219, 540.

LAMPES. Accidents occasionnés par la vapeur des lampes, des chandelles, &c., Tome IV, page 463.

LANGUE, (Traitement de la paralysie de la) Tome III, page 320. Maniere de la nettoyer, lorsque les saletés dont elle est couverte émoussent l'organe du goût, page 435.

LANGUE DE CERF. (Voyez SCOLOPENDRE.)

LANGUE DE CHIEN. (Voyez CYNOGLOSSE.)

LAPIDAIRES. Maladies auxquelles ils sont exposés : moyen qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

LARD (morceau de) proposé contre la tuméfaction des paupieres dans la petite vérole, Tome II, page 235; pour remédier à la sécheresse de l'oreille, cause de la dureté de l'ouie, Tome III, page 421.

LARMOIEMENT, (du) Tome III, pages 413—414.

LARYNX, nom que portent plusieurs cartilages, dont l'assemblage compose la tête de la trachée-artere, & qui est l'organe principal de la voix : c'est ce corps qui forme l'éminence antérieure du cou, qu'on appelle vulgairement nœud de la gorge, ou morceau d'Adam, & qui est plus apparente dans les hommes que dans les femmes.

Caractere de l'inflammation de la gorge, qui occupe le larynx, Tome II, page 319.

LATRINES, (l'air méphitique des) qui tue si fréquemment les Vuidangeurs, se nomme *plomb.* (Voyez ce mot.)

LAVANDE. La lavande dont on fait le plus d'usage dans ce pays, est celle qui est appellée lavande femelle ou commune. *Lavandula angustifolia*, C. BAUH. & TURNEF. *Lavandula spica, foliis lanceolatis, integris, spicis nudis*, LINN. C'est-à-dire, *Lavande à petites feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lavande en épi, à feuilles lancéolées, entieres, & dont les épis sont sans feuilles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrieme classe, troisieme genre, onzieme section de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ ; de la vingt-cinquieme famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse : c'est un pivot garni de grosses fibres, qui s'attachent fortement en terre : ses tiges s'élevent de deux pieds : elles sont ligneuses, grêles, quadrangulaires & branchues : les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige & des branches, alternativement disposées en croix : elles sont longues, étroites, entieres & terminées en pointe : les branches sortent des aisselles des feuilles : les fleurs naissent au sommet de la tige & des branches, rangées en épis, disposées par anneaux, accompagnées à leur base par des feuilles florales, quelquefois semblables & quelquefois différentes de celles de la tige : ces fleurs sont labiées, c'est-à-dire, en gueule, d'une seule piece, bleues; toute cette plante a une odeur forte, agréable. Les fleurs, infusées dans de l'eau-de-vie, donnent la liqueur vulnéraire & commune appellée *Eau-de-vie de lavande*; infusées dans de l'huile d'olive, elle donne l'huile nommée *Huile de spic ou d'aspic*, &c. (Voyez ESPRIT DE LAVANDE SIMPLE ET COMPOSÉ.)

Prescrite, Tome IV, page 301.

LAUDANUM LIQUIDE DE SYDENHAM, ou *Teinture thébaïque.*

Prenez d'*opium crud*,		deux onces;
d'*eau spiritueuse aromatique*,	}	de chaque dix
de *vin d'Espagne*,	}	onces.

Coupez menu l'opium ; faites digérer dans le vin d'Espagne à une chaleur douce, ayant soin de remuer très-souvent, pendant douze ou quinze jours ; ajoutez l'eau spiritueuse, & passez. Comme vingt-cinq gouttes de cette teinture peuvent contenir environ un grain d'opium, la dose peut aller de

de vingt à trente gouttes. (M. B.) (Voyez Opium.) Le laudanum coûte quatre sols le gros.

Le laudanum est dangereux aux enfants, Tome I, page 86. Prescrit, Tome II, pages 41, note; 59, 60, 312, 360, note; 367, 368, note; 374, 389, 400, 403, 407, note; 408, note; 416, 432, 433, 440, 441, 450, 459; Tome III, pages 20, 28, 32, 50, 72, 73, note; 79, 159, 167, 176, 352, 366, 388, 429; Tome IV, pages 53, 54, 134, 200, 201, 235, 248, 256, 293, 336.

LAURÉOLE. (Voyez Mezereum.)

LAVEMENT, ou *clystere :* nom que portent toutes les especes de médicaments liquides qu'on introduit dans le bas-ventre, par l'anus, avec une seringue.

« Cette classe de remedes est d'une plus grande importance » qu'on ne se l'imagine ordinairement. Les lavements servent, non-seulement à évacuer les matieres contenues » dans les intestins, mais encore à introduire, dans la circulation, des remedes très-actifs. On peut, par exemple, » administrer l'opium de cette maniere, dans le cas où l'estomac ne peut pas s'en accommoder : on a, en outre, » l'avantage de le donner à plus grande dose à-la-fois, qu'on » ne pourroit faire si on le faisoit prendre par la bouche. » Un lavement simple est rarement capable de nuire, & » il est nombre de cas où il peut faire beaucoup de bien; » même un lavement d'eau tiede, en tenant lieu de fomentation aux intestins, peut être d'un très-grand avantage » dans les inflammations de la vessie, du bas-ventre, &c. » Il y a des substances, telle que la fumée du tabac, qu'on » ne peut introduire, dans les intestins, qu'à la maniere » des lavements; & on en vient facilement à bout par le » moyen d'un soufflet, auquel on adapte un bout propre à » cet effet. L'usage des lavements ne se borne pas aux médicaments; ils servent encore à introduire des aliments. » On a vu des personnes, qui ne pouvoient avaler, être » nourries, pendant un temps considérable, par le secours » des lavements composés d'aliments ». (M. B.)

Préjugés sur le compte des lavements, Tome I, page 341. Prescrits, Tome II, page 96, 110, 111 & 112, note; 177, 203, 229, note; 282, 283, 343, 357. Combien ils sont utiles dans l'inflammation de l'estomac, page 383. Prescrits, pages 391, 399, 400, 407, note; 431, 434, 439; Tome III, pages 45, 48, 69, 72, 102, 167, 272, 273, 278, 286, 307, 338, 352, 359, 362,

472, note; 473, 504, 532, 554; Tome IV, pages 210, 219, 275, 285, 451, 465, 520, 523.

LAVEMENT ADOUCISSANT. Maniere de le composer, Tome II, pages 383 & 400. Prescrit, *ibid.* Tome III, page 61; Tome IV, page 210.

LAVEMENT AIGUISÉ. Maniere de le composer, Tome IV, page 465.

LAVEMENT ANODYN. (Voyez LAVEMENT ÉMOLLIENT.)

LAVEMENT ANTIVÉNÉRIEN. A qui l'on doit prescrire cette espece de remede, Tome IV, page 75. Méthode d'administrer le mercure par le moyen des lavements, *idem*, *ibid.* & pages 76, 77 & 78. Prescrit, pages 63, 64, 69, 104, 318.

LAVEMENT AROMATIQUE. (Voyez Tome II, page 462.)

LAVEMENT ASTRINGENT. (Voyez LAVEMENT D'EMPOIS.)

LAVEMENT CARMINATIF.

Prenez de *fleurs de camomille*,	une once;
de *graine d'anis*:	demi-once.

Faites bouillir dans trois demi-septiers d'eau, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que chopine. On administre ce lavement dans les affections hystériques & hypocondriaques, au lieu du lavement fétide, dont l'odeur est si désagréable pour certains malades. (M. B.)

LAVEMENT D'EMPOIS.

Prenez d'*empois*,	quatre onces;
d'*huile de lin*,	demi-once.

Faites liquéfier l'empois sur un feu doux; ajoutez l'huile. On administre ce lavement dans les dysenteries & flux de sang, lorsque les selles sont ralenties, pour guérir les ulceres des intestins, & émousser l'âcreté des humeurs corrosives. On peut, selon les circonstances, y ajouter quarante ou cinquante gouttes de laudanum liquide, & alors il remplit l'indication du lavement astringent. (M. B.)

Prescrit, Tome III, page 50; Tome IV, pages 200, 256.

LAVEMENT D'HUILE ET DE GROS VIN. Maniere de le préparer, Tome II, page 407, note. Prescrit, Tome III, page 75.

LAVEMENT DE QUINQUINA. Prescrit, Tome II, page 59.

LAVEMENT DE TÉRÉBENTHINE.

Prenez de *décoction commune*,	dix onces;
de *térébenthine de Venise*, dissoute dans un jaune d'œuf,	demi-once;
d'*huile d'olive* de Provence,	une once.

Mêlez. Ce lavement diurétique convient dans les obstruc-

tions des voies urinaires, & dans les douleurs de colique qui accompagnent la gravelle. (M. B.)

Prescrit, Tome IV, page 465.

Lavement de tabac. Maniere de le préparer, Tome IV, page 433. Prescrit, Tome III, page 554; Tome IV, pages 419, 433, 451, 457, 503, 506, 508.

Lavement de vinaigre. Pour faire ce lavement, il ne s'agit que de mêler trois onces de vinaigre avec cinq onces d'eau de gruau: il peut suppléer au lavement simple ou d'eau. Il a de plus l'avantage d'être singuliérement utile dans les maladies inflammatoires & putrides, sur-tout dans ces dernieres.

Prescrit, Tome III, pages 55, 534, 549; Tome IV, page 219.

Lavement diurétique. (Voyez Lavement de térébenthine.)

Lavement émollient.

Prenez d'*infusion de graine de lin*, de *lait frais*, } de chaque six onces.

Mêlez.

Si on ajoute à ce lavement cinquante ou soixante gouttes de laudanum liquide, on aura un lavement anodyn, qui pourra très-bien suppléer à celui qui porte ce nom. (M. B.)

De quelle importance sont les lavements émollients, Tome II, page 96; prescrits, pages 105, 109, 191, 218, 222, 278, 293, 340, 388, 411, 415, 419, 471, 477; Tome III, pages 19, 32, 33, 34, 37, 56, 167, 175, 363, 387, 473, 504, 507, 529; Tome IV, pages 16, 37, 47, 50, 167, 188, 196, 199, 210, 240, 249, 275, 292, 306, 313, 343, 404, 490, 499, 539, 549.

Lavement fébrifuge. (Voyez Lavement de quinquina.)

Lavement huileux.

Prenez de *décoction commune*, d'*huile d'olive* de Provence, } de chaque quatre onces.

Mêlez.

Ce lavement est très-avantageux pour chasser les petits vers logés dans la partie inférieure du canal alimentaire. Si le malade est un enfant, on proportionnera la dose à son âge. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 407 & 408, note: Tome III, pages 101, 272, 474; Tome IV, page 249.

Lavement irritant. (Voyez Lavement purgatif fort.)

Lavement laxatif.

Prenez de *lait*, d'*eau*,		de chaque six onces ;
d'*huile d'olive*, ou de *beurre frais*, de *cassonade rouge*,		de chaque deux onces.

Mêlez. Si à ces ingrédients on ajoute une once de sel de Glauber, ou de sel de cuisine ou marin, on aura ce qu'on appelle un *Lavement purgatif.* (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 77, 115, note; 160, 303, 387, 388, 415; Tome III, pages 158, 243, 257, 259, 265, 307, 314, 352, 384, 531, 534, 549, 554; Tome IV, pages 128, 369, 419, 465, 468, 549.

Lavement nourrissant.

Prescrit, Tome II, page 333; Tome IV, pages 201, 440.

Lavement purgatif. (Voyez Lavement laxatif.)

Lavement purgatif fort, irritant & stimulant.

Prescrit, Tome II, pages 302, 303; maniere de le composer, *ibid.* & page 407, note; Tome III, pages 18, 75, 259, 265, 307, 316; Tome IV, pages 498, 506.

Lavement spiritueux. (Voyez la maniere de le préparer, Tome IV, page 451.)

N. B. Je crois inutile de donner un plus grand nombre d'exemples de cette classe de médicaments, rien n'étant aussi facile que d'introduire, dans un lavement, les ingrédients qui se trouvent indiqués par les symptômes instants de la Maladie. (M. B.)

LAURIER-CERISE. *Laureo-cerasus foliis oblongis, erectis, subrotundis.* C'est-à-dire, *Laurier-cerise à feuilles oblongues, droites & arrondies*; ou *Laurier-cerise commun.* Cet arbre est assez connu pour nous dispenser de le décrire. Il est un des plus beaux de ceux qui gardent leur verdure pendant l'hiver. Il porte des grappes de fleurs blanches au mois de Mai, auxquelles succedent des baies noires.

Les feuilles, qui sont larges & d'un beau verd, sont très-*ameres*, & communiquent un goût agréable au *lait*, aux crêmes, &c.; mais c'est un poison. (Voyez Tome III, page 555.)

Laurier-cerise. (Voyez Accidents causés par le)

LAXATIF, épithete qu'on donne aux médicaments, tant ſimples que composés, qui lâchent légérement le ventre, tels ſont les *Pommes cuites*, les *Pruneaux*, les *Tamarins*, la *Crême de tartre*, l'*Electuaire lénitif*, la *Manne*, l'*Infuſion légere de ſéné*, &c. (Voyez tous ces mots.)

Les laxatifs preſcrits, Tome II, pages 110, 115, note; 177, 203, 310, 328, 373, 400, 401, 424, 440, 447; Tome III, pages 26, 68, 87, 158, 167, 175, 177, 178, 256, 267, 271, 345, 478, 498, 554; Tome IV, pages 197, 200, 233, 235, 270, 272, 372, 541.

LENTE. (Fievre) (Voyez Fievre lente.)

LEPRE, (de la) Tome III, page 204.

LESSIVE. On donne le nom générique de leſſive à une eau ſaline quelconque, chargée, par le lavage, des ſels dont ſont abondamment fournies les cendres des bois à brûler & des autres végétaux, telle eſt la leſſive des blanchiſſeuſes, qui n'eſt autre choſe qu'une diſſolution des ſels qui ſe trouvent dans les cendres du bois neuf.

Preſcrite pour boiſſon, Tome III, page 470 & note: à l'extérieur, Tome IV, page 559.

Lessive des savonniers. On donne ce nom à une leſſive d'alkali fixe, ordinairement de ſoude, rendue cauſtique par la chaux vive. Pour faire cette leſſive, on prend deux parties de ſoude, de potaſſe, ou des cendres gravelées, & une partie de chaux vive, ou parties égales de ſel alkali & de chaux vive; ou, ſelon le Docteur Blackrie, huit onces de *ſel de tartre récemment calciné*, & cinq onces de *chaux d'écailles d'huitres*. On les met dans un vaſe; on verſe deſſus douze ou quinze fois autant d'eau pure, & on laiſſe éteindre la chaux; enſuite on fait bouillir le tout pendant quelques moments: on filtre cette leſſive toute chaude, à travers le papier gris, ſoutenu ſur une toile, & on laiſſe évaporer ſur le feu, à tel degré qu'on juge à propos, & ſuivant l'uſage auquel on la deſtine. Le Docteur Blackrie preſcrit de verſer ſeulement une pinte d'eau bouillante ſur le tartre & la chaux aux doſes preſcrites ci-deſſus, & de laiſſer infuſer pendant vingt-quatre heures, en agitant de temps en temps la liqueur. (Voyez Alkali caustique, & Tome II, pages 480 & 481.)

LEVAIN, ou *levure*. Ce que c'eſt: maniere de s'en procurer de bon, Tome I, page 195, note. Ce qu'on entend par faire lever la pâte dans la fabrication du pain, page 196. Moyen de ſe procurer le levain, page 197. Caracteres aux-

quels on reconnoît que la pâte eſt aſſez levée, *ibid.* Caracteres de la pâte faite avec la levure de biere, page 198.

LEUCOPHLEGMATIE. C'eſt la même choſe qu'*anaſarque.* (Voyez ANASARQUE.)

LEVRES. Tout le monde connoît les levres, dont eſt bordée l'ouverture de la bouche : c'eſt par analogie, qu'on appelle également levres, les deux rebords charnus qui bordent l'ouverture de la vulve chez les femmes ; les deux bords de l'ouverture d'une plaie, &c.

LEVURE. (Voyez LEVAIN.)

LÉZARD, (le) recommandé contre le *cancer*, Tome III, page 457, note 6, eſt, dit l'Auteur de l'Ouvrage cité dans cette note, celui qui, dans l'*Encyclopédie*, eſt appellé *Anolis de terre*, ou *Gobe-mouche.* Mais 1°. le *lézard*, décrit dans l'*Encyclopédie*, ſous le nom d'*Anolis*, ne porte pas celui d'*Anolis de terre*, encore moins celui de *Gobe-mouche.* 2°. La deſcription de l'*Anolis* de l'*Encyclopédie* eſt celle d'un *lézard* fort commun aux Antilles. Ainſi elle ne peut ſervir à ceux de nos climats. Mais heureuſement que l'Auteur s'explique, dans un autre endroit, de maniere à lever toute incertitude. Les caracteres déſignés par D. FLORES, ſe rencontrent, dit-il, « non pas dans les » gros *lézards*, mais dans les petits ». Et plus bas : « En » effet, les petits *lézards* répondent beaucoup mieux à ceux » qu'on a employés au Mexique, qui ſont tantôt gris, mou- » chetés ; tantôt entre verd & or ». Ainſi, les *lézards* dont il eſt queſtion, ſont les petits, *gris*, *ordinaires*, ou *communs*, qui ont cinq à ſix pouces de long, y compris la queue, qui eſt de la moitié de cette longueur. Ils ont le ventre d'un verd bleuâtre, &c. Il eſt inutile de s'étendre davantage ſur la deſcription de ce reptile, qui ſe rencontre par-tout, & qui eſt fort utile, parce qu'il détruit un très-grand nombre de mouches & d'autres inſectes incommodes qui ſe multiplieroient exceſſivement.

LIBERTINAGE, (*Traitement de la Courbature due au*) Tome IV, pages 527—535. Suites du libertinage, page 528.

LIE. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 186, dans le courant de la note.)

LIEGE, (fragments de) arrêtés dans l'œſophage : moyens de les en retirer, Tome IV, pages 428 & ſuiv.

LIENTERIE, (de la) Tome III, pages 57—60.

LIERRE TERRESTRE, *Terrette*, *Herbe de Jean*, *Ron-*

dette. Hedera terrestris vulgaris, C. Bauh. *Calamintha humilior, folio rotundiore*, Turnef. *Glecoma hederacea, foliis reniformibus crenatis*, Linn. C'est-à-dire, *Lierre terrestre, commun*, selon C. Bauhin. *Petit Calament, à feuilles rondes*, selon Tournefort. *Lierre terrestre, à feuilles en forme de rein, crenelées*, selon Linné. Cette plante est de la quatrieme classe, troisieme section, quatrieme genre de Tournefort ; de la didynamie gymnospermie de Linné, de la vingt-cinquieme famille des labiées d'Adanson.

Le lierre terrestre se multiplie par-tout, le long des ruisseaux, dans les haies, dans les prés, dans les lieux humides & ombrageux, par le moyen de ses jets quadrangulaires, rampants & garnis de fibres : il pousse des tiges quadrangulaires, petites, basses, grêles & rampantes : ses feuilles sont opposées deux à deux, arrondies, larges d'un pouce, un peu velues, découpées & crenelées, portées sur de longues queues : à chaque aisselle des feuilles naissent de petites fleurs bleues, en gueule, découpées en deux levres : ces fleurs sont remplacées par quatre graines sphériques & lisses : il fleurit en Avril. Les fleurs & les feuilles de cette plante sont d'usage.

Prescrit, Tome II, pages 131, note; 136; Tome III, pages 69, 181, 197.

LIEVRE, (observation sur la rage communiquée par un) Tome III, page 509.

LIGAMENT, partie blanche, fibreuse, serrée, compacte, plus simple & plus flexible que les cartilages, difficile à rompre ou à déchirer, ne prêtant presque point lorsqu'on la tire.

Ligaments ronds de la matrice. On donne ce nom à deux faisceaux vasculeux, résultants de l'assemblage & de la réunion des vaisseaux sanguins & lymphatiques, de nerfs, &c. liés & entrelacés ensemble, au moyen du tissu cellulaire : ils naissent, un de chaque côté, des parties latérales du fond de la matrice : ils passent par les anneaux des muscles du bas-ventre, &, divisés en plusieurs portions, ils vont se perdre dans l'épaisseur de la peau & de la graisse qui concourent à former les grandes levres, & dans les membranes qui couvrent les parties supérieures des cuisses.

LIGATURE, bande roulée & serrée autour de quelque partie du corps.

Prescrite, Tome III, pages 10, 26, 33, 259, 335

359, 390; Tome IV, pages 142, 143, 192. Où il faut appliquer la ligature quand on ſaigne, page 327; preſcrite, pages 364, 411.

LIGNE BLANCHE : nom que porte une ligne, effectivement blanche, formée par la réunion des tendons des muſcles obliques & tranſverſes, qui ſe joignent au milieu du ventre : cette ligne commence au ſternum, & ſe continue dans une direction droite juſqu'au pubis.

LIMAILLE D'ACIER, ou *de fer :* ce n'eſt autre choſe que de l'acier ou du fer, réduit d'abord en poudre groſſiere par le moyen d'une lime, enſuite porphyriſée, c'eſt-à-dire, broyée entre deux marbres, & réduit en poudre fine. Elle coûte deux ſols le gros.

Preſcrite, Tome II, page 62, note; Tome III, pages 368, 371; Tome IV, pages 126, 131.

LIMAILLE DE FER. (Voyez LIMAILLE D'ACIER.)

LIMON & *Limonier. Limon vulgaris*, TURNEF. *Malus Limonia acida*, C. BAUH. C'eſt-à-dire, *Limonnier commun*, ſelon TOURNEFORT. *Arbre qui porte des Limons acides*, ſelon C. BAUHIN. Cet arbre, qui approche beaucoup du citronnier, eſt plus rare : auſſi les limons ſont-ils moins communs que les citrons ; ce qui fait qu'on ſubſtitue le plus ſouvent ces derniers fruits aux premiers, ayant eſſentiellement les mêmes vertus rafraîchiſſantes. Les limons ſont cependant plus acides que les citrons. (Voyez CITRON.)

LIMONADE, boiſſon rafraîchiſſante, connue de tout le monde. Pour faire de la bonne limonade, il faut, dit M. VENEL, prendre des citrons frais & bien ſains, les partager par le milieu, en exprimer le ſuc, en les ſerrant entre les mains ; étendre ce ſuc dans une ſuffiſante quantité d'eau, pour qu'elle n'ait qu'une ſaveur aigrelette légere, ou une agréable acidité ; paſſer cette liqueur ſur-le-champ à travers un linge très-propre, pour en ſéparer les pepins & une partie de la pulpe qui peut s'être détachée des citrons, en les exprimant, & qui, en ſéjournant dans la liqueur, y porteroit une amertume déſagréable ; enſuite on édulcore la liqueur avec quantité ſuffiſante de ſucre, dont on aura rapé quelques parties de l'écorce de ces citrons, pour l'aromatiſer.

Preſcrite, Tome I, page 103, 226; Tome II, page 282; Tome III, pages 55, 203, 284, 363, 503, 549; Tome IV, pages 54, 464, 465, 492, 519, 526, 540.

LIN. *Linum ſativum*, C. Bauh. & Turnef. *Linum uſitatiſſimum, foliis lanceolatis alternis, caule ſubſolitario*, Linn. C'eſt-à-dire, *Lin cultivé*, ſelon Casp. Bauhin & Tournefort. *Lin d'un très-grand uſage, à feuilles lancéolées alternes, dont la tige eſt preſque ſans rameaux*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la huitieme claſſe, premiere ſection, quatrieme genre de Tournefort; de la pentandrie pentagynie de Linné; de la trente-ſeptieme famille des amarantes d'Adanson.

La graine, qui eſt la ſeule partie dont on faſſe uſage en Médecine, eſt oblongue, applatie, ſe terminant d'un côté en pointe; d'une couleur fauve, tirant ſur le pourpre: elle contient un mucilage fort abondant, qui ſe dépoſe dans l'eau chauffée, & même dans l'eau froide, ſi elle y infuſe aſſez long-temps; il ne faut donc point la faire bouillir, lorſqu'on l'emploie en tiſane, parce qu'elle rendroit la boiſſon gluante; qualité qu'il ne faut donner qu'aux décoctions priſes en lavements.

Preſcrite, Tome II, pages 136, 272, 349, 388, 400, 476, 481; Tome III, pages 472, note; 478; Tome IV, pages 9, 10, 16, 47, 77, 206.

Lin purgatif. *Linum catharticum officin. Linum pratenſe, floribus exiguis*, Casp. Bauh. & Turnef. *Linum catharticum*. Linn. C'eſt-à-dire, *Lin purgatif des Boutiques; Lin des prés, à fleurs très-petites*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Lin purgatif*, ſelon Linné.

Sa racine eſt menue, blanche, ligneuſe, garnie de quelques fibrilles. Ses tiges ſont fort grêles, un peu couchées ſur terre. Bientôt après, elles s'élevent à la hauteur de près d'un pied. Elles ſont cylindriques, rougeâtres, branchues à leur ſommet, & penchées. Ses feuilles inférieures ſont arrondies, & terminées par une pointe mouſſe. Celles qui ſont au haut des tiges, ſont oppoſées deux à deux, nombreuſes, petites, longues d'un demi-pouce, larges de deux ou trois lignes, liſſes, ſans queues. Ses fleurs ſont portées ſur de longs pédicules. Elles ſont blanches, à œillets, à cinq pétales, pointues, entieres, garnies de cinq étamines jaunes, renfermées dans un calice à cinq feuilles. Les capſules ſéminales, qui ſuccedent à la fleur, ſont petites, cannelées, & contiennent une graine luiſante applatie, oblongue, ſemblable à celle du *lin*. Toute cette plante a une ſaveur amere, & qui cauſe des nauſées. Elle vient d'elle-même dans les environs de Paris.

Nous en avons vu, disent les Auteurs des *Essais de Matiere médicale indigene*, cités, Tome II, page 49, note, succéder des évacuations assez fréquentes & assez copieuses chez un homme à qui son Médecin l'avoit prescrit, à la dose de deux gros pour quatre onces d'infusion. Cependant, l'intention de celui qui l'avoit prescrite, étoit de rendre cette potion diurétique; car on y avoit ajouté une demi-once de sirop des cinq racines apéritives. Nous n'avons pas répété cette expérience; mais nous avons cru devoir citer cette observation pour engager d'autres à la faire. Plusieurs Auteurs attribuent à cette plante la vertu purgative. Il est évident que l'épithete qu'elle porte est conséquente à l'observation qui en avoit été faite.

LINGE. Indifférence qu'on a pour le linge. Raison de cette indifférence, Tome I, page 274. Maladies occasionnées, parce qu'on ne change pas assez souvent de linge, page 275. Avantages de changer tous les jours de linge, *ibid.* Préjugés sur le linge blanc de lessive, relativement aux malades, page 285. Moyens d'y remédier, *ibid.* Le linge qui n'a pas été à la lessive ne doit jamais être porté qu'il n'ait été séché au feu, page 352. Il faut changer souvent le malade de linge, Tome II, pages 201, note; 215; Tome III, pages 43, 219; Tome IV, pages 242, 260.

LINGERES. La vie sédentaire qu'elles menent & la posture dans laquelle elles travaillent, sont contraires à la santé. Maladies auxquelles elles sont exposées comme personnes sédentaires; moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suivantes.

LINIMENT; nom que porte un remede externe, qui sert à oindre & frotter quelque partie du corps. Le liniment est, ou simple, ou composé. L'huile, la graisse, un baume, &c., employés, chacun à part, sont des liniments simples. Si ces substances sont mêlées ensemble, ou avec d'autres ingrédients, on a des liniments composés.

Liniment blanc. Il se prépare avec les mêmes substances & de la même maniere que l'*Onguent blanc*, (Voyez ce mot.) à l'exception qu'il n'y entre qu'une once de *cire*.

On s'en sert dans les cas d'excoriation, lorsqu'elle a trop de superficie pour permettre d'user de l'*Onguent* de *Plomb* ou de *Calamine*. (M. B.)

Liniment carminatif, ou *contre les Vents*. (Voyez en la recette & l'indication, Tome III, page 368.)

Liniment contre les hémorrhoïdes.

Prenez d'*onguent émollient*, deux onces ;
de *laudanum liquide*, demi-once.

Mêlez ces ingrédients avec un jaune d'œuf, & battez bien le tout ensemble.

Prescrit, Tome III, pages 20, 61.

Liniment d'ail. Maniere de le préparer & de l'employer, Tome II, pages 375, 377.

Liniment d'huile camphrée. (Voyez Huile camphrée.)

Liniment de Pringle. (Voyez Liniment volatil.)

Liniment spiritueux. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 463.)

Liniment volatil.

Prenez d'*huile d'olive*, une once ;
d'*esprit volatil de corne de cerf*, demi-once.

Mêlez & battez le tout ensemble. Si on met parties égales d'*esprit de corne de cerf* & d'*huile d'amandes douces*, on aura un *liniment* très-efficace, pourvu que la peau du malade puisse le supporter.

Le Chevalier Pringle observe que, dans l'*esquinancie inflammatoire*, un morceau de flanelle imbibé de ce *liniment*, appliqué sur la gorge, & renouvellé toutes les quatre ou cinq heures, est un des remedes des plus puissants. Il ajoute, qu'après la saignée, il ne manque jamais, soit de calmer, soit d'enlever absolument la douleur. (M. B.)

Prescrit, Tome II, pages 94, 330 ; Tome III, pages 86, 315, 321 ; Tome IV, page 412.

LIQUEUR minérale anodyne d'Hoffmann : c'est un mêlange d'*esprit-de-vin* très-rectifié, d'*éther*, & d'un peu d'*huile douce de vitriol*. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*.) On peut se passer, & plusieurs bons Artistes se passent d'*huile douce de vitriol*, & donnent pour *liqueur minérale anodyne* d'Hoffmann, les deux premiers produits du bon procédé de l'*éther*. (Voyez M. Venel, *Cours de Chymie*.) Cette liqueur est très-limpide, blanche & d'une odeur d'*éther*, très-suave. Elle coûte quatre sols le gros.

Prescrite, Tome III, page 318 ; Tome IV, pages 192, 193.

Liqueurs en fermentation. Dangers d'entrer dans les lieux où il y a des liqueurs en fermentation, Tome IV, page 462. Ce que c'est que la vapeur des liqueurs en fermentation, *ibid.*, note.

Liqueurs en fermentation, (*Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par la vapeur des*) Tome IV, pages 469—470.

Liqueurs falsifiées. Maladies causées par ces liqueurs, Tome I, page 177, note. Moyens de reconnoître lorsque les vins sont falsifiés avec les préparations de plomb, page 178.

Liqueurs fermentées. On nomme ainsi toutes les liqueurs qui ont subi une fermentation quelconque. (Voyez Fermentation & liqueurs spiritueuses.)

Liqueurs fortes. On donne ce nom aux *Esprits* tirés, par la distillation, des liqueurs spiritueuses. L'*Eau-de-vie*, le *Rum*, le *Rack*, &c., sont des liqueurs fortes.

Combien les liqueurs fortes sont pernicieuses aux enfants, Tome I, pages 49 & 50. On peut être fort & robuste sans boire de ces liqueurs, page 180. Effets de l'usage des liqueurs fortes, pages 180, 267, 268, 269. Elles nuisent sur-tout aux jeunes gens, page 272. Dangers des liqueurs fortes pour se guérir de fievres intermittentes, Tome II, page 56; du rhume, page 350. Elles sont cependant un excellent remede dans les premiers instants de la colique venteuse, page 395. Il faut que les goutteux renoncent aux liqueurs fortes, Tome III, page 162. Elles sont des poisons pour les personnes nerveuses, pages 294, 302.

Liqueurs généreuses; nom que portent les liqueurs spiritueuses, qui sont fortes en esprits, ou qui, par la vétusté, ont acquis les qualités nécessaires pour les rendre fortifiantes & cordiales. (Voyez Liqueurs spiritueuses, & Tome I, page 185, dans le courant de la note.)

Liqueurs spiritueuses; nom que porte toute liqueur qui a subi la fermentation spiritueuse; (Voyez ce mot.) tels que le *Vin*, la *Biere*, le *Cidre*, le *Poiré*, &c.

Pourquoi les liqueurs fermentées & spiritueuses sont nuisibles à la santé, Tome I, page 176. Dangers des liqueurs fermentées trop fortes, page 178. Chaque famille devroit préparer elle-même ses liqueurs spiritueuses, page 183. Maladies occasionnées par les liqueurs spiritueuses, souvent répétées, quoiqu'on n'aille pas jusqu'à l'ivresse, pages 269, 270. Les excès des liqueurs spiritueuses conduisent à la pulmonie, Tome II, page 119; à la consomption, page 147; à la fievre lente nerveuse, page 150. Elles deviennent, prises modérément, des remedes préservatifs de la fievre maligne, page 183. Cas où il faut s'abstenir de ces liqueurs, pages 213, 290,

295, 380; Tome III, pages 260, 279, 280, 294; prescrites, pages 348, 362, 385.

Liqueurs spiritueuses, (*Traitement de la Courbature occaſionnée par les*) *priſes avec excès*, Tome IV, pages 523—524.

LIS des vallées. (Voyez Muguet.)

LISERON, (grand) ou *Liſer. Convolvulus major, officin. Convolvulus major albus*, C. Bauh. & Turnef. *Convolvulus foliis ſagittatis, poſticè truncatis*, Linn. C'eſt-à-dire, *grand Convolvulus des Boutiques; grand Convolvulus blanc*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Convolvulus à feuilles en forme de fleches, tronquées poſtérieurement*, ſelon Linné.

Sa racine eſt longue, menue, blanche, garnie de fibres, vivace, d'un goût un peu âcre. Elle pouſſe des tiges longues, grêles, ſarmenteuſes, cannelées, qui s'élevent fort haut en grimpant, & ſe lient, par leurs vrilles, autour des arbres & arbriſſeaux voiſins. Ses feuilles ſont en cœur, plus grandes, plus molles & plus douces au toucher que celles du *liere*, pointues, liſſes, vertes, attachées à de longs pédicules. Ses fleurs ont la figure d'une cloche, & ſont blanches comme neige, portées ſur un aſſez long pédicule, qui ſort des aiſſelles des feuilles, ſoutenues par un calice ovale, diviſé en cinq parties, avec autant d'étamines à ſommets applatis. Quand ces fleurs ſont tombées, il leur ſuccede des fruits preſque ronds, gros comme de petites ceriſes, membraneux, enveloppées du calice, qui contiennent deux ſemences anguleuſes ou pointues, de couleur de ſuie, ou d'un noir tirant ſur le rougeâtre. Cette plante, qui rend du lait comme les autres eſpeces du même genre, croît preſque par-tout, dans les haies & parmi les brouſſailles, aux lieux un peu humides & cultivés. Elle fleurit en été, & ſa ſemence mûrit en automne.

Le *Liſeron* fournit un médicament, qui peut être ſubſtitué à la *Scammonée*, & qui n'en a aucun des inconvénients. On pile cette plante, on exprime le ſuc, & on le laiſſe évaporer juſqu'à conſiſtance d'*extrait*. Voilà toute la préparation qu'elle demande. Nous avons employé, diſent les Auteurs des *Eſſais de Matiere médicale indigene*, cités, Tome II, page 49, note, le ſuc de cette plante très-commune, évaporé en *extrait*, que M. de Necker, Hiſtoriographe de l'Électeur Palatin, &c., nous a donné comme un bon purgatif hydragogue, & ſes promeſſes n'ont point

frustré notre attente. Nous l'avons donné à quatre hydropiques, à la dose moyenne d'un scrupule : ils s'en sont très-bien trouvés. Deux d'entr'eux l'ont réitéré trois fois, avec le plus grand succès, & sans avoir éprouvé le moindre des inconvénients qu'on reproche à la *Scammonée*. Nous l'avons employé pour deux femmes âgées, qui étoient dans un état de cachexie, à la suite de vieux ulceres, successivement supprimés & renouvellés. Ce remede a produit un fort bon effet. Il est évident qu'on peut lui attribuer, en l'employant à une dose un peu plus considérable, toutes les bonnes qualités de la *Scammonée*, & qu'on ne peut l'inculper de l'effet irritant, qu'on observe presque toujours dans ce suc exotique.

LISIERES, (Dangers des) Tome I, page 59.

LIT. Les lits ne doivent être refaits qu'après avoir été exposés à l'air toute la journée, Tome I, page 216. Dangers de rester au lit trop long-temps, page 237. On ne doit coucher dans les lits des malades, qu'après qu'ils ont été exposés à la vapeur du soufre, page 294. Comment les lits deviennent humides, page 351. Les Voyageurs en rencontrent souvent de tels, *ibid.* Les lits d'amis sont souvent humides. Comment? *ibid.* Maladies causées par les lits humides, page 352. Les personnes délicates ne doivent jamais coucher dans ces lits, *ibid.*

Il faut asperger le lit du malade avec des sucs acides, dans la fievre maligne, Tome II, page 174. Le malade doit se tenir au lit dans l'esquinancie, pourquoi? page 337; dans le rhume, page 349. Comment doivent être composés les lits pour ceux qui ont éprouvé la colique néphrétique, ou l'inflammation des reins, page 418. Les femmes grosses préviennent assez souvent le vomissement, en déjeûnant dans leur lit, pages 447 & 448. Le lit du malade doit être dur dans le diabetes, ou flux excessif d'urine, page 458; pour ceux qui sont exposés à la suppression ou rétention d'urine, page 472.

Repos du lit dans les hémorrhagies causées par la suppression de la transpiration, Tome III, page 7. Les lits humides sont une des causes de la dysenterie, page 41. Le lit du malade doit être dur dans l'hydropisie, page 131. Dangers, pour les personnes nerveuses, de rester au lit trop long-temps, page 295. Observation sur une pleurésie mortelle, causée par un lit humide, page 333.

Il faut que le malade garde le lit dans la gonorrhée virulente, pour peu que l'inflammation ſoit conſidérable, Tome IV, page 9; dans le gonflement des teſticules, &c., pages 36, 37; dans les regles immodérées, page 133; dans les pertes, page 138. Comment doit être compoſé le lit dans les pertes de ſang, *ibid.* Importance du repos du lit pour les plaies & les ulceres des jambes, page 380; dans les fractures, page 405.

LITHARGE. On donne ce nom à du Plomb, qui a perdu une grande partie de ſon phlogiſtique, par l'action du feu, & qui eſt dans un état de vitrification imparfaite. Lorſqu'on affine l'argent à la coupelle, avec le plomb, ce dernier métal, qui ſe ſcorifie, & qui ſcorifie avec lui les autres métaux alliés avec l'argent, ſe transforme en une matiere figurée en petites lames brillantes, demi-tranſparentes, qui ont quelque reſſemblance avec du *mica;* c'eſt ce qu'on nomme *litharge.* La *litharge* eſt plus ou moins blanchâtre ou rougeâtre, ſuivant les métaux qui étoient alliés à l'argent. On nomme la premiere, *litharge d'argent*, & la ſeconde, *litharge d'or.* (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) L'une ou l'autre coûte huit ſols la livre, un ſol l'once.

La *litharge* eſt une préparation de *plomb*, dont on ſe ſert le plus ſouvent pour falſifier les vins, ſur-tout ceux qui tournent à l'aigre. (Voyez Tome I, page 177, note; & page 188, dans le courant de la note.)

LITHARGIRÉ, épithete qu'on donne aux boiſſons ſpiritueuſes falſifiées avec la *litharge.*

Les vins lithargirés ſont de vrais poiſons, Tome III, page 503.

LITHONTRIPTIQUE, épithete qu'on donne aux médicaments qu'on croit propres à briſer la *Pierre* dans les reins & dans la veſſie.

Les remedes, propoſés juſqu'à préſent contre la *Pierre*, ne ſont pas de vrais lithontriptiques, Tome II, page 483. Il n'en exiſte pas encore de ce genre, *ibid.*

LITHOTOME; eſpece de biſtouri, avec lequel on fait à la veſſie une ouverture, pour tirer la *Pierre* qui y eſt contenue.

LITHOTOMIE, opération chirurgicale, qui eſt la même que celle appellée *Taille.* (Voyez TAILLE.)

LOBE, portion de quelque viſcere, comme du *Poumon*, du *Foie*, du *Cerveau*, &c.

LOBÉLIA. (Voyez ce que nous disons de cette plante, Tome IV, page 100, & note.)

LOBULE, petit lobe, diminutif de lobe.

LOCHIES, purgation ou écoulement après l'accouchement; vuidanges, évacuation de sang & d'humeur, qui sortent de la matrice immédiatement après l'accouchement.

Ce qu'il faut faire, lorsque les vuidanges ou lochies sont trop abondantes, Tome IV, page 184. A quoi tiennent quelquefois les lochies trop abondantes, page 185. Elles ne demandent pas toujours des remedes; symptômes qui en indiquent, *ibid.*

LOCHIES, (*De la suppression des*) ou *Vuidanges*, Tome IV, pages 188—194.

Causes des lochies, Tome IV, page 207. Combien est ridicule l'opinion de ceux qui disent qu'il ne faut pas donner à tetter à l'enfant, avant que les lochies aient cessé, page 226.

LOMBAIRE, épithete qu'on donne aux parties qui appartiennent aux lombes: ainsi on dit la région lombaire, pour dire les lombes; les vertebres lombaires, pour désigner les vertebres qui sont dans la région des lombes.

LOMBES. On entend par lombes, les parties postérieures & latérales du bas-ventre. Les lombes occupent l'espace compris par derriere, entre l'os *sacrum* & la derniere vertebre du dos, &, sur les côtés, entre la derniere fausse-côte & les os des hanches.

LOTION, action de laver. *Lotion* se dit encore de la liqueur dont on se lave les pieds, les mains, la tête, dont on lave les plaies, les ulceres, &c.

LOUP, nom que porte une espece de *Cancer* aux jambes. (Voyez Tome III, page 448.)

LOUPS-GAROUX, ou *Lycanthropes.* (Voyez ce que c'est, Tome III, page 301.)

LUETTE; c'est le nom qu'on a donné à une petite partie charnue, ronde, alongée, ressemblante à-peu-près à un grain de raisin, attachée par une espece de queue à l'extrémité & au milieu du palais, à l'entrée du gosier.

Caracteres de l'esquinancie de la luette, Tome II, page 320. Pratique pernicieuse du peuple contre le gonflement de la luettte, page 344.

LUMBAGO, (du) eſpece de *Rhumatiſme aigu*, Tome III, page 169. Symptôme du lumbago, reſſemblance qu'il a avec la colique néphrétique, page 173. Traitement, pages 174 & ſuiv.

LUNDI, (Cauſes qui portent les Ouvriers, de toutes les Villes de l'Europe, à faire le) Tome IV, pages 512 & 513.

LUNETTES qui conviennent à la vue courte, Tome III, page 409; à la vue longue, page 410.

LUXATION. Ce qu'on doit entendre par luxation, Tome IV, page 388.

LUXATION DE LA CHEVILLE DU PIED, (de la) *idem*, page 399.

LUXATION DE LA CUISSE, (de la) *idem*, pages 398—399.

LUXATION DE LA MACHOIRE, (de la) *idem*, pages 390—392.

LUXATION DE L'ÉPAULE, (de la) *idem*, pages 395—396.

LUXATION DES CÔTES, (de la) *idem*, pages 394—395.

LUXATION DES DOIGTS, (de la) *idem*, pages 397—398.

LUXATION DES ORTEILS, (de la) *idem*, page 399.

LUXATION DES POIGNETS, (de la) *idem*, pages 397—398.

LUXATION DU COU, (de la) *idem*, pages 392—394.

LUXATION DU COUDE, (de la) *idem*, page 397.

LUXATION DU GENOU, (de la) *idem*, page 399.

LUXATIONS, (Des diverſes eſpeces de) *idem*, pages 388—399.

LYCANTHROPIE. (Voyez ce que c'eſt, Tome III, page 301.)

LYMPHATIQUE, épithete qu'on donne aux vaiſſeaux dans leſquels circule la *Lymphe*.

LYMPHE, humeur aqueuſe, limpide, un peu viſqueuſe, preſque ſans couleur, ſans odeur & ſans ſaveur; qui s'épaiſſit par l'évaporation, en une eſpece de mucilage blanchâtre, & qui ſe ſépare du ſang, dont elle faiſoit la partie blanche, par les *arteres lymphatiques*, pour être diſtribuée à différents organes, & enſuite repriſe par les *veines lymphatiques*, &c. (Voyez Tome I, page 61, note.)

MACI MAIS

MACIS, ou *Fleur de Muſcade ;* c'eſt ainſi qu'on appelle la ſeconde enveloppe de la *Noix muſcade :* c'eſt une ſubſtance membraneuſe & comme cartilagineuſe, réduite en petits morceaux, étroits & alongés, flexibles, d'une couleur qui approche du *ſafran*, très-odorant ; d'une ſaveur gracieuſe, aromatique, âcre & un peu amere, tirant ſur celle de l'*anis.*

On voit que le *Macis* ne reſſemble en rien à des fleurs, &, qu'à cet égard, il eſt mal dénommé. Le *Macis* coûte cinq ſols le gros. (Voyez MUSCADE.)

Preſcrit, Tome III, page 45.

MACHOIRE : c'eſt la partie des animaux où les dents ſont placées, & qui ſert à mâcher les aliments. On la diviſe en ſupérieure & en inférieure, relativement à leur ſituation.

MACHOIRE. (De la LUXATION de la) (Voyez LUXATION DE LA MACHOIRE.)

MAGNÉSIE BLANCHE. On donne ce nom à la terre blanche, qui ſe précipite des *eaux-meres* du *nitre* & du *ſel marin*, par le moyen d'un *alkali fixe.* On édulcore enſuite ce *précipité*, pour lui enlever tout qu'il a de ſalin. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

Cette ſubſtance eſt blanche comme la *craie*, très-légere, & n'a aucun goût. Elle coûte trois ſols le gros.

Preſcrite, Tome II, pages 77, 439, 449 ; Tome III, page 162. Maniere de l'adminiſtrer, page 285 ; Tome IV, pages 224, 226, 233, 239, 253, 258, 286, 292, 305.

MAILLOT, (Dangers du) Tome I, page 22. La belle proportion du corps des enfants, ne dépend point du maillot, page 23. Cauſes du danger du maillot, page 25. Ses mauvais effets, *ibid.* Opérations de la Nature auxquelles s'oppoſe le maillot, page 26. Le maillot eſt une des cauſes des convulſions des enfants, page 29. Il s'oppoſe à l'évacuation du *méconium*, Tome IV, page 227.

MAISON (Une) ne peut être ſaine, ſi l'air n'y circule librement, Tome I, page 216. Les maiſons ſituées dans les

lieux marécageux, près des lacs, &c., font mal-faines, page 220. Inconvénients des bois plantés près des maifons, châteaux, &c., *ibid.* Attention qu'il faut avoir dans le choix du local d'une maifon, page 353. Maladies auxquelles on s'expofe, quand on habite des maifons nouvellement bâties, *ibid.* Manieres particulieres dont on rend les maifons humides, dans certains cantons, page 354. Temps qu'il faut laiffer paffer à une maiffon neuve, avant que de pouvoir l'habiter, *ibid.*

MAL, fe dit de tout ce qui eft oppofé au bien phyfique : il eft fynonyme avec douleur, Maladie, infirmité corporelle, &c.

MAL D'AVENTURE, (du) ou *Panaris de la premiere efpece*, Tome IV, page 333—340.

L'application fubite de la chaleur, fur une partie très-froide, eft la caufe la plus commune du mal d'aventure, page 484.

MAL-CADUC. C'eft la même chofe qu'*Epilepfie.* (Voyez ÉPILEPSIE.)

MAL DE CŒUR, mot dont on fe fert vulgairement, mais improprement, pour défigner les naufées, les envies de vomir, les foulevements d'eftomac, &c.

MAL DES COMICES. (Voyez ÉPILEPSIE.)

MAL DE DENT, (du) Tome III, pages 76—82.

MAL D'ESTOMAC. (Voyez DOULEURS D'ESTOMAC.)

MAL D'HERCULE.
MAL DE SAINT-JEAN. } (Voyez ÉPILEPSIE.)

MAL D'OREILLE, (du) Tome III, pages 83—87.

MAL DE LA TERRE. (Voyez ÉPILEPSIE.)

MAL DE TÊTE. (du) (Voyez MAUX DE TÊTE.)

MALACIA. (Voyez GOUT DÉPRAVÉ.)

MALADE. Précaution avec lefquelles doit être élevé un enfant né d'un pere ou d'une mere malade, Tome I, page 19. Il faut que le foldat malade foit éloigné de ceux qui font en fanté, page 116. L'air pur eft le plus puiffant cordial pour un malade, page 221. Moyens de rafraîchir l'air que refpire le malade, page 222. L'air très-froid feroit, pour le malade, préférable à l'air très-chaud, page 223. Négligence de ceux qui foignent les malades, relativement à la propreté, page 283. La propreté néceffaire à toute perfonne, l'eft encore davantage au malade, *ibid.* Elle eft auffi importante, pour le malade, que l'air frais & pur, page 284. Dès qu'un malade eft fali, il faut le changer de linge, *ibid.*

Les visites sont nuisibles aux malades, page 289. Dangers de coucher avec un malade, page 295. Il faut écarter du malade tout ce qui est capable de lui inspirer de la crainte, page 316. Le malade n'a besoin que d'une garde, & d'un aide, quand on le change, *ibid.* L'usage de pronostiquer l'issue d'une Maladie, ne peut être que nuisible au malade, page 318. Suites funestes, chez certains malades, de la proposition de les faire administrer, page 320, note. Quel moment il faut choisir pour faire cette proposition, & les porter à mettre ordre à leurs affaires, *ibid.* La compassion & l'espérance sont plus utiles au malade que les remedes, page 321.

Premiere attention qu'il faut avoir auprès d'un malade, Tome II, page 3. Combien on est exposé à être trompé dans le rapport que le malade fait de sa Maladie, page 5, note. Il faut donc consulter, non-seulement le malade, mais encore ceux qui l'approchent, page 6. Il ne faut, dans l'exposé d'une maladie, que de la franchise &de la vérité, page 7. Questions qu'il faut faire au malade, *ibid.* Maniere de faire ces questions, page 8, note. Il faut examiner l'extérieur du malade, les évacuations, l'odeur qu'il exale, *ibid.* La propreté est de la plus grande importance pour le malade, & utile à ceux qui le soignent, page 13. Il faut souvent avoir égard aux desirs du malade, page 29. Précaution avec laquelle il faut procurer l'air frais aux malades, page 72. Dangers de les surcharger de couvertures, *ibid.* Il est avantageux, pour le malade, d'être de temps en temps sur son séant, & d'avoir la tête élevée, *ibid.* Il faut, mais prudemment, flatter le goût & les desirs du malade, page 74. Il n'y a que ceux qui sont utiles au malade, qui doivent l'approcher, page 168. Il est important de ne pas trop contrarier le malade, & de lui accorder une partie des choses qu'il desire, sur-tout dans les Maladies très-graves, comme la Frénésie, &c., page 300. Combien il est important de flatter le malade de l'espérance de guérir, particuliérement dans les Maladies dangereuses, telles que la dysenterie, &c., Tome III, page 44.

MALADIE, (Ce qu'on doit entendre par) Tome II, page 56, note.

Régime que doivent suivre les personnes attaquées de quelque Maladie particuliere, Tome I, page 201. La crainte continue d'une Maladie, occasionne souvent cette Maladie même, page 313. L'usage de pronostiquer l'issue d'une Maladie, ne

peut être que nuiſible, page 318. On ne doit qu'une réponſe équivoque ſur l'iſſue d'une Maladie, *ibid.* Les cas où il faut porter un jugement déciſif d'une Maladie, ſont rares, page 319, note.

MALADIE, (*De ce qu'il faut ſavoir avant de traiter une*) Tome II, pages 5—9. Diverſes manieres de penſer des hommes dans l'état de Maladie & ſur leur Maladie, page 6, note. Toute Maladie affoiblit les puiſſances digeſtives, page 10; exception à cette régle, *ibid.*, note. La Nature inſpire ſouvent le goût des aliments & des remedes convenables à la Maladie, page 30, note. Pourquoi on preſcrit pluſieurs boiſſons du même genre dans la même Maladie, page 70. Il n'eſt pas de remede excluſif à telle ou telle Maladie, page 354. Rien de plus capable de rendre mortelle une Maladie putride, que la crainte ou la frayeur de la mort, Tome III, page 44. On ne doit jamais faire de ſaignées, qu'elles ne ſoient indiquées par les ſymptômes de la Maladie, Tome IV, page 332. (Voyez MALADIES.)

MALADIE ACCIDENTELLE. (Voyez ACCIDENTELLE.)

MALADIE AIGUE. (Voyez AIGU, AIGUE & MALADIE.)

MALADIE CHRONIQUE. (Voyez CHRONIQUE.)

MALADIE CONSTITUTIONNELLE. (Voyez CONSTITUTIONNELLE.)

MALADIE DE MAUVAIS CARACTERE. On donne ce nom à toute Maladie accompagnée de ſymptômes alarmants, occaſionnés par un vice, ou incurable, ou difficile à guérir.

MALADIE DU PAYS, ou *Noſtalgie.* (Voyez MÉLANCOLIE.)

MALADIE ENDÉMIQUE. (Voyez ENDÉMIQUE.)

MALADIE ÉPIDÉMIQUE. (Voyez ÉPIDÉMIQUE.)

MALADIE ESSENTIELLE. (Voyez ESSENTIELLE.)

MALADIE NOIRE. (Voyez Tome III, page 33, note.)

MALADIE SACRÉE, ou *Divine.* (Voyez ÉPILEPSIE.)

MALADIE SYMPTOMATIQUE. (Voyez SYMPTOMATIQUE.)

MALADIE VÉNÉRIENNE, (de la) Tome IV, page 1—112.

MALADIE VÉNÉRIENNE, (*Réflexions ſur le traitement de la*) *idem*, pages 102—112.)

MALADIE VÉNÉRIENNE CHEZ LES ENFANTS, (de la) *idem*, pages 313—321.

MALADIES. Maladies qui ſeules exemptent d'allaiter, Tome I, page 4, note. La négligence des Médecins, relativement

aux Maladies des enfants, a été cauſe que les bonnes femmes ſe ſont mêlées de les traiter, page 13. Caracteres des Maladies des enfants, *ibid.* Vraie cauſe des difficultés qu'on éprouve dans le traitement des Maladies des enfants, page 14.

MALADIES (*De l'influence des*) *des peres & meres ſur les enfants*, Tome I, pages 15—21.

Maladies occaſionnées par les cris des enfants, page 88. Si la nourriture des Ouvriers eſt trop peu ſubſtantielle, elle leur occaſionne des Maladies; & quelles ſont ces Maladies? page 112. La pauvreté occaſionne des Maladies, & aggrave celles qui exiſtent déja, *ibid.* Importance du régime dans les Maladies, page 159. Quelles ſont les cauſes de pluſieurs Maladies nouvelles, page 264. Maladies qu'on prévient, en ſe lavant ſouvent les pieds, page 282. Preſque toutes les Maladies ſont contagieuſes, page 288. Les Maladies ſe communiquent par ceux qui fréquentent les malades, *ibid.* Influence des paſſions ſur les Maladies & ſur leur guériſon, page 308. Effets de la peur & de la crainte, dans les Maladies, page 311.

MALADIES. (des) Titre général de la ſeconde Partie de cet Ouvrage, qui comprend les Tomes II, III & IV.

La connoiſſance des Maladies n'eſt fondée que ſur l'obſervation & l'expérience, Tome II, page 1. Ce qu'il faut faire pour acquérir la connoiſſance des Maladies, *ibid.* Sous quel aſpect il faut conſidérer les Maladies, page 2. Les Maladies des enfants & des vieillards different eſſentiellement entr'elles, page 3. Les femmes ont des Maladies que n'ont pas les hommes, & demandent à être traitées avec plus de circonſpection, *ibid.*

MALADIES, (*Du traitement général des*) Tome II, pages 3—5.

MALADIES, (*De ce qu'il faut ſavoir avant de traiter les*) *idem*, pages 5—9.

MALADIES, (*Du* RÉGIME *dans le traitement des*) *idem*, pages 9—10.

MALADIES, (*De quelle eſpece doit être la* DIETE *dans les*) *idem*, pages 10—11.

MALADIES, (*De l'*AIR *dans le traitement des*) *idem*, page 12.

MALADIES CHRONIQUES, (*De* l'EXERCICE *dans le traitement des*) *idem*, *ibid.*

MALADIES, (*De la* PROPRETÉ *dans le traitement des*) *idem*, page 13.

MALADIES, (*De la* SUPÉRIORITÉ DU RÉGIME *ſur les remedes dans le traitement des*) *idem*, pages 13—14.

Les fievres ſont les Maladies les plus fréquentes & les plus compliquées, Tome II, page 15. Le caractere des Maladies a changé avec la maniere de vivre, page 26, note. Maladies particulieres où la ſaignée eſt mortelle, page 27. Inſpiration de la Nature dans les Maladies du genre putride, page 30. Seule méthode de guérir ſûrement les Maladies, page 55. La Nature guérit les trois quarts des Maladies aiguës, page 56, note. Habitude dangereuſe de traiter de bagatelle le commencement des Maladies, page 68, note. En quoi conſiſte le travail du Médecin, dans la plupart des Maladies, page 76, note. Méthode que ſuivoit HIPPOCRATE, dans les Maladies aiguës, page 82, note. Terminaiſons ordinaires des Maladies aiguës, page 83. Loi générale pour l'adminiſtration des remedes dans toutes les Maladies aiguës, page 100, note. Nouvelles preuves de la néceſſité d'être attentif aux ſymptômes caractériſtiques des Maladies. Fautes dans leſquelles entraîne la négligence de ce précepte, page 156, note. Négligence qu'on apporte dans le commencement de toutes les Maladies, page 343. Combien il eſt important de commencer le traitement des Maladies graves, ſur-tout celles du bas-ventre, par examiner ſi le malade n'a pas de deſcente, & avec quelle attention il faut faire cet examen, page 392.

Maladies qui accompagnent la goutte, Tome III, page 154. Maladies, à la ſuite deſquelles la goutte eſt avantageuſe, page 155; qui peuvent être la ſuite de la gale rentrée, page 218.

Maladies qui ſont les ſuites néceſſaires du régime que menent le plus grand nombre des femmes, Tome IV, page 114. Le peu de précautions qu'on apporte dans les accouchements, eſt la ſource d'un grand nombre de Maladies, page 163. Il ne faut pas cependant que ces précautions ſoient portées trop loin, *ibid.* L'excès de précautions eſt nuiſible dans toutes les Maladies, *ibid.* Les premieres Maladies, des enfants, ont leur ſiége dans les inteſtins, page 222. Maladies où les ſaignées, juſqu'à défaillance, ſont néceſſaires, page 328. Dans les Maladies locales, il faut ſaigner le plus près qu'il eſt poſſible de la partie affectée, page 330.

MALADIES occaſionnées par une trop grande quantité de nourriture animale, Tome I, page 166; par les liqueurs falſifiées, page 177, note; par le vin, page 181; par le

défaut d'exercice, page 234; par les liqueurs ſouvent répétées, quoiqu'on n'aille pas juſqu'à l'ivreſſe, page 269; par l'ivrognerie, page 272; par la mal-propreté, page 274; pour ne pas changer aſſez ſouvent de linge, page 275; par le chagrin, page 322; par la conſtipation, page 339; par l'urine retenue trop long-temps dans la veſſie, page 344; par la ſuppreſſion de la tranſpiration, page 345; par les variations de l'atmoſphere, page 346, par les habits mouillés, page 347; par l'humidité des pieds, page 348; par le ſerein & l'air de la nuit, page 349; par les lits humides, page 352; par les maiſons nouvellement bâties, page 353; pour s'être plongé dans l'eau froide ayant chaud, page 358.

Maladies chirurgicales, (des) Tome IV, pages 322—421.

Maladies contagieuses. On donne ce nom à toutes celles qui ſe communiquent par le moyen de l'air, de l'attouchement, de la fréquentation, &c. (Voyez Contagion & Miasmes.)

Maladies convulsives. (Voyez Accès convulsif.)

Maladies cutanées : c'eſt la même choſe que *Maladies de la peau.* (Voyez Maladies de la peau.)

Maladies de la peau. On pourroit donner ce nom à toutes les Maladies dans leſquelles il ſe manifeſte des éruptions ſur la peau; mais on reſtreint cette dénomination aux Maladies dans leſquelles la peau eſt la partie eſſentiellement affectée; telles ſont la *Gale*, les *Dartres*, la *Lepre*, &c. (Voyez chacune de ces Maladies.)

Maladies de l'esprit. Pouvoir de la Médecine ſur ces Maladies, Tome I, page 144.

Maladies de l'organe de la vue, (des) ou *des Yeux*, *idem*, pages 401—416.

Maladie de l'organe de l'odorat, (des) *idem*, pages 423—434.

Maladies de l'organe de l'ouïe, (des) *idem*, pages 417—423.

Maladies de l'organe du gout, (des) Tome III, pages 434—437.

Maladies de l'organe du toucher, (des) *idem*, pages 436—437.

Maladies de nerfs, (des) Tome III, pages 287—400.

Maladies de nerfs, (des) *en général*, *idem*, pages 287—297.

MALADIES DE NERFS, (*Réflexions sur les*) *en général*, Tome III, pages 396—400.

MALADIES (des) *des diverses parties de la Tête*, Tome III, pages 62—75.

MALADIES DE POITRINE. Les principales Maladies de cette classe sont, la *Pleurésie*, la *Péripneumonie*, la *Pulmonie*, la *Toux de poitrine*, l'*Asthme*, le *Crachement de sang*, l'*Hydropisie de poitrine*, &c. (Voyez chacune de ces Maladies.)

MALADIES DES ENFANTS, (des) Tome IV, pages 221—321.

MALADIES DES FEMMES, (des) *idem*, pages 113—220.

MALADIES DES FEMMES EN COUCHE, (des) *idem*, pages 184—213.

MALADIES DES ORGANES DES SENS, (des) Tome III, page 401—437.

MALADIES DES SENS EXTERNES. (Voyez MALADIES DES ORGANES DES SENS.)

MALADIES NERVEUSES. (Voyez MALADIES DE NERFS.)

Les Maladies nerveuses ne sont pas des causes suffisantes pour exempter d'allaiter, Tome I, page 5, note.

MALADIES *particulieres aux* GENS INACTIFS, *idem*, page 237.

MALADIES *particulieres aux* GENS QUI TRAVAILLENT EN PLEIN AIR, *idem*, pages 104 & suiv.

MALADIES *particulieres aux* OUVRIERS, TANT DE FATIGUE, QUE SÉDENTAIRES. (Cherchez ces Maladies par le nom de chaque profession.)

MALADIES VAPOREUSES. (Voyez MALADIES DE NERFS.)

MALADIES VENTEUSES. (Voyez VENTS.)

MALIGNE. (Voyez FIEVRE MALIGNE.)

MAL-PROPRETÉ. (Voyez les Maladies qu'elle occasionne, Tome I, pages 274—287.)

Elle est la cause ordinaire des chancres non-vénériens, Tome IV, page 44. Peut-être doit-on la vérole à la mal-propreté, page 107.

MALT, farine grossiere qu'on obtient de l'orge, que l'on a séchée rapidement au moment où elle commençoit à germer, Tome I, page 190, dans le courant de la note. (Voyez MOUT DE BIERE.)

Prescrit, comme de la plus grande utilité dans les voyages

en mer, Tome III, page 196; comme un puiſſant remede contre le cancer, page 460.

MAMELON, nom que porte le bouton ou tubercule qui s'éleve du centre de l'aréole de la mamelle.

MAMELON, (*De la gerçure du*) ou *Bout de la Mamelle*, Tome IV, pages 195—196.

MANIAQUE, épithete qu'on donne aux perſonnes qui ſont attaquées de folie ou manie.

MANIE, ou *Folie.* (Voyez MÉLANCOLIE.)

MANNE, ſuc concret, qui découle naturellement, ou par inciſion du tronc & des branches du *Frêne* & de l'*Érable*, qui croiſſent dans la Calabre, en Sicile, &c. On trouve, chez les Apothicaires, trois eſpeces de *Manne* : la plus pure ſe nomme *Manne en larmes* : la meilleure pour purger, quoique moins pure que la précédente, s'appelle *Manne en ſorte* : enfin, la troiſieme eſpece eſt appellée *Manne graſſe*, & c'eſt la plus inférieure.

MANNE EN LARMES. Si cette *Manne* nous venoit directement telle qu'on la recueille dans le pays où elle croît, elle ſeroit préférable aux deux autres; mais, comme elle eſt preſque toute préparée dans les boutiques, & que le but eſt ſurtout de plaire aux yeux, il ſe trouve qu'elle n'eſt que belle & point, ou très-peu purgative. On la vend dix ſols l'once.

MANNE EN SORTE. On doit préférer cette *Manne*, qui, quoique moins blanche, purge mieux. Il faut la choiſir la moins colorée, la moins chargée d'impureté, & ſéche, parce que les corps doux ſe corrompent par l'humidité. On la vend ſix ſols l'once.

La manne en ſorte preſcrite, Tome II, pages 34, 80, 155, 203, 232, note; 272, 340, 373, 383, 388, 400, 415, 424, 447, 471; Tome III, pages 11, 33, 37, 54, 70, 75, 167, 229, 260, 272, 279, 304, 478, 485; Tome IV, pages 13, 42, 197, 206, 224, 226, 239, 249, 286, 292, 522.

MANNE GRASSE : elle eſt abſolument mauvaiſe, parce qu'elle eſt preſque toujours fraudée avec du ſucre; ſouvent même il n'entre pas du tout de *Manne* dans cette eſpece; ce n'eſt que du mauvais *ſucre*, ou du *miel*, qu'on rend purgatif avec de la *ſcammonée*, ou d'autres purgatifs violents. Si l'on examinoit, dit M. BAUMÉ, les accidents qui arrivent par l'uſage de cette ſorte de *Manne*, ſouvent adminiſtrée contre l'intention du Médecin, & contraire à l'état du malade, je ne doute nullement que la Police ne punît ſévèrement

ceux qui ſe mêlent de faire de pareilles mixtions. (Voyez *Éléments de Pharmacie*, page 32.)

MANQUE D'APPÉTIT. (Voyez PERTE DE L'APPÉTIT.)

MANSTUPRATION, ou *Manuſtupration*. (Voyez MASTURBATION.)

MARASME, extrême maigreur, deſſéchement général, conſomption de tout le corps : c'eſt le dernier degré de l'*Atrophie*.

MARC DE RAISIN, recommandé dans la *Paralyſie*, Tome III, page 319.

MARCHER (Quand il faut apprendre à) aux enfants, Tome I, page 57. Maniere naturelle de leur apprendre à marcher, *ibid.*

MARCHANDS DE FROMAGE. Maladies auxquelles ils ſont expoſés. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & ſuivantes.

MARCHANDES DE MODES. La poſture dans laquelle elles travaillent eſt contraire à la ſanté.

Maladies auxquelles elles ſont expoſées, comme perſonnes ſédentaires. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv. A quoi elles s'expoſent de tenir perpétuellement des épingles dans leurs bouches, Tome IV, page 438.

MARIAGE. Attention qu'il mérite de la part du Gouvernement, relativement à la ſanté des individus, Tome I, page 19 & 20, note. Conduite ordinaire des peres & meres dans le mariage de leurs enfants, page 325. On doit, dans le mariage, conſulter ſur-tout l'inclination des ſujets & leur tempérament, page 326. Le mariage n'eſt pas toujours le remede de l'épilepſie, Tome III, pages 329. Circonſtances dans leſquelles il peut guérir cette Maladie, *ibid.* Dans d'autres cas, bien loin de la guérir, il la développe, *ibid.* Le mariage preſcrit comme remede dans les pâles-couleurs, Tome IV, page 132.

MARINS, (Maladies auxquelles les) ou *Gens de mer*, ſont expoſés. Moyens qu'ils doivent employer pour les prévenir, Tome I, pages 117—123.

MARJOLAINE. *Majorana vulgaris*, C. BAUH. & TURNEF. *Majorana, majori folio, ex ſemine nata.* J. BAUH. *Origanum Majorana, foliis ovatis, obtuſis, ſpicis ſubrotundis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Marjolaine vulgaire*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Marjolaine*

à grande feuille, qui vient de ſemence, ſelon J. BAUHIN. *Origan Marjolaine, à feuilles ovales, obtuſes, & dont les épis ſont preſque ronds*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quatrieme claſſe, troiſieme ſection, treizieme genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnoſperme de LINNÉ; de la vingt-cinquieme famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine eſt ligneuſe & rameuſe. Ses tiges qui s'élevent d'environ un pied, ſont ligneuſes, grêles & branchues. Les feuilles ſont oppoſées, deux à deux, le long de la tige & des branches: elles ſont entieres, ovales, obtuſes, ſans découpures, ſoutenues par des pédicules très-courts; elles ſont couvertes d'un duvet blanc; elles ſont d'une odeur pénétrante & agréable, d'une ſaveur un peu âcre, un peu amere & aromatique. Les rameaux naiſſent dans les aiſſelles des feuilles, & portent les mêmes caracteres que la tige. Les fleurs naiſſent au ſommet des tiges & des rameaux, diſpoſées en épis courts. Les épis reſſemblent à des têtes écailleuſes, arrondies, ſerrées, compoſés de quatre rangs de feuilles, placées en maniere d'écailles velues, d'entre leſquelles ſortent de très-petites fleurs blanchâtres, d'une ſeule piece, en gueule, dont la levre ſupérieure eſt redreſſée, arrondie, échancrée, & l'inférieure diviſée en trois parties. Le piſtil eſt accompagné de quatre embryons, qui ſe changent enſuite en autant de petites graines, arrondies, rouſſes, cachées dans une capſule, qui ſervoit de calice à la fleur. La *Marjolaine* vient dans nos Provinces méridionales. On la cultive facilement dans nos jardins. On fait uſage de ſes feuilles & de ſes ſommités fleuries.

Preſcrite, Tome III, page 425; Tome IV, pages 244, 245, 447.

MARMELADE DE TROCHIN.

Prenez de pulpe récente de *caſſe*, } de chaque une once
de *manne en ſorte*, } & demie;
de *ſirop de guimauve*, une once;
d'*huiles d'amandes douces*, quantité ſuffiſante pour faire un électuaire.

On augmente, on diminue à volonté la quantité d'*huile d'amandes douces*, ſelon qu'on veut que l'*électuaire* ſoit plus ou moins mollet & liquide. Quand on veut rendre ce remede plus purgatif, on ſubſtitue au *ſirop de guimauve* celui de *fleurs de pêcher*, ou de *roſes* ſolutif, &c. On prend une cuillerée à bouche de cet *électuaire*, le matin ou le ſoir,

dans les constipations habituelles, & deux fois par jour dans les constipations opiniâtres.

Prescrite, Tome II, pages 295, 401; Tome III, page 273.

MARRONNIER D'INDE. *Hippocastanum vulgare.* TURNEF. *Æsculus Hippocastanum*, LINN. C'est-à-dire, *Marronnier d'Inde*, selon TOURNEFORT & selon LINNÉ. Cet arbre, qui forme les belles allées de nos jardins, est si connu, que nous nous croyons dispensés d'en donner la description.

A la vertu fébrifuge, reconnue dans l'écorce du *Maronnier*, d'après des expériences réitérées, & rapportées Tome II, page 51, dans le courant de la note, on joint celle d'être antiseptique. Les Auteurs des *Essais de Matiere médicale indigene*, cités même Volume, page 49, note, l'ont substituée au *quinquina*, dans une menace de gangrene au bas de la jambe d'un hydropique; & la décoction, qui en a été faite dans le vin, n'a pas été suivie de moins de succès qu'auroit été celle de *quinquina*. Le *Marron d'Inde* est astringent. C'est un bon sternutatoire contre la migraine, &c.

L'écorce du *Marronnier d'Inde*, à la quantité d'une once, traitée dans l'eau, a fourni une décoction semblable à celle du *quinquina*, d'une saveur acerbe & stiptique, laquelle étant évaporée, a donné près de trois gros d'*extrait*. Le même poids de cette écorce, macérée dans l'*esprit-de-vin*, a produit deux gros & demi d'*extrait* sec, écailleux, coloré, luisant & transparent, comme celui qu'on obtient du *quinquina*.

MARRUBE. Il y a deux plantes de ce nom, en usage en Médecine : le *Marrube blanc* & le *Marrube noir*; mais le dernier ne s'emploie qu'à l'extérieur, à cause de son odeur fétide.

MARRUBE BLANC. *Marrubium album vulgare*, CASP. BAUH. & TURNEF. *Marrubium album*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Marrube blanc vulgaire*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Marrube blanc*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est simple, ligneuse, garnie de plusieurs fibres. Ses tiges sont nombreuses, hautes de plus d'un pied, velues, quarrées, branchues, garnies de feuilles, opposées deux à deux à chaque nœud, arrondies, blanchâtres, crenelées à leur bord, ridées, portées sur des queues assez longues. Ses fleurs naissent en grand nombre autour de chaque nœud, disposées par anneaux sans pédicules, ou sur des pédicules très-courts,

Le calice eſt velu & cannelé, & chaque cannelure ſe termine par une petite pointe. Ces fleurs ſont très-petites, blanchâtres, d'une ſeule piece en gueule, dont la levre ſupérieure eſt redreſſée & à deux cornes, & l'inférieure partagée en trois. Le piſtil, qui s'éleve du calice, eſt attaché à la partie poſtérieure de la fleur, en maniere de clou, & comme accompagné de quatre embryons, qui ſe changent enſuite en autant de graines oblongues, cachées dans une capſule, qui ſervoit de calice à la fleur. Toute cette plante a une odeur forte. Elle vient naturellement, & eſt très-fréquente dans les grands chemins, dans les terres incultes & ſur les décombres.

Marrube noir. *Marrubium nigrum fœtidum, Ballote Dioſcoridis*, C. Bauh. *Ballote*, Turnef. *Marrubium nigrum*, J. Bauh. C'eſt-à-dire, *Marrube noir fétide*, ou *Ballote*, ſelon C. Bauhin. *Ballote*, ſelon Tournefort. *Marrube noir*, ſelon J. Bauhin.

Sa racine eſt ligneuſe, vivace, fibrée. Il en ſort pluſieurs tiges hautes de deux ou trois pieds, velues & couvertes d'un duvet court; quarrées, creuſés, branchues, rougeâtres, garnies de feuilles oppoſées ſur chaque nœud, ſemblables à celles de la *méliſſe*, plus arrondies, plus noires, velues, molles, ridées. Ses fleurs naiſſent par anneaux ſur les tiges, dans l'aiſſelle des feuilles. Elles ſont d'une ſeule piéce en gueule, rayées de pourpre. (Voyez, pour le calice & la graine, le *Marrube blanc.*) Cette plante a une odeur très-puante. Elle vient naturellement ſur les décombres & le long des haies.

Le *Marrube* eſt une des plantes vulnéraires balſamiques, qui doit ſervir de nourriture à l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques, Tome II, page 130. Les feuilles entrent dans le ſpécifique contre la morſure du Serpent à ſonnettes, Tome III, page 542.

MARS. C'eſt la même choſe que le *Fer.* (Voyez Fer.)

MASSE alimentaire. On donne ce nom aux aliments qui ſont encore dans l'eſtomac, tels qu'on les a pris, ou qui n'ont éprouvé que la maſtication & le mêlange des ſucs digeſtifs; de ſorte qu'ils ne ſont point encore parvenus au dégré de ténuité néceſſaire pour qu'ils prennent le nom de *Chyme.* (Voyez ce mot.)

MASTIC en larmes. *Réſine* d'un jaune citronné, diaphane, en grains, ou en larmes, qui, miſe ſur le feu, fond comme la *cire*, & répand une odeur gracieuſe. Elle eſt

fournie par un arbre appellé *Lentiſque*, qui croît dans pluſieurs Iſles de l'Archipel. Le *Maſtic* de Chio eſt plus gros & plus balſamique que celui du Levant, qui vient par Marſeille. Mais nous ne voyons guere que ce dernier. Il faut le choiſir en groſſes larmes, blanches, citrines, tranſparentes, ſeches, fragiles, odorantes, craquant ſous les dents, & qui, un peu mâchées, s'étendent comme la *cire*. Il faut abſolument rejetter celui qu'on appelle *Maſtic en ſorte*. Le vrai *Maſtic en larmes* coûte douze ſols l'once.

Preſcrit, Tome I, page 226; Tome III, pages 54, 79, 424, 428; Tome IV, pages 230, 301.

MASTICATION, action par laquelle on mâche les aliments : c'eſt une atténuation qui s'opere dans la bouche, & par le broiement des dents, & par le mêlange de la ſalive.

De quelle importance eſt la maſtication pour la digeſtion, Tome I, page 158.

MASTURBATION, ou *Manſtupration*, vice honteux qu'il ſuffit de nommer. Un Auteur Anglois l'a déſigné ſous le nom d'*Onania*, dérivé d'*Onam*, un des fils de *Juda*, dont il eſt parlé dans la *Geneſe*, Chap. XXXVIII, ℣. 9 & 10. M. Tissot a emprunté ce mot, & a appellé *Onaniſme* un *Traité* excellent ſur les Maladies terribles, qui ſont les ſuites de la *Maſturbation*.

Combien les malades, tombés en conſomption par la maſturbation, tiennent à cette malheureuſe habitude, Tome II, page 148. Obſervation, *ibid.* La maſturbation eſt une des cauſes de la fievre nerveuſe, page 151; de l'incontinence d'urine, page 461; & il eſt rare que les maſturbateurs en guériſſent, page 462.

Masturbation, (*Traitement de la* Courbature, *occaſionnée par la*) Tome IV, pages 527—535.

MATIERE médicale. On donne ce nom à l'enſemble, au ſyſtême des corps naturels, qui fourniſſent des médicaments. Cette branche de la Médecine embraſſe donc la connoiſſance de tous les médicaments.

MATRICE, viſcere particulier à la femelle des animaux, dans lequel ſe fait la conception, & où le *fœtus* ſe nourrit, croît & s'éleve, juſqu'à ce que, ne pouvant plus prêter à la dilation, la *matrice*, en ſe contractant, expulſe ce *fœtus* qui la gêne. La *matrice*, chez la femme, a la forme d'une petite poire, applatie devant & derriere: Par la pointe,

ou ſon col, elle eſt contiguë au *vagin;* & par le fond, qui eſt mobile, elle eſt retenue dans une poſition à-peu-près moyenne, par des cordons ou ligaments, appellés rongs & & larges. Elle a encore à ſon fond deux eſpeces de tuyaux flottants, qu'on appelle *trompes.* Chacune de ces parties a ſes fonctions, dont il faut chercher les détails dans les Ouvrages d'Anatomie & de Phyſiologie. La *matrice* eſt ſituée dans le petit *baſſin*, entre la *veſſie* & le *rectum*, de maniere que le fond eſt un peu élevé, & que le col penche en en bas, préſentant ſon orifice à l'extrémité du *vagin.*

MATRICE, (*De* l'HYDROPISIE *de la*) Tome III, pages 143—149.

MATRICE, (*De* l'INFLAMMATION *de la*) Tome IV, pages 186—188.

MATURATIF, épithete qu'on donne aux remedes qui diſpoſent l'humeur d'un abcès à ſe raſſembler en un foyer, & à ſuppurer.

MAUVE. *Malva vulgaris, flore majore, folio ſinuato*, J. BAUH. & TURNEF. *Malva ſylveſtris, folio ſinuato*, C. BAUH. *Malva ſylveſtris, caule erecto, herbaceo, foliis ſeptem lobatis, acutis, pedunculis petioliſque piloſis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Mauve commune, à grandes fleurs, à feuilles ondées*, ſelon JEAN BAUHIN & TOURNEFORT. *Mauve ſauvage, dont la tige eſt droite, herbacée, dont les feuilles ſont découpées en ſept lobes, & dont les pédicules & les pétioles ſont velus*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la premiere claſſe, ſixieme ſection, premier genre de TOURNEFORT; de la monadelphie polyandrie de LINNÉ, & de la cinquantieme famille des *Mauves*, deuxieme ſection d'ADANSON.

Sa racine eſt ſimple, peu fibreuſe, blanche, plongée profondément dans la terre, d'une ſaveur douce & viſqueuſe. Il ſort, de la même racine, pluſieurs tiges couchées & quelquefois rampantes, longues d'environ un pied & demi, rondes, velues, moëlleuſes, garnies de feuilles découpées en ſept lobes, crenelées à leur bord, & couvertes d'un léger duvet. Les fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles en cloche, blanchâtres & purpurines, portées ſur de longs pédicules, grêles & velues. Il ſort du fond de la fleur un tuyau pyramidal, chargé d'étamines purpurines. Au bas de ce tuyau eſt un piſtil, qui ſe change enſuite en un fruit plat,

orbiculaire,

orbiculaire, de la même forme que celui de la *rose d'outre-mer*, ou *trémier*. La *Mauve* est très-commune. Elle croît d'elle-même le long des haies & des chemins, dans les lieux incultes, & sur les décombres. Ses feuilles & ses fleurs sont d'un très-grand usage. La plante suivante est aussi commune, & s'emploie de même, de sorte qu'elles peuvent se suppléer l'une à l'autre.

Prescrite, Tome II, pages 93, 96, 415, 468; Tome III, pages 86, 102, 474; Tome IV, pages 419, 439.

MAUVE. (Petite) *Malva vulgaris, flore minore, folio rotundo*, J. BAUH. & TURNEF. *Malva sylvestris, folio rotundo*, CASP. BAUH. *Malva rotundifolia, caule prostrato, foliis cordato-orbiculatis, quinque lobatis*, LINN. C'est-à-dire, *Mauve commune, à petite fleur & à feuille ronde*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mauve sauvage, à feuille ronde*, selon C. BAUHIN. *Mauve à feuilles rondes, dont la tige est rampante, dont les feuilles, qui sont en cœur, sont découpées en cinq lobes*, selon LINNÉ.

Cette *Mauve* ne differe de la précédente, que parce que toutes ses parties sont plus petites, que ses feuilles sont plus arrondies, & qu'elles ne sont découpées qu'en cinq lobes, au lieu que celles de l'autre le sont en sept.

MAUX D'AVENTURE. (Voyez MAL D'AVENTURE.)

MAUX DE CŒUR. (Voyez MAL DE CŒUR.)

MAUX D'ESTOMAC, (des) Tome III, pages 88—93.

MAUX DE GORGE GANGRÉNEUX ET AVEC ULCERES, (des) ou *Esquinancie maligne*, Tome II, pages 333—340.

Attention qu'il faut avoir aux maux de gorge des enfants, Tome IV, page 280, note; ce qui distingue l'Esquinancie maligne, ou les maux de gorge gangréneux, de la Croup, page 285.

MAUX DE GORGE SIMPLES, (des) ou *Fausse Esquinancie*, Tome II, pages 340—346.

MAUX DE TÊTE, (Des différents) Tome III, pages 62—75.

MÉAT AUDITIF. Méat vient de *meatus*, mot latin qui veut dire conduit, trou, &c. Le méat auditif est donc le trou de l'oreille, comme le méat urinaire est l'ouverture du canal de l'uretre, par lequel passent les urines.

MÉCONIUM. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 38, note.)

Méconium, (Des Maladies causées par le) *retenu dans les inteſtins*, Tome IV, pages 225—228.

MÉDECINE, ou *Purgation*, ou *Potion purgative.* Ces trois termes ſont ſynonymes. On dit d'une perſonne, qui a été purgée, qu'elle a pris médecine, ou une purgation. (Voyez Potion purgative.)

MÉDICAMENT. C'eſt la même choſe que *Remede.* (Voyez ce mot.)

MÉDICAMENTEUX, ſe dit des aliments qui ont des qualités qui les rapprochent, ou qui, dans certaines circonſtances, les égalent aux médicaments.

MÉLANCOLIE, (de la) Tome III, pages 297—308.

Maladies qui ſont les ſuites de la mélancolie, à laquelle les filles n'ont que trop de diſpoſition, Tome IV, page 120.

Mélancolie religieuse, (de la) Tome I, pages 327—329.

MÉLASSE, matiere graſſe & huileuſe, mais fluide, qui reſte du ſucre, après le raffinage, & à laquelle on ne peut donner qu'une conſiſtance de ſirop; auſſi l'appelle-t-on quelquefois ſirop de ſucre. On en tire une Eau-de-vie pernicieuſe. (Voyez Tome I, page 270, note.)

Preſcrite, Tome II, page 349.

MÉLISSE des jardins, *Citronnelle*, *Piment des Ruches*, ou *des Mouches à miel. Meliſſa hortenſis*, C. Bauh. & Turnef. *Meliſſa vulgaris*, *odore citri*, J. Bauh. *Meliſſa officinalis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Méliſſe des jardins*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Méliſſe commune*, *à odeur de citron*, ſelon J. Bauhin. *Méliſſe d'uſage*, ſelon Linné.

Cette plante eſt de la quatrieme claſſe, troiſieme ſection, troiſieme genre de Tournefort; de la didynamie gymnoſperme de Linné; de la vingt-cinquieme famille des labiées d'Adanson.

Sa racine eſt ligneuſe, ronde, longue, fibreuſe, profonde. Elle pouſſe des tiges hautes d'un pied & plus, quarrées, preſque liſſes, rameuſes, dures, roides, fragiles. Ses feuilles ſont oblongues, d'un verd brun, aſſez ſemblables à celles du *Calament*, ou du *Baume des jardins*; luiſantes, hériſſées d'un petit poil follet, dentelées ſur leurs bords; d'une odeur de citron fort agréable, & d'un goût un peu âcre. Des aiſſelles des feuilles ſortent des fleurs verticillées, qui

ne forment point d'anneaux entiers autour de la tige : elles ſont en gueule, petites, blanches, ou d'un rouge pâle. A cette fleur ſuccedent quatre ſemences jointes enſemble, preſque rondes, ou oblongues, enfermées dans le calice de la fleur. On la cultive dans les jardins, & quelquefois on la trouve dans les haies aux environs de Paris. Elle fleurit en Juin, Juillet & Août. Sa racine ne périt point l'hiver. Ses feuilles ſont d'uſage ; mais il faut avoir ſoin de les cueillir le printemps, avant la fleur ; car, paſſé ce temps, elles ſentent la punaiſe.

Preſcrite, Tome III, page 321.

MEMBRANE. (Voyez ce que c'eſt, Tome II, page 85, note.)

MÉNINGES : c'eſt la même choſe que *Pie-mere* & *Dure-mere*. (Voyez ces mots, & Tome II, page 85, note.)

MENSTRUE, ſe dit d'une liqueur qu'on emploie pour diſſoudre en entier, ou pour extraire ſeulement quelques ſubſtances d'un corps. Il y a pluſieurs eſpeces de *Menſtrues*; ſavoir : 1°. les aqueux, comme l'eau ſimple, les eaux diſtillées. Ces *Menſtrues* diſſolvent les gommes, les ſels, les extraits aqueux, les ſavons, &c. ; 2°. les menſtrues ſpiritueux, comme l'Eſprit-de-vin & les eaux ſpiritueuſes aromatiques : ils diſſolvent les ſavons, les réſines, & plus ou moins les matieres huileuſes ; 3°. les menſtrues huileux, qui diſſolvent les réſines, le ſoufre, &c. ; 4°. le feu, qui fond & diſſout les métaux, les minéraux, &c.

MENSTRUES, mot ſynonyme avec les *Régles*, parce que les femmes les ont, en général, tous les mois. (Voyez le mot RÉGLES.)

MENTHE AIGUE, *Menthe à épi*, *Menthe de Notre-Dame*, *Menthe Romaine*, &c. *Mentha anguſtifolia, ſpicata*, C. BAUH. & TURNEF. *Mentha ſpicata, folio longiore, acuto, nigriori*, J. BAUH. *Mentha viridis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Menthe à petites feuilles & à épi*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Menthe à épi, à feuilles longues, aiguës, d'un verd noir*, ſelon JEAN BAUHIN. *Menthe verte*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quatrieme claſſe, deuxieme ſection, dixieme genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnoſperme de LINNÉ ; de la vingt-cinquieme famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine eſt un pivot ſimple, articulé, garni de pluſieurs

fibres rameuſes à chacune de ſes articulations. Ses tiges s'élevent d'environ deux pieds : elles ſont droites, quadrangulaires & rameuſes. Les feuilles ſont oppoſées, deux à deux, le long de la tige, oblongues, pointues, d'un verd brun, un peu velues & dentelées en leurs bords. Les fleurs forment au haut de la tige, des branches en épi aſſez long : elles ſont petites, en gueule, à deux levres, blanchâtres, ſemées de petits points rouges, ſoutenues par des calices faits en cornets, & dentelées tout autour. A chaque fleur ſuccedent quatre ſemences menues, oblongues, renfermées dans le calice de la fleur. On la cultive dans les jardins : elle a une odeur forte & très-agréable : ſa ſaveur eſt âcre & aromatique. Elle fleurit l'été.

Preſcrite, Tome II, pages 130, note; 191, 211, 272, 309, 339, 349, 400, 414, 450, 462; Tome III, pages 265, 302, 363; Tome IV, pages 292, 488, 497.

MENTHE POIVRÉE, *Menthe d'Angleterre*, *Poivrette. Mentha, ſpicis brevioribus & habitioribus, foliis Menthæ fuſcæ, ſavore fervido piperis*, RAY, *Hiſt. Mentha piperita*, LINN. C'eſt-à-dire, *Menthe, dont les épis ſont courts & bien fournis, dont les feuilles reſſemblent à celles de la Menthe à épi, & qui a une ſaveur brûlante de poivre*, ſelon RAY, *Hiſt.* 3, page 234, Tome X, f. 2. *Menthe poivrée*, ſelon LINNÉ.

Cette plante, que les Anglois cultivent depuis un temps immémorial, eſt nouvelle en France. Elle ſe plaît dans un terrein humide & léger. Les ſéchereſſes la font périr; & quoiqu'on la ranime par les arroſements, elle ne donne plus qu'une herbe maigre & courte, quand elle eſt attaquée par le hâle.

Sa racine eſt un pivot médiocre, garni de nombreuſes fibres rameuſes. Les tiges s'élevent d'environ un pied & demi : elles ſont droites, quadrangulaires. Les feuilles ſont oppoſées, deux à deux, le long de la tige : elles ſont portées par des pétioles courts, ſilonnés dans leur longueur. Leur forme eſt ovale, terminée en pointe, & dentelées aſſez régulièrement tout autour. Les rameaux ſortent des aiſſelles des feuilles, & portent les mêmes caracteres que la tige. Les fleurs naiſſent au ſommet de la tige & des rameaux, rangées en épis courts & vercillés : elles ſont petites, en gueule, à deux levres inégales, d'un rouge pâle. A chaque fleur ſuccedent quatre ſemences ſemblables à celles des autres *Menthes*. (Voyez EAU DE MENTHE POIVRÉE.)

MENUISIERS. Maladies auxquelles ils ſont expoſés, comme Ouvriers ſédentaires. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv.

MÉPHITIQUE, épithete qu'on donne aux exhalaiſons vénéneuſes, telles que celles des mines, du charbon, &c., & à l'air impregné de ces exhalaiſons. (Voyez Tome IV, page 462, note.)

MERCURE, ſubſtance métallique, preſque toujours fluide, très-peſante, qui a l'éclat de l'argent, & qu'on appelle vulgairement *Vif-argent*. Le *Mercure* qu'on emploie en Médecine, doit avoir été purifié, & on ne doit jamais ſe ſervir que de celui que les Apothicaires tiennent ſous le nom de *Mercure revivifié du Cinabre*. Il coûte huit ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, page 391; Tome III, pages 342, 429, 517, 533, note; Tome IV, pages 17, 21, 22, 26, 31, 32, 36, 38, 40, 43, 48, 50, 52, 54, 58, 77, 86, 92, 97, 102, 103, 104, 107, 109, 112, 237, 310.

MERCURE DOUX; c'eſt le *ſublimé corroſif* ſaturé de *mercure* crud, & privé, par ce moyen, de ſa qualité corroſive. Il ſe vend ſeize ſols l'once, trois ſols le gros.

Preſcrit, Tome III, pages 105, note; 212, 428; Tome III, pages 61, 71, 73, 74.

MERCURE GOMMEUX SOUS FORME LIQUIDE. (Voyez-en la préparation, Tome IV, page 21.)

Preſcrit, *idem*, & page 22.

MERCURE GOMMEUX SOUS FORME SECHE. (Voyez-en la préparation, Tome IV, page 22, note.)

Preſcrit, *idem*, pages 21 & 22.

MERCURE INSOLUBLE, ou *Pilules mercurielles*. (Voyez PILULES MERCURIELLES.)

Méthode d'adminiſtrer le Mercure inſoluble dans la Maladie vénérienne, Tome IV, pages 60—65.

MERCURE SUBLIMÉ CORROSIF. (Voyez SUBLIMÉ CORROSIF.)

MERCURIALE MALE, *Foirole*, *Vignole* ou *Vignette*. *Mercurialis teſticulata*, ſive *mas*, C. BAUH. & TURNEF. *Mercurialis mas*, J. BAUH. *Mercurialis annua*, LINN. C'eſt-à-dire, *Mercuriale qui porte dès teſticules*, ou *mâle*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mercuriale mâle*, ſelon JEAN BAUHIN. *Mercuriale annuelle*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quinzieme claſſe, ſixieme

ſection, troiſieme genre de TOURNEFORT ; de la dioécie-ennéandrie de LINNÉ ; de la quarante-cinquieme famille des tithymales d'ADANSON.

Sa racine eſt tendre, fibreuſe, annuelle : elle pouſſe des tiges qui s'élevent d'environ un pied, anguleuſes, genouillées, liſſes & rameuſes. Ses feuilles reſſemblent aſſez à celles de la *pariétaire :* elles ſont oblongues, unies, d'un verd brun & luiſant, un peu larges, pointues, dentelées ſur leurs bords, d'une ſaveur nitreuſe, un peu chaude & nauſéabonde. Des aiſſelles des feuilles ſortent des pédicules courts, menus, qui portent de petites bourſes en forme de teſticules, ou des fruits à deux capſules, applaties, rudes & velues, qui contiennent chacune une petite ſemence ovale ou ronde. Cette plante croît par-tout, le long des chemins, dans les cimetieres, dans les potagers, les vignobles, & autres lieux humides & ombrageux. Elle eſt une des plantes émollientes, ainſi que la ſuivante, qui a abſolument les mêmes vertus, & qu'on appelle :

MERCURIALE FEMELLE, ou *à épi*, *Mercurialis ſpicata*, ſive *femina*, C. BAUH. & TURNEF. *Mercurialis femina* J. BAUH. C'eſt-à-dire, *Mercuriale à épi*, ou *femelle*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mercuriale femelle*, ſelon J. BAUHIN. Cette eſpece eſt abſolument ſemblable à la précédente, par ſa racine, ſes tiges & ſes feuilles. La ſeule différence, c'eſt qu'elle porte des fleurs ; ce qui devroit la faire appeller mâle de préférence à l'autre.

Preſcrites, l'une ou l'autre, Tome II, page 484 ; Tome III, page 270.

MERE. L'ordre de la Nature eſt, que toutes les meres allaitent elles-mêmes leurs enfants, Tome I, page 3. Quelles ſont les meres qui doivent être exceptées, *ibid.* Cauſes pour leſquelles certaines meres ne peuvent nourrir, page 4. Toutes les autres doivent remplir ce devoir. Avantages qui réſulteroient, ſi toutes les meres nourriſſoient leurs enfants, page 7. Le devoir des meres ne ſe borne pas à nourrir, page 8. Autres devoirs des meres envers leurs enfants, *ibid.* Ignorance des meres, relativement aux ſoins qu'elles doivent à leurs enfants, page 9. Plaintes de Tacite ſur la conduite des meres Romaines envers leurs enfants : Plaintes de M. le Lieutenant-Général de Police de Lyon, ſur celle des meres de cette Ville, *ibid.* Délicateſſe des meres, cauſe des Maladies des enfants, page 16.

Conſeils aux meres qui tombent dans la pulmonie ſymptomatique, pour allaiter trop long-temps, & réflexions ſur ce conſeil, Tome II, page 145, & note. Preuves que les meres doivent nourrir elles-mêmes leurs enfants, page 146. Combien eſt expoſée une mere qui allaite, n'ayant pas eu la petite vérole, & dont le nourriſſon vient à avoir cette Maladie, page 245. Les meres & les nourrices tranſmettent, avec le lait, les écrouelles aux enfants, Tome III, page 206. A quel temps de la couche on peut entreprendre de traiter une mere ayant la vérole, Tome IV, page 319. L'enfant ſe guérit en même-temps que la mere, *ibid.* Avis aux meres au ſujet des maſturbatrices, page 534.

MÉRIDIENNE. Ce qu'on doit penſer de la méridienne, Tome I, page 246. Qui ſont ceux qui peuvent en retirer de l'avantage, page 247. Qui ſont ceux à qui la méridienne ſeroit nuiſible ou inutile, page 248. Circonſtances qui rendent la méridienne néceſſaire à tous les individus, *ibid.* Temps que doit durer la méridienne, page 249. Poſition dans laquelle il faut la faire, *ibid.* Il faut être à ſon aiſe, & ſe défaire de tous les liens qui embarraſſent, page 250.

MÉSENTERE, corps gras & membraneux, ainſi appellé parce qu'il eſt ſitué au milieu des *inteſtins.* Il eſt d'une figure irréguliere, partagé en deux portions, dont l'une eſt très-large & peliſſée; elle attache les *inteſtins* grêles : l'autre, qui eſt très-longue & contournée, attache les gros *inteſtins.* Par la maniere dont le *Méſentere* attache les *inteſtins*, il empêche les circonvolutions du *canal inteſtinal* de s'embarraſſer les unes les autres, de s'entortiller, ou de s'étrangler par leurs différentes rencontres. Il leur permet auſſi un frottement doux, &, en même-temps, borné par ces attaches. Ces deux portions du *Méſentere*, ne ſont autre choſe que la continuation de la lame membraneuſe du *péritoine*, redoublée ſur elle-même. Elles forment enſemble une eſpece de rouleau *ſpiral*, plus ou moins peliſſé par ſa circonférence. La premiere de ces portions a retenu particulièrement le nom de *Méſentere*, l'autre eſt appellée *Méſocolon.*

Symptômes des engorgements & tumeurs ſquirreuſes du méſentere, Tome III, page 443.

MESOCOLON, nom que porte la ſeconde portion du *Méſentere*, & qui attache les gros *inteſtins.* (Voyez Mésentere.)

MÉTAL, *métaux*, ſubſtances peſantes, dures, éclatantes,

opaques, qui deviennent fluides, & prennent une surface convexe dans le feu, mais qui reprennent leur solidité lorsqu'elles sont refroidies, & qui s'étendent sous le morteau : qualités que les différents métaux ont dans des degrés différents. On compte ordinairement six métaux ; savoir : l'*Or*, l'*Argent*, le *Cuivre*, le *Fer*, l'*Étain* & le *Plomb ;* mais on en a découvert un septieme, que l'on nomme *Platine*, ou *or blanc*. (Voyez Tome IV, pages 405 & suivantes, les moyens de retirer les fragments de métaux arrêtés dans le gosier.)

MÉTALLIQUE, se dit de tout ce qui appartient aux *métaux.*

MÉTASTASE. On entend, par ce mot, le changement d'une Maladie en une autre, qui lui succede immédiatement. Ce changement s'opere par le transport de la matiere morbifique, sur une partie circonscrite, & autre que celle qui étoit le foyer de la Maladie.

MÉTATARSE, nom qu'on donne à la partie moyenne du pied, qui est entre les orteils & le tarse. Le *Métatarse* est composé de cinq os, longs & grêles, qui, par leur arrangement, forment une sorte de voûte grillée, dont la disposition répond à celle que font quatre os du tarse.

MÉTÉORISME. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 365.)

MÉTHODE ANTIPHLOGISTIQUE, ou *Catholique, de traiter la Colique des Peintres*, Tome II, page 406 : *Forte*, de traiter la même Maladie, page 407.

MÉTHODE d'*administrer le Mercure insoluble*, ou *les Pilules mercurielles*, Tome IV, pages 60—65 ; *conjointement avec le sublimé corrosif*, page 62 ; *avec les lavements antivénériens*, page 63.

MÉTHODE d'*administrer le Mercure par absorption*, Tome IV, pages 83—86. Prescrite, pages 319—321.

MÉTHODE d'*administrer le Mercure par le moyen des Bains*, *idem*, pages 78—83.

MÉTHODE d'*administrer le Mercure par le moyen des Frictions*, *idem*, pages 65—72 ; *combinées avec le sublimé corrosif*, page 68 ; *avec les lavements antivénériens*, page 69 ; *avec les fumigations*, page 71.

MÉTHODE d'*administrer le Mercure par le moyen des Fumigations*, *idem*, pages 72—74.

MÉTHODE *d'administrer le Mercure par le moyen des Lavements*, Tome IV, pages 75—78.

Avantages de la méthode des lavements antivénériens, pour traiter la vérole chez les femmes grosses, *idem*, page 318.

MÉTHODE *d'admininistrer le Mercure sublimé corrosif*, Tome IV, pages 86—92.

MÉTHODE *de guérir la Maladie Vénérienne, par le moyen des Sudorifiques*, *idem*, pages 92—102.

MÉTHODE *de prévenir la Rage*, *proposée* par M. BUCHAN, Tome III, page 521 & suiv.

MÉTHODE *de traiter la Rage*, par M. TISSOT, *idem*, pages 529, 530; par M. DE LASSONE, pages 531—536.

MÉTHODE *de se guérir de la Vérole*, *particuliere aux Naturels de l'Amérique*, Tome IV, pages 99—101.

MÉTHODE *d'inoculer la petite Vérole*, très-simple & très-heureuse, Tome II, page 238, note.

MÉTHODE *d'inoculer la petite Vérole* en Turquie, sur les côtes de Barbarie, dans plusieurs endroits de l'Asie & de l'Europe; en Angleterre, Tome II, pages 239 & suivantes.

MÉTHODE *d'inoculer la petite Vérole*, sans faire d'incision, *idem*, page 240. Ses avantages, *ibid.*

MÉTHODE DU SECRET. (Voyez SUCCION.)

MÉTHODE EXCLUSIVE, (La Vérole ne peut être guérie par une) Tome IV, page 3, note.

MÉTHODE FACILE *de faire rentrer les Descentes*, *idem*, pages 418, 419.

MÉTHODE GÉNÉRALE *de guérir les Maladies des enfants*, Tome IV, page 223.

MÉTHODE MIXTE *de guérir la Maladie Vénérienne*, (Ce qu'on appelle) *idem*, page 68.

MÉTHODES D'INOCULER LA PETITE VÉROLE, (*Exposé des différentes*) Tome II, pages 238—243.

MÉTHODES *de traiter la Maladie Vénérienne*, (*Exposé des principales*) Tome IV, pages 60—102.

MÉTHODES *de traiter la Maladie Vénérienne*, (Il ne faut pas multiplier les) *chez le même sujet*, Tome IV, page 59.

METTEURS EN ŒUVRE. Maladies auxquelles ils sont exposés comme Ouvriers sédentaires : moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & suiv.

MEURTRISSURE; c'est la même chose que *Contusion*. (Voyez CONTUSION.)

MÉZÉRÉUM, ou *Mézéréon*, ou *Lauréole*, *ou Bois gentil. Thymælea lauri folio deciduo*, five *Laureola femina*, Turnef. *Thymælea*, *folio deciduo*, *flore purpureo*, *officinis Laureola femina*, C. Bauh. *Laureola*, *folio deciduo*, five *Mezereon Germanicum*, J. Bauh. *Daphne Mezereum floribus feffilibus foliis lanceolatis deciduis*, Linn. C'eft-à-dire, *Mézéréon à feuilles de Laurier*, *tombantes*, ou *Lauréole femelle*, felon Tournefort. *Mezéréon à feuilles tombantes*, *à fleurs poupres*, *qui eft la Lauréole femelle d'ufage*, felon C. Bauhin. *Lauréole à feuilles tombantes*, ou *Mézéréon d'Allemagne*, felon J. Bauhin. *Laurier-Mézéréon à fleurs feffiles*, *à feuilles lancéolées & tombantes*, felon Linné.

Cette plante jette plufieurs tiges ligneufes, hautes de trois à quatre pieds, pliantes, cylindriques, difficiles à rompre, couvertes d'une double écorce, dont l'extérieure eft mince, cendrée, & l'intérieure verte en dehors, & blanchâtre en dedans. Ses feuilles naiffent par paquets; elles font plus petites, plus minces, plus molles & moins luifantes que celles du *garou*. Ses fleurs ont la même forme : elles font purpurines, garnies de quelques étamines jaunes, odorantes. Ses baies font comme celles du *garou*. Le *Mézéréon* vient dans les Alpes & les Pyrénées. Sa racine, fon écorce & fes feuilles font quelquefois d'ufage.

Propofé, Tome IV, page 99.

MIASMES. On entend par ce mot, des corps extrêmement fubtils, qu'on regarde comme les propagateurs des Maladies contagieufes. On a penfé, affez naturellement, que ces petites portions de matiere, prodigieufement atténuées, s'échappoient des corps infectés de la contagion, & la communiquoient aux corps non infectés, en les pénétrant, après s'être répandues dans l'air, ou par des voies plus courtes, en paffant immédiatement du corps affecté au corps non malade : c'eft ce qu'on voit tous les jours dans la *petite Vérole*, & même dans la *Pefte*, où le malade répand l'une ou l'autre de ces Maladies dans le lieu qu'il habite.

MIEL, matiere que les abeilles recueillent fur les fleurs des plantes, & qu'elles dépofent dans les rayons de cire, qu'elles ont conftruits à cet effet, dans leurs ruches.

Pour retirer le miel, on rompt les rayons, on les met fur des nattes d'ofier, fous lefquelles on a mis des vaiffeaux de terre, propres à recevoir le miel qui coule & qui acquiert,

avec le temps, de la confiftance : le miel qu'on obtient de cette maniere, eft nommé miel vierge ; il eft le plus pur & le plus eftimé.

Lorfqu'on s'apperçoit qu'il ne coule plus de miel, on enveloppe les rayons dans des facs de toile, & on les met à la preffe : le miel qu'on obtient par ce moyen, n'eft pas auffi pur que le premier, il contient toujours quelques parties de cire ; cependant il eft encore affez blanc. Enfin on met ces rayons dans de l'eau fur le feu ; &, après une légere ébullition, on les remet à la preffe : le miel qu'on retire par ce troifieme procédé, eft jaune, & contient beaucoup de cire & d'autres matieres étrangeres.

Le miel de France, le meilleur, eft celui du Languedoc, qu'on appelle miel de Narbonne, parce qu'on en recueille beaucoup aux environs de cette Ville : il eft très-blanc & d'un goût agréable. Mais le miel qu'on voit le plus ordinairement à Paris, eft celui que nous tirons du Gâtinois : il eft, pour la bonté, immédiatement après le miel de Narbonne. On doit le choifir d'une confiftance qui ne foit point trop liquide, épais & grenu.

Le plus blanc eft toujours à préférer : fon odeur & fa faveur doivent être douces, agréables, & légérement aromatiques : c'eft celui que les Apothicaires vendent communément fous le nom de miel de Narbonne, quatre fols l'once.

Il faut rejetter celui qui laiffe quelque chofe de pâteux dans la bouche, parce qu'alors il a été falfifié avec de l'amidon pour le rendre plus blanc. Auffi, lorfqu'on doit employer le miel dans les boiffons, eft-il de la plus grande importance de ne l'acheter que chez les Apothicaires.

Importance du miel pour les enfants : Maladies qu'il prévient, Tome I, page 52. Prefcrit, Tome II, pages 73, 89, 111, dans le courant de la note ; 114, 115, note. Il ne faut pas faire écumer le miel, page 130, note. Prefcrit, pages 135, 137, 141, 142, 221, 272, 282, 302, 326, 338, 343, 349, 358, 368, note ; 370, 373, 383, 414, 415, 424, 481 & 482 ; Tome III, pages 100, 101, 102, 107, 110, 115, 117, note ; 118, 197, 203, 229, 246, note ; 270, 271, 302, 305, 428, 435, 526, 532, 533, 534, 543 ; Tome IV, pages 127, 226, 227, note ; 229, 234, 235, 236, 276, note ; 293, 374, 379, 453, 480.

Miel mercurial. Prenez parties égales de miel blanc, & de fuc dépuré de feuilles de *Mercuriale* ; faites cuire jufqu'à confiftance de firop : ce miel ne s'emploie qu'en lave-

ment, à la dofe de trois ou quatre onces. Il coûte, tout préparé, un fols l'once.

Prefcrit, Tome II, page 407, dans le courant de la note.

MIEL ROSAT.

Prenez de *rofes de Provins*, fans onglets & féchées, une livre;
de calices de *rofes* récentes, demi-livre;
d'*eau* bouillante, quatre livres;
de *miel blanc*, fix livres.

On met les rofes & les calices dans un vaiffeau peu évafé; on verfe par-deffus l'eau bouillante; on couvre le vaiffeau exactement. On tient l'infufion dans un endroit chaud pendant douze heures. On paffe à travers un linge avec expreffion; on mêle cette liqueur avec le miel; on clarifie avec le blanc d'œuf; on écume au premier bouillon; on fait cuire jufqu'à confiftance de firop, & on paffe à travers une flanelle. Il coûte trois fols l'once.

Prefcrit, Tome III, pages 86, 428; Tome IV, pages 235, 294.

MIEL SCILLITIQUE.

Prenez d'*oignon de fcille* féché, fix gros;
d'*eau*, chopine.

Laiffez infufer douze heures, fur un bain de cendres chaudes; faites enfuite bouillir pendant quelques minutes; paffez; exprimez fortement; ajoutez de bon miel blanc huit onces; clarifiez le tout, & faites cuire jufqu'à confiftance de firop. On le vend, tout préparé, deux fols l'once. On peut fubftituer le *Miel fcillitique*, au *Vinaigre fcillitique*, lorfque ce dernier paroît irriter, & fur-tout au *Sirop fcillitique*. (Voyez ce mot.) Le miel fcillitique coûte trois fols l'once.

MIGRAINE, (Caracteres de la) Tome III, page 64.

MIGRAINE. (TRAITEMENT de la) Tome III, pages 69—71.

MILIAIRE, épithete qu'on donne aux Maladies qui font accompagnées d'éruption, dont les boutons ou puftules font très-fins, ou de la groffeur des grains de millet. (Voyez FIEVRE MILIAIRE.)

Ce qui diftingue le miliaire des *Pétéchies*, Tome II, pages 17 & 18, note.

MILLE-FEUILLE. *Herbe au Charpentier*, ou *Herbe à la coupure*, *Mille-folium vulgare*, *album*, C. BAUH. & TURNEF. *Mille-folium ftratiotes*, *pennatum*, J. BAUH. *Achillea Mille-folium*, LINN. C'eft-à-dire, *Mille-feuille*

commune, *blanche*, ſelon C. BAUHIN. & TOURNEFORT. *Mille feuille dont les feuilles ſont aîlées*, ſelon J. BAUHIN. *Mille-feuille commune*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quatorzieme claſſe, troiſieme ſection, huitieme genre de TOURNEFORT; de la ſyngénéſie polygamie ſuperflue de LINNÉ; de la ſeizieme famille des composés d'ADANSON.

Sa racine eſt ligneuſe, fibreuſe & traçante : ſes tiges s'élevent d'un pied & demi : elles ſont menues, cylindriques, cannelées, roides, velues & rameuſes. Ses feuilles ſont découpées menu; reſſemblantes, en quelque maniere, à celles de la camomille, ailées, découpées profondément, ou plutôt compoſées d'un grand nombre de folioles, oppoſées par paires, & terminées par une impaire, leſquelles ſont elles-mêmes diviſées en pluſieurs dentelures : toutes ces diviſions des feuilles, dont le nombre eſt infini, ont fait donner à la plante le nom de *Mille-feuille*, & ce caractere la rend très-reconnoiſſable. Les rameaux, ſemblables à la tige, ſortent des aiſſelles des feuilles. Les fleurs naiſſent au ſommet de la tige & des rameaux en paraſol, ou bouquets forts ſerrés, ronds : chaque fleur eſt petite, blanche, ou un peu purpurine, ayant un piſtil jaune dans ſon milieu, odorante, ſoutenue par un calice écailleux, cylindrique, ou oblong : aux fleurs ſuccedent des ſemences menues. Cette plante eſt des plus communes; on la trouve par-tout & dans preſque tous les pays : elle fleurit en Mai, Juin & pendant tout l'été.

Il eſt une autre mille-feuille, dont les fleurs ſont purpurines : ce caractere eſt la ſeule différence qui exiſte dans ces deux plantes : elles s'emploient toutes deux aux mêmes uſages.

Preſcrite, Tome II, page 131, note; Tome III, page 79; Tome IV, pages 134, 138.

MILLE-PERTUIS. *Hypericum vulgare*, C. BAUH. & TURNEF. *Hypericum vulgare* ſive *perforata, caule rotundo, foliis glabris*, J. BAUH. *Hypericum perforatum, foliis obtuſis, pellucido punctatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Mille-pertuis commun*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mille-pertuis commun* ou *perforé*, *à tige ronde & à feuilles liſſes*, ſelon J. BAUHIN. *Mille-pertuis perforé à feuilles obtuſes, piquées de points tranſparents*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſixieme claſſe, cinquieme ſection, premier genre de TOURNEFORT;

de la polyadelphie polyandrie de LINNÉ ; de la famille des ciſtes de JUSSIEU.

Sa racine eſt fibreuſe, ligneuſe & jaunâtre. Ses tiges ſont nombreuſes, roides, ligneuſes, cylindriques, rougeâtres, branchues & hautes d'un pied & demi. Ses feuilles naiſſent, deux à deux, le long des tiges & des branches, oppoſées, ſans queues, longues d'un demi-pouce & plus, larges de trois lignes, liſſes, veinées dans toute leur longueur, & paroiſſent percées, d'outre en outre, d'un grand nombre de petits trous, quand on les expoſe avec la lumiere & l'œil, d'où lui vient le nom de perforé & de mille-pertuis : mais ce ne ſont ni des trous, ni des pertuis ; ce ne ſont que des véſicules, couvertes d'une pellicule extrêmement fine & remplies d'un ſuc huileux, très-limpide. Les fleurs ſont en grand nombre à l'extrémité des tiges & des branches ; elles ſont en roſe, compoſées de cinq pétales jaunes, dont le milieu eſt occupé par un grand nombre d'étamines jaunâtres : à ces fleurs ſuccedent des capſules, partagées en trois loges, remplies de graines menues, luiſantes, oblongues ; d'un brun noirâtre ; d'une ſaveur amere, réſineuſe, d'une odeur de poix. Cette plante eſt très-commune aux environs de Paris : ſes feuilles & ſes fleurs ſont d'uſage.

Preſcrite, Tome II, page 131, note ; Tome III, page 428 ; Tome IV, pages 374, 376.

MINES. (Exhalaiſons pernicieuſes qui ſe rencontrent ſouvent dans les) Tome I, pages 98 & 99. Dangers de deſcendre dans des mines fermées depuis long-temps, Tome IV, page 462. Moyens de reconnoître que l'air des mines eſt mal-ſain ou méphitique, page 463.

MINÉRAL, *minéraux*. On comprend généralement, ſous ce nom, toutes les ſubſtances qui appartiennent à la terre, & que l'on tire du ſein de la terre : mais, dans un ſens plus particulier, on entend par minéral, un corps terreſtre qui renferme, ou des pyrites, ou des ſels, ou des bitumes, des ſoufres, &c., ou des parties métalliques, ſoit de demi-métaux, ſoit de métaux.

MINÉRAL eſt pris adjectivement dans ce ſens : *Regne minéral*, *Subſtance minérale*, *Eau minérale*, &c.

MINEURS, ouvriers qui travaillent dans les mines : exhalaiſons mortelles auxquelles ils ſont expoſés ; moyens de les éviter, Tome I, pages 97, 98 & 99 ; Tome IV, page 473.

MINORATIF : c'eſt la même choſe que laxatif : c'eſt un

purgatif léger, qui ne produit qu'une évacuation modérée; qui ne fait que diminuer la quantité des humeurs, ſans y exciter de trouble ou de mouvement conſidérables. (Voyez LAXATIFS.)

MISÉRÉRÉ. (Voyez COLIQUE DE MISÉRÉRÉ.)

MIXTURE, eſpece de remedes qui different des juleps, en ce qu'il entre dans leur compoſition, non-ſeulement des ſels, des extraits & toute autre ſubſtance diſſoluble dans l'eau, mais encore des terres, des poudres & autres ſubſtances qui ne s'y diſſolvent pas : une mixture eſt rarement un remede élégant & agréable; cependant elle devient néceſſaire, parce qu'il eſt des perſonnes qui prennent volontiers une mixture, & qui ne pourroient avaler, ni bols, ni électuaire. (M. B.)

MIXTURE ANTIÉMÉTIQUE, ou propre à calmer le vomiſſement. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 181.)

MIXTURE ASTRINGENTE.

Prenez d'*eau de canelle ſimple*, d'*eau* commune, } de chaque trois onces;
d'*eau de canelle ſpiritueuſe*, une once & demie;
de *confection du Japon*, demi-once.

Mêlez. Dans les dyſenteries qui n'exiſtent pas depuis long-temps, & après les évacuations néceſſaires, on donne une ou deux cuillerées à bouche de cette mixture, toutes les quatre heures, ayant ſoin de faire prendre, tous les deux ou trois jours, une doſe de rhubarbe. (M. B.)

MIXTURE CALMANTE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 135.)

MIXTURE CALMANTE ET ASTRINGENTE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 184.)

MIXTURE D'EAU DE CHAUX ET D'HUILE CONTRE LES BRULURES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 372.)

MIXTURE DIURÉTIQUE.

Prenez d'*eau de menthe*, cinq onces;
de *vinaigre ſcillitique*, ſix gros;
d'*eſprit de nitre dulcifié*, demi-once;
de *ſirop de gingembre*, une once & demie.

Mêlez. On donne deux cuillerées de cette mixture deux ou trois fois par jour, dans les embarras des voies urinaires. (M. B.)

MIXTUBE LAXATIVE ABSORBANTE.

Prenez de *magnéſie blanche*, un gros;

de *rhubarbe* choisie, dix ou douze grains;
d'*eau commune*, trois onces;
d'*eau de canelle simple*, } de chaque une once.
de *sirop* commun, }

Triturez la magnésie & la rhubarbe dans un mortier; ajoutez les eaux & le sirop : cette mixture convient dans la plupart des Maladies des enfants, accompagnées d'acidités : elle remédie à ces affections, & lâche le ventre. La dose est d'une cuiller à café, répétée trois fois par jour. À un enfant très-jeune, une seule cuillerée par jour suffit. Lorsqu'on donne cette mixture dans l'intention de purger, il faut ou augmenter la dose, ou doubler la quantité de rhubarbe; elle est un des remedes que j'ai trouvé le plus convenable aux enfants, & que j'ai employé le plus souvent. (M. B.)

Prescrite, Tome IV, pages 239, 240.

MIXTURE RAFRAICHISSANTE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, pages 75 & 76.)

MIXTURE SALINE.

Prenez de *sel de tartre*, un gros.
Faites dissoudre dans quatre onces d'eau bouillante : quand la dissolution sera refroidie, versez, goutte à goutte de l'esprit de vitriol, jusqu'à ce que l'effervescence soit cessée; alors ajoutez, d'*eau de menthe poivrée*, deux onces;
de *sirop commun*, une once.
Mêlez. Lorsqu'on ne peut se procurer des citrons frais, cette mixture peut très-bien tenir lieu du *julep salin.* (Voyez ce mot.) (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 59, 353, Tome IV, page 373.

MIXTURE SCILLITIQUE.

Prenez d'*eau de canelle simple*, cinq onces;
de *vinaigre scillitique*, une once;
de *sirop de guimauve*, une once & demie.
Mêlez. Cette mixture, propre à faciliter l'expectoration & la sécrétion des urines, est encore utile aux asthmatiques & aux hydropiques. On en prend une cuillerée ordinaire souvent dans la journée. (M. B.)

MOFFETTE, ou *mouffette*, nom que portent les exhalaisons ou vapeurs malfaisantes & meurtrieres qui empoisonnent les lieux souterreins, & particuliérement les mines, dans lesquelles l'air ne circule point, ou n'est point suffisamment renouvellé. (Voyez Tome I, pages 98 & suiv.)

MOIS DES FEMMES : c'eſt la même choſe que *régles.* (Voyez RÉGLES.)

MORBIFIQUE, épithete qu'on donne à la matiere & à la cauſe qui ont occaſionné, ou qui entretiennent une Maladie.

MORSURE DES ANIMAUX VENIMEUX. (Voyez RAGE & SERPENT A SONNETTE.)

MORTIFICATION. (Voyez GANGRENE.)

MORT, (en quoi conſiſte la) Tome IV, pages 460, 461.

MORT APPARENTE (de la) *cauſée par une chûte, des coups, &c.*, Tome IV, pages 459—461.

MORT APPARENTE (de la) *cauſée par la* SUBMERSION. (Voyez NOYÉS.)

MORTS SUBITES, (des) Tome IV, pages 507—511.

MOUCHES, nom que les femmes donnent aux douleurs légeres qui précédent celles de l'enfantement. (Voyez Tome IV, page 168.)

MOUCHES A MIEL. (Voyez ABEILLES.)

MOULES. (Voyez *accidents cauſés par les*)

MOUSSEUX. (ce qui rend les vins) (Voyez Tome I, page 187, dans le courant de la note.)

MOUT, nom qu'on donne aux ſucs ſucrés des fruits, ſuſceptibles de fermentation ſpiritueuſe, & particuliérement à celui de raiſin, avant qu'il ait commencé à ſubir cette fermentation. (Voyez Tome I, page 184, dans le courant de la note.)

Le mout de biere paſſe pour un ſpécifique dans le ſcorbut, Tome I, pages 118, 119, &c.; Tome III, page 196.

MOUTARDE, *Seneve. Sinapi, rapi folio*, C. BAUH. & TURNEF. *Sinapi ſiliquâ latiuſculâ glabrâ, ſemine rufo, ſive vulgare*, J. BAUH. *Sinapis nigra, ſiliquis glabris tetragonis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Moutarde à feuilles de rave*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Moutarde dont les ſiliques, un peu larges, ſont liſſes, dont les ſemences ſont rouſſes*, ou *Moutarde ordinaire*, ſelon J. BAUHIN. *Moutarde noire, dont les ſiliques ſont liſſes & à quatre angles*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la cinquieme claſſe, quatrieme ſection, ſixieme genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie ſiliqueuſe de LINNÉ; de la cinquante-deuxieme famille des cruciferes d'ADANSON.

La racine eſt blanche, ligneuſe, fibreuſe, annuelle : elle pouſſe une tige à la hauteur de quatre ou cinq pieds, moël-

leuſe, velue par en bas, diviſée en pluſieurs rameaux. Ses feuilles ſont larges, aſſez ſemblables à celles de la rave ordinaire, mais plus petites & plus rudes. Les ſommités de la tige & des branches ſont garnies de petites fleurs jaunes à quatre feuilles, rangées en croix. A ces fleurs ſuccedent des ſiliques liſſes & ſans poil, à quatre angles, pointues, remplies de ſemences preſque rondes, rouſſes ou noirâtres, d'un goût âcre & piquant : cette plante eſt des plus communes : elle croît naturellement ſur les bords des foſſés, parmi les pierres & dans les terres nouvellement remuées. On la cultive dans les champs & dans les jardins : elle fleurit en Juin : ſa graine eſt d'uſage dans la cuiſine & en Médecine.

Preſcrite, Tome II, pages 79, 178, 343; Tome III, pages 79, 131, 133, 134, 181, 199, 314, 320; Tome IV, page 272.

MUCILAGE, ſe dit d'une liqueur épaiſſe & gluante, comme le blanc d'œuf, non cuit. Telle eſt la diſſolution des gommes en général.

MUCILAGE DE GOMME ARABIQUE. Preſcrit, Tome III, page 353.

MUCILAGINEUX, épithete qu'on donne aux ſubſtances qui ont les qualités des mucilages : ces qualités leur ſont procurées par des plantes, des racines, des graines, &c., telles que la racine de guimauve, la graine de lin, &c.

Preſcrit, Tome II, page 96. Seuls cas qui, dans les maladies de poitrine, indiquent les remedes mucilagineux. Fautes que l'on commet tous les jours dans l'emploi de ces remedes, page 359, note. Preſcrits, Tome III, page 7.

MUCOSITE. (Voyez MUCUS.)

MUCUS, mot latin qui ſignifie morve. On s'en ſert quelquefois, ou de *mucoſité*, pour déſigner une humeur ſemblable à du blanc d'œuf, qui enduit différentes cavités du corps.

MUCUS DU NEZ, ou *morve.* Tout le monde connoît cette ſubſtance viſqueuſe & fluide, qui a été ſéparée dans les glandes de la membrane pituitaire, & qu'on eſt obligé, plus ou moins ſouvent, de recevoir ou d'expulſer dans un mouchoir, en ſe mouchant.

MUCUS DU NEZ (*de l'épaiſſiſſement du*) chez les enfants, Tome IV, pages 243—244.

MUETS. (Les ſourds &) ne ſont pas incapables d'é-

ducation, Tome III, page 417. Preuves, page 418. Inſtructions pour les ſourds & muets, indiquées *ibid.*, note.

MUQUEUX, *muqueuſe*, ſe dit de tout ce qui a du rapport au *mucus*. (Voyez MUCUS.)

MUGUET, ou *Lis des vallées*. Tout le monde connoît les fleurs de cette plante : leur odeur ſuave les met au rang de celles dont on aime le parfum. Les Botaniſtes l'appellent *Lilium convallium album*, C. BAUH. & TURNEF. *Lilium convallium vulgo*, J. BAUH. C'eſt-à-dire, *Lis blanc des vallées*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lis commun des vallées ;* ſelon J. BAUHIN. Les fleurs du muguet ſont les ſeules parties de cette plante qui ſoient d'uſage.

Preſcrit, Tome III, page 69.

MUSC, ſubſtance grumeleuſe, ſeche, mais qui paroît onctueuſe au toucher ; d'une couleur tannée ou brune, reſſemblant, au premier coup d'œil, à du ſang deſſéché ; d'une ſaveur un peu âcre, avec un peu d'amertume ; d'une odeur très-forte, très-pénétrante, agréable pour quelques perſonnes, inſupportable pour d'autres.

L'animal qui fournit le muſc, eſt encore peu connu. Les uns diſent que c'eſt une eſpece de Chevre ou de Gazelle, qu'on trouve dans le Thibet & le Tonquin ; d'autres, que c'eſt un Chevreuil de la Chine. On nous apporte le muſc, enfermé dans des veſſies.

On doit le choiſir bien ſec : l'enveloppe ou la veſſie doit être mince, & le poil qui la recouvre, de couleur brune : c'eſt à cette marque qu'on connoît le muſc du Tonquin, qui eſt le plus eſtimé. Tous les autres ſont inférieurs, ſurtout celui qui vient de Ruſſie.

On falſifie ſouvent le muſc avec de la terre : on peut s'appercevoir de cette fraude, parce que le muſc qui eſt pur, s'enflamme & brûle entiérement, au lieu que celui qui eſt ainſi altéré, a peine à prendre feu, & laiſſe un réſidu. Le muſc pur, jetté ſur une pelle rougie, s'évapore en entier ; celui qui eſt falſifié, y laiſſe un charbon. Il eſt plus difficile de reconnoître d'autres fraudes, telles que le ſang deſſéché, les excréments de pluſieurs animaux, &c., qu'on mêle au muſc.

Il arrive ſouvent, dit le Docteur WHYTT, que les effets du muſc ſont peu ſenſibles, parce que celui qu'on emploie n'eſt pas bon, ou qu'il a été pris à trop petite doſe. RIVIERE dit que, de ſon temps, on le donnoit, avec ſuccès, à la

dose de trente grains ; & aujourd'hui il n'est pas rare de voir prescrire cette dose, & même plus forte, trois ou quatre fois par jour. Le musc coûte six liv. le gros.

Prescrit, Tome II, pages 161, 450; Tome III, pages 305, 340, 349, 351, 352, 387, 389, 407, 422, 517, 529, 533, 556; Tome IV, page 276, note.

MUSCADE, ou *Noix muscade :* ce noyau, ferme, compacte & aromatique, est d'un usage trop fréquent dans nos cuisines, pour mériter une description : il est fourni par un arbre appellé *Nux moschata, fructu rotundo*, CASP. BAUH. C'est-à-dire, *Muscadier à fruit rond*, selon CASP. BAUHIN. Cet arbre est cultivé à Benda, isle d'Asie, qui appartient aux Hollandois, & depuis quelques années, à Bourbon & à l'Isle de France.

Prescrit, Tome III, pages 368, 371.

MUSCLES. Les muscles sont les parties charnues du corps : c'est ce que le peuple appelle, en général, chair. Tous les mouvements du corps, soit naturels, soit contre nature, sont exécutés par des organes; & ce sont ces organes auxquels on a donné le nom de muscles, qui se trouvent par-tout où ces mouvements peuvent avoir lieu. Les muscles sont composés de filaments longs, grêlés, déliés, connus par les Anatomistes sous le nom de *Fibres*. Ces fibres sont élastiques, c'est-à-dire, qu'après avoir été alongées par quelque cause, cette cause cessant, elles se remettent dans leur état naturel. Mais comme elles doivent cette propriété, en partie, au fluide nerveux qui circule dans leurs interstices, & que le fluide nerveux est une substance très-subtile, il s'ensuit que les fibres & les muscles qui en sont composés, ne peuvent être en action, sans éprouver une dissipation prompte de ces esprits, & par conséquent, sans perdre promptement de leur élasticité, d'où suit la lassitude; & cet effet est toujours en proportion de l'exercice que ces muscles ont éprouvé : de-là la nécessité du repos après la fatigue, &c. (Voyez Tome I, pages 106 & suiv.)

MUSCLES EXTENSEURS, nom que portent les muscles qui servent à étendre la partie à laquelle ils sont attachés.

MUSCLES FLÉCHISSEURS : ce sont les muscles qui servent à plier ou à fléchir la partie à laquelle ils sont attachés.

MUSCLES INTERCOSTAUX, SOUSCOSTAUX, SURCOSTAUX. (Voyez Tome II, page 102, note.)

MUSCLES OBLIQUES. On donne ce nom à deux muscles de l'abdomen, parce que leurs fibres sont dans une direc-

tion oblique : ils ſont fort larges, & placés un de chaque côté : ils couvrent la totalité du ventre, & une partie de la poitrine : ils concourent à former, vers l'os pubis, par l'écartement de leurs fibres, ce qu'on appelle *anneaux des muſcles du bas-ventre.*

MUSCLES DE LA POITRINE. (Voyez Tome II, page 102, note.)

MUSIQUE, (Avantages de la) Tome I, page 152; Tome II, pages 133, 300; Tome III, pages 304, 398.

MYOPIE, c'eſt la même choſe que *Vue courte.* (Voyez VUE COURTE.)

MYRRHE, ſubſtance gommo-réſineuſe, en morceaux de différentes groſſeurs, tantôt comme une aveline, & tantôt comme une noix ; de couleur jaune, rouſſe ou ferrugineuſe, quelquefois tranſparente & brillante : ſa ſaveur eſt amere, un peu âcre & aromatique, qui cauſe des nauſées : ſon odeur eſt aromatique, mais fade & peu agréable. On doit choiſir celle qui eſt en belles larmes, friables, légeres, d'une même couleur de tous côtés, amere, âcre & odorante. On rejette celle qui eſt noire, peſante, pleine d'ordures. On nous apporte la myrrhe d'Ethiopie. Elle coûte deux ſols le gros.

Preſcrite, Tome II, page 338; Tome III, page 428.

NARC NARC

NARCOTIQUE, épithete qu'on donne à toute ſubſtance ſimple ou compoſée, qui provoque le ſommeil. Mais on entend ſur-tout, par ce mot, les ſomniferes les plus actifs, tels que ceux qui ſe tirent de toutes les parties du *Pavot* & l'*Opium.* Ces remedes ne peuvent opérer leurs effets, ſans produire ſur les nerfs une eſpece de ſtupeur, qui émouſſe le ſentiment : on ne doit donc y avoir recours qu'avec la plus grande réſerve, puiſqu'ils different peu de ce qu'on appelle *Poiſon*, agiſſant avec la plus grande promptitude, quoique donnés en petite quantité.

Les narcotiques ſont dangereux aux enfants, Tome I, page 86. Preſcrits, Tome II, page 312; Tome III, pages 28, 176. Comment il faut traiter les ſymptômes apoplectiques, cauſés par les narcotiques pris à trop forte doſe,

page *266*. Prefcrits, pages *306*, *480*; Tome IV, page *76*.

NARD-SAUVAGE. (Voyez CABARET.)

NATURE. Ce mot fe rencontre fi fouvent dans le cours de cet Ouvrage, que nous croyons devoir donner le fens, dans lequel il eft pris en Médecine. Nous entendons par Nature, le principe de la vie; l'accord, l'harmonie, l'ordre dans lequel les fonctions naturelles vitales & animales fe fuccedent; la dépendance qui les fubordonne les unes aux autres, & le fecours qu'elles fe prêtent mutuellement pour concourir au même but. La Nature eft le principe vivifiant, préfent dans toutes les parties de l'animal, qui produit tous fes mouvements, qui les foutient, qui les modere, qui les dirige, & qui, fi l'on nous pardonne cette expreffion, dit M. DE VOULLONNE, les fait tous converger vers la longévité.

HIPPOCRATE eft le premier qui ait donné le nom de Nature à ce principe. VAN-HELMONT l'appelle *Archée*, & plufieurs Médecins modernes le nomment fimplement *Principe vital*. Nous lui avons confervé le nom de Nature, tant par refpect pour le pere de la Médecine, que pour nous conformer au langage le plus généralement reçu. Ainfi donc, quand nous employons le mot Nature, nous voulons fignifier ce principe de tous les mouvements, de toutes les réfiftances, de tous les efforts, qui, dans l'animal, ne dépendent point de la volonté, & fuppofent effentiellement la vie. (Voyez le *Mémoire qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie de Dijon, le* 18 *Août* 1776, *fur la Médecine expectante & agiffante*, *&c.*, par M. DE VOULLONNE.)

NAVET. L'ufage familier de cette racine potagere ne laiffe aucun doute fur fes caracteres : la plante qu'elle produit s'appelle *Napus fativa, radice albâ*, C. BAUH. *Napus*, J. BAUH. & TURNEF. *Braffica-napus*, LINN. C'eft-à-dire, *Navet cultivé, dont la racine eft blanche*, felon C. BAUHIN. *Navet*, felon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chou-navet*, felon LINNÉ. Elle eft de la cinquieme claffe, quatrieme fection, douzieme genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie filiqueufe de LINNÉ; de la cinquante-deuxieme famille des cruciferes d'ADANSON.

Prefcrit, Tome I, page *115*; Tome II, page *475*; Tome III, page *67*.

NAVIGATION. (Voyez VOYAGES PAR MER.)

NAUSÉES : c'eft la même chofe qu'*Envies de vomir*,

que mal de cœur : c'eſt, à proprement parler, ce ſouléve- ment d'eſtomac qu'éprouvent ceux qui ſe trouvent, pour la premiere fois, ſur un vaiſſeau, &c.

NAUSEUX, épithete qu'on donne aux ſubſtances dont l'odeur ou le goût déſagréable, occaſionnent des envies de vomir.

NÉGUS, boiſſon familiere en Ecoſſe, même en Angleterre : elle eſt compoſée de parties égales d'eau & de vin blanc, acidulée avec du ſuc de citron, édulcorée avec du ſucre, & aromatiſée avec de la muſcade. On ſent que la différence, du fort au foible négus, ne doit conſiſter que dans la proportion, plus grande ou plus petite, de vin, de ſuc de citron & de muſcade.

Preſcrit, Tome II, pages 79, 101, 129, 153, 154, 160, 162, note; 175, 184, 314, 337, 370, 432, 450; Tome III, page 156.

NEIGE (Il faut frotter avec de la) les membres engourdis par le froid, Tome IV, page 480. (Voyez EAU DE NEIGE.)

NEPHRÉSIE. (Voyez INFLAMMATION DES REINS.)

NÉPHRÉSIE CALCULEUSE. (Voyez COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.)

NERF. On donne ce nom, qui ſignifie force, vigueur, à des cordons blanchâtres & cylindriques, qui partent du cerveau, du cervelet, de la moëlle alongée & de la moëlle épiniere, enveloppés de la dure-mere, & qui ſe diſtribuent dans toutes les parties du corps. Ils ſont formés par l'aſſemblage de petits filets fort fins, mais creux, ou diſpoſés de maniere qu'il y coule une matiere très-déliée, très-ſubtile, qu'ils reçoivent du cerveau & des autres endroits de leur origine. C'eſt par le moyen de cette liqueur, appellée *Eſprit animal*, *Eſprits animaux*, *Fluide nerveux*, &c., que les nerfs ſont le principe du mouvement & du ſentiment. (Voyez MALADIES DE NERFS.)

NERVEUX, *nerveuſe*, épithete qu'on donne à tout ce qui appartient aux nerfs, ainſi qu'aux perſonnes attaquées de Maladies de nerfs.

NERVIN, épithete qu'on donne aux remedes qui ſont propres à calmer les douleurs de nerfs.

NICOTIANE. (Voyez TABAC.)

NIDOREUX, *nidoreuſe*, ſe dit de tout ce qui a une odeur, & un goût d'œufs couvés, pourri, &c.

NITRE, *Salpêtre*, *Sel de nitre*, *Sel neutre*, com-

posé d'un acide particulier, appellé acide nitreux, d'alkali fixe & d'un peu de matiere calcaire. (Voyez *Dictionnaire de Chymie.*)

On tire ce sel des platras & des décombres des vieilles maisons, des terres & des endroits qui contiennent des matieres végétales & animales qui sont en putréfaction; telles que les étables, les latrines, &c. Ce travail, qu'on appelle purification du salpêtre, est très-long; il se fait en grand, dans des manufactures, d'où les Apothicaires tirent le nitre. Ils prennent celui de la troisieme cuite, & le purifient encore, pour les usages de la Médecine & de la Chymie.

Il faut le choisir en beaux crystaux blancs, qui, mis sur les charbons ardents, fusent, sans éclat, sans décrépiter, & y deviennent fluides; & qui, posés sur la langue, produisent un sentiment de froid, suivi d'amertume. Il coûte un sol le gros.

Prescrit, Tome II, pages 72, 278, 293, 303, 310, 329; Tome III, pages 11, 27, 73, 77, 86, 110, 134, 138, 230, 304, 305, 533, 544; Tome IV, pages 15, 47, 50, 54, 161, 188, 197, 286, 344, 350 & 351, note; 373, 465, 499, 520, 526, 532, 549.

NITRE PURIFIÉ, SEL DE PRUNELLE, CRYSTAL MINÉRAL, ANODYN MINÉRAL. Ce n'est autre chose que le nitre très-pur.

Prescrit, Tome II, pages 97, 330, 424; Tome III, pages 19, 38, 304, 517, 523; Tome IV, page 186.

NODUS, tumeur qui vient sur les os, laquelle procede, pour l'ordinaire, d'une cause vénérienne. (Voyez MALADIE VÉNÉRIENNE.)

NOIRPRUN, ou *Nerprun*, *Bourg-Epine. Rhammus catharticus*, C. BAUH., J. BAUH. & TURNEF. *Rhamnus, ramis spinâ terminatis, floribus quadrifidis*, LINN. C'est-à-dire, *Noirprun purgatif*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Noirprun dont les rameaux sont terminés par une épine, & dont les fleurs sont à quatre feuilles*, selon LINNÉ.

Sa racine est longue, dure, ligneuse : elle pousse un arbrisseau, qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre, dont le tronc est de grosseur médiocre, couvert d'une écorce semblable à celle du cerisier, d'un bois jaunâtre. Ses branches sont garnies de quelques épines pointues, comme celles du poirier sauvage. Ses feuilles sont assez larges, d'un verd noirâtre, rondelettes, plus petites que celles du pommier,

ſort approchantes de celles du prunier, finement dentelées en leurs bords, d'un goût aſtringent. Ses fleurs ſont petites, de couleur herbeuſe ou jaunâtres, & naiſſent pluſieurs à côté les unes des autres comme par paquets le long des branches, en forme de petits entonnoirs à pavillon, recoupé en quatre parties rabattues, le plus ſouvent, ſur les côtés, avec autant d'étamines. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des baies, molles, groſſes comme celles du genevrier, vertes au commencement, leſquelles noirciſſent à meſure qu'elles mûriſſent, & deviennent luiſantes étant remplies d'un ſuc noir, tirant ſur le verd, un peu amer, & de quelques ſemences arrondies ſur le dos, preſque ſemblables à des pepins de poire, dont l'écorce eſt noirâtre & preſque cartilagineuſe.

Cet arbriſſeau croît fréquemment dans les haies, dans les bois & autres lieux incultes : il aime les foſſés, les ruiſſeaux, les endroits humides & pleins de brouſſailles. Il fleurit en Mai, & ſes baies ſont mûres en automne, vers le mois d'Octobre, ou le temps des vendanges : on les cueille alors, étant beaucoup en uſage pour la teinture & dans la Médecine.

On doit choiſir les grains gros, bien nourris, luiſants, noirs, glutineux, récemment cueillis, ſucculents. La maniere de l'employer en Médecine eſt en ſirop, qui eſt d'un uſage très-fréquent dans les Hydropiſies, les Enflures, les Œdemes, &c. (Voyez Sirop de Noirprun.)

NOIX de Gale. On donne ce nom à des excroiſſances contre nature, qui ſe forment ſur divers chênes, en divers pays, à l'occaſion de la piquure de quelques inſectes. La noix de gale eſt à-peu-près de la groſſeur & de la forme de la noix muſcade : mais au lieu d'être toujours unie, elle eſt le plus ſouvent anguleuſe ou épineuſe ; d'ailleurs, elle n'en a, ni l'odeur, ni la couleur, &c., &c.

Preſcrite, Tome III, page 433 ; Tome IV, pages 29, 30.

Noix muscade (Voyez Muscade.)

NOLI-ME-TANGERE. On donne ce nom à une eſpece de cancer du viſage. (Voyez Tome III, page 448.)

NOMBRIL, ou *Ombilic*, nom que porte le nœud placé au milieu du ventre, & formé de la réunion & cicatriſation des extrémités des vaiſſeaux *Ombilicaux*, que l'on coupe à l'enfant auſſi-tôt qu'il eſt né.

NOSTALGIE, ou *Maladie du pays*. (Voyez Mélancolie.)

NOUEURE. C'eſt la même choſe que *Rachitis*. (Voyez RACHITIS.)

NOURRICES. Maniere dont ſe comporte le peuple dans le choix des nourrices, Tome I, page 5 note. Maniere dont les nourrices tranſportent les enfants à leur deſtination, page 6. Les peres & meres qui choiſiſſent les nourrices ſont ſouvent trompés, page 7. Plaintes ſur les nourrices, page 9. Il vaut mieux donner à un enfant du bon lait d'animaux, que de le confier à une nourrice mercenaire, page 37. Comment les nourrices doivent porter les enfants, page 56. Superſtition des nourrices relativement au bain froid, page 76.

NOURRICES, (des DÉFAUTS *des*) Tome I, pages 84—92.

Dangereuſe habitude qu'ont les nourrices de ne jouer avec les enfants, qu'en les effrayant, Tome I, page 311.

Dans quel temps de la journée il faut tetter une nourrice, Tome II, pages 128. Il ne faut pas qu'elle couche avec un enfant attaqué de la petite vérole, page 214.

Les nourrices tranſmettent les écrouelles aux enfants, Tome III, page 206; ainſi que les dartres, page 227. Elles doivent avoir attention de ne pas ſe laiſſer tetter par des perſonnes, par des enfants attaqués de la vérole, &c., Tome IV, page 42. Ce qu'il faut donner à l'enfant lorſqu'on le confie à une nourrice étrangere, dans le cas où il ne rend pas le méconium, page 227. Habitude dangereuſe des nourrices de laiſſer les enfants s'endormir au tetton, page 232. Régime de la nourrice dans les tranchées & les coliques des enfants, page 240. Circonſtances où il faut changer de nourrices, page 241. C'eſt la faute de la nourrice quand l'enfant a le dévoiement, pages 252, 253. Il ne faut pas donner un enfant aux nourrices qui ont eu autrefois la croûte laiteuſe, page 266. Les paſſions violentes des nourrices ſont des cauſes fréquentes de convulſions chez les enfants, page 304. Signes que préſente l'enfant, qui a gagné la vérole de ſa nourrice, page 317. Il ne faut pas s'amuſer à retirer l'enfant d'une nourrice gâtée; il faut la guérir, pages 319, 320. La négligence de la nourrice expoſe les enfants à étouffer, page 500.

NOURRISSAGE, expreſſion peu uſitée, mais que l'on conçoit devoir ſignifier tous les ſoins qu'on doit à l'enfant, depuis le moment de ſa naiſſance juſqu'au ſevrage: ainſi on entend par ce mot, la maniere de nourrir l'enfant, de le vêtir, de l'exercer, &c.

NOURRITURE. Les enfants n'ont beſoin que d'une petite quantité de nourriture les premiers jours de leur naiſſance, Tome I, page 40. Dangers de nourrir trop peu les enfants, page 48. Négligence des ouvriers, relativement à leur nourriture, pages 109 & 110. Néceſſité de ne pas faire d'excès dans le manger, démontrée par la capacité de l'eſtomac, page 111, note. Si la nourriture des ouvriers eſt trop peu ſubſtancielle, elle leur occaſionne des Maladies, page 112. Maladies qui réſultent de la mauvaiſe nourriture, pour laquelle ſont, en général, paſſionnées les filles à l'âge d'être réglées; Tome IV, page 119.

NOYÉS (*Secours qu'il faut adminiſtrer aux*) *pour les rappeller à la vie*, Tome IV, pages 441—459.

NUMMULAIRE. (Voyez HERBE AUX ÉCUS.)

NUTRITION, fonction de la Nature, par laquelle le ſuc nourricier, que les aliments fourniſſent, eſt aſſimilé par la digeſtion, & converti en notre propre ſubſtance, pour réparer les pertes continuelles que ſouffrent, ſans ceſſe, les différentes parties de notre corps.

NYMPHES, nom que portent deux eſpeces de crêtes, une de chaque côté, d'un rouge vermeil dans les jeunes filles; qui deſcendent en groſſiſſant juſques vers le milieu de la vulve. On les a appellées nymphes, parce qu'on a cru qu'elles dirigeoient le cours de l'urine : elles ſont couvertes par les grandes levres; auſſi les appelle-t-on quelquefois petites levres.

NYMPHOMANIE; c'eſt la même choſe que *fureur utérine.* (Voyez FUREUR UTÉRINE.)

OBLI OBST

OBLITÉRATION, fermeture d'un vaiſſeau, par l'union de ſes parois, de ſorte que ce vaiſſeau ne peut plus ſe rouvrir, ce qui diſtingue l'oblitération de l'*obſtruction.* (Voyez ce mot.)

OBSTRUCTION, rétréciſſement des vaiſſeaux, qui empêche la circulation des fluides, ſains ou morbifiques, qui a pour cauſe la diſproportion qui ſe trouve entre le volume du liquide & le diametre du vaiſſeau : elle peut donc être occaſionnée, ou par l'étroite capacité du vaiſſeau, ou par la

grandeur de la masse qui doit y passer, ou par le concours de l'une & de l'autre.

Les obstructions sont l'effet des liqueurs enivrantes, Tome I, page 269. Traitement de l'hydropisie causée par l'obstruction des visceres, Tome III, page 138.

Obstructions, (des) Tome III, pages 438—448.

Ce qui donne lieu de soupçonner les obstructions chez les enfants, Tome IV, page 249. Traitement du vomissement des enfants causé par les obstructions, *ibid.*

ODONTALGIE. C'est la même chose que *mal de dent.* (Voyez Mal de dent.)

ODORAT. (Voyez Maladies de l'organe de l'odorat.)

ŒDEME. On entend par ce mot, une tumeur en général; mais on s'en sert particuliérement pour désigner une tumeur phlegmatique, molle, froide & sans douleur, qui cede à l'impression du doigt, qu'elle retient pendant quelque temps : elle affecte toutes les parties du corps indifféremment, & quelquefois tout le corps entier : dans ce dernier cas, elle prend le nom de *Leucophlegmatie;* ou *Hydropisie universelle :* quand elle n'attaque qu'une partie, comme les pieds, les mains, &c., on dit qu'ils sont œdémateux ou enflés. (Voyez Tome III, page 125, note.)

ŒIL. Organe de la vue. Tout le monde sait que les yeux sont au nombre de deux, placés dans deux cavités, appellées orbites, & voilées par deux membranes mobiles nommées paupieres. Sur la surface interne des paupieres & sur le cartilage, appellé tarse, qui en forme les bords, sont parsemées des glandes sébacées, qui fournissent la matiere de la chassie.

Dans l'intérieur de l'orbite & hors du globe de l'œil sont deux corps, l'un est nommé caroncule lacrymale ; il est placé au grand angle de l'œil. Cette caroncule est une glande sébacée, conglomérée, pleines de follicules, qui donnent une cire qui sort par divers petits trous. L'autre corps est une glande appellée lacrymale, qui sépare les larmes & les verse par des conduits excréteurs qui s'ouvrent sous la paupiere supérieure. Cette glande est située au-dessus du petit angle de l'œil. Au grand angle de l'œil, vers l'extrémité des tarses, sont deux petites ouvertures, appellées points lacrymaux, qui vont obliquement se réunir vers le nez, derriere la jonction des paupieres, en un seul conduit fort court,

large, en forme de poche, à laquelle on a donné le nom de ſac lacrymal.

Le globe de l'œil eſt composé, 1°. de ſix muſcles, au moyen deſquels il eſt mu en tous ſens ; 2°. de deux membranes, la conjonctive & l'albuginée, appellées acceſſoires, parce qu'elles ne couvrent qu'une partie du globe de l'œil ; 3°. de trois autres membranes, la ſclérotique, la choroïde, & la rétine : celles-ci ſont nommées communes, parce qu'elles forment à elles trois la coque de l'œil; 4°. de deux tuniques, ſavoir, la membrane vitrée & la cryſtalline ; 5°. d'une humeur très-abondante, appellée aqueuſe, contenue dans les deux eſpaces, nommés chambres antérieure & poſtérieure de l'œil, entre la cornée tranſparente, qui eſt une portion de la ſclérotique, & l'iris, & entre l'iris & le cryſtallin ; 6°. du cryſtallin ; petit corps lenticulaire, d'une certaine conſiſtance & d'une tranſparence à-peu-près ſemblable à celle du cryſtal, logé dans une cavité, ſur la face antérieure du corps vitré, & retenu dans cet eſpace par la lame externe de ce même corps vitré qui le couvre; 7°. & enfin du corps vitré, qui eſt une humeur ou une liqueur gélatineuſe très-claire, très-liquide, & qui reſſemble à du verd fondu. C'eſt la plus abondante des trois humeurs de l'œil, dont elle occupe le fond : elle eſt immédiatement appliquée ſur la rétine.

On obſerve encore dans l'œil ce qu'on appelle le blanc, formé par la conjonctive ; l'iris, ou partie colorée de l'œil, formée par la choroïde ; & la prunelle ou pupille, c'eſt-à-dire, le trou rond, percé au milieu de l'iris, qui ſe reſſerre & ſe dilate par le moyen des fibres muſculaires de l'iris.

D'après cette ſimple énumération, il eſt aiſé de voir de combien de Maladies doivent être ſuſceptibles les yeux, & combien ſont téméraires ces ignorants, qui ſe propoſent hardiment pour guérir les yeux, de quelque mal qu'ils ſoient affectés, lors même qu'ils ne connoiſſent, ni la forme, ni la ſituation, ni le nom des parties dont l'œil eſt formé.

ŒILLET. L'œillet, dont on ſe ſert en Médecine, eſt celui dont les fleurs ont une odeur douce de clou de girofle. Tout le monde le connoît, étant cultivé dans les jardins, pour la beauté de ſes pétales, qui ſont de couleur de chair, d'écarlate, blanche, noirâtre, ou panachée : quelquefois ces pétales ſont au nombre de cinq; d'autres fois il y en a ſix ou davantage, variétés qui dépendent de la culture. On en fait un *Sirop*, une *Conſerve*, &c. (Voyez Sirop d'œillet.)

ŒSOPHAGE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 109 & 110, dans le courant de la note.)

ŒSOPHAGE, (*des accidents mortels occasionnés par des corps arrêtés dans l'*) Tome IV, pages 425—441.

OIGNON, plante potagere, trop connue pour mériter une description.

Prescrit, Tome I, page 118; Tome II, pages 178, 475, 484; Tome III, pages 131, 195; Tome IV, pages 39, 336, 337. (Voyez CATAPLASME MATURATIF, & CATAPLASME D'OIGNON.)

OIGNON DE SCILLE. (Voyez SCILLE.)

OLIBAN. (Voyez ENCENS.)

OLIVE, fruit de l'olivier, arbre très-commun en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Italie, &c. Il n'est gueres de personnes qui ne connoissent les olives, pour en avoir mangé, après qu'elles ont passé dans une lessive de chaux & de sarments, & ensuite dans de l'eau douce, pour leur ôter le goût âpre & amer qu'elles ont naturellement.

L'*Olivier*, arbre toujours verd, s'appelle *Olea sativa*, C. BAUH. *Olea fructu maximo*, TURNEF. *Olea Europæa, foliis lanceolatis*, LINN. C'est-à-dire, *Olivier cultivé*, selon C. BAUHIN. *Olivier à gros fruit*, selon TOURNEFORT. *Olivier d'Europe, à feuilles lancéolées*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la vingtieme classe, deuxieme section, deuxieme genre de TOURNEFORT; de la diandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-neuvieme famille des jasmins d'ADANSON. (Voyez HUILE D'OLIVE.)

OMBILIC. C'est la même chose que *Nombril*. (Voyez NOMBRIL.)

OMBILICAL, se dit de tout ce qui a rapport à l'*Ombilic*. (Voyez CORDON OMBILICAL.)

OMOPLATES, nom que portent deux os très-larges, très-plats, de figure triangulaire, placés à plat sur le dos, à la partie postérieure & supérieure de la poitrine : ils sont articulés avec l'*Humérus*, ou l'*Os du bras*.

ONCTION, action d'oindre une partie du corps, ou tout le corps; de le frotter avec quelque liqueur onctueuse, de le graisser, &c.

ONCTUEUX, épithete qu'on donne aux substances qui sont grasses, huileuses & visqueuses.

ONGUENT. On donne ce nom à un médicament externe, onctueux, de consistance moyenne entre le liniment & l'em-

plâtre. Les onguents ſont compoſés d'huile, de graiſſe, de ſuif, de moëlle, de mucilage, ou de matieres ſemblables, auxquelles on ajoute des ſubſtances végétales, animales & minérales, ſelon les indications qu'on a à remplir. Ils ont des noms relatifs à leurs vertus, à l'ingrédient qui en eſt la baſe, à leur couleur, ou aux Auteurs qui les ont imaginés.

« Malgré les éloges extravagants, qu'on a donnés aux » diverſes préparations de ce genre, relativement à leur » efficacité dans la guériſon des plaies, il eſt certain que » le meilleur onguent pour les plaies récentes, eſt du linge » ſec. Mais, quoique les onguents ne guériſſent point les » plaies & les ulceres, ils ſervent pourtant à les défendre » de l'impreſſion de l'air extérieur, & à faciliter les moyens » d'y appliquer des ſubſtances capables de ſécher, déterger, » conſumer les chairs baveuſes, &c. C'eſt en conſéquence » de ces propriétés, que nous allons donner la recette des » onguents les plus ſimples; il ſera facile d'y ajouter les in- » grédients qu'indiqueront les circonſtances ». (M. B.)

Dangers des onguents dans l'éréſipele, Tome II, page 291. A quoi ſervent les onguents dans la guériſon d'une plaie, Tome IV, page 362. Dangers des onguents dans la goutte-roſe, page 550. Inutilité des onguents contre les cors aux pieds, pages 555, 556.

Onguent Ægyptiac.

Prenez de *miel de Narbonne*,	quatorze onces;
de *vinaigre* fort,	ſept onces;
de *verd-de-gris*,	cinq onces.

Mettez le tout ſur le feu. Le *verd-de-gris* étant diſſous, laiſſez cuire juſqu'à ce que l'onguent ait acquis une conſiſtance convenable, & qu'il ait une couleur approchante du pourpre. Il ſe vend tout préparé quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome III, page 433; Tome IV, page 359.

Onguent a cautere, ou *onguent véſicatoire adouci*, ou *onguent ſupuratif*.

Prenez de *cantharides*, en poudre fine,	demi-once;
d'*onguent baſilicum jaune*,	ſix onces.

Mêlez.

L'uſage de cet onguent eſt conſacré à panſer les véſicatoires: & par ſon moyen, on entretient l'écoulement tant que l'on veut. (M. B.) Il coûte tout préparé douze ſols le petit pot.

Preſcrit, Tome II, pages 311, 332, 375; Tome III, page 306.

ONGUENT BASILICUM JAUNE.

Prenez de *cire jaune*, de *réſine blanche*, d'*encens*, } de chaque trois onces.

Mettez le tout ſur un feu doux : quand il ſera fondu, ajoutez douze onces de ſain doux ; paſſez l'onguent, tandis qu'il eſt encore chaud. On ſe ſert de cet onguent pour nettoyer & favoriſer la guériſon des plaies & des ulceres. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, pages 311 & 312 ; Tome III, pages 214, 521, 532 ; Tome IV, pages 39, 45, 339, 340, 368, 371, 373, 380.

ONGUENT BLANC.

Prenez d'*huile d'olive*, une livre ;
de *cire blanche*, de *blanc de baleine*, } de chaque trois onces.

Faites fondre à une douce chaleur ; remuez conſtamment & fortement, juſqu'à ce que le tout ſoit refroidi : ſi on ajoute aux ingrédients ci-deſſus, deux gros de camphre, qu'on aura auparavant battu avec un peu d'huile, on aura ce qu'on appelle *onguent blanc camphré.* (M. B.)

ONGUENT CONTRE LA GALE. (Voyez la maniere de le préparer & de l'adminiſtrer, Tome III, page 218 ; & ONGUENT DE SOUFRE.)

ONGUENT DIGESTIF. (Voyez ONGUENT BASILICUM JAUNE.)

ONGUENT D'ALTHÉA, ou *de guimauve.* (Voyez ONGUENT ÉMOLLIENT.)

ONGUENT DE CALAMINE, ou *cérat de Turner.*

Prenez *d'huile d'olive*, trois livres ;
de *cire blanche*, de *pierre calaminaire* préparée & en poudre fine, } de chaque ſix onces.

Faites fondre la cire dans l'huile ; &, auſſi-tôt que ce mêlange aura pris un peu de conſiſtance, ſaupoudrez la pierre calaminaire, ayant attention de remuer conſtamment, juſqu'à ce que le tout ſoit refroidi : cet onguent, connu vulgairement ſous le nom de *Cérat de Turner*, eſt un bon remede externe, contre les brûlures & les excoriations, quelle qu'en ſoit la cauſe. (M. B.)

Preſcrit, Tome IV, pages 273, 370, 371.

ONGUENT DE LA MERE.

Prenez de *ſain doux*, de *beurre frais*, de *cire*, de *ſuif de mouton*, de *litharge* préparée,	de chaque une livre ;
d'*huile d'olive*,	deux livres.

Mettez le tout, excepté la litharge, dans un vaiſſeau de terre verniſſé ; faites chauffer juſqu'à ce qu'il fume : alors ajoutez la litharge, bien ſéchée ; remuez juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement diſſoute : enſuite laiſſez chauffer, juſqu'à ce que ce mêlange ait acquis une couleur brune, tirant ſur le noir ; laiſſez refroidir à demi, & verſez dans un pot, tandis qu'il eſt encore liquide. M. BUCHAN ne parle pas de cet onguent ; mais nous avons cru devoir en donner la recette, étant d'un uſage très-familier, & pouvant remplacer la plupart des autres onguents ſuppuratifs. Il coûte trois ſols l'once.

Preſcrit, Tome IV, pages 338, 339, 341.

ONGUENT DE PLOMB, ou *de Saturne*.

Prenez d'*huile d'olive*,	huit onces ;
de *cire blanche*,	deux onces ;
de *ſucre de Saturne*, ou *de plomb*,	trois gros.

Triturez le ſucre de Saturne, réduit en poudre, avec un peu d'huile ; enſuite ajoutez le reſte de l'huile & la cire, que vous aurez auparavant fait fondre enſemble, ayant ſoin de remuer, juſqu'à ce que le tout ſoit refroidi : cet onguent, rafraîchiſſant, & légérement aſtringent, convient dans tous les cas où il faut ſécher & cicatriſer quelque partie, comme dans les brûlures, &c. (M. B.)

ONGUENT DE SOUFRE, ou *contre la gale*. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 218.)

ONGUENT ÉMOLLIENT.

Prenez d'*huile de palme*,	vingt-quatre onces ;
d'*huile d'olive*,	trente-ſix onces ;
de *cire jaune*,	ſix onces ;
de *térébenthine*,	trois onces.

Faites fondre la cire dans les huiles, ſur un feu doux ; mêlez la térébenthine, & paſſez : cet onguent ſupplée à celui d'althéa & de populeum. On s'en ſert pour oindre les parties enflammées. (M. B.)

Preſcrit, Tome III, pages, 20, 61, 429 ; Tome IV, page 556.

Onguent gris. (Voyez Onguent mercuriel.)

Onguent mercuriel, ou *onguent gris*, ou *pommade mercurielle*.

Prenez de *mercure*, *révivifié de cinabre*, deux onces;
de *sain doux*, trois onces;
de *suif de mouton*, une once.

Triturez le mercure avec une once de sain-doux, dans un mortier chauffé, jusqu'à ce que les globules de mercure soient entiérement disparus; ensuite ajoutez le reste du sain-doux & le suif de mouton, que vous aurez auparavant mêlez ensemble; battez le tout fortement. (M. B.)

Cet onguent est celui préparé au tiers. Pour l'avoir préparé à moitié, il faudroit qu'il y eut quatre onces de mercure, & alors on l'appelle *onguent mercuriel fort*. Il coûte huit sols l'once, six francs la livre.

Prescrit, Tome III, pages 452, 518, 522, 529, 532; Tome IV, pages 23, 58, 66, 68, 71, 86, 97, 288.

Onguent nervin de la pharmacopée d'Edimbourg. (Voyez Baumes anodyn de Bates.)

Prescrit, Tome II, page 463; Tome III, page 321.

Onguent de tutie. (Voyez Onguent pour les yeux.)

Onguent populeum. (Voyez Onguent émollient.)

Onguent pour les yeux, ou *de tutie*.

Prenez de *sain-doux*, quatre onces;
de *cire blanche*, deux gros;
de *tutie préparée*, une once.

Faites fondre le sain-doux & la cire, à petit feu; saupoudrez la tutie, en remuant toujours jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi. On rendra cet onguent plus efficace & d'une consistance plus appropriée, si on y joint deux ou trois gros de camphre, broyé auparavant avec un peu d'huile, & ensuite mêlez intimement avec les autres ingrédients. (M. B.)

Prescrit, Tome IV, page 273.

Onguent pour les yeux, d'une autre espece.

Prenez de *camphre*,
de *pierre calaminaire* préparée & en poudre, } de chaque six gros;
de *verd-de-gris*, bien apprêté, deux gros
de *sain-doux*,
de *suif de mouton*, } de chaque deux onces.

Broyez le camphre avec la pierre calaminaire & le verd-de-gris; ensuite mêlez avec le sain-doux & le suif, en conti-

nuant de triturer, jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mêlé : cet onguent a été long-temps estimé pour les Maladies des yeux ; cependant il n'en faut user qu'avec précaution, sur-tout lorsque les yeux sont enflammés, & que la vue est tendre. (M. B.)

ONGUENT VÉSICATOIRE. (Voyez EMPLATRE VÉSICATOIRE.)

ONGUENT VÉSICATOIRE ADOUCI. (Voyez ONGUENT A CAUTERE.)

OPACITÉ : qualité d'un corps opaque, c'est-à-dire, impénétrable à la lumiere.

OPAQUE, qui n'est point transparent, qui ne donne point lieu au passage des rayons de la lumiere. Les corps opaques sont ceux qui ne transmettent point la lumiere, parce qu'ils n'ont point de pores droits disposés en tout sens.

OPHTHALMIE ; c'est la même chose qu'*Inflammation des yeux*. (Voyez INFLAMMATION DES YEUX.)

OPIAT, nom donné par les anciens aux remedes dans lesquels il entroit de l'opium. Mais aujourd'hui on donne ce nom, par abus, à des remedes mous, qui sont de vrais électuaires, & dans lesquels il n'entre point d'opium. Il y a trois sortes d'opiats ; il y en a de purgatifs, de corroboratifs & d'altérants.

OPIUM : c'est un extrait gommo-résineux, préparé avec le suc exprimé des feuilles, des tiges & des têtes de pavots blancs. Il nous vient d'Egypte & de Turquie.

On doit le choisir compacte, pesant, le plus net qu'il est possible, visqueux, d'une couleur tirant sur le roux ; d'une odeur nauseuse ; d'un goût amer & un peu âcre. Comme cet extrait est un mêlange d'une grande quantité de matieres étrangeres, de feuilles, de tiges brisées, de sable, &c., on le purifie avant de l'employer en Médecine. Pour cet effet, on coupe la quantité qu'on veut d'opium par tranches ; on le fait liquéfier au bain-marie, dans la plus petite quantité d'eau possible ; on coule la liqueur, avec forte expression, & on la fait épaissir, toujours au bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait : c'est dans cet état que les Apothicaires le vendent.

Mais on peut faire de l'opium avec les *Pavots blancs* de nos jardins. Ayez, par exemple, des têtes de pavots ; jettez toute la graine : pilez les coques, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en poudre fine. Prenez-en une once ; laissez infuser à froid, pendant deux jours, dans deux pintes d'eau ;

passez avec expression ; faites évaporer, au bain-marie, jusqu'à ce que la liqueur soit réduite à un demi-setier ; filtrez, versez sur des assiettes de fayance, & laissez évaporer jusqu'à siccité. Détachez cet extrait, fortement collé aux assiettes ; & renfermez-le dans une bouteille bien bouchée. Cet opium, de même que celui d'Egypte, provoque le sommeil, calme les douleurs, favorise la transpiration, arrête le cours de ventre, les vomissements & les pertes.

L'expérience nous a appris, dit M. Lieutaud, qu'il étoit moins dangereux que l'opium d'Egypte, qu'il agissoit plus tranquillement & plus sûrement. Delà vient que ceux qui le connoissent, le préferent, avec raison, à tous les autres narcotiques. On le donne à la dose de deux à quatre grains, seul ou mêlé à d'autres médicaments, suivant les vues qu'on a à remplir.

D'après ce que nous venons de dire, ne pourroit-on pas préparer le *Laudanum liquide* (Voyez ce mot.) avec ce dernier opium ? Si seul il est plus doux, plus sûr que l'opium de Turquie, les préparations qu'on en feroit, auroient, sans doute, les mêmes avantages.

Le castoreum, selon M. Lieutaud, est le meilleur correctif de l'opium. (Voyez Castoreum.)

L'opium prescrit, Tome II, pages 367, 375, note ; 390 ; Tome III, pages 79, 132.

Opium (Comment il faut traiter les symptômes apoplectiques causés par l') pris à trop forte dose, Tome III, page 266.

Prescrit, pages Tome III, 341, 352, 366, 367, 387, 388, 389, 390, 461, 480, 530, 556 ; Tome IV, pages 249, 336.

Opium. (Voyez Empoisonnement *causé par l'*)

OPPODELDOC, ou *Baume oppodeldoc liquide.*

Prenez de racine seche de *guimauve*, de *consoude*, de *gentiane*, d'*aristoloche ronde*, d'*angélique*, — de chaque six gros ;
de sommités fleuries de *sauge*, — deux onces ;
de fleurs de *lavande*, de *baies de genievre*, — de chaque deux onces ;
de *castoreum*, pulvérisé ; de *camphre*, — de chaque deux gros ;

de feuilles récentes de *sanicle*, de *pied de lion*, de *pilosselle*, de *langue de serpent*, de *pervenche*, } de chaque deux gros & demi;
de *romarin*, une once;
de semences de *cumin;* quatre gros;
d'*esprit-de-vin* rectifié, deux livres.

On coupe menu les feuilles & les sommités, on concasse les racines, les semences de cumin, le castoreum & le camphre; on écrase les baies de genievre & les fleurs; on met toutes ces substances dans un matras avec l'esprit-de-vin; on bouche le vaisseau; on laisse digérer pendant vingt-quatre heures, sur un bain de sable chaud; on passe avec expression, & l'on ajoute huit onces de savon blanc; on fait digérer de nouveau jusqu'à ce que le savon soit entiérement dissous; on conserve ce baume dans une bouteille qui bouche bien. Quelque temps après qu'il est fait, une partie du savon se précipite sous la forme d'un coagulum; il faut donc l'agiter toutes les fois qu'on veut s'en servir. Il coûte, tout préparé, douze sols l'once. (*Eléments de Pharmacie de* M. BAUMÉ.)

L'oppodeldoc entre dans le liniment conseillé, Tome III, page 421.

OPPRESSION, ou *oppression de poitrine*, difficulté considérable de respirer : ce symptôme, assez commun dans les fievres & dans les Maladies nerveuses, est défavorable en proportion de son intensité.

OR, métal d'un jaune plus ou moins vif: sa pesanteur surpasse, non-seulement celle de tous les autres métaux, mais même de tous les autres corps de la Nature. L'or est fixe & inaltérable dans le feu, dans l'eau & dans l'air : c'est de tous les métaux celui qui a le plus de ductilité, de malléabilité, &c. : c'est le plus parfait des métaux.

ORANGE, *Oranger*. On emploie deux especes d'oranges en Médecine; l'orange douce & l'orange amere ou aigre, appellée encore *Bigarade*. Le premiere est le fruit d'un arbre que tout le monde connoît, parce qu'il fait l'ornement de nos jardins. On l'appelle *Aurantium, dulci medullâ, vulgare*, TURNEF. *Cystus Aurantium petiolis alatis, foliis acuminatis*, LINN. C'est-à-dire, *Oranger commun, dont le fruit est doux*, selon TOURNEFORT. *Cyste Oranger, dont le pétiole des feuilles est accompagné de deux*

petites aîles, & dont les feuilles sont en pointe, selon LINNÉ.

L'oranger qui porte l'orange aigre ou amere, ou *Bigarade*, se nomme *Aurantium, acri medullâ, vulgare*, TURNEF. *Malus Aurantia major*, C. BAUH. *Aurantia malus*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Oranger commun dont le fruit est aigre*, selon TOURNEFORT. *Grand oranger*, selon C. BAUHIN. *Oranger*, selon J. BAUHIN. Il n'y a aucune différence entre les feuilles & les fleurs de ces deux especes d'oranger. On fait usage du fruit, du suc de l'écorce, & des feuilles de l'oranger.

Prescrite, Tome I, pages 118, 123, 226; Tome II, pages 41, 48, 61, 69, 73, 114, 135, 153, 162, note; 174, 175, 176, 191, 220, 349, 448; Tome III, pages 55, 130, 160, 194, 197, 199, 200, note; 275, 296, 341, 345, 363, 534; Tome IV, pages 185, 248, 257, 258.

ORBITES, grandes cavités, situées une de chaque côté, aux parties latérales & supérieures du nez, dans lesquelles les yeux sont placés. (Voyez ŒIL.)

ORCHIS, *Satyrion. Orchis morio mas, foliis maculatis*, C. BAUH. & TURNEF. *Orchis major, tota purpurea, maculoso folio*, J. BAUH. *Orchis mascula*, LINN. C'est-à-dire, *Orchis mâle, dont les feuilles sont tachetées*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grand orchis, pourpre, dont les feuilles sont tachetées*, selon J. BAUHIN. *Orchis mâle*, selon LINNÉ.

Sa racine est composée de deux tubercules presque ronds, charnus, gros comme des noix muscades, dont l'un est plein & dur, l'autre ridé & fongueux, accompagné de grosses fibres. Elle pousse d'abord six à sept feuilles, & quelquefois davantage, lisses, semblables à celles du lis, mais plus petites, ordinairement marquées en-dessous de quelques taches d'un rouge brun, & quelquefois sans taches. Sa tige est haute d'environ un pied, ronde, striée, embrassée par une ou deux feuilles, & porte à son sommet un long épi de fleurs agréables à la vue, purpurines, membreuses, un peu odorantes, blanchâtres vers le centre, parsemées de quelques points d'un pourpre foncé. Chaque fleur est composé de six feuilles inégales, dont les cinq supérieures forment, en se courbant, une maniere de coëffe. La feuille inférieure est plus grande que les autres : elle commence par une maniere de casque, & finit par une queue ou pointe aiguë comme un éperon. Les fleurs sont plus ou moins serrées dans l'épi. Quand la

fleur eſt paſſée, le calice devient un fruit ſemblable à une lanterne à trois côtés, qui contient des ſemences ſemblables à de la ſciure de bois. Cette plante fleurit en Mai. On la trouve fréquemment dans les brouſſailles, les boſquets & les prés aux environs de Paris.

Preſcrit, Tome II, page 136.

La racine bulbeuſe de cet orchis, ainſi que celle des autres eſpeces, peut très-bien fournir le *Salep* qui nous vient de Perſe, & qui donne une nourriture ſi ſaine & ſi agréable aux convaleſcents & aux poitrinaires. (Voyez Salep, pour la maniere de le préparer avec nos orchis.)

Tous les orchis ont un caractere très-reconnoiſſable : c'eſt celui de la racine, qu'il eſt impoſſible de ne pas reconnoître, pour peu qu'on en ait vu, de quelque eſpece que ce ſoit. Mais il faut choiſir, dans le grand nombre d'orchis, les eſpeces inodores ; & rejetter celles qui ont une odeur forte, fétide, de bouc, & par conſéquent très-déſagréable.

ORDONNANCE de Médecine : c'eſt la même choſe que *Formule*. (Voyez ce mot.)

ORDURES (des) *entrées dans les yeux*, Tome III, page 416.

OREILLE. (des Maladies de l') (Voyez Maladies de l'organe de l'ouie.)

Moyen de connoître lorſque l'oreille eſt trop ſeche ou trop abreuvée de ſéroſités, Tome III, page 421. Les Maladies de l'oreille, ainſi que celles des yeux, demandent beaucoup de prudence & de ſagacité, page 422.

Oreille de Judas, ou *Champignon de ſureau. Agaricus oriculæ firmâ.* Eſpece de champignon, ainſi nommé, parce qu'il a la figure, & ſouvent la grandeur d'une oreille d'homme. Il croît ſur le ſureau, qui lui fournit le ſuc néceſſaire à ſon accroiſſement. Il y a des Auteurs qui le recommandent dans l'inflammation de la gorge. (Voyez Tome II, page 331.)

OREILLETES. (Voyez Cabaret.)

Oreilletes du cœur. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 27, note.)

OREILLONS. Ce que c'eſt que cette Maladie. (Voyez Tome II, page 344, note.)

ORGANE. On entend, en Médecine, par ce mot, une partie qui eſt capable d'exécuter telle ou telle action ; de produire telle ou telle opération. Toutes les parties du corps, même les plus ſimples, peuvent donc être dénommées or-

ganes ou parties organiques : ainſi, les muſcles ſont les organes du mouvement ; l'œil eſt l'organe de la vue ; l'oreille, l'organe de l'ouïe ; la peau, l'organe du toucher, &c.

ORGANES DE LA DIGESTION. (Voyez quels ils ſont, Tome I, pages 109 & 110, dans le courant de la note.)

ORGANIQUE, ſe dit de tout ce qui appartient aux organes. (Voyez ORGANE.)

ORGASME. (Voyez TURGESCENCE.)

ORGE. *Hordeum polyſtichum Hybernum*, C. BAUH. & TURNEF. *Hordeum polyſtichum*, J. BAUH. *Hordeum vulgare*, LINN. C'eſt-à-dire, *Orge d'Irlande*, ſelon C. BAUHIN. & TOURNEFORT. *Orge*, ſelon J. BAUHIN. *Orge commune*, ſelon LINNÉ.

La plante qui fournit l'orge, eſt trop commune & trop connue pour mériter une deſcription. Nous dirons ſeulement qu'on emploie l'orge, en Médecine, ſous trois formes différentes : l'*orge*, telle qu'on la recueille, l'*orge mondée* & l'*orge perlée*. La premiere eſpece ne reçoit aucune préparation ; la ſeconde, ou l'orge mondée, eſt de l'orge écraſée légérement, pour lui enlever ſon écorce, & qu'on conſerve ainſi pour l'uſage ; l'orge perlée, ainſi nommée, parce qu'elle reſſemble à des perles, par ſa blancheur, ſa figure & ſa groſſeur, qui eſt celle des grains de millet, ſe prépare, en Flandre, avec de l'orge mondée. Lorſque, dans cet Ouvrage, on ne ſpécifie pas l'eſpece d'orge qu'il faut employer, on entend parler de l'orge mondée.

Preſcrite, Tome II, pages 40, 69, 73. Maniere de préparer la décoction d'orge, pages 89 & 90 ; preſcrite, pages 95, 96, 97, 108, 111, note ; 129, 130, 141, note ; 211, 217, 272, 290, 301, 309, 349, 381, 386, 387, 414, 417, 424, 426, 437, 476 ; Tome III, pages 11, 26, 28, 29, 34, 48, 50, 67, 86, 197, 308, 428, 474, 478, 526 ; Tome IV, pages 9, 47, 161, 188, 234, 235, 301, 320, 374, 439, 440, 454, 487, 490, 497, 523, 526.

ORGEAT, eſpece d'émulſion, qui ne differe de celles des Apothicaires, qu'en ce qu'étant uniquement deſtinée à flatter le goût, on ſe propoſe de la rendre plus agréable que ſalutaire. L'orgeat differe encore de l'émulſion ordinaire, en ce qu'il entre dans ſa compoſition, environ un huitieme d'amandes ameres ; au lieu que, dans l'émulſion, on n'emploie, généralement, que des amandes douces. Mais on peut avancer avec confiance, dit M. VENEL, qu'excepté peut-être le cas d'inflammation actuelle de l'eſtomac & des inteſ-

tins, l'orgeat le plus agréable, eſt auſſi ſalutaire qu'une émulſion plus fade, & qu'ainſi on peut accorder au malade l'innocente conſolation d'une boiſſon plus gracieuſe, dans les cas ordinaires, où l'émulſion des boutiques eſt indiquée.

Preſcrit, Tome III, pages 203, 308; Tome IV, pages 54, 219, 526, 540, 549.

ORME PYRAMIDAL. L'eſpece d'orme, dont on conſeille l'écorce Tome III, page 230, eſt, dit M. BANAU, D. M., dans une lettre inſérée, *Journal de Paris*, année 1783, n°. 255, ſupplément, celui qui eſt décrit par M. DUHAMEL, dans ſon ſavant *Traité des arbres & arbuſtes*, n°. 8. « Ce n'eſt, ajoute-t-il, que de cette eſpece, qu'on peut » attendre un ſuccès aſſuré. Toute l'épaiſſeur de l'écorce n'eſt » pas bonne : ce n'eſt que dans la pellicule mince, liſſe, » graſſe, onctueuſe, douce au toucher & qui tient au bois, » que réſide les propriétés de l'*orme pyramidal*. Il faut que » l'arbre n'ait pas plus de dix ou douze ans, & le dépouiller » de cette pellicule légere au mois de Mai, parce qu'alors » la ſéve eſt dans ſa plus grande vigueur ».

ORPIMENT, ſubſtance combinée de ſoufre & d'arſenic, ordinairement de couleur jaune; &, dans ce cas, il n'y a qu'une dixieme partie de ſoufre : on l'appelle encore orpin, réalgar jaune, ou arſenic jaune. Quelquefois cette combinaiſon eſt rouge; c'eſt qu'alors il n'y eſt entré qu'une cinquieme partie de ſoufre; & on le nomme réalgar rouge, ſandaraque, arſenic rouge, &c.

ORPIN. (Voyez ORPIMENT.)

ORQUIS. (Voyez ORCHIS.)

ORTIE. Il y a un grand nombre d'eſpeces d'orties, ſans compter celles connues, en Médecine, ſous le nom de Galéopſis, dont il n'eſt pas ici queſtion. Les orties ſont diviſées en deux claſſes; en orties piquantes, & en orties mortes ou qui ne piquent point. Les plus employées de ces deux eſpeces, ſont celles appellées :

ORTIE VULGAIRE, ou *commune*, *Ortie vivace*, *grande Ortie piquante*. *Urtica urens maxima*, C. BAUH. & TURNEF. *Urtica vulgaris major*, J. BAUH. *Urtica foliis cordatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *grande Ortie piquante*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Ortie commune*, ſelon J. BAUHIN. *Ortie à feuilles cordées*, ſelon LINNÉ.

Sa racine eſt menue, fibrée, ſerpentante au loin, de couleur jaunâtre. Elle pouſſe des tiges à la hauteur de trois

pieds, quarrées, cannelées, roides, couvertes d'un poil piquant, creuſes, rameuſes ; revêtues de feuilles, oppoſées deux à deux, oblongues, larges, pointues, dentelées en leurs bords, garnies de poils fort piquants & occaſionnant une douleur brûlante, attachées à des queues un peu longues. Ses fleurs naiſſent aux ſommités des tiges & des rameaux dans les aiſſelles des feuilles, diſpoſées en grappes branchues, compoſées chacune de pluſieurs étamines, ſoutenues par un calice à quatre feuilles de couleur herbeuſe. Cette plante croît preſque par-tout en abondance, particuliérement aux lieux incultes & ſablonneux, dans les haies, dans les foſſés, contre les murailles, dans les bois même & dans les jardins. Elle fleurit en Juin. Ses feuilles ſe flétriſſent ordinairement tous les ans l'hiver ; mais ſa racine ne périt point, & repouſſe de nouvelles feuilles dès le printemps ſuivant. On ſe ſert, en Médecine, de ſes feuilles, de ſes ſemences & de ſes racines.

Ortie morte, *Ortie blanche*, *Ortie qui ne pique point. Lamium vulgare album*, *flore albo*, Turnef. *Lamium album*, *non fœtens*, *folio oblongo*, C. Bauh. *Galeopſis*, ſive *urtica iners*, *floribus albis*, J. Bauh. C'eſt-à-dire, *Ortie blanche commune*, *à fleurs blanches*, ſelon Tournefort. *Ortie blanche qui ne pique point*, *à feuilles oblongues*, ſelon C. Bauhin. *Galeopſis*, ou *Ortie morte à fleurs blanches*, ſelon J. Bauhin.

Ses racines ſont nombreuſes & fibreuſes. Elles s'étendent auſſi beaucoup par un grand nombre de rejettons qui rampent obliquement ſur terre, preſque comme la menthe. Ses tiges ſont hautes d'un pied & plus, quarrées, aſſez groſſes, plus grêles & plus foibles cependant vers la terre, ce qui fait qu'elles ont peine à ſe ſoutenir, creuſes, un peu velues, branchues, entrecoupées de quelques nœuds, purpurines vers la terre, dans les lieux expoſés au ſoleil. Ses feuilles ſont deux à deux & oppoſées, ſemblables à celles de l'ortie commune. Celles qui ſont au bas des tiges, ſont portées ſur de longues queues, & celles du haut les ont plus courtes, & garnies d'un duvet court qui ne fait point de mal. Ses fleurs naiſſent des nœuds & par anneaux autour des tiges. Elles ſont aſſez grandes, d'une ſeule piece, blanches, en gueule, & plutôt pâles en dehors que jaunes. La levre ſupérieure, ou le caſque, eſt creuſée en maniere de cuiller, garnie de points ſur les bords, renfermant en dedans quatre petites étamines, deux plus longues & deux plus courtes : la

levre inférieure eſt pâle, & n'eſt point pointillée, échancrée en cœur, terminées l'une & l'autre en maniere de gorge bordée d'un feuillet. Les ſommets des étamines ſont bordés de noir, & repréſentent en quelque ſorte un 8 de chiffre. Leur piſtil eſt un filet fourchu placé entre les étamines : il s'éleve du fond du calice, & eſt attaché à la partie poſtérieure en maniere de clou : la baſe ſe change en quatre graines triangulaires unies enſemble, cachées dans une capſule qui ſervoit de calice à la fleur. On trouve cette plante, dont l'odeur eſt un peu forte, le long des haies, des chemins & des murailles, dans les décombres & les buiſſons, & ſouvent dans les jardins qui ne ſont pas bien cultivés. Ses feuilles & ſes fleurs ſont d'uſage.

Ces deux eſpeces d'orties poſſedent, à peu de choſe près, les mêmes vertus : auſſi les emploie-t-on indifféremment. Leur grande propriété eſt d'être vulnéraire, conſolidante, & d'arrêter les hémorrhagies : auſſi les avons-nous miſes au rang des plantes qui doivent ſervir de nourriture à l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques. (Voyez Tome II, page 130, dans le courant de la note.)

Preſcrite, Tome III, pages 316, 437; Tome IV, pages 134, 139, 485.

ORTEILS, (de la LUXATION *des*) Tome IV, page 398.

Obſervation ſur un déplacement ſingulier du gros orteil, Tome IV, page 553.

OS. Les os ſont les parties du corps les plus dures & les plus fermes; ils ſervent d'appuis aux parties molles : c'eſt la charpente du corps, auquel ils donnent de la fermeté : ils en ſoutiennent les organes, & maintiennent l'animal dans toutes les ſituations convenables à ſes fonctions.

OS ARRÊTÉS DANS LE GOSIER, (fragments d') *entre la bouche & l'eſtomac;* moyens de les retirer, Tome IV, pages 425—441.

OSEILLE, plante potagere, dont il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe le port & le goût. Les Botaniſtes l'appellent *Acetoſa rotundifolia*, *hortenſis*, C. BAUH. & TURNEF. *Oxalis*, *folio rotundiore*, *repens* J. BAUH. *Rumex ſcutatus*, LINN. C'eſt-à-dire, *Oſeille des jardins*, *à feuilles rondes*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Oſeille rampantes*, *à feuilles rondes*, ſelon J. BAUHIN. *Oſeille*, *dont les feuilles ont la forme de bouclier*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quinzieme claſſe, deuxieme ſection, premier genre de TOURNEFORT; de l'hexandrie trigynie

de LINNÉ ; de la trente-neuvieme famille des perſicaires d'ADANSON.

Preſcrite, Tome I, page 115 ; Tome II, page 457 ; Tome III, pages 55, 130, 198, 199, 203, 273 ; Tome IV, page 313.

OTALGIE. C'eſt la même choſe que *mal d'oreille.* (Voyez MAL D'OREILLE.)

OVAIRES, nom que portent deux petits corps particuliers à la femme : ils ſont ovales, ayant, à-peu-près, la figure d'une petite grappe d'œufs, d'où vient leur nom : ils ſont placés, un de chaque côté, derriere les trompes de la matrice, dans une duplicature des ligaments larges : c'eſt proprement ce que les anciens ont entendu, en parlant des teſticules de la femme. (Voyez HYDROPISIE DES OVAIRES.)

OUIE DURE (de l') *& de la ſurdité*, Tome III, pages 417—423.

OURLES. (Voyez ce que c'eſt que cette Maladie, Tome II, page 344, note.)

OUVRIERS (Maniere dont ſe comportent les) dans le choix des nourrices, Tome I, page 5, note.

OUVRIERS QUI S'OCCUPENT DE TRAVAUX PÉNIBLES, (des) Tome I, pages 104—114.

OUVRIERS SÉDENTAIRES, (des) *idem*, pages 123—135.

OUVRIERS (Exemples tirés des) pour prouver que l'homme n'eſt fait pour aucune ſorte d'excès, Tome IV, page 512.

OUVRIERS (Cauſes qui portent les) de toutes les Villes de l'Europe à faire le *Lundi*, Tome IV, pages 512, 513.

OXYCRAT : ce n'eſt autre choſe qu'un mêlange d'eau & de vinaigre, dans la proportion d'une partie de vinaigre ſur cinq ou ſix d'eau.

Preſcrit, Tome III, pages 11, 39, 55, 67, 504, 549 ; Tome IV, pages 409, 465, 519, 523, 526, 540.

OXYMEL SCILLITIQUE.

Prenez de *miel blanc* de Gâtinois, une livre ;
de *vinaigre ſcillitique*, demi-livre.

Faites cuire, à feu doux, juſqu'à conſiſtance de ſirop, ayant ſoin d'enlever l'écume qui ſe forme au premier bouillon : cette préparation ne doit ſe faire que dans des vaiſſeaux de terre verniſſés ou d'argent. L'oxymel ſcillitique, tout préparé, coûte quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 96, 111, note ; 115, 142,

note; 358; Tome III, page 132, 141, 246, 470; Tome IV, pages 287, 453.

OXYMEL SIMPLE.

Prenez de *miel blanc* de Gâtinois, huit onces;
de *vinaigre*, quatre onces.

Mettez le tout dans un poëllon d'argent; faites cuire à une douce chaleur jusqu'à consistance de sirop; enlevez l'écume qui se forme au premier bouillon. Il coûte, tout préparé, deux sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 135; Tome III, pages 503, 507; Tome IV, pages 286, 375.

OZENE, (de l') ou *Ulcere du nez*, Tome III, pages 427—429.

PAIN PALL

PAIN. Le bon pain léger est, après le lait, le meilleur aliment pour les enfants, Tome I, page 41. Maniere de donner le pain aux enfants, page 44. On devroit faire soi-même son pain, page 187. Qualités qui constituent le meilleur pain, page 192. De quoi dépend la bonne qualité du pain, page 194, dans le courant de la note. Moins l'eau, employée au pétrissage, est chaude, plus le pain est délicat, *ibid.* Comment on reconnoît que le pain est bien cuit, page 198, dans le courant de la note. Caracteres du pain fait avec la levure de biere, *ibid.*

PALAIS, nom que porte la voûte de la bouche. Il comprend toute la concavité de l'espace qui est environné du bord alvéolaire & de toutes les dents de la mâchoire supérieure, & qui s'étend jusqu'à la grande ouverture du pharynx.

Caracteres de l'inflammation de la gorge qui occupe le voile du palais, Tome II, page 320.

PALES-COULEURS, (des) Maladie, Tome IV, pages 129—132.

PALLIATIF, *palliative*, épithete qu'on donne à des remedes & à une cure qui ne calment & n'appaisent que les symptômes & les accidents urgents des Maladies, sans en détruire les causes. Il est des cas où il n'est permis d'entreprendre qu'une cure palliative : ces cas sont ceux où il seroit dangereux de guérir la Maladie, parce qu'on risque-

roit d'en causer une plus considérable. Par exemple, la guérison des vieux ulceres, des hémorrhoïdes anciennes, des dartres opiniâtres, des galles habituelles, & de certaines évacuations périodiques, causeroit un très-grand désordre dans l'économie animale & même la mort, dans certaines circonstances, si on l'entreprenoit. On ne peut alors qu'adoucir, pallier le mal par quelques remedes appropriés ; ce sont ces remedes, c'est ce traitement qu'on nomme palliatifs & dont on fait sentir les avantages, Tome III, pages 214 & 215.

PALPITATIONS DE CŒUR. Symptômes ordinaires des Maladies de nerfs, mais particuliérement de l'affection hystérique, Tome III, page 381. Le traitement est le même que celui des Maladies de nerfs & de l'affection hystérique, page 383 & suiv.

PAMOISON. On donne ce nom à une diminution subite & considérable des forces du corps & de l'esprit, accompagnée d'un pouls petit, foible & languissant, d'une respiration presque insensible, de pâleur & de froid aux extrêmités : c'est le premier degré de la *syncope*. (Voyez ce mot).

PANACÉE, mot qui signifie remede universel : titre pompeux que les Charlatans ont donné à leurs remedes, comme capables de guérir toutes les Maladies. De tous les remedes qui ont porté ce nom, les Médecins n'ont conservé que celui qui est appellé panacée mercurielle, qui est en effet bon, quand on sait l'appliquer ; mais qui, n'étant utile que dans certaines Maladies, n'est rien moins qu'une panacée.

PANACÉE MERCURIELLE : c'est le *Mercure doux*, encore sublimé neuf fois : c'est donc du mercure presque pur, & qui ne contient d'acide marin, que ce qu'il lui en faut pour l'empêcher d'avoir sa forme de mercure crud, & pour qu'il conserve l'apparence d'une matiere saline. Elle coûte six sols le gros.

Prescrite, Tome III, pages 103, 212, 522 ; Tome IV, page 61.

PANADE, (maniere de faire la) Tome III, page 102. Elle doit être préférée à la bouillie, Tome I, page 44 ; prescrite, Tome II, pages 70, 153, 175, 190, 217, 265, 290, 301, 349, 414, 439 ; Tome III, pages 26, 44, 102 ; Tome IV, pages 9, 166, 183, 489.

PANARIS, (des) Tome IV, pages 340—345.

PANCRÉAS, corps glanduleux, long & plat, de l'es-

pece des glandes qu'on appelle conglomérées : il eſt placé dans le ventre, ſous l'eſtomac, entre le foie & la rate, à laquelle il eſt attaché par l'épiploon juſqu'au duodénum : ſa figure eſt à-peu-près celle de la langue d'un chien : ſon uſage eſt de fournir un ſuc, appellé pancréatique, qui ſe répand dans le duodénum, & qui ſert à la digeſtion.

PANDICULATION, inquiétude, extenſion des membres, mal-aiſe qui accompagne ordinairement le friſſon d'une fievre intermittente. On ſuppoſe que la pandiculation provient d'une dilatation convulſive des muſcles, par laquelle la Nature tâche de rejetter quelque choſe qui la gêne; car elle eſt accompagnée de bâillement, d'extenſion des bras, des jambes, des cuiſſes, &c.

PANSEMENTS (Il ne faut pas que les) ſoient trop multipliés. Combien de fois il faut panſer une plaie par jour, Tome IV, page 367 & note.

PARACENTESE. (Voyez PONCTION.)

PARALYSIE, (*Traitement de l'incontinence d'urine, occaſionnée par la*) *de la veſſie*, Tome II, page 462.

PARALYSIE PARTIELLE, (ce que c'eſt que) Tome III, page 310.

PARALYSIE UNIVERSELLE, ou *Paraphlégie*, (ce que c'eſt que) *idem.*, *ibid.*

PARALYSIE, (des diverſes eſpeces de) Tome III, pages 309—322.

PARAPHIMOSIS, (du) ou *Inflammation du prepuce*, Tome IV, pages 51—52.

PARAPHRÉNÉSIE. C'eſt la même choſe qu'*Inflammation du diaphragme.* (Voyez INFLAMMATION DU DIAPHRAGME.)

PARAPHLÉGIE. C'eſt la même choſe que *Paralyſie univerſelle.* (Voyez ce mot.)

PARFUMEURS. Maladies auxquelles ils ſont expoſés. Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv.

PAROTIDE. On donne le nom de parotide, qui ſignifie proche de l'oreille, à deux groſſes glandes ſalivaires, blanchâtre, oblongues, ſituées entre l'oreille & la partie poſtérieure de la mâchoire inférieure.

PAROTIDE. En Médecine, on donne ce même nom aux tumeurs qui occupent ces glandes dans certaines Maladies, comme dans les fievres malignes, &c.

Les parotides, ou tumeurs parotides, ſont des effets critiques dans les fievres malignes, Tome II, page 172. Ce qu'il faut faire lorſqu'elles s'annoncent, page 181.

PAROXISME. (Voyez ACCÈS.)

PAS-D'ANE, *Tuſſilage*, *Taconnet*, *Herbe de Saint Quirin. Tuſſilago vulgaris*, C. BAUH. & TURNEF. *Tuſſilago*, J. BAUH. *Tuſſilago farfara ſcapo unifloro*, *foliis ſubcordatis*, *angulatis*, *dentatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Tuſſilage commun*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tuſſilage*, ſelon J. BAUHIN. *Tuſſilage*, *Pas-d'âne*, *dont la tige ne porte qu'une fleur*, *& dont les feuilles*, *qui ont preſque la forme d'un cœur*, *ſont anguleuſes* & *dentelées*, ſelon LINNÉ. Elle eſt de la quatorzieme claſſe, premiere ſection, cinquieme genre de TOURNEFORT; de la ſyngénéſie polygamie ſuperflue de LINNÉ.

Sa racine eſt longue, menue, blanchâtre, tendre, rampante : elle pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, creuſes en-dedans, cotonnées, rougeâtres, revêtues de petites feuilles ſans queues, alongées, pointues, placées alternativement : ces tiges ſoutiennent chacune en leur ſommet, une fleur ronde, radiée, jaune, reſſemblant à celle du piſſenlit, à laquelle ſuccedent pluſieurs ſemences oblongues, applaties, garnies chacune d'une aigrette : après la fleur naiſſent les feuilles, qui ſont grandes, larges, anguleuſes, preſque rondes, vertes en-deſſus, blanchâtres & cotonneuſes en-deſſous. Cette plante eſt très-commune : elle croît naturellement aux lieux humides, ſur le bord des rivieres, des ruiſſeaux, des fontaines, &c. : elle fleurit dès la fin de Février, ou au commencement de Mars, & ſa fleur ne dure pas long-temps, ce qui a fait croire qu'elle ne fleuriſſoit pas : ſes fleurs ſont ſur-tout d'uſage. On en fait un ſirop. (Voyez SIROP COMMUN.)

Preſcrit, Tome II, pages 136, 358; Tome III, page 141.

PASSAGE (du) *ſubit du chaud au froid*, & des Maladies qui en ſont la ſuite, Tome I, pages 355—360.

PASSION : ce mot eſt ſynonyme, en Médecine, avec ſouffrance, affection, Maladie : il eſt particuliérement conſacré à l'eſpece de colique, dite iliaque, qu'on appelle, pour cette raiſon, *Paſſion iliaque*, ainſi qu'aux accès des Maladies hyſtérique & hypocondriaque, nommées *Paſſion hyſtérique*, *Paſſion hypocondriaque*, &c.

PASSION CŒLIAQUE. C'eſt la même choſe que FLUX CŒLIAQUE. (Voyez FLUX CŒLIAQUE.)

Passion iliaque. (Voyez Inflammation de bas-ventre.)

Passion (des) comme causes de Maladies, Tome I, pages 308—329.

Traitement du cours de ventre, occasionné par les passions, Tome II, page 439; du vomissement causé par les passions violentes, page 450; de la courbature due à ces mêmes causes, Tome IV, pages 525—527.

PATE de Ward, *contre la fistule.* Ce remede externe, que M. Buchan prescrit, Tome IV, page 384, n'est décrit, ni dans son Appendice, ni dans les Pharmacopées d'Edimbourg & de Londres; nous ne pouvons donc en donner la recette. Il faut recourir aux autres moyens proposés dans l'article qui traite de la fistule.

PATHOGNOMONIQUE: c'est, en Médecine, un symptôme ou un signe propre, particulier à une Maladie, de maniere qu'il en est inséparable, & qu'elle ne peut exister sans qu'il soit apparent & manifeste. (Voyez-en des exemples, Tome II, page 188, & Tome III, page 187, dans le courant de la note.)

Patience aquatique. (Voyez Patience d'eau.)

Patience d'eau, *Patience aquatique*, ou *Parelle des marais. Lapathum aquaticum, folio cubitali*, C. Bauh. & Turnef. *Lapathum aquaticum maximum*, sive *Hydrolapathum*, C. Bauh. C'est-à-dire, *Patience aquatique à feuille coudée*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Grande Patience aquatique*, ou *Patience d'eau*, selon C. Bauhin.

Sa racine est plus fibreuse que celle de la patience sauvage: elle est noire en dehors, d'un jaune de bois en dedans, fort astringente & amere: les tiges sont hautes de deux ou trois pieds. Ses fleurs & sa graine sont semblables à celles de la patience sauvage, mais plus grosses. Ses feuilles sont larges, longues, semblables à celles de la rhubarbe des Moines, mais plus longues, plus dures, plus roides & plus droites, presque de la longueur d'un pied & plus, terminées en une pointe aigue, légérement crêpues à leurs bords, un peu acides & fort astringentes: cette plante vient communément dans les lieux aqueux, dans les marais & les fossés humides: ses racines & ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tome III, pages 200, 201.

Patience sauvage, *frisée. Lapathum, folio acuto crispo*, C. Bauh. & Turnef. *Lapathum acutum cris-*

pum, J. Bauh. *Rumex patientia crispus*, Linn. C'est-à-dire, *Patience à feuille aiguë, frisée*, selon C. Bauhin & Torrnefort. *Patience aiguë frisée*, selon J. Bauhin. *Oseille*, *Patience frisée*, selon Linné.

Sa racine est simple, quelquefois branchue, épaisse, plongée profondément dans la terre, brune en dehors, jaune en dedans : les feuilles, qui sortent de la racine, sont portées sur de longues queues, & celles qui sont sur les tiges les ont plus courtes : elles sont étroites, longues, d'un verd foncé, crêpues ou frisées à leur bord, sur-tout près de leurs queues : ses tiges sont nombreuses, hautes d'un pied & demi, cylindriques, cannelées, légérement velues, remplies de moëlle, branchues, portant à leurs nœuds, qui sont écartés, des feuilles placées alternativement.

Les fleurs sont au haut de la tige & des rameaux, rangées en longs épis, pendantes à de longs pédicules, & formant un grand nombre d'anneaux, de sorte qu'elles couvrent & cachent le plus souvent la tige : ces fleurs n'ont point de pétales : elles sont composées de plusieurs étamines, surmontées de sommets jaunes, & renfermées dans un calice à six feuilles, dont trois se réunissent, & couvrent la graine, de maniere à former une capsule séminale : cette graine est triangulaire, rougeâtre, de couleur de châtaigne foncée. Cette plante vient fréquemment dans les environs de Paris; c'est par cette raison que nous en avons donné la description, de préférence aux autres patiences : si d'ailleurs on connoît bien celle-là, on connoîtra facilement les autres, qui ont entre elles le plus grand nombre de caracteres communs. La racine de patience sauvage frisée & ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tome III, pages 199, 306, 445; Tome IV, page 270.

PATTES d'Écrevisses. (Voyez Écrevisse.)

PAUVRES. Il faut que les personnes charitables s'opposent à ce que les pauvres confient leur santé aux Charlatans, Tome I, page 113.

PAUVRETÉ (la) occasionne des Maladies, & aggrave celles qui existent déja, Tome I, page 112. Des goutteux tombés dans la pauvreté, ont été guéris de la goutte, Tome III, page 161, note. La fécondité paroît être en raison de la pauvreté dans les campagnes, & même dans les Villes, Tome IV, page 214.

PAVOT blanc. *Papaver hortense, semine albo, sa-*

tivum, *Dioſcor. album Plinii*, C. Bauh. & Turnef. *Papaver ſomniferum*, Linn. C'eſt-à-dire, *Pavot des jardins, dont la graine eſt blanche, Pavot cultivé de Dioſcoride, Pavot blanc de Pline*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Pavot qui fait dormir*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la ſixieme claſſe, deuxieme ſection, premier genre de Tournefort; de la polyandrie monogynie de Linné; de la cinquante-troiſieme famille des pavots d'Adanson.

Sa racine eſt environ de la groſſeur du doigt, remplie, comme le reſte de la plante, d'un lait amer. Sa tige a deux pieds de haut : elle eſt branchue, le plus ſouvent liſſe, quelquefois un peu velue, ſur laquelle naiſſent des feuilles aſſez-ſemblables à celles de la laitue, mais oblongues, découpées, crêpues, de couleur verd de mer. Ses fleurs ſont en roſes, compoſées, le plus ſouvent, de quatre pétales blancs, placés en rond, & qui tombent bientôt. Le calice eſt compoſé de deux feuilles : il en ſort un piſtil ou une petite tête entourée d'abord d'un grand nombre d'étamines, laquelle ſe change enſuite en un fruit ou une coque de la figure d'un œuf, garni d'un chapiteau, ridée ou étoilée, munie intérieurement de pluſieurs lames minces, qui tiennent à ſes parois : à ces lames ſont attachées des graines très-petites, arrondies, blanches, & d'un goût doux & huileux. (Voyez Opium.)

Preſcrit, Tome II, page 388; Tome III, pages 61, 544.

Pavot rouge. (Voyez Coquelicot.)

PAYSANS. (Négligence des) relativement à la propreté, Tome I, page 279; relativement aux habits mouillés, page 348.

PÊCHE, *Pêcher*, fruit & arbre des plus connus. Le pêcher eſt appellé, en Botanique, *Perſica, molli carne & vulgaris, viridis & alba*, C. Bauh. & Turnef. *Malus Perſica*, J. Bauh. *Amygdalus Perſica*, Linn. C'eſt-à-dire, *Pêcher, dont le fruit eſt commun, dont la chair eſt molle, & dont les feuilles ſont vertes & blanches*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Pêcher*, ſelon J. Bauhin. *Amandier-Pêcher*, ſelon Linné. Les fleurs & les feuilles de pêcher ſont purgatives & vermifuges.

Voici comment s'expriment les Auteurs des *Eſſais de Matiere Médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note. Le pêcher ſert non-ſeulement à nous procurer des fruits, qui ſont les délices de nos tables, mais encore à nous

donner des fleurs que l'usage a mises au nombre des médicaments les plus accrédités : les feuilles nous ont paru mériter le même honneur ; en effet, tendres, elles sont un très-bon purgatif, & préférables à bien d'autres, par sa qualité vermifuge bien marquée.

Nous avons fait ramasser au printemps des bourgeons & des feuilles de pêcher, à peine développées ; nous les avons fait sécher avec soin : elles ont été ensuite enfermées dans des boîtes, & nous les avons prescrites sous la formule suivante.

Prenez de jeunes feuilles de pêcher, desséchées & découpées, depuis demi-once, jusqu'à une once & demie : faites-les infuser pendant la nuit sur des cendres chaudes, dans un demi-septier d'eau commune : le lendemain, faites bouillir deux ou trois bouillons ; passez : ajoutez une once de sirop de fleurs de pêcher, ou une petite cuillerée de miel pour une dose.

Notre potion purgative a été donnée à plus de cinquante personnes, sans s'être démentie une seule fois par un défaut total d'action. Elle a été plus ou moins énergique dans divers sujets. Comme nous l'avons préférée pour ceux chez qui nous soupçonnions, ou nous connoissions des vers, nous ne craignons pas d'annoncer ce purgatif comme un très-bon vermifuge. Nous avions soin de donner la veille, selon la force du sujet, un ou deux scrupules d'extrait aqueux de nos bourgeons, saturé de la poudre des fleurs desséchées ; & nous avons vu rendre, par leur effet, plus de soixante vers à un jeune homme d'une quinzaine d'années, (il n'en rendit pas un seul par la bouche) peu d'heures après le premier bol d'extrait que nous lui avions donné. Dans l'espace de douze jours, cet enfant prit une once de notre extrait en vingt-quatre prises, & trois médecines, composées comme ci-dessus, où les feuilles de pêcher étoient entrées jusqu'à une once. Il étoit d'un tempérament assez robuste, difficile à évacuer. Nous obtînmes cinq à six selles chaque fois, & communément quatre à cinq vers dans les premieres. Il a été parfaitement bien guéri sans autre secours.

Feuilles de pêcher, prescrites, Tome III, page 110.
Pêches, prescrites, *ibid.*, pages 199, 201.

PECTORAL, *pectoraux*, épithete qu'on donne aux remedes salutaires dans les Maladies de poitrine.

Les remedes pectoraux incisifs, prescrits, Tome II, pages 357, 358.

Pectoral, *pectoraux*. On donne encore cette épithete à quatre muscles de la poitrine, placés deux de chaque côté, sous les mamelles.

PÉDILUVE, ou *pediluvium*. (Voyez Bain de pied.)

PEINTRES : Maladies auxquelles ils sont exposés ; moyens de les prévenir, Tome I, pages 100 & suiv.

PENDU rappellé a la vie ; secours à employer envers ceux qui se sont étranglés ou pendus eux-mêmes, Tome IV, pages 502, 503. Observations, *ibid.*

PENSÉE, *plante*. (Voyez Jacée.)

PERES. (Devoirs des) envers les enfants, Tome I, page 12. L'intempérance des peres est une des causes des Maladies des enfants, page 16. Imprudence des peres qui exigent de leurs enfants, plus que leurs forces ne leur permettent, page 114. Les effets de l'intempérance des peres, s'étendent jusques sur leurs enfants, page 267. Conduite ordinaire des peres & meres dans les mariages, page 325.

PÉRICRANE, nom que porte la membrane qui couvre immédiatement le crâne. (Voyez Tome II, page 85, note.)

PÉRINÉ. On donne ce nom à l'espace qui existe entre l'anus & les parties de la génération, dans l'un & l'autre sexe.

PÉRIODE. On entend proprement par ce mot, en Médecine, le temps qui s'écoule entre les accès, paroxismes ou redoublements des Maladies intermittentes : ainsi, la période comprend deux temps, celui du paroxisme & celui de la rémission. On nomme encore périodes les différentes époques d'une Maladie : ainsi le commencement, l'augment, l'état & le déclin d'une Maladie, sont autant de périodes que parcourt cette Maladie.

PÉRIODIQUE, épithete qu'on donne à certaines Maladies, à certaines évacuations qui ont des retours réglés, même irrégulieres : telles sont les fievres intermittentes ; quelquefois l'épilepsie, l'asthme, la migraine & d'autres Maladies de la tête ; certaines hémorrhagies, & sur-tout les régles chez les femmes.

PÉRIOSTE, nom que porte la membrane ou pellicule, qui recouvre immédiatement chaque os du corps. (Voyez Tome II, page 85, note.)

PÉRIPNEUMONIE batarde, (de la) ou *fausse*, Tome II, pages 113—115.

Péripneumonie catarrhale, *idem*, page 107.

PÉRIPNEUMONIE VRAIE, (de la) Tome II, pages 106—113.

Le crachement de ſang eſt un ſymptôme favorable dans la péripneumonie, Tome III, page 23.

PÉRIPNEUMONIES, (des diverſes eſpeces de) ou *Inflammations des poumons*, ou *Fluxions de poitrine*, Tome II, pages 106—115.

PÉRISTALTIQUE, terme de Médecine, qui ſe dit particuliérement d'un mouvement propre & naturel aux inteſtins, par lequel leurs parties ſont comprimées de haut en bas ſucceſſivement, & les unes après les autres, ſemblables à-peu-près à celui d'un ver qui rampe, d'où vient qu'on l'appelle auſſi mouvement vermiculaire : il ſert principalement à faire entrer le chyle dans les vaiſſeaux lactés, & à pouſſer les excréments dehors.

PÉRITOINE, nom d'une membrane d'une grande étendue, qui couvre & enveloppe tous les viſceres du bas-ventre. (Voyez Tome II, page 85, note.)

Hydropiſie du péritoine, Tome III, pages 143 ; ſymptômes, 145 ; traitement, page 148.

PERRUQUIERS : Maladies auxquelles ils ſont expoſés : moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv.

PERSICAIRE AMPHIBIE AQUATIQUE. « Cette plante, » diſent les Auteurs des *Eſſais de Matiere médicale indigene*, cités, Tome II, page 49, note, eſt vivace : ſa » fleur eſt petite, ordinairement rouge ; quelquefois, mais » rarement blanche, luiſante, à péduncule, ayant cinq éta- » mines, un piſtil fourchu. L'aggrégation des fleurs forme » des épis, forts, cylindriques & ſerrés, imitant ceux de la » biſtorre, ſortant des aiſſelles des feuilles qui ſe trouvent » à la tige. Cette fleur eſt monopétale, colorée intérieure- » ment, découpée en cinq ſegments ovales, obtus, con- » caves, droits ; ce pétale ſert de calice, enſuite de capſule » ou d'enveloppe à la ſemence : quand la plante vient en » terre ferme, les épis ſont beaucoup plus petits, pâles & » recourbés, & elle n'en produit que rarement. Le fruit con- » tient une graine dure, ovale, plate, pointue, liſſe, noire, » nue, lenticulaire & triangulaire ; la tige eſt rampante ſur » l'eau, & droite ſur terre, haute d'un demi-pied ou envi- » ron, ronde, verdâtre, creuſe, liſſe, genouillée, & ſou- » vent rameuſe : la feuille eſt lancéolée, ovale, pétiolée, » alterne, dentelée en ſcie, avec des glandes véſiculaires des » deux côtés. Elle eſt acide étant jeune, & inſipide en au-

» tomne; elle eſt quelquefois tachetée. La racine eſt articu-
» lée, un peu fibreuſe, extrêmement rampante, ſortant de
» terre, nombreuſe, aſſez tendre au printemps, ſeche &
» plus ligneuſe en automne. Son écorce eſt d'un brun noi-
» râtre à l'extérieur, & rougeâtre en-dedans : le cœur eſt
» blanc, ſe fendant & ſe briſant aiſément, d'une ſaveur
» douceâtre, preſqu'inſipide ; préſentant enfin une eſpece de
» ſimilitude avec la ſalſepareille exotique.

» On obſervera que cette plante hors de l'eau, ſubit une
» métamorphoſe ſi grande, qu'elle devient abſolument mé-
» connoiſſable : le changement qui en réſulte, en impoſe
» aux plus habiles Botaniſtes. On ne la prendroit jamais
» comme variété ſortie de la perſicaire amphibie flottante
» néanmoins rien de ſi naturel que ce traveſtiſſement, qui
» eſt occaſionné lorſque les chaleurs d'été deſſechent les ri-
» vieres, les étangs, les ruiſſeaux, & obligent cette plante
» à ſe nourrir de ſucs terreſtres.

» Persicaire amphibie terrestre. Le port de cette
» plante imite aſſez celui de la perſicaire vulgaire. Ses
» feuilles reſſemblent parfaitement à celles du ſaule : les
» étamines des fleurs ſont extrêmement longues. Ce ſont
» les racines de celle-ci qui ſont ſubſtituées ſi heureuſe-
» ment à celles de la ſalſepareille exotique ». (Voyez, pour la maniere de les adminiſtrer, & pour leurs vertus, Houblon.)

Comme nous n'avons pas la nomenclature de la perſicaire amphibie, nous croyons néceſſaire d'ajouter quelques mots ſur la différence qui la diſtingue d'avec la perſicaire vulgaire ; & ſur-tout d'avec le curage, ou poivre d'eau, perſicaire âcre ou brûlante, &c. avec lequel elle a été ſouvent, & on ne peut pas plus mal-à-propos confondue.

La reſſemblance, quoiqu'éloignée, qu'ont les feuilles de ces plantes avec celles de pêcher, leur a fait donner le nom de perſicaire. Mais la vulgaire differe de l'amphibie, en ce que cette derniere eſt vivace, & que l'autre eſt annuelle ; que la vulgaire fleurit abondamment ſur la fin de l'été & en automne, & qu'il eſt très-rare de voir la perſicaire amphibie terreſtre en fleurs ; & ſes feuilles reſſemblent davantage à celles du ſaule. Le curage ou la perſicaire âcre, &c. en differe en ce que l'épi de ſes fleurs eſt plus grêle ; que ſes feuilles ſont d'une ſaveur âcre & brûlante, & ſans taches.

PERSIL, plante potagere, trop connue pour mériter

une deſcription. Les Botaniſtes l'appellent *Apium hortenſe*, ſeu *Petroſelinum vulgò*, C. BAUH. & TURNEF. *Apium hortenſe multis, quod vulgo Petroſelinum, palato gratum, planum, criſpum*, J. BAUH. *Apium Petroſelinum, foliis caulinis linearibus*, LINN. C'eſt-à-dire, *Ache des jardins*, ou *vulgairement Perſil*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ache des jardins, d'après pluſieurs Auteurs, qu'on appelle vulgairement Perſil, qui eſt agréable au palais, & dont les feuilles ſont étendues & friſées*, ſelon J. BAUHIN. *Ache Perſil, dont les feuilles des tiges ſont linéaires*, ſelon LINNÉ.

Preſcrit, Tome I, page 115; Tome II, pages 475, 476, 484; Tome III, pages 198, 543. Les feuilles de ciguë peuvent être confondues avec celles du perſil, page 550.

PERTE DE L'APPÉTIT, (de la) Tome III, pages 274—276.

PERTE DE SANG, (de la) ou *hémorrhagie & ſuintement de la matrice*, Tome IV, pages 136—140.

PESSAIRE, eſpece de remede ſolide, fait de maniere à être introduits dans le vagin, pour la guériſon de pluſieurs Maladies auxquelles la matrice eſt ſujette, ſur-tout pour contenir ce viſcere dans ſa ſituation naturelle. On en a imaginé de gomme élaſtique, qui, par leur flexibilité, réuniſſent toutes les qualités néceſſaires à ces ſortes d'inſtruments.

Conſeillé, Tome II, page 463.

PESTE, Maladie épidémique, très-maligne & très-contagieuſe, le plus ſouvent mortelle, qui ſe manifeſte par des bubons, des parotides, des taches pourprées, des cardialgies, des tremblements, des ſyncopes, &c., & quantité d'autres ſymptômes qui font périr quelquefois les malades ſubitement. La peſte, proprement dite, eſt aſſez rare en Europe, tandis qu'elle eſt endémique en Aſie, même à Conſtantinople. Mais la fievre maligne peut être regardée comme la peſte d'Europe. (Voyez Tome II, page 164.)

PESTIFÉRÉ, qui eſt attaqué de la peſte.

PESTILENTIEL, épithete qu'on donne aux Maladies qui ſont de la nature de la peſte, & aux ſymptômes qui caractériſent la peſte : ce mot ſe dit encore de l'air, des aliments infectés, &c.

PÉTÉCHIALES. (Voyez PÉTÉCHIES.)

Il y a des fievres purement pétéchiales, ſans être toujours malignes, Tome II, page 18, note.

PÉTECHIES, ou *Taches pétéchiales.* On donne ce nom a des taches ſuperficielles, rouges, pourprées, ſemblables à des morſures de *puce*, dont la peau ſe trouve plus ou moins couverte dans certaines Maladies, ſur-tout dans les fievres malignes, épidémiques, peſtilentielles : c'eſt à cauſe de leur dernier caractere, que les Italiens les ont appellées *Pétéchies*, du mot *Pedeçhio*, qui veut dire *morſure de Puce.*

Dangers qu'annoncent les pétéchies dans les fievres : en quoi ces taches different du miliaire & du pourpre, Tome II, page 17, note. Ce qui diſtingue les fievres malignes avec pétéchies, d'avec les fievres purement pétéchiales, page 18, note. Les pétéchies ſont de mauvais ſymptômes dans la petite-vérole, page 209. Ce qu'il faut faire lorſqu'elles ſe préſentent dans la petite-vérole, page 222; dans la rougeole, page 274.

PETIT BASSIN. (Voyez BASSIN.)

PETIT-LAIT. On donne ce nom à la ſéroſité du lait, débarraſſée du beurre & du fromage, par le moyen de quelqu'acide, ou d'autres ſubſtances qui ont cette propriété.

Le *Petit-lait* eſt un médicament ſi utile & d'un uſage ſi étendu, qu'il ſeroit à deſirer que chacun sût le préparer ſoi-même, ſoit parce qu'étant à la campagne, on n'eſt plus à la portée des Apothicaires, qui en font commerce, ſoit parce qu'on n'eſt pas toujours en état de ſupporter les frais dans leſquels il entraîne, acheté chez ces Artiſtes. Il y a pluſieurs eſpeces de *Petit-lait.* On a eu ſoin de ſpécifier, dans le traitement de chaque Maladie, celui qu'il falloit employer, & nous en allons donner les recettes. Mais comme tous demandent la même manipulation, nous n'indiquerons, dans ces recettes, que les ingrédients, & nous donnerons cette manipulation à l'article *Petit-lait commun*, pour ne pas nous répéter.

PETIT-LAIT A LA CRÊME DE TARTRE. (Voyez PETIT-LAIT, COMMUN.)

Preſcrit, Tome III, pages 175, 260; Tome IV, pages 374 & 375.

PETIT-LAIT A LA MOUTARDE.

Prenez de *lait frais*, } de chaque chopine ;
d'*eau commune*, }
de *graine* de *moutarde* écraſée, une once & demie.

Faites bouillir juſqu'à ce que le fromage ſoit entièrement

formé ; paſſez. Ce *Petit-lait* eſt le moyen le plus agréable, & en même-temps le plus efficace d'adminiſtrer la *moutarde*. Il eſt fortifiant & corroborant : il provoque toutes les ſécrétions ; auſſi convient-il dans les fievres lentes & nerveuſes, dans leſquelles il peut ſuppléer au *vin*. On peut également en faire uſage dans le *Rhumatiſme* chronique, dans la *Paralyſie*, l'*Hydropiſie*, &c. On le rend plus agréable, en y ajoutant un peu de *ſucre*. La doſe ordinaire eſt une taſſe à café, quatre ou cinq fois par jour. (M. B.)

Preſcrit, Tome II, page 153 ; Tome III, pages 130, 314.

Petit-lait antiscorbutique.

Prenez de *ſuc* exprimé de *plantes antiſcorbutiques*, demi-ſetier ;
de *lait* frais, une pinte.

Faites bouillir ; paſſez. (Voyez Petit-lait commun.) On preſcrit ce *Petit-lait* dans le *Scorbut ;* cependant on retire plus d'avantage en mangeant ces mêmes plantes, qu'en prenant le *ſuc* qu'on en exprime. (M. B.) (Voyez Plantes antiscorbutiques.)

Petit-lait au citron, ou *au Limon*. Ce *Petit-lait* ne differe du *Petit-lait commun*, (Voyez ce mot.) qu'en ce qu'on emploie du *ſuc de limon*, ou de *citron*, au lieu de *crême de tartre*.

Preſcrit, Tome II, page 175 ; Tome III, pages 55, 130 ; Tome IV, page 526.

Petit-lait au vin. Il ſe prépare commme le *Petit-lait commun*, (Voyez ce mot.) excepté qu'on emploie du *vin* au lieu d'autre acide. On obſervera de n'employer que de bon *vin ;* celui de Bourgogne paroît le mieux convenir.

Preſcrit, Tome II, pages 40, 59, 79, 101, 153, 155, note; 160, 161, note ; 191, 220, 311, 337, 349, 364, note ; 370, 397, 432 ; Tome III, pages 77, 93, 133, 134, 156, 175, 179, 265, 349 ; Tome IV, pages 199, 306, 526.

Petit-lait au vinaigre. Il ne differe du *Petit-lait commun*, qu'en ce qu'il eſt préparé avec le *vinaigre* au lieu d'autre acide.

Preſcrit, Tome II, page 175 ; Tome III, page 537 ; Tome IV, page 540.

Petit-lait commun clarifié. Rien d'auſſi ſimple à préparer que ce *Petit-lait*. Nombre de ſubſtances ont la

propriété de coaguler le *lait ;* les acides ſur-tout jouiſſent de cet avantage. Les plus employées ſont la *crême de tartre*, la *préſure*, le *vinaigre*, les *ſucs d'orange*, de *citron*, l'*acide vitriolique*, l'*eſprit de ſoufre*, le *vin*, &c.; toutes ſubſtances qui ſont plus ou moins acides. On peut encore employer le *caille-lait* à fleurs jaunes & blanches, les fleurs de preſque tous les *chardons*, les fleurs de l'*artichaut*, appellé *chardonnette ;* la membrane intérieure du *géſier* des volailles; les matieres que renferme ce *géſier*, &c. On peut donc faire du *Petit-lait* avec la premiere de ces ſubſtances qu'on a ſous la main. Cependant, ſi on eſt dans le cas de choiſir, on préférera celles de ces ſubſtances dont les vertus ſeront les plus analogues aux circonſtances; vertus qui conſtituent les différentes eſpeces de *Petit-lait*, & que M. Buchan a eu l'attention de déſigner par le nom de la ſubſtance dont il veut qu'on ſe ſerve pour le préparer.

Le *Petit-lait commun* ſe prépare de la maniere ſuivante :

Prenez de *lait de vache* frais, une pinte.

Mettez dans un vaiſſeau de terre verniſſé; poſez ſur des cendres chaudes; ajoutez quinze ou dix-huit grains de *préſure*, que vous aurez délayée auparavant dans trois ou quatre cuillerées d'*eau*; remuez avec une cuiller. A meſure que le *lait* s'échauffe, il ſe caille; paſſez à travers un linge; laiſſez égoutter. Comme le *Petit-lait* eſt encore blanchâtre, à raiſon d'une petite portion de caillé, qui a échappé à la coagulation, il faut le clarifier, comme il ſuit :

Prenez un *blanc d'œuf ;* battez-le avec un verre de ce *Petit-lait ;* ajoutez douze ou quinze grains de *crême de tartre ;* fouettez ou battez fortement; jettez dans la totalité du *Petit-lait ;* faites bouillir quelques minutes; paſſez à travers le papier gris, arrangé ſur un entonnoir. Le *Petit-lait* paſſe alors très-clair, il a une couleur verdâtre.

Preſcrit, Tome I, page 50; Tome II, pages 69, 89, 102, 108, 132, 142, 154, 211, 217, 266, 272, 275, 282, 290, 295, 301, 309, 311, 381, 386, 399, 414, 417, 424, 426, 431, 437, 441, 476; Tome III, pages 26, 48, 55, 86, 115, 138, 156, 178, 196, 229, 260, 270, 271, 302, 306, 308, 318, 387, 403, 428, 445, 473; Tome IV, pages 9, 13, 50, 54, 127, 219, 226, 313, 439, 440, 522, 549, 551.

Petit-lait d'alun. (Voyez-en la recette, Tome II, page 459.)

Prefcrit, *ibid.* & page 462.

Petit-lait d'orange. Prefcrit, Tome II, page 40. Maniere de le préparer; page 69. Prefcrit, page 175; Tome III, pages 17, 130; Tome IV, pages 520, 526.

Petit-lait miellé. Prefcrit, Tome II, pages 78, note; 115, 142; Tome IV, pages 226, 374.

PETITE-CENTAURÉE. (Voyez Centaurée.)

PETITE-VÉROLE, (de la) Tome II, pages 205—235.

Dangers qui accompagnent communément la petite-vérole, gagnée par contagion, & que prévient l'inoculation, page 243, note. A quoi font expofés ceux qui n'ont point eu la petite-vérole, page 244. La petite-vérole étant une Maladie épidémique, il ne s'agit que de la rendre la plus bénigne poffible, & ce n'eft qu'à l'inoculation qu'on peut devoir cet avantage, 246. Comparaifon des morts caufées par la petite-vérole & par l'inoculation, *ibid.* & page 247, note. Il meurt ordinairement un fur fept de ceux qui ont la petite-vérole, *ibid.* Celui qui n'auroit jamais eu la petite-vérole, ne la reçoit point par l'inoculation, page 248. Autorités qui prouvent, que tout le monde a la petite-vérole, & ne l'a guere qu'une fois, page 255. Tableau effrayant que préfente fréquemment la petite-vérole, page 256. L'inoculation met à l'abri de la petite-vérole, page 258. Elle ne prend pas fur ceux qui ont eu la petite-vérole, *ibid.* Caufes pour lefquelles on prétend que ceux qui ont été inoculés, peuvent avoir la petite-vérole, page 259. Affinité de la rougeole avec la petite-vérole, page 268. Ce qui diftingue la rougeole de la petite-vérole, page 270.

On ne peut pas plus s'oppofer à une attaque de goutte, qu'à l'éruption de la petite-vérole, Tome III, page 159. Idée qu'il faut fe faire de la petite-vérole, *ibid.* Traitement des convulfions des enfants, occafionnées par l'éruption de la petite-vérole, Tome IV, pages 305, 306.

Petite-vérole confluente. (Voyez Tome II, page 205.)

Petite-vérole crystalline. (Voyez *idem*, page 206.)

Petite-vérole discrete. (Voyez *idem*, page 205.)

Petite-vérole sanguine. (Voyez *idem*, page 206.)

Petite-vérole volante, Tome II, page 224, note. Caracteres de cette Maladie, page 224. Symptômes &

caracteres des pustules, *ibid.* Des vestiges subsistants après la chûte des boutons, page 225. Traitement de la petite-vérole volante, page 226.

PÉTONCLES, coquillage du genre des *Peignes*, que quelques Naturalistes disent être le même poisson, excepté qu'ils réservent le nom de *Pétoncles* aux plus petits *Peignes.* Quoi qu'il en soit, les coquilles des *Pétoncles* sont assez généralement connues, parce qu'elles ne different de celles dont se parent les Pélerins, qu'en ce qu'elles ont les oreilles moins régulieres. (M. DE RÉAUMUR.) On fait une *Eau de chaux* avec ces coquilles calcinées. (Voyez EAU DE CHAUX.)

PEUR, (de la) *considérée comme cause de Maladies*, Tome I, pages 311—321.

PHARYNX, espece de sac musculeux & glanduleux, en forme d'entonnoir, placé au fond de la bouche, dessous les *arrieres-narines ;* c'est le commencement de l'*œsophage.*

Caracteres de l'inflammation de la gorge, qui occupe le pharynx, Tome II, page 319 ; des aphthes dans le pharynx, Tome IV, page 232.

PHARMACIE, nom que porte l'Art qui enseigne la préparation, la mixtion des médicaments, & qui donne la maniere de les composer.

PHARMACOPÉE ; c'est la même chose que *Dispensaire.* (Voyez ce mot.)

PHIMOSIS, (du) ou *Inflammation du Prépuce*, Tome IV, pages 51—52.

La méthode du sublimé corrosif est une des meilleures pour guérir le phimosis, page 90.

PHLEGMES, (Caracteres des) Tome I, page 44, dans le courant de la note.)

Traitement du vomissement des enfants, causé par des phlegmes visqueux, Tome IV, page 247.

PHLEGMON. En général, c'est une inflammation ; c'est-à-dire, une chaleur immodérée, contre nature, universelle, ou partielle, avec tumeur ou sans tumeur. En particulier, c'est une tumeur inflammatoire, dure, élevée, circonscrite, accompagnée de rougeur, de douleur & de pulsations, & qui s'étend tant en longueur qu'en profondeur. (Voyez TUMEUR INFLAMMATOIRE EXTERNE.)

PHLEGMONEUX, ſe dit des tumeurs, des dépôts qui tiennent du *Phlegmon.*

PLHOGISTIQUE. Les Chymiſtes déſignent par ce mot, le principe inflammable le plus pur & le plus ſimple : c'eſt la même choſe que le *Feu élémentaire.*

PHLOGOSE. (Voyez INFLAMMATION.)

PHLYCTENES, *puſtules*, ou petites *veſſies* qui s'élevent ſur la ſuperficie de la peau, & qui ſont occaſionnées par une humeur plus ou moins âcre : telles ſont celles qui ſurviennent à la *Gangrene*, à la *Gale*, aux *Brûlures*, &c.

PHRÉNÉSIE. (Voyez FRÉNÉSIE.)

PHTHISIE ; c'eſt la même choſe que *Pulmonie.* (Voyez PULMONIE.)

PHYSIOLOGIE, partie de la Médecine, qui conſidere en quoi conſiſte la vie ; ce que c'eſt que la ſanté, & quels en ſont les cauſes & les effets : elle donne donc la connoiſſance des divers principes qui conſtituent le corps humain, & des différentes parties qui le compoſent : elle développe la ſtructure de ces parties, leurs rapports, leurs fonctions, &c.

PICA, Maladie. (Voyez GOUT DÉPRAVÉ.)

PIE-MERE, nom d'une des membranes du *cerveau.* (Voyez Tome II, page 85, note.)

PIED DE GRIFFON. (Voyez ELLÉBORE.)

PIEDS. (Avantages de ſe laver fréquemment les) Tome I, page 282.

Maladies que prévient cet acte de propreté, *ibid.* Maladies occaſionnées par l'humidité des pieds, page 348 ; moyens de les prévenir, page 349.

PIERRE ; (de la) Maladie, Tome II, pages 473—486.

PIERRE A CAUTERE ; c'eſt un *ſel alkali fixe*, aiguiſé par la *chaux*, & privé de toute ſon humidité par la deſſication & la fuſion. Elle coûte deux ſols le gros. (Voyez CAUSTIQUE.)

Propoſée comme ſpécifique contre la piquure de la *Vipere*, Tome III, page 540, dans le courant de la note.

PIERRE CALAMINAIRE, *Cadmie foſſile* ; terre métallique, d'une couleur cendrée ou jaunâtre. Miſe au feu, elle donne une couleur verte à la flamme, & il s'en éleve une fumée blanche. C'eſt une eſpece de mine de *zinc*, qu'on

nous apporte d'Allemagne, & ſur-tout des environs d'Aix-la-Chapelle. On en trouve auſſi près de Bourges. Cette derniere eſt d'un noir rouge, & parſemée de petits grains de *fer*. On la nomme *Calamine de Berry*. Mêlée au *cuivre*, mis en fuſion, elle forme le métal connu ſous le nom de *Laiton*.

PIERRE INFERNALE; c'eſt un cauſtique qu'on obtient en dépouillant des *criſtaux de Lune*, de toute leur eau de cryſtalliſation, par le moyen de la fuſion. Elle coûte trente ſols le gros.

Preſcrite, Tome III, page 433; Tome IV, page 45.

PIGNONS DOUX. (Voyez PIN.)

PIGNONS D'INDE. On donne ce nom au fruit d'un arbre que LINNÉ appelle *Croton Tiglium*. Comme cette drogue eſt fort chere, on y ſubſtitue très-heureuſement les grains du *Ricin commun*. (Voyez ce mot.)

PILULE. On donne ce nom à une forme de médicament, d'une conſiſtance de pâte un peu ferme, en petites maſſes de diverſes groſſeurs, arrondies, & de la forme, à-peu-près, du légume appellé *Pois*. La *Pilule* differe du *Bol*, en ce qu'elle eſt, & plus petite, & plus ſolide. (Voyez BOL.)

« Les remedes qui peuvent opérer à petites doſes, qui » ſont d'un goût & d'une odeur déſagréables, & qu'il faut » rendre faciles à avaler, ſont commodément preſcrits ſous » la forme de pilules. Cependant, s'il eſt néceſſaire que les » remedes agiſſent promptement, il ne faut pas les donner » ſous cette forme, parce que ſouvent ils reſtent un temps » conſidérable dans l'eſtomac, avant que d'être diſſous, &, » par conſéquent, avant que de produire leurs effets. Comme » les ingrédients, qui entrent dans la compoſition des pilules, » ſont, en général, tellement rapprochés, qu'une pilule, » d'un poids ordinaire, peut contenir cinq grains de parties » médicamenteuſes, en mentionnant la doſe de ces ingré- » dients, nous aurons ſoin de ſpécifier la quantité de pilules » qu'il faut preſcrire à la fois, comme une, deux, trois, &c. » (M. B.)

PILULES ALOÉTIQUES. Preſcrites, Tome III, page 68. Recette de ces pilules, pages 395, 396.

PILULES CALMANTES.

Prenez d'*opium purifié*,	dix grains;
de *ſavon d'Alicante*,	demi-gros.

Broyez le tout ensemble, & faites vingt *pilules*. On donne une, deux ou trois de ces pilules, dans les cas où les potions calmantes ne peuvent passer. (M. B.)

PILULES DE BELLOSTE.

Prenez de *mercure revivifié du cinabre*, une once;
de *crême de tartre*, demi-once;
de *diagrede*,
de *jalap*, en poudre, } de chaque une once.

Mettez dans un mortier le *mercure* & la *crême de tartre*, avec un peu de *sirop de capillaire*; triturez ce mêlange, jusqu'à ce que le *mercure* soit parfaitement éteint, ce qu'on reconnoît, lorsqu'en le frottant sur le dos de la main avec le bout du doigt, il ne paroît aucuns globules de *mercure*, même à l'aide d'une bonne loupe : alors, ajoutez les poudres, & triturez de nouveau avec une suffisante quantité de *sirop de capillaire* : formez du tout une masse, que vous diviserez en *pilules*, de quatre grains chaque.

Ces *pilules* sont celles que M. BAUMÉ appelle *Pilules de Belloste réformées*, parce qu'on prescrit ici la *crême de tartre* au lieu du *sucre* que *Belloste* employoit, & qui n'a pas du tout la propriété d'éteindre le *mercure*, comme M. BAUMÉ s'en est assuré. Elles coûtent, chez les Apothicaires, 40 sols l'once.

Prescrites, Tome IV, pages 61, 63, 64, 82.

PILULES DE CALOMÉLAS ET DE TÉRÉBENTHINE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 32.)

PILULES DE CIGUE.

Prenez d'*extrait de ciguë*, la quantité que vous voudrez;
de *feuilles de ciguë*, seches & réduites en poudre,
environ le cinquieme du poids de l'*extrait*.

Mêlez; faites des pilules d'un grain. L'*extrait de ciguë* peut se prendre depuis un grain jusqu'à plusieurs gros par jour. La meilleure maniere cependant de prendre ces pilules, est de commencer par une ou deux, & d'augmenter graduellement, tant que le malade pourra les supporter, sans éprouver, d'une maniere sensible, ni stupeur, ni vertige. (M. B.) Elles coûtent 30 sols l'once.

PILULES DE MERCURE SUBLIMÉ CORROSIF.

Prenez de *sublimé corrosif*, quinze grains;
de *dissolution* bien *saturée de sel ammoniac* crud,
deux gros.

Faites dissoudre le *sublimé corrosif* dans cette dissolution, & faites une pâte, dans un mortier de verre, avec quantité suffisante

ſuffiſante de mie de *pain ;* faites de cette maſſe cent vingt pilules. Ces pilules, qui ſont la forme la plus agréable ſous laquelle on puiſſe preſcrire le *ſublimé corroſif*, ont été éprouvées comme très-efficaces, non-ſeulement pour la guériſon des *Maladies vénériennes*, mais encore pour tuer & chaſſer les *Vers*, même après que les remedes le plus puiſſants avoient été preſcrits en vain. (Voyez le *Mémoire* du Docteur J. GARDENER, dans les *Eſſais de Médecine & de Littérature d'Edimbourg.*) Dans les *Maladies vénériennes*, on prend quatre de ces pilules deux fois par jour ; & lorſqu'on ne les prend que comme altérantes, trois, deux fois par jour, ſuffiſent ; mais on n'en prend que deux, deux fois par jour, lorſqu'il s'agit de chaſſer les *Vers*. (M. B.)

PILULES DE PLUMIER.

Prenez de *calomélas*, de *ſoufre doré d'antimoine*, } de chaque trois gros ;
d'*extrait de régliſſe*, deux gros.

Broyez bien enſemble le *calomélas* & le *ſoufre d'antimoine ;* ajoutez l'*extrait de régliſſe ;* & avec une quantité ſuffiſante de mucilage de *gomme arabique*, faites des pilules de ſix grains. On a éprouvé ces pilules comme un remede altérant, très-puiſſant & très-sûr, dans les Maladies opiniâtres de la peau ; & elles ont complété une guériſon que la ſalivation avoit manquée. Elles ſont d'un excellent effet, même dans le cas de *Maladie vénérienne.* On en donne deux ou trois, matin & ſoir. Il faut que le malade ſe tienne modérément chaud, & qu'il boive, ſur chaque doſe, un verre de *Décoction des bois ſudorifiques*, ou de *Salſepareille.* (M. B.)

PILULES FÉTIDES.

Prenez d'*aſſa-fétida*, demi-once ;
de *ſirop commun*, autant qu'il eſt néceſſaire pour faire une maſſe, dont on fera des pilules, du poids de ſix grains. On donne quatre ou cinq de ces pilules, deux ou trois fois par jour, dans les *affections hyſtériques.* Elles peuvent être également utiles aux *aſthmatiques.* Lorſqu'il eſt néceſſaire de tenir le ventre lâche, on ajoute à l'*aſſa-fétida*, une quantité ſuffiſante de *rhubarbe*, d'*aloès*, ou de *jalap.* (M. B.) Elles coûtent 30 ſols l'once.

Preſcrites, Tome II, page 403 ; Tome III, page 246.

PILULES FONDANTES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 212.)

PILULES FORTIFIANTES.

Prenez d'*extrait de quinquina*, de *sel de Mars*, } de chaque demi-once.

Faites des pilules de six grains. On peut donner deux de ces pilules, trois fois par jour, dans les foiblesses excessives, dans les Maladies causées par relâchement, comme les *pâles-couleurs*, &c. (M. B.)

PILULES INCISIVES PECTORARES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 134.)

PILULES LAXATIVES ET CARMINATIVES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 368.)

PILULES MERCURIELLES COMMUNES.

Prenez de *mercure revivifié du cinabre*, de *miel*, } de chaque une once.

Triturez dans un mortier, jusqu'à ce que les globules de *mercure* soient entièrement disparus; ajoutez :

de *savon d'Alicante*, deux gros;

de poudre de *réglisse*, ou de mie de *pain*, quantité suffisante pour donner à la masse une consistance propre à faire des pilules de six grains. Lorsqu'il est nécessaire de rendre ces pilules plus mercurielles, on peut augmenter la dose du *mercure*, même du double. La dose de ces pilules est différente, suivant les indications qu'on a à remplir. Si on ne les donne que comme altérantes, deux ou trois par jour suffisent; mais pour exciter la salivation, il en faut quatre ou cinq.

En ajoutant une quantité de *rhubarbe*, en poudre, égale à cette masse de pilules, & autant de *sirop commun* qu'il sera nécessaire, & faisant du tout de nouvelles pilules, on a les *Pilules mercurielles laxatives*, ou *purgatives*. (M. B.) Elles coûtent, toutes préparées, dix sols l'once.

Prescrites, Tome III, page 452; Tome IV, pages 17, 59.

PILULES MERCURIELLES COMMUNES, (*Méthodes d'administrer les*) *dans la Vérole confirmée*, Tome IV, pages 60, 65.

PILULES MERCURIELLES LAXATIVES OU PURGATIVES. (Voyez PILULES MERCURIELLES COMMUNES.)

Prescrites, Tome III, page 405; Tome IV, page 20.

PILULES PURGATIVES ALÉOTIQUES.

Prenez d'*aloès succotrin*, de *savon d'Alicante*, } de chaque deux gros;

de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire des pilules de six grains chaque. Quatre ou cinq de ces pilules

ſuffiſent, en général, pour purger. Lorſqu'on ne veut que tenir le ventre libre, on n'en donne qu'une le matin & une le ſoir. Il eſt d'obſervation que ces pilules ſont déſobſtruantes & ſtomachiques, de ſorte qu'elles peuvent ſuppléer à celles du Docteur ANDERSON, dont le principal ingrédient eſt l'*aloès*. Lorſque l'*aloès* eſt contre-indiqué, on prépare les *Pilules purgatives* de la maniere ſuivante :

PILULES PURGATIVES SANS ALOÈS.

Prenez d'*extrait de jalap*, de *tartre vitriolé*, } de chaque deux gros;
de *ſirop de gingembre*, quantité ſuffiſante pour faire une maſſe de conſiſtance propre à faire des pilules du poids des précédentes, & qu'on donne à la même doſe. (M. B.)

PILULES PURGATIVES ET CALMANTES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 390.)

PILULES RELACHANTES ET FORTIFIANTES. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 273.)

PILULES SAVONNEUSES, ou contre la *Jauniſſe*. (Voyez-en la recette, Tome III, page 117.)

PILULES SCILLITIQUES.

Prenez de *ſcille* ſeche, en poudre, un gros & demi;
de *gomme ammoniac*, de graine de *cardamome*, en poudre, } de chaque trois gros;
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante.

Faites des pilules de cinq à ſix grains. On donne deux ou trois de ces pilules deux fois par jour, ou plus ſouvent, ſi l'eſtomac peut les ſupporter, dans l'*Hydropiſie* & dans l'*Aſthme*. (M. B.)

PILULES STOMACHIQUES.

Prenez d'*extrait de gentiane*, deux gros;
de *rhubarbe*, en poudre, de *tartre vitriolé*, } de chaque un gros;
d'*huile de menthe*, trente gouttes;
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante.

Faites des pilules de cinq à ſix grains. Trois ou quatre de ces pilules, priſes deux fois par jour, fortifient l'eſtomac, & tiennent le ventre livre. (M. B.)

PIMENT. (Voyez POIVRE D'INDE, ou *de Guinée*, &c.)

PIN CULTIVÉ. *Pinus ſativa*, C. BAUH. & TURNEF. *Pinus oſſiculis duris*, *foliis oblongis*, J. BAUH. *Pinus Pinea*, LINN. C'eſt-à-dire, *Pin cultivé*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pin*, *dont les oſſelets ſont durs*, *&*

les feuilles oblongues, ſelon J. Bauhin. *Pin qui porte la pomme de Pin*, ſelon Linné. Cet arbre eſt de la dix-neuvieme claſſe, troiſieme ſection, cinquieme genre de Tournefort ; de la monœcie monadelphie de Linné ; de la cinquante-ſeptieme famille des *Pins* d'Adanson.

Le *Pin* eſt droit, branchu & touffu : ſon écorce eſt raboteuſe, gercée & rougeâtre : ſon bois eſt ferme, jaunâtre, odorant & réſineux. Ses branches ſortent du pourtour du tronc & par intervalle : elles ſont garnies d'un grand nombre de feuilles toujours vertes, ſortant enſemble, deux à deux, de la même gaîne, de ſept à huit pouces de longueur, très-étroites, creuſées en gouttiere du côté qu'elles ſe touchent, fermes, roides, très-pointues. Les fleurs, qui ſont mâles & femelles ſur le même pied, naiſſent en grappe au haut des branches. Les fleurs mâles ſont compoſées d'un grand nombre d'étamines, ſur un axe commun, formant enſemble un chaton alongé. Les fleurs femelles ſont un aſſemblage d'ovaires, ſoutenus par un calice oſſeux, raſſemblés également autour d'un axe commun. Il leur ſuccede un fruit, connu vulgairement ſous le nom de *Pomme de Pin*. Les graines, qu'on trouve en décompoſant la *pomme de Pin*, ſont, ce qu'on appelle *Pignons doux*. Cet arbre croît naturellement en Languedoc & en Provence. Il ne peut ſupporter le froid. C'eſt du *Pin* qu'on tire la *Poix-réſine*.

Preſcrit, Tome IV, page 229.

PIQUURE de la Vipere. (Voyez *accidents occaſionnés par la*)

Piquure des Couleuvres. (Voyez *accidents occaſionnés par la*)

Piquure des Insectes. (Voyez *accidents occaſionnés par la*)

Piquure des Serpents. (Voyez *accidents occaſionnés par la*)

PISSEMENT de sang, (du) Tome III, pages 34—39.

PISSENLIT, ou *Dent de Lion. Dens Leonis, latiore folio*, C. Bauh. & Turnef. *Leontodon Taraxacon*, Linn. C'eſt-à-dire, *Dent de Lion, à feuilles larges*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Dent de Lion, Taraxacum*, ou *Piſſenlit*, ſelon Linné.

Sa racine eſt de la groſſeur du petit doigt, laiteuſe. Ses feuilles ſont oblongues, pointues, découpées profondément

des deux côtés, comme celles de la *chicorée ſauvage*, mais plus liſſes, & couchées ſur terre. Cette plante n'a point de tige, mais des pédicules nuds, fiſtuleux, longs de neuf pouces & plus, quelquefois velus & garnis d'un duvet qui s'emporte aiſément, rougeâtres, portant chacun une fleur, compoſée de demi-fleurons, évaſés, jaunes, dont les extérieurs ſont d'un brun rouſsâtre en deſſous, renfermées dans un calice, liſſe, découpé en pluſieurs parties, dont la baſe eſt garnie de quatre ou cinq feuilles verdâtres, réfléchies. A chaque fleuron ſuccede une ſemence rouge & citrine, garnie d'aigrette blanche. Lorſque la ſemence eſt mûre, elle tombe, ou eſt emportée par le vent, avec ſon aigrette. La couche ſur laquelle ces ſemences étoient placées, reſte nue; & comme c'eſt une pellicule poreuſe, qui imite en quelque maniere la tête chauve des vieillards, quelques-uns appellent encore cette plante *Tête de Moine*. Il n'eſt guere de perſonnes qui n'aient vu cette plante, dont on ſe plaît à faire voler les aigrettes avec le ſouffle de la bouche. Elle eſt très-commune aux environs de Paris. Sa racine & ſes feuilles ſont d'uſage. On mange ces dernieres en ſalade. Toutes ſes parties ſont ameres & pleines d'un ſuc laiteux.

Preſcrit, Tome II, page 484; Tome III, pages 54, 117, note; 198, 273.

PITUITAIRE, épithete que porte la membrane qui tapiſſe l'intérieur du nez. La *Glande pinéale* s'appelle auſſi *Glande pituitaire.*

PITUITE; c'eſt la même choſe que ***Phlegme.*** (Voyez ce mot.)

PIVOINE MALE. ***Pione***, ou ***Pæone. Pæonia folio nigricante ſplendida***, ***quæ mas***, C. BAUH. & TURNEF. *Pæonia mas præcocior*, J. BAUH. *Pæonia officinalis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Pivoine à feuille noirâtre*, *luiſante*, ou *celle qu'on appelle mâle*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pivoine mâle*, *très-précoce*, ſelon J. BAUHIN. *Pivoine d'uſage*, ſelon LINNÉ.

Sa racine eſt formée en *navet*, groſſe comme le pouce, & quelquefois davantage, s'enfonçant aſſez profondément dans la terre, droite, ſe diviſant quelquefois en pluſieurs branches, de couleur rougeâtre en dehors, blanche en dedans. Elle pouſſe des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, un peu rougeâtres, diviſées en quelques rameaux. Ses feuilles ſont larges, compoſées de pluſieurs autres feuilles preſque

ſemblables à celles du *noyer*, mais plus larges & plus épaiſſes, d'un verd brun foncé, noirâtre ; luiſantes, couvertes en deſſus d'un certain duvet, attachées à de longs pédicules rougeâtres. Ses fleurs naiſſent aux ſommités des tiges, grandes, amples, à pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe, de couleur quelquefois purpurine, quelquefois incarnate, ſoutenues par un calice à cinq feuilles ; & au milieu, il y a pluſieurs étamines purpurines, qui portent des ſommets ſafranés. Quand les fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des fruits compoſés de pluſieurs cornets blancs, velus, luiſants, recourbés en en-bas, leſquels s'ouvrent en mûriſſant, & laiſſent voir une ſuite de ſemences groſſes, preſque rondes, rouges au commencement, & aſſez ſemblables à des grains de grenade, enſuite d'un brun obſcur, & enfin noires. Cette plante eſt plus précoce, comme auſſi plus rare que la ſuivante, dont elle ſe diſtingue aiſément, par la différence notable de ſes feuilles & de ſes racines, ainſi que par ſes fleurs, qui ſont ſimples dans la *Pivoine mâle*, & doubles dans la *Pivoine femelle.* Elle fleurit au commencement de Mai, & ſes fleurs tombent preſqu'auſſi-tôt. On ne voit guere cette plante que dans les jardins.

Preſcrite, Tome III, page 318.

Pivoine femelle. *Pæonia communis* vel *femina*, C. Bauh. & Turnef. *Pæonia femina vulgatior*, J. Bauh. C'eſt-à-dire, *Pivoine commune*, ou *femelle*, ſelon Casp. Bauhin & Tournefort. *Pivoine femelle, très-commune*, ſelon J. Bauhin.

Sa racine eſt compoſée de tubercules ou navets attachés à des fibres. Elle pouſſe une tige aſſez haute, ſans preſqu'aucune rougeur. Ses feuilles ſont découpées, tantôt plus, tantôt moins, d'un verd pâle en deſſus, blanchâtres, & un peu velues en deſſous. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la *Pivoine mâle*, mais moins grandes, & de couleur rouge. Aux fleurs ſuccedent des fruits remplis de ſemences, comme dans l'eſpece précédente, mais plus petites, plus longues, & qui noirciſſent en mûriſſant. Cette plante eſt devenue très-commune. On la cultive dans preſque tous les jardins, à cauſe de la beauté de ſes fleurs. Elle fleurit en Mai.

PLACENTA, maſſe charnue, ſpongieuſe, tiſſue & entrelacée d'une infinité d'*arteres* & de *veines*, dont le *Placenta* eſt en grande partie compoſé. Il eſt attaché au fond de la *matrice* des femmes groſſes ; c'eſt ce qu'on appelle vulgairement *Délivre*, ou *Arriere-faix*. (Voyez ces mots.)

PLAIES, (des) ou *Blessures*, Tome IV, pages 361—369.

En quoi les *Plaies* different des *Ulceres*, *idem*, pages 361 & 378.

PLANTAIN, (Grand) ou *Plantain à bouquet. Plantago latifolia sinuata*, C. BAUH. & TURNEF. *Plantago major, folio glabro*, J. BAUH. *Plantago major*, LINN. C'est-à-dire, *Plantain à larges feuilles ondulées*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grand Plantain à feuilles lisses*, selon J. BAUHIN. *Grand Plantain*, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxieme classe, deuxieme section, quatrieme genre de TOURNEFORT; de la tétrandrie-monogynie de LINNÉ; de la vingt-neuvieme famille des *Jasmins* d'ADANSON.

Sa racine est courte, grosse comme le doigt, garnie de fibres blanchâtres sur les côtés. Elle pousse des feuilles larges, luisantes, rarement dentelées à leurs bords, ordinairement sans poil, marquées chacune de sept nerfs, ou côtes, fort apparents, sur-tout au revers. Ces feuilles sont attachées à de longues queues velues. Au centre des feuilles, il sort de la racine plusieurs tiges nues anguleuses, arrondies, velues, qui portent à leur sommet des fleurs rangées en épis longs. Ces fleurs sont blanchâtres ou purpurines : il leur succede un fruit ou une coque membraneuse, ovale, pointue ou conique, qui s'ouvre en travers, & qui renferme plusieurs semences menues, oblongues, de couleur rougeâtre. Cette plante est des plus communes. Elle fleurit en Mai & Juin, & donne la semence en Août. Les feuilles sont d'usage.

Prescrit, Tome III, pages 120, 542; Tome IV, page 139.

PLANTAIN. (Petit) (Voyez HERBE AUX CINQ CÔTES.)

PLANTE. On donne ce nom à tout corps organisé, qui a essentiellement une racine, & qui produit, le plus souvent, des tiges, des feuilles, des fleurs & des semences.

Maniere de cueillir les Plantes.

EN général, les plantes doivent être cueillies dans leur maturité, & dans leur plus grande vigueur. Il faut toujours choisir celles qui ont le plus d'odeur, de saveur & de couleur, lorsqu'elles sont douées de ces qualités. Il faut les cueillir

par un temps ſec & ſerein, le matin, lorſque le Soleil a diſſipé la roſée & l'humidité.

Maniere de cueillir les Fleurs.

On cueille les fleurs lorſqu'elles commencent à s'épanouir. Quelquefois il faut cueillir, en même-temps, le calice, parce qu'il eſt la partie dans laquelle réſide l'odeur: telles ſont celles de *romarin*, de *lavande*, de *ſauge*, &c. D'autres fois il ne faut cueillir que les pétales, comme les ſeules parties odorantes; telles ſont les *lis* blanc & jaune, la *tubéreuſe*, la *jacinthe*, &c. Il y a des fleurs qui perdent leur odeur, après avoir été ſéchées; telles ſont les *liliacées*, dont nous venons de parler: d'autres, au contraire, acquierent de l'odeur par l'exſiccation; telles ſont les *roſes* rouges de Provins. Enfin, il y a des fleurs qui, étant trop petites pour être conſervées ſéparément, doivent être cueillies avec les ſommités de la plante: telles ſont celles de l'*abſynthe*, de la *petite-centaurée*, de l'*hyſope*, de la *fumeterre*, &c.

Maniere de cueillir les Fruits & les Semences.

Les fruits, qu'on doit employer frais, doivent être cueillis dans leur parfaite maturité; les autres, lorſqu'ils ne ſont pas encore tout-à-fait mûrs.

Il faut toujours que les ſemences ou graines ſoient parfaitement mûres avant que d'être cueillies, & on doit préférer celles qui ſont bien nourries, groſſes, entieres, bien odorantes, & de ſaveur bien marquée, lorſqu'elles doivent avoir de l'odeur & de la ſaveur. Les ſemences perdent beaucoup en vieilliſſant; les vers & d'autres inſectes les attaquent. Il faut donc rejetter toutes celles qui donnent de la pouſſiere, en les ſecouant: il n'en faut jamais acheter qui ne ſoient dans leurs capſules ou enveloppes.

Maniere de cueillir les Racines, les Bois & les Écorces.

Il faut cueillir les racines lorſqu'elles ſont ſans tiges, en Automne ou au commencement du Printemps. Il faut qu'elles ſoient entieres & bien nourries.

Les bois réſineux doivent être choiſis peſants, ſans *aubic*[illegible] allant au fond de l'eau, au lieu de nager, comme font autres bois: ils doivent être pris du tronc des arbres

moyen âge. Quant aux bois qui ne ſont point réſineux, ou qui le ſont peu, il faut toujours les choiſir peſants & odorants, colorés, &c., s'ils doivent l'être.

Les écorſes doivent être priſes ſur de jeunes arbres, en Automne, pour celles qui ne ſont point réſineuſes, & au Printemps, pour celles qui le ſont.

On preſcrit les plantes, ou ſeches, ou fraîches. Nous avons eu ſoin de ſpécifier celles qu'il falloit employer de l'une ou de l'autre maniere. On doit apporter une double attention dans le choix des plantes ſeches, parce que les Herboriſtes ignorent autant la vraie maniere de les conſerver, que l'art de les choiſir.

Maniere de ſécher les Plantes.

En général, il faut faire ſécher les plantes promptement au Soleil, ou dans un lieu chaud, comme dans une étuve, ou ſur le four d'un Pâtiſſier, ayant ſoin de les étendre ſur des toiles, afin que l'air puiſſe circuler autour, & de les remuer pluſieurs fois par jour, afin de renouveller leurs ſurfaces; & on les laiſſe expoſées de cette maniere, juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement ſeches. Si c'eſt au Soleil qu'on les fait ſécher, on a ſoin de les retirer le ſoir, pour les préſerver du ſerein. Les plantes ſéchées rapidement & de cette maniere, conſervent leurs couleurs vives & brillantes, leur odeur & leurs autres propriétés. Il y a cependant des fleurs qui perdroient leur couleur, ſi on les faiſoit ſécher à l'air libre; telles ſont celles de *petite-centaurée*, de *violette*, &c.; mais il ſuffit de les mettre en petits paquets, & de les envelopper dans de petits ſacs de papier; & ſéchées, comme nous venons de le dire, elles conſervent leur couleur. Les *oignons* doivent être ſéchés au bain-marie, après avoir été éfeuillés.

Quant aux ſemences farineuſes, il ſuffit de les expoſer dans un endroit ſec & modérément chaud; mais les ſemences huileuſes & émulſives ont beſoin d'être expoſées à l'abri du Soleil, & de toute chaleur plus forte que celle qui regne dans les beaux jours de l'Automne. On les étend par lits, peu épais, & on les rémue de temps en temps. Il faut qu'elles ſoient dans leurs enveloppes.

Les plantes, ainſi ſéchées, ſont friables, & n'ont que peu ou point d'odeur dans les commencements; mais, avec le temps, elles ramolliſſent, deviennent moins fragiles, & acquierent beaucoup d'odeur.

Maniere de conſerver les Plantes.

Pour les conſerver, il faut les remuer & les ſecouer ſur un tamis de crin, pour en ſéparer le ſable & les inſectes, ou leurs œufs, que la chaleur qu'on a employée pour les ſécher, n'a pas toujours été capable de détruire ; enſuite, on les met dans des bouteilles de verre, bien bouchées. En général, les plantes ne peuvent ſe conſerver qu'une année.

Tout ce que nous venons de dire ſur la maniere de cueillir & de conſerver les plantes, exigeroit des détails, que les bornes étroites de notre *Table* nous interdiſent. Ceux de nos Lecteurs, qui deſireront en ſavoir davantage ſur cet objet, conſulteront les *Éléments de Pharmacie* de M. Baumé, depuis la page 44 juſqu'à la page 64.

Plantes ameres. On comprend, ſous cette dénomination, la *Camomille*, le *Lierre terreſtre*, la *Gentiane*, la *Petite-Centaurée*, le *Trefle d'eau*, la *Fumeterre*, l'*Abſynthe*, &c.

Preſcrites, Tome II, pages 41, 62, 136, 147, 294 ; Tome III, pages 107, 181, 182, 197, 296, 364, 368.

Plantes ameres, chaudes et irritantes. (Voyez Tome III, page 78.)

Plantes antiscorbutiques. Les plus employées ſont, le *Creſſon*, le *Bécabunga*, le *Cochléaria*, le *Raifort ſauvage*, les *Oranges ameres*, l'*Oſeille*, &c. (Voyez Tome III, pages 194 & ſuiv.)

Plantes émollientes. Il y a un grand nombre de plantes auxquelles on donne cette épithete. Les plus en uſage, celles que donnent les Herboriſtes, lorſqu'on leur demande des plantes émollientes, ſont, la *Mauve*, la *Guimauve*, la *Mercuriale*, la *Pariétaire*, la *Violette*, &c. (Voyez Émollient.)

Preſcrites, Tome II, page 93. Maniere de les préparer & de les appliquer, *ibid.* Preſcrites, pages 96, 350. Autres plantes émollientes, dont on fait les boiſſons, page 381. Plantes émollientes en fomentation, preſcrites, page 382 ; en lavement, page 400 ; en fomentations, page 419. Attention qu'il faut avoir quand on applique les plantes émollientes ſur le ventre, page 468, note. Elles ſont préférables à l'eau dans laquelle elles ont bouilli, *ibid.*

Plantes hépatiques. (Voyez Tome III, pages 53 & 54.)

Plantes indigenes. (Voyez Indigene.)

Plusieurs plantes indigenes pourroient guérir les fievres intermittentes, Tome II, page 49, note. Quelles sont ces plantes, *ibid.* Plantes dont doit se nourrir l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques, page 130. Ces plantes se trouvent par-tout, page 131.

Plantes potageres. (Voyez Herbes potageres.)

Plantes stomachiques ameres. (Voyez ce que c'est, Tome III, page 163.)

Plantes vénéneuses, (*De l'Empoisonnement occasionné par les*) Tome III, pages 549—556.

PLATINE, ou *Or blanc*; substance métallique, blanche comme l'argent, analogue aux métaux parfaits, sur-tout à l'*or*, avec lequel elle a un grand nombre d'affinités & de propriétés communes. (Voyez Métaux & Or.)

PLÉTHORE sanguine; nom que l'on donne à une quantité de sang louable, plus grande qu'il ne faut pour que les fonctions vitales, naturelles & animales, puissent avoir lieu sans occasionner de Maladie.

Ceux qui sont sujets aux hémorrhagies, ou qui ont éprouvé beaucoup de saignées, sont le plus disposés à cette pléthore, Tome III, page 6. Traitement de l'hémorrhagie causée par pléthore, *ibid.* Préservatif du saignement de nez dû à la pléthore, page 13. Traitement du hoquet causé par la pléthore, page 349; de la suppression des régles, due à la même cause, Tome IV, page 127.

PLEVRE, ou *Pleure.* (Voyez ce que c'est, Tome II, page 85, note.)

PLEURÉSIE (la) est une Maladie ordinaire aux gens adonnés à boire jusqu'à l'ivresse, Tome I, page 272.

Pleurésie batarde, (de la) ou *Fausse*, Tome II, pages 102—103.

Pleurésie vraie, (de la) Tome II, pages 85—102.

Pleurésies, (Des diverses especes de) Tome II, pages 85—103.

Observation sur une pleurésie mortelle, occasionnée par l'humidité d'un lit, Tome III, page 333.

PLEURO-PÉRIPNEUMONIE. (Voyez Tome II, page 107.)

PLOMP, ou *Saturne*, métal imparfait, blanc, plus sombre, plus mou que l'étain; le moins ductile, le moins sonore, & le moins élastique des métaux.

Liqueur propre à éprouver les vins falsifiés par le plomb, Tome I, page 177, note. Le plomb & ses préparations sont les substances employées le plus souvent dans la falsification des vins. Pourquoi? page 183, note.

Prescrit en nature, pour introduire dans une dent cariée, Tome III, page 79.

PLOMP, (Voyez EMPOISONNEMENT *occasionné par le*) *& ses préparations.*

PLOMB; Maladie à laquelle sont exposés les Vuidangeurs: elle consiste dans une suffocation & une asphyxie subites, occasionnées par les vapeurs méphitiques des privés.

Secours qu'il faut administrer aux asphyxiés de cette espece, Tome IV, pages 474—479. Moyens de détruire l'air méphitique des latrines, *ibid.*

PLOMBIERS; Maladies auxquelles ils sont exposés: moyens de les prévenir, Tome I, pages 100 & suivantes; Tome II, pages 409 & suivantes.

PLUMACEAUX DE CHARPIE. On donne ce nom à des brins de charpie unis les uns aux autres, repliés par leurs extrémités, & applatis entre le dos d'une main & la paume de l'autre. (Voyez le mot TENTE.)

PODAGRE; c'est le nom qu'on donne à la *Goutte* lorsqu'elle attaque les pieds. (Voyez Tome III, page 151.)

POIL; (du) *Maladies des mamelles*, Tome IV, pages 211—212.

POINT DE CÔTÉ. (Voyez ce que c'est, Tome II, page 88.)

POINTS LACRYMAUX, petits trous, un à chaque paupiere, par lequel s'écoulent les larmes, & qui conduit à un petit sac, appellé *Sac lacrymal.* (Voyez ŒIL.)

POIRÉ. Liqueur spiritueuse qu'on obtient de poires écrasées, & qu'on laisse fermenter. (Voyez, pour le préparer, la maniere de faire le *vin.*)

Prescrit, Tome III, page 196; Tome IV, page 301.

POIREAU; c'est la même chose que *Verrue.* (Voyez ce mot.)

POIREAU, ou *Porreau*, légume d'un usage trop commun pour n'être pas connu de tout le monde. On l'appelle *Porrum commune capitatum*, C. BAUH. & TURNEF. *Porrum*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Porreau commun à tête*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Porreau*, selon J. BAUHIN.

Prescrit, Tome II, page 475; Tome III, pages 19, 270; Tome IV, page 434.

POIRÉE, ou *Bette*. Cette plante n'est pas moins commune que la précédente. On cultive trois especes de *Bettes*, la blanche, la rouge, & la *Bette-rave*. La premiere s'appelle *Beta alba, vel palescens*, C. BAUH. & TURNEF. *Beta candida*, J. BAUH. *Beta vulgaris*, LINN. C'est-à-dire, *Bette blanche*, ou *un peu pâle*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bette blanche*, selon JEAN BAUHIN. *Bette commune*, selon LINNÉ. La seconde est appellée *Beta rubra vulgaris*, C. BAUH. & TURNEF. *Beta rubra*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Bette rouge commune*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bette rouge*, selon J. BAUHIN. Et la troisieme & nommée *Beta rubra, radice rapæ*, C. BAUH. est TURNEF. *Beta, radice rubra, crassa*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Bette rouge, à racine de Rave*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bette dont la racine est rouge & forte*, selon J. BAUHIN.

Prescrite, Tome I, page 115; Tome III, pages 199, 273; Tome IV, pages 520, 549.

POIS. Légume d'un usage universel, & qu'il suffit de nommer.

Maniere de faire sécher les pois, Tome III, page 90, note.

Prescrits, Tome I, page 115.

POISONS. Traitement du hoquet causé par des poisons, Tome III, page 348. Opinion funeste du vulgaire sur les poisons, page 463. Poisons que fournit le Regne minéral, page 464; le Regne animal, *ibid.*; le Regne végétal, page 465. (Voyez EMPOISONNEMENT.)

POISSON, (Maniere la plus saine de manger le) Tome I, page 157.

Observation sur une fievre maligne causée par du poisson gâté, Tome II, page 166, & note; sur un empoisonnement causé par du poisson cuit dans du cuivre, Tome III, page 499.

POISSONNIERS: Maladies qui leur sont particulieres: moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

POITRINE. Nom que porte la partie supérieure du tronc des animaux. Chez l'homme, elle commence où finit le cou, & finit antérieurement & postérieurement avec les côtes, où

commencent le *Bas-ventre* & les *Lombes*. La poitrine sert de cage au *Poumon* : elle est formée d'une charpente osseuse, composée de vingt-quatre *Côtes*, douze de chaque côté, attachées par derriere à autant de *Vertebres*, dont est composée la portion moyenne de l'*Épine du dos*, & par devant à un os long & étroit, appellé *Sternum*, & à des *Cartilages*. Les attaches des côtes aux vertebres, ne sont point fixes, mais mobiles, pour que les côtes, dans le jeu de la *Respiration*, puissent s'élever, se baisser, s'avancer, se reculer. Elles sont aidées dans ces mouvements par un grand nombre de *Muscles*, connus sous le nom de *Sur-costaux*, *Inter-costaux* & *Sous-costaux*.

D'après cette description, on ne se persuadera plus que la poitrine ne consiste que dans cette partie antérieure du tronc, sur laquelle sont placées les mamelles. Pour se faire une idée de la poitrine, il faut se la figurer comme une espece de cône ou de hotte renversée, dont la partie plate est représentée par le dos. Les parties bombées & demi-circulaires sont formées par les côtés & le devant de la poitrine.

POITRINE, (*De l'Hydropisie de*) Tome III, pages 139—143.

Symptômes des aphthes dans la poitrine, Tome IV, page 232.

POIVRE, aromate d'un usage très-familier dans la cuisine. On en vend de deux especes, le noir & le blanc. Le noir est une graine desséchée, petite, de la grosseur d'un pois moyen, sphérique, dont l'écorce est ridée, noire ou brune. On nous l'apporte des côtes de Malabar, des Isles de Sumatra & de Java, où l'arbre qui porte ce fruit croît naturellement. Le poivre blanc n'est que le noir dont on a ôté l'écorce ridée. On dit cependant qu'il y a un arbre qui porte du poivre blanc; mais il ne nous vient pas de ce poivre. Celui dont nous faisons usage est, comme nous venons de le dire, le poivre noir dépouillé.

Prescrit, Tome III, page 516.

POIVRE D'INDE, de *Guinée*, ou du *Brésil; Piment*, *Poivre d'Espagne*, de *Portugal*, en gousses; *Corail des jardins*, &c. Cette plante, qu'on cultive & qu'on éleve aisément de graine, dans les pays chauds, comme en Portugal, en Espagne, en Provence, en Languedoc & dans quelques-uns de nos jardins, pour la belle couleur rouge de ses capsules, croît naturellement dans les Indes, particulièrement en

Guinée, ainſi qu'au Bréſil. Ce poivre n'eſt guere d'uſage en Médecine : cependant, comme M. BUCHAN le fait entrer dans l'*Emplâtre ſtomachique*, nous allons donner les noms ſous leſquels les Botaniſtes l'ont caractériſé. *Piper Indicum vulgatiſſimum*, C. BAUH. & RAY. *Piper Indicum*, ſive *Calecuticum*, ſive *Piper ſiliquaſtrum*, J. BAUH. *Capſicum ſiliquis longis propendentibus*, TURNEF. *Capſicum annuum, caule herbaceo, pedunculis ſolitariis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Poivre d'Inde*, *très-commun*, ſelon C. BAUHIN & RAY. *Poivre d'Inde*, ou *de Calicut*, ou *Poivre à ſiliques*, ſelon J. BAUHIN. *Piment dont les ſiliques ſont longues & pendantes*, ſelon TOURNEFORT. *Piment annuel, dont la tige eſt herbacée, & les pédoncules ſolitaires*, ſelon LINNÉ.

Il faut choiſir les capſules longues & groſſes comme le pouce, droites, nouvelles, entieres, & d'un rouge très-foncé. (Voyez EMPLATRE STOMACHIQUE.)

POIVRE DE LA JAMAÏQUE; *Poivre de Thevet; Toutes-épices*. On donne ces trois noms au fruit d'un arbre, qui croît dans les forêts de la Jamaïque, & dans pluſieurs de nos Iſles Antilles; telles que la Martinique, la Guadeloupe, &c. : c'eſt une baie brune, luiſante, & garnie, à ſon extrémité, d'une eſpece de petite couronne : elle renferme des graines noîrâtres, d'une odeur & d'une ſaveur très-aromatiques & très-agréables, qui tiennent de celles du *Girofle*, de la *Canelle* & de la *Muſcade*. (Voyez EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE.)

POIX, ſubſtance réſineuſe qu'on tire d'un arbre connu ſous le nom de *Pin*, & dont il y a différentes eſpeces, qui ne ſont dues qu'à la préparation qu'on donne à ce ſuc réſineux.

Preſcrite, Tome II, page 140, dans le courant de la note; Tome IV, page 270.

POIX DE BOURGOGNE. La véritable *Poix de Bourgogne*, ou *Poix graſſe*, eſt compoſée de *réſine blanche*, fondue avec de la *Térébenthine* & de l'*Huile de Térébenthine*.

Qualités qu'elle doit avoir pour être bonne, Tome II, page 361, note. (Voyez EMPLATRE DE POIX DE BOURGOGNE.)

POLYGALA VIRGINIANA. (Voyez SÉNÉKA.)

POLYPE, nom qu'on donne à une excroiſſance charnue, molle, ordinairement rouge, quelquefois blanchâtre : elle ſe répand en différentes branches, qui ſont comme autant de

pieds, par lesquelles elle représente un poisson de mer, appellé *Polype*, dont elle a pris le nom.

POLYPE DU NEZ, (du) Tome III, pages 429—434.

POLYPE UTÉRIN, (du) ou *de la Matrice & du Vagin,* Tome IV, pages 141—143.

POMMADE MERCURIELLE. (Voyez ONGUENT MERCURIEL.)

POMMES. Fruit que tout le monde connoît.

Prescrites, Tome I, page 118; Tome II, pages 69, 71, 73, 77, 132, 135, 176, 190, 217, 223; Tome III, pages 26, 44, 46, 67, 115, 175, 178, 194, 201, 269; Tome IV, pages 155, 369, 404.

POMMES DE TERRE, *Trufles rouges*, *Artichauts des Indes*, *Batade commune des jardins.* Ces racines, également connues, sont appellées, par C. BAUHIN & TOURNEFORT, *Solanum tuberosum esculentum.* C'est-à-dire, *Solanum, dont la racine est tubéreuse & bonne à manger.*

On sait combien cette plante est commune, &, d'après les Ouvrages de M. PARMENTIER, les usages économiques qu'on en peut faire. On en fait du *pain*, qui ne le cede point à celui de *froment.* On en prépare un *salep* & un *sagou*, qu'on peut substituer à ceux qui nous viennent des Indes. (Voyez les mots SALEP & SAGOU.)

Les *Pommes de terre* sont un des végétaux qu'il convient d'embarquer dans les voyages de long cours; & l'on a observé qu'elles étoient encore plus salutaires pour prévenir le *Scorbut*, mangées crues que cuites. (Voyez Tome I, pages 120 & 121.)

Prescrites, Tome I, pages 115, 118; Tome II, page 475.

POMPE A SEIN. Cette machine imaginée pour dégorger les mamelles des Nourrices, qui, par quelle que cause que ce soit, y ont laissé accumuler, grumeler le lait, consiste en un petit vaisseau d'étain, adapté à une petite seringue de même métal. Le Sieur *Broulard*, Potier-d'étain, rue Montmartre, les fait payer 4 livres, & il ne demande que 30 sols pour adapter le petit vaisseau aux seringues qu'on lui fournira.

Conseillée, Tome IV, pages 209, 210, note; 212.

PONCTION, ou *Paracentese.* Opération chirurgicale, qui consiste à faire une ouverture à l'*abdomen*, avec un

un inſtrument piquant, pour donner ſortie à l'eau, comme dans l'*Hydropiſie aſcite.*

Caracteres que doit avoir l'eau tirée par la ponction, pour être un ſymptôme favorable, Tome III, page 130. Temps de faire la ponction dans l'aſcite, page 135. Ponction de la poitrine, page 142. Il n'y a qu'un Médecin qui puiſſe la preſcrire, & qu'un Chirurgien qui puiſſe la faire, *ibid.* Comment doit être faite la ponction dans les hydropiſies enkiſtées, page 147; dans l'hydropiſie du péritoine, page 148.

Indiquée, Tome IV, page 311.

PORE, paſſage, petit trou, ouverture preſqu'imperceptible de la peau, par leſquels ſort la matiere de la tranſpiration inſenſible, & la ſueur.

PORTER, eſpece de *Biere* qui differe de l'aile & de la *biere* pâle ou blanche, en ce qu'il eſt préparé avec de l'*orge* très-deſſéchée. (Voyez Tome I, page 191, dans le courant de la note.)

POSSET, boiſſon d'uſage en Angleterre. Voici la recette qu'en donne l'*Encyclopédie*, & que m'a certifiée véritable un Anglois.

Prenez de *lait* bouillant, deux pintes.

Verſez ſur une chopine de *vin blanc ;* édulcorez avec deux ou trois onces de *ſucre ;* paſſez. On voit que cette boiſſon revient aſſez au *petit-lait* au *vin.* Cependant M. Buchan le met au rang des délayants dans pluſieurs circonſtances. Par exemple, dans la *Colique venteuſe*, Tome II, page 396, il preſcrit l'*eau de gruau*, ou le *poſſet*, ou l'*eau pannée*, &c. Plus loin, page 397, il le conſeille, ou l'*eau chaude :* & plus loin encore, page 402, il le preſcrit au lieu d'infuſion de *camomille*, pour nettoyer l'eſtomac dans la *Colique hyſtérique.*

Si la recette que nous donnons ici eſt véritable, comme on l'atteſte, il eſt bien difficile de concevoir comment du *lait* & du *vin* peuvent nettoyer l'eſtomac dans le cas de vomiſſement ou d'indigeſtion. Nous avons traduit ce mot toutes les fois qu'il s'eſt préſenté; mais comme cette boiſſon n'eſt jamais ou preſque jamais preſcrite ſeule, nous n'imaginons pas qu'on s'aviſe de la préférer aux boiſſons preſcrites en même-temps, telles que l'*eau de gruau*, l'*eau de camomille*, l'*eau pannée*, l'*eau chaude*, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'aider le *vomiſſement*, ou de nettoyer l'*eſtomac.*

POTASSE, nom que porte un *alkali fixe*, assez fort, mais très-impur, qui résulte de la combustion de bois & plantes mêlés ensemble. On donne même le nom de *Potasse* aux cendres de ces plantes, qui contiennent cet *alkali.* (Voyez CENDRES GRAVELÉES.)

POTION, espece de médicament liquide, prescrit dans l'intention d'opérer sur-le-champ, & qui, en général, n'a pas besoin d'être répété souvent : tels sont les *purgatifs*, les *vomitifs*, & quelques autres qui doivent être pris en une fois. Mais lorsqu'il est nécessaire de répéter la *potion* plusieurs fois, ou d'en continuer l'usage pendant quelque temps, au lieu de la faire recomposer à chaque fois, il vaut mieux en prescrire tout de suite une certaine quantité ; ce qui épargne de l'embarras & de la dépense. (M. B.)

POTION ANODYNE.

Prenez de *laudanum liquide*,	vingt-cinq gouttes ;
d'*eau de canelle simple*,	une once ;
de *sirop commun*,	deux gros.

Mêlez. On prescrit cette potion dans les douleurs excessives qui n'exigent point la saignée, dans les insomnies, accompagnées de trouble & d'agitation. On la répete selon les circonstances. (M. B.)

POTION ANTIPARALYTIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 320.)

POTION ANTISPASMODIQUE, (Modele de) Tome IV, page 193.

POTION CALMANTE, (Modele d'une) Tome III, page 345.

POTION CORDIALE, (Modele d'une) Tome II, page 408, note.

POTION DIURÉTIQUE.

Prenez de *sel de nitre*,	quarante grains ;
de *sirop de pavot*,	deux gros ;
d'*eau de canelle simple*, d'*eau commune*,	de chaque une once.

Mêlez. Cette potion convient dans les suppressions & les rétentions d'*urine*. (M. B.)

POTION ÉMÉTIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 202.)

POTION PURGATIVE ORDINAIRE. *Purgation*, ou, pour parler vulgairement, MÉDECINE.

Prenez de *manne en sorte*, une once ;
de *tartre soluble*, ou de *sel de la Rochelle*, trois ou quatre gros.
Faites fondre dans trois onces d'*eau* bouillante ; ajoutez,
d'*eau de poivre de la Jamaïque*, demi-once.
Comme il arrive quelquefois que la *manne* a de la peine à passer, on peut y suppléer par une once ou dix gros de *sel catharctique amer*, dissous dans quatre onces d'*eau*.

Pour les personnes qui ne peuvent faire usage de *sels*, on prescrira la *potion* suivante :

Prenez de *jalap*, en poudre, vingt grains ;
d'*eau* commune, une once ;
de *teinture aromatique*, six gros.
Broyez le *jalap* avec deux fois autant de *sucre* ; mêlez l'*eau* & la *teinture*. (M. B.)

Potion purgative. (Autre) (Voyez-en la recette, Tome II, pages 34, 45 & 80.)

Potion purgative de sel amer. (Voyez-en la recette, Tome II, page 389.)

Potion purgative en plusieurs verres. (Voyez-en la recette, Tome II, pages 80, 155 & 407, note ; Tome III, page 75.)

Potion purgative en un verre. (Voyez-en la recette, Tome II, page 34 ; Tome III, pages 70, 279.)

Potion saline. Prescrite, Tome II, pages 282, 400, 451. Maniere de la préparer, page 452. Prescrite, page 453 ; Tome III, page 73 ; Tome IV, page 161.

Potion sudorifique.
Prenez d'*esprit de Mendérérus*, deux onces ;
de *sel de corne de cerf*, cinq grains ;
d'*eau de canelle simple*, } de chaque demi-once.
du *sirop de pavot*, }
Mêlez.

Cette *potion* est utile dans les *rhumes* récents & dans les douleurs du *rhumatisme* : mais, pour en favoriser l'effet, il faut que le malade boive d'une tisane de *gruau* chaude, ou de toute autre boisson légèrement délayante, mais chaude. (M. B.)

Potion vomitive.
Prenez d'*ipécacuanha*, en poudre, vingt grains ;
d'*eau commune*, une once ;

de *sirop commun*, un gros.

Mêlez.

Les personnes qui voudront un *vomitif* plus fort, peuvent ajouter à cette *potion*, un demi-grain, même un grain de *tartre stibié*. Ceux qui ne voudront point prendre l'*ipécacuanha* en poudre, prendront, à sa place, dix gros de *vin d'ipécacuanha*, ou une demi-once de ce *vin*, & autant de *sirop scillitique*. (M. B.) (Voyez Vin d'Ipécacuanha.)

POUDING, que les Anglois écrivent *Pudding* : c'est le nom que porte un ragoût fort commun parmi les Anglois, qui le diversifient à l'infini. La base en est ordinairement, de la *mie de pain*, du *lait*, de la *moëlle de bœuf*, des *raisins* secs, du *riz*, des *pommes de terre*, &c., qu'on édulcore avec du *sucre*, & qu'on aromatise, tantôt avec la *canelle*, tantôt avec la *muscade*, &c. Toutes ces différentes substances, diversement combinées, forment autant de *puddings*. On assure que les Anglois ont plus de cent manieres de diversifier ce mets. Voici la recette du *pudding* à la *mie de pain*, qu'on appelle *Pudding des malades*, parce que c'est celui qu'on donne, le plus communément, aux malades. Elle m'a été donnée par une Dame Angloise, épouse d'un Négociant de cette Ville.

Prenez de *mie de pain* rassis, émiettée, une livre ;
de *lait* frais, une pinte.

Faites bouillir le *lait*, & versez sur la *mie de pain* ; laissez infuser pendant une heure. Ayez, d'un autre côté, dix jaunes d'*œufs* & cinq blancs ; battez-les ensemble ; ajoutez du *sucre*, au goût du malade. On peut y joindre un peu d'*eau de fleurs d'oranges*, & quelques *amandes ameres* pilées, selon les circonstances. Mêlez ces dernieres substances avec la *mie de pain* imbibée de *lait* ; mettez dans le coin d'une serviette, que vous aurez saupoudrée de *farine*, pour en boucher les pores ; nouez cette serviette très-serrée, mettez dans une écuelle pleine d'eau, & faites bouillir pendant deux heures & demie. On sert quelquefois ce *pudding* sous une sauce, faite avec du *beurre*, du *vin* & du *sucre*.

Prescrit, Tome III, pages 44, 240, 478.

POUDRE. Cette préparation est la plus simple sous laquelle on puisse prescrire un médicament. Cependant toutes les substances médicinales ne peuvent point être réduites en poudre : il y en a qui seroient trop désagréables prises sous

cette forme. Les poudres fines peuvent être données dans une boiſſon légere, comme du *thé*, de l'eau de *gruau*, &c. Celles qui ſont plus groſſieres, demandent un véhicule qui ait plus de conſiſtance; tels que du *ſirop*, de la *gelée*, du *miel*, &c. Les *gommes* & les autres ſubſtances, qui ſe réduiſent difficilement en poudre fine, doivent être pilées plus ou moins de temps, avec quelqu'autre d'une nature plus ſeche. Au contraire, celles qui ſont par elles-mêmes trop ſeches, ſur-tout les ſubſtances aromatiques, demandent, qu'en les pulvériſant, on les arroſe avec quelques gouttes d'eau appropriée. Les *poudres aromatiques* doivent être préparées en petite quantité à la fois, & il faut les tenir dans des vaiſſeaux bien couverts. En général, toutes les poudres ne peuvent être expoſées à l'air trop long-temps, ſans perdre, plus ou moins, de leurs vertus. (M. B.)

Poudre absorbante. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 285.)

Poudre absorbante et fortifiante. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 258.)

Poudre à canon, utile pour purger l'air des vapeurs méphitiques des puits, des foſſes d'aiſance, &c. &c. (Voyez Tome IV, page 463.)

Poudre a cheveux, (Inconvénients de la) dans les gerçures, les excoriations & les écorchures des enfants, Tome IV, page 242.

Poudre aromatique purgative.

Prenez de *rhubarbe* choiſie,
de *canelle*,
de *ſucre* fin, } de chaque deux gros.

Pilez, à part, chacune de ces ſubſtances, & mêlez enſuite. On preſcrit une cuiller à café de cette poudre, une ou deux fois par jour, plus ou moins, ſelon les circonſtances, dans les cas de vents accompagnés de conſtipation. (M. B.)

Preſcrite, Tome III, page 368.

Poudre astringente. (Voyez-en la recette, Tome II, page 459.)

Preſcrite, Tome II, page 462; Tome III, page 59; Tome IV, pages 134, 138.

Poudre carminative, ou *contre les Vents*.

Prenez de *graine de coriandre*, demi-once;
de *gingembre*, un gros;

de *muſcade*, demi-gros ;
de *ſucre* fin, un gros & demi.

Réduiſez le tout en poudre ; diviſez en douze priſes égales. On preſcrit cette poudre dans les cas de vents, cauſés par les mauvaiſes digeſtions, ſur-tout aux perſonnes hyſtériques & hypocondriaques. On peut même la donner en plus petite quantité aux enfants attaqués de *colique*. On la leur donne dans leurs aliments. (M. B.)

POUDRE CÉPHALIQUE, ou *Sternutatoire.*

Prenez de feuilles de *cabaret*, ſéchées, trois onces ;
de *marjolaine*, ſéchées, une once.

Mettez en poudre. Mêlez.

Preſcrite, Tome III, pages 69, 84, 316, 425, 426 ; Tome IV, page 310.

POUDRE CONTRE VERS. (Voyez SEMEN-CONTRA & AURONE.)

POUDRE DE BOL.

Prenez de *Bol d'Arménie*, deux onces ;
de *canelle*, une once ;
de racine de *tormentille*, } de chaque ſix gros ;
de *gomme arabique*, }
de *poivre long*, un gros.

Réduiſez toutes ces ſubſtances en poudre ; mêlez. On donne cette poudre échauffante, glutineuſe, aſtringente, à la doſe depuis vingt grains juſqu'à un demi-gros, dans les évacuations exceſſives, & dans les autres Maladies qui demandent des remedes de cette eſpece.

Si, à ces ingrédients, on ajoute un gros d'*opium*, on a la *Poudre de Bol* & d'*Opium* ; remede très-efficace. On la donne à la même doſe que la premiere ; mais on ne doit pas aller au-delà de deux ou trois priſes par jour. (M. B.)

POUDRE DE COB. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 529.)

POUDRE D'ÉTAIN. (Voyez POUDRE VERMIFUGE.)

POUDRE DIURÉTIQUE.

Prenez de *gomme arabique*, quatre onces ;
de *nitre purifié*, une once.

Pilez le tout enſemble ; diviſez en vingt-quatre priſes égales. On donne, avec ſuccès, une doſe de cette poudre rafraîchiſſante, trois fois par jour, dans la premiere période de la Maladie vénérienne. (M. B.)

POUDRE D'OR DES CHARTREUX. (Voyez KERMÈS MINÉRAL.)

POUDRE MARTIALE.

Prenez de *limaille de fer*, de *sucre* fin, } de chaque deux onces ;
de *gingembre*, demi-once.

Faites une poudre : elle se donne dans les suppressions des *régles* & autres Maladies auxquelles convient le *fer*. On en prend la valeur d'une cuiller à café, deux fois par jour, délayé dans un peu de vin ou d'eau. (M. B.)

POUDRE PURGATIVE.

Prenez de *jalap*, douze grains ;
de *mercure doux*, six grains ;
de *crême de tartre*, vingt-quatre grains.

Mettez le *jalap* en poudre ; mêlez.

Prescrite, Tome III, page 532.

POUDRE SALINE LAXATIVE.

Prenez de *tartre soluble*, de *crême de tartre*, } de chaque un gros ;
de *nitre purifié*, demi-gros.

Mettez en poudre. Cette poudre rafraîchissante & laxative convient dans les *fievres* & autres Maladies inflammatoires, qui exigent qu'on tienne le ventre légèrement relâché. On donne cette dose dans un peu d'eau de *gruau*, & on la répete selon les circonstances. (M. B.)

POUDRE STERNUTATOIRE. (Voyez POUDRE CÉPHALIQUE.)

POUDRE STOMACHIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 365.)

Prescrite, Tome II, page 449 ; Tome IV, page 148.

POUDRE SUDORIFIQUE.

Prenez de *nitre purifié*, de *tartre vitriolé*, } de chaque demi-once ;
d'*opium*, d'*ipécacuanha*, } de chaque un gros.

Réduisez toutes ces substances en poudre ; mêlez. Cette poudre, connue sous le nom de *Poudre de Dover*, est un puissant sudorifique. On la donne dans les douleurs opiniâtres de *rhumatisme*, & autres Maladies qui exigent qu'on excite des sueurs copieuses. La dose est depuis vingt jusqu'à trente-six grains. Il est des malades à qui il faut en donner quarante grains. On aide l'effet de ce remede avec une ample boisson d'une liqueur délayante chaude. (M. B.)

Poudre vermifuge, ou d'*Étain*.

Prenez d'*étain*, réduit en poudre très-fine, une once ;
d'*æthiops minéral*, deux gros.

Mêlez & divisez en six prises égales. On donne une de ces doses, dans un peu de *sirop*, de *miel*, ou de *thériaque*, deux fois par jour.

Prescrite, Tome III, pages 100, 107, 109.

Après qu'on aura consommé les six prises, on prendra la poudre suivante :

Poudre vermifuge purgative.

Prenez de *rhubarbe*, en poudre, vingt grains ;
de *scammonée*, } de chaque cinq grains.
de *calomélas*, }

Broyez le tout ensemble, dans un mortier, pour une dose. On diminuera cette dose, & celle de la poudre précédente, si c'est un enfant qu'on a à traiter, & on les proportionnera à son âge. Lorsqu'on ne veut employer que la *poudre d'étain* précédente, il faut la donner à bien plus grande dose. Le Docteur Alston a été jusqu'à deux onces en trois jours ; & il dit, qu'administrée à cette dose, cette poudre est un des vermifuges les plus puissants. Il a purgé son malade avant & après. (M. B.)

Prescrite, Tome II, page 441 ; Tome III, pages 100, 107, 109.

Poudre vermifuge purgative de Ball. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 109.)

POULAINS. (Voyez Bubons vénériens.)

POULIOT, ou *Pouillot ; Pouliot commun ; Pouliot royal. Pulegium latifolium*, C. Bauh. *Mentha aquatica*, seu *Pulegium vulgare*, Turnef. *Pulegium*, J. Bauh. *Mentha Pulegium*, Linn. C'est-à-dire, *Pouliot à larges feuilles*, selon C. Bauhin. *Menthe aquatique*, ou *Pouliot commun*, selon Tournefort. *Pouliot*, selon J. Bauhin. *Menthe Pouliot*, selon Linné. Cette plante est de la quatrieme classe, deuxieme section, onzieme genre de Tournefort ; de la didynamie gymnosperme de Linné ; de la vingt-cinquieme famille des *labiées* d'Adanson.

Sa racine est traçante & fibreuse. Elle jette des tiges, longues de près d'un pied, quarrées, velues ; les unes élevées, les autres courbées, rampantes sur la terre, & s'y enracinant par de nombreuses fibrilles, qui sortent de leurs nœuds. Ses feuilles sont opposées deux à deux, le long de

la tige, ovales, découpées régulièrement, attachées immédiatement à la tige : elles ſont douces au toucher, noirâtres, d'une odeur agréable, mais forte, & d'un goût brûlant. Les fleurs ſont verticillées, ou diſpoſées en anneaux autour des tiges, de couleur bleuâtre ou purpurine, quelquefois d'un rouge pâle, rarement blanches. Ces fleurs ſont labiées ou en gueule, découpées en deux levres. Il leur ſuccede des ſemences menues. Le *Pouliot* aime les lieux humides, le bord des marais, des étangs, des foſſés, &c. Il fleurit en Juillet & Août. On le cueille lorſqu'il eſt en fleur.

Preſcrit, Tome II, pages 370, 374, 403, 440; Tome III, pages 72, 302, 321; Tome IV, pages 186, 275.

POULS. On donne ce nom au battement des *arteres*. Il vient du mot Latin *Pulſus*, qui ſignifie *battement*, *pulſation*. C'eſt ordinairement au poignet, où paſſe l'*artere radiale*, qu'on tâte le *pouls*, parce que cette *artere* y eſt plus ſenſible que toutes les autres. (Voyez Tome I, page 62, dans le courant de la note.)

Les Médecins diſtinguent un grand nombre d'eſpeces de *pouls*, qu'on a peut-être trop multipliées. Il ſuffit de ſavoir que les *pouls* principaux ſont, le *fréquent*, & ſon oppoſé, qui eſt le *rare*; le *fort*, le *foible*; le *grand*, le *petit*; le *dur*, le *mollet*; l'*égal*, l'*inégal*, &c.

Mais avant de pouvoir juger de la qualité du *pouls*, chez une perſonne malade, il faut bien connoître celui qui eſt naturel à cette même perſonne, dans l'état de ſanté; car il varie chez les différents ſujets, & chez le même ſujet, relativement à l'âge, à la conſtitution, & aux circonſtances dans leſquelles il ſe trouve. C'eſt ainſi que, par rapport à la fréquence du *pouls*, on voit que, chez les hommes, pris en général, la différence eſt aſſez conſidérable.

Le *pouls* des enfants eſt beaucoup plus vîte que celui des adultes, & celui des vieillards beaucoup plus lent que celui des uns & des autres. Après le repas, après l'exercice, dans les inſtants où on eſt affecté de quelque paſſion, cette vîteſſe eſt plus ou moins marquée, & toujours ſenſiblement au-deſſus de ce qu'elle eſt dans l'état naturel.

En général, chez un adulte bien portant, tranquille de corps & d'eſprit, & avant le repas, le *pouls* bat de ſoixante à ſoixante-dix fois par minute. Chez les enfants, toutes choſes égales d'ailleurs, il bat de quatre-vingt à quatre-vingt-quinze fois; & chez les vieillards, de cinquante à ſoixante fois, pendant le même eſpace de temps. Mais il

eſt des adultes chez leſquels le *pouls* bat juſqu'à quatre-vingt, quatre-vingt-dix fois & plus, par minute, tandis que, chez d'autres, il ne bat que cinquante fois, les uns & les autres étant en parfaite ſanté. Il eſt donc difficile de prononcer, du premier abord, qu'une perſonne, qu'on ne connoît pas, a la fievre, ſur-tout ſi, comme il n'arrive que trop communément, on n'a égard qu'à la fréquence du *pouls;* car la fréquence du *pouls* ne conſtitue pas ſeule la *fievre.* (Voyez Tome II, page 16, dans le courant de la note.)

Pour qu'on puiſſe dire que le *pouls* d'une perſonne eſt fréquent, il faut qu'il batte un tiers en ſus de ce qu'il battoit dans l'état naturel, c'eſt-à-dire, qu'il donne de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze pulſations, ſi, dans l'état de ſanté, il en donnoit ſoixante-dix. Lorſque, chez la même perſonne, il en donne cent cinq, cent dix, on dit qu'il eſt très-vîte; mais lorſqu'il en donne cent quarante, cent cinquante, toujours chez la même perſonne, cette vîteſſe eſt extrême, & annonce toujours du danger.

Pour éviter toute erreur, à cet égard, il faudroit que chacun s'exerçât ſur ſoi-même, ſur ſes amis, ſur ſes connoiſſances; qu'il tâtât ſouvent ſon *pouls* & celui des autres, afin qu'il ſe familiarisât avec le degré de vîteſſe du *pouls* en parfaite ſanté, & qu'il fût en état de juger des différences qu'y apporte la Maladie. On y parviendroit facilement, au moyen d'une montre ou d'une pendule à ſecondes, ſur laquelle on auroit les yeux, en comptant combien le *pouls* donne de battements dans l'eſpace d'une minute.

Le *pouls fréquent* ou *vîte*, eſt donc celui qui bat plus ſouvent que dans l'état de ſanté; le *pouls rare* ou *lent* eſt ſon contraire; le *pouls fort* eſt celui dont les pulſations ſont fermes & vigoureuſes; le *pouls foible* donne des pulſations preſqu'inſenſibles; le *pouls grand* ou *plein* donne des pulſations étendues dans toutes leurs dimenſions; le *pouls petit* lui eſt oppoſé; le *pouls dur* eſt celui dont les battements ſont ſecs & roides; le *pouls mollet* n'en a que de doux & de lâches; le *pouls égal* eſt celui qui eſt toujours ſemblable ou égal dans l'intervalle de ſes pulſations; le *pouls inégal* eſt de pluſieurs eſpeces. Si les pulſations manquent par intervalle, on l'appelle *intermittent;* ſi on le ſent diminuer inſenſiblement, on l'appelle *myurus;* ſi, entre deux pulſations égales, il en ſurvient une qu'on n'attendoit pas, on l'appelle *entre-coupé*, &c.

POUMON, viſcere très-volumineux, partagé en deux parties, dont l'une occupe la droite, & l'autre la gauche de la *Poitrine.* Il n'eſt perſonne qui n'ait une idée de ce viſcere, parce qu'il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe le *mou* de *veau*, qui n'eſt autre choſe que le *poumon* du *veau.*

Le *poumon* eſt l'organe dans lequel s'exécute la *Reſpiration.* (Voyez Tome I, page 94, note.)

POUMON, (Symptômes de l'engorgement du) Tome III, page 443.

POURPIER, plante potagere, d'un uſage commun dans la cuiſine. On l'appelle *Portulaca latifolia*, ſeu *ſativa*, C. BAUH. & TURNEF. *Portulaca hortenſis latifolia*, J. BAUH. *Portulaca oleracea*, LINN. C'eſt-à-dire, *Pourpier à larges feuilles*, ou *cultivé*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pourpier des jardins*, *à larges feuilles*, ſelon J. BAUHIN. *Pourpier légume*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſixieme claſſe, premiere ſection, deuxieme genre de TOURNEFORT; de la dodécandrie-monogynie de LINNÉ; de la trente-deuxieme famille des *Pourpiers* d'ADANSON.

Preſcrit, Tome II, page 475; Tome III, pages 55, 198; Tome IV, pages 219, 540.

POURPRE. Maladie ainſi appellée à cauſe de la couleur *pourpre* de ſes puſtules.

POURPRE BLANC. (Voyez ÉCHAUBOULURES.)

POURPRÉ, *Pourprée*, épithete qu'on donne aux *puſtules* qui ſont de couleur de *pourpre*, & aux Maladies qui ſont accompagnées de *puſtules* de cette couleur. (Voyez FIEVRE PUTRIDE.)

POUSSE DES DENTS. (Voyez DENTITION.)

PRÉCIPITÉ, matiere diſſoute, ſéparée de ſon diſſolvant, ou naturellement, ou par le moyen de quelque corps ou liqueur capable de faire précipiter.

PRÉCIPITÉ ROUGE. La *préparation mercurielle*, qui porte ce nom, n'eſt point un *précipité;* ce n'eſt autre choſe que du *nitre mercuriel*, dont on a ſéparé la plus grande partie de l'acide, par la ſeule action du feu, & ſans intermede.

Preſcrit, Tome III, pages 214, 433, 521; Tome IV, pages 45, 368, 380.

PRÉMIERES VOIES, nom que les Médecins donnent

aux organes dans lesquels se fait la premiere digestion. Ces organes sont, l'*estomac* & les *intestins.* (Voyez Tome I, page 108, note.)

PRÉPUCE ; c'est ainsi qu'on appelle le prolongement de la peau de la *verge ;* prolongement qui couvre le *gland.* (Voyez PHIMOSIS & PARAPHIMOSIS.)

PRESBYTOPIE, c'est la même chose que *Vue longue.* (Voyez VUE LONGUE.)

PRÉSERVATIF, épithete qu'on donne aux remedes qu'on prend dans l'intention de se garantir d'une Maladie qui menace. A la fin du traitement de la plupart des Maladies, on a eu soin de décrire les remedes préservatifs qui conviennent pour se garantir de la Maladie dont il est question. Ces remedes sont désignés, soit par une *addition*, soit par un titre. On en voit un exemple, Tome II, Chapitre III, § VI, &c.

Il faut varier les remedes préservatifs, Tome II, page *62*, note. Idée fausse qu'on a ordinairement des remedes préservatifs, page 184, note. Ce qu'on doit entendre par remedes préservatifs, *ibid.*

Insuffisance des prétendus préservatifs de la vérole, Tome IV, page 108. Les préservatifs du dévoiement & de la diarrhée des enfants, sont les bons soins & la santé de la nourrice, page 257. L'eau est le préservatif de l'asphyxie, causée par les vapeurs du charbon allumé, des mines & des acides minéraux, pages *466* & suivantes. Les remedes de précaution ne peuvent être distingués des remedes préservatifs, page *560*.

PRÉSURE, nom que porte le lait caillé, qu'on trouve dans l'estomac des veaux qui n'ont point encore mangé. Les Bouchers conservent cette présure, au moyen d'un peu de *sel marin* ; ils en forment des gâteaux, qu'ils font sécher au soleil, ou par le moyen du feu.

PRIAPISME, (du) Maladie, Tome IV, pages 52 —54.

PRISONS, (Effets de l'air qui séjourne dans les) Tome I, pages 215, 216. Utilité du Ventilateur dans les Prisons, page 217. Les Prisons répandent la contagion dans les Villes, page 296. L'air mal sain & corrompu, rend la fievre maligne commune dans les Prisons, Tome II, page 165.

PRIVÉS, (*Moyens de détruire l'air méphitique des*) Tome IV, pages 474—479.

PRONOSTIC. Jugement qu'on fait de l'événement d'une Maladie, par les ſignes qui l'ont précédée, & qui l'accompagnent.

L'uſage de pronoſtiquer l'iſſue d'une Maladie, ne peut qu'être nuiſible aux malades, Tome I, page 318. Précaution dont il faut uſer, lorſqu'on eſt néceſſité de porter un pronoſtic, page 319. En quoi la ſcience du pronoſtic peut être utile au Médecin, *ibid.*, note. Incertitude de cette ſcience, page 320. Les Médecins ne ſont pas les ſeuls qui ſe mêlent de pronoſtiquer le ſort des malades, *ibid.*

PROPHYLACTIQUE, partie de la Médecine qui appartient à l'hygiene, & qui traite des moyens de prévenir les Maladies : c'eſt auſſi l'épithete qu'on donne à l'indication de détruire une cauſe de Maladie, ou d'en préſerver le malade. La cure & les remedes qu'on emploie, à cet effet, s'appellent également *prophylactiques*.

PROPRETÉ, (Importance de la) à l'égard des enfants, Tome I, page 36; dans les vaiſſeaux, pour conſerver la ſanté des gens de mer; page 122; à l'égard des Ouvriers ſédentaires, page 131.

PROPRETÉ, (de la) comme moyen préſervatif des Maladies, Tome I, pages 274—287.

PROPRETÉ (de la) *dans le traitement des Maladies*, Tome II, page 13. La négligence de la propreté occaſionne la fievre maligne dans les Hôpitaux & dans les Priſons, page 165. La propreté eſt un remede préſervatif de la fievre putride maligne, page 182. La propreté eſt un des moyens de ſe préſerver de la fievre rémittente, page 204.

Avantages de la propreté dans la dyſenterie, Tome III, page 43; pour ſe garantir de cette Maladie, p. 51; ſur les vaiſſeaux, pour prévenir le ſcorbut, page 195. Si l'on néglige la propreté pendant le traitement de la gale, on ne peut point eſpérer de la guérir, page 220. La propreté eſt un des meilleurs préſervatifs de la gale, page 224. Obſervation ſur le pouvoir de la propreté, comme préſervatif de la gale, 225.

La propreté eſt le vrai remede des chancres non-vénériens, Tome IV, page 44. Néceſſité de la propreté pendant l'uſage du mercure, pages 106 & 107. La propreté eſt un remede palliatif de la vérole, page 108, note. Importance de la propreté chez les femmes en couche, page 202. La propreté

eſt le remede des gerçures, des écorchures & des excoriations, page 242. Importance de la propreté pour guérir la teigne, page 270; le rachitis, page 300. Il faut tenir le malade proprement dans les fractures, page 406.

PROSTATE, *Glande*, de la groſſeur d'une noix, ſituée au-deſſous du col de la *veſſie*, à la racine de la *verge*, où commence l'*uretre*, qu'elle embraſſe.

PROSTRATION DE FORCES. On entend, par cette expreſſion, une foibleſſe extrême, répandue ſur toutes les parties du corps, de ſorte que le malade eſt incapable de faire le moindre mouvement, & qu'il reſte dans ſon lit comme une maſſe. Ce ſymptôme eſt toujours dangereux, il eſt familier à la *fievre maligne*.

PRUNEAUX, *Prunes ſéchées*, ſoit au four, comme ceux de Tours, ſoit au ſoleil, comme ceux de Brignols en Provence, & de Pézénas en Languedoc. Mais ceux dont on ſe ſert comme médicaments, ſont les petits *pruneaux* noirs aigrelets, que fournit le *Prunier petit-Damas noirs*.

Ces petits *pruneaux* fourniſſent un médicament laxatif, qui remplace très-bien les *tamarins*, & qui en a tous les avantages, ſans en avoir les inconvénients. (Voyez TAMARINS.) Mais il faut les donner à une doſe double de ces fruits exotiques.

Pruneaux preſcrits, Tome II, pages 71, 77, 203, 223, 233, 373, 447; Tome III, pages 26, 178, 269; Tome IV, pages 155, 369, 404.

PRUNELLE DE L'ŒIL. (Voyez PUPILLE DE L'ŒIL.)

PRUNELLIER. (Voyez PRUNIER ÉPINEUX.)

PRUNIER ÉPINEUX, ou *Sauvage*, ou *Prunellier*, ou *Acacia de notre pays. Acacia noſtras*, *officin. Prunus ſylveſtris*, C. BAUH. *Prunus ſpinoſa*, LINN. C'eſt-à-dire, *Acacia de notre pays*, *des Boutiques. Prunier ſauvage*, ſelon C. BAUHIN. *Prunier épineux*, ſelon LINNÉ.

C'eſt un arbriſſeau épineux, garni de beaucoup de branches, & fort commun dans les haies. Sa racine eſt noire. Son écorce eſt cendrée, & tire un peu ſur le pourpre. Ses feuilles ſont en forme de lance, dentelées à leur circonférence, d'un goût aſtringent. Les fleurs naiſſent pluſieurs enſemble des tubercules des rameaux, & paroiſſent avant les feuilles. Ces fleurs ſont d'une belle couleur blanche, tendres,

ameres, un peu odorantes, en rose, à cinq pétales, au milieu desquelles se trouvent des étamines blanches, garnies de sommités d'un jaune de safran foncé, & qui environnent un stil verd plus long, qui s'éleve du calice, & qui se change en fruit. Les fruits, qui sont en très-grande quantité, sont petits, ovalaires, moins gros que les *cerises* ordinaires, verds d'abord, & bleus foncés, quand ils sont mûrs. Ils sont fort astringents, contenant un noyau semblable à celui de la *cerise*, plus petit, mais plus long.

Le *suc* exprimé des fruits de cet arbre, cuit & épaissi jusqu'à consistance d'extrait solide ; se nomme *Acacia* d'Allemagne, ou de notre pays. L'écorce est fébrifuge, comme nous l'avons fait voir, Tome II, page 52, dans le courant de la note. Les feuilles, l'écorce, & les fruits non-mûrs, sont desséchants & astringents ; aussi les donne-t-on dans les *hémorrhagies* & le *flux de ventre* ; mais les fruits mûrs & les fleurs sont laxatifs.

PRURIGINEUX, épithete qu'on donne aux *boutons*, aux *pustules* qui occasionnent des démangeaisons.

PRURIT ; c'est la même chose que *Démangeaison*. (Voyez DÉMANGEAISONS.)

PUITS ; (Qualité de l'eau de) moyens de la rendre potable, Tome I, page 174. Dangers de descendre dans des puits fermés depuis long-temps, Tome IV, page 462. Moyens de reconnoître quand l'air de ces lieux est mal-sain, page 463. Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par l'air méphitique des puits, pages 469, 470.

PULMONAIRE. (Grande) *Pulmonaire à feuilles larges* ; *Herbe au lait de Notre-Dame* ; *Herbe aux Poumons* ; *Herbe de Cœur. Symphytum maculosum*, sive *Pulmonaria latifolia*, C. BAUH. *Pulmonaria Italorum, ad Buglossum accedens*, TURNEF. & J. BAUH. *Pulmonaria officinalis, foliis radicalibus ovato-cordatis*, LINN. C'est-à-dire, *grande Consoude tachetée*, ou *Pulmonaire à larges feuilles*, selon CASP. BAUHIN. *Pulmonaire des Italiens, ressemblante à la Buglosse*, selon TOURNEFORT & J. BAUHIN. *Pulmonaire d'usage, dont les feuilles radicales sont ovales & en cœur*, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxieme classe, quatrieme section, cinquieme genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie-monogynie de LINNÉ, & de la vingt-septieme famille des *Bourraches* d'ADANSON.

Sa racine eſt blanche, rameuſe, viſqueuſe & garnie de fibres éparſes. Elle pouſſe une ou pluſieurs tiges d'environ un pied, anguleuſes, velues, & un peu purpurines. Les feuilles ſortent, les unes de la racine même, preſſées, couchées ſur terre; les autres embraſſent la tige, ſans queues. Toutes ces feuilles ſont, en général, oblongues, larges, terminées en pointe, garnies d'un duvet mollet en-deſſus, en-deſſous & ſur les bords, marbrées de taches blanches irrégulieres, & traverſées d'une nervure dans toute leur longueur. Ses fleurs ſont ſoutenues, pluſieurs enſemble, par de courts pédicules aux ſommets des tiges : elles ſont en entonnoir, découpées en cinq parties, de couleur, tantôt purpurine, tantôt violette, quelquefois l'une & l'autre. A ces fleurs ſuccedent quatre ſemences preſque rondes, renfermées dans le calice. Elle croît ordinairement ſur les hautes montagnes. Elle aime les forêts, les boſquets, les lieux ombrageux. On la cultive auſſi dans les jardins. Elle ſort de terre dès les premiers jours du printemps, & donne ſa fleur en Mars & Avril. Ses feuilles périſſent en Automne; mais ſa racine eſt vivace. Ses feuilles ſont d'uſage.

Preſcrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

PULMONAIRE DE CHÊNE. *Muſcus Pulmonarius.* CASP. BAUH. *Lichen arboreus*, ſive *Pulmonaria arborea*, J. BAUH. & TURNEF. *Lichen Pulmonaria*, LINN. C'eſt-à-dire; *Mouſſe Pulmonaire*, ſelon C. BAUHIN. *Lichen d'arbre*, ou *Pulmonaire d'arbre*, ſelon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lichen Pulmonaire*, ſelon LINNÉ.

Cette plante vient ſur les troncs des vieux chênes, des hêtres, des ſapins, & d'autres arbres ſauvages, dans les forêts épaiſſes : elle eſt ſemblable à l'hépathique commune; mais elle eſt plus grande de toute maniere : elle eſt auſſi plus ſeche & plus rude. Ses feuilles ſont fort entrelacées & placées les unes ſur les autres, comme des écailles. Leurs découpures ſont extrêmement variées & plus profondes que celles de l'hépatique ordinaire. Cette plante eſt compacte & pliante comme du chamois, & elle préſente, en quelque ſorte, par ſa figure, un poumon deſſéché. Elle eſt blanchâtre du côté qu'elle eſt attachée aux écorces des arbres, verte de l'autre côté, d'une ſaveur amere, avec quelqu'aſtriction. On la trouve auſſi ſur les rochers, à l'ombre. On recueille communément celle qui ſe trouve ſur les chênes. Elle croît

dans

dans nos forêts, dans celles de Saint-Germain, de Fontainebleau, &c.

Prefcrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

PULMONIE. Il eft beaucoup de pulmonies qui font dues à l'abus des faignées, Tome II, page 110, dans le courant de la note. Signes qui donnent lieu de craindre que la fluxion de poitrine ne fe termine par la pulmonie, page 113.

Pulmonie, (de la) ou *Phthifie*, Tome II, pages 116—145.

Ce qu'il faut faire dans la pulmonie qui fuccede à la petite vérole, page 234; à la rougeole, page 275.

Pulmonie symptomatique, (de la) Tome II, pages 144—145.

Pulmonie nerveuse. (Voyez Consomption.)

PULMONIQUE, épithete qu'on donne à ceux qui font attaqués de la *pulmonie*.

PULPE. On donne ce nom à la fubftance tendre & charnue des végétaux, qu'on peut réduire en une fubftance molle, à-peu-près de la confiftance d'une bouillie : telle eft la chair de tous les fruits tendres, &c. Pour extraire la *pulpe* des fruits, il faut faire bouillir les fruits qui ne font pas mûrs, & ceux qui font mûrs, mais fecs, dans une petite quantité d'eau, jufqu'à ce qu'ils foient attendris. On pofe ces fruits fur un tamis, ou fur un linge fort, & on les écrafe avec une fpatule ou une cuiller. Le *fuc* & le *parenchyme* paffent à travers le tamis ou le linge; enfuite on fait bouillir jufqu'à une certaine confiftance, dans un vaiffeau de terre, fur un feu doux, ayant foin de remuer continuellement, pour que la *pulpe* ne brûle pas. La *pulpe* des fruits, qui font bien mûrs & frais, peut être obtenue fans faire bouillir les fruits.

Puspe de casse. (Voyez Casse.)

PULSATION des arteres. (Voyez ce que c'eft, Tome I, page 63, dans le courant de la note.)

PUNCH. On fait que cette boiffon, qui nous vient des Anglois, fe prépare, fur-le-champ, avec de l'*eau-de-vie*, ou de l'*efprit-de-vin*, ou du *rum*, ou du *rack*, du *citron* & du *fucre*, le tout noyé dans une grande quantité d'eau chaude. Le *Punch*, pris comme liqueur dans les fociétés, dans les cafés, enivre fouvent : ce feroit donc un

fort mauvais remede. M. BUCHAN n'entend donc parler, dans cet Ouvrage, que du *Punch* très-foible : il eſt alors un bon cordial.

Preſcrit, Tome II, page 41. L'habitude du punch doit être regardée comme une des cauſes de la conſomption, page 149. Preſcrit, pages 471, 476.

PUPILLE, ou *Prunelle*, nom que porte la petite ouverture ronde, qui eſt dans le milieu de l'iris de l'œil, que les rayons de lumiere traverſent, ainſi que le cryſtallin, pour de-là ſe peindre ſur la rétine, & former la viſion. (Voyez ŒIL.)

PURGATIF, nom que portent les remedes qui évacuent par les ſelles. Les plus uſités, de cette claſſe, ſont la *Manne*, la *Rhubarbe*, le *Séné d'Alexandrie*, le *Séné d'Italie* ou de *Provence*, le *Baguenaudier*, les *feuilles de Pêcher*, de *Frêne*, & le *Lin purgatif;* le *Jalap*, la *Gratiole*, la *Belle-de-Nuit*, la *Scammonée*, le *Suc* du *Grand-Liſeron*, le *Concombre ſauvage*, la *Brione;* différentes eſpeces d'*Ellébore*, la *Bétoine;* différentes eſpeces de *Sirops*, tels que ceux de *Chicorée*, de *Fleurs de Pêcher*, de *Pommes*, de *Noirprun*, &c.; différents *Sels*, comme le *Cathartique amer*, celui d'*Epſom*, de *Glauber*, de *Seignette*, &c.

Symptômes qui indiquènt les purgatifs dans une Maladie quelconque, Tome II, page 44.

PURGATIFS AMERS. (Voyez ce que c'eſt, Tome III, page 100.)

Preſcrits, Tome II, page 363.

PURGATIFS DOUX. La plupart des *purgatifs*, dont on donne la recette dans cet Ouvrage, ſont dans la claſſe des *purgatifs doux*. Cependant, quand on dit ſpécialement qu'il faut que le *purgatif* ſoit *doux*, on veut, en général, qu'on s'en tienne à la *Manne* ſeule, à la doſe de deux onces & demie, trois onces; ou à la *Rhubarbe*, à la doſe d'un gros, &c.

PURGATIFS FORTS. Pour rendre un *purgatif fort*, il ſuffit d'ajouter quelques grains de *jalap*, ou de *calomélas*, aux drogues qui entrent dans la compoſition des *Potions purgatives ordinaires*. (Voyez ces mots.) Mais nous ne conſeillons pas de preſcrire ſoi-même ces ſortes de *purgatifs;* ils ne ſont indiqués que dans des cas graves, tel que celui expoſé, Tome II, page 293, ou Tome III, page 100;

& alors on a dû appeller un Médecin, qui ſaura adminiſtrer ceux que les circonſtances exigent.

PURGATIFS RAFRAICHISSANTS. (Voyez ce que c'eſt, Tome III, pages 37, 260; Tome IV, pages 12 & 13.)

PURGATIFS STOMACHIQUES. (Voyez ce que c'eſt, Tome III, page 93.)

PURGATIFS STOMACHIQUES CHAUDS. (Voyez ce que c'eſt, Tome III, page 160.)

PURGATION. (Voyez POTION PURGATIVE ORDINAIRE.)

PURPURA-URTICA, eſpece d'*Échauboulure.* (Voyez Tome III, page 234.)

PURULENT, *Purulente*, épithete qu'on donne aux humeurs qui ſont mêlées de *pus.*

PUS. On entend par *pus*, une matiere onctueuſe, blanche, homogene, putride & contre nature, qui s'engendre dans les *abcès*, dans les *ulceres*, par le travail de la Nature, appellé *ſuppuration.*

Il faut un certain degré de fievre pour la formation du pus; mais il ne faut pas qu'elle ſoit trop forte, Tome IV, page 336. Il faut ſavoir ſaiſir l'inſtant de la maturité du pus. Pourquoi? page 338.

PUSTULE MALIGNE, ou *Gangréneuſe.* (Voyez CHARBON.)

PUTIET, *Ceriſier ſauvage. Ceraſus racemoſus, ſylveſtris, fructu non eduli*, TURNEF. C'eſt-à-dire, *Ceriſier rameux, ſauvage, dont on ne mange pas les fruits.* LINNÉ l'appelle *Prunus padus.*

Le *putiet* eſt un arbre, dont le port a beaucoup de reſſemblance avec le *ceriſier.* Ses fleurs ſont en grappes blanches, d'une odeur gracieuſe. Ses feuilles ſont grandes, à-peu-près comme celles du *tilleul*, mais moins rondes, d'un verd agréable, molles, ayant leurs bords en forme de ſcie, & à la queue, tout près de l'origine de la feuille, quatre petits tubercules, de groſſeur inégale, plus ſenſibles que les jeunes feuilles. Ces feuilles communiquent à l'eau & au lait, dans leſquels on en a fait infuſer, une odeur & un goût d'amande. Le *putiet* croît naturellement en Lorraine, ſur les montagnes des Voſges. Il ſe cultive aiſément dans les jardins. L'écorce de cet arbre eſt fébrifuge, comme nous l'avons dit, Tome II, page 51, dans le courant de la note.

Les Auteurs que nous avons cités, même Volume, page 49, note, ajoutent, aux faits qu'ils rapportent, le témoignage de M. Bagard, Médecin de l'Hôpital Militaire, & Membre de l'Académie de Nanci, ainſi que celui d'un digne Paſteur de campagne, qui n'a pas voulu être nommé, & qui voit toujours réuſſir, dans ſa Paroiſſe, l'*électuaire* dont nous avons donné la recette, page citée ci-deſſus, & qu'il compoſe lui-même.

L'écorce du *putiet* eſt encore tonique & aſtringente. Une once de cette écorce a donné, avec l'eau, une décoction d'un jaune pâle, d'une odeur un peu forte, imitant celle d'amandes écraſées, & celle de fleurs de pêcher, d'une ſaveur amere, qui a produit, par l'évaporation, au bain de ſable, deux gros quarante grains d'*extrait*. On a retiré de la même écorce, avec l'*eſprit-de-vin*, aux mêmes proportions, cent ſeize grains d'*extrait réſineux*.

PUTRÉFACTION, mouvement inteſtin de fermentation, qui s'exécute entre les principes prochains de tous les végétaux & animaux, dont réſulte une décompoſition & un changement total dans la nature de ces principes. La *putréfaction* ſemble plus particuliere aux animaux qu'aux végétaux, en ce que ceux-ci ne peuvent ſe putréfier ſans avoir éprouvé la fermentation acide, au lieu que les animaux ne ſe corrompent & ne ſe détruiſent que par la *putréfaction*. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*, & les *Mémoires* de MM. de Boissieu, Godant & Bordenave, qui ont remporté le Prix de l'Académie de Dijon, en 1768.)

PUTRÉFIÉ, épithete qu'on donne aux ſubſtances animales ou végétales, qui ont ſubi l'eſpece de fermentation, appellée *putréfaction*.

PUTRESCENT, épithete qu'on donne aux ſubſtances animales ou végétales, qui tournent à la *putréfaction*, ou qui y ont de la diſpoſition.

PUTRIDE, épithete qu'on donne aux humeurs, dont la corruption s'annonce par la diſſolution de leurs parties, leur odeur fétide, & leur couleur plus ou moins éloignée de celle qu'elles ont dans l'état de ſanté. On donne également ce nom aux Maladies dans leſquelles les humeurs préſentent ces caracteres; telle eſt ſur-tout l'eſpece de fievre maligne, décrite Tome II, pages 164 & ſuiv. On la donne encore à l'odeur qu'exalent les excréments, &c.

PUTRIDITÉ, ou *Pourriture*, ou *Corruption*; état des corps qui ont ſubi le mouvement inteſtin de fermentation, appellée *putréfaction*, d'où réſulte une diſpoſition différente des parties & de nouvelles combinaiſons.

Traitement des hémorrhagies cauſées par la putridité du ſang, Tome III, page 6. Préſervatifs du ſaignement de nez dû à la putridité du ſang, page 13.

PUSTULE; c'eſt la même choſe que *bouton* : ainſi on dit les *puſtules* ou les *boutons* de la *petite-vérole*, de la *gale*, &c.

PYLORE, nom que porte un cercle charnu, qui ferme l'orifice inférieur de l'*eſtomac* : il eſt ainſi appellé, parce qu'on le regarde comme le portier de l'*eſtomac*. (Voyez Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

PYRETHRE. On trouve deux racines de ce nom, chez les Apothicaires. La premiere eſt de la longueur du doigt, menue, rouſſe en-dehors, griſe en-dedans, d'un goût âcre & très-brûlant, mais qui ne ſe fait pas ſentir d'abord, & qui augmente à meſure qu'on la mâche & qu'on la garde dans la bouche, où elle laiſſe à la fin un certain ſentiment de froid : elle n'a pas d'odeur. On nous l'apporte ſeche du Royaume de Tunis. La ſeconde eſt plus petite, plus blanche, moins groſſe, moins charnue & moins âcre.

Preſcrite, Tome III, pages 78, 264, note.

QUAK QUIN

QUAKERS : idée de cette ſecte Angloiſe, Tome I, page 260, note. Les Quakers propoſés pour exemple dans la maniere de ſe comporter, relativement aux habits, *ibid.*

QUARTE. (Voyez FIEVRE QUARTE.)

QUINQUINA; *Kinakina; Kina; Écorce du Pérou; Écorce fébrifuge* ou des *Jéſuites*, &c. *Cortex Peruvianus; arbor febrifuga Peruviana; China chinæ; Quinquina*, RAY, Hiſt. CINCHONA, LINNÉ.

Le *Quinquina* eſt l'écorce d'un arbre qui croît naturellement dans la Province de Quito, en Amérique. (Voyez les *Mémoires de l'Académie*, année 1738.) L'arbre qui

donne ce fameux remede, a rarement plus de deux toiſes & demie de haut. Son tronc & ſes branches ſont d'une groſſeur proportionnée. Il croît dans les forets, au milieu de beaucoup d'autres plantes, & ſe reproduit par les graines qui tombent à terre. Ses feuilles ſont liſſes & d'un beau verd : elles ſe terminent en pointe. Ses fleurs ont à-peu-près la forme & la grandeur des *jacinthes*.

Sa ſeule partie précieuſe eſt ſon écorce, à laquelle on ne donne d'autre préparation que de la faire ſécher. La plus épaiſſe étoit préférée, juſqu'à ce que des analyſes ſavantes, faites en Angleterre, & des expériences répétées, aient démontré, que la plus mince avoit plus de vertu. Mais le choix du *Quinquina* eſt de la plus grande importance. Celui qui eſt de bonne qualité, & qui n'eſt pas ancien, eſt, dit M. Lieutaud, le remede le plus excellent contre la *fievre*, tandis que celui qui eſt ſophiſtiqué, ou de mauvaiſe qualité, bien loin de guérir la *fievre*, excite d'autres Maladies, toujours plus dangereuſes que la *fievre* même.

Le meilleur *Quinquina* eſt celui qui, à l'extérieur, eſt inégal, raboteux, d'une couleur brune obſcure, ne ſe caſſant point comme les autres écorces, en fibres longues, mais ſe broyant facilement ſous les dents, quoique d'un tiſſu ſerré; qui a une amertume exceſſive, & quelque choſe d'aromatique, dont l'odeur approche du *moiſi ;* qui, dans l'intérieur, a une couleur rougeâtre, approchant de celle de la *canelle*, mais plus obſcure, & ſemblable à celle de la rouille. Nous avertiſſons, avec M. Vogel, que le *Quinquina* des Apothicaires n'eſt pas toujours également bon, également ſalutaire; qu'ils en vendent ſouvent qui eſt fortement acerbe, qui n'a pas d'odeur, qui eſt pourri, vermoulu; qui, dans l'intérieur, eſt d'une couleur brune, noire, jaune, pâle; qui, à l'extérieur, eſt uni & comme poli; qui n'eſt point ſéparé du bois de l'arbre, lequel n'a point du tout de vertu; qui enfin, comme le dit M. Baumé, eſt mêlé avec des écorces & des branches d'autres arbres, qui y reſſemblent le plus, telles que celles du *ceriſier*.

Il n'eſt pas douteux, que c'eſt à cette ſophiſtication que ſont dûs les préjugés anciens du peuple, relativement au *Quinquina*. Il a fallu plus d'un ſiecle, dit M. Tissot, pour fixer tous les eſprits ſur ſon uſage. Enfin, il paroît qu'on eſt généralement revenu des préventions défavorables à ce remede. L'inſuffiſance des autres, dans pluſieurs

cas ; son efficacité ; les cures admirables & sans nombre qu'il opere tous les jours ; la quantité de Maladies très-différentes des *fievres*, dans lesquelles il est le souverain remede ; ses effets dans la *phthisie* commençante, dans les *hémorrhagies*, sur-tout utérines, dans les Maladies *nerveuses*, dans les débilités de l'*estomac*, effets si constants, que le célébre M. Spielmann de Strasbourg, n'hésite point d'appeller le *Quinquina* le Prince des *stomachiques* ; ses effets dans la *gangrene*, le *sphacele*, & les *Maladies Chirurgicales* les plus fâcheuses ; le bien-être, la force, la gaieté qu'il procure à ceux qui en font usage, ont dessillé les yeux, & aujourd'hui on lui donne presqu'unanimement le premier rang parmi les remedes les plus efficaces. On ne croit plus qu'il *gâte l'estomac*, *qu'il fixe la fievre*, *qu'il enferme le loup dans la bergerie*, *qu'il jette dans le Scorbut*, *dans l'Asthme*, *dans la Jaunisse*, &c. L'on est, au contraire, persuadé qu'il prévient tous ces maux, qu'il est le fébrifuge le plus héroïque, l'antiseptique & l'antispasmodique le plus excellent ; & que s'il a nui, & s'il nuit quelquefois, c'est, comme les autres bons remedes, parce qu'il est, ou mal ordonné, ou mal pris, ou qu'il se trouve dans le tempérament quelques singularités inconnues, qui en pervertissent les effets, enfin, & cette cause est une des plus ordinaires, parce qu'il est falsifié. Combien ne doit-on pas aux Auteurs des *Essais de Matieres médicale indigene*, cités, Tome II, page 49, note, de lui avoir trouvé, dans des plantes très-communes, & par cette raison à l'abri des manœuvres odieuses de la cupidité, des substituts fideles, sûrs & immanquables, sur-tout contre les *fievres* ? (Voyez Tome II, pages 49 & suiv., note.)

La meilleure maniere de prendre le *Quinquina*, est en substance, c'est-à-dire, en *poudre*. On le prend encore en *infusion*, en *décoction*. On en prépare des *extraits*, des *sels*, connus sous le nom de *Sel du Comte de la Garray*, de *sel essentiel* de *Quinquina*. On en prépare des *sirops*, des *vins*. Il entre dans des *élixirs* & des *opiats*, &c. On l'emploie en *lavements*, en *fomentation*, en *cataplasme*, &c. On a observé que le meilleur *menstrue*, pour extraire les vertus du *Quinquina*, est l'eau froide. Le bon *Quinquina* coûte vingt sols l'once.

Prescrit, Tome I, page 123 ; Tome II, pages 46, 52, 53, 55, 58, note ; 60, 61, 62, note ; 64, 80, 137, 138, 142, 147, 161, 162, 176, 180, 181, 182, 184,

191, 193, 194, 203, 204, 222, 223, 234, 274, 280, 282, 283, 294, 314, 338, 339, 340, 365, 375, 376, 377, 408, 433, 442, 443, 449, 459; Tome III, pages 7, 13, 17, 37, 70, 74, 81, 93, 106, 135, 138, 160, 182, 212, 247, 275, 284, 296, 333, 339, 340, 342, 344, 349, 368, 371, 386, 391, 395, 400, 447, 461, note; 530, 535; Tome IV, pages 27, 29, 30, 52, 127, 131, 134, 148, 201, 215, 248, 302, 344, 346, 347, 360, 372, 373.

QUINTESSENCE. (Voyez ESSENCE.)

QUOTIDIENNE. (Voyez FIEVRE QUOTIDIENNE.)

RABI RAIF

RABIES-CANINA, nom qu'on donne à la *Rage*, causée par la morsure d'un chien enragé. (Voyez RAGE.)

RACHITIS, (du) ou *Noueure*, ou *Chartre*, Tome IV, pages 295—304.

RACINE DU BRÉSIL. (Voyez IPÉCACUANHA.)

RACINES (les) visqueuses ne conviennent pas aux enfants, Tome I, page 51.

RACK, ou *Arack*, ou *Arrack*, *Eau-de-vie* faite avec du *riz*, du *sirop* de *sucre* & du *vin* de *Cocotier*, qu'on laisse fermenter ensemble, & qu'ensuite on distille.

Prescrit, Tome III, page 517.

RAFRAICHISSANT, épithete qu'on donne aux remedes qui éteignent la trop grande chaleur du corps, & calment l'agitation des humeurs & l'éréthisme des *fibres*.

RAGE, (de la) ou *Hydrophobie*, Tome III, pages 508—536.

Observation sur un homme mort avec les symptômes de la rage, après avoir reçu un coup-de-soleil, Tome IV, page 538.

RAGOUTS, (Dangers des) Tome I, page 171.

RAIFORT SAUVAGE, *grand Raifort*, *Cram*, *Moutardelle*, *Moutarde des Capucins*, *Moutarde des*

Allemands, &c. *Raphanus rusticanus*, Casp. Bauh. *Raphanus sylvestris*, sive *Armoracia*, J. Bauh. *Cochlearia folio cubitali*, Turnef. *Cochlearia Armoracia, foliis radicalibus lanceolatis, crenatis, caulinis incisis*, Linn. C'est-à-dire, *Raifort sauvage*, selon C. Bauhin. *Raifort sauvage*, ou *Cochléaria de la plupart des Auteurs*, selon J. Bauhin. *Cochléaria à feuilles coudées*, selon Tournefort. *Cochléaria, dont les feuilles radicales sont lancéolées, crenelées, & celles de la tige découpées*, selon Linné. Cette plante est de la cinquieme classe, deuxieme section, quatrieme genre de Tournefort; de la tétradynamie siliqueuse de Linné; de la cinquante-deuxieme famille des *cruciferes* d'Adanson.

Sa racine est grosse, droite, de la longueur d'un pied & plus, garnie, dans sa longueur, de fibres capillaires & rameuses. Elle est blanche, d'un goût fort âcre & brûlant. Il sort de terre plusieurs feuilles radicales, qui sont d'abord découpées profondément comme celles du *polypode*; mais à mesure qu'elles grandissent, ces profondes découpures disparoissent. Les feuilles deviennent entieres, grandes, amples, lancéolées, quelquefois de la longueur de deux pieds, crenelées en leurs bords, & portées par de longs pétioles. Du centre de ces feuilles s'éleve une tige à la hauteur d'un pied & demi, deux pieds, droite, cannelée, creuse & ferme, garnie de feuilles alternes, sessiles, oblongues & découpées irrégulièrement, d'une saveur moins brûlante que la racine. Les fleurs naissent au sommet de la tige & dans les aisselles des feuilles. Elles sont petites, blanches, disposées en croix. Aux fleurs succedent de petites siliques, ou de petits fruits presque ronds & enflés, séparés par une cloison mitoyenne en deux loges, qui renferment quelques semences arrondies, lisses & rougeâtres. Cette plante, qui fleurit au Printemps, croît naturellement dans les fossés humides, & au bord des ruisseaux, des rivieres, des étangs, & dans les prairies arrosées. On la cultive dans nos jardins. Sa racine est surtout d'usage.

Prescrit, Tome III, pages 131, 133, 198, 201, 314, 435, 437.

RAISIN d'Ours. (Voyez Uva-ursi.)

Raisin de Renard. (Voyez Herbe a Paris.)

Raisins, fruits de la *Vigne*.

Prefcrits, Tome II, pages 70, 90; Tome III, pages 46, 72, 86, 212, 269, 271, 318; Tome IV, page 301.

RANCE, fe dit de tout ce qui fent le relent, le moifi, le pourri; qui a contracté une mauvaife odeur pour avoir été renfermé; ce qu'on obferve fouvent dans le vieux *lard*, l'*huile d'olive* gardée, &c.

RANCIDITÉ; qualité de ce qui eft *rance.* (Voyez ce mot.)

RARÉFACTION, propriété de dilatation & d'expanfibilité, que le feu donne à tous les corps folides & fluides: action d'un corps qui acquiert plus de volume, fans contenir plus de matiere, fans augmenter de poids ou de pefanteur abfolue. Lorfque les veines fe gonflent près du feu ou dans de l'eau chaude, ce gonflement eft occafionné par la raréfaction du fang, & des tuniques mêmes des veines; delà l'augmentation de leur volume, &c.

RATE, nom d'un des *vifceres* du *bas-ventre*, fitué dans l'*hypocondre* gauche, entre la groffe extrémité de l'*eftomac* & les *fauffes-côtes.* C'eft une maffe bleuâtre, tirant fur le rouge, d'une figure ovale alongée, longue de fept à huit travers de doigt, large de quatre ou cinq, un peu mollaffe.

RATE, (Symptômes de l'engorgement de la) Tome III, page 443. Traitement, pages 446 & fuiv.

RAVE DES PARISIENS, &, par les Botaniftes, *Raifort cultivé*, ou des *jardins.* Tout le monde fait que la racine de cette plante eft d'un ufage très-familier fur nos tables. On l'appelle *Raphanus minor*, *oblongus*, C. BAUH. & TURNEF. *Raphanus*, J. BAUH. *Raphanus fativus*, LINN. C'eft-à-dire, *petit Raifort*, *dont la racine eft longue*, felon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Raifort*, felon J. BAUHIN. *Raifort cultivé*, felon LINNÉ.

Prefcrite, Tome II, pages 475, 484; Tome III, page 198; Tome IV, page 235.

RECETTE: c'eft la même chofe que *formule.* (Voyez ce mot.)

RECTUM, nom que porte le dernier des gros *inteftins*, à caufe de fa fituation, qui eft droite, relativement à celle des autres. Il commence à la fin du *colon*, & finit à l'*anus.* (Voyez INTESTINS.)

REDOUBLEMENT, augmentation de *fievre.* Le re-

doublement eſt, par rapport aux *fievres continues*, ce qu'eſt l'accès par rapport aux *fievres intermittentes* : il caractériſe ſur-tout les *fievres rémittentes.* (Voyez ce mot.) Dans ces dernieres, il revient plus également à des heures réglées : dans les autres, ſon retour eſt moins régulier : c'eſt ordinairement vers le ſoir que paroît le *redoublement.*

RÉDUCTION, opération de Chirurgie, par laquelle on remet, en leur place, les parties qui en ſont ſorties, comme dans les *luxations*, dans les *deſcentes*, &c. (Voyez ces mots.)

RÉGIME. On entend, en Médecine, par *régime*, la conduite, la maniere de vivre convenable à la conſervation & au rétabliſſement de la ſanté. On voit que *régime* doit être la même choſe que *diete.* (Voyez ce mot.)

Néceſſité de varier le régime des enfants, Tome I, page 52. Quel doit être le régime des Gens-de-Lettres, page 155. Pouvoir du régime ſur la conſtitution, page 159, & Tome III, page 161. Importance du régime pour la conſervation de la ſanté, & dans les Maladies, Tome I, page 159. Le régime doit être proportionné aux circonſtances, page 200. Il ne doit pas être trop uniforme. Pourquoi? *ibid.* Régime des perſonnes attaquées de quelque Maladie particuliere, page 201. Il eſt important que le régime ſoit réglé. Pourquoi? *ibid.* Tout changement ſubit, dans le régime, eſt dangereux. Comment il faut ſe conduire lorſqu'on eſt forcé de changer de régime, page 205. Juſqu'à quel point le régime doit être réglé, *ibid.* C'eſt dans le régime qu'on doit chercher le remede contre la conſtipation habituelle, page 341, & Tome III, page 270. Régime que doivent ſuivre ceux qui ont le ventre trop relâché, Tome I, page 342.

RÉGIME, (du) *dans le traitement des Maladies*, Tome II, pages 9—14.

RÉGIME (*De la ſupériorité du*) *ſur les remedes dans le traitement des Maladies*, Tome II, pages 13—14.

Le *régime* eſt d'une telle importance, dans le traitement des Maladies, que M. BUCHAN en a fait un article ſéparé dans chacun des Chapitres de ſon Ouvrage; ce qui nous a porté à le déſigner par un titre particulier, afin qu'on y fît l'attention qu'il mérite.

Les fievres intermittentes ſe guériſſent ſouvent ſans remedes, & par le ſeul régime, Tome II, page 42. Seul

régime ſur lequel on doive compter dans la pulmonie commençante, page 132. Les remedes ſont peu néceſſaires dans la fievre miliaire, lorſque le régime eſt bien adminiſtré, page 192. Les femmes enceintes doivent obſerver ſtrictement le régime rafraîchiſſant, page 194. Le régime doit toujours être relatif aux ſymptômes de la Maladie, page 200. Le régime ne ſauroit être trop recommandé, étant d'une plus grande importance pour le malade, que les remedes les plus vantés, page 201. Préjugés du peuple ſur le régime échauffant dans la petite-vérole, page 213. Cas où le régime rafraîchiſſant eſt de néceſſité abſolue dans la petite-vérole, page 220. Le régime échauffant occaſionne ſouvent l'affaiſſement des boutons de la petite-vérole, page 223. Symptômes fâcheux, cauſés par le régime échauffant dans la rougeole, page 270. Le régime eſt la premiere choſe à laquelle il faille faire attention dans le dévoiement & le cours de ventre, page 443.

Le régime exact eſt ſupérieur aux remedes, pour prévenir le crachement de ſang, Tome III, page 30. Le régime bien adminiſtré eſt le ſeul objet dont on doive eſpérer la guériſon dans les Maladies de nerfs, page 292. Il eſt préférable aux remedes dans la mélancolie, page 303. L'erreur dans le régime eſt une des ſources des Maladies de nerfs, page 398.

Importance du régime pendant l'uſage du mercure, Tome IV, page 106. Le régime ſuffit dans la fievre de lait, quand elle ſuit la marche ordinaire, page 208. Le régime peut ſeul guérir le rachitis, tandis que les remedes réuſſiſſent rarement, page 302. Importance du régime dans la courbature, page 518. Traitement de la courbature, occaſionnée par le changement de régime, pages 523—524. Le régime eſt plus important que les remedes dans la goutte-roſe, page 548.

RÉGION, terme emprunté des Géographes, qui entendent, par ce mot, une étendue de pays, renfermée dans certaines limites. Les Médecins entendent donc par *région*, une eſpace déterminée de la ſurface du corps, auquel répondent différentes parties : c'eſt ainſi qu'on dit :

RÉGION DE L'ESTOMAC, pour ſignifier le creux de l'*eſtomac*, & les parties voiſines, priſes horizontalement :

RÉGION LOMBAIRE, ou des *Lombes*, pour exprimer la partie inférieure du *dos*, depuis la premiere *vertere lombaire*, juſqu'à l'*os ſacrum*, les parties voiſines & latérales, toujours priſes horizontalement ;

Région de la matrice, pour signifier la partie inférieure, du *bas-ventre*, le *pubis* & les parties adjacentes :

Région des reins, pour signifier les parties latérales du corps, situées entre la derniere des *fausses-côtes* & les *os* des *hanches*.

RÉGLES, *Menstrues*, ou *Mois*. On donne ce nom à l'évacuation du sang, ordinaire, naturelle & périodique des femmes.

Il ne faut pas arrêter le saignement de nez, qui supplée aux régles, Tome III, page 14. Les régles sont, en général, supprimées pendant la grossesse, quoique cela n'arrive pas toujours, Tome IV, page 153.

Régles, (des) ou *Flux menstruel*, Tome IV, pages 115—152.

Régles, (De la premiere apparition des) *idem*, pages 118—123.

Régles, (De la premiere éruption des) *s'annonçant difficilement*, *idem*, pages 121—123.

Régles, (De la maniere de se conduire *dans le temps des*) *idem*, pages 123—124.

Régles, (De la suppression des) *idem*, pages 124—129.

La suppression des régles peut occasionner la frénésie, Tome II, page 297. Traitement de l'asthme dû à la suppression des régles, Tome III, page 249. Traitement de l'abattement & du découragement, causés par la suppression des régles, page 372.

Régles immodérées, (des) Tome IV, pages 132—134.

Régles, (Réflexions sur les) *idem*, pages 134—136.

Régles, (De la cessation des) *idem*, pages 149—152.

Traitement des vents dont les femmes sont attaquées, lors de la cessation des régles, Tome III, page 369.

RÉGLISSE. *Glycirrhisa siliquosa*, vel *Germanica*, C. Bauh. & Turnef. *Glycirrhisa*, *radice repente*, *vulgaris*, *Germanica*, J. Bauh. *Glycirrhisa glabra*, *legumen glabrum*, *folioli impari petiolato*, Linn. C'est-à-dire, *Réglisse à silique*, ou *d'Allemagne*, selon Casp. Bauhin & Tournefort. *Réglisse vulgaire d'Allemagne*, *& dont la racine est rampante*, selon J. Bauhin.

Régliſſe dont les feuilles & les légumes ſont liſſes, & dont la foliole impaire eſt avec pétiole, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la dixieme claſſe, premiere ſection de TOURNEFORT ; de la diadelphie-décandrie de LINNÉ ; de la quarante-troiſieme famille des légumineuſes d'ADANSON.

La racine de *régliſſe*, la ſeule partie d'uſage, eſt trop connue, ſur-tout par ſa ſaveur douce & ſucrée, pour avoir beſoin d'une deſcription particuliere. La plante croît naturellement dans les pays chauds, en Eſpagne, en Italie, dans nos Provinces méridionales, en Allemagne, &c. On la cultive dans les jardins.

Preſcrite, Tome II, pages 51, 52, note; 114, 136, 272, 314, 349, 368, note; 381, 414, 476; Tome III, pages 38, 72, 86, 115, 212, 260, 474; Tome IV, pages 9, 92, 99, 270, 293.

REGNE. Les Naturaliſtes entendent, par ce mot, les différentes claſſes dans leſquelles on range les mixtes : ainſi, les plantes, priſes collectivement, compoſent le *Regne végétal;* le *Regne animal* comprend tous les animaux; & le *Regne minéral* eſt compoſé de tout ce qui appartient à la terre, tels que les *métaux*, les *minéraux*, les *pierres*, les *terres*, &c.

RÉGULE : ce mot, qui ſignifie *petit Roi*, eſt emprunté des Alchymiſtes : il eſt donné, en général, par les Chymiſtes, aux matieres métalliques ſéparées d'avec d'autres ſubſtances, par le moyen du feu.

RÉGULE d'ANTIMOINE : c'eſt la ſubſtance, demi-métallique, ſéparée du *ſoufre*, avec lequel elle forme l'*antimoine*.

REINS, nom que portent deux *viſceres*, dans leſquels l'*urine* ſe ſépare du *ſang* : ils ſont placés, un de chaque côté, dans la partie poſtérieure du *bas-ventre*, près les *vertebres lombaires*, entre la derniere des *fauſſes-côtes* & les *os* des *îles* ou des *hanches*.

REINS, (De L'INFLAMMATION des) Tome II, pages 411—418.

Signes qui indiquent un abcès, la gangrene, ou un ſquirrhe dans les reins, Tome II, page 416. Traitement de l'ulcere des reins, cauſe du piſſement de ſang, Tome III, page 38. Combien il eſt difficile de s'aſſurer de l'exiſtence de cet ulcere, *ibid.*, note. Caracteres les plus propres à faire reconnoître l'ulcere des reins, *ibid.* Ce qui diſtingue l'ulcere des reins de la gonorrhée virulente, Tome IV, page 8.

RELACHANT, épithete qu'on donne aux remedes qui, ſoit pris intérieurement, ſoit appliqués extérieurement, ſont capables de relâcher, d'étendre ou de ramollir les parties ſolides, à l'exception des parties très-dures, comme les *os*, les *cartilages*, &c.

Les remedes vraiment relâchants, ſont les ſubſtances aqueuſes, Tome III, page 271.

REMEDE, ou *Médicament*. On entend par *remede*, par *médicament*, car ces mots ſont ſynonymes en Médecine, toute ſubſtance qui, appliquée, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement, a la propriété de changer l'état actuel d'un corps vivant, d'en chaſſer la Maladie, & d'y rappeller la ſanté. (Voyez au mot Aliment, en quoi ce dernier terme differe de celui de *remede*.)

Erreur du peuple ſur le compte des médicaments ou remedes, Tome II, page 9. Les remedes ne peuvent être utiles que lorſqu'ils ſont indiqués & adminiſtrés avec prudence, *ibid.*

Remedes, (*De la ſupériorité du régime ſur les*) *dans le traitement des Maladies*, Tome II, page 13.

Les remedes ne peuvent réuſſir, ſi le régime eſt négligé, *idem*, *ibid.* Les remedes ne peuvent être adminiſtrés partout le monde, page 14. Comment doivent ſe comporter ceux qui ne ſe ſentent pas aſſez de capacité pour adminiſtrer les remedes, page 13, note. Quel eſt le premier remede inſpiré par la Nature dans les fievres, page 21. Sentiments des Anciens ſur les remedes composés & leur multiplicité, *ibid.*, note. Ce qu'on doit entendre par remedes ſimples, page 22, note. La Nature inſpire ſouvent le goût des remedes convenables à la Maladie, page 30, note. Les fievres intermittentes ſe guériſſent ſouvent ſans remedes & par le ſeul régime, page 42. Quand il faut recourir aux remedes dans les fievres intermittentes, *ibid.* On ne doit preſcrire de remedes que ſur l'indication de la Nature, page 56, note. L'uſage continu des remedes en rend les effets ſouvent nuls; il faut donc les varier, quand on les prend comme préſervatifs, & dans les Maladies chroniques, page 62, note. Pourquoi l'on preſcrit un certain nombre de remedes dans une même Maladie, page 98. Les remedes ne doivent point être adminiſtrés ſans ordre, page 99, note. Ordre dans lequel ils doivent être adminiſtrés dans les Maladies inflammatoires & humorales, & dans ces deux eſpeces de Maladies compliquées, *ibid.*, note. Il faut attendre l'effet du remede preſcrit, avant que de paſſer à un autre, *ibid.* Ordre qu'il

faut ſuivre dans l'adminiſtration des remedes de la pleuréſie, page 100, note. Attention & prudence qu'exige l'adminiſtration des remedes, page 101. Indifférence des malades pour tout ce qui ne porte pas le nom de remede, page 124. Les remedes ſont peu néceſſaires dans la fievre miliaire, lorſque le régime eſt bien dirigé, page 192. Il ne faut jamais en venir aux remedes dans le dévoiement, le cours de ventre & la diarrhée, que lorſque le malade s'affoiblit, page 443. On ne doit point adminiſtrer de remedes dans tous les vomiſſements, page 452. Le vomiſſement eſt quelquefois un remede lui-même, bien loin d'être une Maladie, *ibid.*

Remedes forts et irritants, (*Traitement des hémorrhagies occaſionnées par les*) Tome III, page 7.

Suites funeſtes de l'uſage des remedes pour prévenir l'attaque de goutte, page 160. Dangers de l'habitude des remedes relâchants, pages 271 & 272. Le régime eſt préférable aux remedes dans la mélancolie, la noſtalgie, page 303. Inutilité de la plupart des remedes propoſés communément contre les accès d'épilepſie, page 337. Les yeux & les oreilles ne veulent point être fatigués par les remedes, page 422. Préjugés du Public ſur les remedes en général, & en particulier ſur ceux, qu'on conſeille dans la rage, page 523.

La vérole ne peut être guérie par des remedes ſecrets, Tome IV, page 2. Les remedes ſont de néceſſité abſolue dans la vérole, page 112. Il ne faut jamais faire de remedes, dans les Maladies, que d'après l'indication de la Maladie, page 151. Il faut très-peu de remedes aux enfants, page 225, note. Les remedes ſont peu utiles dans le rachitis, page 302. La doſe des remedes pour les enfants doit être d'un quart plus foible que pour les adultes, page 320. A quoi ſervent les remedes internes, dans la guériſon d'une plaie, page 362, 363. Tous les remedes, excepté ceux qui ſont émollients, ſont dangereux contre les cors aux pieds, page 558.

Remedes externes. L'éréſipele ne demande aucune application ou aucun remede externe, Tome II, page 291. Les remedes externes ſont plus nuiſibles qu'utiles dans l'inflammation des yeux, page 309. Importance des remedes externes dans l'inflammation de la gorge, page 327, note. Remedes externes vantés, mais qui ne méritent aucune préférence ſur les cataplaſmes de mie de pain & d'eau dans l'inflammation de la gorge, page 331. Les remedes externes ſont

ſont peu avantageux contre les hémorrhoïdes ſeches, Tome III, page 20. Combien les remedes externes peuvent être dangereux dans la goutte, pages 158 & 159. Il faut ſe garder de toute application ou remedes externes dans le ſcorbut, page 197. Ils ſont peu utiles dans les écrouelles, page 214; ils ſont dangereux dans les dartres, page 231. Seul remede externe dont on puiſſe faire uſage, *ibid.* Remedes externes preſcrits dans la mélancolie, page 305; contre les vents, page 367. Ils ſuffiſent ſouvent pour guérir la chaſſie, page 415.

Remedes contre le ver solitaire. (Voyez Tome III, pages 102—106.)

Remedes contre le ver cucurbitin. (Voyez *idem*, page 106.)

Remedes de précaution, (des) Tome IV, pages 560—562.

Remedes généraux. On entend, par remedes généraux, ceux qui ſont communs au plus grand nombre de Maladies, & qui ne ſont que des adjuvants, par rapport aux remedes propres à ces Maladies : ainſi la ſaignée, les lavements, les vomitifs, les purgatifs, ſont des remedes généraux, parce qu'il n'eſt preſque pas de Maladies où l'on ne les preſcrive, quoique, pour guérir, il faille avoir recours à d'autres remedes, indiqués par les Maladies mêmes. Par exemple, on commence ordinairement le traitement d'une fievre intermittente bien caractériſée, par un vomitif & des purgatifs, & cependant on ne la guérit que par le quinquina, &c.

Remedes de Mademoiselle Stéphens. Ces remedes conſiſtent en une *Poudre*, une *Décoction* & des *Pilules*. La poudre ſe prépare de la maniere ſuivante :

Prenez des *coquilles d'œufs*, bien nettes & bien ſeches; écraſez; mettez dans un creuſet très-grand; placez au milieu d'un feu très-ardent; couvrez d'une tuile, & mettez des charbons par-deſſus; tenez-le dans cet état, juſqu'à ce que les coquilles d'œufs ſoient calcinées au gris-blanc, & qu'elles aient acquis un goût âcre & ſalé : cette calcination demande au moins huit heures : alors mettez les coquilles calcinées dans un vaiſſeau de terre bien ſec & bien net, que vous ne remplirez que juſqu'aux trois quarts, afin que les coquilles trouvent de l'eſpace, lorſqu'elles viendront à

s'humecter ; placez ce vaisseau dans un lieu sec, & laissez découvert pendant deux mois : dans cet intervalle les coquilles d'œufs prendront une saveur plus douce, & la partie, qui sera suffisamment calcinée, deviendra assez fine pour passer à travers un tamis de crin : alors il faut la tamiser.

Pendant que les coquilles d'œufs se préparent :

Prenez des *Limaçons des jardins* avec leurs coquilles, nettoyez-les bien ; remplissez-en un creuset ; placez au feu, comme dans l'opération précédente, & laissez jusqu'à ce que les limaçons aient cessé de fumer, c'est-à-dire, pendant environ une heure ; retirez les limaçons du creuset ; réduisez-les tout de suite en poudre : cette poudre doit être d'un gris fort obscur.

Lorsque ces deux poudres sont ainsi préparées :

Prenez six parties de la *Poudre de coquilles d'œufs* & une partie de celle de *limaçon*, & pulvérisez de nouveau dans un mortier ; passez à travers un tamis très-fin ; aussitôt après, renfermez ce mêlange dans des bouteilles bien bouchées, & conservez-les, pour l'usage, dans un lieu bien sec. On peut préparer les coquilles d'œufs toute l'année ; le meilleur temps cependant est l'été. Quant aux limaçons, l'Auteur préfere le mois de Mai.

On prépare ainsi la *Décoction*.

Prenez du meilleur *savon d'Alicante*, quatre onces & demie.

Battez dans un mortier, avec une bonne cuillerée de cresson de fontaine, brûlée jusqu'à noirceur, & autant de miel, jusqu'à ce que tout soit réduit en consistance de pâte ; formez-en une boule. Ensuite :

Prenez de fleurs de *camomille*,
de feuilles de *fenouil*,
de *bardane*,
de *persil*,
} de chaque une once.

Si ces plantes ne sont pas vertes & fraîches, prenez une once de leurs racines ; hachez ces herbes, ou ces racines : coupez par tranches la boule de pâte que vous avez préparée plus haut, & faites bouillir le tout pendant une demi-heure, dans deux pintes d'eau ; passez, & ajoutez du miel, pour l'édulcorer.

Enfin les *pilules* se préparent comme il suit :

Prenez de *limaçons calcinés*,	
de ſemences de *carotte ſauvage*,	
de *bardane*,	de chaque
des *fruits de freſne*,	parties égales.
de *gratte-cul*,	
de baies d'*aube-épine*,	

Faites brûler juſqu'à ce qu'ils ne rendent plus de fumée ; mêlez enſemble ; pulvériſez dans un mortier, & paſſez à travers un tamis très-fin.

Prenez une forte cuillerée de ce mêlange, & quatre onces du meilleur *ſavon d'Alicante*, avec quantité ſuffiſante de *miel;* faites-en une pâte ; diviſez enſuite en *Pilules*, à-peu-près de huit grains chaque.

Voici la maniere de prendre ces remedes. Quand il y a une pierre dans la veſſie, ou dans les reins, il faut prendre cinquante-ſix à ſoixante grains de la *poudre*, trois fois par jour, c'eſt-à-dire, le matin, après le déjeûner ; à cinq ou ſix heures de l'après-dîner, & le ſoir, avant de ſe mettre au lit. On met chaque doſe dans un verre de vin blanc, ou de cidre, ou de punch léger.

Après chaque doſe, on boit un demi-ſeptier de la *Décoction* ci-deſſus, tiede ou froide. Quelquefois ces remedes donnent au malade de la répugnance ; alors on lui donne un calmant, qu'on réitere au beſoin : ſi le malade eſt conſtipé pendant l'uſage de ces remedes, on lui donnera quelque laxatif, mais pendant le temps ſeulement que durera la conſtipation ; car il faut avoir grande attention, en tout temps, d'empêcher le dévoiement, parce qu'il entraîneroit les remedes : ſi même le dévoiement ſurvient, il faut augmenter la doſe de la poudre qui eſt aſtringente, ou diminuer celle de la décoction qui eſt laxative.

Pendant l'uſage de ces remedes, il ne faut pas manger de mets ſalés, il ne faut point boire de vin rouge, ni de lait ; il faut prendre peu de liquide, & faire un exercice modéré, afin que l'urine s'impregne davantage de ces remedes, & qu'elle ſoit retenue plus long-temps dans la veſſie. Si l'eſtomac ne peut point ſupporter la décoction, il faut prendre, après chaque doſe de poudre, un ſixieme de la boule préparée pour les pilules : ſi le malade eſt âgé, ou d'une conſtitution foible, & fort abattu par les douleurs, ou par la perte de l'appétit, on fait entrer, dans la compoſition de la poudre, une plus grande quantité de limaçons calcinés. On peut même, ſuivant l'exigence des cas, augmenter cette doſe,

jusqu'à parties égales de poudre de limaçons & de poudre de coquilles d'œufs. On peut aussi, pour les mêmes raisons, diminuer la quantité des deux poudres, & celle de la décoction : mais si la personne peut en supporter la dose ordinaire, cela ne sera que mieux.

Aux herbes & aux racines, dont nous avons parlé, Mademoiselle Stéphens en a quelquefois substitué d'autres, comme la *mille-feuille*, la *mauve*, la *guimauve*, le *pissenlit*, & la racine de *raifort sauvage* : elle n'a trouvé, dans l'effet de toutes ces plantes, aucune différence essentielle.

Le principal usage des pilules est, dans les accès de gravelle, accompagnée de douleur dans les reins, & de vomissement ; dans les suppressions d'urine, occasionnées par une obstruction dans les ureteres. Il faut, dans ce cas, que le malade prenne, toutes les heures, jour & nuit, s'il ne repose pas, cinq pilules, jusqu'à ce que les douleurs soient calmées. Les personnes sujettes à la gravelle, ou à rendre du gravier, en préviendront la formation, si elles prennent, tous les jours habituellement, dix ou quinze de ces pilules. (Voyez Tome II, page 484, & la *Médecine pratique* de J. Allen, traduite de l'Anglois par M. Boudon, Tome III, pages 176—184.)

Remedes salins. On entend par cette expression les sels purgatifs les plus en usage ; tels sont les sels *cathartique*, *amer*, *Duobus*, *d'Epsom*, *de Glauber*, *de la Rochelle*, &c.

RÉMISSION, terme dont on se sert pour désigner, dans les fievres avec redoublements ou accès, le temps de la diminution, ou de la cessation entiere des accidents. La rémission est complette dans les fievres intermittentes : elle est imparfaite dans celles qui sont avec redoublement. (Voyez Fievre intermittente & rémittente.)

RÉMITTENTE. (Voyez Fievre rémittente.)

REPAS. Il est important que les repas soient réglés. Pourquoi? Tome I, page 201. Maniere dont il faut se conduire, lorsqu'on se sent une pesanteur dans l'estomac, après le repas, Tome III, page 279. Dangers de la conduite qu'on tient ordinairement dans ce cas. Maladies auxquelles elle peut donner lieu, *ibid.*

RÉPERCUSIFS, épithete qu'on donne aux remedes qui

repouſſent & répercutent les humeurs de l'extérieur à l'intérieur.

Dangers des répercuſſifs dans l'inflammation des mamelles, Tome IV, page 195.

RÉPERCUSSION, action d'un remede qui fait rentrer en dedans les humeurs qui ſe portoient à l'extérieur.

REPOS. Importance du repos dans le commencement d'une fievre, Tome II, page 23. Du repos le plus parfait, Tome III, page 27; Tome IV, pages 133, 138, 178, 375, 380, 411, 519.

RÉSERVOIR DE PÉQUET. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

RÉSINE. On donne, en général, le nom de réſine, ou de ſubſtance réſineuſe, à toutes celles qui, ne pouvant ſe diſſoudre dans l'eau, ſe diſſolvent en plus ou moins grande quantité dans les liqueurs ſpiritueuſes, telles que l'eau-de-vie, l'eſprit-de-vin, &c. Les réſines ſont, ou liquides, ou ſolides. Celles qui ont une odeur forte, aromatique, & qui ne ſont que le produit d'huiles eſſentielles, de baumes naturels, &c., ſe diſſolvent entiérement dans l'eſprit-de-vin; celles qui, étant moins odorantes, ſont moins pures, ne s'y diſſolvent qu'en partie, parce qu'elles ſont mêlangées d'une plus ou moins grande quantité de parties gommeuſes; ce qui les fait nommer gommes-réſines.

RÉSINE BLANCHE, ou *réſine* proprement dite : nom qu'on donne au ſuc réſineux, appellé *térébenthine* commune, après qu'on l'a fait cuire, & convertie, en l'agitant fortement dans de l'eau, en une maſſe caſſante, & d'un jaune plus ou moins pâle ou blanc.

RÉSINE DE GAÏAC, appellée improprement *gomme de gaïac* : c'eſt une ſubſtance brune au dehors, blanche en dedans, tantôt rouſſâtre, tantôt verdâtre, friable, d'un goût un peu âcre, d'une odeur agréable de réſine, quand on la brûle, & qui approche de celle du gaïac : elle s'obtient par le même procédé que la *réſine de jalap*. (Voyez ce mot.)

Preſcrite, Tome III, page 213.

RÉSINE DE JALAP. Pour obtenir cette réſine, on tire une teinture de jalap, par le moyen de l'eſprit-de-vin très-rectifié; on diſtille, juſqu'à concurrence de trois quarts de la totalité de l'eſprit-de-vin : on prend la teinture, qui eſt reſtée dans l'alambic, on la mêle avec vingt ou trente fois ſon volume d'eau filtrée : le mêlange devient laiteux; on

laiſſe repoſer pendant pluſieurs jours, & la réſine ſe trouve dépoſée au fond du vaſe, ayant la conſiſtance de la térébenthine. On la fait ſécher, au bain-marie, juſqu'à ce qu'elle ſoit friable. Elle coûte, toute préparée, dix ſols le gros.

Preſcrite, Tome III, page 68.

Résine de scammonée. Elle s'obtient de la ſcammonée par le même procédé que la réſine de jalap. Elle coûte, toute préparée, vingt ſols le gros.

Preſcrite, Tome III, page 103.

RESOLUTIF, épithete qu'on donne aux médicaments qui diviſent & atténuent les fluides épaiſſifs & ſtagnants; qui leur donnent du mouvement, & remettent en action les ſolides.

RÉSOLUTION. On donne ce nom à une action de la Nature ſeule, ou ſecondée par les remedes. Par le moyen de cette action, les humeurs morbifiques & crues ſont rendues à l'état ſain : elles reprennent leur fluxilité primitive, ſont aſſimilées aux fluides naturels, parcourent librement tous les vaiſſeaux du corps ſans trouble, ſans confuſion, ſans léſion, & ſans aucune évacuation, du moins ſenſible. (Voyez Tome II, page 83, dans le courant de la note.)

Moyens d'opérer la réſolution des bubons vénériens, Tome IV, page 38. Signes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe ſe termine par réſolution, page 333.

Résolution (Traitement pour amener à) *les tumeurs inflammatoires externes, telles que les clous & les maux d'avantures*, Tome IV, pages 334—335.

RÉSORBTION, action des humeurs répercurées ou rentrées en dedans.

RESPIRATION. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 94, note.)

Il faut faire attention à la reſpiration du malade, Tome II, page 7. Suſpendre ſa reſpiration eſt un moyen d'arrêter le hoquet ſimple, Tome III, page 348. Souvent, dans le cas de mort ſubite, il ne s'agit que de rétablir la reſpiration, qui n'eſt qu'interceptée, Tome IV, page 460.

RESPIRER : c'eſt recevoir l'air dans les poumons, & le chaſſer hors des mêmes poumons. (Voyez Respiration.)

RESTAURANT, épithete qu'on donne aux remedes & aux aliments qui fortifient, reſtaurent, &c.

RÉTENTION d'urine, ou *Iſchurie véſicale.* (Voyez Suppression d'urine.)

RÉTINE, membrane blanchâtre, mollasse, tendre, à-peu-près semblable à une espece de colle farineuse, étendue sur une toile réticulaire, extrêmement fine : cette membrane est l'expansion du nerf optique : elle tapisse la surface intérieure de l'œil, & est le siege de la vision. (Voyez ŒIL.)

REVEILLE-MATIN. (Voyez TITHYMALE DES VIGNES.)

RÉVULSIF, épithete qu'on donne aux remedes qui détournent les humeurs des parties où elles sont fixées, & qui les appellent vers des parties différentes, & quelquefois opposées : c'est ainsi que la saignée du pied est un remede révulsif à l'égard de la tête. (Voyez cependant l'article SAIGNÉE de cette *Table des Matieres*, & Tome III, page 414.)

REVULSION. Retour d'humeurs, cours qu'on leur fait prendre vers une partie différente ou opposée à celle sur laquelle elles se jettoient. (Voyez RÉVULSIF.)

RHUBARBE. Le médicament qui porte ce nom, est une racine qu'on nous apporte de Moscovie & de la Tartarie Chinoise, en morceaux inégaux, de la longueur de quatre, cinq ou six pouces, & de la grosseur de trois ou quatre : elle doit être légere, jaune en dehors, marbrée en dedans de rouge brun & blanc, à-peu-près comme la noix muscade ; fongueuse, s'humectant facilement ; d'un goût tirant sur l'âcre amer, & un peu astringent ; d'une odeur aromatique peu désagréable.

La plante, que fournit cette racine, se nomme *Rhabarbarum officin.*, C. BAUH. *Reum Rhabarbarum, foliis, subvillosis, petiolis æqualibus*, LINN. C'est-à-dire, *Rhubarbe des Boutiques*, selon C. BAUHIN. *Rhubarbe, dont les feuilles sont légérement couvertes de duvet, & les pétioles égaux*, selon LINNÉ.

La meilleure rhubarbe coûte quatre sols le gros, & six sols lorsqu'elle est en poudre.

Prescrite, Tome II, pages 45, 54, note ; 155, 233, 275, 278, 293, 295, 310, 329, 340, 364, note ; 365, 373, 397, 408, 437, 439, 441, 449, 458 ; Tome III, pages 33, 37, 45, 49, 52, 53, 54, 55, 69, 70, 75, 86, 89, 92, 93, 107, 109, 117, 135, 138, 142, 162, 163, 167, 182, 229, 272, 275, 279, 284, 286, 295, 296, 304, 369, 395 ; Tome IV, pages 14, 26, 148, 150,

197, 229, 233, 235, 239, 248, 253, 292, 302, 305, 310, 313, 533.

RHUMATISME. (Le flux hémorrhoïdal est singuliérement utile dans le) Tome III, page 15. La goutte s'associe souvent avec le rhumatisme, page 154.

RHUMATISME AIGU, (du) ou *Inflammatoire*, Tome III, pages 169—177.

RHUMATISME CHRONIQUE, (du) *idem*, pages 177—183.

RHUMATISME GOUTTEUX : c'est le nom que le vulgaire donne au *rhumatisme aigu*, ou *inflammatoire*. (Voyez ces mots.

RHUME, (Causes les plus fréquentes du) Tome I, page 355. Tenir ses appartements trop chauds, est une cause certaine de s'enrhumer, page 358. Moyens d'éviter de s'enrhumer, page 359; de se délivrer d'un rhume en quelques heures, Tome II, page 20.

RHUME, (du) Tome II, pages 347—355.

RHUME DE CERVEAU : c'est la même chose que rhume. (Voyez Tome II, page 347, note.)

RHUME DE CERVEAU (du) *chez les enfants*, Tome IV, pages 243—245.

RICIN COMMUN, ou *Palma Christi*. *Ricinus vulgaris*, C. BAUH. *Ricinus*, sive *Palma Christi*, vel *Kiki*, GER. *Rininus communis*, LINN. C'est-à-dire, *Ricin vulgaire*, selon C. BAUHIN. *Ricin*, ou *Palma Christi*, ou *Kiki*, selon GÉRARD. *Ricin commun*, selon LINNÉ.

Cette plante a quatre pieds & plus de hauteur. Sa tige est ferme, genouillée, creuse, branchue à la partie supérieure. Ses feuilles, à-peu-près comme celles du figuier, mais plus grandes, sont découpées à leur circonférence par des digitations, & dentelées : elles sont tendres, lisses, molles, d'un verd foncé tirant sur le violet, garnies de nervures, & portées par de longues queues. Ses fleurs sont en grappes, portées sur une tige particuliere, à l'extrémité des branches, arrangées sur un long épi. Elles sont composées de plusieurs étamines courtes, blanchâtres, qui sortent d'un calice partagé en cinq quartiers de couleur verte, blanchâtre. Les embrions des fruits naissent avec les fleurs : ils sont arrondis, verds, portant à leur sommet des crêtes de couleur de cinabre ; ils se changent en des fruits dont les pédicules sont d'un pouce de longueur. Ces fruits sont triangulaires, noirâtres, garnis d'épines molles, de la grosseur d'une aveline, composés de trois capsules portées sur un axe, lesquelles

contiennent de petites noix ovalaires, applaties, portant à leur ſommet une petite tête, ou une eſpece de nombril blanchâtre; couvertes d'une peau blanche, très-fine à leur ſurface intérieure : elles ſont compoſées d'une coque mince, panachée de divers traits de couleur, cendrée, noire ou brune, & remplie en dedans d'une ſubſtance médullaire blanche, ſolide, fort ſemblable à celle de l'amande, huileuſe & revêtue d'une pellicule blanche.

Le ricin eſt très-commun en Egypte, dans les Indes & en Amérique, & il ſe naturaliſe très-bien en Europe & même en France. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on le multipliât. On ſeroit plus sûr de l'huile que fourniſſent les pignons du ricin, & qu'on appelle *huile de ricin*, *huile de Palma Chriſti*, &, ſelon les Anglois, *huile de caſtor*. Outre qu'on ſeroit aſſuré d'avoir, par ce moyen, cette huile toujours récente, c'eſt qu'elle deviendroit à un prix modique : car on a obſervé que, dans les jardins où on avoit ſemé des graines de ricin, la plante s'étoit multipliée au point de n'avoir jamais pu venir à bout de l'extirper entiérement par la ſuite. (Voyez Huile de Palma Christi, ou *de Ricin*.)

RIGIDITÉ, ſe dit des fibres trop roides, dont les parties ſont ſi fortement unies, qu'elles réſiſtent à l'action des fluides, à laquelle elles doivent céder pour la conſervation de la ſanté.

RIS sardonien, ou *ſardonique*, eſpece de convulſion ou de ſpaſme convulſif, dans laquelle les joues ſont retirées, de maniere qu'on diroit que le malade rit : c'eſt un ſymptôme très-dangereux, particulier à l'inflammation du diaphragme & à quelques Maladies hyſtériques.

RIZ. *Oriza Italica*, C. Bauh., J. Bauh. & Tournef. *Oriza ſativa*, Linn. C'eſt-à-dire, *Riz d'Italie*, ſelon C. Bauhin, J. Bauhin & Tournefort. *Riz cultivé*, ſelon Linné.

Le riz, qui eſt plutôt un aliment qu'un remede, nous eſt apporté ſec des Indes Orientales, d'Italie & d'Eſpagne. Il faut le choiſir nouveau, net, bien nourri, dur & bien blanc.

Preſcrit, Tome I, page 115; Tome II, pages 130, 142, 434 442, 443, 457; Tome III, pages 26, 29, 34, 48, note; 56, 203, 228, 507; Tome IV, pages 28, 140, 161, 200, 301, 520, 526.

ROB. (Voyez Extrait.)

Rob de sureau.

Prenez de baies de ſureau, cueillies un peu avant leur

parfaite maturité, la quantité que vous voudrez; écrasez; laissez macérer pendant vingt-quatre heures; exprimez, par le moyen d'une presse; mettez ce suc dans une bassine avec quelques blancs d'œufs; battez fortement; mettez sur le feu; faites jetter quelques bouillons; passez; laissez épaissir, sur le feu, jusqu'à consistance d'une bouillie épaisse. Il coûte, tout préparé, dix sols l'once.

Prescrit, Tome II, page 331; Tome III, page 530.

ROMARIN, *Encensier. Rosmarinus hortensis, angustiore folio*, C. Bauh. & Turnef. *Rosmarinus officinalis*, Linn. C'est-à-dire, *Romarin des jardins, à feuilles très-étroites*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Romarin d'usage*, selon Linné. Cet arbrisseau est de la quatrieme classe, troisieme section, sixieme genre de Tournefort; de la diandrie monogynie de Linné; de la vingt-cinquieme famille des labiées d'Adanson.

Sa racine est menue & fibreuse: elle pousse une tige en arbrisseau, à la hauteur de trois ou quatre pieds, divisée en plusieurs rameaux, longs, grêles, chargés de feuilles entieres, étroites, dures, roides; d'un verd brun en-dessus, blanc en-dessous, peu succulentes; d'une odeur forte, aromatique, agréable; d'un goût âcre. Ses fleurs sont en gueule, fort petites, mais nombreuses, mêlées parmi les feuilles: chacune d'elles est un tuyau, découpé par le haut en deux levres, de couleur bleue pâle, ou tirant sur le blanc, plus petite que dans la sauge, d'une odeur plus douce & moins pénétrante que celle des feuilles. A ces fleurs succedent quatre semences, pour l'ordinaire menues, ovales ou presque rondes, enfermées dans une capsule, qui a servi comme de calice à la fleur.

On cultive le romarin dans les jardins, où il fleurit en Avril, Mai & Juin; mais il croît naturellement en Espagne, en Italie, en Provence & en Languedoc, où il sent le camphre ou l'encens, d'où lui vient le nom d'Encensier.

Prescrit, Tome II, page 462; Tome III, pages 321, 391, note; Tome IV, page 488.

RONCE ordinaire ou *commune; Mûre de renard* ou *de buisson; Mûre sauvage. Rubus vulgaris*, sive *Rubus fructu nigro*, C. Bauh. & Turnef. *Rubus major, fructu nigro*, J. Bauh. *Rubus, caule aculeato, foliis ternatis, ac quinatis*, Linn. C'est-à-dire, *Ronce commune*, ou *Ronce à fruit noir*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Grande Ronce, à fruit noir*, selon J. Bauhin.

Ronce, dont la tige est armée d'épines, dont les feuilles sont rangées par trois ou par cinq, ſelon LINNÉ.

Sa racine eſt menue, ſerpentante, noueuſe, vivace. Elle pouſſe pluſieurs branches longues, foibles, pliantes, vertes-rougeâtres, anguleuſes, moëlleuſes, garnies d'épines fort piquantes & crochues. Ses branches ſe recourbent vers la terre, où elles s'enfoncent & s'enracinent. Ses feuilles ſont oblongues, pointues, dentelées en leurs bords, rudes au toucher, vertes, brunes en-deſſus, blanchâtres en-deſſous, attachées trois à trois, ou cinq à cinq ſur une même queue, d'un goût aſtringent : elles tombent à peine en hiver, à moins qu'il n'en croiſſe d'autres à la place. Aux ſommités des branches naiſſent des fleurs à cinq pétales, rougeâtres, diſpoſés en roſe, attachés à de courts pédicules, & ſoutenues par un calice découpé en cinq parties, au milieu deſquels ſe trouve un piſtil entouré de pluſieurs étamines. A ces fleurs ſuccedent des fruits ronds, ou ovales, faits comme de petites mûres, compoſés de pluſieurs baies, pleines de ſuc, entaſſées les unes près des autres; rouges d'abord, noires lorſqu'elles ſont mûres, d'une ſaveur douce aſſez agréable, qui varie cependant, contenant chacune une ſemence oblongue. Cet arbriſſeau croît par-tout, dans les haies, dans les buiſſons, le long des chemins, dans les bois, les vignes, &c. : il fleurit en Juin, Juillet & Août, & ſon fruit eſt mûr en automne.

Preſcrite, Tome I, page 222; Tome II, page 326.

RONDELLE. (Voyez CABARET.)

RONDOTTE. (Voyez LIERRE TERRESTRE.)

ROSE. On emploie, en Médecine, deux eſpeces de roſes ſur-tout : les pâles, qui ſont ſolutives, laxatives & purgatives; les roſes rouges ou de Provins, qui ſont toniques, déterſives & aſtringentes.

ROSE PALE. *Roſa rubra pallidior*, CASP. BAUH. & TURNEF. *Roſa rubello flore majore multiplicato*, ſive *pleno*, *incarnata vulgò*, J. BAUH. *Roſa Gallica*, *caule petioliſque hiſpido aculeatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Roſe d'un rouge pâle*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Roſe, dont la fleur, peu rouge, eſt grande, double*, ou *Roſe appellée vulgairement de couleur de chair*, ſelon J. BAUHIN. *Roſe de France, dont la tige & les pétioles ſont armées d'épines*, ſelon LINNÉ.

L'arbriſſeau qui porte cette roſe, ſe cultive dans tous les jardins, à cauſe de la beauté de ſes fleurs & de ſon parfum

On préfere, en Médecine, les fleurs ſimples ; on en prépare l'*Eau roſe*, & deux eſpeces de ſirops, appellés, *Sirop de roſes ſolutif ſimple*, & *Sirop de roſes ſolutif composé :* elles entrent dans des électuaires, &c. (Voyez EAU ROSE.)

Preſcrites en ſirop, Tome III, page 132 ; Tome IV, pages 14, 27, 233.

ROSE ROUGE ou *de Provins. Roſa rubra multiplex*, C. BAUH. & TURNEF, *Roſa rubra, flore valdè pleno & ſemipleno*, J. BAUH. *Roſa centifolia, caule hiſpido aculeato, petiolis inermibus*, LINN. C'eſt-à-dire, *Roſe rouge, très-double*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Roſe rouge, à fleur très-double, & demi-double*, ſelon J. BAUHIN. *Roſe à cent feuilles, dont la tige eſt armée d'épines, & dont les pétioles ſont ſans épines*, ſelon LINNÉ.

Cette roſe, auſſi connue que la précédente, eſt d'une belle couleur rouge foncée, comme veloutée, d'une odeur foible, mais douce & agréable. Le nom de roſe de Provins lui vient de ce qu'on en a cultivé, & qu'on en cultive encore une grande quantité, aux environs de cette Ville. On en prépare une *Conſerve ſeche* & une *liquide*, un ſirop appellé, *Sirop magiſtral aſtringent ;* le *Miel roſat*, l'*Huile roſat*, le *Vinaigre roſat*, l'*Onguent roſat*, &c. (Voyez CONSERVE DE ROSE.)

Preſcrites, Tome I, page 222 ; Tome II, pages 338, 462 ; Tome III, page 428 ; en ſirop, Tome IV, page 134.

ROUGEOLE, (de la) Tome II, pages 268—276.

Traitement des convulſions des enfants, occaſionnées par l'éruption de la rougeole, Tome IV, pages 305, 306.

ROSÉE. Maladies que peut occaſionner la roſée du ſoir ou le ſerein, Tome I, page 349.

ROTISSEURS. Maladies qui leur ſont particulieres : moyens qu'ils doivent mettre en uſage pour les prévenir, Tome I, pages 102 & ſuiv.

RUE ORDINAIRE ou *commune. Ruta hortenſis latifolia*, C. BAUH. & TURNEF. *Ruta ſativa*, vel *hortenſis*, J. BAUH. *Ruta graveolens*, LINN. C'eſt-à-dire, *Rue des jardins à larges feuilles*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Rue cultivée*, ou *des jardins*, ſelon J. BAUHIN. *Rue qui ſent fort*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſixieme claſſe, cinquieme ſection, cinquieme genre de TOURNEFORT ; de la décandrie monogynie de LINNÉ ; de la quarante-quatrieme famille des piſtachiers d'ADANSON.

Sa racine eſt ligneuſe, jaune & garnie de fibres nombreuſes. Elle pouſſe des tiges en maniere d'arbriſſeau, quelquefois hautes de quatre ou cinq pieds, groſſes comme le doigt, ligneuſes, diviſées en pluſieurs rameaux, couvertes d'une écorce blanchâtre. Ses feuilles ſont partagées en pluſieurs ſegments, petites, oblongues, charnues, un peu groſſes. Ses fleurs ſont en roſe, aux ſommités des tiges, ayant quatre pétales, un peu ovales, de couleur jaune pâle. A ces fleurs ſuccedent des fruits compoſés preſque toujours de quatre capſules, aſſemblées contre un noyau, qui renferment pluſieurs ſemences, en forme de rein. Toute la plante a une odeur déſagréable, & un goût âcre & amer. Elle croît par-tout dans les jardins, aux lieux ſecs & expoſés au ſoleil. Elle fleurit en Juin, & reſte verte tout l'hiver juſqu'au printemps, ſaiſon pendant laquelle ſes vieilles feuilles font place aux nouvelles.

Preſcrite, Tome I, page 300; Tome II, page 174; Tome III, pages 109, 342, 544; Tome IV, page 488.

RUM, ou *Eau-de-vie de ſucre*, nom que les Anglois donnent à une eau-de-vie très-ardente, très-inflammable, tirée, par la diſtillation, d'une liqueur fermentée, compoſée d'un tiers de ſirop de ſucre, & de deux tiers d'eau. Les François nomment cette même eau-de-vie, *Taffia*.

Preſcrit, Tome II, pages 129, 406, 410; Tome III, pages 91, 166, 369, 395, 543; Tome IV, pages 374, 489.

RUPTURE, nom qui eſt ſynonyme, dans quelques Provinces, à *deſcente*. (Voyez Descente.)

RUTA-MURARIA. (Voyez Sauve-vie.)

SABI SABI

SABINE, ou *Sabinier à feuilles de tamariſc. Sabina folio tamariſci Dioſcoridis*, C. Bauh. *Sabina baccifera & ſterilis*, J. Bauh. C'eſt-à-dire, *Sabine à feuilles de tamariſc de Dioſcorides*, ſelon Casp. Bauhin. *Sabine qui porte des baies & qui eſt ſtérile*, ſelon Jean Bauhin.

Sa racine eſt robuſte & ligneuſe : elle produit un petit tronc ou arbriſſeau, qui s'étend plus en largeur qu'en hauteur, toujours verd. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles

du tamarisc d'Allemagne, mais plus dures & un peu épineuses, d'une odeur forte & désagréable, d'un goût âcre ou piquant & brûlant. Il porte au sommet des branches de petits chatons ou fleurs à trois étamines par le bas, sans pétales, auxquelles il ne succede aucun fruit, du moins pour l'ordinaire; car lorsque l'arbrisseau est vieux ou planté depuis long-temps dans le même endroit, il s'éleve d'entre les feuilles de petites fleurs verdâtres, auxquelles il succede de petites baies applaties, moins grosses que celles de genievre, & qui acquierent, comme elles, en mûrissant, une couleur bleue noirâtre. On le cultive dans les jardins : mais dans nos climats, il donne rarement du fruit; ce qui l'a fait regarder comme stérile.

Prescrite, Tome III, page 433; Tome IV, page 45.

SABURRE. On donne généralement ce nom aux matieres morbifiques, renfermées dans l'estomac & les autres premieres voies : mais ce terme se dit sur-tout des humeurs qui embarrassent ces visceres & qui causent des fievres humorales.

SAC LACRYMAL. Conduit court & large, formé par la jonction des points lacrymaux. (Voyez ŒIL.)

SACRUM, nom que porte l'os triangulaire sur lequel repose, comme sur une base, l'épine du dos : il est articulé avec la derniere vertebre lombaire supérieurement; inférieurement avec le coccix, & des deux côtés avec les os des hanches.

SAFRAN. *Crocus sativus*, C. BAUH. & TURNEF. *Crocus*, J. BAUH. *Crocus sativus officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Safran cultivé*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Safran*, selon J. BAUHIN. *Safran cultivé d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la neuvieme classe, deuxieme section, premier genre de TOURNEFORT; de la triandrie monogynie de LINNÉ; de la huitieme famille des liliacées, huitieme section des iris d'ADANSON.

Le safran, qu'on cultive avec succès en France, dans le Languedoc, la Guienne, la Beauce, & sur-tout dans le Gâtinois; en Angleterre, en Allemagne, en Italie, &c., a une racine bulbeuse, charnue, ressemblante à un petit oignon, couverte de plusieurs petites membranes soyeuses; quelquefois il a deux bulbes, dont l'inférieur est le plus gros & chevelu. De cette racine s'élevent cinq ou huit feuilles, longues de six à neuf pouces, très-étroites, d'un verd foncé. Du milieu de ces feuilles sort une tige, qui soutient une

fleur en lis, d'une ſeule piece, blanche, & fiſtuleuſe par ſa partie inférieure, évaſée à ſa partie ſupérieure, diviſée en ſix ſegments arrondis, de couleur de gris de lin. Du fond de la fleur partent trois étamines dont les ſommets ſont jaunâtres, & un piſtil blanchâtre, qui ſe partage en trois branches, larges à leurs extrémités ſupérieures, & découpées en maniere de crête, charnues, d'un rouge pourpre foncé. C'eſt ce qu'on appelle, par excellence, du nom de ſafran : c'eſt auſſi la ſeule partie de cette plante qui ſoit d'uſage en Médecine.

Il faut choiſir celui qui eſt récent, d'une odeur pénétrante, d'une couleur luiſante, qui tache les mains lorſqu'on le froiſſe, qui eſt gras, flexible, difficile à mettre en poudre. Parmi ceux qui vendent le ſafran en poudre, il y en a, dit M. Baumé, qui mêlent une certaine quantité de ſafran bâtard, avec le ſafran de Gâtinois, qui actuellement ſupplée, dans ce Pays, le ſafran oriental. Pluſieurs même donnent de ce ſafran bâtard tout pur en poudre : mais la fourberie eſt facile à reconnoître, 1°. par l'odeur de ce ſafran, qui eſt différente de celle du ſafran de Gâtinois; 2°. le ſafran bâtard ne donne qu'une teinture foible dans l'eau, en comparaiſon de celle que donne le ſafran fin, dont une très-petite portion peut donner à une très-grande quantité d'eau ou de vin, une belle couleur citronnée. On vend le ſafran de Gâtinois, en poudre, ſeize ſols le gros.

Preſcrit, Tome II, pages 161, note; 162, note; 294, 415; Tome III, page 340; Tome IV, page 185, 186.

Safran batard, *Carthame*, ou *Graine de Perroquet. Carthamus officinar. flore croceo*, Turnef. *Carthamus*, ſive *Cnicus*, J. Bauh. *Cnicus ſativus*, ſive *Carthamum*, C. Bauh. *Carthamus tinctorius, foliis ovatis integris*, Linn. C'eſt-à-dire, *Carthame des Boutiques, à fleurs de Safran*, ſelon Tournefort. *Carthame*, ou *Safran bâtard*, ſelon J. Bauhin. *Safran bâtard cultivé*, ou *Carthame*, ſelon C. Bauhin. *Carthame des Teinturiers, à feuilles ovales entieres*, ſelon Linné.

Les fleurs du ſafran bâtard ne ſont d'uſage que pour teindre en roſe, la ſoie, les étoffes & les plumes; on n'emploie, en Médecine, que la graine.

On cultive cette plante dans quelques-unes de nos Provinces. Elle eſt haute de deux ou trois pieds. Sa racine eſt fibreuſe. Sa tige eſt ronde, droite, blanchâtre, fourniſſant

plusieurs branches. Les feuilles sont alternes, sans pétioles, oblongues, terminées en pointe, dentelées à leurs bords, & chaque dent est armée d'une épine dure. Les fleurs viennent à-peu-près comme celles des chardons : c'est un amas de fleurons, d'un jaune de safran, sortant d'un calice, composé d'un grand nombre de feuilles, de même caractere que celles de la tige, mais allant toujours en diminuant jusqu'à la fleur ; chaque ovaire des fleurons produit une graine, remplie d'une moëlle blanche, dont les perroquets sont très-avides, d'où lui vient le nom de *Graine de Perroquet.*

SAGAPENUM. Nom que porte un suc qui tient le milieu entre la *gomme* & la *résine.* Il est tantôt en grandes larmes, comme l'encens, & tantôt en gros morceaux. Il est roussâtre à l'extérieur, de couleur de corne à l'intérieur. Il plie entre les doigts, & il blanchit sous la dent. Son goût est âcre, son odeur puante, approchant de celle du poireau & de l'assa-fétida. Il s'enflamme à la bougie, & se dissout entiérement dans l'eau, le vin ou le vinaigre chauffé. Il faut le choisir transparent, roux en-dehors, & paroissant formé intérieurement, lorsqu'on le brise, de gouttes blanches.

Prescrit, Tome III, page 273.

SAGE-FEMME. Femme qui pratique l'Art des Accouchements. Sur quel pied est l'Art des Accouchements entre les mains des Sages-Femmes, Tome IV, page 164, note. La plupart des Sages-Femmes font beaucoup de mal dans les accouchements, *ibid.* Avantages qui résulteroient, si l'on ne permettoit d'accoucher qu'aux Sages-Femmes instruites, *ibid.* Combien d'enfants meurent dans les Campagnes par l'impéritie des Sages-Femmes, *ibid.* Combien de femmes périssent ou restent infirmes par cette même cause, page 165, note. Indolence & ineptie des Sages-Femmes, page 166. C'est aux Sages-Femmes qu'il faut s'en prendre, si les hommes font les accouchements, *ibid.* Manœuvres dangereuses des Sages-Femmes dans certains cantons, page 222, note.

SAGOU, substance farineuse, blanchâtre, en grains, de la forme du millet, qui se tire de la moëlle d'une espece de palmier des Indes, dont RAY, PARKENSON & BOERRHAAVE ont parlé. Ils nomment ce palmier *zagu.* On trouve le sagou chez les Apothicaires, qui le vendent quarante sols la livre.

Mais M. PARMENTIER a prouvé, dans ses divers ouvrages

vrages ſur les *pommes de terre*, que le *ſagou* n'étoit autre choſe qu'un véritable *amidon*, & que celui que l'on tire des *pommes de terre*, pouvoit complettement remplacer le *ſagou des Indes*. (Voyez AMIDON DE POMMES DE TERRE.) On peut même donner au *ſagou de pommes de terre* la couleur rouſſe qu'a celui qui nous vient des Indes; il ne s'agiroit que de le faire chauffer à une chaleur un peu plus vive, mais cette couleur n'influe en rien ſur ſes qualités économiques ou médicinales. Il y a fort long-temps que les Péruviens font uſage de cette eſpece de *ſagou*. Ils le donnent à leurs malades, comme nous faiſons celui des Indes, & l'introduiſent dans preſque tous leurs mêts.

Quand on veut faire cuire ce *ſagou de pommes de terre*, on en met plein une cuiller à bouche dans un poëlon, pour le délayer peu-à-peu dans une chopine d'eau chaude ou de lait : on place le poëlon ſur un feu doux, & on remue ſans diſcontinuer, pendant une demi-heure ou environ; on y ajoute du *ſucre*, des aromates, tels que la *canelle*, l'*écorce de citron*, le *ſafran*, l'*eau de fleurs d'orange*, &c.

On peut encore préparer le *ſagou de pommes de terre* avec du *bouillon* de *veau*, de *poulet*, ou *ordinaire*, de la maniere que l'on cuit le *riz*, &c.

Preſcrit, Tome II, pages 79, 142, 160, 190, 290, 337, 370, 443, 457; Tome III, pages 7, 13, 362.

SAIGNÉE. Sur quoi eſt fondée la fauſſe opinion du peuple relativement à la néceſſité de la ſaignée dans les fievres, Tome II, page 26. Sur dix fievres, on peut dire, qu'il n'y en a pas une dans laquelle il faille ſaigner, *ibid.* Fievres dans leſquelles la ſaignée eſt nuiſible, page 27. Il n'y a que des ſymptômes d'inflammation qui indiquent la ſaignée dans les fievres, *ibid.* La ſaignée n'eſt pas même néceſſaire dans toutes les fievres inflammatoires, *ibid.*, note. Maladies particulieres où la ſaignée eſt mortelle, *ibid.* La ſaignée eſt rarement néceſſaire dans les fievres intermittentes, page 45. Ses effets funeſtes dans ces fievres, *ibid.*, note.

Importance de la ſaignée dans la fievre continue-aiguë, page 74. Quand & combien de fois il faut la répéter, *ibid.* Il eſt rare qu'il faille plus de trois ſaignées dans cette Maladie, page 75, note. Dangereuſe prétention de ceux qui ſaignent pour évacuer toute l'humeur morbifique, *ibid.* Idée qu'on doit ſe faire de la ſaignée, *ibid.* Néceſſité de la ſaignée dans la pleuréſie vraie, page 90. La premiere ſaignée doit être copieuſe dans cette Maladie, page 91. Quand &

combien de fois il faut répéter la ſaignée, *ibid.* Combien eſt funeſte le préjugé qui porte à ſaigner dans la pleuréſie, juſqu'à ce que la couenne du ſang ſoit diſparu, *ibid.*, note. Effets malheureux des ſaignées trop multipliées, *ibid.* Ce n'eſt que l'intenſité des ſymptômes qui doit nous porter à répéter les ſaignées, page 92, note. Trois ſaignées ſuffiſent dans la pleuréſie, *ibid.* Quand & combien il faut ſaigner dans la fluxion de poitrine, page 109. Dangers de la ſaignée quand le malade crache aiſément, *ibid.*, note. Effets de la ſuppreſſion des crachats, qu'occaſionneroient les ſaignées, *ibid.* Il eſt beaucoup de fluxions de poitrine qu'on doit traiter ſans ſaignées, page 110, note. Beaucoup de pulmonies ſont dues à l'abus des ſaignées, *ibid.* Quand il faut ſaigner dans la fauſſe fluxion de poitrine, page 114. La ſaignée y eſt rarement néceſſaire, *ibid.*, note.

Avec quelle précaution on doit preſcrire la ſaignée dans la pulmonie, page 134, note. La ſaignée eſt abſolument contraire dans les fievres lentes nerveuſes, page 156. La ſaignée eſt rarement néceſſaire dans la fievre maligne, page 177. La ſaignée eſt dangereuſe comme préſervative de la fievre maligne, page 184. Elle eſt pour l'ordinaire contraire dans la fievre miliaire, même aux femmes en couche, page 193. Elle eſt, pourvu qu'elle ſoit très-indiquée, un des moyens de rendre la marche de la fievre rémittente auſſi réguliere que celle de la fievre intermittente, page 202. La ſaignée ne peut être employée dans la fievre rémittente que dans cette vue, *ibid.*

Symptômes qui indiquent la ſaignée dans la petite vérole, page 218. Utilité de la ſaignée quand elle eſt indiquée; circonſtances où il faut la répéter dans la petite vérole, page 219. La ſaignée peut être utile dans l'affaiſſement des boutons de la petite vérole, pages 226 & 227. Circonſtances qui indiquent la ſaignée dans la troiſieme période de la petite vérole, page 230. Symptômes qui indiquent la ſaignée dans la rougeole, page 272. Elle devient inutile dans la rougeole bénigne, page 273. Saignée preſcrite contre le cours de ventre opiniâtre dans la rougeole, page 275. La ſaignée eſt dangereuſe dans la fievre ſcarlatine maligne, page 280. Circonſtances qui indiquent la ſaignée dans la fievre bilieuſe, page 281. Elle eſt rarement néceſſaire dans la fievre bilieuſe intermittente ou rémittente, page 282.

On ne peut ſaigner dans l'éryſipele qu'avec réſerve, page 292. Cas où la ſaignée eſt néceſſaire dans cette Maladie,

page 293. Saignée des veines jugulaires ou même des arteres temporales dans la frénéſie, pages 301 & 302. Saignée du pied preſcrite avant l'application de la glace ſur la tête dans la frénéſie, page 304. La ſaignée eſt néceſſaire dans l'ophthalmie, page 310. Saignée quand l'ophthalmie eſt cauſée par des coups reçus dans les yeux, page 313. Saignée comme préſervative de l'inflammation des yeux, page 316. Quand & où il faut ſaigner dans l'inflammation de la gorge, page 327. Réflexions ſur les ſaignées copieuſes dans cette Maladie, *ibid.*, note. Elles ſeroient très-dangereuſes dans les maux de gorge gangréneux, page 337. Circonſtances qui indiquent la ſaignée dans les maux de gorge ſimples, page 342. Ce qu'il faudroit faire pour ſe paſſer de la ſaignée dans ces cas, *ibid.*

Circonſtances qui indiquent la ſaignée dans le rhume, page 353; dans la toux de poitrine, pages 356 & 357; qui la contre-indiquent, page 357. Saignées preſcrites contre la toux, qui accompagne la groſſeſſe, page 369. Quand & combien de fois il faut ſaigner dans la coqueluche, page 371.

Importance de la ſaignée dans l'inflammation de l'eſtomac, page 381. Elle eſt, dans cette Maladie, preſque le ſeul remede dont dépende le ſuccès, *ibid.*; ainſi que dans l'inflammation de bas-ventre, page 387. Saignée indiquée dans la colique bilieuſe, page 399. Symptômes qui ſeuls indiquent la ſaignée dans la colique nerveuſe, page 409, note. Il faut ſaigner, dans les commencements, ceux qui ſont attaqués de la colique néphrétique & de l'inflammation des reins, page 414. Elle eſt très-néceſſaire dans l'inflammation de la veſſie, page 419. Saignée dans les quatre premiers jours de l'inflammation du foie, page 424. Saignée preſcrite dans la diarrhée, cauſée par la ſuppreſſion du ſaignement de nez, des hémorrhoïdes ou des régles, page 437. Cas où il faut ſaigner dans la diarrhée, cauſée par des ſubſtances vénéneuſes priſes intérieurement, page 440; dans le vomiſſement, page 447. Petites ſaignées dans le vomiſſement opiniâtre, cauſé par la groſſeſſe, *ibid.* Avantage de la ſaignée dans la ſuppreſſion & rétention d'urine, page 468; dans l'accès de gravelle, page 477.

Ceux à qui on a fait beaucoup de ſaignées, ou qui ont éprouvé beaucoup d'hémorrhagies, ſont ſujets à le pléthore. Pourquoi? Tome III, page 6. Saignée dans l'hémorrhagie, cauſée par la pléthore ou par la diſpoſition inflammatoire du ſang, *ibid.* Le ſaignement de nez naturel eſt plus avan-

tageux qu'une ſaignée, toutes les fois qu'il eſt néceſſaire de tirer du ſang, page 8. Saignée dans la ſuppreſſion du flux hémorroïdal, page 18; dans les hémorrhoïdes ſeches, page 19. Saignée dans le crachement de ſang, ſeulement lorſqu'il y a de la fievre, page 27. Avec quelle précaution il faut la faire dans ce cas, *ibid.*, note. La ſaignée en eſt plutôt un remede préſervatif, *ibid.* Cas où la ſaignée eſt néceſſaire dans le vomiſſement de ſang, page 32; dans le piſſement de ſang, page 37. Saignée de la jugulaire dans le mal de tête, cauſé par trop de ſang, &c., page 67. Saignée dans la migraine, cauſée par la ſuppreſſion d'une évacuation ſanguine, page 69; par le changement de régime, page 70. Saignées dans les douleurs d'oreille, avec inflammation, page 86; dans les douleurs d'eſtomac, cauſées par la ſuppreſſion d'évacuation ſanguine, page 92. Symptômes qui l'indiquent dans la jauniſſe, page 116. Circonſtances où l'on doit commencer le traitement de l'aſcite & de l'anarſargue par la ſaignée, page 137. On ne peut ſaigner dans l'attaque de goutte qu'avec précaution, page 158. Saignée du pied dans la goutte remontée dans la tête, page 166. Saignée dans le rhumatiſme aigu, ſi le ſujet eſt fort & jeune, page 174. Dans quel temps de la Maladie il faut la faire; il ne faut pas qu'elle ſoit prodiguée, *ibid.* & page 175, note. Circonſtances qui peuvent indiquer la ſaignée dans la fluxion ſcorbutique, page 204; dans la gale, avant l'uſage de l'onguent, page 219. Saignée dans l'aſthme nerveux & convulſif, page 243. Circonſtances qui indiquent & contre-indiquent la ſaignée dans cette eſpece d'aſthme, *ibid.* note. Saignée preſcrite à ceux qui ſont menacés d'apoplexie, page 256. Saignée de la jugulaire ou du bras dans l'apoplexie ſanguine, page 259. Combien il faut la répéter, *ibid.* Preſcrite comme préſervative de l'apoplexie, pages 262, 267. Une ſaignée dans l'apoplexie ſéreuſe. Pourquoi? page 263. Circonſtances qui peuvent l'indiquer dans l'indigeſtion, page 278; dans la mélancolie, page 306; dans la folie ou manie, page 307; dans la paralyſie univerſelle chez les jeunes gens, forts & vigoureux, page 313. Circonſtances qui indiquent une petite ſaignée dans la paralyſie, page 317; dans l'épilepſie, page 334. Elle eſt rarement néceſſaire dans l'accès de cette Maladie, page 337. Quand elle eſt indiquée, où, par qui elle doit être faite, page 338. Saignée dans la danſe de Saint-Gui, page 344; dans le hoquet, cauſé par l'inflammation de l'eſtomac, page 349; par la pléthore ou la ſuppreſſion d'une

évacuation accoutumée, *ibid.* Cas où il faut ſaigner dans les crampes de l'eſtomac, page 353; dans le cochemare ſimple, qui eſt dû à la pléthore, page 357; dans la ſyncope & l'évanouiſſement chez les perſonnes nerveuſes, page 359. Précautions avec leſquelles il faut ſaigner dans la ſyncope, quelle qu'en ſoit la cauſe, page 363. Petites ſaignées dans les vents dont ſont attaquées les femmes, lors de la ceſſation des régles, page 369. Circonſtances qui indiquent la ſaignée dans l'affection hyſtérique, & avec quelle précaution il faut la faire, page 383; dans les Maladies des yeux en général, pages 403 & 404; dans la goutte-ſereine, page 405; dans les taies, accompagnées d'inflammation, page 411; dans les yeux rouges & enflammés, page 412; dans les engorgements ſanguins, page 446. Circonſtances qui indiquent & contre-indiquent la ſaignée dans les obſtructions & les tumeurs ſquirreuſes, page 447; dans le cancer, page 452; dans l'inflammation, ſuite de l'effet des poiſons, pages 473, 479, 516; dans la rage confirmée, pages 529, 531, 544, 548, 554.

Saignée dans l'état inflammatoire de la gonorrhée virulente grave, Tome IV, page 14; dans les autres ſymptômes inflammatoires de la vérole, pages 35, 37, 38, 42, 47, 51, 54, 61, 66, 68, 71, 73, 77, 80, 88, 106, 112; dans la ſuppreſſion des régles, cauſée par la pléthore, page 127. Circonſtances qui l'indiquent dans la ſuppreſſion des régles, cauſée par les affections de l'ame, page 128; dans les régles immodérées, pages 133, 136; dans la perte de ſang, page 138. La ſaignée eſt preſque toujours contraire dans les flueurs blanches, page 148. Temps de ſaigner dans la groſſeſſe, pages 155, 156. La ſaignée n'eſt pas néceſſaire à toutes les femmes groſſes. Circonſtances où il faut s'en paſſer, page 156. Preſcrite, pages 161, 162, 167, 187, 192, 194, 196, 197. Circonſtances qui l'indiquent dans la fievre pourprée des femmes en couche, page 199; dans le poil de lait, page 212; dans la fureur utérine, page 219. Preſcrite, pages 249, 275, 285. La ſaignée eſt, de toutes les évacuations, celle que les enfants ſupportent le moins bien, page 292.

Saignée (de la) *conſidérée comme opération & comme remede*, Tome IV, pages 325—332.

Saignée, (des indications & contre-indications de la) *idem*, page 326.

Saignée, (de la partie du corps où doit ſe faire la)

& avec quel inſtrument il faut la faire, idem, page 327.

SAIGNÉE, (de la quantité de ſang qu'il faut tirer par la) *idem*, page 328.

Ce qu'on doit penſer des ſaignées juſqu'à défaillance, page 328. Maladies où elles ſont néceſſaires, *ibid.*

SAIGNÉE, (des PRÉJUGÉS DU PEUPLE SUR LA) *idem*, pages 329—332.

Sur les avantages prétendus de la premiere ſaignée, page 330. De la ſaignée du pied, *ibid.* Dans les Maladies locales, il faut ſaigner le plus près qu'il eſt poſſible, de la partie affectée, *ibid.* Ce qu'il faut faire avant de ſaigner du pied & de la main, même du bras, chez les perſonnes graſſes, *ibid.* Noms que portent les veines qu'on ſaigne au pied & au bras, page 331. Ce n'eſt qu'en voyant ſaigner, qu'on peut apprendre à ſaigner, *ibid.* Quoique la ſaignée ſoit une opération délicate, elle eſt pourtant facile, puiſqu'elle eſt faite tous les jours par les perſonnes les plus ignorantes, page 332. On ne doit jamais faire de ſaignées, qu'elles ne ſoient indiquées par les ſymptômes de la Maladie, *ibid.*

Saignée preſcrite pages 334, 335, 340, 343, 360, 369, 372, 374, 375, 389, 393, 405, 411, 418, 424, 439. Circonſtances qui l'indiquent aux noyés, page 454. Avec quelle précaution il faut ſaigner les noyés, *ibid.* Elle n'eſt pas un ſecours eſſentiel : elle peut, dans bien des cas, devenir funeſte, *ibid.* Exception, page 455. Preſcrite, page 460. La ſaignée eſt le dernier ſecours qu'on doive employer dans l'aſphyxie, page 464, note. Circonſtances qui indiquent la ſaignée dans l'aſphyxie cauſée par le charbon allumé, page 468; preſcrite, pages 470, 487. Les perſonnes ſujettes à s'évanouir pendant la ſaignée, doivent être ſaignées dans leur lit, page 490. Saignée preſcrite, pages 498, 499, 508. Elle ſeroit nuiſible dans la courbature cauſée par la fatigue, page 520. Elle y eſt d'autant plus contraire, que la fatigue eſt plus conſidérable; ſeul cas où elle pourroit être permiſe, page 521; preſcrite, page 526. Elle eſt également contraire dans la courbature due aux excès des plaiſirs de l'amour, à la maſturbation, &c., page 533. Preſcrite, pages 539, 541.

SAIGNÉE BLANCHE. (Voyez BAIN DE PIED.)

SAIGNÉE DE LA JUGULAIRE. (Voyez VEINES JUGULAIRES.)

SAIGNEMENT DE NEZ. (Avantages du) dans la fréneſie : moyens de le provoquer, & de le faciliter, lorſqu'il

a lieu de lui-même, Tome II, page 301. Le ſaignement de nez eſt dangereux dans les maux de gorge gangréneux : ce qu'il faut faire pour l'arrêter, page 339.

SAIGNEMENT DE NEZ, (du) Tome III, pages 8—14.

SAIN-DOUX, ſorte de graiſſe très-molle & très-blanche, que les Chaircutiers tirent de la panne du porc, en la faiſant fondre.

Preſcrit, Tome III, page 218.

SALADE (la) eſt nuiſible, ainſi que toutes les ſubſtances froides, quand on a chaud, Tome I, page 357.

SALEP, ou *ſalop*, racine, ou bulbe farineuſe, ou plutôt gommeuſe, d'une eſpece d'orchis, dont la ſubſtance eſt entiérement ſoluble dans la ſalive & dans les liqueurs aqueuſes ; qui eſt inodore ; qui n'a d'autre ſaveur que celle des gommes & des mucilages. Il eſt fort en uſage chez les Turcs, &c., qui le prennent comme aliment, même en parfaite ſanté. C'eſt, en effet, une nourriture très-bonne & très-légere, que nous preſcrivons avec ſuccès dans les convaleſcences des Maladies aiguës, & même dans certaines Maladies chroniques, ſur-tout dans celles qui affectent la poitrine. Le ſalep adoucit l'âcreté de la lymphe : il eſt utile dans la phthiſie & à la ſuite des dyſenteries bilieuſes.

Cette ſubſtance nous vient de Perſe, & coûte une livre ſix ſols l'once, tandis que la livre ne reviendroit pas à vingt ſols, ſi l'on vouloit prendre la peine de la préparer ici. Nous en avons les matériaux dans les *orchis*, dont nos prés, nos collines & nos bois ſont couverts, & dans les *Pommes de terre*, ſubſtance encore plus commune & plus facile à multiplier. (Voyez ORCHIS & POMMES DE TERRE.)

Pour convertir en ſalep les racines bulbeuſes des *orchis*, il faut les cueillir avant la fleur, les étendre ſur des plateaux de fer blanc, qu'il faut enſuite placer dans un four chauffé au degré néceſſaire pour cuire le pain. (Voyez quel eſt ce degré, Tome I, page 197, dans le courant de la note.) On les y laiſſe, ſix, huit ou dix minutes : pendant ce temps, elles perdent leur blancheur, & acquierent une tranſparence égale à celle de la corne. Alors on les retire du four pour les mettre ſécher & durcir, afin de les conſerver.

Lorſqu'on veut en faire uſage, il ſuffit d'en mettre en poudre la quantité que l'on deſire, & cela eſt très-facile. On les arroſe enſuite peu-à-peu avec de l'eau, dans laquelle cette poudre ſe diſſout très-aiſément, & l'on étend cette

diſſolution dans du lait, du bouillon, &c., en forme de crème légere.

Quant aux *pommes de terre*, on les fait bouillir dans de l'eau, & lorſqu'elles ſont voiſines de la cuiſſon, on les pêle au ſortir du feu, on les coupe par tranches, on les porte au-deſſus ou dans le four d'un Boulanger, auſſi-tôt que le pain en a été tiré : trente heures après, elles ſont ſuffiſamment ſéchées; elles acquierent alors, ainſi que les *orchis*, la tranſparence de la corne : elles en ont la dûreté, ſe mettant difficilement en poudre au moyen du pilon. Cette poudre eſt blanchâtre, ſeche, ſemblable à celle de la *gomme arabique*, ſe diſſolvant facilement dans la bouche, & donnant à l'eau un état muqueux; telles ſont les propriétés les plus générales du *ſalep de Perſe*.

Pour adminiſtrer ces *pommes de terre* en guiſe de ſalep, on réduit une petite quantité de ces tranches deſſéchées, en poudre très-fine; on prend une once de cette poudre, que l'on fait bouillir, pendant un quart-d'heure, dans un demi-ſeptier d'eau; on paſſe enſuite à travers un linge : on y ajoute un peu de *ſucre* & d'*écorce de citron*. Quand la *diſſolution* eſt réfroidie, il en réſulte une ſorte de gelée blanchâtre, que l'on donne de deux heures en deux heures, à la doſe d'une ou deux cuillerées, ſuivant l'exigence des cas. Mais quand on en veut faire une *tiſane mucilagineuſe*, comparable à de l'*eau de riz*, ou d'*orge perlé*, on étend cette quantité dans une ou deux pintes d'eau, dont on peut augmenter l'agrément par quelques *ſirops* convenables à la maladie. On donne ce *ſalep de pommes de terre* avec ſuccès, dans les cas où le *ſalep de Perſe* eſt indiqué; dans les *coliques bilieuſes*, dans les *dévoiements*, & dans toutes les Maladies qui dépendent de l'âcreté de la *lymphe*.

Preſcrit, Tome II, page 457; Tome III, page 7.

SALIVATION : évacuation plus ou moins abondante de ſalive par la bouche.

Il faut la reſpecter dans la petite-vérole, Tome II, page 228.

SALIVATION MERCURIELLE, évacuation de ſalive, par la bouche, occaſionnée par le mercure, ou ſes préparations.

Recommandée dans la goutte-ſereine, Tome III, page 406; dans la rage, page 522. Raiſons ſur leſquelles eſt fondée la néceſſité de la ſalivation mercurielle, dans la rage, page 532, note. Il ne faut pas exciter la ſalivation mercurielle

dans la Maladie vénérienne. Pourquoi ? Tome IV, page 18, note. Moyens d'empêcher le mercure d'exciter cette salivation, page 20. Le mercure guérit plus sûrement la vérole, sans exciter la salivation, pages 18 & 58.

SALIVE, (Voyez ce que c'est que la) Tome I, page 43, note. Importance de la salive pour la digestion, *ibid.* Dangers qui résultent de la perte de la salive, *ibid.* Ce qui distingue salive d'avec les crachats, les phlegmes, &c., page 44. Moyens d'exciter la sécrétion de la salive, Tome III, page 78. Ce qu'il faut faire, dans les Maladies, lorsque la salive est très-amere, page 435; lorsqu'elle a un goût putride, *ibid.* C'est à la salive que s'allie le venin de la rage, page 514.

SALSEPAREILLE. Racines, ou plutôt branches de racine, très-longues, ayant plusieurs aunes, grosses comme des joncs ou des plumes d'oies, pliantes, flexibles, cannelées dans leur longueur. Son écorce extérieure est d'un roux cendré; intérieurement elle est blanche, mollasse, un peu farineuse, se réduisant facilement en poussiere, quand on la frotte entre les doigts. Elle n'a pas d'odeur; sa saveur est foible, très-légérement amere; elle laisse un peu de visqueux dans la bouche, sans être désagréable; le cœur est ligneux, uni, se séparant facilement de l'écorce, pliant, difficile à rompre. On nous l'apporte de la Nouvelle-Espagne, du Pérou & du Brésil. Il faut choisir celle qui est grise en dessus, moëlleuse, facile à fendre dans toute sa longueur, comme l'osier, & qui teint en couleur rouge-brune, l'eau dans laquelle on la fait bouillir. On doit rejetter celle qui est cariée, & qui répand une espece de farine quand on la secoue. Les Apothicaires la vendent huit sols l'once.

Cette racine possede éminemment la vertu sudorifique: elle est souvent diurétique, atténuante & incisive. Delà ses succès dans les cas d'obstructions, d'engorgement; dans les Maladies de la peau, vénérienne, &c. (Voyez au reste les mots Houblon & Persicaire amphibie.)

Prescrite, Tome II, pages 136, 191, 272, 381, 408, note; Tome III, pages 72, 197, 318, 406; Tome IV, pages 31, 32, 36, 61, 62, 68, 70, 72, 74, 81, 87. Maniere d'en faire la décoction, page 92. Vertus de cette décoction, & cas où elle est particuliérement indiquée, page 93. Observation sur une Maladie vénérienne, guérie par la salsepareille seule, *ibid.* Prescrite, pages 96, 97, 98, 99, 107, 109, 110, 112.

SANG. Fluide qui circule dans les arteres & dans les

veines. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie pour l'Analyse chymique du sang.*) Voici le résumé de l'Analyse médicinale qu'en donne M. Bordeu, dans le premier volume des *Recherches sur les Maladies chroniques*, pages 538 & suiv.

« Maintenant, dit-il, je puis m'expliquer plus clairement » sur la composition du sang, ou de cette chair coulante » qui remplit les vaisseaux du corps, & qui est toujours prête » à se concretre, à perdre sa fluidité, si le mouvement & » la chaleur qui la lui conservent, sont suspendus. Semblable, en quelque sorte, au blanc d'œuf, le sang est » animé par la semence, c'est-à-dire, qu'il contient une » certaine quantité d'émanations séminales qui le vivifient. » Il contient de même une portion de bile, & aussi une » portion de sucs laiteux, sur-tout dans l'enfance & dans les » femmes, depuis leur grossesse. Il contient une partie colorante qui se travaille dans les entrailles; de la sérosité » en abondance; un extrait de chaque corps glanduleux, qui » fournit sa quote-part aux émanations, dans lesquelles » nagent toutes les parties solides; une certaine quantité » d'air; enfin une portion de substance muqueuse.

» La masse du sang est donc le résultat de l'assemblage » d'une quantité donnée de petits corps, lesquels doivent » être mis au nombre des premiers instruments de la vie, » en ce qu'ils sont à portée de réveiller les diverses nuances » de sensibilité vitale. Ils rendent le sang propre à toutes » les fonctions, auxquelles il est destiné dans chaque partie » qui y trouvent son aliment, son *stimulus*, des sucs propres à réveiller son sentiment propre. Le travail intérieur, » résultant de l'action de tous ces corps, insensibles & méconnoissables à nos yeux, mais très-sensibles pour la vie, » radicalement inhérente aux nerfs, est une des causes » premieres de toutes les révolutions qui arrivent au corps. » Nous ne voyons, nous ne calculons que les effets & les » impressions qui en résultent dans les organes sujets à notre » Anatomie. La nature s'est réservé les mouvements & les » combinaisons intérieures qui nous échappent, & que les » Chymistes ne peuvent saisir, puisqu'ils commencent par » les détruire dans leurs effets, & que, dans ces objets » soumis à la vie animale, ils ne peuvent pas défaire & » refaire, décomposer & recomposer, suivant leur logique, » qui n'est appliquable qu'à très-peu de corps inanimés ».

Caracteres du sang dans la pleurésie, Tome II, page 89.

Moyens capables de diminuer la viſcoſité du ſang, page 93. Moyens faciles de tirer la quantité de ſang néceſſaire avec les ſang-ſues, page 310, note. Caracteres du ſang dans l'inflammation de la gorge, page 323.

On court plus de riſque d'arrêter trop tôt le ſang dans une hémorrhagie, que d'en laiſſer trop perdre. Pourquoi? Tome III, page 2. Signes qui indiquent qu'il faut l'arrêter, *ibid.* Le ſang que l'on crache ne ſort pas toujours des poumons: quelles ſont les autres parties qui peuvent le fournir, page 24, note. Caracteres du ſang qui ſort des poumons, *ibid.* Ce qu'on doit conclure de la couleur du ſang, plus ou moins foncée, qui ſort des poumons, page 25. Caracteres du ſang dans le vomiſſement de ſang, page 30, note. A quoi l'on reconnoît, dans le piſſement de ſang, que ce fluide vient des reins, ou qu'il vient de la veſſie, page 34. Caracteres du ſang dans le flux méſentérique, page 55. Caracteres du ſang tiré de la veine dans le rhumatiſme aigu, page 171. Les viandes noires font beaucoup de ſang, & du ſang âcre, page 331.

La quantité de ſang que les femmes perdent, pendant chaque période des régles, eſt difficile à évaluer, Tome IV, pages 116 & 117. Le ſang des régles eſt ſain dans les femmes ſaines, & n'a point de qualités vénéneuſes, pages 117. Traitement de la ſuppreſſion des régles cauſée par la viſcoſité du ſang, page 127.

SANG, (de la PERTE de) ou *hémorrhagie de la matrice*, Tome IV, pages 136—140.

SANG, (de la QUANTITÉ de) *qu'il faut tirer par la ſaignée*, *idem*, page 328.

SANG-DRAGON, ſubſtance réſineuſe, ſeche, friable, qui ſe fond aiſément au feu; inflammable, d'un rouge foncé, ou couleur de ſang intérieurement, & lorſqu'elle eſt pilée, preſque brune à l'extérieur, tranſparente lorſqu'elle eſt étendue en lames minces; ſans goût & ſans odeur marquée, ſi ce n'eſt quand on la brûle: alors elle répand une odeur balſamique, qui approche beaucoup de celle du ſtorax liquide. On tire le ſang-dragon d'un arbre qui croît dans les Iſles Canaries & à la Jamaïque. Il ſe vend vingt ſols l'once.

Preſcrit, Tome IV, page 215.

SANG-SUE, inſecte aquatique, ſans pieds, ſans nageoires, ſans arêtes, qui a la figure d'un gros ver; long comme le petit doigt & plus; noir & marqueté de points &

de lignes de diverses couleurs; glissant comme l'anguille. La sang-sue vit dans les marais & autres lieux aqueux : sa peau est composée d'anneaux, par le moyen desquels elle nage dans l'eau, & se contracte tellement hors de l'eau, qu'elle n'a guere plus d'un pouce de longueur. La sang-sue vit du sang des autres animaux, en s'attachant à leur peau, en la piquant avec trois dents placées en triangle à l'entrée de sa bouche, & en suçant. Cette faculté a fait imaginer de l'employer pour tirer du sang des parties du corps, où on ne pouvoit se servir facilement de la lancette : aussi l'applique-t-on avec le plus grand succès, à l'anus, aux vaisseaux hémorrhoïdaux, à la vulve, aux tempes, derriere les oreilles, au grand angle des yeux, à la paupiere inférieure, &c.

Avant d'appliquer les sang-sues, on les lave dans l'eau; ensuite on échauffe la peau de la partie dont on veut tirer du sang, en la frottant ou en la mouillant avec de l'eau tiede, du lait chaud, ou du sang de pigeon. Sans l'un ou l'autre de ces moyens, elles s'attacheroient difficilement. Dès qu'elles sont gorgées de sang, elles quittent prise, pour l'ordinaire; mais si l'on juge que la quantité de sang qu'elles ont tiré ne suffit pas, on coupe la queue des sang-sues, afin que le sang qu'elles sucent de plus, puisse couler par cette ouverture. Quand on juge qu'elles ont assez tiré de sang, on leur jette sur le corps du sel, des cendres, ou on les coupe, le plus près qu'il est possible de la tête. Le sang s'arrête, pour l'ordinaire, dès qu'elles ont cessé de sucer. S'il arrivoit qu'il ne s'arrêtât pas, il faudroit appliquer sur les petites ouvertures, de l'amadou ou de l'agaric, qu'on assujettit au moyen d'une compresse & d'une bande.

Quand il s'agit d'appliquer les sang-sues aux narines, à l'anus, à la vulve, &c., il faut user de beaucoup de précaution & d'adresse, afin qu'elles ne pénetrent point, dans ces cavités, plus avant qu'on ne le desire; accident, qui, comme on le sent assez, mettroit la vie du malade en danger : si, par malheur, elles venoient à se glisser dans l'estomac par les narines, & dans les intestins par l'anus, il faudroit, sur-le-champ, faire prendre par haut & par bas, force eau salée, ou de l'eau & du vinaigre, ou des purgatifs & des lavements âcres, afin de les empêcher de pincer ces parties & d'en sucer le sang : si elles étoient arrêtées dans les narines, de forts sternutatoires les feroient rejetter.

Les ſang-ſues s'attachent quelquefois aux jambes, & à d'autres parties du corps de ceux qui marchent ou qui ſe baignent dans des eaux dormantes : la ſeule maniere de les faire quitter priſe, eſt de les couper, avec des ciſeaux, le plus près qu'il eſt poſſible de la tête. On obſervera de ne jamais les arracher de force, parce qu'elles laiſſeroient leurs dents dans la chair; ce qui occaſionneroit une inflammation ſuivie de ſuppuration : & comme cela eſt arrivé ſouvent, on n'a pas manqué d'accuſer l'animal d'être venimeux, tandis que tout le mal dépendoit des inſtruments tranchants qu'il avoit laiſſés dans la chair. Nous diſons de les couper, le plus près poſſible de la tête, parce que ce ver, comme un grand nombre d'autres, ſurvit, lors même qu'il a été coupé en pluſieurs morceaux, & que moins la partie coupée eſt grande, & moins elle vit.

Avantages des ſang-ſues, Tome II, pages 94 & 95. Circonſtances qui les indiquent, pages 302, 310, 415, 468, note; Tome III, pages 18, 20, 67, 69, 70, 77, 166, 179, 261, 307; Tome IV, pages 35, note; 39, note; 128, 193, 196, 285, 292, 329, 550.

SANGUIFICATION, opération de la Nature, par laquelle le chyle eſt converti en ſang. (Voyez Tome I, pages 109 & ſuiv., dans le courant de la note.)

SANGUINOLENT, épithete qu'on donne aux déjections & aux excrétions qui ſont teintes de ſang; tels peuvent être les crachats, les ſelles, les urines, le pus, &c.

SANIE, matiere claire & ſéreuſe qui ſort des ulceres, particuliérement de ceux des jointures, parce qu'elles ſont abreuvées d'un fluide appellé ſynovie, qui ſe convertit facilement en ſéroſité purulente & âcre. Les Grecs appelloient ichor, ce que nous nommons ſanie.

SANTAL. On trouve, dans les boutiques, trois ſortes de bois, auxquels on donne le nom de ſantal, & qu'on diſtingue par leur couleur.

SANTAL BLANC : ce bois paroît venir du même arbre que le *ſantal citrin*, dont il n'eſt que la partie extérieure ou l'aubier : ſa couleur eſt beaucoup plus pâle que celle du ſantal citrin, & preſque blanche : il n'a qu'une odeur & une ſaveur très-foible. Il paroît que le ſantal blanc n'eſt pas d'une grande utilité; cependant il entre dans pluſieurs remedes compoſés du Diſpenſaire de Paris, & dans la poudre dite des trois ſantaux, parce qu'elle eſt compoſée de ces trois eſpeces de bois.

Santal citrin. Cette eſpece de ſantal eſt dure & ſolide: ſes fibres ſont droites : ſa couleur eſt citrine ou d'un jaune pâle : ſon odeur eſt balſamique & agréable, & tient un peu de celle des roſes : ſa ſaveur eſt aromatique, & laiſſe une légere amertume dans la bouche. On nous apporte le ſantal citrin du Royaume de Siam, & de quelques autres endroits des Indes Orientales. L'arbre dont on le tire, s'éleve à la hauteur des noyers, & ſe nomme *Sarcanda*. On fait peu d'uſage du ſantal citrin, ſi ce n'eſt dans les compoſitions pharmaceutiques, &c.

Santal rouge, bois dur & compacte, dont les fibres paroiſſent obliques : extérieurement, ſa couleur eſt d'un rouge très-foncé & preſque noirâtre : intérieurement, elle eſt d'un rouge plus vif : il n'a point d'odeur, ni preſque de ſaveur : il laiſſe ſeulement une légere aſtriction. On nous apporte ce bois des Indes Orientales, ſur-tout de la côte de Coromandel. L'arbre qui le produit eſt nommé *Pantoga*. On vend quelquefois du bois de Bréſil pour le ſantal rouge ; mais la couleur du premier eſt plus claire, & d'un rouge tirant un peu ſur le jaune. Il ne s'emploie, comme les autres, que dans quelques compoſitions pharmaceutiques. Le ſantal rouge eſt celui qu'emploie M. Buchan, dans quelques recettes. Il entre dans la compoſition du *Baume de Genevieve*. (Voyez ce mot.) Il vaut quatre ſols l'once.

SANTÉ. (En quoi conſiſte la) Tome I, page 264. Importance de l'exercice pour la ſanté des enfants, page 53. Comment la culture de la terre entretient la ſanté, page 134. Combien l'exercice en plein air eſt néceſſaire à la conſervation de la ſanté, page 135. Négligence des Gens de Lettres ſur leur ſanté, page 153. Importance du régime pour la conſervation de la ſanté, page 159. Le blé gardé long-temps eſt contraire à la ſanté, page 163. Réſumé des différentes eſpeces d'air nuiſibles à la ſanté, page 220. Importance de l'exercice pour la conſervation de la ſanté, page 229. L'agriculture eſt l'état le plus favorable à la ſanté, *ibid.* Pouvoir de l'exercice pour fortifier la ſanté, page 231. Le bonheur & la ſanté ont une même ſource, l'intégrité de la conſcience, page 251. Les jeunes gens ne doivent point porter de flanelle, tant qu'ils jouiſſent d'une bonne ſanté, pages 253 & 254. Pourquoi la forme des habits nuit ſi ſouvent à la ſanté, page 258. La tempérance eſt auſſi néceſſaire à la conſervation de la ſanté, que l'exercice, page 263. Aucune évacuation accoutumée ne peut être ſupprimée, que

la ſanté ne s'altere, page 338. De quelle importance eſt l'inſenſible tranſpiration pour la conſervation de la ſanté, page 345. Conſeils de CELSE relatifs à la conſervation de la ſanté, page 359.

SANTOLINE. (Voyez AURONE.)

SAPIN COMMUN, qui fournit la *Térébenthine*, dite de Strasbourg. *Abies, taxi folio, fructu ſurſum ſpectante*, TURNEF. *Abies, conis ſurſum ſpectantibus*, ſive *mas*, C. BAUH. *Pinus abies*, LINN. C'eſt-à-dire, *Sapin à feuilles de Pin, dont le fruit eſt droit*, ſelon TOURNEFORT. *Sapin dont le fruit eſt droit*, ou *Sapin mâle*, ſelon C. BAUHIN. *Pin-ſapin*, ſelon LINNÉ.

Cet arbre eſt plus haut que le pin. Son tronc eſt droit, nud par le bas, couvert d'une écorce blanchâtre & caſſante. Ses branches croiſſent tout autour du tronc, quelquefois au nombre de quatre, de cinq, de ſix, & même davantage; elles ſont ainſi rangées, de diſtance en diſtance, juſqu'au ſommet; ces branches donnent des rameaux de chaque côté, diſpoſés, le plus ſouvent, en croix, ſur leſquels naiſſent, de tous côtés, de petites feuilles mouſſes, d'un verd foncé en-deſſus, un peu blanchâtres en-deſſous, & traverſées par une côte verte. Ses fleurs ſont des chatons, compoſés de pluſieurs ſommets d'étamines, qui ſe partagent en deux loges, s'ouvrent tranſverſalement, & répandent une pouſſiere très-fine. Ces fleurs ſont ſtériles. Les fruits croiſſent dans d'autres endroits du même arbre: ce ſont des cônes oblongs, preſqu'ovoïdes, courts & gros. Ils ſont compoſés d'écailles larges à leur partie ſupérieure, attachées à un axe commun, ſous leſquelles ſe trouvent deux ſemences, garnies d'un feuillet membraneux, blanchâtre, rempli d'une humeur graſſe & âcre. Ces fruits ſont verds au commencement de l'automne, & donnent beaucoup de réſine; mais ſur la fin de l'automne & vers le commencement de l'hiver, ils parviennent à leur maturité. Les bourgeons de cet arbre, ainſi que ceux du ſapin, qui fournit la poix, ont les mêmes propriétés que ceux du pin. (Voyez BOURGEONS DE PIN ET DE SAPIN.)

SASSAFRAS. *Saſſafras, arbor ex Florida*, C. BAUH. *Laurus foliis integris trilobis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Saſſafras, arbre de la Floride*, ſelon C. BAUHIN. *Laurier à feuilles entieres & à trois lobes*, ſelon LINNÉ. Cet arbre, qui croît dans pluſieurs Provinces de l'Amérique, ſur-tout dans le Bréſil, la Virginie & la Floride,

nous fournit ſon bois & ſon écorce : le bois eſt d'un roux blanchâtre, léger, d'une odeur foiblement aromatique : l'écorce eſt ſpongieuſe, cendrée en-dehors, de couleur de rouille en-dedans ; d'un goût âcre, douceâtre, aromatique, d'une odeur pénétrante, qui approche de celle du fenouil. On la préfere ordinairement au bois : il faut la choiſir récente & très-odorante. Le ſaſſafras coûte deux ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, page 408, note ; Tome III, page 318 ; Tome IV, pages 31, 92, 98, 101, 526.

SATURATION. Toutes les parties de la matiere ont plus ou moins de tendance à s'unir les uns avec les autres. Lorſque deux ſubſtances ſont unies entre elles de maniere à former un tout homogene, on dit qu'elles ſont unies juſqu'au point de ſaturation. On ſe ſert ſur-tout de cette expreſſion, dans la préparation des ſels. On dit d'une liqueur compoſée de deux principes ſalins, dont il doit réſulter, par l'évaporation, un ſel neutre, qu'elle eſt au point de ſaturation, lorſqu'il n'y a aucune partie ſenſible de ces deux principes qui ſoit nue, libre, ſurabondante ou dominante. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

SATURNE. (Voyez PLOMB.)

SATYRION. (Voyez ORCHIS MALE.)

SAUGE ORDINAIRE, *grande Sauge. Salvia major, an Sphacelus Theophraſti*, C. BAUH. & TURNEF. *Salvia latifolia*, J. BAUH. *Salvia officinalis*, LINN. C'eſt-à-dire, *grande Sauge, qui eſt peut-être le Sphacélus de Théophraſte*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Sauge à large feuille*, ſelon J. BAUHIN. *Sauge d'uſage*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quatrieme claſſe, premiere ſection, quatrieme genre de TOURNEFORT ; de la diandrie monogynie de LINNÉ ; de la famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine eſt vivace, ligneuſe, dure, fibreuſe. Elle pouſſe des tiges ligneuſes, rameuſes, velues, d'un verd blanchâtre, ordinairement quarrées, revêtues de feuilles oppoſées, oblongues, larges, obtuſes, ridées, rudes, comme chagrinées, blanchâtres ou tirant ſur le purpurin, ou de différentes couleurs, épaiſſes, ſeches, cotonneuſes, crenelées ſur leurs bords, ſpongieuſes, attachées à des queues un peu longues, d'une odeur forte, pénétrante, agréable, d'une ſaveur aromatique, amere, un peu âcre, qui échauffe la bouche. Ses fleurs naiſſent comme en épi, aux ſommets des tiges & des rameaux, verticillées, formées ou gueules & en

en tuyau, découpé par le haut en deux levres, avec deux étamines : elles ſont peu odorantes, de couleur bleue tirant ſur le pourpre, rarement blanches, ſoutenues ſur un calice, découpé en cinq parties, & d'une odeur extraordinaire de *Térébenthine* : il leur ſuccede quatre ſemences arrondies, noirâtres, renfermées dans une capſule qui vient du calice. La ſauge ſe cultive dans les jardins, où elle fleurit en Juin, Juillet & Août : ſes fleurs & ſes feuilles ſont ſur-tout d'uſage, ainſi que celles de la plante ſuivante, dont on ſe ſert indifféremment, & que quelques-uns même lui préferent.

SAUGE, (petite) ou *Sauge de Provence. Salvia minor, aurita & non aurita*, C. BAUH. & TURNEF. *Salvia minor auriculata*, J. BAUH. C'eſt-à-dire, *petite Sauge à oreilles & ſans oreilles*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Petite Sauge à oreilles*, ſelon J. BAUHIN.

Sa racine & ſes tiges ſont ſemblables à celles de la précédente. Ses feuilles ſont plus petites, moins larges, plus blanches, ridées, chagrinées, ordinairement accompagnées à leur baſe de deux petites feuilles, en façon d'oreillettes ou d'ailerons ; d'une odeur & d'une ſaveur plus fortes, plus pénétrantes & plus aromatiques. Ses fleurs & ſes ſemences ſont parfaitement les mêmes que celles de la grande ſauge. Elles paroiſſent dans le même temps. On la cultive dans nos jardins.

Preſcrite, Tome II, pages 130, note ; 338 ; Tome III, pages 54, 320, 426, 544 ; Tome IV, pages 236, 453, 488, 497.

SAULE BLANC COMMUN, le *grand Saule* ou *le Saule vulgaire. Salix alba ſeu major, officin. Salix vulgaris alba arboreſcens*, C. BAUH. & TURNEF. *Salix maxima, fragilis, alba, hirſuta*, J. BAUH. *Salix alba*, LINN. C'eſt-à-dire, *Saule blanc*, ou *grand Saule des Boutiques ; Saule commun, blanc en arbre*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Saule très-grand, caſſant, blanc, velu*, ſelon J. BAUHIN. *Saule blanc*, ſelon LINNÉ.

Il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe cet arbre, qui croît par-tout aux lieux humides & marécageux, ſur le bord des rivieres & des ruiſſeaux, le long des foſſés pleins d'eau & dans les prés ; reconnoiſſable ſur-tout en ce qu'on en coupe les branches tous les deux ou trois ans, & que la plupart font de très-belles pouſſes, quoiqu'il ne leur reſte

plus que l'écorce, & que tout l'intérieur en ſoit pourri. Les branches du ſaule viennent en très-grande quantité ſur la tête de l'arbre : elles ſont longues, vertes, couvertes d'une écorce unie, douce au toucher, pliantes & flexibles. Les feuilles ſont entieres, alternes, longues, étroites, velues, blanches ſur-tout en-deſſous, molles, plus ou moins dentelées en leurs bords. (Voyez Tome II, pages 49 & ſuiv., dans le courant de la note, des Obſervations ſur des Fievres intermittentes, guéries par le moyen de l'écorce de ſaule blanc commun, & par celles des deux eſpeces ſuivantes.)

Saule cassant. *Salix fragilis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Saule caſſant*, ſelon Linné. Et

Saule a trois étamines, ou *triandrique. Salix folio auriculato ſplendente, flexilis*, Ray, Hiſt. *Salix triandria*, Linn. C'eſt-à-dire, *Saule à feuilles auriculées, éclatantes & flexibles*, ſelon Ray, Hiſt. 1420. *Saule triandrique*, ſelon Linné.

Ces deux eſpeces ont les caracteres eſſentiels du ſaule blanc commun, & ſont par conſéquent très-faciles à reconnoître. Mais le ſaule triandrique ou à trois étamines, eſt plus rare dans ce pays que les autres : on ne le trouve guere que dans la Suiſſe, les Voſges & les pays froids.

Outre la vertu fébrifuge de l'écorce de ſaule, conſignée dans l'endroit du Tome II, indiqué ci-deſſus, les Auteurs des *Eſſais de Matiere médicale indigene*, l'ont encore employée, avec ſuccès, dans les *cours de ventre.* Nous avons, diſent-ils, eſſayé ſur une jeune fille chlorotique & cachectique, l'extrait aqueux de cette écorce, pour un flux de ventre qui duroit depuis deux mois. Elle en a pris douze grains, matin & ſoir, pendant huit jours, avec un effet très-marqué. Pendant quinze autres jours, nous le lui avons donné à la même doſe, une ſeule fois le matin. Nous faiſions avaler, immédiatement après, une taſſe d'infuſion légere de la même écorce édulcorée avec le ſucre. Ce remede a produit tout l'effet que nous pouvions en deſirer.

On lui donne encore d'autres propriétés, celle d'être utile dans la dyſenterie, l'hémoptiſie & dans les autres hémorrhagies. *Laurent* Montin, dans une Diſſertation ſur la Médecine des Lapons, dit que ce peuple ſe guérit des douleurs occaſionnées par la colique, en prenant deux livres d'une forte décoction d'écorce de ſaule, qu'ils boivent à pluſieurs fois. Et *George-Henri* Walsch fait mention, dans ſes Mêlanges de Médecine, de l'extrait de l'écorce moyenne de

ſaule, pris avec grand ſuccès, contre les ulceres du poumon.

SAUMUR, liqueur qui reſte dans les vaiſſeaux où l'on a ſalé du poiſſon ou de la viande : cette liqueur, outre qu'elle eſt ſalée, eſt imprégnée du ſel & des parties volatiles & huileuſes des ſubſtances animales qui y ont été macérées.

SAVON. On donne le nom de ſavon à toute compoſition de ſubſtances ſalines & huileuſes, rendue miſcible à l'eau par le moyen de ces mêmes parties ſalines. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie*, pour la maniere de préparer le ſavon ordinaire.)

SAVON D'ALICANTE, ou *ſavon dur d'Eſpagne.* Ce ſavon ne differe du ſavon blanc ou médicinal, que parce qu'il eſt fait avec la ſoude tirée d'Alicante. Quoique ce ſoit la dénomination ſous laquelle on preſcrit ordinairement le ſavon en Médecine, & notamment dans cet Ouvrage, cependant on n'emploie que le ſavon ſuivant, que les Apothicaires font eux-mêmes, & qui, lorſque les matieres ſont bien choiſies, eſt plus pur, plus parfait, & préférable à celui qui ſe fait en grand dans les manufactures.

Preſcrit, Tome II, pages 390, 471, 479; Tome III, pages 117, 396.

SAVON BLANC, ou *médicinal.*

Prenez de la meilleure *huile d'olive*, ou d'*amandes douces*, huit livres;
de *leſſive des Savonniers*, quatre livres.

Mêlez ces deux ſubſtances; agitez, ſans faire chauffer, juſqu'à ce qu'elles ſoient épaiſſies ſuffiſamment; mettez dans des moules; laiſſez ſécher pour faire perdre le goût de la leſſive. Il coûte, tout préparé, huit ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 369, 483; Tome III, pages 109, 212, 273, 471, 500; Tome IV, pages 270, 468.

SAUVE-VIE, ou *Ruta muraria. Ruta muraria*, C. BAUH., J. BAUH. & TURNEF. C'eſt-à-dire, *Rue des murailles*, ſelon C. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT.

Sa racine eſt chevelue, menue, noirâtre & un peu aſtringente : ſes tiges ſont nombreuſes, longues de deux ou trois pouces, grêles, verdâtres & noirâtres, ou d'un rouge foncé près de la racine, évaſées & découpées à leur ſommet. Elles

portent des feuilles ſemblables à celles de la *Rue des jardins*, mais beaucoup plus petites, longues de deux ou trois lignes, un peu plus étroites, anguleuſes, crénelées tout autour; d'une ſaveur acerbe, un peu aſtringente & douceâtre; vertes en-deſſus, rouſſâtres en-deſſous; couvertes d'une pouſſiere fine, qui n'eſt autre choſe qu'un amas de capſules ſphériques, ſemblables à celles du capillaire. Elle naît ſur les rochers & les murailles dans les environs de Paris. On emploie cette plante comme les capillaires.

Preſcrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note.

SAXIFRAGE, *caſſe-pierre*, *perce-pierre*, ou *ſaxifrage blanche. Saxifraga rotundi folio alba*, C. BAUH. & TURNEF. *Saxifraga alba radice granuloſâ*, J. BAUH. *Saxifraga rotundi folio*, LINN. C'eſt-à-dire, *Saxifrage à feuilles rondes*, *blanche*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Saxifrage blanche, dont la tige eſt accompagnée de tubercules en forme de grains*, ſelon JEAN BAUHIN. *Saxifrage à feuilles rondes*, ſelon LINNÉ.

Sa racine jette pluſieurs fibres, au haut deſquelles ſont attachés de petits tubercules, gros comme des grains de coriandre, ou un peu plus gros, de couleur en partie purpurine, & en partie blanche, d'un goût tirant ſur l'amer, qu'on appelle vulgairement grains ou ſemences de ſaxifrage. Elle pouſſe des feuilles preſque rondes, crénelées en leurs bords, aſſez reſſemblantes à celles du *Lierre terreſtre*, mais plus graſſes & plus blanches, attachées à des queues médiocrement longues & velues. Il s'éleve d'entre ces feuilles, de petites tiges, à la hauteur d'environ un pied, rondes, tendres, velues, purpurines, rameuſes; & ſur les ſommités des rameaux, ſont portées des fleurs à cinq feuilles, diſpoſées en roſe, de couleur blanche agréable, avec dix étamines à ſommets arrondis. Après que ces fleurs ſont tombées, il leur ſuccede des fruits un peu ovales, à deux becs, qui contiennent dans une ſeule loge pluſieurs ſemences menues, longuettes & rouſſâtres. Cette plante croît dans les lieux herbeux & incultes, ſur les montagnes & les collines, dans les vallées & les bois : elle fleurit en Mai, & alors elle eſt un peu viſqueuſe : elle varie ſuivant les lieux; ſes feuilles ſont plus grandes en certaines terres que dans d'autres.

Cette plante paſſe pour être apéritive & diurétique : on l'emploie en infuſion & en décoction, ou l'on en donne

le sel fixe, tiré de ses cendres par la calcination. Toute cette plante entre dans le sirop de guimauve de la Pharmacopée de Paris. La saxifrage, qui entre dans la *Bénédicte laxative* est l'espece appellée :

Saxifrage des Anglois, ou *des prés. Angelica pratensis, apii folio*, Turnef. C'est-à-dire, *Angélique des prés, à feuilles d'ache*, selon Tournefort.

Sa racine est vivace, longue, grosse comme le doigt, ridée, brune en-dehors, blanche en-dedans, chevelue vers le haut, d'un goût amer. Ses tiges, hautes d'un ou deux pieds, sont assez grosses, rondes, cannelées, lisses, moëlleuses, rougeâtres vers le bas, rameuses. Ses feuilles sont lisses, d'une verd foncé, divisées en segments un peu longs, étroits, pointus, roides, âcres. Les fleurs, à cinq pétales en rose, petites, tirant sur le jaune, sont en ombelle, au haut des tiges. Aux fleurs succedent des fruits, composés chacun de deux semences courtes, cannelées, convexes d'un côté, plates de l'autre, rougeâtres dans leur maturité, d'une odeur assez forte & agréable, d'un goût aromatique & vineux. Cette plante croît presque par-tout, dans les pâturages & les prés humides. Sa racine est diurétique.

SCABIEUSE *ordinaire des prés & des champs. Scabiosa pratensis hirsuta, quæ officinarum*, C. Bauh. & Turnef. *Scabiosa major, communior, hirsuta, folio laciniato*, J. Bauh. *Scabiosa arvensis, caule hirsuto, foliis pinnatifidis incisis*, Linn. C'est-à-dire, *Scabieuse des prés, velue*, ou *celle des Boutiques*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Grande Scabieuse, très-commune, velue, à feuilles déchiquetées*, selon J. Bauh. *Scabieuse des prés, dont la tige est velue, & dont les feuilles en aile sont découpées*, selon Linné. Cette plante est de la douzieme classe, sixieme section, premier genre de Tournefort; de la tétandrie monogynie de Linné; de la vingtieme famille des scabieuses d'Adanson.

Sa racine est droite, longue & vivace. Elle porte d'abord des feuilles radicales, qui ne ressemblent pas à celles des tiges : ces feuilles sont oblongues, entieres, soutenues par de longs pétioles, du milieu de ses feuilles sort la tige, haute de deux ou trois pieds, ronde, velue, creuse, revêtue, par intervalles, de feuilles opposées deux à deux le long de la tige qu'elles embrassent par leur réunion : ces

feuilles ſont amples, découpées en lanieres & velues comme la tige. Les branches naiſſent dans les aiſſelles des feuilles, & portent les mêmes caracteres que la tige. Les feuilles perdent de leurs diviſions à meſure qu'elles approchent du ſommet. Les fleurs naiſſent au ſommet de la tige & des branches : elles ſont composées d'une multitude de fleurons, de couleur bleue, ou purpurine, ou d'un bleu pâle, raſſemblés dans un calice commun, diviſés en pluſieurs folioles : les fleurons du diſque ſont différents de ceux de la circonférence : ils ſont monopétales, diviſés en quatre ou cinq découpures, preſqu'égales, portés par un calice particulier, qui repoſe ſur le réceptacle commun. A tous ces fleurons ſuccedent des manieres de têtes verdâtres, écailleuſes, garnies, à la baſe, de feuilles en forme de rayons, & compoſées de capſules qui contiennent chacune une ſemence oblongue, ſurmontée d'une couronne. Cette plante croît preſque par-tout, dans les blés, dans les champs, dans les prés : elle fleurit en Juin & Juillet. Les feuilles & les fleurs de la ſcabieuſe ſont d'uſage.

Preſcrite, Tome III, pages 229, 230; Tome IV, page 270.

SCAMMONÉE, ſucre concret, réſineux & gommeux, dont on trouve deux eſpeces dans les boutiques. L'une nous vient d'Alep, & c'eſt la plus eſtimée : elle eſt légere, ſeche, friable, d'une couleur légérement cendrée & un peu jaunâtre extérieurement, d'un gris noirâtre intérieurement. Son odeur eſt déſagréable, fétide, excite des nauſées, ainſi que ſa ſaveur qui eſt âcre. Lorſqu'on la briſe, elle eſt d'un gris noirâtre & brillante; lorſqu'on la manie entre les doigts, elle ſe change en poudre blanchâtre ou griſe. La ſeconde nous vient de Smyrne, elle eſt fort compacte, peſante, d'une couleur noire foncée, plus difficile à mettre en poudre, que celle d'Alep; auſſi eſt-elle moins eſtimée.

Ces deux eſpeces de ſcammonées ſont tirées de la racine, d'une plante appellée *Convolvulus Syriacus & Scammonia Syriaca*, TURNEF. C'eſt-à-dire, *Liſeron de Syrie, & Scammonée de Syrie*, ſelon TOURNEFORT.

On doit préférer la ſcammonée d'Alep. Il faut qu'elle ſoit brillante, facile à rompre, & très-aiſée à réduire en poudre; il faut qu'elle ne brûle pas fortement la langue, &, qu'étant briſée & mêlée avec la ſalive ou avec de l'eau, elle rende la ſalive ou l'eau, blanche & laiteuſe. Il faut rejetter celle qui eſt brûlée, noire, peſante, remplie de grains

de ſable, de petites pierres, &c. Elle coûte ſix ſols le gros, & en poudre, dix ſols.

Cette réſine, donnée à la doſe de quelques grains avec d'autres ſubſtances moins énergiques, a la propriété de leur communiquer plus d'action, de ſtimuler davantage : mais la donner à plus forte doſe, telle qu'à un & même deux ſcrupules, comme on le voit preſcrit dans quelques Auteurs, c'eſt expoſer les malades à des éroſions dans l'eſtomac & les inteſtins, dont l'ouverture des cadavres n'a que trop fourni d'exemples. Le grand *Liſeron* (Voyez ce mot.) fournit un extrait très-actif, dont l'uſage eſt beaucoup plus sûr & le ſuccès auſſi certain. La *Bryone*, (Voyez ce mot.) eſt encore un ſubſtitut indigene de la ſcammonée.

La ſcammonée, preſcrite, Tome III, pages 103, 105, note; 109.

SCAPHANDRE, nom que porte un habillement, à l'aide duquel on peut marcher & faire pluſieurs mouvements dans l'eau, ſans crainte d'être ſubmergé : c'eſt un corſet, fait de liege, piqué & recouvert de toile.

SCARIFICATION. Opération de Chirurgie, qui conſiſte à faire une ou pluſieurs inciſions à la peau, avec une lancette ou tout autre inſtrument tranchant. (Voyez VENTOUSE.)

Scarifications preſcrites, Tome II, pages 103, 367, 368. Ce que c'eſt que les ſcarifications des dents, *ibid.* Leur importance dans la dentition difficile, *ibid.* Moment où il faut les faire, *ibid.* Preſcrites, Tome III, page 77. Maniere de faire les ſcarifications ou inciſions aux jambes, dans l'anaſarque, page 135. Scarifications profondes ſur la morſure d'un chien enragé, & amputation des parties adjacentes, pages 521, 531, 541, dans le courant de la note; 548. Scarifications dans la crainte de la gangrene, Tome IV, page 52. Preſcrites, pages 285, 293, 311, 344, 346, 359, 373, 377, 380.

SCIATIQUE, nom que porte la goutte qui a ſon ſiége ſur la tête du fémur & dans la cavité cotyloïde de l'os iſchium. (Voyez Tome III, page 151.)

SCIATIQUE. Ce nom ſe donne encore à une eſpece de rhumatiſme aigu; (Voyez *idem*, page 173.) à un nerf, &c.

SCILLE, *Oignon de Scille*, *Scille rouge*, *grande Scille*, *Oignon de mer. Scilla vulgaris*, *radice rubrâ*, C. BAUH. *Scilla rufa*, *magna*, *vulgaris*, J. BAUH. *Ornithogalum maritimum*, ſeu *Scilla radice rubrâ*,

Turnef. *Scilla maritima*, Linn. C'eſt-à-dire, *Scille commune, à racine rouge*, ſelon C. Bauhin. *Grande Scille rouſſe commune*, ſelon J. Bauhin. *Ornithogale de mer*, ou *Scille à racine rouge*; ſelon Tournefort. *Scille de mer*, ſelon Linné.

La racine, qui eſt la ſeule partie de cette plante qui ſoit d'uſage, eſt un oignon ou bulbe de la groſſeur de la tête d'un enfant : elle eſt compoſée de tuniques épaiſſes, rougeâtres, ſucculentes, viſqueuſes, rangées les unes ſur les autres, comme celles des oignons; garnies en-deſſous de pluſieurs groſſes fibres; elle pouſſe des feuilles longues de plus d'un pied, larges preſque comme la main, charnues, très-vertes, pleines d'un ſuc fort viſqueux & amer: il s'éleve, de leur milieu, une tige à la hauteur d'environ un pied & demi, droite, qui porte à ſon ſommet des fleurs blanches en rond, auxquelles ſuccedent des fruits ronds, qui renferment pluſieurs ſemences, arrondies & noires. On préfere à la ſcille rouge, une ſcille qui n'en differe que parce qu'elle eſt blanche, mais qui eſt plus rare. La ſcille rouge croît ſur les bords de la mer en Eſpagne, en Portugal & en Suiſſe. On détache les tuniques ou ſquammes de cet oignon; on les fait ſécher, & on les vend, ou briſées en petits morceaux, ou en poudre, quatre ſols le gros.

Preſcrite, Tome II, pages 134, 358; Tome III, pages 134, 135, 141, 246. (Voyez Oxymel scillitique, Sirop scillitique, Vin scillitique & Vinaigre scillitique.)

SCLÉROTIQUE. Nom que porte une des membranes communes de l'œil. (Voyez Œil.)

SCOLOPENDRE, ou *Langue de cerf. Lingua Cervina officinarum*, C. Bauh. & Turnef. *Phyllitis*, ſive *Lingua Cervina*, J. Bauh. *Aſplenium Scolopendrium*, Linn. C'eſt-à-dire, *Langue de Cerf des Boutiques*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Scolopendre*, ou *Langue de Cerf*, ſelon J. Bauhin. *Cétérach Scolopendre*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la ſeizieme claſſe, premiere ſection, neuvieme genre de Tournefort; de la cryptogamie de Linné; de la ſixieme famille des fougeres de Jussieu.

Les feuilles de cette plante, qui ſeules ſont d'uſage, ſont longues d'un pied & plus, larges d'environ deux pouces, terminées en pointe, d'un verd gai, liſſes & portées ſur une queue aſſez longue, qui ſe termine par une côte qui

ſe prolonge dans tout le milieu de la feuille : le deſſous de ces feuilles eſt garni de ſillons roux, qui, comme chez les autres capillaires, ſont les fleurs de la plante : elles contiennent beaucoup de ſemences menues, comme de la pouſſiere. La ſcolopendre croît dans les puits, les fontaines, les fentes des pierres, ſur les rochers humides & à l'ombre.

Preſcrite Tome III, page 445.

SCORBUT, (du) Tome III, pages 184—204.

Scorbut accidentel, ou *de mer.* (Voyez *idem*, pages 185 & ſuiv.)

Scorbut constitutionnel, ou *de terre.* (Voyez *idem*, pages 185 & ſuiv.)

Scorbut mixte, ou *intermédiaire.* (Voyez *idem*, pages 186 & ſuiv.)

SCORBUTIQUE. (Fluxion) (Voyez Scorbut & Fluxion scorbutique.)

Scorbutiques, épithete qu'on donne aux malades attaqués de ſcorbut.

Les ſcorbutiques ſont les hommes les plus ſujets aux hémorrhagies, Tome III, page 4. Remedes qui conviennent aux ſcorbutiques attaqués de douleurs rhumatiſmales, Tome III, page 182. Précautions avec leſquelles il faut adminiſtrer le mercure aux ſcorbutiques ou aux perſonnes attaquées du ſcorbut, Tome IV, page 105.

SCORDIUM, *Chamarras*, *Germandrée d'eau* ou *aquatique. Scordium*, C. Bauh. & J. Bauh. *Chamædris paluſtris caneſcens*, ſeu *Scordium officin.* Turnef. *Teucrium Scordium*, Linn. C'eſt-à-dire, *Scordium*, ſelon C. Bauhin & J. Bauhin. *Germandrée aquatique blanchâtre*, ou *Scordium des Boutiques*, ſelon Tournefort. *Teucrium Scordium*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la quatrieme claſſe, quatrieme ſection, premier genre de Tournefort ; de la didynamie gymnoſperme de Linné ; de la vingt-cinquieme famille des labiées d'Adanson.

Sa racine eſt traçante & fibrée Ses tiges, longues de neuf à dix pouces, ſont couchées à terre pour la plupart, & ne s'élevent que par leur ſommet : elles ſont quarrées, velues & rameuſes. Les feuilles ſont oppoſées deux à deux, le long de la tige, à laquelle elles ſont attachées par leur origine : elles ſont oblongues, plus grandes que celles de la germandrée ordinaire, ridées, dentelées en leurs bords, molles, velues, blanchâtres, d'une odeur d'ail, qui n'eſt pas déſagréable, & d'un goût amer. Les fleurs naiſſent dans

les aiſſelles des feuilles, le long des tiges & des rameaux; petites, en gueule, de couleur rougeâtre. A ces fleurs ſuccedent quatre ſemences menues, arrondies, renfermées dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur. Cette plante croît aux lieux humides & marécageux, le long des foſſés remplis d'eau : elle fleurit en Juin & Juillet.

Preſcrite, Tome IV, pages 374, 376.

SCROPHULES, c'eſt la même choſe qu'*écrouelles.* (Voyez Écrouelles.)

SCROPHULEUX, épithete qu'on donne au vice qui conſtitue la maladie appellée écrouelles, aux humeurs qui ſont altérées par ce vice, & aux malades qui en ſont attaqués.

SCROTUM, nom que les Médecins donnent aux bourſes ou enveloppes externes des teſticules.

SÉCRÉTION. On entend par ce mot, toutes les humeurs ſéparées de la maſſe du ſang : ainſi les urines, la ſalive, la ſueur, la matiere de la tranſpiration, le mucus du nez, le cérumen des oreilles, &c. ſont autant de ſécrétions.

Sécrétion. On donne même ce nom à l'action par laquelle ces humeurs ſont ſéparées du ſang.

L'exercice en plein air, la gaieté, la diſſipation, &c. ſont les moyens les plus puiſſants de favoriſer les ſécrétions, Tome III, page 270.

SÉDENTAIRES : ce qu'on doit entendre par cette claſſe d'hommes, & par état, ou profeſſion, ou métier ſédentaire, Tome I, pages 123 & 124, note. Maladies auxquelles ils ſont ſujets; moyens de les prévenir, page 123 & ſuiv. A qui conviennent les occupations ſédentaires, page 236, note. Combien la vie ſédentaire eſt nuiſible à ceux qui ont lieu de craindre la gravelle ou la pierre, Tome II, page 476.

SEDIMENT. On entend, en Médecine, par ce mot, la partie la plus groſſiere & la plus épaiſſe d'une humeur quelconque, qui ſe précipite au fond du vaiſſeau dans lequel elle ſéjourne; tel eſt le ſédiment de l'urine, &c.

SEIGLE. *Secale Hybernum*, vel *majus*, C. Bauh. & Turnef. *Secale*, J. Bauh. *Secale cereale*, *Hybernum*, Linn. C'eſt-à-dire, *Seigle d'Irlande*, ou *grand Seigle*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Seigle*, ſelon Jean Bauhin. *Seigle qui a le goût de froment*, *d'Irlande*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la quinzieme claſſe, troi-

ſieme ſection, deuxieme genre de TOURNEFORT; de la triandrie digynie de LINNÉ; de la ſeptieme famille des gramens d'ADANSON.

Il n'eſt gueres de perſonnes qui ne connoiſſent le ſeigle, qui tient, ſans contredit, le premier rang entre les blés, après le froment : ſes tiges ſont plus maigres, mais beaucoup plus hautes que celles du froment; on les appelle pailles, lorſqu'elles ſont mûres : leurs épis ſont applatis & barbus.

Caracteres du bon ſeigle, Tome I, page 193, note. Le pain de ſeigle, ou de parties égales de ſeigle & de froment, eſt préférable pour les gens habituellement conſtipés, au pain de froment pur, Tome III, page 270.

SEL. On donne & on doit donner ce nom à toutes les ſubſtances qui, non-ſeulement, ont la propriété caractériſtique des ſels, c'eſt-à-dire, la ſaveur & la miſcibilité parfaite avec l'eau : mais encore qui, lorſqu'elles ſont libres, peuvent communiquer ces mêmes qualités, du moins en partie, aux ſubſtances qui ne les ont pas, ſi on les mêle avec elles, & qui peuvent en être ſéparées enſuite, pour reparoître avec tous les caracteres ſalins qui leur ſont propres. Cela poſé, tous les acides & alkalis minéraux, végétaux & animaux, tant fixes que volatils, liquides ou concrets, doivent être regardés comme des ſubſtances ſalines, ou des ſels par eux-mêmes; car ils ont toutes les propriétés dont nous venons de parler.

SEL AMMONIAC, ſel neutre, demi-volatil, qui réſulte de la combinaiſon du ſel marin avec l'alkali volatil : il eſt très-âcre. Lorſqu'il eſt brut, c'eſt-à-dire, en maſſe couverte de ſaletés, il coûte un ſol le gros; il en coûte deux, lorſqu'il eſt purifié.

Preſcrit, Tome II, page 51, dans le courant de la note; Tome III, pages 218, 422, note; 497, 531.

SEL CATHARTIQUE AMER : c'eſt un ſel d'Epſom artificiel, compoſé, comme le vrai ſel d'Epſom, de ſel marin chargé d'acide vitriolique : c'eſt la ſeule eſpece de ſel d'Epſom qu'on trouve daus les boutiques. Il coûte deux ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, page 389; Tome III, page 275.

SEL COMMUN, *ſel marin*, ou *ſel de cuiſine* : ſel neutre parfait, qui réſulte de la combinaiſon de l'acide particulier, appellé *acide marin*, & de l'alkali, auſſi particulier, appellé *alkali marin.*

Preſcrit, Tome II, pages 71, 77, 160, 190, 369,

387, 415; Tome III, pages 11, 101, 102, 211, 259, 272, 278, 521, 527, 531; Tome IV, pages 370, 411, 419, 451, 452, 453, 465, 506.

Sel d'absynthe. (Voyez Sel essentiel d'absynthe.)

Sel d'Angleterre. On donne ce nom à un alkali volatil concret, bien rectifié, tiré de la soie; & beaucoup de Praticiens donnent ce même nom à l'alkali volatil concret, tiré du sel ammoniac, & mêlé à la chaux éteinte.

Prescrit, Tome III, page 384, note.

Sel de corne de cerf. (Voyez Sel volatil de corne de cerf.)

Sel de Glauber; sel neutre, composé de l'acide vitriolique, uni jusqu'au point de saturation avec l'alkali marin. Il coûte quatre sols l'once.

Prescrit, Tome II, pages 45, 310; Tome III, pages 11, 75, 260, 474; Tome IV, pages 13, 14, 23, 38, 42.

Sel de lait. (Voyez Lait.)

Sel de la Rochelle, *sel polychreste* ou *de Seignette*; sel neutre formé par la combinaison de l'acide du tartre avec l'alkali marin. Il coûte huit sols le paquet, ou cinq sols l'once.

Sel de mars de Riviere. On prépare ce sel en laissant plusieurs jours de l'acide vitriolique, & de l'esprit-de-vin dans une poële de fer, jusqu'à ce que le sel dont il s'agit paroisse sous une forme solide : ce n'est, à proprement parler, qu'un vitriol de mars. Il coûte trois sols le gros.

Prescrit, Tome III, page 368; Tome IV, page 313.

Sel de nitre. (Voyez Nitre.)

Sel de prunelle. (Voyez Cristal minéral.)

Sel d'Epsom; sel composé d'acide vitriolique, & d'une terre absorbante, d'une nature particuliere, qui paroît ressembler beaucoup à la magnésie. On le prépare en Angleterre, en faisant évaporer les eaux d'une fontaine des environs de Londres, appellée Epsom. On sent qu'on ne doit trouver qu'une petite quantité de ce sel dans le commerce; cependant rien d'aussi commun : aussi le sel d'Epsom, qu'on trouve dans nos boutiques, n'est-il autre chose que ce que nous avons appellé *sel cathartique amer*. (Voyez ce mot.)

Prescrit, Tome II, page 389, 407, note; Tome III, pages 49, 104, Tome IV, page 522.

Sel de Saturne. (Voyez Sucre de Saturne.)

Sel de Sedlitz. Ce sel porte le nom des eaux minérales

de Sedlitz, d'où on le tire. (Voyez Eaux de Sedlitz.) Il a beaucoup de reſſemblance avec le ſel d'Epſom : il en differe en ce que ſa couleur eſt preſque laiteuſe, qu'il eſt moins tranſparent, & qu'il a une grande amertume.

Preſcrit, Tome III, page 104; Tome IV, page 522.

Sel de tartre. (Voyez Tome I, page 186, dans le courant de la note, ce que c'eſt que le *Tartre.*) Pour en former un ſel, on le dépouille, à pluſieurs fois, dans de l'eau, des parties étrangeres dont il eſt imprégné; on le purifie par l'ébullition, & on fait cryſtalliſer en laiſſant évaporer. Les Apothicaires le vendent, tout préparé, deux ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 54 & note; 407, note; 452; Tome III, pages 470, 472, dans le courant de la note.

Sel duobus, *arcanum duplicatum*, *tartre vitriolé*; ſel neutre, compoſé de l'acide vitriolique uni juſqu'au point de *ſaturation* avec l'alkali fixe de tartre, ou même, en général, avec tout alkali fixe végétal bien pur. Ce ſel a une grande vogue pour les dépôts d'humeurs laiteuſes, nommés vulgairement *laits répandus.* On le regarde comme un remede infaillible dans ces cas, même pour prévenir ces Maladies. Delà les Sages-Femmes, les Gardes, certains Chirurgiens & les commeres ne croiroient pas une femme en couche bien traitée, & à l'abri de tout accident, ſi elle n'avoit pas pris plus ou moins de ſel duobus. On lui en donne, en conſéquence, & dans ſes boiſſons, & dans ſes purgatifs. Cependant, comme le remarque très-bien M. Baron, on ne voit pas pourquoi ce ſel mériteroit la préférence ſur les autres ſels neutres, pour faire couler le lait, ou pour le détourner dans les cas de dépôt; au contraire, comme il eſt un de ceux dont les principes ſont le plus exactement ſaturés, ſon action & ſes vertus doivent être ſenſiblement moindres que ceux de la plupart des autres. Il coûte quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, page 390; Tome IV, page 206.

Sel essentiel. On donne, en général, ce nom à toute matiere ſaline, concrete, qui conſerve l'odeur, la ſaveur, & les autres principales qualités des corps dont elle eſt tirée. Il n'y a que les végétaux & les animaux, dont on puiſſe tirer de ces ſels eſſentiels. La méthode générale, pour y parvenir, conſiſte à faire évaporer, juſqu'à conſiſtance de ſirop, les ſucs exprimés & dépurés, ou les fortes décoc-

tions des plantes, & à les laiſſer cryſtalliſer dans un lieu frais.

Sel essentiel d'absynthe ; ſel obtenu par l'évaporation du ſuc exprimé de l'abſynthe, & par la cryſtalliſation : (Voyez Sel essentiel.) il a toute l'amertume & toutes les vertus de la plante. Il coûte huit ſols l'once.

C'eſt de ce ſel dont il eſt queſtion dans cet Ouvrage, toutes les fois qu'on y preſcrit le *ſel d'abſynthe ;* car on trouve, dans les boutiques, un autre ſel d'abſynthe qui n'eſt qu'un ſel lixiviel : il n'a, en conſéquence, aucune amertume, & il n'a que les vertus communes aux autres ſels lixiviels, c'eſt-à-dire, qu'il eſt appéritif, inciſif & diurétique. (Voyez Sel lixiviel.)

Preſcrit, Tome II, pages 53, 54, note; Tome III, pages 135, 435, 549 ; Tome IV, page 276, note.

Sel essentiel d'oseille. Ce ſel, qui eſt très-blanc, très-acide, d'une cryſtalliſation aſſez confuſe, n'eſt point tiré de la plante nommée oſeille, qui n'en fourniroit qu'une très-petite quantité, mais d'une autre plante, appellée *alléluya*, qu'on cultive avec ſoin, dans la Suiſſe & dans pluſieurs endroits d'Allemagne, où l'on prépare ce ſel en grand. Il coûte cinq ſols le gros.

Sel essentiel de quinquina. Cette préparation de quinquina eſt mal dénommée ; car ce n'eſt point un ſel, c'eſt un extrait ſec, aïnſi que l'appelle M. Baumé. Rien de plus ſimple que cette préparation. On prend la quantité qu'on veut de quinquina concaſſé ; par exemple, deux onces. On le met dans quatre pintes d'eau froide ; on laiſſe infuſer à froid pendant deux jours, ayant ſoin d'agiter ſouvent la bouteille ; on filtre la liqueur à travers le papier gris ; on fait enſuite évaporer ſur un feu doux, ſans faire bouillir, juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus qu'une chopine ; on laiſſe refroidir ; on filtre de nouveau ; on partage ſur trois ou quatre aſſiettes de fayance, & on acheve de faire évaporer, au bain-marie, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus qu'un extrait ſec qui eſt fort adhérent aux aſſiettes ; on détache cet extrait, avec la pointe d'un couteau, pour le faire ſauter en écailles, & on le ſerre dans une bouteille qui bouche bien, parce qu'il attire l'humidité de l'air, & qu'il ſe réunit en pâte, lorſqu'il n'eſt pas conſervé ſéchement : lorſqu'il eſt bien ſec, il eſt brillant, & a effectivement l'éclat de petits cryſtaux ; ce qui lui a fait donner le nom de ſel. Il coûte, tout préparé, vingt ſols le gros.

Prefcrit, Tome II, pages 365, 449; Tome IV, pages 148, 302.

Sel gemme, *fel foffile :* ce n'eft autre chofe que le fel marin ou fel commun, cryftallifé par grandes maffes tranfparentes, dans les entrailles de la terre.

Prefcrit, Tome II, page 302, note.

Sel lixiviel. On donne ce nom à tous les fels qu'on obtient des plantes après les avoir réduites en cendres; on leffive ces cendres ; on paffe cette leffive ; on fait évaporer, jufqu'à confiftance de firop, & on laiffe cryftallifer dans un lieu frais : c'eft ainfi qu'on prépare un fel d'abfynthe, celui de genêt, &c. : ces fels ne confervent, ni l'odeur, ni la faveur des plantes, dont ils font tirés, en quoi ils font abfolument différents des *fels effentiels*. (Voyez ce mot.)

Prefcrit, Tome III, page 549.

Sel marin. (Voyez Sel commun.)

Sel neutre. On donne ce nom à toutes les combinaifons parfaites de plufieurs fubftances falines : ainfi, le fel commun eft un fel neutre, parce que l'acide & l'alkali y font dans une combinaifon telle que, ni l'acide, ni l'alkali ne dominent. Les fels de Glauber, d'Epfom, &c., font dans le même cas.

Sel purgatif amer. (Voyez Sel cathartique amer.)

Sel végétal, *Tartre foluble*, *Tartre tartarifé ;* fel qui eft dû à la combinaifon, jufqu'au point de *faturation*, de la crême de tartre, avec l'alkali fixe végétal. Il fe vend, tout préparé, cinq fols l'once.

Prefcrit, Tome III, pages 120, 265, 272, 304, 371 & 372.

Sel volatil. On donne ce nom à toutes les fubftances falines qui jouiffent de la volatilité, & qui, comme les fels fixes, ne peuvent point être expofées au feu, plus ou moins ardent, fans perte fenfible. Ces différents degrés de chaleur, qu'exigent les fels volatils pour fe volatilifer, ont fait diftinguer ces fels en deux claffes : les fels volatils proprement dits, qui fe volatilifent depuis le degré de chaleur le plus foible, jufqu'à celui qui fait rougir la cornue ; & les fels demi-volatils, qui ne fe fubliment que lorfque la cornue eft rouge. (Voyez quels font les fels volatils les plus ufités, Tome III, page 264, note.)

Prefcrit, Tome II, page 142; Tome III, pages 68,

264, note; 360, 363, 384, 406, 425; Tome IV, pages 446, 488.

Sel volatil de corne de cerf. Nous avons dit que l'*Esprit volatil de corne de cerf* (Voyez ce mot.) étoit le produit de la distillation de la corne de cerf. Le sel volatil de cette substance est la matiere saline qui s'attache au chapiteau, pendant cette opération. Les Apothicaires le vendent sept sols le gros.

Prescrit, Tome II, page 161; Tome III, pages 156, 548.

Sel volatil huileux aromatique de Sylvius.

Prenez d'*écorces récentes de citron*, *d'oranges*, } de chaque six gros;
de *vanille*, de *macis*, } de chaque deux gros;
de *girofles*, demi-gros;
de *canelle*, un gros;
de *sel ammoniac*, quatre onces.

On concasse toutes ces substances; on les met dans une cornue de verre, & l'on verse par-dessus,
d'*esprit-de-vin* rectifié, quatre onces.

On fait digérer ce mêlange, pendant quelques jours, en l'agitant de temps en temps : alors on ajoute dans la cornue,
de *sel de tartre*, quatre onces.

On adapte à la cornue un ballon percé d'un petit trou : on le lutte exactement : on distille au bain-marie; & on obtient beaucoup de sel volatil concret.

Prescrit, Tome III, pages 156, 320, 437.

SELLE. (Ce qu'on peut donner aux enfants qui ne vont pas à la) les premiers jours de leur naissance, Tome I, page 39.

Selles, (des) Tome I, pages 338—342.

Il faut exciter les selles dans la diarrhée, causée par des substances vénéneuses prises intérieurement, Tome II, page 440. Négligence du peuple relativement à la régularité des selles, Tome III, page 269. Dans quelle proportion doivent être multipliées les selles des enfants, Tome IV, page 228.

SEMENCE : excrétion dont tout le monde connoît l'usage. Maladies qui résultent de sa trop fréquente effusion. (Voyez Tome II, page 151, Tome IV, pages 527 & suiv.)

SEMEN-CONTRA, *Herbe contre vers*, *Poudre contre*.

contre vers, *Barbotine*, *Sementine.* Cette graine a une ſaveur amere qui excite des nauſées, & une odeur déſagréable. La plante qui la produit, eſt, dit M. Lieutaud, une eſpece d'abſynthe, ou une eſpece d'armoiſe, qui naiſſent dans la Perſide & la Tartarie. On met la barbotine au nombre des vermifuges, qui ſont ſpécialement conſacrés aux enfants. Elle coûte trois ſols le gros entiere, & quatre ſols en poudre. (Voyez Tanaisie, Aurone femelle & Corraline de Corse.)

Le ſemen-contra preſcrit, Tome III, page 109.

SÉNÉ d'Alexandrie, nom que portent de petites feuilles ſeches, fermes, pointues; d'un jaune verd, de peu d'odeur, & qui n'eſt pas déſagréable; d'un goût un peu âcre, amer, & qui excite des nauſées. Il faut choiſir le ſéné récent, d'un jaune verd, odorant, doux au toucher, dont les feuilles ſoient entieres & non froiſſées, ni tachetées, mondées, ſans queues, & dont la teinture, faite avec l'eau commune, paroiſſe d'une couleur foncée,

Le ſéné, tel que nous venons de la décrire, s'appelle ſéné d'Alexandrie, pour le diſtinguer d'une autre eſpece, dont les feuilles ſont moins pointues, rudes au toucher, d'un verd foncé & plus grandes. On appelle ce dernier ſéné de Tripoli. Il eſt bien inférieur au premier; & celui qu'on appelle de Moka, eſt abſolument mauvais.

Séné. (*follicules de*) On emploie encore le fruit du ſéné ſous le nom de follicules : ce ſont des gouſſes membraneuſes, oblongues, recourbées, liſſes, applaties, de couleur d'un verd rouſſâtre ou noirâtre, qui contiennent des pepins preſque ſemblables à ceux du raiſin, applatis, pâles ou noirâtres. Les follicules de ſéné purgent plus doucement que les feuilles. Elles ne conviennent cependant, ni les unes, ni les autres, aux perſonnes échauffées & dont les entrailles ſont irritables. L'uſage du *Séné d'Italie* & de *Provence*, du *Baguenaudier* ou *Faux ſéné* : des *feuilles de pêcher*, de *frêne* & du *lin purgatif*, eſt bien plus sûr. (Voyez chacun de ces mots.)

La plante, qui porte le ſéné, eſt un arbriſſeau appellé *Senna Alexandrina, foliis acutis*, C. Bauh. & Turnef. *Caſſia Senna, foliis ſubovatis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Séné d'Alexandrie, à feuilles pointues*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Caſſier-Séné à feuilles preſqu'ovales*, ſelon Linné. Le ſéné ſe vend un ſol le gros, les follicules, deux ſols le gros.

Le ſéné preſcrit, Tome II, pages 54, 80, 155, 203;

233, 310, 340, 373, 407, note; 447, 471; Tome III, pages 70, 75, 92, 175, 229, 260, 272, 279, 296, 474; Tome IV, pages 13, 19, 38, 249, 292.

SÉNÉ D'EUROPE, ou *Faux Séné.* (Voyez BAGUENAUDIER.)

SÉNÉ D'ITALIE ET DE PROVENCE. Les feuilles qui portent ce nom, ſont produites par un arbriſſeau ſemblable à celui qui fournit le *Séné d'Alexandrie ;* mais elles ſont plus grandes, plus arrondies, & leurs veines ſont plus marquées.

De toutes les plantes indigenes qu'on peut ſubſtituer au *Séné d'Alexandrie*, il paroît qu'il faut donner la préférence aux feuilles du *Séné d'Italie & de Provence,* comme en approchant de plus près par leurs ſuccès ; mais elles ſont moins actives ; auſſi les adminiſtre-t-on à un quart en ſus du *Séné d'Alexandrie ;* &, à cette doſe, elles produiſent les mêmes effets, ſans coliques, ſans douleurs. Nous avons obſervé, diſent les Auteurs des *Eſſais de Matiere médicale indigene*, cités Tome II, page 49, note, que la ſomme des excrétions, toutes choſes égales d'ailleurs, avoit été plus conſidérable par leur effet, que par celui du *Séné d'Alexandrie.* Nous avons, ajoutent-ils, employé ce *Séné indigene* à la doſe, depuis deux gros juſqu'à une once, une once & demie, en infuſion. Nous l'avons donné à vingt-cinq malades, dont trois enfants hydropiques, vingt ſujets de moyen âge, chez la plupart deſquels il y avoit une diſpoſition phlogiſtique dans les premieres voies, & deux femmes, dans une ſuite de couche fâcheuſe, & de fievre miliaire : l'une de ces deux femmes, ſujette à des accidents nerveux, qui n'ont acquis aucune intenſité pendant l'opération, trois fois réitérée, d'une purgation, dont ces feuilles faiſoient la baſe. Dans tous ces cas, elles ont produit des ſelles copieuſes, ſans fatiguer les malades ; & nous n'héſitons, en aucune maniere, à croire leur uſage au moins auſſi énergique, mais, à coup sûr, moins ſuſceptible des petits accidents, dont les follicules mêmes du *Séné d'Alexandrie*, ne ſont point exemptes dans les tempéraments ſecs, nerveux & irritables.

La facilité d'ailleurs de ſe procurer le *Séné de Provence* & d'*Italie*, croîtroit en proportion du crédit qu'il pourroit acquérir. On l'auroit plus frais, plus entier, & certainement auſſi à un prix bien moindre. A ces raiſons de préférence, nous pourrions encore en ajouter une autre, tirée de l'autorité ; c'eſt celle de FALLOPE, qui en parloit d'après ſa pro-

pre expérience, & qui n'a pas héſité de prononcer que le *Séné d'Italie* & de *Provence*, & entr'autres des environs de Narbonne, eſt ſupérieur en vertus à celui d'Alexandrie & de la Mecque, outre que le premier eſt toujours plus frais & plus à notre portée. Cet Auteur a encore obſervé, que l'uſage en convenoit beaucoup mieux à nos tempéraments. *Lib. de Simp. purg., cap. 59.*

SÉNÉKA, *Poligala Virginiana; Racine contre la morſure du Serpent à ſonnette.* Cette racine eſt de la groſſeur environ du petit doigt, plus ou moins, ſelon que la plante eſt plus ou moins avancée, tortueuſe, partagée en pluſieurs branches, garnies de fibres latérales, ayant une ſaillie comme membraneuſe, qui regne d'un côté dans toute ſa longueur. Elle eſt d'un jaune brun en dehors, plus brune en dedans, excepté le cœur, qui eſt blanchâtre, ligneux, flexible & difficile à rompre. Elle a un goût âcre, un peu amer & légèrement aromatique.

La plante que produit cette racine, s'appelle *Poligala Virginiana* : elle eſt un ſpécifique contre la morſure du *Serpent à ſonnette.* M. TENNENT, Médecin Anglois, ayant obſervé, dans la Virginie, que ceux qui étoient mordus par ce ſerpent, étoient attaqués des mêmes ſymptômes que ceux qu'on obſerve dans la pleuréſie, eſſaya ce remede dans cette derniere Maladie, & réuſſit. (Voyez la *Lettre* écrite par ce Médecin, à l'Académie Royale des Sciences, & le ſavant *Mémoire* de M. BOUVART, inſéré dans ceux de cette Académie.) Le *Sénéka* coûte trois ſols le gros. (Voyez DÉCOCTION DE SÉNÉKA.)

Preſcrit, Tome II, page 98.

SEREIN, vapeur froide qui tombe de l'athmoſphere, auſſi-tôt après le coucher du ſoleil, dans les jours chauds.

SEREIN, (du) *& de l'air de la nuit*, Tome I, pages 349—350.

Dangers que courent ceux qui s'expoſent au ſerein, Tome I, page 349. Il eſt ſur-tout nuiſible aux valétudinaires & aux convaleſcents, page 350. Moyens de ſe garantir de ſes mauvais effets, *ibid.* Il faut fuir le ſerein, ſi l'on veut échapper à la fievre rémittente, Tome II, page 204. Ceux qui s'expoſent au ſerein ſont ſujets à la fievre bilieuſe, page 281; à l'ophthalmie, page 316; à l'eſquinancie inflammatoire, page 322. Il faut que ceux qui ſont expoſés à une dyſenterie épidémique, fuient le ſerein, Tome III, page 51.

Le ſerein eſt contraire à ceux qui ſont ſujets à des douleurs rhumatiſmales, page 183.

SÉREUX, qui abonde en ſéroſité, qui eſt aqueux : épithete qu'on donne au ſang, aux humeurs, aux déjections, au pus, qui ſont liquides & ſanieux.

SÉROSITÉ. On donne ce nom à la partie la plus aqueuſe, la plus claire & la plus tranſparente, ſoit du ſang, ſoit du lait. Mêlée avec le ſang, & dans les vaiſſeaux lymphatiques, elle eſt confondue avec la lymphe; cependant elle en differe, en ce qu'évaporée ſur le feu, elle s'exhale entièrement, ſans laiſſer de ſédiment, qu'un peu de matiere ſaline & terreuſe; au lieu que la lymphe s'épaiſſit ſur le feu en une eſpece de mucilage ou de gelée. La ſéroſité ſe ſépare du ſang & de la lymphe, dans les reins, à la peau, & en pluſieurs autres endroits du corps, pour faire la matiere de l'urine, de la ſueur, de la tranſpiration, de la ſalive, & d'autres humeurs excrémenticielles ſéreuſes. Elle eſt le diſſolvant & le véhicule des ſels, & de quelques molécules terreuſes les plus atténuées : auſſi s'en trouve-t-elle chargée dans l'urine & la ſueur : elle eſt fournie à la maſſe du ſang avec le chyle, par la partie la plus aqueuſe des aliments.

SERPENT A SONNETTE. (Voyez ACCIDENTS *cauſés par la morſure du*)

SERPENTS. (Voyez ACCIDENTS *cauſés par la piqure des*)

SERPENTAIRE DE VIRGINIE. La racine qui porte ce nom, eſt un amas, un compoſé de petites fibres, de couleur jaune extérieurement, blanche intérieurement, d'une odeur très-aromatique, & d'une ſaveur âcre, amere & aromatique. Il faut la choiſir récente, pure, très-odorante, & non mêlée avec d'autres racines. On nous l'apporte de la Virginie, où elle croît naturellement. La plante qu'elle produit s'appelle *Ariſtolochia*, *piſtalochia*, *caule nodoſo*, ſeu *Serpentaria Virginiana*, PLUNK. C'eſt-à-dire, *Ariſtoloche*, *piſtaloche*, *à tige noueuſe*, ou *Serpentaire de Virginie*, ſelon PLUNKIUS. Elle coûte quarante ſols l'once.

Preſcrite, Tome I, page 123; Tome II, pages 53, 61, 160, note; 162, note; 280, 339; Tome III, pages 160, 344, 517, 523, 529.

SÉRUM, ſe dit de la partie aqueuſe, claire, tranſparente du ſang, du lait, des humeurs animales : c'eſt la même choſe que *ſéroſité*. (Voyez ce mot.)

SETON, mêche de coton, ou mieux, bandelette de linge, qu'on introduit ſous la peau, par le moyen d'une double ouverture, de maniere que le coton ou le linge, étant ſous la peau, laiſſe voir au-dehors ſes deux extrémités. Avant d'introduire le ſeton, on le trempe dans un onguent digeſtif, tel que le *baſilicum*, pour faciliter la ſuppuration, qui coule par les deux petites plaies. On entretient cet écoulement, en renouvellant les ſetons, toujours trempés dans l'onguent, juſqu'à ce que le malade ait recouvré la ſanté : alors on les retire, & on ſéche les petites plaies avec un peu d'emplâtre deſſicatif, tel que celui *diapalme* ou de *Nuremberg*, couvert d'une compreſſe imbibée d'*eau vulnéraire*. (Astruc, *Traité des Tumeurs*, Tome II, page 179.)

La ſuppreſſion d'un ſeton peut cauſer une éréſipele, Tome II, pages 286, 303. Maniere de faire le ſeton & de le panſer, pages 311 & 312. Preſcrit, *ibid*, & page 447 ; Tome III, pages 147, 247, 248, 267, 305, 306, 335, 336, 372, 403, 415, 421, 427, 433, 461 ; Tome IV, pages 150, 277, 307, 311, 378.

SEVRAGE, temps où l'on doit ſevrer les enfants, Tome I, page 40. Inconvénients d'appeller les enfants pour les faire ſevrer, page 81.

SEVREUSES. Dangers de mettre les enfants chez les Sevreuſes, Tome I, page 41. Conduite ordinaire des Sevreuſes, *ibid.*, & page 42.

SIGNE ; indice, marque, caractere viſible ou ſenſible, qui nous fait connoître ce qui n'étoit point manifeſte. Le ſigne d'une Maladie eſt ce qui fait connoître & diſtinguer l'exiſtence de cette Maladie, ſa nature, ſa durée, ſon iſſue, quelquefois ſa cauſe, &c. (Voyez Symptôme.)

SIMPLE ; nom générique ſous lequel on comprend toutes les plantes uſuelles en Médecine. (Voyez Plante.)

SINAPISME, nom que porte un remede externe, en forme de *cataplaſme*, dont le principal ingrédient eſt la *Moutarde*, appellée en latin *Synapis*. « Les *ſinapiſmes* » ſont employés pour rappeller, dans une partie foible, » comme dans les cas d'*atrophie* & de *paralyſie*, le ſang » & les eſprits vitaux. Ils ſont encore d'uſage dans les dou- » leurs profondes, comme dans la *ſciatique*, &c. Lorſ- » que la *goutte* eſt remontée dans la tête, ou dans l'eſ- » tomac, on applique des *ſinapiſmes* à la plante des pieds, » pour la rappeller dans ces parties. On les emploie de la

» même maniere dans les *fievres lentes*. On ne laiſſe point » les *ſinapiſmes* ſur les parties ſur leſquelles on les a appli» qués, juſqu'à ce qu'ils aient occaſionné des *veſſies ;* mais » ſeulement juſqu'à ce que ces parties ſoient devenues rouges, & » que cette rougeur ne s'efface point par la preſſion des doigts. » Le *ſinapiſme* n'eſt qu'un *cataplaſme* fait avec le *vinai-* » *gre*, & rendu échauffant & ſtimulant avec la *moutarde*, » le *raifort ſauvage* ou l'*ail*. Le *ſinapiſme* ſimple eſt » fait avec parties égales de *mie de pain* & de *graine* de » *moutarde* en poudre, & de *vinaigre*, quantité ſuffiſante » pour réduire le tout en *cataplaſme*. Lorſqu'on veut ren» dre le *ſinapiſme* plus actif, il ſuffit d'y ajouter un peu » d'*ail* écraſé. » (M. B.)

Preſcrit, Tome II, page 79. Maniere de le préparer, *ibid.* Preſcrits, pages 178, 179, note ; 226, note ; 274, 293 ; Tome III, pages 73, 165, 231, 243, 262, 437 ; Tome IV, page 194.

SINUS, eſpece de cavité, dont l'entrée eſt plus étroite & le fond plus évaſé. Il ſe dit auſſi des confluents où pluſieurs vaiſſeaux ſanguins viennent aboutir. Ce terme, en Chirurgie, ſignifie un ſac, un clapier, une cavité détournée qui ſe forme dans le fond d'un ulcere, & dans lequel ils ſe ramaſſe du *pus*, qu'on ne peut guere faire ſortir, ni tarir ſans inciſion.

Sinus frontaux, cavités qui ſe trouvent entre les deux tables de l'os frontal, & qui ſont placés au-deſſus des deux orbites.

Sinus maxillairfs, cavités des os de la mâchoire ſupérieure, & qui ſe trouvent au-deſſus des alvéoles antérieures de cette mâchoire.

SIROP. On donne ce nom à une conſerve liquide, faite pour conſerver les parties extractives des végétaux. « On » a long-temps regardé les *ſirops* comme des remedes d'une » grande importance ; mais aujourd'hui on ne s'en ſert plus » que comme des véhicules à des médicaments très-actifs, » ou pour édulcorer des potions, des juleps, des mixtures, » ou enfin pour convertir les poudres en bols, en pilules » & en électuaires. Comme le *ſirop* le plus ſimple peut » remplir toutes ces intentions, il reſte peu d'occaſions » d'en employer d'autres, & on y eſt d'autant moins forcé, » qu'il eſt rare de trouver des *ſirops* qui ne ſoient point » dans un état de fermentation, & que la doſe d'un re-

» mede preſcrit, ſous cette forme, eſt on ne peut pas plus » incertaine. Les Marchands peuvent tenir des *ſirops* pour » achalander leurs boutiques; mais de tous les *ſirops* qu'on » fabrique, il faut en rejetter les neuf dixiemes, comme » abſolument inutiles dans la pratique de la *Médecine* » *Domeſtique.* » (M. B.)

SIROP BALSAMIQUE.

Prenez de *ſirop commun*, deux livres;
de *teinture de baume de Tolu*, une once.

Verſez, peu-à-peu, la *teinture de baume de Tolu* dans le *ſirop commun*, un peu chaud, ayant ſoin de remuer continuellement. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

On voit que ce *ſirop* eſt, à très-peu de choſe près, le même que le *Sirop balſamique de Tolu*, du *Codex* de Paris, qui ſe vend, tout préparé, quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, page 358; Tome III, pages 29, 247; Tome IV, pages 21, 275.

SIROP COMMUN, ou *ſimple*, ou ſeulement *Sirop*. Ce *ſirop* ſe prépare tout ſimplement, en faiſant diſſoudre à froid, ou au feu, dans une quantité d'eau quelconque, le double de ſon poids de *ſucre fin.*

Preſcrit, Tome II, pages 134, 161, 376; Tome III, pages 100, 107, 117, 305, 340, 350; Tome IV, page 223.

Si, à une once de ce *ſirop ſimple*, on ajoute vingt-cinq gouttes de *laudanum* liquide, on aura un *ſirop* qui pourra ſuppléer à celui *diacode* ou de *pavot* : & c'eſt un remede plus sûr & plus certain que l'un ou l'autre de ces *ſirops.* (Voyez OPIUM.)

La vertu lubréfiante & adouciſſante du *ſirop de guimauve*, peut également être communiquée au *ſirop commun*, en y ajoutant une quantité ſuffiſante de mucilage de *gomme arabique.*

Ceux qui veulent avoir du *ſirop de limon* ou de *citron*, s'en procureront, en faiſant diſſoudre, dans une quantité quelconque de *ſuc de limon* ou de *citron*, près du double de ſon poids de *ſucre fin.* Cette diſſolution ſe fait au bain-marie; mais il faut auparavant paſſer le *ſuc* de ces fruits, & attendre qu'il ait été repoſé.

Quelquefois le *Sirop de gingembre* eſt employé comme un véhicule convenable, pour adminiſtrer des remedes aux perſonnes attaquées de *vents.* C'eſt pour cette raiſon que nous allons en donner la recette:

Prenez de *gingembre*, deux onces.
Pilez; faites infuser dans une pinte d'eau bouillante, pendant vingt-quatre heures. Paſſez; laiſſez repoſer quelque temps; tirez à clair, & faites fondre, dans la colature, un peu plus que le double de ſon poids de *ſucre fin*, en poudre. (M. B.)

Sirop de chicorée.

Prenez de *ſuc* épuré de *chicorée ſauvage*, trois livres;
de *ſucre blanc*, deux livres.
Faites cuire à petit feu, juſqu'à conſiſtance de *ſirop*, ſans le clarifier.

Sirop de chicorée composée.

Prenez de racines de *chicorée ſauvage*, quatre onces;
de *piſſenlit*, de *chiendent*, de chaque une once & demie;
de feuilles de *chicorée ſauvage*, ſix onces;
de *piſſenlit*, de *fumeterre*, de *ſcolopendre*, trois onces;
de *cuſcute*, de *baies d'alkékenge*, de chaque deux onces;
de *rhubarbe*, ſix onces;
de *ſantal citrin*, de *canelle*, demi-once;
de *caſſonade*, ſix livres;
d'*eau pure*, quantité ſuffiſante.

On nettoie & on lave les racines & les plantes : on les fait bouillir; d'abord les racines, coupées par petits morceaux; enſuite les herbes, hachées groſſièrement, & les *baies d'alkékenge*, entieres. On fait bouillir de nouveau, pendant dix ou douze minutes : on paſſe la décoction avec expreſſion. D'autre part, on fait infuſer la *rhubarbe* entiere dans quatre livres d'*eau* bouillante : on l'y laiſſe pendant vingt-quatre heures; on paſſe, ſans rompre les morceaux de *rhubarbe*. On mêle cette liqueur à la précédente : on ajoute la *caſſonade*. On clarifie le tout avec quelques *blancs d'œufs* : on fait bouillir. Lorſqu'il eſt ſuffiſamment cuit, on le paſſe, tout bouillant, à travers un blanchet, & on le reçoit dans un vaiſſeau, dans lequel on a mis la *canelle* & le *ſantal citrin* concaſſés. On couvre le vaiſſeau, & on laiſſe infuſer ces ingrédients, juſqu'à ce que le *ſirop* ſoit entièrement refroidi; alors on paſſe au travers d'une étamine, pour ſéparer les aromates. On ſerre ce *ſirop*

dans des bouteilles, qui bouchent bien. Il coûte, tout préparé, ſix ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, page 78, note; Tome III, pages 108, 118; Tome IV, pages 227, note; 235.

Sirop de citron. (Voyez Sirop commun.)

Sirop de fleurs de pêcher. (Voyez, pour la maniere de le faire, Sirop de violette.)

Le ſirop de fleurs de pêcher, preſcrit, Tome II, pages 51, note; 78, note.

Sirop de gingembre. } (Voyez Sirop commun.)
Sirop de guimauve. }

Le ſirop de gimauve preſcrit, Tome II, page 415; Tome IV, pages 47, 275.

Sirop de limon. (Voyez Sirop commun.)

Preſcrit, Tome II, pages 46, 58, note; 135, 137, 180, 222; Tome III, page 56; Tome IV, page 192.

Sirop de noirprun.

Prenez de *ſuc* épuré de *noirprun*, trois livres;
de *ſucre*, deux livres.

Faites cuire à petit feu, juſqu'à conſiſtance de *ſirop*. Ce *ſirop* eſt un bon *hydragogue purgatif*. On le donne dans l'*hydropiſie*. La doſe eſt depuis deux gros juſqu'à deux & trois onces. On le fait ſouvent entrer dans les potions purgatives, les bols, &c. Il ſe vend quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 408, 409, note; Tome III, page 142; Tome IV, pages 148, 465.

Sirop de pavot. (Voyez Sirop commun.)

Preſcrit, Tome II, pages 135, 220, 274, 374; Tome III, pages 29, 49; Tome IV, pages 47, 184, 186, 254.

Sirop de quinquina.

Prenez de *quinquina* concaſſé, quatre onces;
d'*eau* pure, deux pintes;
de *ſucre* blanc, une livre.

Mettez le *quinquina* infuſer dans l'*eau* froide, pendant trois ou quatre jours, en agitant ſouvent le vaiſſeau; paſſez, filtrez à travers le papier gris; ajoutez le *ſucre;* faites cuire, au bain-marie, juſqu'à conſiſtance de *ſirop*. C'eſt ainſi que ſe font tous les *ſirops ſimples*, dont on veut conſerver les parties aromatiques. Il ſe vend cinq ſols l'once.

Ce *ſirop* eſt une très-bonne maniere d'adminiſtrer le *quinquina*, toutes les fois qu'il eſt indiqué, ſur-tout aux enfants. La doſe eſt d'une cuillerée ordinaire dans un demi-

verre de la boiſſon preſcrite par la Maladie. (Voyez QUINQUINA.)

SIROP DE SUCRE. On donne ce nom à une liqueur ſucrée, qui découle des cônes où l'on fait cryſtalliſer le *ſucre*, dans la préparation de cette ſubſtance. C'eſt de ce *ſirop* qu'on obtient le *Rum* ou *Taffia*.

SIROP DE VINAIGRE FRAMBOISÉ.

Prenez de *framboiſes*, ſix livres ;
de *vinaigre rouge*, deux livres ;
de *ſucre*, dix livres.

Il faut que les *framboiſes* ne ſoient point trop mûres. On en ôte les queues ; on les met dans une baſſine d'argent avec le *vinaigre* & le *ſucre* : on place la baſſine ſur le feu ; on fait jetter quelques bouillons au mêlange, ayant ſoin de remuer continuellement avec une ſpatule, de crainte qu'il ne s'attache. Lorſqu'il eſt ſuffiſamment cuit, on paſſe au tamis de crin, ſans exprimer le marc. On conſerve dans des bouteilles qui bouchent bien.

Preſcrit, Tome II, page 76 ; Tome IV, page 219.

SIROP DE VIOLETTE.

Prenez de *fleurs de violette*, une livre :
d'*eau* bouillante,
de *ſucre* concaſſé, } de chaque deux livres.

On pile très-légèrement dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, les *fleurs de violette*, mondées de leurs queues & de leurs calices. On les met dans un vaiſſeau d'étroite ouverture. On verſe par-deſſus l'*eau* bouillante : on bouche exactement le vaiſſeau, & on le tient dans un endroit chaud, pendant douze heures. On paſſe cette infuſion ; on la laiſſe enſuite tranquille pendant une demi-heure ; on la tire à clair légèrement. On prend dix-ſept onces de cette infuſion, auxquelles on ajoute les deux livres de *ſucre*. On fait chauffer le tout au bain-marie, juſqu'à ce que le *ſucre* ſoit entièrement diſſous. On tient le vaiſſeau toujours fermé, afin qu'il ne ſe faſſe point d'évaporation. Lorſque le *ſirop* eſt refroidi, on le paſſe au travers d'une étamine blanche, & on le verſe dans des bouteilles qui bouchent bien. Il ſe vend ſix ſols l'once.

Le *Sirop de fleurs de pêcher* ſe prépare de la même maniere. (Voyez SIROP DE FLEURS DE PÊCHER.)

Le ſirop de violette preſcrit, Tome II, pages 78, note ; 97, 229, note ; Tome III, page 372 ; Tome IV, page 219.

Sirop diacode. (Voyez Sirop commun.) Il coûte, tout préparé, quatre ſols l'once.

Le ſirop diacode eſt dangereux pour les enfants, Tome I, page 86. Avec quelle prudence il doit être adminiſtré dans la petite-vérole, même lorſqu'il eſt indiqué, Tome II, page 220, note. Déſordres qui en ſont les ſuites, lorſqu'il eſt donné mal-à-propos, page 221, note. Preſcrit, pages 274, 279, 313, 374; Tome III, page 507; Tome IV, pages 192, 193, 200, 234, 294, 526.

Sirop d'œillet.

Prenez de *fleurs d'œillet*, une livre.

Pilez légèrement dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois; mettez dans un vaiſſeau qui couvre bien; verſez par-deſſus une pinte d'*eau* bouillante; couvrez, & laiſſez infuſer, dans un endroit chaud, pendant douze heures; paſſez à travers un linge; exprimez-le encore à la preſſe; laiſſez cette infuſion ſe précipiter; tirez-la à clair; peſez-la, & ſur dix-ſept onces, mettez deux livres de *ſucre* concaſſé; faites chauffer le tout au bain-marie, juſqu'à ce que le *ſucre* ſoit entièrement diſſous; on remue le *ſirop* de temps en temps pour hâter la diſſolution du *ſucre*, & on tient le vaiſſeau fermé, afin qu'il ne ſe faſſe point d'évaporation. Lorſque le *ſirop* eſt entièrement refroidi, on le paſſe à travers une étamine blanche, & on le conſerve dans des bouteilles qui bouchent bien. Il ſe vend quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 376, 408, note; Tome IV, page 193.

Sirop d'orange, ou d'*écorce d'orange*.

Prenez de la pellicule jaune d'*oranges* fraîches de Portugal, ſix onces;
d'*eau* bouillante, trois chopines.

Faites infuſer, pendant une nuit, dans un vaiſſeau bien couvert; paſſez; laiſſez repoſer; tirez à clair; faites fondre le double de ſon poids de *ſucre* fin, en poudre, ſans faire bouillir. (M. B.) Il ſe vend quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 137, 222; Tome III, page 133.

Sirop hydragogue. Ce remede conſeillé, Tome III, pages 136 & 137, ſe vend 12 liv. la pinte, chez M. Martin, Apothicaire du Roi, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, qui donne, avec la bouteille, une feuille imprimée, contenant des obſervations ſur la maniere d'uſer de ce *ſirop*, & ſur ſes effets.

Sirop pectoral incisif. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome II, page 358.)

Sirop scillitique.

Prenez de *canelle*, de *gingembre*, } de chaque une once;
de *vinaigre ſcillitique*, trois chopines.
Faites infuſer la *canelle* & le *gingembre* dans le *vinaigre ſcillitique*, pendant trois jours; paſſez : ajoutez de *ſucre* fin, trois livres; faites un *ſirop*. Il ſe donne par cuillerées, auſſi ſouvent que l'eſtomac du malade peut le ſupporter. Il inciſe & atténue les phlegmes viſqueux : il facilite l'expectoration. (M. B.) Il coûte, tout préparé, ſix ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, page 358; Tome III, pages 141, 246.

Sirop simple. (Voyez Sirop commun.)

SOBRIÉTÉ, (Avantages de la) Tome I, page 162, note.

Elle eſt un des préſervatifs de la pulmonie & de la conſomption, Tome II, page 149. La ſobriété peut être regardée comme le vrai ſpécifique de l'épilepſie, Tome III, page 333; du cochemare, page 357.

SODA, (du) ou *Fer chaud;* Maladie. (Voyez Cardialgie.)

Traitement du *Soda*, dû à la groſſeſſe, Tome IV, page 154.

SOIF. Moyens d'étancher la ſoif, quand on a chaud, ſans ſe gorger de liqueurs froides & aqueuſes, Tome I, page 356; d'étancher la ſoif dans le flux exceſſif d'urine, Tome II, page 457; dans l'hydropiſie, Tome III, page 130.

SOLDATS (les) doivent être rangés, en temps de guerre, parmi ceux qui s'occupent de travaux pénibles.

Maladies auxquelles ils ſont expoſés; moyens de les prévenir; Tome I, pages 114 & ſuivantes. (Voyez Gens de guerre.)

SOLIDES, ou *Parties ſolides.* On donne, en Anatomie, ce nom à toutes les parties du corps, tant ſimples qu'organiques, qui ont une certaine conſiſtance, une figure permanente, & qui ſont circonſcrites : tels ſont les *os*, les *cartilages*, les *muſcles*, les *nerfs*, les *vaiſſeaux*, les *membranes*, les *ligaments*, &c., & les *fibres*, dont toutes ces parties ſont compoſées.

SOLITAIRE, nom d'une eſpece de *Ver*. (Voyez VER SOLITAIRE.)

SOLUBLE, qui eſt capable de ſe diſſoudre, qui ſe diſſout aiſément; épithete qu'on donne à toutes les ſubſtances qui peuvent ſe diſſoudre, ſoit dans l'eau, ſoit dans tout autre menſtrue.

SOLUTIF, ou *Solutive*, épithete qu'on donne aux remedes qui lâchent le ventre : c'eſt la même choſe que *Laxatif*. (Voyez ce mot.)

SOLUTION. Ce terme, en Chymie, ſignifie l'action par laquelle on rend liquides les corps ſolides, par laquelle on les réduit en leurs plus petites parties, ſoit par le moyen du feu, ſoit par des menſtrues aqueux, ſpiritueux, corroſifs, &c., ſoit ſimplement en les délayant dans une liqueur convenable.

SOLUTION, en terme de Chirurgie, ſignifie la diviſion, la déſunion, la ſéparation de quelques parties continues & ſolides, comme il arrive dans les coupures, les plaies, les ulceres, les fractures, &c.; c'eſt ce qu'on appelle ſolution de continuité.

SOLUTION. Et les Médecins entendent, par ce mot, la terminaiſon d'une Maladie : c'eſt en ce ſens qu'on dit, la ſolution de cette Maladie a été une réſolution, une ſuppuration, une évacuation bilieuſe, des ſueurs, une éruption, &c. Les ſolutions ſpontanées, qui s'operent promptement, prennent le nom de criſes : celles qui s'operent peu-à-peu & par degré, retiennent le nom de ſolution. (Voyez le *Pronoſtic* de M. LE ROY, page 39.)

SOMMEIL, (du) Tome I, pages 244—252.

Il faut vaincre le penchant au ſommeil, procuré par le très-grand froid, Tome IV, page 479.

SOMNIFERE, qui aſſoupit, qui endort, qui fait dormir; épithete qu'on donne aux remedes légèrement narcotiques, tels que les liqueurs fermentées, les eſprits ardents, les décoctions de têtes de *pavot*, &c.

SONDE. (Voyez CATHETER.)

SOPHISTICATION; altération, falſification : mêlange qui corrompt les médicaments, & les gâte.

SOPHISTIQUÉ, ſe dit de tout ce qui eſt altéré, falſifié, frelaté, &c.

SOPORIFERE; c'eſt la même choſe que *Somnifere*. (Voyez ce mot.)

SORDIDE : ce mot ſignifie, en Médecine, ſale, plein d'ordure; épithete qu'on donne aux *ulceres* qui rendent une ſanie épaiſſe, noire, livide, ou de toute autre couleur.

SOUBRESAUTS DES TENDONS, mouvements convulſifs, qui ſe font obſerver très-ſenſiblement dans les poignets & dans les doigts. Ce ſymptôme eſt, en général, fâcheux. Il ne s'obſerve que dans les Maladies dangereuſes, & au terme le plus avancé de ces Maladies.

SOUDE. On appelle *Soude* le *ſel lixiviel*, ou les cendres de pluſieurs plantes qui contiennent du *ſel marin*, & qui croiſſent, pour la plupart, ſur les côtes maritimes des pays chauds. Celle de ces plantes qui fournit le plus de ce *ſel*, ſe nomme également *ſoude* ou *kali*. La *ſoude* d'Alicante, appellé *ſoude* de Baville ou de Bourdine, eſt la plus eſtimée. C'eſt avec cette eſpece de *ſoude* qu'on prépare le *Savon médicinal*. (Voyez ce mot.)

Preſcrite, Tome III, page 470.

SOUFRE. Tout le monde connoît cette ſubſtance minérale, d'un jaune citronné, très-inflammable, & qui, en ſe brûlant, répand une flamme bleuâtre, accompagnée d'une odeur pénétrante & ſuffoquante. Le *ſoufre* eſt un compoſé d'acide vitriolique & de phlogiſtique, ou de principe inflammable, le plus ſimple & le plus pur. Le *ſoufre*, en canon ou en bâton, coûte deux ſols l'once. (Voyez FLEURS DE SOUFRE.)

Preſcrit, Tome III, pages 218, 219, 220, 390; Tome IV, page 260.

SOULIERS. Les ſouliers trop étroits ſont la cauſe des cors, des durillons, &c., Tome I, page 258. Autres inconvénients des ſouliers trop étroits, page 259. Inconvénients des talons hauts des ſouliers des femmes, *ibid.* Avantages des ſouliers épais contre les maux de gorge, Tome II, page 345; dans l'aſthme, Tome III, page 241. La compreſſion des ſouliers eſt la cauſe des cors aux pieds, Tome IV, page 552. Autres effets de la compreſſion des ſouliers, *ibid.* Difformités qu'acquierent les pieds des petits-maîtres, par la compreſſion des ſouliers, page 553.

SOUPER. Le ſouper doit être un repas léger, Tome I, page 203. Pourquoi un grand ſouper peut être dangereux? *ibid.* & note. Néceſſité de ſouper légèrement pour jouir du ſommeil, page 246. Il doit être ſur-tout léger dans le rhume: ce qu'il faut prendre à ce repas, Tome II, page 349. Il doit

être léger pendant le régime préſervatif de la goutte, Tome III, page 162 ; de l'aſthme, page 240.

SOURDS. (les) & les muets ne ſont pas incapables d'éducation, Tome III, page 417. Preuves, page 418. Inſtructions pour les ſourds & les muets, *ibid.*, note.

SPASME, action forcée, irréguliere, violente & douloureuſe des fibres motrices. (Voyez CONVULSION.)

SPASMODIQUE, épithete qu'on donne aux affections accompagnées de *ſpaſme*, & aux Maladies dans leſquelles le *ſpaſme* eſt un ſymptôme familier & eſſentiel.

SPATULE, inſtrument de bois, de fer ou d'argent, dont ſe ſervent les Chirurgiens & les Apothicaires : il eſt plat par un bout, & rond par l'autre, en maniere de cuiller, qui ne ſeroit pas creuſe.

SPÉCIFIQUE, épithete qu'on donne aux remedes qu'une expérience multipliée nous fait reconnoître les plus propres à guérir efficacement une Maladie déterminée, ſans évacuation ſenſible. (SYDENHAM.) Juſqu'ici nous ne connoiſſons qu'un petit nombre de ces remedes. Les plus certains d'entr'eux ſont, le *Quinquina* contre les *Fievres intermittentes*, les *Maladies périodiques* & la *Gangrene ;* le *Mercure* contre la *Maladie vénérienne*, & le *Sénéka* contre la *morſure du Serpent à ſonnettes.*

Spécifique contre le cours de ventre & les fievres des gens de guerre & de mer, Tome I, page 123. Les ſpécifiques ne ſont utiles, dans les Maladies dont ils ſont les remedes, qu'autant qu'ils ſont bien dirigés, Tome II, page 123, fin de la note.

Spécifique du ver ſolitaire, Tome III, page 103. L'ipécacuanha pourroit être regardé comme le ſpécifique de l'aſthme, page 244, note. S'il eſt un ſpécifique de l'épilepſie, c'eſt dans la ſobriété & le régime adouciſſant qu'il faut le chercher, page 333. Spécifique des Indes orientales contre la rage, pages 516, 517.

Le mercure eſt le ſeul ſpécifique de la vérole, Tome IV, page 58. La jacée eſt le ſpécifique de la croûte laiteuſe des enfants, page 265. L'eau commune eſt le vrai ſpécifique de l'aſphyxie, cauſée par la vapeur du charbon allumé, pages 466 & ſuivantes.

SPERMATIQUE, qui a rapport à la ſemence, appellée auſſi *Sperme.* (Voyez SEMENCE.)

SPHACELE. (Voyez ce que c'eſt, Tome II, pages 177 & 178, note.

SPHINCTER, nom qu'on donne à pluſieurs muſcles, qui ferment l'entrée de quelques paſſages ou conduits, & dont la forme eſt ronde ou circulaire, ſemblables à des anneaux; tels ſont le muſcle qui embraſſe le col de la *veſſie*, celui de la *matrice*, & celui qui ferme l'*anus*, qu'on appelle, pour cette raiſon, *Sphincters* de la *veſſie*, de la *matrice* & de l'*anus*.

SPINA-VENTOSA. Circonſtances où l'on donne aux *écrouelles* le nom de *Spina-ventoſa*, Tome III, page 208.

SPIRITUEUX, *Spiritueuſe*, terme de Chymie, qui ſe dit de tout ce qui eſt volatil, ſubtil, pénétrant, composé de parties très-atténuées, très-actives, très-légeres & très-diſpoſées à s'exhaler, à s'évaporer.

SPORADIQUE, épithete qu'on donne aux Maladies qui attaquent diverſes perſonnes, dans différents temps, ou en différents lieux. D'après l'étymologie, ce mot ſignifie *ſemé* çà & là.

SPUTATION; crachement, l'action de cracher.

SQUINE, ou *racine de Squine*. Cette racine eſt aſſez groſſe, inégale, ligneuſe, d'une couleur rouſsâtre, un peu brune extérieurement, d'un rouge pâle à l'intérieur. Elle n'a pas d'odeur, & n'a ordinairement qu'une ſaveur inſipide & terreuſe. Elle nous vient de la Chine.

Preſcrite, Tome II, page 408, note; Tome III, page 318, Tome IV, pages 31, 98, 101.

SQUIRRHE. Signes qui indiquent le ſquirrhe des reins, Tome II, page 416. Ce qu'il faut faire dans le ſquirrhe du foie, page 426; dans le ſquirrhe, cauſe du flux hépatique, Tome III, page 55.

SQUIRRHE, (du) Tome III, pages 438—448. (Voyez auſſi TUMEURS SQUIRRHEUSES.)

Traitement du gonflement des teſticules, après que le virus vénérien eſt détruit, lorſqu'on ſoupçonne un vice ſquirrheux, Tome IV, page 36. Ce qu'il faut faire lorſque les bubons prennent le caractere de ſquirrhe, page 40 & 41. Signes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe veut ſe terminer par le ſquirrhe, page 333.

SQUIRRHEUX, *Squirrheuſe*, épithete qu'on donne

aux engorgements, aux duretés qui tiennent de la nature du ſquirrhe. (Voyez TUMEURS SQUIRRHEUSES.)

STAGNATION. État des humeurs qui n'ont pas entièrement perdu leur mouvement progreſſif dans les vaiſſeaux, mais qui y circulent lentement, ſoit à cauſe de leur abondance ou de leur épaiſſiſſement, ſoit en conſéquence du vice des vaiſſeaux eux-mêmes.

STAPHIS-AIGRE. (Voyez HERBE AUX POUX.)

STASE. On entend, par ce mot, le repos du ſang ou des humeurs dans quelques parties du corps, où elles ſont tellement arrêtées ou engagées, juſques dans les plus petits vaiſſeaux, qu'elles y perdent leur mouvement progreſſif. C'eſt en cette perte de mouvement & en ce repos, que la *ſtaſe* diffère de la *ſtagnation*. (Voyez ce mot.)

STÉRILITÉ, (de la) Tome IV, pages 214—216.

STERNUM, nom que porte un *os* long, étroit, placé ſur le devant de la poitrine, entre les cartilages des côtes, qui ſont articulées avec lui, de l'un & l'autre côté, dans toute l'étendue de ſes bords.

STERNUTATOIRE, épithete qu'on donne aux remedes qui font éternuer ; tels ſont le *Tabac*, pour ceux qui n'y ſont pas accoutumés ; les *Poudres* de *Cabaret*, de *Muguet*, d'*Iris de Florence*, de *Pyrethre*, d'*Ellébore*, &c. On donne encore à ces remedes le nom d'*Errhins*.

Preſcrits, Tome III, pages 69, 84, 264, note. Inutilité des ſternutatoires dans un accès d'épilepſie, page 337. (Voyez ÉTERNUEMENT & POUDRE STERNUTATOIRE.)

STOMACHIQUES, épithete que portent les remedes appropriés aux Maladies particulieres de l'eſtomac. On donne encore ce nom aux remedes qui fortifient l'eſtomac, qui facilitent la digeſtion, &c.

STOMACHIQUES AMERS. (Voyez AMERS STOMACHIQUES.)

STRABISME, (du) ou *Défaut de l'œil qui fait loucher*, Tome III, page 410.

STRANGURIE, *ſuppreſſion d'urine*. Ce qu'il faut faire lorſqu'il ſurvient une ſtrangurie dans la petite-vérole, Tome II, page 221 ; dans les maux de gorge gangréneux, page 340.

STRANGURIE, (de la) Tome IV, pages 46—48.

Ce qui diſtingue la ſtrangurie de la *dyſurie*, ou difficulté d'uriner, Tome IV, page 49.

STUPEUR, *Engourdiſſement*, diminution de ſentiment & de mouvement.

STUPÉFIANT, épithete qu'on donne aux remedes qui engourdiſſent, qui diminuent le ſentiment. (Voyez Narcotique.)

STYPTIQUE, remede propre à reſſerrer les vaiſſeaux, &, par conſéquent, à arrêter les *hémorrhagies*.

STYRAX calamite, ou *Storax calamite;* ſubſtance réſineuſe, brillante, graſſe, ſolide, qui s'amollit ſous les dents; compoſée de grumeaux ou de miettes blanchâtres, rouſsâtres, d'un goût réſigneux, un peu âcre, agréable, d'une odeur très-pénétrante, tirant un peu ſur l'encens, ſur-tout lorſqu'on la jette ſur des charbons ardents, qui ſe fond promptement au feu, qui s'enflamme lorſqu'on l'approche d'une lumiere, & qui donne une flamme très claire. On nous l'apporte de Syrie & des autres pays des Indes, par Marſeille. Il coule d'un arbre appellé *Styrax à feuilles de Coignaſſier*, ſelon C. Bauhin. On voit quelques-uns de ces arbres en Provence; mais ils ne donnent point de *réſine*. Le *ſtyrax* coûte dix ſols le gros.

Preſcrit, Tome III, page 428.

SUBLIMATION. Opération de Chymie, qui ne differe de la *diſtillation*, qu'en ce qu'elle n'agit que ſur des corps ſecs. (Voyez Distillation.)

SUBLIMÉ, ſe dit de tout corps obtenu par le moyen de la *ſublimation*.

Sublimé corrosif, *ſel* compoſé de *mercure*, & de la plus grande partie poſſible d'*acide marin*. Il coûte trois ſols le gros.

Preſcrit, Tome III, pages 406, 429, 453; Tome IV, pages 18, 63, 68, 78, 80, 81, 83.

Sublimé corrosif, (*Méthode d'adminiſtrer le*) Tome IV, pages 86—91.

Preſcrit, pages 99, 107, 110, 319, 320, 381.

Sublimé corrosif. (Voyez Empoisonnement *cauſé par le*)

SUBMERSION (Accidents mortels, occaſionnés par la) dans l'eau. (Voyez Noyés.)

SUBTIL, *Subtile;* corps ou parties d'un corps, très-déliées, très-légeres, qui s'élevent, s'échappent & s'évaporent facilement; telles ſont les émanations des corps odorants, &c.

SUC, ou *Jus*, ſubſtance liquide, qui fait partie de la compoſition des plantes & des ſubſtances animales. Pour l'obtenir, il faut exprimer & preſſer les parties végétales, dans leſquelles il eſt contenu : c'eſt ainſi qu'on obtient celui de *citron*, celui de *creſſon*, & autres plantes *anti-ſcorbutiques*. On trouve ce dernier, tout préparé, chez les Apothicaires, qui le vendent deux ſols l'once. Ils donnent, au même prix, les autres *ſucs* de plantes. Quant au *ſuc* des ſubſtances animales, on l'obtient par l'ébullition. Les bouillons, les gelées ne ſont autre choſe que le *ſuc* des viandes, plus ou moins délayé ou rapproché. C'eſt par analogie, qu'on a donné le nom de *ſuc* à la liqueur lymphatique, qui ſe ſépare dans l'*eſtomac*, dans le *pancréas*, les *nerfs*, &c.

SUC CLARIFIÉ DE LA SECONDE ÉCORCE DE SUREAU. Pour l'obtenir, on prend une quantité de branches vertes de *ſureau* ; on ratiſſe l'écorce épaiſſe & brune qui les recouvre ; on jette cette premiere écorce ; on trouve alors une écorce légere, mince, verte ; c'eſt celle dont il faut ſe ſervir. On la ratiſſe, on la ramaſſe ; & quand on en a deux ou trois poignées, on la met imbiber, pendant quelques heures, dans une quantité d'eau tiede, mais ſuffiſante pour qu'elle ſoit ſeulement humectée ; on la pile enſuite dans un mortier, & on en exprime le *ſuc*, qu'on clarifie. On l'adminiſtre, comme nous avons dit, Tome III, page 136.

SUC D'ESPAGNE, ou *Suc de régliſſe d'Eſpagne*, ou *Jus de régliſſe* : c'eſt un *extrait de régliſſe*, obtenu par la décoction de la *régliſſe* dans l'eau. On le prépare dans pluſieurs endroits de l'Europe, & celui d'Eſpagne eſt le plus eſtimé. On le forme ordinairement en eſpeces de bâtons, longs d'environ cinq ou ſix pouces, & de forme à-peu-près quarrée, enveloppées dans des feuilles de *laurier*, afin que les morceaux ne s'agglutinent pas dans le tranſport. Il faut le choiſir noir, ſec, brillant dans l'intérieur, bien net, & ſe fondant entièrement dans la bouche. (Voyez INFUSION DE SUC D'ESPAGNE.)

Preſcrit, Tome II, page 359, 360.

SUC DIGESTIF. (Voyez SUC GASTRIC.)

SUC GASTRIC ; humeur lymphatique, un peu viſqueuſe, analogue à la ſalive, qui filtre par les glandes ou les tuyaux excrétoires de l'œſophage & de l'eſtomac, pour lubréfier ces parties & aider à la digeſtion. (Voyez SUC.)

Suc nerveux, liqueur qu'on ſuppoſe dans les nerfs, & qu'on dit ſervir de véhicule aux eſprits animaux.

Suc nourricier, ſubſtance fournie par les aliments, & qui, après avoir été élaborée par les diverſes digeſtions, ſe trouve convertie, de maniere à nourrir les différentes parties du corps, & à réparer les pertes continuelles qu'il eſſuie, tant par la tranſpiration, que par les autres excrétions.

Suc pancréatique, humeur lymphatique qui filtre du *pancréas* dans le *duodénum*. (Voyez Suc & Pancréas.)

SUCCIN, ou *Karabé*, ou *Ambre jaune*, ſubſtance bitumineuſe, dure, ſeche, tranſparente, caſſante, de couleur jaune de *citron*, ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu âcre, d'une odeur forte & de bitume, lorſqu'on l'échauffe. Le *ſuccin* eſt inflammable, & il attire les petites pailles, & autres corps légers, après avoir été frotté. On eſt auſſi incertain ſur l'origine du *ſuccin*, que ſur celle de l'*ambre gris*. Il paroît, ſelon M. Geoffroy, que c'eſt un ſuc bitumineux & foſſile, né dans les entrailles de la terre, qui eſt d'abord liquide, & qui enſuite s'épaiſſit en une ſubſtance ſolide & dure. On en trouve ſur le bord de certaines mers, & on en tire du ſein de la terre; mais ces deux ſortes de *ſuccin* ſont abſolument de même nature. Le meilleur *ſuccin* eſt celui qui nous vient de la Pruſſe, qui en fournit des deux eſpeces. On en trouve auſſi en Provence, près de Siſteron; en Italie, en Sicile, en Pologne, en Siléſie, en Suede, mais en petite quantité, & il n'eſt, ni auſſi beau, ni auſſi pur que celui de Pruſſe.

Preſcrit, Tome III, pages 416, 426.

SUCCION; action de ſucer.

La ſuccion des mamelles, chez une accouchée, fait venir le lait, & prévient l'inflammation, la fievre & les autres Maladies auquelles ſont expoſées les femmes en couche, Tome I, page 38. La ſuccion eſt un moyen de guérir la ſurdité, Tome III, page 423; de guérir les bleſſures faites par la morſure ou piquure des animaux, page 537. Importance & ſécurité de la ſuccion, *ibid.*, note. Quelques-uns appellent cette maniere d'opérer, la méthode du ſecret.

SUCRE, *Sel eſſentiel*, d'une nature particuliere, qu'on retire du ſuc d'une eſpece de roſeau, qu'on cultive principalement dans les climats chauds du Nouveau-Monde, & dans les Indes Orientales. On appelle ce roſeau, *Canne à ſucre*.

Dangers de ſucrer les aliments des enfants, Tome I, page 47. Bonnes qualités du ſucre, 172.

Preſcrit, Tome I, pages 115, 121; Tome II, pages 71, 95, 129, 131, 160, 181, 190, 191, 192, note; 217, 233, 372, 373, note; 403, 452; Tome III, pages 10, 13, 28, note; 46, 50, note; 101, 109, 213, 230, 231, 270, 271, 285, 320, 350, 352, 426, 470, 472, note; 474, 489, 498; Tome IV, pages 223, 227, note; 240, 247, 258, 286, 288, 350, 482, 485, 487, 489, 526.

Sucre candi. Ce ſucre ſe prépare, ou avec de la caſſonade, ou avec du ſucre raffiné : on le diſſout dans l'eau; quelquefois on y ajoute une eau de chaux foible, ſur-tout ſi on s'eſt ſervi de caſſonade; &, dans ce dernier cas, on écume, on paſſe & on clarifie. Si on s'eſt ſervi de ſucre raffiné, après qu'il eſt diſſous, on le fait cuire, & on le réduit en ſirop épais; on le verſe, tandis qu'il eſt encore chaud, dans des vaiſſeaux, dans leſquels on a mis de petits bâtons, arrangés, en différents ſens; on porte dans une étuve, & on laiſſe en repos, juſqu'à ce qu'on voie des cryſtaux de ſucre attachés aux bâtons. Lorſque ces cryſtaux ont une forme qui approche de la cubique, on les détache, & on les fait ſécher dans des endroits ſecs. Le *ſucre candi* coûte, tout préparé, quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 97, 273, 358, 370; Tome III, pages 54, 286, 412.

Sucre de lait. (Voyez Lait.)

Preſcrit, Tome III, page 168.

Sucre d'orge; ce n'eſt autre choſe que du ſucre fondu dans une forte décoction d'orge, & qu'on met enſuite cuire en conſiſtance d'électuaire ſolide : on en forme des bâtons tranſparents & colorés comme le *ſuccin*.

Preſcrit, Tome II, page 359.

Sucre de plomb. (Voyez Sucre de Saturne.)

Sucre de Saturne, ou *Sel de Saturne*, ou *Sucre de plomb;* ſel neutre, compoſé de l'acide du *vinaigre* avec le *plomb*. On l'appelle *ſucre*, parce qu'il a une ſaveur douce & ſucrée. C'eſt un véritable poiſon, dont on ne fait que trop d'uſage pour adoucir les vins tournés à l'aigre. (Voyez, Tome I, pages 183, 184, note, la maniere de reconnoître les vins falſifiés avec le *ſucre de plomb*.)

Preſcrit, Tome III, page 39; Tome IV, pages 27—243.

SUDAMINA, eſpece d'*échauboulures*, Tome III, page 233.

SUDORIFIQUE, épithete qu'on donne aux remedes qui provoquent la *ſueur.*

Dangers des ſudorifiques dans la petite-vérole, Tome II, page 212. Maladies dans leſquelles les ſudorifiques ſont utiles, *ibid.*, note. Dans les autres ils ſont dangereux, *ibid.* Pourquoi on donne les ſudorifiques ſi familièrement dans la petite-vérole, page 213, note. Accidents qu'ils occaſionnent dans quelquefois, *ibid.* Les ſudorifiques preſcrits, pages 408, note; Tome III, pages 132, 133.

Sudorifiques, (*Méthode de traiter la Maladie vénérienne par le moyen des*) Tome IV, pages 92—102.

SUEUR, nom que porte une excrétion ſenſible, groſſiere, ſéparée du ſang par les glandes miliaires de la peau, & qui en ſort par de petits tuyaux excrétoires. On la voit l'été, ou après un violent exercice, ſe répandre ſur la peau en petites gouttes.

Quand & comment il faut favoriſer la ſueur, dans les fievres, Tome II, page 28. Dangers de la méthode ordinaire d'exciter la ſueur, *ibid.* Seules Maladies dans leſquelles on peut exciter la ſueur, pages 29, note; 212, note; 213, 214. Ces Maladies ſont rares, page 29, note. Dangers d'arrêter la ſueur, quand elle ſe montre naturellement, ſurtout à la fin des Maladies, *ibid.* Les grandes ſueurs ſont de mauvais préſages dans les commencements de la petite-vérole, page 210. Seuls cas où la ſueur eſt utile dans les Maladies aiguës, page 213. Circonſtances où il faut exciter la ſueur dans la fievre bilieuſe, page 283. La ſuppreſſion de la ſueur légere du matin, peut occaſionner l'inflammation des yeux, page 306. Importance d'une ſueur modérée dans l'eſquinancie inflammatoire, page 325, dans le rhume, page 349. Moyens de la faciliter, *ibid.* Maniere de favoriſer la ſueur, lorſqu'elle ſe préſente naturellement dans l'inflammation du foie, pages 424, 425.

Il faut chercher à exciter la ſueur dans une dyſenterie épidémique, dès que les premiers ſymptômes ſe manifeſtent, Tome III, pages 51 & 52; dans la goutte remontée dans l'eſtomac, page 166; dans le rhumatiſme aigu, p. 175; dans l'apoplexie, page 265. Ce qu'il faut faire lorſque la Nature ſuſcite des ſueurs dans la paralyſie, cauſée par la rentrée de quelqu'humeur, page 317. Traitement de la ſuppreſſion des lochies, qui eſt due à la ſueur, Tome IV, page 190.

Sueur colliquative. (Voyez Colliquatif.)

Sueur visqueuse. (Voyez Visqueux.)

SUFFOCATION, (de la) Tome IV, pages 499—500.

SUFFUSION; c'eſt la même choſe que *Cataracte.* (Voyez Cataracte.)

SUIF, eſpece de graiſſe ferme & ſolide, qu'on trouve dans le bas-ventre, & ſur-tout autour des reins des animaux qui ne vivent que des végétaux : il ne differe de la graiſſe que par ſa fermeté. On le purifie avant que de l'employer en Médecine. Le mouton, le bélier, le bouc, le bœuf, le cerf, ſont les animaux dont on emploie le plus communément le *ſuif*; & la *Pharmacopée* de Paris indique ſcrupuleuſement le choix qu'on doit faire de ces eſpeces de *ſuifs*. Mais, comme l'obſerve M. Venel, les Apothicaires y ont peu d'égards; & c'eſt ſans conſéquence, parce que ces *ſuifs* ne different pas eſſentiellement les uns des autres.

Preſcrit, Tome III, page 434; Tome IV, page 244.

SULPHUREUX, ſe dit de tout ce qui tient de la nature du *Soufre.* (Voyez Soufre.)

SUPERPURGATION. Ce mot ſignifie des évacuations exceſſives cauſées par une médecine, ou des évacuations beaucoup plus fortes, beaucoup plus nombreuſes que l'état du malade ne l'exigeoit. C'eſt une vraie Maladie, à laquelle on eſt expoſé, quand on prend des purgatifs ſans être indiqués, ou qui, étant indiqués, ſont doſés, ſans égard à l'âge & à la conſtitution du malade.

SUPPOSITOIRE, nom que porte un médicament externe, ſolide, façonné en forme de pyramide arrondie, longue & groſſe comme le petit doigt, qu'on introduit dans le fondement, pour relâcher ou irriter cette partie & provoquer les ſelles, quelquefois pour adoucir, déterger, réſoudre, fortifier. Il y a donc des ſuppoſitoires purgatifs, âcres, adouciſſants, déterſifs, réſolutifs, aſtringents, &c., qu'on emploie ſelon l'indication qu'on a à remplir. (Voyez Tome II, page 302, note.)

Attention qu'il faut avoir en appliquant les ſuppoſitoires, Tome II, page 303, note. Preſcrits, Tome III, page 307.

SUPPRESSION, défaut d'évacuation de quelqu'humeur excrémenticielle, qui devoit ſortir & être chaſſée hors du corps.

SUPPRESSION DES HÉMORRHOÏDES FLUENTES, (de la) ou *Flux hémorrhoïdal*, Tome III, page 18.

SUPPRESSION DES RÉGLES, (de la) Tome IV, pages 124—129.

SUPPRESSION D'URINE, (de la) ou *Ischurie*, Tome II, pages 464—472.

Traitement de la suppression d'urine, occasionnée par la grossesse, Tome IV, page 155.

SUPPURATIF, *Suppurative*, épithete qu'on donne aux remedes qui facilitent & procurent la formation du *pus*, dans une partie qui abcède.

SUPPURATION; action de la Nature, qui convertit les humeurs en *pus* : c'est proprement la formation du *pus*, dans une partie enflammée, qui fait de la tumeur inflammatoire un abcès.

Combien il est important de prévenir la suppuration dans la paraphrénésie, Tome II, page 105. Ordre dans lequel s'établit la suppuration dans les boutons de la petite-vérole, page 227, note. Il est dangereux d'exciter la suppuration dans le commencement de l'érésipele, page 291. Comment il faut s'y prendre pour exciter la suppuration dans l'érésipele, lorsqu'elle est nécessaire, pages 293, 294. Ce qu'il faut faire lorsque l'inflammation de la gorge se termine par la suppuration, page 332; lorsque la suppuration des reins, des ureteres ou de la vessie, occasionne la suppression ou la rétention d'urine, pages 469, 470. Moyens de favoriser la suppuration dans la fluxion sur les joues, Tome III, page 78; des bubons vénériens, Tome IV, page 39. Combien de temps on doit l'entretenir, *ibid.* Signes qui annoncent la suppuration de la matrice, page 187. Symptômes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe se termine par la suppuration, page 333.

SUPPURATION (*Traitement pour amener à*) *les tumeurs inflammatoires externes, qu'on n'a pu terminer par la résolution*, ou *traitement des abcès*, Tome IV, pages 335—360.

La suppuration est l'ouvrage de la Nature; il ne s'agit que de l'aider, Tome IV, page 337.

SURDITÉ (la) est souvent un symptôme de la fievre maligne, Tome II, page 172.

SURDITÉ, (de la) Tome III, pages 417—423.

SUREAU COMMUN, *grand Sureau. Sambucus, fructu*

in umbella nigro, C. BAUH. & TURNEF. *Sambucus vulgaris*, J. BAUH. *Sambucus nigra*, LINN. C'eſt-à-dire, *Sureau à fruit noir en ombelle*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Sureau commun*, ſelon J. BAUHIN. *Sureau noir*, ſelon LINNÉ. Cet arbriſſeau eſt de la vingtieme claſſe, ſixieme ſection, premier genre de TOURNEFORT; de la pentandrie-trigynie de LINNÉ; de la famille des *Chevre-feuilles* d'ADANSON.

Il n'eſt guere d'arbriſſeau plus commun, dans nos climats, que le *Sureau*. Il vient preſque ſans culture. Son bois eſt léger, creux & rempli de moëlle ſpongieuſe, recouvert d'une premiere écorce rude, crevaſſée, brune, cendrée, ſous laquelle s'en trouve une ſeconde, fine & verte, qui eſt d'uſage en Médecine. (Voyez SUC CLARIFIÉ DE LA SECONDE ÉCORCE DE SUREAU.)

Les feuilles ſont oppoſées deux à deux, & ſoutenues par de longs pétioles ſillonnés dans leur longueur, & accompagnées, dans leurs aiſſelles, de deux ſtipules : elles ſont compoſées de pluſieurs folioles, rangées par paires, & terminées par une impaire. Les folioles ſont ovales, terminées en pointes, & dentelées régulièrement. Les fleurs naiſſent au ſommet des branches, en larges ombelles, monopétales, en roſe blanche, diviſée en cinq, & quelquefois quatre ſegments arrondis. A ces fleurs ſuccedent des fruits ou baies, rondes, de la groſſeur à-peu-près de celles du *genevrier*, vertes d'abord, & noires dans leur maturité. Elles ſont remplies d'un ſuc couleur de pourpre, & renferment trois graines aſſez menues. On les nomme, dans les boutiques, *Grana actes*, quand elles ſont ſeches. Toutes les parties du *Sureau* ont une odeur forte & déſagréable. Les fleurs ſur-tout ont une odeur pénétrante, & qui porte à la tête. Le *Sureau* fleurit en Mai & Juin : ſes fruits ſont mûrs en Automne. Toutes les parties du *Sureau* ſont d'uſage.

Preſcrit, Tome II, pages 93, 103, 142, note; 235, 272, 290, 350; Tome III, pages 78, 136, 232, 412, 426, 529; Tome IV, pages 375, 380, 454, 480.

SURPEAU; c'eſt la même choſe qu'*Épiderme*. (Voyez ce mot.)

SUSPENSOIR, eſpece de bandage dont on ſe ſert pour ſoutenir le *ſcrotum* dans les *deſcentes* & les autres Maladies de cette partie.

Preſcrit, Tome IV, pages 16, 35, 36, 37.

SUTURE, *Couture*, &c. Ce mot ſignifie, en Anatomie, une articulation particuliere aux os de la tête, par le moyen de laquelle les pieces ſont engrainées, de maniere que les dents, par leſquelles elles ſe tiennent, repréſentent une *couture.*

SYMPTOMATIQUE, épithete qu'on donne aux Maladies qui dépendent plus du vice de quelqu'autre partie, que de celles où elles ſe manifeſtent, & dont elles ne ſont que le ſymptôme; telle eſt l'inflammation de la conjonctive à la ſuite des plaies du cerveau, parce qu'elle n'eſt due qu'à la léſion de la *dure-mere.*

On donne encore cette épithete aux évacuations qui ne ſe font pas par la coction des humeurs, comme celles qui ſont critiques, mais par leur irritation, ou par la foibleſſe des parties, ſans terminer les Maladies; telles ſont les *ſueurs* & les *diarrhées*, au commencement des Maladies. Les Maladies ſymptomatiques ſont oppoſées à celles qui ſont eſſentielles. (Voyez Essentielle.) Les évacuations ſymptomatiques ſont oppoſées à celles qui ſont *critiques.* (Voyez Critiquf.)

SYMPTOME. On donne ce nom à des ſignes, ou un aſſemblage de ſignes dans une Maladie, leſquels indiquent ſa nature & ſa qualité : ainſi la douleur, la chaleur & la rougeur, ſont les ſymptômes de l'inflammation externe, &c. Boerrhaave nous dit, tout accident contre nature, qui provient de la Maladie, comme la cauſe, en ſorte néanmoins qu'on puiſſe le diſtinguer de la Maladie elle-même, eſt proprement un ſymptôme de cette Maladie.

Symptômes (Tableau *des*) *qui caractériſent les Maladies générales internes, & autres Maladies graves*, Tome II, pages xj—lxiv.

Symptômes d'humeurs, ou qui indiquent les *purgatifs* dans quelque Maladie que ce ſoit. (Voyez Tome II, page 44.)

Symptômes d'inflammation, ou qui indiquent la *ſaignée.* (Voyez Tome II, page 28, dans le courant de la note, & page 74.)

Symptômes qui indiquent de faire *ſuer.* (Voyez Tome II, page 29, note.)

Symptômes qui indiquent les *lavements.* (Voyez Tome II, page 96, note.)

Symptômes qui indiquent les *véficatoires.* (Voyez Tome II, page 177.)

Symptômes qui indiquent les *vomitifs.* (Voyez Tome II, page 83, dans le courant de la note.)

SYNCOPE (de la) *à laquelle font expofées les perfonnes nerveufes, & qui ne dépend que de l'irritabilité.* (Voyez Évanouissement auquel font expofées les perfonnes nerveufes, &c.)

Syncope, (En quoi differe la) fymptôme de l'affection hyftérique, de la *Syncope* ordinaire, Tome III, page 378.

Syncope (*Secours qu'il faut adminiftrer à ceux dont la*) *eft incomplette*, Tome IV, pages 463—464.

Syncope. (Voyez Évanouissement, *& fes divers degrés.*)

Syncope, (Caracteres de la) Tome IV, page 486.

SYNOVIE, humeur vifqueufe, mucilagineufe, femblable à du blanc d'œuf battu, qui lubréfie toutes les articulations mobiles, où elle eft contenue par des capfules ligamenteufes : elle facilite le mouvement, & empêche que les furfaces des os ne fe froiffent, & que leurs croûtes cartilagineufes ne fe deffechent & ne s'ufent.

SYSTÊME : ce terme fignifie, en général, un arrangement des parties, un enchaînement, un tout, dont les parties font liées enfemble, ou dépendantes les unes des autres. Ainfi, en Médecine, le fyftême du corps n'eft autre chofe que la conftitution, telle que nous l'avons définie. (Voyez Constitution.) Le fyftême nerveux eft l'affemblage de tous les nerfs, &c.

TABA TABA

TABAC, nicotiane. Il n'eft perfonne qui ne connoiffe cette fubftance âcre & ftimulante. La plante qui le fournit, eft originaire d'Amérique, & a été apportée en Europe, il y a plus de deux fiecles, fous les noms de *Nicotiane*, d'*Herbe à la Reine*, d'*Herbe à l'Ambaffadeur*, de *Petun*, &c.; mais celui de *Tabac*, que les Efpagnols lui ont donné, de l'Ifle de Tabago, où ils l'avoient trouvé, a

prévalu, ſur-tout en France. Les Botaniſtes l'appellent *Nicotiana major, latifolia*, C. BAUH. & TURNEF. *Nicotiana major*, ſeu *Tabacum majus*, J. BAUH. *Nicotiana Tabacum, foliis lanceolatis, floribus obtuſis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Grande Nicotiane, à larges feuilles*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Nicotiane*, ou *grand Tabac*, ſelon J. BAUHIN. *Nicotiane-Tabac, à feuilles lancéolées, & à fleurs obtuſes*, ſelon LINNÉ. Elle eſt de la deuxieme claſſe, premiere ſection, troiſieme genre de TOURNEFORT; de la pentandrie-monogynie de LINNÉ; de la vingt-ſeptieme famille des *Perſonnées* d'ADANSON.

Cette plante pouſſe une tige de quatre à ſix pieds de haut, & remplie d'une moëlle blanchâtre. Ses feuilles naiſſent alternativement ſur cette tige. Elles ſont fort larges, légèrement pointues, viſqueuſes, d'un verd un peu pâle, d'une ſaveur âcre & brûlante. Ses fleurs qui naiſſent au ſommet des rameaux, ſont formées en godet, & purpurines. On ne la cultive, en France, que par curioſité.

Nous ne parlerons pas de l'uſage auquel le *tabac* eſt communément employé, c'eſt-à-dire, en poudre, par le nez. On ſait qu'il peut nuire à certaines conſtitutions, ſur-tout aux Gens-de-Lettres, (Voyez Tome I, page 158.) qu'il déprave l'*odorat*, Tome III, page 424, & qu'il eſt rarement utile; mais que l'habitude qu'on en a contractée, le rend ſouvent néceſſaire.

Nous dirons ſeulement, que le *tabac*, mâché & en fumée, peut être employé comme préſervatif des Maladies contagieuſes, Tome I, page 300; des fievres intermittentes & rémittentes, dans les lieux où elles ſont endémiques, Tome II, page 204; que les feuilles vertes de *tabac* entrent dans la compoſition du *baume* de M. CHOMEL; (Voyez Tome II, page 330, note.) & que d'ailleurs, adminiſtré en poudre, en feuilles, pour être mâchées, en décoction & en fumée, ſous la forme de lavement, il peut être d'une grande reſſource, lorſqu'il eſt bien indiqué : auſſi eſt-il preſcrit, page 405, note; Tome III, pages 68, 79, 84, 259, 426, 543, 554; Tome IV, pages 419, 447, 451, 457, 470, 501, 503, 506.

TABÈS. (Voyez ATROPHIE.)

TABLETTE. (Voyez ÉLECTUAIRE, pour connoître ce que c'eſt que cette eſpece de médicament.)

Tablettes de bouillon, conſeillées dans les voyages à la mer, Tome I, pages 119, 120.

TABOURET, *Bourſette*, *Bourſe*, ou *Mallette à Berger. Burſa Paſtoris major, folio ſinuato*, C. Bauh. & Turnef. *Burſa Paſtoris*, J. Bauh. *Thlaſpi Burſa Paſtoris ſiliculis obcordatis, foliis radicalibus pinnatifidis*, Linn. C'eſt-à-dire, *grande Bourſe à Berger, à feuilles ſinuées*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Bourſe à Berger*, ſelon J. Bauhin. *Thlaſpi Bourſe à Berger, dont les petites ſiliques ſont preſqu'en cœur, & les feuilles radicales découpées en aîles*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la cinquieme claſſe, deuxieme ſection, huitieme genre de Tournefort; de la tétradynamie-ſiliqueuſe de Linné; de la cinquante-deuxieme famille des *cruciferes* d'Adanson.

Le *tabouret*, qui eſt des plus communs, qu'on rencontre par-tout, le long des grands chemins, ſur les vieilles maſures, ſur les vieilles murailles, &c., a une racine petite & fibreuſe : elle pouſſe pluſieurs feuilles radicales, qui s'étendent à terre par rayons. Elles ſont longues, découpées profondément & inégalement. La tige s'éleve d'environ un pied, un pied & demi. Les feuilles d'en-bas participent du caractere des feuilles radicales. Celles qui les ſuivent, en different eſſentiellement : elles ſont entieres, pointues, ſans découpures, terminées à leur baſe par deux oreilles, qui embraſſent la tige. Les fleurs naiſſent au ſommet des tiges & des branches, rangées en épi lâche, portées par des pédicules foibles. Elles ſont blanches, petites, à quatre pétales, ayant des étamines jaunes. Le piſtil devient un fruit plat, en forme de cœur, contenant des ſemences très-menues, rangées des deux côtés d'une nervure qui traverſe les deux valves. Les feuilles & les graines ſont d'uſage.

Les feuilles preſcrites, Tome II, page 131, dans le courant de la note; Tome IV, page 341.

TACAMAHACA, ou *Gomme tacamaque;* ſubſtance réſineuſe, fauſſement nommée *gomme*, en grains, ou en morceaux blanchâtres, jaunâtres, rouſsâtres, ou de différentes couleurs, à demi-tranſparentes, d'une odeur pénétrante, ſuave, tirant un peu ſur celle de la *lavande* & de l'*ambre gris*, quand on la met ſur les charbons ardents, ſur leſquels elle ſe fond promptement, en donnant beaucoup de fumée; s'émiettant facilement ſous les dents, &

d'une ſaveur réſineuſe aromatique. Cette réſine découle, ſoit naturellement, ſoit par inciſion, d'un arbre qui croît dans la Nouvelle-Eſpagne, dans l'Iſle de Madagaſcar, &c. Elle coûte trois ſols le gros, ou quinze ſols l'once. Elle entre dans un grand nombre de préparations pharmaceutiques, entre autres dans le *baume de Fioraventi*, &c.

TACHES POURPRÉES. (Voyez POURPRE.)

TACHES SUR LES YEUX. (Voyez TAIES.)

TÆNIA; c'eſt la même choſe que *Ver ſolitaire.* (Voyez VER SOLITAIRE.)

TÆNIA CUCURBITAIN. (Voyez VER CUCURBITAIN.)

TAFFETAS D'ANGLETERRE.

Prenez de *colle de poiſſon*, deux onces;
d'*eau*, une pinte.

Coupez menu la *colle de poiſſon;* mettez dans l'*eau* bouillante; laiſſez digérer, pendant dix à douze heures; faites enſuite chauffer, juſqu'à ce que la *colle* ſoit entièrement diſſoute; paſſez avec expreſſion; prenez une aune de *taffetas* clair, que vous étendrez ſur un chaſſis; appliquez avec un pinceau, ou une broſſe, une couche de cette *colle* bien chaude; faites ſécher à un feu clair; appliquez une nouvelle couche; faites ſécher de nouveau; appliquez encore, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que toute la *colle* ſoit employée: alors, ayez de la *teinture de baume du Pérou*, en coque, faite à l'*eſprit-de-vin;* appliquez-en deux couches par-deſſus la *colle*, ayant ſoin de faire ſécher la premiere couche avant que d'appliquer la ſeconde; laiſſez enfin ſécher le *taffetas.* Lorſqu'il eſt bien ſec, on le coupe par morceaux, qu'on roule. Tout le monde ſait que ce *taffetas* s'emploie heureuſement ſur les coupures légeres, après qu'on a étanché le ſang. Il fait l'office d'*Emplâtre agglutinatif.* (Voyez ce mot.)

TAFFIA; c'eſt la même choſe que *Rum.* (Voyez ce mot.)

TAIES, (des) Tome III, pages 411—412.

TAILLE. (Opération de Chirurgie.) La *taille*, eſt juſqu'à préſent, le ſeul moyen de guérir la *pierre*, Tome II, page 485.

TAILLEURS. Maladies, infirmités auxquelles les expoſe leur maniere de travailler; moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv. Comment ils devroient être aſſis en travaillant, page 131. A quoi ils s'expoſent de tenir des

aiguilles perpétuellement dans leurs bouches, Tome IV, page 438.

TALONS HAUTS DES SOULIERS DES FEMMES, (Inconvénients des) Tome I, page 259.

TAMARINS, nom que portent des fruits, dont on nous envoie la pulpe ou ſubſtance médullaire, gluante, viſqueuſe, réduite en maſſe, de couleur noirâtre, & d'un goût très-acide. Cette pulpe eſt mêlée d'écorces, de membranes, de ſiliques, de nerfs ou de filaments cartilagineux, & même de graines dures, de couleur rouge, brune, luiſantes, plus grandes que celles de la *caſſe*, preſque quadrangulaires & aplaties. Ce fruit vient en ſiliques, ſur un arbre appellé *Tamarinier*, qui croît en Afrique, en Aſie & en Amérique. Les *tamarins* d'Afrique ſont très-rares. C'eſt d'Aſie & d'Amérique que viennent ceux dont on fait uſage en France. Cette pulpe ſe prépare, en grand, dans des chaudieres de cuivre.

Il ſeroit bien à deſirer, dit M. BAUMÉ, qu'au lieu de ſe ſervir des *tamarins* du commerce, on prît le parti de faire venir, en ſiliques, ces fruits, d'un uſage auſſi important & auſſi univerſel en Médecine. Ce purgatif doux, ſalutaire & efficace, ne ſeroit plus ſujet à occaſionner des tranchées & des coliques, plus ou moins vives, qui ſont dues au *verd-de-gris*, qu'on a vu quelquefois à l'œil nud, répandu ſur la ſurface des *tamarins* du commerce, & de l'exiſtence duquel on peut s'aſſurer facilement, en plongeant une lame de couteau, bien nette, dans cette pulpe, puiſqu'on la retire, le plus ſouvent, toute couverte de cuivre.

On doit choiſir les *tamarins* récents, gras, d'une ſaveur acide & agréable. Il faut prendre garde qu'ils ne ſentent le moiſi, & qu'on ne les ait mis à la cave, pour les faire enfler. On les falſifie quelquefois avec l'*acide vitriolique*, le *vinaigre*, la *mélaſſe*; mais on peut s'en appercevoir au goût, qui eſt plus piquant & moins agréable. Les *tamarins* ſe vendent trois ſols l'once.

Nous avons dans les *pruneaux* un médicament, qu'on peut ſubſtituer avec beaucoup d'avantage aux *tamarins*; mais il faut les donner à une doſe double des *tamarins*. Ils fourniſſent un laxatif doux, convenable dans la plupart des Maladies bilieuſes & inflammatoires.

Tamarins preſcrits, Tome I, pages 118, 227; Tome II, pages 70, 77, 80, 175, 203, 301. Leurs avantages, *ibid.*

Prescrits, 310, 329, 349, 400, 401, 407, note; 424, 432, note; Tome III, pages 33, 48, 75, 175, 195, 199, 259; Tome IV, pages 13, 38, 374, 468, 522, 541.

TAN, & *fleur de Tan.* On sait que le *tan* est l'écorce du *chêne*, hachée, moulue & réduite en poudre, dont on se sert pour la préparation des cuirs. La *fleur de tan*, ou la tannée, est une poudre très-fine, d'une couleur jaune matte, qu'on trouve sur la surperficie des monceaux de *tan*, qui a servi plusieurs mois à tanner & couvrir les cuirs de bœufs. Lorsqu'elle est encore sur les monceaux de *tan*, elle ressemble à de la *mousse* plus ou moins épaisse, qui sert comme de couvercle aux fosses dans lesquelles on entasse le vieux *tan*. C'est chez les Tanneurs qu'on trouve la *fleur de tan*. (Voyez ses propriétés, employée en topique sur les *descentes*, Tome IV, page 417.)

TANAISIE, *Tanésie*, ou *Herbe aux vers. Tanacetum vulgare luteum*, C. BAUH. & TURNEF. *Tanacetum vulgare, flore luteo*, J. BAUH. *Tanacetum vulgare, foliis bipinnatis, incisis, serratis*, LINN. C'est-à-dire, *Tanaisie commune, jaune*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tanaisie commune à fleur jaune*, selon J. BAUHIN. *Tanaisie commune, dont les feuilles, à doubles aîles, sont découpées & crenelées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la douzieme classe, quatrieme section, sixieme genre de TOURNEFORT; de la singénésie-polygamie égale de LINNÉ; de la seizieme famille des composées d'ADANSON.

Sa racine est longue, ligneuse, fibrée & serpentante: elle pousse des tiges de deux ou trois pieds, rondes, rayées, légèrement velues & remplies de moëlle. Ses feuilles sont grandes, aîlées, découpées comme par paires, & les découpures dentelées en maniere de scie. Ses fleurs naissent au haut des tiges, en bouquets, portées sur de petites queues. Elles sont composées de plusieurs fleurons très-petits & très-serrés, d'un jaune doré quelquefois, mais rarement blanches. A ces fleurs succedent des semences menues & oblongues. Elle fleurit en Juillet & Août. Toute cette plante est d'une odeur forte & désagréable, & d'une saveur amere. Elle croît presque par-tout, le long des chemins & des prés, dans les champs, au bord des fossés, dans les lieux humides, &c.

La semence de *tanaisie* est un vermifuge si certain, qu'elle

qu'elle ſe vend, dans les Pharmacies de Lorraine, pour le *ſemen-contra*, & on ne ſe doute ſeulement pas de la ſubſtitution, réuſſiſſant parfaitement à chaſſer les *vers*. Nous conſeillons donc de la préférer au *ſemen-contra*, ſubſtance exotique, dont on ne connoît pas parfaitement la nature.

La tanaiſie preſcrite, Tome I, page 300; Tome II, page 130, dans le courant de la note; page 174; Tome III, pages 107, 109, 163.

TAPISSIERS. Maladies auxquelles ils ſont expoſés, comme Ouvriers ſédentaires.

Moyens de les prévenir, Tome I, pages 124 & ſuiv. A quoi ils s'expoſent de tenir des clous perpétuellement dans leur bouche, Tome IV, page 438.

TARSE; c'eſt le nom que porte le cartilage des *paupieres*. (Voyez ŒIL.)

TARSE. On donne encore ce nom à la partie du pied articulée avec l'os de la jambe. Le *tarſe* eſt compoſé de ſept os, différents les uns des autres, en groſſeur, en grandeur & en figure, & dont celui qui forme le talon eſt le plus grand. Ces os ſont liés & attachés enſemble par de forts ligaments.

TARTRE. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 186, dans le courant de la note.)

TARTRE CALIBÉ, ou *chalibé*, ou *Tartre martial*. Nom qu'on donne au produit de la cuiſſon du *tartre blanc* avec de la *limaille de fer*. Lorſque le *tartre* eſt diſſous, on met la diſſolution repoſer dans un lieu frais, pour qu'il s'y forme des cryſtaux. Ce médicament eſt regardé comme un des plus excellents remedes apéritifs.

Preſcrit, Tome III, page 447.

TARTRE ÉMÉTIQUE; c'eſt la même choſe que *Tartre ſtibié*, ou *Émétique*. (Voyez ÉMÉTIQUE.)

TARTRE MARTIAL. (Voyez TARTRE CALIBÉ.)

TARTRE STIBIÉ; *Tartre émétique*, ou ſimplement *Émétique*. (Voyez ÉMÉTIQUE.)

TARTRE SOLUBLE.
TARTRE TARTARISÉ. } C'eſt la même choſe que *Sel végétal*. (Voyez SEL VÉGÉTAL.)

TARTRE VITRIOLÉ; c'eſt la même choſe que *Sel duobus*. (Voyez SEL DUOBUS.)

TÉGUMENT, nom générique qu'on donne à l'épiderme & à la peau, parce que ces parties ſervent à couvrir & à

envelopper le corps. Le mot *tégument* signifie enveloppe, couverture, &c.

TEIGNE, espece de *dartre corrosive*, accompagnée de croûte épaisse & écailleuse, de couleur cendrée ou jaunâtre. Son siége est sur le cuir chevelu : elle est plus familiere aux enfants qu'aux adultes. Son nom lui vient de ce qu'elle ronge les téguments de la tête & les bulbes des cheveux, comme les *teignes* mangent les étoffes.

TEIGNE, (de la) Tome IV, pages 269—271.

TEINTURE, extrait liquide, chargé de la couleur & de la vertu d'une substance quelconque, séparé des parties grossieres de cette substance, & fait par le moyen d'un menstrue convenable. « Les liqueurs spiritueuses rectifiées sont le véritable menstrue des résines & des huiles essentielles des » végétaux, les seules capables d'extraire entièrement les » principes actifs de ces diverses substances qui deviennent, » par leur moyen, miscibles à l'eau, sinon en totalité, du » moins en partie. Elles dissolvent encore les parties des » substances animales, dans lesquelles résident leur odeur » & leur saveur : aussi les teintures, préparées avec les liqueurs spiritueuses rectifiées, forment-elles une classe de » remedes très-agréable & très-utile, possédant les vertus » les plus essentielles des simples, sans être embarrassées de » leurs parties inertes ou inutiles. Cependant, comme l'eau » est le menstrue des gommes & des parties salines & sucrées des médicaments, il est nécessaire, dans plusieurs » préparations de teintures, d'employer des liqueurs spiritueuses, foibles ou rectifiées, mais mêlées à l'eau. » (M. B.)

TEINTURE AMERE. (Voyez TEINTURE DE RHUBARBE.)

TEINTURE AROMATIQUE.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, deux onces ;
d'*eau-de-vie*, une pinte.

Faites infuser, à froid, pendant deux jours ; passez. Cette teinture, toute simple qu'elle est, répond parfaitement aux indications qui demandent les préparations, de ce genre, les plus composées & les plus coûteuses : prise pure, elle seroit trop échauffante ; mais elle est très-propre à être mêlée aux remedes qui seroient trop froids pour l'estomac. (M. B.)

TEINTURE CARMINATIVE & STOMACHIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 286.)

TEINTURE D'ASSA-FÉTIDA. (Voyez TEINTURE FÉTIDE VOLATILE.)

TEINTURE DE BAUME DE TOLU.

Prenez de *baume de Tolu*, une once & demie ;
d'*esprit-de-vin rectifié*, chopine.

Mettez sur un feu doux ; laissez infuser, jusqu'à ce que le *baume* soit dissous ; passez. Cette *teinture* possede toutes les vertus du *baume de Tolu*. On l'emploie dans la toux & autres Maladies de poitrine. La dose est d'une ou deux cuillers à café, versées sur un morceau de sucre ; mais la meilleure maniere de l'employer est en sirop. Si on joint une once de cette teinture à deux livres de *sirop commun*, on aura ce qu'on appelle *Sirop balsamique*. (M. B.)

TEINTURE DE CANTHARIDES.

Prenez de *cantharides*, en poudre très-fine, deux onces ;
d'*esprit-de-vin*, chopine.

Faites infuser & digérer, pendant deux ou trois jours ; tirez à clair. On emploie cette *teinture* comme un stimulant âcre, dans les Maladies externes. On en frotte les parties affectées de *paralysie* ou de *rhumatisme chronique*, & on réitere ces *frictions*. (M. B.) Elle coûte, toute préparée, douze sols l'once.

Prescrite, Tome II, pages 94, 111, dans le courant de la note ; Tome III, page 179.

TEINTURE DE CASTOREUM.

Prenez de *castoreum*, demi-once ;
d'*esprit-de-vin* rectifié, une livre.

Laissez digérer pendant six jours ; passez.

Prescrite, Tome II, page 403 ; Tome III, pages 243, 320, 363, 367, 388 ; Tome IV, pages 192, 193, 306.

TEINTURE DE GOMME DE GAÏAC. (Voyez TEINTURE VOLATILE DE GAÏAC.)

TEINTURE D'ELLÉBORE BLANC.

Prenez de racine d'*ellébore blanc*, concassée, deux onces ;
d'*esprit-de-vin*, chopine.

Faites infuser, pendant sept ou huit jours ; filtrez la *teinture* à travers le papier. On peut ajouter & faire infuser en même-temps vingt grains de *cochenille*, pour donner de la couleur à cette *teinture*. Dans la suppression des *régles*, on donne une cuiller à café de cette *teinture* dans une tasse d'infusion de *camomille* ou de *pouliot*, & on la répete deux fois par jour. (M. B.)

Prescrite, Tome IV, page 127.

Teinture de myrrhe & d'aloès.

Prenez de *myrrhe*, une once & demie ;
d'*aloès hépatique*, une once.

Mettez en poudre ces deux ſubſtances ; laiſſez infuſer, dans une pinte d'*eſprit-de-vin* rectifié, ſur un feu doux, pendant ſix jours ; paſſez. Cette *teinture* eſt ſur-tout d'uſage, parmi les Chirurgiens, pour nettoyer les vieux *ulceres*, & s'oppoſer aux progrès de la *gangrene*. Il y en a encore qui la recommandent comme un remede approprié dans les bleſſures nouvelles. (M. B.) Elle ſe vend huit ſols l'once, deux ſols le gros.

Preſcrite, Tome II, pages 294, 338 ; Tome III, pages 86, 148 ; Tome IV, pages 192, 193, 372, 373.

Teinture de quinquina, composée.

Prenez de *quinquina*, deux onces ;
d'*écorce d'orange*, de *canelle*, } de chaque demi-once.

Mettez le *quinquina* en poudre, & concaſſez les autres ingrédients ; faites infuſer le tout dans trois chopines d'*eau-de-vie*, pendant cinq ou ſix jours, le vaiſſeau étant bien couvert ; paſſez. Cette *teinture* eſt, non-ſeulement recommandable dans les fievres intermittentes, mais encore dans celles qui ſont lentes, nerveuſes, & du genre putride, ſur-tout dans leur déclin. La doſe eſt, depuis un gros juſqu'à trois ou quatre, toutes les cinq ou ſix heures. On la donne dans une liqueur convenable, &, ſelon les circonſtances, acidulée avec quelques gouttes d'*eſprit de vitriol*. (M. B.)

Preſcrite, Tome III, pages 39, 275, 368, 387 ; Tome IV, page 30.

Teinture de rhubarbe, & *Teinture de rhubarbe amere.*

Prenez de *rhubarbe*, deux onces & demie ;
de graine de petit *cardamome*, demi-once ;
d'*eau-de-vie*, une pinte.

Laiſſez digérer pendant huit jours ; paſſez. Ceux qui préferent d'avoir une *teinture de rhubarbe* vineuſe, feront digérer les ſubſtances ci-deſſus, dans une bouteille de vin de Portugal, (ou de Bordeaux) auquel ils ajouteront deux onces d'*eſprit-de-vin* rectifié. Si on ajoute, à ces mêmes ingrédients, une once de racine de *Gentiane*, & un gros de *Serpentaire de Virginie*, on aura la *teinture de rhubarbe amere*. Ces *teintures* ſont ſtomachiques, corroborantes & purgatives ; elles ſont très-indiquées dans les foibleſſes d'eſto-

mac, les indigeſtions, le relâchement des inteſtins, le cours de ventre, les coliques venteuſes, & autres Maladies de ce genre. La doſe eſt depuis une demi-cuillerée juſqu'à trois ou quatre & plus, ſelon la Maladie & les indications qui ſe trouvent à remplir. (M. B.) Elle coûte, toute préparée, douze ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, page 373; Tome III, pages 100, 160.

TEINTURE DE ROSES.

Prenez de *roſes rouges*, ſeches & ſans onglet, une once;
 d'*eſprit de vitriol*, un gros;
 d'*eau* bouillante, une pinte;
 de *ſucre*, deux onces;

Mêlez l'acide à l'eau; ajoutez les *roſes*; laiſſez infuſer pendant quatre heures; paſſez; mettez le *ſucre*. Il faut faire cette *teinture* dans un vaiſſeau de verre ou de terre verniſſé. On peut donner une taſſe de cette liqueur aſtringente & rafraîchiſſante dans les *pertes*, dans les *vomiſſements de ſang*. On la répete, ſelon les circonſtances. Elle convient encore employée comme gargariſme. (M. B.)

Preſcrite, Tome II, pages 339, 459; Tome III, pages 11, 17, 28; Tome IV, pages 134, 201.

TEINTURE DE SAFRAN.

Prenez de *ſafran*, une once;
 d'*eſprit-de-vin* concentré, une livre.

Laiſſez digérer pendant cinq jours; paſſez au papier.

Preſcrite, Tome III, page 243.

TEINTURE DE SÉNÉ, COMPOSÉE.

Prenez de *ſéné*, une once;
 de *jalap*,
 de *coriandre*, } de chaque demi-once;
 de *crême de tartre*,

Faites infuſer, pendant huit jours, dans trois demi-ſetiers d'*eau-de-vie* de France; paſſez, & ajoutez quatre onces de *ſucre*. C'eſt un purgatif agréable, & qui peut remplacer, dans tous les cas, l'*Elixir ſalutaire* & l'*Elixir de Daffy*. La doſe eſt depuis une once juſqu'à trois. (M. B.)

Preſcrite, Tome III, page 100; Tome IV, page 465.

TEINTURE DE SUIE DE BOIS.

Prenez de *ſuie de bois*, brillante, une once;
 d'*aſſa-fétida*, demi-once;
 d'*eſprit-de-vin*, douze onces.

Faites digérer pendant six jours; passez. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrite, Tome III, page 366; Tome IV, page 306.

TEINTURE D'OPIUM. (Voyez LAUDANUM LIQUIDE.)

TEINTURE FÉTIDE VOLATILE, ou d'*Assa-fétida.*

Prenez d'*assa-fétida*, deux onces.

Faites infuser, à froid, dans une chopine d'*esprit volatil aromatique*, pendant huit jours, ayant soin de bien couvrir le vaisseau, & de remuer fréquemment; passez. Ce remede convient dans les Maladies *hystériques*, sur-tout lorsqu'elles sont accompagnées de découragement & de défaillance. On en donne une cuiller à café dans un verre de *vin*, ou dans une tasse d'infusion de *pouliot*. (M. B.)

Prescrite, Tome III, page 421; Tome IV, pages 186, 306.

TEINTURE SACRÉE, ou d'*Hiéra-Picra.*

Prenez d'*aloès succotrin*, en poudre, une once;
de *serpentaire de Virginie*, } de chaque deux
de *gingembre*, } gros.

Mettez infuser, pendant huit jours, dans une chopine de *vin* d'Espagne, & un demi-setier d'*eau-de-vie;* remuez souvent la bouteille; passez. Cette *teinture* est un purgatif sûr & convenable pour les personnes qui sont d'un tempérament délicat & phlegmatique; mais la maniere dont elle convient le mieux, est de la prendre à petite dose, comme laxative. Il faut la donner à une ou deux onces pour qu'elle purge. (M. B.) (Voyez HIÉRA-PICRA.)

Prescrite, Tome II, page 363. Autre maniere de la préparer, *ibid.*

TEINTURE THÉBAÏQUE. (Voyez LAUDANUM LIQUIDE DE SYDENHAM.)

TEINTURE VOLATILE DE GOMME DE GAÏAC, ou *Teinture volatile aromatique.*

Prenez de *gomme de gaïac*, quatre onces;
d'*esprit volatil aromatique*, chopine.

Faites infuser, à froid, dans un vaisseau bien couvert, pendant quelques jours; passez. On donne une cuillerée à café de cette *teinture*, deux ou trois fois par jour, dans un verre d'infusion de *trefle d'eau*, aux personnes qui éprouvent des douleurs violentes de *rhumatisme*. (M. B.)

Prescrite, Tome III, pages 156, 179, 350.

TEMPÉRAMENT, (*Exposition des diverses especes de*) Tome I, pages 329—337.

On doit, dans les mariages, avoir attention aux tempéraments des ſujets, Tome I, page 326.

Tempérament bilieux, (du) Tome I, pages 331—333.

Tempérament mélancolique, (du) *idem*, pages 333—335.

Tempérament pituiteux, (du) ou *Phlegmatique*, *idem*, pages 336—337.

Tempérament sanguin, (du) ou *Plétorique*, *idem*, pages 330—331.

TEMPÉRANCE : ſon importance pour les Ouvriers ſédentaires, Tome I, page 131. Les Marins trouveront, dans la tempérance, le meilleur remede contre les fievres & les autres Maladies qui les détruiſent, page 117. Elle eſt auſſi néceſſaire, pour la conſervation de la ſanté, que l'exercice, page 263. La tempérance conſiſte à éviter toute eſpece d'excès, page 265. Régles de la tempérance, relativement aux aliments, page 266. La tempérance la plus ſtricte eſt un des points les plus importants du régime préſervatif de la goutte, Tome III, page 162 ; du rhumatiſme chronique, page 183.

TEMPS des régles, (*De la maniere de ſe conduire dans le*) Tome IV, pages 123—124.

TENDINEUX, ſe dit de tout ce qui a rapport aux *tendons*.

TENDON, partie ſolide, d'un blanc glacé de bleu, qui termine ordinairement chaque muſcle, & qui, comme lui, eſt composé de filets étroitement unis les uns avec les autres.

Il ſeroit dangereux de piquer un tendon en ſaignant, Tome IV, page 327. Signes auxquels on reconnoît extérieurement les tendons, *ibid.*

TENESME ; c'eſt la même choſe qu'*Épreintes*. (Voyez Épreintes.)

TENETTES, *Pinces*. Inſtrument conſeillé pour extraire les corps arrêtés dans le goſier, Tome IV, page 429.

TENTE. On donne ce nom, en Chirurgie, à un petit rouleau de charpie ou de linge, de forme cylindrique, figuré comme un clou à tête ronde, qu'on introduit dans les plaies & les ulceres, pour porter les médicaments dans leur fond ; pour donner iſſue à la matiere, ou pour empêcher qu'ils ne

ſe ferment avant que le fond ſoit rempli. On s'en ſert encore pour arrêter les hémorrhagies de quelque cavité. (Voyez Tome III, pages 10 & 11.)

TÉRÉBENTHINE. On donne ce nom à quatre ſortes de ſucs réſineux, quoiqu'il ne convienne qu'à la ſeule réſine, qui coule du *Térébinthe ;* ſavoir, la *Térébenthine de Chio*, ou de *Chypre*, celle de *Veniſe*, celle de *Strasbourg*, & la *Commune.*

TÉRÉBENTHINE COMMUNE, *groſſe Térébenthine :* c'eſt une ſubſtance réſineuſe, viſqueuſe, tenace, plus groſſiere & plus peſante que celle de *Veniſe* & de *Strasbourg.* Elle n'eſt pas tranſparente, mais blanchâtre, preſque de la conſiſtance de l'huile un peu condenſée par le froid, d'une odeur réſineuſe déſagréable, d'une ſaveur âcre, un peu amere, & qui cauſe des nauſées. Elle coule d'elle-même, ou par inciſion, de différentes eſpeces de *pins ;* mais on la recueille ſur-tout, dans la Provence & la Guyenne, d'un arbre appellé *Pin ſauvage.* On emploie rarement cette eſpece de *Térébenthine*, en Médecine, quoiqu'elle ait à-peu-près les mêmes vertus que les autres. Elle eſt conſacrée aux Arts.

TÉRÉBENTHINE DE CHIO, ou de *Chypre.* Elle eſt ainſi nommée, parce qu'on nous l'apporte de ces deux Iſles. C'eſt un ſuc réſineux, blanc, jaunâtre, ou de la couleur du verre, tirant un peu ſur le bleu ; quelquefois elle eſt tranſparente, de conſiſtance, tantôt plus ferme, tantôt plus molle, glutineuſe. Lorſqu'on la frotte entre les doigts, elle ſe briſe quelquefois en miettes ; le plus ſouvent cependant elle eſt comme du miel ſolide : elle cede & s'attache aux doigts comme lui. Son odeur eſt âcre, non déſagréable, ſemblable à la réſine du *Méleſe*, ou à la *Térébenthine de Veniſe*, ſur-tout lorſqu'on la manie ou qu'on la jette ſur les charbons ardents. Elle a une ſaveur modérément amere & âcre. Elle coule d'un arbre appellé *Térébinthe*, qui croît naturellement dans l'Iſle de Chypre, & dans la partie orientale de l'Iſle de Chio. On en rencontre en Italie & en Provence, qui donnent auſſi de la *Térébenthine* par inciſion.

Preſcrite, Tome IV, page 212.

TÉRÉBENTHINE DE STRASBOURG, appellée encore *Térébenthine de Sapin*, *Réſine liquide de Sapin*, *Bigion*, &c. : c'eſt une ſubſtance réſineuſe, liquide lorſqu'elle eſt récente, plus tranſparente que celle de Veniſe, moins viſqueuſe & moins tenace, d'une odeur plus agréable, qui a,

en quelque ſorte, l'odeur & la ſaveur de l'écorce de *citron :* elle jaunit & s'épaiſſit avec le temps. Elle nous vient par Strasbourg, d'où elle a pris ſon nom. Elle coule du *Sapin*, à feuille d'*if*, &c., qui croît en abondance en Allemagne, & dans les pays du Nord. Cette *Térébenthine* a les mêmes vertus, & s'emploie aux mêmes uſages que celle de Veniſe.

Térébenthine de Venise. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'on nous l'apportoit autrefois de cette Ville ; mais elle nous vient actuellement du Dauphiné & de la Savoie. C'eſt la *Térébenthine* ordinaire, ou des *Méleſes :* c'eſt une ſubſtance réſineuſe, limpide, gluante, tenace, plus groſſiere que l'huile, plus coulante que le miel, qui coule entièrement & également du doigt qu'on y a trempé. Elle eſt un peu tranſparente, d'une couleur jaunâtre, d'une odeur réſineuſe, pénétrante, âcre, agréable, quoiqu'un peu dégoûtante, d'une ſaveur âcre, amere, qui ſurpaſſe, par ſon âcreté & ſa chaleur, celle de la *Térébenthine de Chio.* Il faut la choiſir récente, bien tranſparente, blanche, liquide, qui ne ſoit point ſalie par des ordures, & dont les gouttes s'attachent à l'ongle, ſans couleur. Elle découle d'un arbre appellé *Méleſe*, qui croît abondamment dans les Alpes de France, de Savoie, des Griſons, &c. Elle a les mêmes vertus que celle de Chio, & on la préfere pour l'uſage intérieur. Elle coûte 40 ſols la livre, 4 ſols l'once.

Preſcrite, Tome II, page 140, dans le courant de la note ; Tome IV, pages 27, 32, 465.

TÉRÈS, eſpece de *Ver.* (Voyez Vers térès.)

TERRE bolaire. On donne ce nom à des eſpeces de terres argilleuſes, douces, graſſes au toucher, qui s'attachent à la langue, & dont le goût eſt un peu ſtyptique ; tels ſont les *bols* par excellence.

Terre foliée de tartre, ou *Tartre régénéré*, ou mieux, *Sel déliqueſcent :* noms que porte un *ſel neutre*, formé par la combinaiſon, juſqu'au point de *ſaturation*, de l'acide du *vinaigre* avec l'*alkali fixe* du *tartre*, ou *végétal.*

Preſcrite, Tome III, page 117, note.

Terre du Japon. C'eſt la même choſe que *Cachou.* (Voyez Cachou.)

TERRETTE. (Voyez Lierre terrestre.)

TESTICULES, parties particulieres aux mâles des ani-

maux : ce ſont deux corps mous, blancs, de figure ovale, gros environ comme un œuf de pigeon, placés extérieurement chez l'homme, aux deux côtés de la *verge*, & enfermés dans le *ſcrotum* ou les *bourſes*. Leur uſage eſt de ſéparer & de préparer la ſemence. (Voyez GONFLEMENT & INFLAMMATION DES TESTICULES.)

TÊTE (Il faut raſer la) du malade dans la pleuréſie, & la frotter avec une mixture chaude d'eau roſe & de vinaigre, Tome II, page 303. Circonſtances où il faut, dans cette même Maladie, appliquer de la glace ſur la tête, page 304; ou des véſicatoires, *ibid.* Il faut raſer la tête & la laver avec de l'eau froide, dans l'inflammation des yeux, page 311. Il faut que la tête ſoit élevée dans l'eſquinancie inflammatoire, page 325. Expoſition de la tête nue à l'air le plus froid dans le crachement de ſang, Tome III, page 27.

TÊTE, (*Des différents maux de*) Tome III, pages 62—75.

Il faut que ceux qui ont éprouvé l'apoplexie ſe faſſent raſer la tête, & qu'ils la lavent tous les jours, Tome III, page 266. Il ne faut rien faire contre la teigne, que l'on n'ait auparavant raſé & nettoyé la tête, Tome IV, page 270.

THÉ, nom que porte un arbriſſeau de la hauteur de nos *grenadiers* ou de nos *myrtes*. Il vient de graines, ſemées dans des trous de trois ou quatre pouces de profondeur. On n'eſtime de lui que ſes feuilles. A trois ans, il en offre en abondance; mais il en donne moins à ſept. On le coupe alors à la tige, pour obtenir des rejettons, dont chacun fournit, à peu de choſe près, autant de produit qu'un arbuſte entier. La plupart des Provinces de la Chine cultivent le *thé;* mais il n'a pas le même degré de bonté par-tout, quoique partout on ait l'attention de le placer au midi, & dans les vallées. Celui qui croît ſur un ſol pierreux, eſt fort ſupérieur à celui qui ſort des terres légeres, & plus ſupérieur encore à celui qu'on trouve dans les terres jaunes. La différence des terreins n'eſt pas la ſeule cauſe de la perfection plus ou moins grande du *thé*. Les ſaiſons, où les feuilles ſont ramaſſées, y influent encore davantage.

La premiere récolte ſe fait au commencement de Mars. Les feuilles, alors petites, tendres & délicates, forment ce qu'on appelle le *thé impérial*, parce qu'il ſert principalement à l'uſage de la Cour & des gens en place. Les feuilles de la ſeconde récolte, qui eſt au mois d'Avril, ſont

plus grandes & plus développées, mais de moindre qualité que les premieres. Enfin, le dernier & le moins estimé des *thés*, se recueille en Mai. Les uns & les autres sont renfermés dans des boëtes d'étain grossier, pour les garantir des impressions de l'air, qui leur feroit perdre leur parfum.

Le *thé* est la boisson ordinaire des Chinois. Ce ne fut pas un vain caprice qui en introduisit l'usage dans presque tout leur Empire. Les eaux y sont mal-saines & de mauvais goût: de tous les moyens qu'on imagina, pour les améliorer, il n'y eut que le *thé* qui eut un succès entier. L'expérience lui fit attribuer d'autres vertus. On se persuada que c'étoit un excellent dissolvant, qu'il purifioit le sang, fortifioit l'estomac, facilitoit la digestion & la transpiration. La haute opinion que les premiers Européens, qui pénétrerent à la Chine, se formerent du peuple qui l'habite, leur fit adopter l'idée, peut-être exagérée, qu'il avoit du *thé*. Ils nous communiquerent leur enthousiasme; & cet enthousiasme a toujours été en augmentant dans les contrées du Nord de l'Europe & de l'Amérique, où l'air est grossier & chargé de vapeurs.

Quelle que soit, en général, la force des préjugés, on ne peut guere douter que le *thé* ne produise quelques heureux effets chez les Nations qui en ont le plus universellement adopté l'usage. Ce bien ne peut pas être pourtant ce qu'il est à la Chine. On sait que les Chinois gardent pour eux le *thé* le mieux choisi & le mieux soigné. On sait qu'ils mêlent souvent au *thé*, qui sort de l'Empire, d'autres feuilles, qui, quoique ressemblantes pour la forme, peuvent avoir des propriétés différentes. On sait que la grande exportation qui se fait du *thé*, les a rendus moins difficiles sur le choix du terrein, & moins exacts pour les préparations. Notre maniere de le prendre se joint à ces négligences, à ces infidélités : nous le buvons trop chaud & trop fort. Nous y mêlons souvent des odeurs, & quelquefois des liqueurs nuisibles. Indépendamment de ces considérations, le long trajet qu'il fait par mer, suffiroit pour lui faire perdre la plus grande partie de ses vertus. (Voyez, au reste, l'*Histoire Philosophique & Politique des Établissements des Européens dans les deux Indes*, Tome II, page 294.)

Les Gens-de-Lettres doivent s'interdire l'usage du thé, Tome I, page 158. Maniere de prendre le thé, pour qu'il ne soit point nuisible, page 168. Dangers du thé, pris en

grande quantité, page 169. Le thé preſcrit, Tome II, pages 311, 337, 349, 434, 448, 449; Tome III, pages 104, 120, 278, 286. Le thé eſt nuiſible aux perſonnes nerveuſes, page 293; dans la mélancolie, page 302. Comment le thé peut être une cauſe de la paralyſie, page 310, note. Le thé eſt abſolument contraire aux perſonnes venteuſes, page 369. Preſcrit, Tome IV, pages 185, 480, 497.

THÉORIE; doctrine qui ſe borne à la conſidération de ſon objet, ſans aucune application à la pratique, que l'objet en ſoit ſuſceptible ou non. La théorie de la Médecine eſt donc la partie de cette ſcience, qui, par le ſeul raiſonnement, conduit à la connoiſſance des ſymptômes des Maladies, & des moyens de les guérir, ſans être éclairée par les lumieres de l'expérience, que la ſeule pratique peut donner.

THÉRIAQUE, aſſemblage monſtrueux de ſubſtances ſans nombre, dont la plupart ſe combattent. En effet, outre une grande quantité de médicaments *aromatiques*, il en entre, dans ſa compoſition, de *céphaliques*, de *ſtomachiques*, de *purgatifs*, d'*antiſpaſmodiques*, de *narcotiques*, de *cordiaux*, d'*abſorbants*, de *diaphorétiques*, de *diurétiques*, de *vulnéraires*, d'*aſtringents*, &c. Il y entre du *vin*, du *miel*, des *drogues ameres* & *douces* : les unes ont une odeur agréable, les autres fétide, &c.

Quand on réfléchit ſur cette compoſition, ſans régle, on eſt tenté de croire, dit M. LIEUTAUD, que celui qui en eſt l'auteur, a pris indiſtinctement tout ce qui s'eſt trouvé ſous ſa main. Néanmoins, il eſt arrivé, par un heureux haſard, que de ce mêlange, ſans principes, & ridicule, il en réſulte un médicament, qui ne le cede en vertu à aucun de ceux du même genre, & qui eſt preſque le meilleur remede alexitere, tonique & ſtomachique, que la Médecine connoiſſe. On prépare la *thériaque* preſque par-tout. On donne communément la préférence à celle de Veniſe. A-t-on raiſon? C'eſt ce qu'on ne peut décider, parce qu'on ignore la compoſition de cette *thériaque*. (Voyez le *Codex*, ou les *Éléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ.)

Preſcrite, Tome II, pages 54, note; 160. Dangers de la thériaque dans les premiers inſtants de la petite-vérole, pages 213, 218 & 219; pour ſe garantir du rhume, page 350. Preſcrite, pages 400, 407 & 408, note; 450; Tome III, pages 54, 75, 100, 102, 107, 159, note; 219,

345, 350, 352, 353. Elle eſt contraire dans l'empoiſonnement cauſé par l'arſenic, pages 477, 478. Preſcrite, pages 507, 543, 544, 555; Tome IV, pages 127, 251, 276, note; 346.

THERMOMETRE, inſtrument qui ſert à meſurer les degrés de chaleur & de froid.

Il faudroit joindre à la *Boîte-Entrepôt*, (Voyez ce mot.) un petit *Thermometre*. Pourquoi? Tome IV, page 446.

THYM. *Thymus vulgaris, folio tenuiore*, C. Bauh. & Turnef. *Thymum vulgare rigidius, folio cinereo*, J. Bauh. *Thymus vulgaris*, Linn. C'eſt-à-dire, *Thym commun, à petites feuilles*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Thym commun, rude, à feuilles cendrées*, ſelon J. Bauhin. *Thym commun*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la quatrieme claſſe, troiſieme ſection, ſeptieme genre de Tournefort; de la didynamie-gymnoſperme de Linné, & de la vingt-cinquieme famille des *labiées* d'Adanson.

Il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe cette plante, recherchée pour ſon odeur agréable, & d'un uſage commun dans la cuiſine.

Preſcrite, Tome III, page 321; Tome IV, page 301.

THYROIDE, nom que porte un cartilage du larynx, fort large, & plié de façon qu'il a une convexité longitudinale en devant, & deux portions latérales, qui en ſont comme les aîles. Les anciens lui ont donné ce nom, parce qu'ils ont cru trouver, dans ſa configuration, de la reſſemblance avec un bouclier. On donne encore le nom de *thyroïdes* ou *thyroïdiennes*, à deux glandes lymphatiques placées à la partie inférieure & latérale du larynx.

TILLEUL, *Tillau*, *Tillot*, ou *Tillot de Hollande*. *Tilia femina, folio majore*, C. Bauh. & Turnef. *Tilia vulgaris*, J. Bauh. *Tilia Europæa*, Linn. C'eſt-à-dire, *Tilleul femelle, à grande feuille*, ſelon Casp. Bauhin & Tournefort. *Tilleul commun*, ſelon Jean Bauhin. *Tilleul d'Europe*, ſelon Linné.

Cet arbre n'a pas beſoin de deſcription; il n'eſt perſonne qui ne le connoiſſe, pour le voir dans nos jardins, dont il eſt un des plus beaux ornements. Les fleurs ſont d'uſage.

Preſcrites, Tome II, page 471; Tome III, pages 70, 103, 141, 302, 318, 345, 529, 534; Tome IV, pages 286, 292, 487.

TISANE. On donne ce nom à tout liquide, dont le malade fait sa boisson ordinaire. Les *tisanes* se préparent avec les feuilles, les racines, les fruits, les semences, les bois, ou les écorces, &c., des plantes; quelquefois avec des médicaments tirés des animaux & des minéraux, &c., qu'on fait bouillir ou infuser dans de l'eau. Lorsque la *tisane* a bouilli, on l'appelle *Décoction;* lorsqu'elle n'a fait qu'infuser, on la nomme *Infusion.* (Voyez DÉCOCTION & INFUSION.)

TISANE PECTORALE COMMUNE.

Prenez d'*orge perlée*, deux onces.
Faites bouillir, pendant quelque temps, dans quatre pintes d'*eau :* ajoutez,

de *raisins* secs, } de chaque deux onces;
de *figues* seches, }
de *réglisse* épluchée, demi-once.

Continuez de faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. On peut ajouter deux ou trois gros de *nitre*, & on aura, non-seulement une *tisane* très-rafraîchissante & très-agréable, mais encore un excellent remede dans tous les cas où il faudra tempérer la chaleur du sang. (M. B.)

Prescrite, Tome II, pages 70, 89; Tome IV, page 454.

TISANE ROYALE ET PURGATIVE. (Voyez-en la recette & l'indication à l'article BAGUENAUDIER.)

TISANE SUDORIFIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome IV, page 92.)

TISSU. On entend, par ce mot, la disposition de quelques parties de même nature, tressées & entrelacées en forme de toile. C'est ainsi qu'en Anatomie on nomme :

TISSU-CELLULAIRE, une espece de tresse membraneuse, composée, en outre, de différentes cellules, qui communiquent ensemble. Ce *tissu-cellulaire* enveloppe toutes les parties principales du corps, & toutes les *fibres* qui composent ces parties, auxquelles il sert comme de gaîne : c'est par le moyen de cette tresse, non interrompue, que toutes les parties du corps se communiquent entr'elles, & que les *métastases* se font de l'intérieur à l'extérieur, & de l'extérieur à l'intérieur.

TITHYMALE. Ce nom, qu'on confond, dans les Auteurs, avec celui d'*Esule*, se donne à un genre de plantes très-nombreux, très-multiplié dans les campagnes, & très-connu des Paysans, qui, pour la plupart, n'emploient point d'autres vomitifs, ni d'autres purgatifs. Ils sont dans l'usage

d'avaler des ſemences de *tithymale*, lorſqu'ils veulent ſe purger, &, le plus ſouvent, ils ſont évacués à la fois par haut & par bas. Comme ils les prennent ſans aucune préparation, ni de la part du remede, ni de la part du ſujet, l'expérience ne prouve que trop malheureuſement qu'ils ſont quelquefois la victime de l'action violente de ce *draſtique*. Auſſi les Médecins, qui en ont été témoins, n'ont-ils pas héſité de ranger les *tithymales* dans la claſſe des *poiſons*, tandis que d'autres, également témoins de leurs effets, ne les regardent que comme des remedes très-actifs, & dont l'adminiſtration demande toute la prudence d'un Médecin éclairé.

Cependant la célébrité que ce remede a conſervée parmi les gens de la Campagne, qui s'en ſervent de temps immémorial, & qui en uſent très-familièrement, dépoſe évidemment en ſa faveur. Voilà ce qui a engagé les Auteurs des *Eſſais de Matieres médicale indigene*, cités, Tome II, page 49, note, à ſoumettre les *Tithymales* ou les *Eſules* à l'expérience. Celles de ces plantes, qu'ils ont preſcrites, ſont les ſuivantes, comme les plus communes, & celles qui ſont le plus fréquemment employées par les gens de la Campagne.

1°. Tithymale des champs, ou *petite Eſule. Eſula minor officin. Tithymalus cypariſſias*, Casp. Bauh. & Turnef. *Euphorbia cypariſſias*, Linn. C'eſt-à-dire, *petite Eſule des Boutiques. Tithymale à feuilles de Cyprès*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Euphorbe à feuilles de Cyprès*, ſelon Linné.

La racine de cette plante eſt plus groſſe que le petit doigt, ligneuſe, fibreuſe, & quelquefois rampante, d'une ſaveur âcre & piquante, & qui cauſe des nauſées. Ses tiges ſont hautes d'une coudée, branchues à leur ſommet. Ses feuilles naiſſent en très-grand nombre ſur les tiges. Elles ſont d'abord ſemblables à celles de la *linaire*, molles; & enſuite il en naît de plus menues & capillacées, lorſque la tige ſe partage en branches. Ses fleurs naiſſent aux ſommets des rameaux, diſpoſées en paraſol, & ſont d'une ſeule piece, en grelot, verdâtres, & diviſées en quatre parties, arrondies. Leur piſtil ſe change en un fruit triangulaire à trois capſules, qui contiennent trois graines arrondies. Toute cette plante eſt remplie de lait. Elle vient par-tout, le long des chemins & dans les forêts.

On obſervera qu'il ſort de la même racine plusieurs petites tiges garnies de feuilles plus courtes, plus épaiſſes & arrondies, marquées en-deſſous de points de couleur d'*ochre*. Des Botaniſtes ont regardé ces jets comme des eſpeces particulieres; mais J. Ray les regarde, avec raiſon, comme des avortons de la plante. On obſervera encore que ce *tithymale* varie beaucoup, ſelon les différentes ſaiſons & l'âge de la plante; car ſouvent au printemps elle porte une tête rougeâtre ou jaune. Ces variétés ont jetté les Botaniſtes dans l'erreur, ils en ont fait autant d'eſpeces. Cependant il eſt facile, ſelon J. Ray, de la diſtinguer des autres *éſules* ou *tithymales*, par ſes racines rampantes, par ſa tige, qui eſt peu élevée, par ſes feuilles oblongues, vertes, étroites, molles & tendres, qui ſont en grand nombre ſur la tige.

2°. Tithymale des vignes, ou *Réveille-matin. Tithymalus hilioſcopius*, Turnef. *Euphorbia hilioſcopia*, Linn. C'eſt-à-dire, *Tithymale qui regarde le Soleil*, ſelon Tournefort. *Euphorbe, qui regarde le Soleil*, ſelon Linné.

Cette plante eſt ſi commune, qu'il n'eſt perſonne qui ne la connoiſſe: elle ſe multiplie avec la plus grande prodigalité, ſur-tout dans les jardins, d'où l'on a toutes les peines du monde à la détruire. Nous nous diſpenſerons donc de la décrire. Nous dirons ſeulement, que cette plante eſt tout au plus haute d'un pied, compoſée d'une racine courte & chevelue, de laquelle ſort une tige principale, accompagnée de deux ou trois autres, portant de petites feuilles alternes, rondes, un peu alongées, d'un verd agréable, ainſi que la fleur, qui reſſemble à celle de la plante précédente. Cette plante eſt remplie de lait. On obſervera qu'elle eſt diſtinguée par des Botaniſtes, du *tithymale des vignes*, avec lequel elle a tant de rapport, que d'autres les regardent comme une ſeule & même plante. Nous ſuivons le ſentiment de ces derniers, d'autant plus volontiers, que les propriétés de tous les *tithymales* ſont abſolument les mêmes.

3°. Tithymale des marais, ou *la grande Eſule. Eſula major, officin. Tithymalus paluſtris fructicoſus*, C. Bauh. & Turnef. *Tithymalus magnus multicaulis*, ſive *Eſula major*, J. Bauh. *Euphorbia paluſtris*, Linn. C'eſt-à-dire, *grande Eſule des Boutiques*, *Tithymale des marais, à fruit*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Grand Tithymale à pluſieurs tiges*, ou *grande*

Eſule,

Esule, selon J. Bauhin. *Euphorbe des marais*, selon Linné.

La racine de cette plante est très-grosse, blanche, ligneuse, vivace, rampante. Elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, grosses environ comme le petit doigt, rougeâtres, rameuses, revêtues de feuilles alternes, unies, oblongues, vertes, qui paroissent l'hiver avec les tiges. Ses fleurs naissent au sommet des tiges & des rameaux, petites, jaunes, disposées comme en ombelle ou en parasol. Il succede aux fleurs des fruits relevés de trois coins, en forme de verrue, & divisés en trois cellules, qui renferment chacune une semence presque ronde, remplie d'une substance ou moëlle blanche. Cette plante croît sur les bords sablonneux des rivieres & autres lieux marécageux. Elle est commune sur les bords de la Loire, & en Allemagne, le long du Rhin. On la cultive quelquefois dans les jardins. Elle fleurit en Mai & Juin. Toute la plante est laiteuse comme toutes les autres *Esules*.

Les feuilles, les sommités, les semences, la racine & l'écorce de la tige des *tithymales*, sont émétiques & purgatives, mais produisent des *superpurgations*, des symptômes étrangers à la Maladie, & augmentent ceux qui lui sont propres, si on les administre sans en avoir corrigé les qualités déléteres, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans les *tithymales*. Le moyen de prévenir les désordres qu'ils peuvent occasionner, est bien simple. Il suffit de laisser macérer, pendant vingt-quatre heures, dans du *vinaigre* ou du *suc de citron*, les parties de ces plantes qu'on veut employer : on les laisse ensuite sécher, & on les réduit en poudre très-fine. La dose est depuis quinze jusqu'à trente grains. De sept malades, qui ont pris cette poudre, trois ont vomi de trois à quatre fois, & ont évacué par le bas de cinq à huit. Une femme a eu trois évacuations par le haut, & autant par le bas. Une autre femme plus forte, n'a vomi qu'une fois, & a eu deux selles. Le sixieme malade, qui étoit un épileptique, n'a vomi qu'à quarante grains, mais sans de violents effets; & le septieme, attaqué de la même Maladie, a eu des évacuations très-abondantes des deux côtés, sans *superpurgation*, & sans aucune sorte d'accidents consécutifs.

Les *tithymales* s'emploient encore légèrement torréfiés, & réduits en poudre subtile : de cette maniere, ils ont moins d'efficacité. Il a fallu trente grains de cette poudre pour faire

vomir un enfant de seize ans, qui a d'ailleurs été bien purgé. Un homme de soixante ans, goutteux, en a pris quarante-cinq grains, qui ont très-bien opéré, sans fatigue & sans excès. Cette poudre se donne dans une tasse de thé, à laquelle on ajoute le *suc* de la moitié d'un *citron*. Enfin, on peut se contenter de faire sécher les *tithymales* à l'air libre, pendant une année. On les réduit ensuite en poudre, qu'on donne à vingt grains, avec autant ou plus de sucre. De cette maniere, on en obtient les mêmes effets.

TON, état naturel de tension, de fermeté, de vigueur & de force, dont est doué chaque individu, & chaque partie de cet individu.

TONIQUE, épithete qu'on donne à l'action, en vertu de laquelle le corps & chaque partie du corps jouissent de la force, de la vigueur, &c., dont ils sont doués. Mais on la donne plus communément, avec M. Lorry, *Traité de la Mélancolie*, à un surcroît de force que la Nature retrouve toutes les fois qu'elle a besoin de secours puissants. Effectivement, on ne voit jamais mieux l'effet de l'action tonique que dans les passions vives, dans la crainte, dans la colere, &c. L'homme, dans ces états, semble avoir des forces surnaturelles.

Tonique, est encore l'épithete qu'on donne aux remedes qui augmentent la force & l'élasticité des parties.

TOPHUS, petite tumeur blanche, rabotteuse, dure & calleuse, qui peut se former dans toutes les parties du corps, & qui, lorsqu'elle existe, est un symptôme ordinaire du vice goutteux, & quelquefois vénérien.

TOPIQUE : ce mot se dit particulièrement des remedes externes, qu'on applique sur les parties malades ; tels sont les *emplâtres*, les *onguents*, les *cataplasmes*, &c. Le mot *topique* est synonyme avec celui d'*application*, ou *remede externe*. (Voyez Remedes externes.)

TORMENTILLE, ou *Tourmentille*, *Tormentilla sylvestris*, C. Bauh. & Turnef. *Tormentilla*, J. Bauh. *Tormentilla erecta*, Linn. C'est-à-dire, *Tormentille sauvage*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Tormentille*, selon J. Bauhin. *Tormentille, dont la tige est droite*, selon Linné.

Sa racine est un tubercule de la grosseur du pouce, dur, noueux, inégal, tantôt droite, tantôt oblique, de couleur obscure à l'extérieur, rouge en-dedans, d'un goût astringent

ſans odeur. Elle pouſſe pluſieurs tiges grêles, foibles, velues, rougeâtres, longues d'un pied, ordinairement courbées & couchées par terre, garnies, par intervalles, de feuilles velues, au nombre de ſept, pour la plupart, ſur une queue. Ses fleurs ſont compoſées de quatre pétales jaunes, en roſe, auxquelles il ſuccede des fruits preſque ronds, qui contiennent pluſieurs ſemences menues oblongues. La *tormentille* croît preſque par-tout, dans les lieux ſablonneux, humides, dans les bois, dans les pâturages ſecs, montueux, couverts ou ombrageux. Elle fleurit en Mai, Juin & Juillet. Sa racine eſt principalement d'uſage en Médecine : il faut la choiſir récente, groſſe & mondée de ſes fibres. Elle coûte ſix ſols l'once.

Preſcrite, Tome III, page 17; Tome IV, page 29.

TORTICOLIS, eſpece de rhumatiſme aigu. (Voyez Tome III, page 173.)

TOUCHER, (*Des Maladies de l'organe du*) Tome III, pages 436—437.

TOUX (ſeuls remedes qu'on puiſſe donner contre la violence de la) dans la pulmonie, Tome II, page 135. Ce qu'il faut faire lorſqu'il ſurvient de la toux à la ſuite de la petite-vérole, page 234; de la rougeole, page 275.

TOUX D'ESTOMAC, (de la) Tome II, pages 362—366.

TOUX DE POITRINE, (de la) *idem*, pages 355—362.

TOUX NERVEUSE, (de la) *idem*, pages 366—367.

TOUX SYMPTÔMATIQUE, (de la) *idem*, pages 367—369.

TOUX, SYMPTÔME AVANT-COUREUR DE LA GOUTTE, (de la) *idem*, page 369.

TOUX, SYMPTÔME DE LA GROSSESSE, (de la) *idem*, page 369.

TOUX, SYMPTÔME DE LA POUSSE DES DENTS, (de la) *idem*, pages 367—368.

TOUX, SYMPTÔME DES VERS, (de la) *idem*, page 368.

TOUX, (Des DIVERSES ESPECES de) *idem*, pages 355—369.

TRACHÉE-ARTERE. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 94, dans le courant de la note.)

Caractere de l'eſquinancie qui occupe la trachée-artere, Tome II, page 318.

TRACHÉE-ARTERE, (*Des accidents occaſionnés par des corps arrêtés dans la*) Tome IV, pages 425—441.

TRAITEURS. Maladies qui leur ſont particulieres : moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & ſuiv.

TRANCHÉES, douleurs aiguës dans les inteſtins, occaſionnées, ou par des vents, ou par des matieres âcres irritantes. On voit que c'eſt, à-peu-près, la même choſe que les coliques : cependant on ſe ſert généralement de ce mot pour exprimer les douleurs de ce genre, chez les femmes nouvellement accouchées, & chez les enfants nouveau-nés.

Le cours de ventre qui accompagne la dentition, ne demande des remedes que lorſqu'il occaſionne des tranchées, Tome II, page 439. Le délivre ne ſort le plus ſouvent de la matrice qu'au moyen de douleurs, appellées tranchées, Tome IV, pages 169 & 170.

TRANCHÉES DES ENFANTS, (des) Tome IV, pages 237—241.

TRANQUILLITÉ DE CORPS ET D'ESPRIT (Importance de la) dans les fievres, Tome II, page 23. Il faut que le malade attaqué de fievre aiguë, ſoit tenu tranquille & qu'il ne voie point de compagnie, page 73. Le malade doit être tenu tranquille dans la fievre lente-nerveuſe, page 153 ; dans la petite-vérole, page 211. Combien la tranquillité de corps & d'eſprit eſt importante dans la frénéſie, page 300 ; dans l'ophthalmie eſſentielle, page 309 ; dans l'inflammation de la gorge, page 325 ; dans les maux de gorge gangréneux, page 337 ; dans la diarrhée ou cours de ventre, cauſé par les vives paſſions, page 440 ; dans le vomiſſement cauſé par la groſſeſſe, page 448 ; cauſé par les paſſions violentes, page 450.

Importance de la tranquillité de corps & d'eſprit dans les hémorrhagies cauſées par la pléthore, Tome III, page 6 ; dans le crachement de ſang, page 26 ; dans la jauniſſe, & comme préſervatif de cette Maladie, page 121 ; dans l'attaque de goutte, page 157 ; dans la conſtipation, page 270. Son importance dans la rage, page 523.

Tranquillité abſolue, même abſtinence de parler dans les pertes de ſang, Tome IV, page 138. Tranquillité d'eſprit dans la groſſeſſe, page 157 ; dans la couche, page 183 ; dans les plaies conſidérables, page 369 ; dans la contuſion accompagnée de la perte de connoiſſance, page 375.

TRANSPIRATION. On donne ce nom à une humeur, qui ſort continuellement par les pores de la peau, & qui, bien qu'elle ſoit inſenſible & peu viſible, eſt cependant une

des excrétions du corps des plus considérables, puisqu'il est prouvé que, si une personne bien portante a pris en aliment & en boisson la valeur de huit livres, dans un jour, il n'en sort pas quatre par les selles & les urines, & que le surplus s'évapore par cette transpiration insensible. Il est facile de sentir combien il est important que cette excrétion ne soit point supprimée, & que de la suppression il peut résulter les plus grands accidents. Aussi la plupart des Maladies n'ont-elles point d'autre cause. Le vulgaire confond généralement la *transpiration* avec la *sueur;* mais il est facile de voir combien ces deux excrétions different l'une de l'autre. (Voyez SUEUR.)

La propreté est un des moyens qui favorisent le plus la transpiration, Tome I, page 274. Les ablutions fréquentes ont le même avantage, page 281.

TRANSPIRATION (de la) *considérée relativement à la conservation de la santé*, Tome I, pages 345—360.

Moyens d'exciter la transpiration, Tome II, page 97; de prévenir les effets de la transpiration arrêtée, page 350.

TRANSPIRATION, (*Traitement du* COURS DE VENTRE *occasionné par la* SUPPRESSION *de la*) Tome II, page 436.

TRANSPIRATION, (*Traitement du vomissement causé par la* SUPPRESSION *de la*) *idem*, page 446.

TRANSPIRATION, (*Traitement des* HÉMORRHAGIES *causées par la* SUPPRESSION *de la*) Tome III, page 7.

La voie la plus sûre & la plus courte de chasser la matiere de la goutte, est celle de la transpiration, Tome III, page 157. Tout ce qui peut favoriser la transpiration, est avantageux dans l'asthme, page 241. Combien il est avantageux de favoriser la transpiration dans les Maladies de nerfs, pages 295, 303.

TRAVAIL (Inconvénients de mettre les enfants au) de trop bonne heure, Tome I, pages 71 & 72. Quels devroient être leur travail & leurs occupations, page 73. L'agriculture est le plus sain des travaux, page 124. Avantages du travail dans les douleurs d'estomac causées par des vents, Tome III, page 90. Le travail, même fatigant, est nécessaire aux goutteux pour prévenir la goutte, page 162. Ce n'est que par le travail & par les amusements actifs, qu'on peut se préserver des Maladies venteuses, page 370. Personne n'est au-dessus de la loi universelle, qui prescrit le travail à tous les hommes, page 399. Combien il est

important d'entremêler les travaux de récréations, Tome IV, page 513.

Travail, (*Traitement de la* Courbature *occasionnée par excès de*) Tome IV, pages 519—522.

Travail, terme dont on se sert pour exprimer le temps vrai de l'accouchement.

Travail, (*de ce qu'il faut faire lorsque la femme est en*) Tome IV, pages 165—167.

Moyens de prévenir, pendant le travail, la fievre miliaire des femmes en couche, Tome IV, page 197.

TREFLE d'eau, *Menyanthe Trefle des marais*; *Trefle aquatique*, *Trefle de castor. Trifolium palustre*, C. Bauh. & J. Bauh. *Menyanthes, palustre, latifolium & triphyllum*, Turnef. *Menyanthes, foliis ternatis*, Linn. C'est-à-dire, *Trefle des marais*, selon C. Bauhin & J. Bauhin. *Menyanthe des marais, à larges feuilles qui sont rangées par trois*, selon Tournefort. *Menyanthe, à feuilles rangées par trois*, selon Linné.

Sa racine est genouillée, longue, blanche, traçante, garnie de fibres. Ses feuilles sont attachées, au nombre de trois, sur une large & longue queue : elles sont grandes, ressemblantes à celles des feves, lisses & douces au toucher. La tige, haute d'un pied & demi, est lisse, grêle, verte : elle porte un bouquet de fleurs en entonnoir, d'un blanc pourpre, rouges extérieurement avant de s'ouvrir, & qui, étant ouvertes, se découpent en cinq segments pointus, dont la surface interne est revêtue de filaments très-déliés, blancs & crêpus comme du petit duvet. A ces fleurs succedent des fruits arrondis ou oblongs, qui renferment des semences ovales, jaunes, brunes, d'un goût amer. Le trefle d'eau croît naturellement dans les marais & autres lieux aquatiques : il fleurit en Mai & Juin; on le trouve aux environs de Paris. La racine & les feuilles sont d'usage.

Prescrit, Tome II, pages 41, 136; Tome III, pages 107, 163, 181, 197.

TRÉPAN, opération de Chirurgie, qui consiste à percer le crâne ou tout autre os, pour donner issue à de la matiere épanchée, soit dans la tête, soit dans l'intérieur des os.

Prescrit contre la folie, Tome III, page 308.

Trépan. On donne encore ce nom à l'instrument avec lequel on fait cette opération.

TRIPIERS. Maladies qui leur sont particulieres : moyens de les prévenir, Tome I, pages 102 & suiv.

TROMPES DE LA MATRICE. (Voyez MATRICE, & HYDROPISIE DES TROMPES DE LA MATRICE.)

TRONC, partie du corps. On entend par ce mot, le corps de l'homme, à l'exclusion de la tête, des bras, des cuisses & des jambes.

TROUSSE-GALANT. (Voyez CHOLERA-MORBUS.)

TUBERCULE ; ce terme, employé quelquefois pour exprimer de petites tumeurs qui paroissent sur la surface du corps, est particuliérement consacré pour désigner des concrétions ou des tumeurs dures, glanduleuses, qui se forment dans le poumon, qui excitent une toux opiniâtre, une petite fievre, & qui finissent par s'ulcérer les uns après les autres, & font périr le malade dans la *consomption*. (Voyez Tome II, page 116, note.)

TUBÉROSITÉ, bosse, élévation, tumeur qui vient naturellement à quelque partie. En Anatomie, on entend, par ce mot, les petites éminences des os, où s'attachent les muscles.

TUERIES (On ne doit pas permettre que les) soient dans le sein des Villes, Tome I, pages 277 & 278.

TUMÉFACTION : action de s'enfler ou de s'élever en tumeur, soit par accident, soit par quelque cause interne. Les glandes sont sujettes à se tuméfier : une chûte, un coup, &c., font, pour l'ordinaire, tuméfier la partie offensée.

TUMÉFIÉ, *tuméfiée*, se dit de tout ce qui est enflé ou élevé en tumeur, soit par accident, soit par quelque vice interne.

TUMEUR. On entend, en général, par tumeur, une élévation, un gonflement contre nature de quelque partie du corps, ou du corps entier, produit par une cause morbifique.

Elle est quelquefois un symptôme critique de la fievre maligne, Tome II, page 172, note. Quand & comment il faut percer la tumeur dans l'inflammation de la gorge, page 333, note. Ce qu'il faut faire lorsque la tumeur empêche d'avaler & de respirer, *ibid.* A quoi l'on reconnoît qu'une tumeur est mûre, Tome IV, page 39.

TUMEURS ANOMALES. (Voyez ANOMAL.)

TUMEURS INFLAMMATOIRES EXTERNES, (des) Tome IV, pages 333—360.

TUMEURS SCROPHULEUSES, (Caracteres des) Tome III, page 208. Caracteres de celles qui sont guérissables, page 209 ; inguérissables, *ibid.* Il ne faut rien appliquer sur ces

tumeurs qu'une flanelle : maniere de les panser lorsqu'elles sont ouvertes, page 214. Prudence qu'exige le traitement des tumeurs scrophuleuses, *ibid.*

TUMEURS SQUIRRHEUSES, (des) (Tome III, pages 438 —448.

TURGESCENCE, ou *orgasme* : terme dont on se sert, d'après HIPPOCRATE, pour exprimer cette mobilité des humeurs excrémentitielles, sur-tout bilieuses, qui, amassées dans le bas-ventre, au commencement d'une Maladie aiguë, demandent à être évacuées. On donne le nom de turgescence à cet état des humeurs, parce qu'il se manifeste par un gonflement du ventre, & des grouillements qui s'y font entendre. La turgescence est le seul cas qui fasse exception à la régle générale *de ne point purger dans le commencement des Maladies aiguës.* Mais aussi quand elle est évidente, ce qui n'arrive que rarement, *rarò autem turget*, (*Aph.* 22, *sect.* 1.) il faut purger, & promptement; parce que cet état des humeurs n'est que momentané, & que la même action qui les a porté vers les voies de leur excrétion, les rameneroit dans celles de la circulation, où elles occasionneroient les désordres les plus funestes. Ce n'est que dans les quatre premiers jours de la Maladie que la turgescence peut avoir lieu; passé ce temps, il ne faut plus y penser. Car, dit encore HIPPOCRATE, si vous voulez purger dans les commencements, faites-le avant le cinquieme jour, lorsque le ventre murmure, ou fait entendre des grouillements : mais si le ventre ne fait rien entendre, abstenez-vous de remedes. HIPP. 4 *de rat. vict. in acut.*

TUSSILAGE. (Voyez PAS-D'ANE.)

TUTIE, substance pesante, compacte, dure, qui n'est autre chose qu'une espece de suie qui s'est sublimée à la partie supérieure des fourneaux, dans lesquels on a fondu du cuivre & de la pierre calaminaire, pour en former le laiton. La tutie est sonore, grise à l'extérieur, concave en-dedans, assez unie, & d'un blanc tirant sur le jaune. On la prépare avant que de l'employer. Les Apothicaires la mettent en petits trochisques, & la vendent un sol le gros.

Prescrite, Tome III, page 412; Tome IV, page 242.

TYMPANITE, fausse *Hydropisie du bas-ventre*, dans laquelle la peau est si fort tendue, qu'elle résonne comme un tambour, lorsqu'on frappe dessus : c'est une enflure & une distention du bas-ventre, causée par des vents,

ou par de l'air renfermé dans les inteſtins. (Voyez Tome III, page 365.) On donne quelquefois le nom d'hydropiſie ſeche à la tympanite; mais c'eſt improprement, puiſqu'elle eſt ſans eau. Caracteres qui diſtinguent la tympanite de l'aſcite, Tome III, page 128.

ULCÉ URET

ULCÉRATION, déchirure, ouverture de la peau, cauſée par un ulcere.

ULCERE (Remedes qu'il faut preſcrire pour faciliter la guériſon d'nn) occaſionné par la fievre maligne, Tome II, page 282. Ce qu'il faut faire dans la ſuppreſſion ou la rétention d'urine, cauſées par quelques ulceres des reins, des ureteres ou de la veſſie, pages 469 & 470. Traitement du piſſement de ſang, quand on ſoupçonne un ulcere dans les reins ou dans la veſſie, Tome III, page 38. Combien eſt difficile de s'aſſurer de l'exiſtence de cet ulcere, *ibid.*, note. Ce qu'il faut faire lorſque l'ulcere de l'oreille eſt malin, &c., page 86. Importance de tenir les ulceres ſordides extrêmement propres, page 458. Ce qui diſtingue l'ulcere des reins & de la veſſie de la gonorrhée virulente, Tome IV, page 8. A quoi l'on reconnoît que la gonorrhée ſimple vient d'ulceres, page 28.

ULCERE DU NEZ, (de l') appellé *Ozene.* (Voyez OZENE.)

ULCERES, (*Traitement de la* GONORRHÉE VIRULENTE *ſimple qui dépend d'*) Tome IV, pages 31—33.

ULCERES, (des) Tome IV, pages 377—382.

ULCERES FISTULEUX, (des) *idem*, pages 382—387.

URETERES, canaux longs, membraneux, de la groſſeur d'une plume à écrire : ils ſortent, un de chaque côté, de la partie cave du rein, & deſcendent en forme d'*S* capitale, enfermés dans la duplicature du péritoine; ils vont ſe terminer poſtérieurement vers le col de la veſſie. (Voyez Tome II, page 415, note.)

URETRE, nom qu'on donne au canal, par lequel l'urine ſort de la veſſie : il eſt placé entre les corps caverneux de la verge, chez les hommes : ſon ouverture eſt au-deſſous du clitoris chez les femmes.

URETRE. (*De la conſtriction ſpaſmodique & de l'inflammation du canal de l'*) cauſe de la *Strangurie*, Tome

IV, page 46. Symptômes de la constriction du canal de l'uretre, *ibid.* Symptômes de l'inflammation du canal de l'uretre, *ibid.*, Traitement de la constriction spasmodique de l'uretre, page 47. Traitement de l'inflammation de l'uretre, *ibid.*

URINE. Nom que porte une humeur aqueuse excrémentitielle, que les glandes des *reins* séparent du *sang.* C'est une espece de lessive, composée d'une grande quantité d'eau; d'une matiere terreuse, capable de se précipiter; de deux *sels phosphoriques*, l'un *ammoniacal*, l'autre à base d'*alkali fixe*, de *sel marin*, enfin d'une matiere *saline huileuse* ou *savonneuse*, qui ne contient que de l'*huile* combinée. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) C'est cette matiere terreuse dont l'urine est plus ou moins chargée, relativement au *tempérament* & au *régime*, qui, si elle trouve un noyau, s'y attache, & forme ensuite un corps plus ou moins compacte, auquel on a donné le nom de *calcul* ou de *pierre* : d'où l'on voit que la *gravelle* n'est que le premier degré ou le principe de la *pierre*, & que ces deux Maladies ne different l'une de l'autre, que par le volume du corps étranger, séjournant dans les *reins* ou dans la *vessie.*

URINE. (du FLUX EXCESSIF d') (Voyez DIABETES.)

URINE, (de l'INCONTINENCE d') Tome II, pages 460—464.

URINE, (de la SUPPRESSION d') *idem*, pages 464—472.

URINE, (de la RÉTENTION d') *idem*, *ibid.*

URINES, (des) Tome I, pages 342—345.

Moyens d'exciter les urines dans la pleurésie, Tome II, page 97. Importance d'un flux abondant d'urine dans la petite-vérole, page 221. Il faut que l'urine soit abondante, sans que le ventre soit trop relâché, chez ceux qui ont lieu de craindre la gravelle ou la pierre, page 477. Caracteres de l'urine dans la croûte laiteuse des enfants, lors de la terminaison de la Maladie, Tome IV, page 264.

USTENSILES DE CUISINE. Dangers qui résultent de ces ustensiles en cuivre, même lorsqu'ils sont étamés, pour l'usage de la cuisine, Tome III, pages 486, 487. Ustensiles qu'il faut leur substituer, pages 493, 494 & 495.

UVA-URSI, *raisin d'Ours*, *vigne d'Ours*, ou *Bousserole.* Cette plante, recommandée contre la pierre, (Voyez Tome II, pages 483 & suiv.) est ainsi décrite dans le *Ratio medendi* de M. DEHAEN, Tome I, page 219, édition in-12,

1771, Paris. *Uva-urſi*, Αρκτοσταφυλος, Turnef. *Arbutus caulibus procumbentibus foliis integerimis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Uva-urſi*, *raiſin d'Ours*, ou *Arctoſtaphulos*, ſelon Tournefort. *Arbouſier*, *dont les tiges rampent*, *& dont les feuilles ſont très-entieres*, ſelon Linné.

C'eſt un arbriſſeau, dont les tiges rampent ſur la terre, croiſſant dans les lieux très-froids, ſur-tout dans ceux qui ſont couverts de neige : auſſi en trouve-t-on conſtamment dans les Alpes, & particuliérement en Eſpagne. L'écorce de cet arbriſſeau eſt rouſſe : les feuilles ſont oblongues, ovales, entieres, charnues, reſſemblantes aſſez à celles du buis ordinaire : il porte des fleurs d'un ſeul pétale, découpé en cinq feuilles, obtuſes, repliées, petites : le fruit eſt une baie ronde, ſemblable à une petite ceriſe, rouge, contenant cinq ſemences, oſſeuſes & plates. Cette plante eſt toujours verte, & le fruit ne mûrit que l'année d'enſuite. Toutes ſes parties, ſur-tout ſon écorce & ſes feuilles, ſont ameres & aſtringentes, à-peu-près comme le quinquina. Il faut prendre garde de confondre l'uva-urſi avec l'Airelle, appellée encore *Myrtille*, *Raiſin de bois*, *Bluets*, *Morets*, &c.; car ces deux plantes ſe reſſemblent en tout, excepté que la fleur de l'uva-urſi a dix étamines, tandis que celle de l'airelle n'en a que huit, & que la baie de l'uva-urſi n'a que cinq ſemences, au lieu que celle de l'airelle en a ſouvent vingt.

M. Héron de la Thuilliere, Receveur-Général des Conſignations, a fait publier, par la voie du Journal de Paris, 1778, N°. 204, qu'il avoit fait venir une quantité conſidérable de cette plante, dans l'intention qu'elle fût diſtribuée gratuitement; & M. le Lieutenant-Général de Police a chargé M. Cadet le jeune, de la répandre. Il la donne de la maniere & aux doſes préſentées ſur l'ordonnance d'un Médecin, d'un Chirurgien, ou ſur la ſignature de toute autre perſonne connue. L'uva-urſi coûte ſix ſols l'once.

L'uva-urſi preſcrite, Tome II, page 483. Propriété réelle de l'uva-urſi, *ibid.*

VAGIN, nom que porte le conduit, qui commence à l'orifice externe des parties naturelles de la femme, & aboutit au col de la matrice.

VAISSEAUX. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 61, note.) Leur division en arteres & en veines, *ibid.*

VAISSEAUX CAPILLAIRES; nom qu'on donne aux extrémités imperceptibles des vaisseaux, dans lesquels circulent les fluides du corps. (Voyez VAISSEAUX.)

VAISSEAUX LACTÉS, ou *vaisseaux chyliferes.* On nomme ainsi les petits conduits ou vaisseaux dispersés dans le mésentere, & qui portent le chyle des intestins au *Réservoir de Pequet.* (Voyez Tome I, page 110, dans le courant de la note.)

VAISSEAUX LYMPHATIQUES; vaisseaux dans lesquels circule la *Lymphe.*

VAISSEAUX MÉSENTÉRIQUES; nom que portent les vaisseaux dispersés dans le *Mésentere.*

VAISSEAUX SANGUINS; vaisseaux dans lesquels circule le *Sang.*

VAISSEAUX SPERMATIQUES. (Voyez CORDONS SPERMATIQUES.)

VAISSEAUX DE CUISINE. (Voyez USTENSILES DE CUISINE.)

VAISSEAUX, *Bâtiments*, *navires*, (Importance de la propreté dans les) pour conserver la santé des Gens de mer, Tome I, page 122. Utilité du ventilateur dans les vaisseaux, page 217; Tome III, page 195.

VALÉRIANE SAUVAGE, ou *des bois*, *Valériane commune. Valeriana sylvestris major*, C. BAUH. & TURNEF. *Valeriana sylvestris magna aquatica*, J. BAUH. *Valeriana officinalis*, *foliis omnibus pinnatis*, LINN. C'est-à-dire, *grande Valériane sauvage*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Valériane sauvage aquatique*, selon J. BAUHIN. *Valériane d'usage*, *dont toutes les feuilles sont découpées*, selon LINNÉ.

Sa racine est fibreuse, blanchâtre, rampante, d'une odeur fort pénétrante, sur-tout lorsqu'elle est seche, & d'une sa-

veur aromatique. Elle pouſſe des tiges à la hauteur d'un homme, droites, grêles, creuſes, cannelées, entrecoupées de nœuds d'eſpace en eſpace, un peu velues. Ses feuilles ſont diviſées en cinq ou ſix parties oblongues, terminées en pointe, portées par de longs pétioles ſillonnés dans leur longueur, vertes, dentelées en leurs bords, un peu velues en-deſſous, & parſemées de groſſes veines. Les feuilles de la racine ſont ſemblables à celles des tiges. Les fleurs naiſſent au haut des tiges & des branches, diſpoſées en maniere d'ombelle de couleur blanche ou rouge. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des ſemences garnies d'aigrettes. Cette plante croît dans les bois taillis & les brouſſailles : elle fleurit en Mai & Juin. La racine de valériane eſt un des meilleurs remedes qu'on puiſſe preſcrire dans l'*Epilepſie.* Il faut choiſir celle qui croît dans les lieux élevés, parce qu'elle a plus de force.

La bonne racine de valériane ſauvage a une odeur forte, pénétrante, tout-à-la-fois agréable & déſagréable, & qui, ſi on en flaire une groſſe quantité à-la-fois, enivre : mais elle ne doit pas ſentir le muſc ; cette odeur lui eſt étrangere, & ne lui eſt procurée que par l'urine des chats, qui en ſont exceſſivement friands, & qui, ſi on n'y prend pas garde, vont la manger dans les endroits où elle ſeche, & la ſaliſſent. (Hill. *on Valer.*) Quand on la mâche, elle a un goût rebutant, qui donne des maux de cœur, ſans exciter de vomiſſement : le goût eſt, en même temps, amer & acerbe. Il faut faire d'autant plus d'attention à ces caracteres, qu'on trouve quelquefois dans les boutiques, parmi la racine de valériane, celle de renoncule, qui eſt vénéneuſe; raiſon, ſans doute, pour laquelle on s'eſt plaint que ce remede endommageoit l'eſtomac. (Hill. *ibid.*)

Preſcrite, Tome II, pages 161, note; 440; Tome III, pages 72, 243, 302, 318, 320, 340, 344, 407; Tome IV, page 276, note.

VALVUVES. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 62, dans le courant de la note.)

VANILLE. *Vanilla flore viridi & albo, fructu nigreſcente*, Plum. *nov. gen.* C'eſt-à-dire, *Vanille à fleur verte & blanche, & à fruit noirâtre*, ſelon Plumier. *Nouveau genre de plantes.*

Cette plante croît au Mexique : ſemblable au lierre, elle s'accroche aux arbres qu'elle rencontre, les embraſſe très-étroitement, & s'éleve par leur ſecours. Sa tige, qui n'a

que peu de diametre, n'eſt pas tout-à-fait ronde, quoique très-ſouple; elle eſt aſſez dure. Son écorce eſt mince, fort adhérente & verte. Elle eſt partagée, comme la vigne, par des nœuds éloignés les uns des autres de ſix à ſept pouces: c'eſt de ces nœuds que ſortent des feuilles aſſez ſemblables à celles du laurier, mais plus longues, plus larges, plus épaiſſes, plus charnues; elles ſont d'un verd très-vif par-deſſus, & un peu plus pâle par-deſſous. Les fleurs ſont noirâtres. Une petite gouſſe longue d'environ ſix pouſſes, large de quatre lignes, ridée, mollaſſe, huileuſe, graſſe, quoique caſſante, peut être regardée comme le fruit de cette plante; l'intérieur de la gouſſe eſt tapiſſé d'une pulpe rouſſâtre, aromatique, un peu âcre, remplie d'une liqueur noire, huileuſe & balſamique, où nagent une infinité de grains noirs, luiſants, preſqu'imperceptibles.

La récolte de ces gouſſes commence vers la fin de Septembre, & juſqu'à la fin de Décembre. On les fait ſécher à l'ombre; lorſqu'elles ſont ſeches & en état d'être gardées, on les oint extérieurement avec un peu d'huile de coco ou de calba, pour les rendre ſouples, les mieux conſerver, & empêcher qu'elles ne ſe ſechent trop, ou qu'elles ne ſe briſent. Il faut choiſir la vanille récente, un peu molle, d'un rouge foncé, qui ne ſoit pas trop ſeche ou aride, ni couverte d'huile; elle doit avoir, à-peu-près, l'odeur agréable du baume du Pérou. Elle coûte vingt-quatre ſols le gros, huit francs l'once.

VAPEURS. (Voyez Maladies de nerfs.)

Vapeurs d'eau chaude, ou *de décoction émolliente*, preſcrites, Tome II, pages 108, 141, 273, 302, 332, 350, 357; Tome III, pages 18, 19, 61, 69, 78, 86, 147, 273, 426; Tome IV, pages 123, 128, 136, 245, 275.

Vapeurs d'eau et de vinaigre; preſcrites, Tome II, page 339; Tome III, page 363; Tome IV, pages 139, 275, 287, 288.

Vapeurs de vinaigre, de myrrhe & de miel; preſcrites chaudes, Tome II, page 338.

Vapeurs des étables, recommandées, Tome II, page 140, dans le courant de la note.

Vapeurs de végétaux acides; preſcrites, Tome II, page 174.

Vapeurs hystériques. (Voyez Affection hystérique.)

Vapeurs méphitiques & suffoquantes, (*des accidents occasionnés par les*) telles que *celles du charbon allumé, des liqueurs en fermentation, des puits & des fosses d'aisances, fermés depuis long-temps, &c. Moyens de prévenir leurs pernicieux effets, & de guérir ceux qui y ont succombé*, Tome IV, pages 465—479.

VAPOREUX, *vaporeuse*, épithete qu'on donne aux malades qui sont attaqués de Maladies de nerfs. On donne encore ce nom aux symptômes que ces mêmes personnes éprouvent.

Aliments dont doivent user les vaporeux, Tome I, pages 200 & suiv.

VARICE, tumeur molle, inégale, noueuse, tortueuse, indolente, livide ou noirâtre, causée par la dilatation de quelque veine engorgée d'un sang épais ou gênée dans la circulation, & qui s'y ralentit ; le siege ordinaire des varices est aux jambes & aux cuisses, quoiqu'il puisse s'en former également dans la plupart des autres parties du corps.

VARIOLE, nom que porte, dans quelques Provinces, la *petite-vérole*. (Voyez Petite-vérole.)

VARIOLETTE. C'est la même chose que *petite-vérole volante*. (Voyez Petite-vérole volante.)

VARIOLEUSE, épithete qu'on donne à l'humeur de la petite-vérole. (Voyez cette Maladie.)

VARIOLIQUE, épithete qu'on donne aux pustules & aux boutons de la *petite-vérole*.

VÉGÉTAL, *végétaux*, noms sous lesquels sont comprises les plantes, de quelque espece qu'elles soient : ces termes se disent aussi de tout ce qui tient ou a rapport aux plantes. (Voyez Plante.)

Avantages du régime végétal, Tome I, page 168, & Tome IV, page 215. Poisons que fournit le regne végétal, Tome III, page 465.

VEINE. (Voyez ce que c'est, Tome I, page 62, dans le courant de la note.)

Préjugés du peuple sur la saignée de telle ou telle veine, Tome IV, page 329. Nom que portent les veines qu'on saigne au bras & au pied, page 331.

Veine-cave, nom que porte la plus grosse veine du corps. On la divise en veine-cave supérieure, parce qu'elle rapporte le sang de toutes les parties qui sont au-dessus du cœur, & en veine-cave inférieure, parce qu'elle rapporte le sang de toutes les parties qui sont au-dessous du cœur.

VEINE-OMBILICALE. (Voyez CORDON OMBILICAL.)

VEINE-PORTE. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 139, dans le courant de la note.)

VEINE-SOUCLAVIERE-GAUCHE. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 111, dans le courant de la note.)

VEINES HÉMORRHOÏDALES, veines ſituées à l'extrémité du rectum & aux environs de l'anus; c'eſt le gonflement des arteres & des veines hémorrhoïdales, qui conſtitue ce qu'on appelle *hémorrhoïdes*. (Voyez ce mot.)

VEINES JUGULAIRES, veines qui rampent ſur le cou, & qui ramenent le ſang du cerveau.

Saignée des veines jugulaires preſcrite, Tome II, pages 301 & 302. Par qui elle doit être faite, page 302. Preſcrite, pages 310, 327; Tome III, page 479; Tome IV, pages 194, 455, 465, note; 503.

VÉNÉNEUX, ſe dit de tout ce qui a des qualités nuiſibles aux êtres vivants : c'eſt la même choſe que venimeux; mais on ſe ſert particuliérement de vénéneux, lorſque c'eſt de la qualité d'une ſubſtance inanimée qu'on veut parler ; ainſi on dit la *Ciguë* eſt *vénéneuſe*, &c.

VÉNÉRIEN, *vénérienne*, épithete qu'on donne au vice qui conſtitue la Maladie vénérienne, & aux ſymptômes qui la caractériſent. (Voyez MALADIE VÉNÉRIENNE.)

VENIMEUX : c'eſt la même choſe que vénéneux; mais ce terme ſe dit particuliérement des animaux & des choſes auxquelles ces animaux ont communiqué leur venin. On dit, la *Chenille* eſt *venimeuſe*, &c.

VENIN. Qualité maligne, propre à quelques animaux, dangereuſe aux autres : venin ſe dit auſſi de certaines qualités qui ſe trouvent dans quelques Maladies malignes. On dit, il y a du venin dans cette fievre : c'eſt un venin qui ſe communique; le venin de la peſte, &c.

VENTEUX, épithete qu'on donne aux aliments qui occaſionnent des vents.

VENTILATEUR, nom que porte une machine par le moyen de laquelle on renouvelle l'air où ce renouvellement eſt néceſſaire. Il y en a de bien des eſpeces. Le célebre M. HALES, un des grands Phyſiciens de ce ſiecle, & l'un des mieux intentionnés pour le bien public, a imaginé un ventilateur d'un uſage preſque univerſel. Cette machine eſt compoſée de deux ſoufflets quarrés, qui n'ont point de panneaux mobiles, comme les ſoufflets ordinaires, mais ſeulement une cloiſon tranſverſale, que l'Auteur nomme

diaphragme, attachée d'un côté par des charnieres au milieu de la boîte, à distance égale des deux fonds ou panneaux, & mobile de l'autre au moyen d'une verge de fer vissée au diaphragme, laquelle verge est attachée à un levier, dont le milieu porte sur un pivot : de maniere que lorsqu'un des diaphragmes baisse, l'autre hausse, & ainsi alternativement.

A chaque soufflet il y a quatre soupapes, tellement disposées, que deux s'ouvrent en-dedans, deux en-dehors; deux donnent entrée à l'air, & deux sont destinées à sa sortie. Il est aisé de concevoir que celles qui donnent entrée à l'air, s'ouvrent en-dedans, & les autres en-dehors. La partie de chaque soufflet où se trouvent les soupapes qui servent à la sortie de l'air, est enfermée dans une espece de coffre, placé au-devant des soufflets, vis-à-vis l'endroit où l'on veut introduire l'air nouveau; ce qui se fait par le moyen de tuyaux mobiles adaptés au coffre, qu'on alonge tant qu'on veut, en y en ajoutant de nouveaux, & par conséquent, que l'on conduit où l'on veut. (Voyez, pour les principaux usages du ventilateur, Tome I, pages 217 & suiv. Voyez aussi la Traduction Françoise de la Description du Ventilateur, de M. Hales, faite par M. Demours, Médecin de Paris, in-12, 1744; ou l'Extrait qu'en a donné le *Journal des Savans*, dans le mois de Novembre de cette même année 1744.)

Utilité du ventilateur dans les Hôpitaux, les prisons, les vaisseaux, &c., Tome I, page 217. Autres avantages du ventilateur, *ibid.* : sur les vaisseaux, pour prévenir le scorbut, Tome III, page 195; dans les lieux où il se rassemble beaucoup de monde, pour prévenir les évanouissements & les syncopes, page 360.

VENTOUSE, nom que portent de petits vaisseaux, ordinairement de verre, qui peuvent être également d'argent, de fer, de cuivre, &c., faits en cône, à-peu-près comme les verres à boire, dont on peut même se servir au défaut d'autres. On les applique par la partie large & ouverte sur la peau pour attirer, avec violence, les humeurs du dedans au-dehors : pour cet effet, on remplit le verre à moitié d'une étoupe de meche ou de coton, qu'on fait tenir dans le fond avec de la cire ou de la térébenthine. On commence par faire chauffer légérement le vaisseau, s'il est de verre, crainte qu'il ne casse; ensuite on met le feu à l'étoupe : on place aussi-tôt la ventouse sur la partie de la douleur, ou

ſur la partie qui en eſt voiſine. La flamme s'éteint peu-à-peu ; mais la chaleur qu'elle a communiquée, en raréfiant l'air contenu dans le vaiſſeau, attire la peau du dedans au-dehors : cette peau ſe leve & forme une veſſie : ſi on ſe contente de cette ſimple veſſie, & il eſt des cas où elle ſuffit, on appelle cette *Ventouſe ſeche*, (car on obſervera qu'on appelle également ventouſe l'effet de cet inſtrument :) mais le plus ſouvent on fait des inciſions ſur cette veſſie avec une lancette ; après quoi on applique de nouveau la ventouſe, avec les mêmes attentions, & elle attire abondamment le ſang & les autres humeurs. On a donné, à ces inciſions, le nom de *ſcarifications*, d'où vient que cette ventouſe s'appelle *Ventouſe ſcarifiée.*

Ce remede ne le cede point à la ſaignée pour les bons effets : on l'eſtime même plus utile : car la douleur que cauſe la ventouſe ſcarifiée, & que ne procure pas la ſaignée, a cet avantage, qu'elle diſſipe l'engourdiſſement des ſens ; ce qui la rend très-importante dans l'apoplexie & les autres Maladies accompagnées d'aſſoupiſſement ; & il eſt prouvé, par des obſervations multipliées de Praticiens habiles, qu'elle procure ſouvent le plus grand ſoulagement dans la pleuréſie, ſur-tout dans la fauſſe pleuréſie, quand elle eſt appliquée près du ſiége de cette Maladie.

Preſcrite, Tome II, pages *95*, 103, 452 ; Tome III, pages *67*, 86, 179, 262, 405 ; Tome IV, pages 128, 136.

VENTOUSE SCARIFIÉE. (Voyez VENTOUSE.)

VENTOUSE SECHE. (Voyez VENTOUSE.)

VENTRICULE, nom par lequel les Médecins déſignent ſouvent l'eſtomac. (Voyez ce mot.)

VENTRICULES DU CŒUR. (Voyez ce que c'eſt, Tome I, page 27, note.)

VENTS. Combien eſt funeſte l'opinion, preſque univerſelle, qui fait croire que les douleurs violentes de l'eſtomac & des inteſtins, ſont toujours occaſionnées par des vents, Tome II, page 380.

VENTS. (Colique de) (Voyez COLIQUE VENTEUSE.)

Traitement des douleurs d'eſtomac cauſées par des vents, Tome III, page *90* ; du hoquet, ayant la même cauſe, page 348.

VENTS, (des) ou *flatuoſités*, Tome III, pages 364—370.

VER cucurbitin, (Voyez les caracteres du) Tome III, page 95, & le traitement, page 106.)

Ver plat. (Voyez Ver solitaire.)

Ver solitaire, (Voyez les caracteres du) Tome III, page 94, & le traitement, pages 102—106.

VERD-DE-GRIS, *verdet*. On donne, en général, le nom de verd-de-gris à la rouille verte qui se forme sur le cuivre; mais le verd-de-gris du commerce se prépare à Montpellier, par un travail qui est décrit, avec beaucoup d'exactitude, dans plusieurs Mémoires de M. Montet, habile Apothicaire de Montpellier. Nous renvoyons à ces Mémoires, qu'on trouve dans le Recueil de l'Académie Royale des Sciences, années 1750, 1753 & 1776.

Prescrit, Tome III, page 433.

Verd-de-gris, (Voyez empoisonnement *causé par le*)

VERMIFUGE, épithete qu'on donne aux remedes qui font mourir les vers & les chassent hors du corps.

VEROLE; c'est la même chose que *Maladie vénérienne*. (Voyez Maladie vénérienne.)

Vérole confirmée, (de la) Tome IV, pages 55—112.

Vérole. (Petite) (Voyez Petite-vérole.)

VÉROLETTE, ou *variole*. C'est la même chose que *petite-vérole volante*. (Voyez Petite-vérole volante.)

VÉRONIQUE femelle, *Velvote*. *Linaria segetum, Nummulariæ folio villoso*, Turnef. *Elatine, folio subrotundo*, C. Bauh. *Elatine mas folio subrotundo*, J. Bauh. C'est-à-dire, *Linaire qui vient parmi les blés, & dont les feuilles velues ressemblent à celles de la Nummulaire*, selon Tournefort. *Rave sauvage, à feuilles presque rondes*, selon C. Bauhin. *Rave sauvage mâle, à feuilles presque rondes*, selon J. Bauhin.

Sa racine est blanche, simple, menue, garnie de peu de fibres, plongée perpendiculairement dans la terre. Sa tige est grêle, cylindrique, haute de sept à huit pouces, rougeâtre & légérement velue; mais les branches qu'elle répand de côté & d'autre sont plus longues. Ses feuilles sont alternes & opposées, ovales, ou presque rondes, d'un verd pâle, velues & molles, le plus souvent entieres & quelquefois dentelées à leurs bords, portées sur des queues très-courtes: de chaque aisselle des feuilles s'éleve un pédicule long, grêle, qui porte une fleur semblable à celle de la linaire, petite, d'une seule piece, irréguliere, en masque,

divisée en deux levres, dont la supérieure est de couleur fauve, partagée en deux, & l'inférieur d'un verd jaunâtre, partagée en trois. Le calice se change en un fruit ou coque membraneuse, arrondie, séparée en deux loges, & remplie de petites graines arrondies. Cette plante croît dans les blés : on la trouve abondamment après la moisson, parmi le chaume : on la trouve communément encore dans le bois de Boulogne, près Paris. Les feuilles sont ameres, un peu astringentes, & ont une certaine odeur d'huile. Les feuilles & les sommités fleuries sont d'usage.

Prescrite, Tome II, page 130, dans le courant de la note.

VERRE D'ANTIMOINE, nom que porte une chaux d'antimoine fondue & réduite en une matiere compacte, cassante & brillante, de couleur d'hyacinthe, plus ou moins jaune ou rougeâtre. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

VERRIERS. Maladies auxquelles ils sont exposés; moyens de les prévenir, Tome I, page 93 & suiv.

VERRUE. On donne ce nom à une petite excroissance charnue, dure, indolente, élevée sur la peau comme un petit pois. Il en vient plus communément aux mains qu'aux autres parties du corps : c'est quelquefois un symptôme de Maladie vénérienne; mais, dans ce cas, les verrues se trouvent sur-tout aux parties naturelles.

VERRUES, (des) *symptômes de Maladie vénérienne*, Tome IV, pages 44—46.

VERS, (Traitement de la toux, symptôme de) Tome II, pages 368; de la diarrhée causée & entretenue par des vers, page 441; des douleurs d'estomac causées par des vers, Tome III, page 92. Traitement du vomissement occasionné, chez les enfants, par des vers, Tome IV, page 248.

VERS, (des) Tome III, pages 94—111.

VERS (Traitement des) chez les enfants, *idem*, pages 107 & suivantes.

VERS ASCARIDES, (Caracteres des) *idem*, page 94. Traitement, pages 99 & suiv.

VERS TÈRES, ou *lombrils*, (Caracteres des) *idem*, page 94. Traitement, pages 99 & suiv.

VERTEBRES, nom que portent les vingt-quatre pieces osseuses qui composent l'*Epine du dos*. On les a divisées en trois portions, relativement aux régions du corps, dans lesquelles elles se trouvent. La premiere division s'appelle;

Vertebres du cou, ou *vertebres cervicales :* elles ſont au nombre de ſept. La ſeconde diviſion ſe nomme :

Vertebres dorsales, ou *vertebres du dos :* elles ſont douze. La troiſieme diviſion eſt appellée :

Vertebres lombaires, ou *des lombes* : elles ne ſont que cinq.

VERTIGE, ſymptôme commun à un grand nombre de Maladies aiguës. Le malade qui l'éprouve, ſemble voir les objets tourner & croit tourner lui-même. Lorſqu'indépendamment de cette ſenſation, les yeux s'obſcurciſſent, & ſe couvrent de nuages : lorſque le malade tombe à terre, & qu'il éprouve des palpitations de cœur, on l'appelle vertige ténébreux, & il eſt l'avant-coureur ordinaire de l'épilepſie, de l'apoplexie, &c.

VERVEINE. *Verbena communis, flore cæruleo*, C. Bauh. & Turnef. *Verbena vulgaris*, J. Bauh. *Verbena officinalis*, Linn. C'eſt-à-dire, *Verveine commune, à fleur bleue*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Verveine commune*, ſelon J. Bauhin. *Verveine d'uſage*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la quatrieme claſſe, troiſieme ſection, quatorzieme genre de Tournefort ; de la dyandrie monogynie de Linné ; de la vingt-ſixieme famille des verveines d'Adanson.

Sa racine eſt oblongue, peu groſſe, fibreuſe, d'un goût tirant ſur l'amer. Elle pouſſe des tiges hautes d'un pied & demi, quarrées, un peu velues, quelquefois rougeâtres & rameuſes. Ses feuilles ſont oblongues, oppoſées deux à deux, découpées profondément, ridées, d'une couleur verte, plus foncées en deſſus qu'en deſſous, d'un goût amer & déſagréable. Ses fleurs naiſſent en épis longs & grêles : elles ſont petites, formées en gueules, ordinairement bleues, quelquefois blanchâtres. Le calice qui porte la fleur ſe change en une capſule, qui contient quatre ſemences jointes enſemble, grêles, oblongues. La verveine croît le long des chemins, près des Villes & des Villages, contre les murailles, &c. : elle fleurit en Juin, Juillet & Août ; elle eſt toute d'uſage.

Preſcrite, Tome II, page 131, dans le courant de la note ; Tome IV, page 540.

VÉSICATOIRE, remede externe qui a la propriété, au moyen des ſubſtances dont il eſt compoſé, de faire élever ſur la peau des ampoules ou des veſſies pleines de ſéroſité, & de procurer un écoulement aux humeurs qui auroient

de la difpofition à fe fixer. (Voyez EMPLATRE VÉSICATOIRE.)

Avant de pofer un véficatoire, on frotte la partie fur laquelle on doit l'appliquer, avec la main trempée dans du vinaigre : on pofe l'emplâtre, qu'on laiffe vingt-quatre heures ; enfuite on le leve : on ouvre, avec des cifeaux, les veffies qui fe font formées, pour en faire couler la férofité, & on coupe tout l'épiderme qui formoit les veffies ; on applique fur la plaie fraîche, des feuilles de poirée, fur lefquelles on a étendu du beurre frais, & on les change toutes les douze heures : fi le lendemain, ou quelques jours après, l'humeur paroît vouloir fe tarir & la plaie fe fécher, au lieu de beurre, on étend fur les feuilles de poirée ou fur du linge, de l'onguent bafilicum, faupoudré d'une pincée de poudre de mouches cantharides. On a même recours à ce moyen, fans que la plaie annonce vouloir fe fécher, dans le cas où il eft important que l'écoulement de l'humeur foit abondant.

Dans la plupart des Maladies, on laiffe couler les véficatoires tant que la Nature y eft difpofée : mais il y en a dans lefquelles il faut les entretenir, & même les renouveller, comme nous avons eu foin de le noter. Une chofe importante à obferver, c'eft que, dans les Maladies qui font accompagnées d'inflammation, il ne faut appliquer les véficatoires, que quand, par les boiffons abondantes, par les faignées & autres remedes appropriés, on a diminué la plénitude des vaiffeaux, & la difpofition ou l'état inflammatoire du fang ; car, fi on les applique plutôt, ils aggravent le mal, bien loin de le calmer, parce qu'en augmentant l'action des vaiffeaux, ils augmenteroient l'inflammation. Il n'en eft pas de même des fievres putrides, malignes, &c. Les véficatoires n'ont fouvent aucun effet dans ces Maladies, parce que, fi on les applique trop tard, la Nature épuifée, & par la Maladie, & par une longue fuite de remedes, ne donne plus de prife à leur action.

Il faut fuivre, très-attentivement, l'effet des véficatoires. Il arrive fouvent que leurs principes paffent dans les voies de la circulation, fe portent fur la veffie, & occafionnent des ardeurs, quelquefois une rétention d'urine. Dans ce cas, il faut donner au malade des boiffons mucilagineufes, du petit-lait, ou des émulfions, auxquelles on ajoute du fel de nitre à petite dofe. On peut encore donner l'émulfion de gomme arabique, dont parle l'Auteur, Tome II, page 95.

Preſcrite, Tome II, pages 78, 95, 112, 115, 139, note; 157, 158, & note; 177, 192, 193, 224, 230, 273, 274, 293, 304, 311, 331, 339, 353, 375, 377, 383, 387, 424, 447, 463; Tome III, pages 67, 68, 69, 79, 87, 137, 163, 165, 179, 231, 248, 259, 265, 313, 314, 316, 321, 335, 373, 390, 406, 409, 414, 415, 427, 437, 521, 548; Tome IV, pages 194, 199, 275, 288, 292, 306, 307, 310, 311, 550, 551.

VÉSICULE, *petite veſſie.* On donne particuliérement ce nom à la petite poche qui contient la bile ou le fiel, & qu'on appelle, pour cette raiſon, *Véſicule du fiel.* (Voyez Tome I, page 139, dans le courant de la note.) On le donne encore aux petites poches qui contiennent la ſemence dont elles ſont le réſervoir, & on les appelle *Véſicules ſéminales.*

VESSIE, nom que porte le réſervoir de l'urine : la veſſie reſſemble à une eſpece de bouteille, dont le goulot eſt en bas & aboutit au canal de l'uretre : elle eſt ſituée dans le bas-ventre, derriere le pubis, & vis-à-vis le rectum. (Voyez INFLAMMATION DE LA VESSIE.)

Combien il eſt difficile de s'aſſurer de l'exiſtence de l'ulcere de la veſſie, Tome III, page 38, note. Traitement du piſſement de ſang cauſé par un ulcere dans la veſſie, *ibid.* Ce qui diſtingue l'ulcere de la veſſie de la gonorrhée virulente, Tome IV, page 8. Traitement de l'inflammation du col de la veſſie, cauſe de la ſtrangurie, page 47.

VÊTEMENT. (Voyez HABIT.)

VIANDE (Quand il faut donner de la) aux enfants, Tome I, page 46. Inconvénients de la viande pour les enfants, *ibid.* La viande doit être mangée fraîche, page 163. Il faut jetter celle qui vient d'animaux morts d'eux-mêmes, ou tués étant malades, pages 164. La viande eſt rendue mal-ſaine par la coutume dangereuſe & la manœuvre dégoutante des Bouchers, page 165. Il ne faut manger de la viande qu'une fois par jour, page 167. La viande gardée trop long-temps peut occaſionner la fievre maligne. Obſervation, Tome II, page 166. Morceau de viande durcie, propoſée comme un moyen plus ſûr que l'*éponge*, pour extraire les corps arrêtés dans le goſier, Tome IV, page 432.

VIE (la) eſt le mouvement continuel des ſolides & des fluides de tout corps animé. Celle de l'homme eſt l'aſ-

ſemblage de toutes les actions qui dépendent du corps humain. Si ces actions ſe font avec aiſance, on eſt ſain. (Voyez Santé.) Si elles ſe font difficilement, on eſt malade. (Voyez Maladie.)

Premiere attention qu'il faut avoir auprès d'une perſonne qui paroît ſubitement privée de la vie, Tome IV, page 424. En quoi conſiſte la vie, pages 460, 461.

VIEILLARDS, (Avantages du jardinage pour les) Tome I, page 133. Aliments qui conviennent aux vieillards, page 201. Le jeûne nuit aux vieillards, page 202. Ils ne doivent point reſter long-temps ſans manger, *ibid.* Quantité d'habits qu'il faut aux vieillards, page 253. On ne peut que pallier l'incontinence d'urine chez les vieillards, Tome II, page 461. Précautions qu'exige l'adminiſtration du mercure chez les vieillards attaqués de la Maladie vénérienne, Tome IV, page 104.

VILLES (L'air des) eſt mal-ſain; moyens de le rendre ſalubre, Tome I, page 212. Les cimetieres corrompent l'air des Villes, *ibid.* Effets de l'air qui ſéjourne dans les demeures des pauvres habitants des Villes, pages 215 & 216. Moyens de ſuppléer au mauvais air qu'on reſpire dans les Villes, page 219. Qui ſont ceux qui doivent ſurtout fuir les grandes Villes, *ibid.* Ce que doivent faire ceux qui ne peuvent quitter les Villes, *ibid.* De quelle importance eſt la propreté dans les Villes, page 277. Ce qui rend les Villes mal-propres, *ibid.* On ne doit pas permettre que les tueries ſoient dans les Villes, *ibid.* & page 278. Les Priſons & les Hôpitaux répandent la contagion dans les Villes, page 296. Autres cauſes qui concourent à répandre la contagion dans les Villes, page 299. Si les aſthmatiques habitent dans les Villes, ils doivent au moins aller coucher à la campagne, Tome III, page 241.

VIN (Les effets du) ſont d'exciter, de favoriſer la tranſpiration, d'échauffer toute l'habitude du corps, & d'égayer. Le vin rouge poſſede, en outre, une vertu aſtringente; ce qui le rend propre à donner du ton à l'eſtomac & aux inteſtins: auſſi eſt-il très-utile pour s'oppoſer au progrès des évacuations immodérées. Les vins légers & âpres ont auſſi leurs propriétés: ils pénetrent facilement dans les différents émonctoires, & relâchent doucement. Cependant les effets des vins, qui ont plus de corps, ſont plus durables que ceux des vins très-légers. Tous les vins doux contiennent une ſubſtance gélatineuſe, qui les empêche de paſſer

facilement. Voilà pourquoi ils échauffent plus le corps qu'une même quantité de vin fait, quoique ce dernier soit plus riche en esprits.

D'après toutes les qualités que nous venons de faire remarquer dans le vin, il est évident que c'est un excellent cordial; &, s'il faut dire la vérité, il vaut tous les cordiaux ensemble. (Voyez Tome II, page 180.) Mais il n'y a que le bon vin dont on puisse faire cet éloge : on ne doit rien attendre de ce ripopé, qu'on nous vend sous le nom de vin, & qui ne contient pas une seule goutte de suc de raisin. Il n'est peut-être pas de remede plus difficile à obtenir, (en Angleterre) que le bon vin. (Voyez Tome II, pages 153, 154 & note.)

Le vin n'est pas seulement un bon remede ; on s'en sert encore comme d'une menstrue, pour extraire les vertus d'un grand nombre de médicaments : ce à quoi il est d'autant plus propre, qu'il est un composé d'eau, d'esprit inflammable & d'acide; ce qui le rend capable d'agir, non-seulement sur les substances végétales & animales, mais encore sur les corps métalliques, tels que le fer, l'acier, l'antimoine, &c., qu'il dissout de maniere à se charger de leurs vertus. (M. B.)

Nous observerons que l'Auteur prescrit souvent, dans cet Ouvrage, le vin de Porto, qui est un vin très-commun de Portugal, & le moins cher de ceux qu'on boit en Angleterre. Il n'est pas de nos petits vins de Bourgogne ou de Bordeaux, qui ne doivent lui être préférés.

Dangers du vin les premiers jours de la naissance des enfants, Tome I, page 39. Il est pernicieux aux Doreurs en or moulu, page 102. César dut le salut de son armée au vin, page 115. Il ne doit être pris que comme remede par les Gens de Lettres, page 158. Idée qu'on doit se faire du vin pris habituellement & avec excès, page 180. Signes auxquels on reconnoît que le vin est capable de nuire, page 181. Maladies occasionnées par le vin, *ibid.* Effets du vin chez ceux qui le digerent bien, page 182. Chaque famille devroit préparer elle-même son vin, page 183. *Procédé pour faire le vin,* pages 184—188, note. Prescrit, page 226.

Le vin prescrit, Tome II, pages 33, 41, 46, 49, 52, 53, 59, 61, 62, note. Les infusions au vin, doivent être faites à froid, page 62, note. Le vin n'est indiqué dans les Maladies, que dans les cas de foiblesses, après les évacua-

tions, &c., page 70. Prescrit, pages 79, 129, 147, 153, 154, 156, 160, 162, 175; le vin est le meilleur des cordiaux, page 180; prescrit, *ibid.* & pages 181, 182, 184, 190, 192, 193, 194, 204, 220, 222, 230, 274, 280, 290, 313, 314, 330, note; 337, 339, 340, 363, 407, note; 408, 432, 433, 442, 443, 449, 450, 458, 459, 461, 462, 477. Tome III, pages 7, 13, 17, 51, 75, 89, 91, 93, 100, 101, 103, 106, 110, 131, 138, 156, 160, 166, 181, 182, 201, 212, 222, note; 228, 247, 275, 276, 279, 284, 293, 296, 314, 318, 320, 341, 348, 360, 362, 369, 374, 396, 415, 455, 461, note. A quoi sont exposés ceux qui boivent du vin dans les Cabarets, page 502. Les vins lithargirés sont de vrais poisons, page 503. Le bon vin prescrit, pages 533, 538, 554, 555. Tome IV, pages 25, 27, 31, 39, 44, 126, 134, 140, 147, 148, 150, 167, 180, 183, 184, 229, 236, 251, 301, 302, 417, 451, 453, 482, 489, 493, 522, 526, 548.

VIN PRIS AVEC EXCÈS, (*Traitement de la courbature causée par le*) Tome IV, pages 523—524.

VIN D'ABSYNTHE.

Prenez de feuilles d'*absynthe*, une poignée.
Faites infuser, à froid, dans une pinte de vin blanc, pendant une quinzaine de jours, ayant soin de remuer la cruche soir & matin; passez & exprimez : conservez dans une bouteille qui bouche bien.

Prescrit, Tome III, pages 54, 276.

VIN D'ALICANTE.

Prescrit, Tome III, page 110.

VIN AMER.

Prenez de racine de *gentiane*, } de chaque une once;
de la pellicule jaune de l'écorce fraîche de *citron*, } de chaque une once;
de *poivre long*, deux gros;
de bon *vin* blanc, une pinte.

Faites infuser, à froid, pendant huit jours; passez. On prend un verre de ce vin, une heure avant le dîner & le souper, dans les foiblesses d'estomac & dans les digestions laborieuses. (M. B.)

Prescrit, Tome II, page 41.

VIN ANTHELMINTIQUE. (Voyez VIN VERMIFUGE.)

VIN D'ANTIMOINE, ou *vin émétique*.

Ce médicament, sujet à varier, selon l'Apothicaire à qui

l'on s'adresse, est très-heureusement substitué par le *vin d'ipécacuanha*, d'un effet toujours sûr. (Voyez VIN D'IPÉCACUANHA.)

Prescrit, Tome IV, page 254. Maniere de l'administrer, *ibid.*

VIN ANTISCORBUTIQUE. (Voyez-en la recette & l'indication, Tome III, page 201.)

VIN DE BORDEAUX,

Prescrit, Tome I, page 342. Maladies dans lesquelles il doit être préféré; Tome II, pages 154, 162, 175. Prescrit, *idem*, pages 442, 459. Tome III, pages 293, 394 & 395. Tome IV, pages 28, 31, 147, 301.

VIN CHALYBÉ, ou *ferré*.

Prenez de *limaille de fer*,	deux onces;
de *canelle*, de *macis*,	de chaque deux gros;
de *vin du Rhin*,	une pinte.

Laissez infuser, pendant trois ou quatre semaines, à froid, ayant soin de remuer souvent la bouteille; filtrez. Ce vin convient dans les suppressions des régles, à la dose d'un demi-verre, deux ou trois fois par jour. Il seroit probablement aussi bon, si on le préparoit avec le vin de Portugal, en ajoutant, aux mêmes ingrédients, une demi-once de crême de tartre, ou une petite quantité d'esprit de vitriol. (M. B.)

Autre maniere de le préparer, Tome II, page 147. Prescrit, *ibid.*; Tome III, page 107; Tome IV, page 256.

VIN CONTRE VER. (Voyez VIN VERMIFUGE.)

VIN DOUX. (Voyez VIN, & Tome I, page 184, dans le courant de la note.)

VIN ÉMÉTIQUE. (Voyez VIN D'IPÉCACUANHA.)

VIN FERRÉ. (Voyez VIN CHALYBÉ.)

VIN GÉNÉREUX. (Voyez LIQUEURS GÉNÉREUSES.)

VIN D'IPÉCACUANHA.

Prenez d'*ipécacuanha* en poudre,	une once;
de bon *vin* blanc,	une chopine.

Faites infuser, à froid, pendant trois ou quatre jours; passez: ce vin est un vomitif doux, qui convient très-bien à ceux qui ne peuvent avaler de poudre, ou dont l'estomac est trop irritable pour la supporter. La dose est depuis une once jusqu'à une once & demie. (M. B.)

On trouve, chez les Apothicaires, un vin émétique, ou vin d'antimoine, qu'on prépare en mettant tout simplement

du *verre d'antimoine*, réduit en poudre très-fine, infuſer dans du vin : ce n'eſt que le tartre ſtibié déguiſé ; car c'eſt un ſel neutre, compoſé d'antimoine & de l'acide du tartre. Au reſte, ce remede n'eſt point sûr, parce qu'on ne ſait point la quantité de tartre qui eſt contenu dans le vin qu'on emploie. On vend ce vin émétique, tout préparé, deux ſols l'once. Nous ferons obſerver que M. BUCHAN entend parler du vin d'ipécacuanha, toutes les fois qu'il preſcrit le vin émétique.

Preſcrit, Tome III, pages 259, 316 ; Tome IV, page 223.

VIN DE MALAGA.

Preſcrit, Tome II, page 365, note.

VIN DE PORTO. (Voyez VIN.)

VIN DE QUINQUINA. (Voyez VIN STOMACHIQUE.)

VIN DU RHIN.

Preſcrit, Tome II, pages 162, 175, Tome III, pages 131, 133, 135.

VIN SCILLITIQUE.

Prenez de racine de *ſcille*, deux gros.

Faites infuſer, pendant vingt-quatre heures, dans une pinte de vin blanc ; paſſez. La doſe eſt depuis une cuillerée juſqu'à deux, répétées toutes les deux ou trois heures.

Preſcrit, Tome III, pages 141, 142.

VIN STOMACHIQUE.

Prenez de *quinquina* concaſſé, une once ;
de graine de *cardamone*, } de chaque deux
d'*écorce d'orange*, } gros.

Broyez ; faites infuſer, dans une pinte de vin d'Eſpagne, pendant cinq ou ſix jours ; paſſez. On preſcrit ce vin, non-ſeulement comme ſtomachique aux perſonnes qui ont l'eſtomac foible & délicat, mais encore comme préſervatif à ceux qui ſont ſujets aux fievres intermittentes, ou qui demeurent dans les lieux où ces fievres ſont endémiques. Il convient encore dans les convaleſcences longues, après une fievre telle qu'elle ſoit ; dans les mauvaiſes digeſtions, & pour donner du ton & de la vigueur à toute la conſtitution. On peut en prendre un verre deux ou trois fois par jour. (M. B.)

VIN VERMIFUGE.

Prenez de *rhubarbe*, demi-once ;
de *ſemen contra*, une once.

Broyez, & faites infuſer, à froid, dans une pinte de bon

vin rouge, pendant quelques jours; paſſez. Comme les perſonnes attaquées de vers, ont toujours l'eſtomac foible, le vin rouge ſeul leur procure ſouvent du ſoulagement; cependant il eſt infiniment plus ſalutaire & plus actif, lorſqu'il eſt imprégné des vertus purgatives & ameres des ſubſtances que nous venons de preſcrire. On prend un verre de ce vin, deux ou trois fois par jour. (M. B.)

VINAIGRE, nom que porte la liqueur qui eſt le produit de la ſeconde fermentation, ou fermentation acide des liqueurs vineuſes. (Voyez le procédé pour faire le vinaigre, Tome I, pages 188 & 189, dans le courant de la note.)

Le vinaigre eſt très-utile, ſoit dans les Maladies inflammatoires, ſoit dans les Maladies putrides: ſes effets ſont de rafraîchir le ſang, d'étancher la ſoif, de s'oppoſer aux progrès de la putréfaction, & de rappeller la Nature à la régularité de ſes fonctions: ſes effets ſont encore de favoriſer les ſécrétions, &, dans quelques cas, d'exciter la ſueur, tandis que les remedes chauds, appellés *alexipharmaques*, ſont plutôt capables d'arrêter cette évacuation ſalutaire. Le vinaigre, appliqué ſur la bouche & ſous le nez, & avalé en petite quantité, eſt ſouvent très-utile dans les foibleſſes, les pâmoiſons, les vomiſſements & les autres ſymptômes des Maladies hyſtériques: avalé, il eſt encore excellent dans les cas où on auroit pris des poiſons; même lorſque ces ſubſtances ſeroient déja paſſées dans la maſſe du ſang, parce qu'il a la vertu d'exciter toutes les excrétions.

Le vinaigre eſt, non-ſeulement un remede important, mais encore un menſtrue très-utile, pour extraire les propriétés d'un grand nombre de médicaments. La plupart des fleurs odorantes lui communiquent leur odeur & leurs couleurs. On le joint encore, ſelon l'indication, à la ſcille, à l'ail, à la gomme ammoniac, & à pluſieurs autres médicaments actifs, ou on l'impregne de leurs vertus. Cependant il ne faut pas eſpérer tous ces effets de toutes les liqueurs qu'on vend ſous le nom de vinaigre, mais ſeulement de ceux qui ſont bien préparés. Les meilleurs vinaigres ſont ceux qu'on fait avec les vins de France. Il eſt néceſſaire, dans certaines circonſtances, d'employer du vinaigre diſtillé; mais comme la diſtillation eſt une opération chymique, nous n'en parlerons pas. (M. B.) Nous dirons ſeulement, qu'il ne faut employer le vinaigre diſtillé, qu'autant qu'on eſt aſſuré qu'il a été diſtillé dans des vaiſſeaux de verre ou de terre, parce que celui du commerce eſt preſ-

que toujours préparé dans des vaisseaux de cuivre; ce qui, comme on ne le sent que trop, peut le rendre très-dangereux pour l'usage intérieur.

Avantages du vinaigre pour les gens de guerre, Tome I, page 115; dans les voyages à la mer, page 119; pour rafraîchir l'air des malades, page 222; pour se préserver de Maladie, pages 225 & suiv., 300.

Prescrit, Tome II, pages 70, 72, 73, 79, 141, & dans le courant de la note; 174, 178, 185, 201, 221, 223, 303, 313, 326, 338, 339, 343, 389, 457. Tome III, pages 7, 11, 44, 67, 104, 120, 195, 231, 284, 304, 359, 360, 363, 425, 435, 459, 518, 521, 526, 527, 528, 532, 534, 537, 543, 544, 549. Tome IV, pages 139, 184, 276, note; 334, 350, 374, 375, 376, 389, 409, 411, 412, 464, 465, 487, 490, 492, 498, 499, 500.

VINAIGRE RADICAL, liqueur obtenue par la distillation des *Crystaux de Vénus* : c'est le vinaigre le plus pur & le plus concentré qu'il soit possible de se procurer. Il coûte quarante sols l'once.

VINAIGRE ROSAT, ou *de rose*.

Prenez de *roses* rouges,	demi-livre;
de *vinaigre* fort,	une pinte.

Laissez infuser, pendant trois ou quatre semaines, à une douce chaleur, dans un vaisseau bien bouché; passez : cette préparation de vinaigre est particuliérement d'usage en embrocation, dans les maux de tête, &c. (M. B.)

VINAIGRE DE SATURNE, ou *de plomb*.

Prenez de *litharge*,	demi-livre;
de *vinaigre* fort,	une pinte.

Laissez le tout digérer, sur un feu doux, pendant trois jours, ayant soin de remuer fréquemment le vaisseau; filtrez la liqueur. Cette préparation est de peu d'usage, parce que le plomb est, en général, regardé comme un poison. Cependant, il y a tout lieu de croire que le plomb, combiné avec le vinaigre, possede des propriétés salutaires, & que, dans un grand nombre de cas, on peut l'employer en sûreté & avec succès. Il y a quelque temps qu'un Chirurgien François, nommé GOULARD, a publié une préparation de plomb de cette espece, qu'il vante comme un remede sûr & applicable à un grand nombre de Maladies : il appelle ce remede *Extrait de Saturne*, & prescrit de le composer comme il suit :

Prenez de *litharge d'or*, une livre ;
de *vinaigre* de vin de France, une pinte.

Mettez enſemble dans un vaiſſeau de terre verniſſé ; laiſſez bouillir pendant une heure ou cinq quart d'heure, ayant ſoin de remuer continuellement avec une ſpatule de bois ; laiſſez repoſer ; tirez à clair, & conſervez dans des bouteilles. C'eſt avec cet *extrait de Saturne* que GOULARD fait ſon *Eau végéto-minérale ;* (Voyez ce mot & COLLYRE DE PLOMB.) eau qu'il recommande dans un grand nombre de Maladies externes, telles que les *inflammations*, les *brûlures*, les *contuſions*, les *meurtriſſures*, les *entorſes*, les *ulceres*, &c. Avec cet extrait, il prépare un grand nombre de remedes, comme des *emplâtres*, des *onguents*, des *cataplaſmes*, des *bougies*, &c. (M. B.) Les Apothicaires vendent l'*extrait de Saturne* trois ſols l'once.

VINAIGRE SCILLITIQUE.

Prenez de *ſquammes de ſcilles* ſéchées, deux onces ;
de *vinaigre* diſtillé, une pinte.

Laiſſez infuſer, pendant dix ou quinze jours, ſur un feu doux ; paſſez la liqueur, & ajoutez environ le douzieme de ſon poids d'eſprit-de-vin : ce remede produit d'excellents effets dans les Maladies de la poitrine, occaſionnées par une ſurabondance de phlegmes viſqueux & épais : il eſt encore d'uſage dans l'hydropiſie, pour exciter l'écoulement des urines. La doſe eſt depuis deux gros juſqu'à deux onces, ſelon l'indication qu'on a à remplir. Lorſqu'on veut faire vomir, on le donne à une doſe plus forte. Dans les autres cas, il faut non-ſeulement le preſcrire à petite doſe, mais encore l'incorporer avec de l'eau de canelle, ou toute autre liqueur aromatique agréable, pour prévenir les nauſées qu'il ne manqueroit pas d'occaſionner. (M. B.) Il ſe vend quatre ſols l'once.

Preſcrit, Tome II, pages 96, 358 ; Tome III, page 470.

VIOLETTE, *Violier. Viola martia, purpureo flore ſimplici & odore*, C. BAUH. & TURNEF. *Viola martia, purpurea*, J. BAUH. *Viola odorata, acaulis, foliis cordatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Violette qui fleurit au mois de Mars, à fleur pourpre, ſimple, odorante*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Violette qui fleurit au mois de Mars, pourpre*, ſelon J. BAUHIN. *Violette odorante, ſans tige, à feuille en forme de cœur*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la onzieme claſſe, premiere ſec-

tion, deuxieme genre de TOURNEFORT; de la ſyngénéſie monogamie de LINNÉ; de la quarante-neuvieme famille des géranium d'ADANSON.

La violette eſt ſi commune & ſi recherchée pour ſon odeur agréable, qu'il n'eſt perſonne qui ne la connoiſſe. Ses fleurs, ſes feuilles & ſa racine ſont d'uſage.

La violette étant une plante du même genre que l'ipécacuanha, on en a conclu qu'elle devoit avoir une vertu vomitive comme lui. En conſéquence on a fait des eſſais qui ont parfaitement réuſſi. Nous devons le premier à l'illuſtre Chevalier LINNÉ. Il a été répété par MM. COSTE & WILLEMET, qui s'expriment ainſi dans l'Ouvrage cité Tome II, page 49, note. « Nous commençâmes à administrer la racine de violette ſéchée & pulvériſée, à la doſe » d'un demi-gros, dans une taſſe de décoction de feuilles « de la même plante, édulcorée avec une cuillerée de *Sirop* » *de violette.* Cette doſe opéra un vomiſſement & trois » petites ſelles. Ne jugeant pas ces évacuations ſuffiſantes, » nous prîmes la réſolution d'augmenter dorénavant cette » poudre juſqu'à deux ſcrupules, juſqu'à un gros même. » Celle-ci a opéré trois à quatre vomiſſements, avec cinq » ou ſix ſelles copieuſes. Comme certaines perſonnes té» moignerent quelque répugnance pour des poudres en auſſi » grand volume, nous changeâmes cette premiere mé» thode, & la ſeconde leur a été plus agréable. Deux gros » de cette racine ſeche, découpée menue, ont été cuits lé» gérement, & long-temps dans ſix onces d'eau commune, » réduites à quatre, & édulcorés comme ci-deſſus.

» La doſe de la poudre de violette peut ſe porter juſqu'à » quatre ſcrupules, &, pour la décoction, juſqu'à trois gros. » C'eſt un évacuant doux, dont il ne réſultera jamais de » pernicieux effets. Deux dyſentériques de vingt à trente ans » ont pris, dans les circonſtances où l'on auroit placé l'ipé» cacuanha, notre potion de violette ſelon la ſeconde for» mule, & elle a rempli le même jour les deux indica» tions. Ils ont vomi, l'un deux, l'autre trois fois, » & ont été purgés cinq fois. C'étoit le troiſieme jour de » la Maladie. Ils ont été purgés de nouveau le cinquieme » avec la même potion, qui n'a pas produit de vomiſſe» ment. Leur boiſſon a été une forte décoction de fleurs de » violette, édulcorée avec le ſirop de la même plante. Les » évacuations ont diminué inſenſiblement d'intenſité & de fréquence,

» fréquence, ainſi que les autres accidents de la Maladie,
» & elles ſe ſont jugées tout auſſi-bien qu'avec l'uſage de
» l'ipécacuanha ».

VIOLETTE DE TROIS COULEURS, ou *Penſée*. (Voyez JACÉE.)

VIPERE. (Voyez ACCIDENTS *cauſés par la piqure de la*)

VIRULENT, *virulente*, qui eſt infecté de virus, qui eſt d'une qualité nuiſible, maligne & contagieuſe. La ſuppuration des ulceres cancéreux fournit une ſanie virulente.

VIRUS, mot Latin conſervé en François, qui ſignifie la même choſe que venin, poiſon. On entend par virus une qualité maligne, pernicieuſe, ennemie de la Nature : tel eſt le virus de la vérole, du ſcorbut, des écrouelles, de la rage, &c.

VISCERE. On entend par ce mot un organe qui, par ſa conſtitution, change, d'une maniere plus ou moins marquée, les humeurs qui y ſont apportées, en ſorte que ce changement ſoit utile à la vie & à la ſanté. En ce ſens, les organes, tels que l'*Eſtomac*, les *Inteſtins*, le *Cœur*, le *Poumon*, le *Foie*, &c., ſont des viſceres. On ſe ſert ſur-tout de ce mot quand on veut parler de quelque partie des entrailles en particulier, parce que le mot d'entrailles n'a pas de ſingulier. Il vient du Latin *viſcus*, qui ſignifie la même choſe, & qui eſt fait de *veſci*, manger, à cauſe que les aliments, en Latin *veſca*, reçoivent diverſes préparations dans les viſceres.

VICOSITÉ : qualité de ce qui eſt gluant. Les corps viſqueux ſont compoſés de parties tellement engagées les unes dans les autres, qu'elles réſiſtent long-temps à leur entiere ſéparation, & n'obéiſſent à la violence qu'on leur fait éprouver, que par une extenſion de part & d'autre.

Moyens propres à diminuer la viſcoſité du ſang, Tome II, page 93.

VISION ; action d'appercevoir les objets extérieurs par l'organe de la vue, ou par les yeux.

VISITES DES PERSONNES DÉSŒUVRÉES CHEZ LES MALADES. L'uſage de viſiter les malades, quoique dans de bonnes vues, peut avoir des ſuites fâcheuſes, parce que la plupart des Maladies ſont contagieuſes, Tome I, page 288. Les Maladies contagieuſes ſe communiquent par ceux qui viſitent les malades, *ibid.* Les viſites ſont nuiſibles, & à ceux qui les font, & au malade, page 289. Autres incon-

vénients des visites indiscretes auprès des malades, page 290.

VISQUEUX, *visqueuse*, onctueux, gluant. (Voyez VISCOSITÉ.)

VITAL, *vitale*, se dit de tout ce qui sert à entretenir la vie dans les animaux : ainsi le *cœur*, les *poumons*, le *cerveau*, sont des parties vitales, parce qu'elles sont de toute nécessité pour le soutien de la vie ; & les fonctions de ces visceres se nomment fonctions vitales.

VITRIOL, sel formé d'un acide particulier, qui est le même que celui du soufre, uni à une base métallique terreuse & à des parties d'eau : cet acide se nomme acide vitriolique ; il est le plus pesant & le plus puissant des acides minéraux. On divise le vitriol en naturel & en factice. Le premier se trouve dans les endroits qui contiennent du fer & du cuivre ; mais on n'en fait point d'usage : on n'emploie que le factice, qu'on retire, ou des pyrites, ou des eaux vitrioliques par l'évaporation. On trouve trois especes de vitriols dans les boutiques, qui ne different entre eux que par les métaux qui constituent leur base : savoir, le *Vitriol blanc*, le *Vitriol bleu* & le *Vitriol verd*.

VITRIOL BLANC ; *Couperose blanche ; Vitriol de Goslar*, ou de *Zinc*. On trouve, dans les boutiques, ce vitriol en masses blanches, & assez semblables à du sucre, d'une consistance ferme. On nous l'apporte de Goslar, dans la Basse-Saxe : il a pour base le zinc uni à l'acide vitriolique ; mais il contient encore plusieurs autres substances métalliques, telles que du plomb, du fer & du cuivre. Il ne faut pas confondre le vitriol blanc avec la calcination du vitriol de Mars ou verd, par laquelle on lui fait perdre sa couleur verte, & on lui en fait prendre une blanche. Le vitriol blanc coûte trois sols l'once.

Prescrit, Tome III, pages 414, 425 ; Tome IV, pages 10, 27, note ; 29, 30, 234, 243, 244, 245.

VITRIOL BLANC, (*empoisonnement causé par le*) Tome III, page 471, dans le courant de la note. Observation, *ibid.*

VITRIOL BLEU ; *Couperose bleue ; Vitriol de cuivre*, ou *Vitriol de Chypre* ; sel formé par l'acide vitriolique uni au cuivre : il est d'une belle couleur bleue, semblable à celle du saphir : il est sec, d'une saveur très-âcre, désagréable & styptique. On nous l'apporte de l'Isle de Chypre & de Hongrie. Il coûte deux sols l'once.

Prefcrit, Tome III, pages 10, 411; Tome IV, pages 270, 365.

VITRIOL VERD; *Couperofe verte; Vitriol de Mars* ou *ferrugineux;* fel formé par l'acide vitriolique uni au fer qu'il tient en diffolution. On le trouve fous la forme de cryftaux rhomboïdaux, femblables à ceux du vitriol bleu, d'un verd plus ou moins clair, parfemé de quelques taches blanchâtres; il eft quelquefois onctueux & s'attache aux mains: fa faveur eft ftypique & piquante. On doit le choifir d'un verd clair & tranfparent, le plus fec & le moins chargé de taches blanches qu'il eft poffible. Il coûte un fol l'once.

Prefcrit, Tome III, page 475.

VOIES URINAIRES. On donne ce nom aux paffages ou canaux par lefquels l'urine coule des reins dans la veffie, & fort de la veffie: ainfi les ureteres & le canal de l'uretre, font les voies urinaires.

VOITURES, (Effets dangereux de la multiplicité des) Tome I, page 230.

VOLATIL, fubtil, léger, qui s'évapore, fe diffipe & fe perd facilement, ou qui fe fublime à la moindre chaleur, même fans l'application d'aucun moyen artificiel: ce mot eft oppofé au terme *fixe*.

VOLVULUS; mot qui fignifie entortillement, & dont quelques Auteurs ont appellé l'inflammation de bas-ventre, parce que les inteftins de ceux qui meurent de cette Maladie, paroiffent en quelque forte entortillés les uns dans les autres. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

VOMIQUE, nom que porte l'abcès dans les poumons; Tome II, page 141, note. Symptômes de la vomique, *ibid*. Accident qui accompagne quelquefois la rupture de la vomique, page 142. Ce qu'il faut faire lorfqu'elle fe rompt dans l'intérieur de la poitrine, page 143.

VOMISSEMENT. (Mixture propre à calmer le) dans la fievre maligne, Tome II, page 181.

VOMISSEMENT (du) confidéré comme Maladie effentielle, Tome II, pages 444—454.

L'effet ordinaire des poifons minéraux eft d'exciter le vomiffement, qu'il ne s'agit que d'entretenir, Tome III, page 472. Traitement du vomiffement qui eft dû à la groffeffe, Tome IV, page 155. Le vomiffement n'eft pas néceffaire pour rappeller les noyés à la vie, page 454.

VOMISSEMENT DES ENEANTS, (du) Tome IV, pages 245—251.

VOMISSEMENT DE SANG, (du) Tome III, pages 30—34.

VOMITIF, nom qu'on donne à un remede qui fait vomir : c'eſt la même choſe qu'émétique. Les vomitifs les plus uſités ſont, le *Tartre Stibié*, ou *Tartre Emétique*, ou ſimplement *Emétique ;* l'*Ipécacuanha*, auquel on peut ſubſtituer très-heureuſement la racine de *Violette*, celle de *Cabaret*, d'*Herbe à Paris*, & les *Tithymales* ou *Eſules*. (Voyez chacune de ces plantes.)

Les vomitifs ſont les premiers remedes à employer dans les fievres intermittentes, Tome II, page 43. Symptômes qui indiquent les vomitifs, page 83, note. Preſcrits, pages 177, 183, 202, 282, 363, 372, 437 ; Tome III, pages 19, 45, 51, 52, 53, 55, 58, 69, 89, 91, 116, 132, 136, 243, 266, 275, 285, 304, 306, 307, 316, 349, 364, 386, 391, 435, 506, 533, 537, 548, 556 ; Tome IV, pages 131, 305, 433, 439, 470, 490.

VOYAGES A LA MER. (Végétaux & autres aliments dont il faut s'approviſionner dans les) Tome I, pages 118 & ſuiv.

VOYAGES A LA MER, preſcrits, Tome II, pages 124, 148 ; Tome III, pages 89, 294, 303, 307, 374, 395.

VOYAGES PAR TERRE. Preſcrits, Tome II, pages 124, 148 ; Tome III, pages 89, 115, 120, 294, 303, 307, 374, 395.

VOYAGEURS (les) rencontrent ſouvent des lits humides dans les Auberges, Tome I, page 351. Ils doivent fuir celles où l'on trouve de ces lits, comme la peſte. Pourquoi, *ibid.* Suites fâcheuſes qu'ont les rhumes chez les Voyageurs, qui ne veulent pas ſacrifier quelques jours au repos, Tome II, pages 351, 352.

VUE, (*Maladies de l'organe de la*) Tome III, pages 401—416.

VUE COURTE, (de la) Tome III, pages 409—410.

VUE LONGUE, (de la) *idem*, *ibid.*

VULNÉRAIRE, épithete qu'on donne aux remedes qui ſont propres à la guériſon des plaies & des ulceres.

Preſcrits, Tome II, page 136.

VULVE, nom que porte l'entrée du *vagin*. (Voyez ce mot.)

YEUX YEUX

YEUX. (Voyez le mot Œil.)

Yeux, (*de l'inflammation des*) Tome II, pages 305—316.

Yeux en général, (*des Maladies des*) Tome III, pages 401—404.

Yeux baignés de sérosité, (des) ou *larmoiment*, Tome III, pages 413—414.

Yeux rouges, (des) ou *dans les vaiſſeaux deſquels il y a du ſang extravaſé*, *idem*, page 412.

Yeux d'écrevisses. (Voyez Ecrevisses.)

ZINC ZINC

ZINCH, ou *zinc* : demi-métal, peſant, d'une couleur ſemblable au plomb, & intérieurement d'un blanc qui tire ſur le bleu ; il eſt aſſez difficile à rompre : c'eſt le plus ductile de tous les demi-métaux ; il eſt inflammable, volatil, & fond aſſez aiſément au feu ; il exige cependant un degré de chaleur plus violent que l'étain & l'antimoine ; il produit, en s'allumant, une flamme jaunâtre ou verdâtre, & ſe ſublime ſous la forme d'une fumée blanche : lorſqu'on retient ces vapeurs, elles forment des filaments blancs & cotonneux, connus ſous le nom de *fleurs de zinc*. On nous apporte le zinc d'Allemagne, ſur-tout de Goſlar. Les fleurs de zinc coûtent ſix ſols l'once.

Avant que d'employer les fleurs de zinc, il eſt important de s'aſſurer de la bonté de cette chaux métallique. Les fleurs de zinc ſont très-légeres & d'une couleur de blanc ſale. On reconnoît les véritables au moyen de l'acide vitriolique & de l'action du feu. Les vraies ne font pas d'efferveſcence avec cet acide, tandis que les fauſſes en font : expoſées au feu ou à la flamme d'une bougie, après les avoir répandues ſur la lame d'un couteau, qu'on a humectée avec de la ſalive, les fauſſes fleurs ne changent point de couleur, tandis que les vraies prennent une teinte jaune, tirant un peu ſur le vert, & fourniſſent une flamme pareille à celle du phoſphore.

Les véritables fleurs de zinc reprennent à-peu-près leur premiere couleur, lorſqu'elles ſont refroidies.

Les fleurs de zinc paſſent pour un grand remede dans un grand nombre de Maladies nerveuſes. Le Docteur GAUBIUS les a données, avec un grand ſuccès, dans les convulſions des enfants : il dit qu'elles lui ont mieux réuſſi dans les convulſions occaſionnées par la dentition, que l'eſprit de corne de cerf, tant vanté par SYDENHAM : il les preſcrit à un quart de grain, une ou deux fois par jour, aux enfants, & à un demi-grain, répété ſelon les circonſtances, à un adulte. (V. H. D. GAUBII *Adverſariorum varii argumenti.* Leydæ, 1771, page 113 & ſuiv. Voyez auſſi le *Journal de Médecine*, cahier de Février 1787, pages 273 & ſuiv.

Mais j'ai appris par mon ami, M. JOLY, Médecin de Geneve, que les fleurs de zinc peuvent ſe donner à une doſe bien plus forte, & avec ſuccès. Nous devons déja aux Médecins de cette Ville de nous avoir fait connoître le véritable uſage de l'*Huile de palma Chriſti.* (Voyez ce mot.) Nous devrons bientôt à leurs travaux eſtimables celui des *fleurs de zinc*, & de pluſieurs autres ſubſtances inconnues juſqu'ici, ou dont on redoutoit les effets, faute d'expériences.

Les fleurs de zinc preſcrites, Tome III, page 339.

Fin de la Table générale des Matieres, & du cinquieme & dernier Tome.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé : *Médecine Domeſtique*, par M. BUCHAN, traduit de l'Anglois par M. DUPLANIL. Cet Ouvrage eſt recommandable par l'exactitude de la traduction, & par les Notes inſtructives dont elle eſt accompagnée; il ne contient rien d'ailleurs qui doive en empêcher l'impreſſion.

A Paris, le 19 Mai 1779.

MISSA, *D. M. de Paris.*

De l'Imprimerie de COUTURIER, quai des Auguſtins.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur DUPLANIL, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin de Monſieur le Comte d'Artois, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, intitulé : *Médecine Domeſtique*, traduit de l'Anglois, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége, à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la ceſſion ; & alors, par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décede avant l'expiration deſdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil, du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille liv. d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contre-

façons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMÉNIL; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMÉNIL; le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le quatorzième jour de Juillet, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-dix-neuf, & de notre regne le ſixieme. Par le Roi, en ſon Conſeil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1782, *fol.* 165, *conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII du Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 16 *Juillet* 1779.

A. M. LOTTIN, *l'aîné*, *Syndic.*

XV
R Admin Room